This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Memoires

Academie de Nimes

Digitized by Google

Travée
P

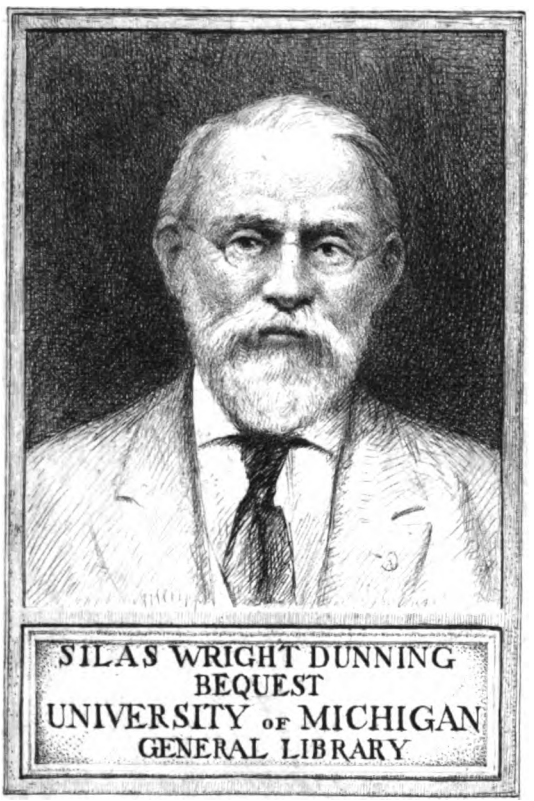

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
G2
A2

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE DU GARD.

Digitized by Google

L'Académie laisse à chacun de ses membres la responsabilité des doctrines émises ou des faits avancés dans les travaux signés de leurs noms.

Digitized by Google

Académie de Nîmes

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DU GARD.

ANNÉE 1875.

NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET
12, rue Pradier, 12.

1876.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
6-7-27
15137

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE & D'ARCHÉOLOGIE

de 1875;

par M. Ch. LENTHÉRIC,

membre-résidant.

MESSIEURS,

L'article 12 de nos statuts est un de ceux qui étendent le plus l'action de notre Compagnie.

« Chaque année, y est-il dit, l'Académie propose un sujet de prix. Ce sujet est choisi tour à tour entre les questions qui se rapportent aux divers objets d'étude de l'Académie ».

Il est, vous le savez, depuis longtemps dans les usages de notre Société de diviser nos travaux en trois sections : *Littérature et Poésie*, — *Sciences et Industrie*, — *Archéologie et Histoire*. Tous les trois ans, par conséquent, un sujet de concours, appartenant à l'une de ces trois branches d'étude, est traité par de modestes et souvent érudits concurrents, qui commencent ainsi avec nous des relations dont nous apprécions tout le prix

Digitized by Google

et que nous sommes quelquefois heureux de pouvoir resserrer par un lien plus intime.

Après avoir proposé, les années précédentes, des sujets de poésie et de science industrielle, c'était, en 1874, au tour de l'archéologie et de l'histoire.

La commission chargée de choisir le sujet du concours a pensé avec raison qu'il valait mieux laisser à chacun la liberté de présenter un travail de son choix, satisfaisant d'ailleurs aux conditions générales d'un programme assez large, plutôt que d'imposer à tous un sujet déterminé ; et l'Académie, partageant cette manière de voir, a, dans sa séance du 11 avril 1874, adopté, pour le concours historique de l'année, « la monographie de quelque ville, abbaye, village ou château-fort du département du Gard, au choix des concurrents », en manifestant le désir « que, dans cette étude historique, on interroge les archives et les traditions locales, et qu'on fasse connaître, dans un cadre animé, l'origine, les principaux événements et les diverses institutions de la ville, monastère ou village, sujet de cette étude ».

C'est, en effet, par les travaux d'histoire locale, par la recherche patiente des chroniques, par l'étude des anciens usages et la description exacte des lieux dans leurs moindres détails, que les sociétés savantes de province peuvent remplir un rôle éminemment utile.

« Nous n'aurons une véritable histoire de France, disait Augustin Thierry, que lorsque nos archivistes auront écrit l'histoire de toutes les communes ». Cette histoire se fait tous les jours sous nos yeux; et c'est la tâche, disons mieux,

Digitized by Google

c'est l'honneur de la province d'en recueillir et d'en préparer tous les matériaux. Aussi convient-il de laisser à chacun, dans ce genre d'études, son initiative et sa liberté d'allure ; le chercheur finit toujours par trouver ; dans le cours de ses études il s'instruit lui-même, fait autour de lui des élèves et des prosélytes et apporte, à ce travail d'ensemble de l'histoire générale de notre pays, une part de collaboration précieuse dont on ne saurait trop le remercier.

C'est cette impression que votre commission a éprouvée tout d'abord en examinant les différents travaux qui lui ont été adressés pour le concours.

Six mémoires nous ont été envoyés :

1° Une *Monographie de la porte d'Auguste ou porte d'Arles et du Château-Royal de Nimes*, accompagnée d'un atlas de douze planches, et portant la devise :

... *Nemausiacas ... ad arces.*

(Theodulf. episc. Aurel. *Carm.*)

2° Une étude sur *Saint-Roman-en-Argence*, portant la devise : *Dies mei sicut umbra declinaverunt ; tu autem, Domine, in æternum permanes.* Ps. 101.

3° Une étude sur *l'Abbaye de Saint-Gilles*, portant pour devise :

D'une cité qui fut immense
Son cloître devint le berceau ;
Ses vertus et son innocence
Ont sanctifié son tombeau.

(Cantique de M. Estève en l'honneur de S. Gilles).

Digitized by Google

et accompagnée de deux notices sur *Psalmodi* et sur *Franquevaux* avec la devise :

Psallam Domino omni tempore.

4° Une *Monographie de Domazan* (Gard), portant la devise :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!

5° Une étude sur les *Roys du Papegay à Nimes*, avec la devise :

NE QVID NIMIS.

6°. Enfin, une *Notice historique sur le château de Verfeuil*, servant de prélude au récit d'événements importants qui se sont accomplis au commencement du xve siècle entre les châteaux de Verfeuil et de la Roque, portant la devise :

Dieu et patrie.

Quelque difficile et délicate que soit toujours l'appréciation de travaux qui, d'une part, traitent de sujets absolument différents, et, d'autre part, se recommandent presque tous par des mérites très-sérieux, votre commission a été tout d'abord unanime au sujet de deux des mémoires qui lui ont été soumis.

La notice historique sur le château de Verfeuil ne rentre pas le moins du monde dans le cadre archéologique et historique proposé par l'Académie.

C'est le récit animé, plus ou moins dramatique, souvent très-négligé, de différents événements qui tiennent plus du roman que de l'histoire; et votre commission a été à l'unanimité d'avis d'écarter ce travail du concours.

Digitized by Google

La *Monographie de la porte d'Auguste et du Château-Royal de Nimes* a, au contraire, rallié tous les suffrages. L'auteur a entrepris de faire l'histoire du monument ou plutôt des monuments qui se sont succédé sur l'emplacement où on a découvert, en 1790, la porte que nous appelons aujourd'hui la Porte d'Auguste, du nom de l'empereur César-Auguste qui la fit construire l'an de Rome 739. Tout le monde sait que c'est à l'architecte Clérisseau que l'on doit la conservation de ce magnifique fragment de l'enceinte romaine qui portait autrefois le nom de Porte d'Arles, *porta Arelatensis*, donnait accès sur la voie Domitienne et conduisait au Rhône.

Masquée complétement vers la fin du xve siècle par le château-fort, que le roi Charles VI ordonna d'élever, comme signe de sa puissance, dans la ville de Nimes, gouvernée alors concurremment par les chevaliers du château des Arènes et les consuls élus par le peuple, la célèbre porte devint, pendant plusieurs siècles, une véritable citadelle, soutint un siége en règle en 1420, plusieurs petits assauts pendant les tourmentes religieuses, et fut démolie partiellement, par ordre de Louis XIII, à la suite de l'édit d'Alais de 1629.

La paix revenue, les Dominicains de Nimes, dont le couvent avait été détruit par les guerres de religion, demandèrent au roi la cession de la place et des ruines du Château-Vieux en compensation des pertes qu'ils avaient éprouvées ; leur requête fut favorablement accueillie ; et, en 1635, ils firent bâtir un monastère et une maison de leur ordre dont les constructions modernes vinrent

Digitized by Google

s'enchevêtrer dans les ruines du Château-Royal et de la porte romaine.

Le mémoire se divise naturellement en trois parties :

La première comprend la période qui commence à l'an 15 avant Jésus-Christ et s'étend jusqu'en 1391. Après avoir traité de l'origine de la construction romaine, l'auteur examine les différentes modifications qu'a éprouvées la porte d'Arles pendant le moyen âge ; et, puisant dans les archives de la ville de Nimes des documents très-précieux, fait une description intéressante de la porte romaine telle qu'elle était en 1355 et en 1357.

Puis, vient la période de 1391 à 1631, et l'auteur s'occupe de la construction du château-fort, des différents siéges soutenus par la ville et de tous les détails relatifs à la défense et à l'armement de la porte romaine transformée en forteresse.

La troisième partie (1631-1790-1874), comprend l'étude du couvent des Dominicains, rappelle la découverte de la Porte d'Auguste en 1790 et donne les résultats obtenus par les fouilles les plus récentes, en 1848 et 1865. L'auteur fait enfin, dans le dernier chapitre, une description exacte et détaillée de l'état actuel du monument, en indique avec une méthode rigoureuse la restauration idéale, et termine son remarquable travail par une étude comparative entre la porte d'Auguste de Nimes et la porte d'Auguste à Fano, la porte prétorienne à Aoste, et les portes d'Autun.

Le style du mémoire est sobre et net. Le sujet était peut-être aride en lui-même ; l'auteur a su le

Digitized by Google

rendre intéressant par un procédé fort simple que nous voudrions voir employer plus souvent dans les études de cette nature et qui se résume par ce seul mot : la clarté. Tout est, en effet, expliqué avec une netteté parfaite. La partie historique est appuyée sur des pièces authentiques qui dénotent une connaissance profonde de l'histoire de Nimes. Un assez grand nombre de ces pièces sont inédites et donnent par suite au mémoire une importance scientifique très-réelle. Le sujet est non-seulement très-bien traité, mais on peut dire qu'il est épuisé ; et, malgré la sobriété de la rédaction, aucun des détails de cette curieuse monographie n'a été omis ni négligé. C'est, du reste, le seul des concurrents qui ait présenté un double travail (texte et planches) ; et votre commission en a été d'autant plus satisfaite qu'il est difficile de regarder aujourd'hui une étude archéologique comme complète, si des dessins originaux ne viennent mettre en relief la discussion du texte et l'éclairer pour ainsi dire d'une lumière indispensable. L'atlas qui accompagne le mémoire a une véritable valeur archéologique et artistique. Toutes les planches en sont aussi inédites et d'une composition très-remarquable ; nous devrions les citer toutes ; nous nous bornerons à mentionner : le plan général à trois teintes (pl. II), qui permet de juger des dispositions, de l'enchevêtrement et quelquefois même de la superposition de la porte romaine, du château-fort et du couvent des Dominicains ; — une perspective de la porte d'Arles (pl. III), qui reproduit d'une manière très-pittoresque la physionomie de la ville antique et de

Digitized by Google

ses abords ; — une vue du Château-Royal au XVe siècle (pl. IV), d'un effet très-saisissant ; — et une façade géométrale de la porte d'Auguste restaurée (pl. V), qui donne une idée de l'importance de la construction romaine dont nous ne possédons aujourd'hui qu'un fragment malheureusement très-mutilé.

En résumé, la *Monographie de la porte d'Auguste ou porte d'Arles et du Château-Royal de Nimes* a été appréciée, par tous les membres de la commission, comme une œuvre d'un très-grand mérite, répondant d'une manière complète aux conditions du programme du concours et présentant une supériorité incontestable sur les travaux des autres concurrents.

L'étude sur *Saint-Roman-en-Argence* se recommande tout d'abord par des qualités brillantes. Le sujet est heureusement choisi. Saint-Roman est un des sites les plus pittoresques de la vallée du Rhône, et l'écrivain a très-bien mis en relief toute la partie descriptive de son travail. Saint-Roman, qui a été un humble ermitage aux premiers siècles de notre ère, est devenu peu à peu un monastère d'une certaine importance et qui exerçait une sorte de suprématie sur un nombre assez considérable d'églises et de prieurés ; l'abbaye était même, comme toutes les résidences monastiques du moyen âge, doublée d'une véritable forteresse ; et son histoire a été, pendant la période du XVe au XVIIe siècle, entremêlée d'épisodes militaires qui sont racontés avec un réel talent. Les chapitres sur l'archevêque Gibelin, sur

Digitized by Google

la sécularisation de l'abbaye et sur les guerres de religion présentent, entre autres, un intérêt très-soutenu. Le mémoire est très-bien composé ; la division est bonne ; le style est facile, très-imagé, peut-être un peu trop rapide. La forme domine, sans doute, mais elle n'exclut pas le mérite du fond ; et l'étude sur *Saint-Roman-en-Argence* est un travail qui trouverait très-certainement une place honorable dans les recueils modernes les plus sérieux.

L'*Histoire ecclésiastique de l'abbaye de Saint-Gilles* a été le sujet choisi par un troisième concurrent, qui y a joint, à titre de supplément, deux notices sur l'*abbaye de Psalmodi* et sur l'*abbaye de Franquevaux*. Ce travail, très-consciencieux, manque peut-être d'intérêt ; un peu de variété et d'élégance dans la forme eussent été d'autant plus nécessaires que cette histoire ne pouvait être que la succession monotone d'événements de même nature ; les vertus des abbés, les usurpations et les violences des seigneurs y sont naturellement racontées à chaque page. Toutefois, cette étude est une œuvre essentiellement recommandable ; et on ne lit pas sans profit l'histoire détaillée de la vie de S. Gilles dans la vallée du Rhône, le récit des principaux actes de tous ses successeurs, les vicissitudes de l'abbaye pendant le moyen âge, et enfin la narration fidèle de la découverte du tombeau de S. Gilles, qui a eu lieu de nos jours (1862). Une partie de ce travail mérite une mention toute particulière : c'est celle qui se rapporte à la décadence de l'abbaye sous le régime de

Digitized by Google

la commende et aux dévastations pendant les guerres religieuses. L'auteur appuie l'histoire de cette période malheureuse du monastère de pièces justificatives inédites qui donnent à son étude une véritable valeur. Les recherches auxquelles il s'est livré sont considérables; et ce mémoire, qui atteint les proportions d'un petit volume est, quoique traité à un point de vue restreint, un travail fort sérieux, très-complet en son genre, et qui sera consulté avec beaucoup de fruit par tous ceux qui voudront étudier un jour l'histoire ecclésiastique des trois abbayes qui ont illustré la région littorale de notre département pendant de longs siècles.

Votre commission a éprouvé un véritable embarras pour le classement de ces deux derniers travaux. Tous deux se distinguent, en effet, par des qualités incontestables, quoique tout à fait différentes; et elle s'est, en définitive, résolue à les placer au même rang, immédiatement après l'étude sur la porte d'Auguste, qui lui a paru, comme je l'ai dit plus haut, mériter sans discussion le premier.

Les deux autres travaux qui nous ont été soumis, une *Monographie de Domazan* et une étude sur *les Roys du Papegay à Nimes*, sont loin d'être sans mérite et occupent, après les deux précédents, une place très-honorable.

La *Monographie de Domazan* présente, au premier abord, une certaine confusion; on ne se rend pas bien compte du plan adopté par l'auteur. Le travail manque en général de critique, et la lecture

Digitized by Google

en est assez pénible. Mais, si la composition laisse un peu à désirer, il faut rendre hommage au mérite réel de l'œuvre; aucun des faits relatifs à l'histoire politique, administrative et religieuse de cette commune n'est oublié; les moindres détails archéologiques sont soigneusement notés; on y trouve une bonne description de l'église de N.-D. de Rouvière et une intéressante biographie de divers curés de cette petite paroisse; et, somme toute, le travail répond exactement aux conditions du programme, et dénote chez l'auteur un esprit de recherche et un goût des études archéologiques et historiques auxquels il est juste de rendre hommage. Ce sont les travaux de cette nature sur l'histoire locale, aussi modestes que consciencieux, qui forment les éléments de notre histoire nationale, et ceux qui se livrent ainsi à ces études désintéressées ont droit à nos remercîments et à nos félicitations.

Le *Papegay* était un oiseau en bois ou en carton que l'on plaçait au bout d'une perche pour servir de but à ceux qui disputaient le prix du tir à Nimes. Suivant une coutume très-ancienne et dont il est assez difficile de retrouver l'origine, les jeunes gens de la ville avaient l'habitude de se livrer à l'exercice du tir à l'arquebuse et à l'arbalète; et celui qui avait remporté le prix devenait le *Roy du Papegay*, royauté éphémère qui durait en général une année et expirait lorsqu'un nouveau concours permettait de proclamer un nouveau vainqueur. Le roy du Papegay choisissait ses officiers, un capitaine, un enseigne, quatre

Digitized by Google

sergents, un contrôleur, plusieurs conseillers. Il y avait un conseil de l'ordre; et l'ensemble des dignitaires et des jeunes gens inscrits pour le tir formait une véritable corporation, qui fut tour à tour encouragée ou contrariée par les autorités locales.

L'étude sur les *Roys du Papegay à Nimes* est intéressante, en ce sens qu'elle se rapporte à une des coutumes les plus originales de notre ville; mais, il faut le reconnaître, ce travail ne rentre pas d'une manière complète dans le cadre du programme que l'Académie avait proposé. L'auteur a consulté avec fruit les archives de la ville et en a extrait une foule de pièces authentiques, qui auraient peut-être mieux trouvé leur place dans des notes que dans le cours du récit. Une digression un peu longue, mais fort instructive, sur les arquebuses et les différentes manières de les tirer, accompagnée de figures explicatives, augmente la valeur historique de ce travail. Il est regrettable toutefois que les archives de la ville n'aient pu permettre à l'auteur de remonter à l'origine de l'institution du *Papegay;* c'eût été un point de notre histoire locale intéressant à préciser; et nous ne retrouvons, dans la notice qui nous est soumise, rien d'antérieur au XVIe siècle. Il est juste cependant de reconnaître que cette étude présente un intérêt tout particulier : les vicissitudes qu'a eu à supporter cette corporation, ses démêlés avec le Présidial, l'intervention royale qui en a été la conséquence, tous ces épisodes de la vie de la bourgeoisie nimoise au XVIe et au XVIIe siècles, enfouis dans les archives de la ville,

Digitized by Google

étaient presque oubliés. Ce sera le mérite de l'auteur d'avoir fait revivre ce passé, et votre commission a pensé qu'un travail de cette nature devait mériter toutes vos sympathies.

Cette courte appréciation des mémoires qui nous ont été adressés vous permettra de reconnaître, Messieurs, que le concours de 1874 a été réellement très-satisfaisant. A des titres différents, ces cinq mémoires méritent des éloges et leurs auteurs ont droit à nos remercîments.

Votre commission a cru devoir les classer dans l'ordre suivant :

1er rang : *Monographie de la porte d'Auguste.*

2e rang (ex æquo) : *Saint-Roman en Argence;* *l'Abbaye de Saint-Gilles.*

3e rang (ex æquo) : *Monographie de Domazan ;* *Les Roys du Papegay à Nimes.*

Elle a même pensé que le mérite du concours était tel qu'il convenait de créer un second prix, qui serait partagé entre les deux auteurs classés au second rang.

Le prix unique était, vous le savez, une médaille d'or de 300 francs. Votre commission verrait avec plaisir que deux médailles de 100 francs chacune soient accordées aux auteurs des deux seconds mémoires, et qu'une mention honorable soit attribuée aux deux derniers. Elle vous propose, en conséquence, d'accorder :

1° Le premier prix, soit une médaille de 300 fr., à l'auteur de la *Monographie de la porte d'Auguste ou porte d'Arles et du château royal de Nimes.*

Digitized by Google

2° Deux seconds prix ou deux médailles de 100 francs à l'auteur de *Saint-Roman-en-Argence*, et à l'auteur de *l'Abbaye de Saint-Gilles;*

3° Deux mentions honorables à l'auteur de la *Monographie de Domazan* et des *Roys du Papegay à Nimes.*

L'Académie ayant adopté les conclusions de ce rapport, les billets cachetés qui accompagnaient les mémoires ont été ouverts dans la séance du 19 juin 1875, et les récompenses proclamées dans l'ordre suivant :

A M. *François* GERMER-DURAND, architecte, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, pour sa *Monographie de la Porte d'Auguste ou Porte d'Arles et du Château royal de Nimes, accompagnée d'un album de 12 planches,* le premier prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 francs ;

A MM. *Charles* DOMERGUE, propriétaire, de Beaucaire, auteur de l'étude sur *Saint-Roman-en-Argence*, et *l'abbé* GOIFFON, archiviste du diocèse, auteur des notices sur *Saint-Gilles, Psalmody* et *Franquevaux,* deux seconds prix consistant chacun en une médaille d'or de la valeur de 100 fr. ;

A MM. *l'abbé Thomas* BLANC, curé de Domazan, auteur de la *Monographie de Domazan*, et *Albin* MICHEL, auteur de l'étude sur *les Roys du Papegay à Nimes*, deux mentions honorables.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. BENJAMIN VALZ;

par M. René DELOCHE,

membre-résidant.

MESSIEURS,

Lorsque j'ai sollicité de votre bienveillance l'honneur de rappeler devant vous la vie et les travaux de notre regretté confrère, M. Benjamin Valz, je m'étais laissé entraîner par le désir bien naturel de tenir les engagements que mon père avait contractés envers l'Académie. Je ne me doutais pas alors de la difficulté de la tâche que j'allais entreprendre, et je croyais trouver, dans les papiers de mon père, une étude assez avancée pour pouvoir, dans un délai très-court, vous présenter un travail à peu près complet. Mes prévisions sur ce point ont été déçues ; et, en présence de notes confuses, de pages les unes à

Digitized by Google

peine ébauchées, les autres rédigées plus complétement, j'ai dû me résoudre à tout reprendre dès le début, sauf à conserver pieusement dans mon texte tous les passages qui avaient reçu de mon père une forme définitive.

Je devais, du reste, trouver dans le sujet que j'avais à traiter des difficultés bien autrement sérieuses. Je savais, en effet, comme tout le monde à Nimes, que M. Benjamin Valz avait consacré sa vie à l'étude des sciences ; ma pensée se portait sur cette tour qui surmonte la maison qu'il habitait dans la rue Marguerittes, observatoire où il passait les nuits à étudier le cours des astres, et où fut découverte la planète *Nemausa* ; j'avais appris enfin qu'il était l'auteur d'un projet qui eût pu amener à Nimes, il y a cinquante ans, les eaux dont nous sommes à peine dotés. Ma surprise a été grande, quand j'ai trouvé, mêlées à ces travaux, des recherches sur les questions les plus ardues de l'astronomie et des solutions de problèmes de haute analyse, que les savants de premier ordre peuvent seuls aborder. A la vue de ces nombreux mémoires sur des sujets si difficiles à approfondir, plus difficiles encore à exposer clairement, j'ai regretté d'autant plus mon imprudente promesse; convaincu de mon insuffisance, je m'étais décidé à vous demander de me relever de mes engagements, mais j'ai été retenu par cette pensée, que je pouvais compter sur votre bienveillance, et que, si je ne vous présentais qu'une esquisse à peine ébauchée d'une vie si bien remplie, vos souvenirs combleraient facilement les lacunes de mon travail.

Digitized by Google

I.

La vie des hommes qui sont parvenus à la renommée est particulièrement intéressante dans ses commencements. On aime à savoir ce que la nature a fait pour eux, ce qu'ils doivent à l'éducation et aux circonstances, et ce qu'il leur a coûté d'efforts pour s'élever au-dessus de la foule. Tout a concouru pour inspirer à Benjamin Valz le goût des sciences et pour lui donner, avec la puissance du travail, cet esprit de suite et de méthode qui la rend féconde.

Il naquit le 27 mai 1787, aux approches de cette révolution qui, après des débuts pacifiques, finit par couvrir la France de deuil et de ruines. Son père fut une des dernières victimes de la Terreur, de ce régime sanglant qui ne pardonnait pas le modérantisme, même chez un républicain sincère. Sa mère, plongée dans la douleur, s'isola dès-lors complétement du monde, pour ne plus connaître de la vie que les devoirs qu'elle impose. Cet austère milieu était peu favorable aux élans de l'imagination, et il n'y pouvait germer que des pensées sérieuses. Aussi les facultés de réflexion et de raisonnement dont Benjamin Valz était doué furent-elles les seules à se développer, et ses dispositions, naturellement inclinées vers les connaissances positives, se prononcèrent de plus en plus dans ce sens.

Cette tendance se manifesta clairement, lorsqu'il commença ses études d'écolier. Placé; à l'âge de

Digitized by Google

treize ans, dans une pension de Lyon, il y remporta, pendant les deux années qu'il y passa, le premier prix de mathématiques. Les mêmes récompenses l'attendaient quand, rappelé de Lyon, il fut placé dans l'établissement d'enseignement public qui venait de s'ouvrir à Nimes.

L'instruction était dispensée à cette époque par ces *Écoles Centrales* que la Convention avait décrétées en 1795, pour remplacer les universités et les colléges, que la tourmente révolutionnaire avait emportés. L'enseignement qu'on y donnait ressemblait assez à ce qu'on appelle aujourd'hui l'enseignement secondaire spécial, c'est-à-dire qu'il se composait d'un peu de littérature et de beaucoup de sciences, comme si on devait être d'autant plus savant qu'on est moins lettré.

Le plan d'études était divisé en trois sections, d'une durée chacune de deux ans. Admis à douze ans dans la première section, les élèves devaient y apprendre le dessin, l'histoire naturelle, les langues anciennes et les langues vivantes. Dans la deuxième section, ils ne s'occupaient que de mathématiques, de physique et de chimie. Enfin, dans la troisième, ils recevaient des leçons de grammaire générale, de belles-lettres, d'histoire et de législation. De cette façon, à dix-huit ans, le jeune homme avait fatalement terminé son cours d'études et savait, ou était censé savoir, tout ce qui était réputé nécessaire au citoyen de la République.

Cette innovation dura peu et n'eut pas beaucoup de succès. Elle rompait trop nettement et trop brusquement avec le passé et la tradition

Digitized by Google

qui professaient pour les belles-lettres un culte un peu exclusif. La plupart de ces écoles manquèrent non-seulement d'élèves, mais de maîtres, et elles ne firent toutes que végéter jusqu'au jour où elles se fondirent dans les Lycées, créés par la loi du 1er mai 1802, et organisés définitivement dans le courant de l'année 1805. C'est, en effet, de cette époque que date cette organisation de l'enseignement universitaire, véritable retour aux pratiques du passé, enseignement qui a fait quelque honneur à la France, et peut encore, avec des modifications moins profondes qu'on ne croit, répondre aux besoins de notre époque.

L'école centrale de Nimes fut pourtant une de celles qui, sans prospérer, donnèrent quelques résultats. Elle dut ce privilége aux professeurs d'élite qui s'y rencontrèrent et qui s'appelaient Alexandre Vincens et Gergonne. Avec les leçons de l'illustre auteur des *Annales de mathématiques*, les dispositions du jeune Valz ne pouvaient que s'affermir et s'étendre. Les succès qu'il obtint dans la classe de mathématiques en donnèrent la preuve; et quand, à l'âge de dix-huit ans, en 1805, il quitta l'école centrale, son avenir était irrévocablement voué aux recherches scientifiques.

Sa mère, cependant, n'ayant pas deviné sa vocation, le destinait au commerce. Pour le former à cette profession, elle le plaça comme en apprentissage chez un négociant de Nimes. L'épreuve fut bientôt terminée. Après quelques mois d'essais peu satisfaisants, le jeune commis fut relevé de son emploi, et, faute de savoir qu'en faire, livré à ses méditations et à ses calculs. C'était proba-

Digitized by Google

blement ce qu'il désirait ; c'était à coup sûr ce qui convenait le mieux à son intelligence et à son aptitude.

A cette époque, l'attention publique était vivement excitée par les comètes, ces astres mystérieux dont la forme fantastique, l'apparition inattendue et le cours capricieux produisaient jadis tant d'effroi et de consternation. Aux terreurs superstitieuses d'autrefois avait succédé la crainte réfléchie d'une rencontre entre une comète et la terre, et on était encore sous l'impression de la vive frayeur qui, en 1773, s'était répandue à Paris et communiquée à toute la France, sur la simple annonce d'un mémoire dans lequel Lalande déterminait celles des comètes observées qui pouvaient le plus approcher de la terre.

Laplace, dans son *Exposition du système du monde,* dépeint de la manière suivante les ravages qu'occasionnerait le choc contre la terre d'une comète dont la masse serait un peu grande : « L'axe et le mouvement de rotation changés ; les mers abandonnant leur ancienne position pour se précipiter vers le nouvel équateur ; une grande partie des hommes et des animaux noyée dans ce déluge universel ou détruite par la violente secousse imprimée au globe terrestre ; des espèces entières anéanties, tous les monuments de l'industrie humaine renversés, tels sont les désastres que le choc d'une comète a dû produire, si sa masse a été comparable à celle de la terre. On voit alors pourquoi l'Océan a recouvert de hautes montagnes sur lesquelles il a laissé les marques incontestables de son séjour, on voit

Digitized by Google

comment les plantes et les animaux du Midi ont pu exister dans les climats du Nord, où l'on retrouve leurs dépouilles et leurs empreintes. Enfin, on s'explique la nouveauté du monde moral dont les monuments certains ne remontent pas au-delà de quatre mille ans. L'espèce humaine, réduite à un petit nombre d'individus et à l'état le plus déplorable, uniquement occupée pendant très-longtemps du soin de se conserver, a dû perdre entièrement le souvenir des sciences et des arts, et quand les progrès de la civilisation en ont fait sentir de nouveau les besoins, il a fallu tout recommencer, comme si les hommes eussent été placés nouvellement sur la terre ».

Ce tableau, qui ne diffère pas beaucoup du récit que fait la Bible du déluge universel, faisait penser aux meilleurs esprits ce que le grand Halley et d'autres avant lui avaient indiqué, que cette grande catastrophe historique devait être attribuée à une pareille rencontre. Cette conjecture paraissait même extrêmement probable; car s'il est vrai, comme on le dit, que la comète de Newton, qui s'est montrée en 1680, fasse sept révolutions en 4,028 ans, elle a dû apparaître en 2349 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire à la date que la chronologie assigne au déluge universel.

Les préoccupations du monde savant au sujet des comètes indiquaient à notre jeune astronome la route à suivre. Des astres qui causaient de telles préoccupations étaient un sujet d'études bien attrayant pour un jeune homme animé de l'esprit des recherches scientifiques. Benjamin Valz s'en

Digitized by Google

éprit ; dès lors, la direction de ses travaux fut déterminée et il devint astronome.

N'ayant d'abord aucun instrument à sa disposition, il commença à faire de l'astronomie à la manière des anciens Chaldéens, en suivant des yeux le cours des astres. C'est par de simples configurations géométriques qu'il détermina la marche des comètes de 1807 et de 1811. Quelques années plus tard, il possédait une des meilleures lunettes de Dollond, son observatoire était construit, et il y commençait la longue suite d'observations qu'il a faites à Nimes pendant dix-neuf ans, jusqu'en 1836, époque à laquelle il fut appelé à la direction de l'Observatoire de Marseille.

Sa première ambition fut d'appartenir à l'Académie du Gard. Il y fut admis le 20 janvier 1819, lorsque M. Tédenat, savant mathématicien et le premier recteur de l'Académie de Nimes, obtint sa mise à la retraite et quitta notre ville pour rentrer dans sa famille. Les titres du nouvel élu étaient ses premiers travaux sur les comètes. « Comment pourrais-je mieux répondre à vos vues », dit-il au début du discours de réception qu'il prononça dans la séance du 16 août 1819, « comment pourrais-je mieux répondre à vos vues qu'en vous offrant quelques aperçus sur ces astres singuliers qui, cette année encore, ont si vivement excité la curiosité publique »? Et il fait ensuite l'exposé de ce qu'on savait alors sur le retour périodique des comètes, ce qui était en effet la grande question du moment, en 1819.

Sur 122 comètes dont on avait alors calculé

Digitized by Google

la marche, il n'y en avait qu'une seule dont on pouvait prédire le retour d'une manière certaine. C'était celle de Halley, qui la vit en 1682 et détermina les éléments de son orbite. Les comparant à ceux de deux grandes comètes apparues en 1531 et en 1607, Halley conclut à l'identité des trois comètes; et, comme les intervalles entre les trois apparitions de 1531, 1607 et 1682 étaient de soixante-quinze à soixante-seize ans, il prédit une apparition nouvelle pour l'année 1757. La comète ne fut pas exacte au rendez-vous. On ne la vit ni en 1757 ni en 1758. Mais Clairaut démontra qu'elle avait dû être retardée de six cent dix-huit jours par l'attraction que les planètes Jupiter et Saturne avaient exercée sur elle, et qu'elle ne devait se montrer que vers les mois de mars ou d'avril de l'année 1759. Et, en effet, elle apparut le 12 mars de cette même année.

La comète de Halley avait été vue en 1456, en 1381, en 1305 et à des intervalles de soixante-quinze ans. En 1456, elle passa très près de la terre; sa queue occupait soixante degrés du ciel. Elle répandit alors la terreur dans toute l'Europe, déjà consternée des progrès rapides des Turcs qui venaient de renverser l'empire de Byzance. Mais ses dimensions décrurent progressivement à chaque retour, et lors de sa dernière apparition, en 1835, quoiqu'elle ait beaucoup approché de la terre, elle a passé inaperçue et n'a éveillé que l'attention des astronomes. Elle reviendra, le 18 mai 1910, ainsi qu'on l'a déjà calculé, à moins qu'elle n'ait achevé d'ici là de se fondre dans les espaces célestes qu'elle parcourt.

Digitized by Google

Peu de temps avant l'entrée de M. Valz à l'Académie du Gard, c'est-à-dire vers la fin de 1818, les calculs de Halley avaient été appliqués à une autre comète découverte à Marseille, dans la constellation de Pégase, par M. Pons, directeur de l'Observatoire. « Elle était », lisons-nous dans le discours que nous avons déjà cité, « elle était fort petite, sans queue et invisible à la vue simple. Peu d'astronomes ont pu l'observer. M. Enke, directeur adjoint de l'Observatoire de Gotha, vient de prouver qu'elle est identique avec la première des deux qui ont paru en 1805, et il a parfaitement représenté les observations de 1805 et de 1818 par une ellipse de trois ans et demi. Cette comète aurait donc dû reparaître en 1808, en 1811 et en 1815; mais sa situation dans le ciel a empêché de la voir. M. Olbers a prouvé également que les comètes de 1775 et de 1786 étaient encore la même.....

« Depuis la fameuse prédiction de Halley, en 1682, qui se vérifia en 1759, le ciel n'avait plus offert un événement pareil à celui que nous sommes à la veille de voir s'accomplir une autre fois.....

« Trois ans suffiront pour confirmer une théorie aussi intéressante ».

Cette comète, attendue en 1822, fut, cette année-là, invisible pour l'Europe. Elle ne fut reconnue qu'à Paramatta, dans la Nouvelle-Galles du Sud. Mais, en 1825, elle fut aperçue et étudiée dans tous les principaux observatoires, et M. Valz fut le premier astronome qui la détermina et constata son identité.

Digitized by Google

Le retour périodique des comètes n'a plus le même intérêt, depuis que les observations, en s'accumulant, ont montré qu'il est moins rare qu'on ne le supposait. Les catalogues dressés par les astronomes contiennent les éléments de la marche de plus de huit cents de ces astres. Un plus grand nombre a été vu à différentes époques, sans que leur marche ait été soumise au calcul; et il ne se passe pour ainsi dire pas de jours qu'on ne découvre de nouvelles comètes à l'aide des télescopes. Enfin, il en est une dizaine dont on peut prédire et vérifier le retour périodique. En 1825, la connaissance des comètes était moins avancée, et l'ardeur des astronomes à les étudier se justifiait pleinement.

M. Valz fit, vers cette époque, une remarque qui attira l'attention des savants : c'est que le diamètre de la nébulosité visible ou, en d'autres termes, de la queue se contracte rapidement, quand la comète se rapproche du soleil, et se dilate avec la même rapidité, quand elle s'en éloigne. L'Académie des sciences, frappée de ce fait singulier, mit au concours de 1832 la question suivante : « De la diminution du volume des nébulosités cométaires à mesure qu'elles s'approchent du soleil » ; c'est-à-dire qu'elle demandait l'explication des faits observés par M. Valz. Ce phénomène faisait depuis trop longtemps l'objet de ses méditations habituelles pour qu'il ne se mît pas au nombre des concurrents. Notre savant compatriote supposa l'existence d'un milieu éthéré dont la densité irait en croissant vers le soleil, et il démontra, par le calcul, que la pression exercée

Digitized by Google

par ce milieu sur les nébulosités cométaires pouvait produire la diminution du volume observé. Son mémoire fut couronné par l'Académie, et notre confrère reçut, avec la médaille d'or, le titre de membre-correspondant de l'Institut. Cette haute récompense ne voulait pas dire que l'explication donnée par M. Valz était la seule vraie, mais qu'elle rendait compte des faits et qu'elle était préférable aux théories proposées par ses concurrents.

« Et, en effet, il est bien possible, comme le dit Herschell dans son *Traité d'astronomie*, qu'il n'y ait pas d'autres expansions ou condensations de volume que celles dues à la convergence ou à la divergence de diverses paraboles décrites par chaque molécule à partir du sommet commun, ou que les apparences observées proviennent du passage des molécules situées dans les hautes régions d'une atmosphère transparente, de l'état de gaz invisible à celui de nébulosités visibles et réciproquement ».

Du moment où M. Valz eut pris place à l'Académie du Gard, il ne cessa plus de se livrer à l'étude. Le nombre de ses publications, de 1822 à 1867, époque de sa mort, est réellement inimaginable. Nous en avons compté vingt-deux dans les annales de notre compagnie, et cinquante-huit dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*. Pour en faire l'énumération complète, il faudrait compulser encore la *Correspondance astronomique du baron de Zach*, la *Bibliothèque universelle de Genève*, la *Correspondance mathématique de l'Observatoire de Bruxelles*, les *Mé-*

Digitized by Google

moires de la Société royale astronomique de Londres, ceux de l'Académie de Marseille et de la Société de statistique de cette ville, l'*Annuaire de la Société météorologique de France*, etc., etc. Parmi ces publications, on en trouverait au moins trente qui ont été très-remarquées et qui mériteraient une mention particulière.

N'attendez pas de moi, Messieurs, que je me livre à l'analyse de ces remarquables travaux : l'entreprise serait trop au-dessus de mes forces, et d'ailleurs, comment pourrais-je, en des sujets si abstraits, retenir jusqu'au bout votre attention. Je dois cependant vous arrêter un instant sur deux des communications faites par M. Valz à l'Académie des sciences, parce que vous y verrez la perspicacité vraiment remarquable de notre éminent confrère dans les choses de l'astronomie.

Ceux d'entre vous qui ne sont pas restés étrangers à ce qui se passe dans le monde des astres, n'ont certainement pas oublié qu'il y a trente ans, on constatait encore, dans la marche de la planète Uranus, des anomalies étranges et qui ne pouvaient s'expliquer avec la loi de la gravitation universelle.

Fallait-il attribuer le désaccord constaté à des observations mal faites? Personne n'y songeait sérieusement, car les écarts dépassaient de beaucoup les erreurs probables d'observation. Fallait-il, au contraire, l'attribuer à l'inexactitude de la loi de Newton? On n'aurait pas osé, car cette loi avait jusqu'à ce jour parfaitement expliqué la marche de tous les astres.

Digitized by Google

C'est alors qu'un astronome, peu connu du public jusqu'à cette époque, eut l'idée d'attribuer les anomalies constatées à l'attraction d'une planète inconnue. Renversant le problème qu'on résout habituellement en astronomie, il se proposa de déterminer les éléments d'une planète inconnue qui, conjointement avec Jupiter et Saturne, produirait la perturbation d'Uranus. Tout le monde se rappelle la vive émotion qui saisit le monde savant, lorsque M. Le Verrier annonça, en 1865, qu'il avait démontré l'existence de cette planète nouvelle et qu'elle devait à telle époque occuper telle position dans le ciel. Mais cette émotion se changea en véritable triomphe, quand M. Galle, astronome de Berlin, vit, le 23 septembre 1846, « à la place précise indiquée par le Géomètre français », la planète annoncée depuis un an et connue sous le nom de *Neptune*.

Je vous étonnerai peut-être, Messieurs, en vous disant que notre savant confrère avait, près de dix ans auparavant, pressenti l'existence de Neptune. Et pourtant, n'était-ce pas Neptune qu'avait en vue, en 1835, M. Benjamin Valz, quand il envoya à l'Académie des sciences un mémoire relatif à « l'existence probable d'une planète au-delà d'Uranus et qui se manifesterait par des perturbations dans la marche de la comète de Halley » ?

N'est-il point intéressant de constater la perspicacité scientifique de M. Valz, et n'aurions-nous pas le droit de dire qu'il a failli ravir à M. Le Verrier la gloire de sa grande découverte ?

Digitized by Google

La seconde communication sur laquelle je veux appeler votre attention est relative aux observations d'étoiles filantes faites à Nimes dans la nuit du 12 au 13 novembre 1837.

Ce sont peut-être les premières qui aient été faites suivant des méthodes scientifiques. Sur ce point encore, M. Valz devançait son époque; car ce n'est que tout récemment qu'on a soumis ces météores à des observations méthodiques.

Il paraît que les étoiles filantes se rattachent, au moins pour la plupart, à deux essaims auxquels on a donné les noms de Léonides et de Perséides, parce que leurs centres d'émission paraissent occuper, l'un la constellation du Lion et l'autre celle de Persée. L'apparition de ces deux essaims est assez régulière; vers le 10 août pour l'un et vers le 10 novembre pour l'autre, on assiste à des passages fort intéressants pour les savants, et quelquefois même pour les simples curieux. Depuis quelques années, pendant plusieurs nuits de suite, et aux époques indiquées, des hommes de bonne volonté se placent dans des observatoires improvisés pour compter les étoiles filantes et en relever la trajectoire. Parfois les brillantes voyageuses manquent au rendez-vous et la veillée est fort longue, surtout pour les astronomes amateurs que le zèle scientifique ne retient pas toujours ; mais parfois aussi les passages sont si rapides, les météores si brillants et si nombreux, qu'ébloui d'un spectacle magique dont rien ne peut donner l'idée, on oublie de tracer sur la carte céleste les trajectoires observées.

Digitized by Google

Du temps de M. Valz, ces observations régulières ne se faisaient pas encore. Il aurait applaudi, j'en suis sûr, à cette vaste organisation dont il semblait pressentir l'importance dès 1837. Mais qu'aurait-il dit, s'il avait assisté au passage inattendu du 29 novembre 1872? Ne peut-on pas supposer qu'il aurait été un des premiers à reconnaître que ces étoiles inconnues apparaissaient à la place de la comète de Biéla, qu'on attendait à cette époque et dont elles étaient peut-être les derniers débris?

Ainsi M. Benjamin Valz, à force d'étudier le ciel, avait pressenti les progrès futurs de l'astronomie. Telle est, en effet, la conséquence des études auxquelles les hommes d'élite se livrent avec passion, de développer en eux comme une prescience instinctive des découvertes futures. Or, c'était réellement de la passion que notre confrère portait dans ses études astronomiques. Nous en verrons une dernière preuve dans le soin qu'il mit à assurer la continuation de ses études dans son observatoire de Nimes.

Après avoir, pendant dix-neuf ans, passé des nuits à observer le ciel, M. Valz, en 1835, sentit le besoin de s'adjoindre un aide. Il venait, du reste, d'être appelé à la chaire d'astronomie, à la Faculté des sciences de Montpellier, poste qu'il n'occupa que peu de temps avant d'aller prendre la direction de l'observatoire de Marseille. Il choisit pour cela M. Laurent, jeune homme que ses goûts attiraient vers ce genre de travaux, et qui continua les observations régulières de son prédécesseur. Aussi pendant que, sous la direc-

Digitized by Google

tion du maître, on découvrait à Marseille les planètes *Massalia* (1852) et *Phocéa* (1853); qu'on étudiait les planètes *Polymnie* et *Circé* (1855), les planètes *Harmonia, Isis* et la *43e* (1856), son élève et successeur à Nimes, dans son observatoire particulier, reconnaissait et déterminait complétement, le 22 janvier 1858, la 51e planète à laquelle on a donné le nom de *Némausa*.

II.

Ce serait une erreur de croire que M. Benjamin Valz fût absorbé par les études astronomiques. Ses dispositions naturelles et l'éducation qu'il avait reçue avaient développé en lui les facultés du raisonnement et de la réflexion, et il se trouvait prêt à parcourir avec les mêmes succès toutes les carrières où ces facultés trouvent plus habituellement leur application. Les circonstances l'avaient fait astronome, mais il avait quelque temps failli être ingénieur; et dans le fait on peut dire que, pendant toute sa vie, il fut à la fois l'un et l'autre.

C'est ainsi qu'au début de sa carrière, en 1812, nous le voyons, pendant quatre ans, au canal d'Arles, dont il fit exécuter des tronçons considérables; c'est ainsi que nous allons le retrouver, d'abord à Nimes, puis à Marseille, auteur de projets très-sérieux et très-consciencieusement étudiés.

Ce fut en 1822 que le conseil municipal de

Digitized by Google

Nimes fit, pour la première fois, appel aux lumières de M. Valz dans une question qui relevait surtout de l'art de l'ingénieur.

Cette année a été célèbre, au moins dans nos contrées, par son extrême sécheresse. La disette fut si grande à Nimes qu'on fut obligé de charrier l'eau avec des tonneaux, non-seulement dans la ville, mais encore dans les villages voisins. Une commission fut nommée pour faire un jaugeage de la source de la Fontaine dans son état de plus grand étiage. Cette commission se composait de MM. Grangent, Simon Durant, Alphonse de Seynes et Benjamin Valz, rapporteur. Elle opéra avec une très-grande précision et d'une manière bien plus exacte que Clapiès en 1719 et en 1739, et que Maréchal en 1745. Elle fit construire un déversoir dont le produit fut reçu dans des vases exactement jaugés et mesura à part les diverses pertes. Elle trouva pour débit total 44 pouces fontainiers et 79 centièmes (1).

Mais elle fit en outre une remarque importante : c'est que, quand les eaux étaient relevées à plus de $1^{m}30$ au-dessus du pavé du Nymphée, elles cessaient complétement de couler; si, au contraire, on détruisait le barrage pour abaisser les eaux au niveau du pavé, on trouvait 83 pouces 27 centièmes (2). Frappé de ce résultat, M. Valz posa dans son rapport la question de savoir si on ne pourrait pas, en abaissant le plan d'eau à la source, en augmenter suffisamment le débit pour

(1) 597 litr. 23 par minute.
(2) 1110 litr. 29 par minute.

Digitized by Google

tous les besoins de la ville. Malheureusement, et en supposant cette induction exacte, le sol de nos rues, qui s'est tant relevé depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours, ne permettrait pas de conduire aux bornes-fontaines des eaux dont le niveau à la source serait abaissé de 1m30.

Ces premières études inspirèrent sans doute à notre savant confrère l'idée de rechercher comment il pourrait fournir à sa ville natale toute l'eau dont elle aurait besoin; car nous le trouvons prêt à figurer avec le plus grand honneur au concours ouvert en 1825 par la ville de Nimes, et à présenter un projet assez hardi pour l'époque et dont je dois vous faire connaître l'économie et les dispositions principales.

C'est une histoire fort intéressante, Messieurs, que celle des eaux de Nimes et de tous les moyens qui ont été proposés pour rendre à notre cité les eaux abondantes dont elle jouissait sous les Romains et dont l'avaient privée les malheurs des temps. Cette histoire, vous la connaissez tous. Elle vous a été racontée par un de nos confrères, M. Jules Teissier, avec une verve et un savoir que nul ne saurait égaler. Qui n'a présents à la mémoire les brochures et les articles par lesquels M. Teissier a su, pendant de longues années, retenir, sur une question si compliquée, l'attention publique, toujours si prête à se lasser?

C'est dans ces publications que nous avons appris à connaître les projets qui, depuis les Romains jusqu'à nos jours, sont venus solliciter l'attention de nos pères et la nôtre. Permettez-

Digitized by Google

moi de vous rappeler sommairement toutes les solutions qui ont été proposées.

Plusieurs ont songé à obtenir l'eau nécessaire à la ville par un meilleur emménagement de la source de la Fontaine et la captation des eaux souterraines qu'on a toujours cru très-abondantes. M. Fontanier, avocat féodiste, en 1770, espérait même trouver ainsi les moyens d'alimenter un canal de navigation de Nimes à Aiguesmortes. Telle était également, en 1774, l'idée de M. Angrave, ingénieur de la province; telle fut un instant celle des frères Blachier, qui vinrent quelques années après lui. Nous l'avons vue reproduite de nos jours et en quelque sorte mise à exécution sous nos yeux, mais dans des proportions restreintes, par M. Prunier, dont le puits, je crois, subsiste encore.

D'autres ont pensé qu'il fallait prendre l'eau au Rhône. Les premières propositions dans ce sens datent de 1561. Elles étaient à cette époque un peu prématurées. Deux siècles après, en 1750, M. Maréchal proposait de faire un canal partant de la roche de Comps et d'alimenter ainsi la ville et une voie navigable qui suivrait le cours du Vistre. C'est encore à la roche de Comps, mais avec des machines élévatoires, qu'en 1787, un ingénieur dont je n'ai pas retrouvé le nom, se proposait de prendre les eaux. En 1842, M. Ernest Dombre voulait faire un canal à pente qui partirait de Viviers et serait navigable; et la même année, se présentait une compagnie qui se chargeait de pomper, à la roche de Comps, l'eau qu'elle conduirait à Nimes. Vous le voyez,

Digitized by Google

Messieurs, la Société dite des Eaux de Nimes, qui voulait dériver le Rhône au Pouzin, M. Dumont, l'éminent et audacieux ingénieur, auteur du projet exécuté et dont la ville recueille aujourd'hui les fruits, ont eu, l'un et l'autre, de nombreux devanciers, et leurs projets n'ont été, en somme, que la résurrection de ceux que nous venons de faire connaître.

Le Gardon, qui passe si près de nous, ne pouvait non plus être oublié dans les recherches qui ont été faites pour doter Nimes des eaux nécessaires à son alimentation et à son industrie. Mais tout le territoire qui sépare Nimes de cette rivière est occupé par des collines nombreuses, au relief tourmenté, formant une chaîne dont les cols sont à un niveau relativement très-élevé et ne peuvent être franchis par un canal à pente. Les Romains, dont l'aqueduc suit pourtant sur une grande longueur la vallée du Gardon, n'avaient pas puisé dans cette rivière l'eau dont ils avaient besoin; car le niveau auquel ils voulaient arriver à Nimes ne le leur permettait pas, à moins de remonter fort loin dans la vallée. Ils s'étaient contentés des sources d'Eure, aujourd'hui en grande partie utilisées à Uzès, et dont le débit devait être de leur temps bien supérieur à ce qu'il est aujourd'hui. Mais vers la fin du XVIIe siècle, Denys Veyras avait eu l'idée de faire un canal de navigation qui aurait joint le Gardon au Vistre et aurait desservi Nimes. Un siècle plus tard les frères Blachier, qui avaient renoncé à alimenter un canal de navigation avec la source de la Fontaine, remontèrent la vallée du Gardon et

Digitized by Google

indiquèrent la possibilité de prendre les eaux au moulin de Calvière, à Boucoiran. Cette idée frappa les Etats-généraux de Languedoc, qui chargèrent leur ingénieur, M. Delille, de l'examiner en détail. Mais cet ingénieur s'empara du projet Blachier et le présenta sous son nom après l'avoir à peine remanié. A peu près à la même époque, Delon proposa de restaurer l'aqueduc romain, depuis le Pont du Gard jusqu'à Nimes, et de puiser les eaux du Gardon au droit même du Pont du Gard. Cependant, malgré le concours ouvert par l'Académie du Gard, malgré la promesse de subvention de Mgr de Balore, la question ne progressait pas; car l'administration municipale hésitait toujours entre toutes les solutions proposées et qui avaient chacune leurs partisans convaincus. D'ailleurs, les troubles de la Révolution et les guerres continuelles de l'Empire avaient détourné les Nimois de leur préoccupation constante. Mais, quand la paix et la prospérité furent rendues au pays, l'esprit d'entreprise se développa de nouveau, et de nouveau on songea au Gardon. Ainsi, en 1822, MM. Despuech et Durand proposaient de faire un canal navigable d'Alais à Aiguesmortes passant par Nimes ou près de Nimes et alimenté par le Gardon. En 1825, M. Benjamin Valz présentait le projet que nous examinerons tout à l'heure; en 1832, M. Talabot, que notre compagnie s'honore de compter parmi ses membres, avait l'idée de combiner les ouvrages du chemin de fer d'Alais, alors à l'étude, de manière à conduire à Nimes les eaux dont elle avait besoin. En 1838, M. Perrier, qui est devenu

Digitized by Google

depuis inspecteur général et président du Conseil des ponts et chaussées, modifiait et améliorait les propositions de M. Valz. En 1842, commencèrent les nombreuses et intéressantes études de M. Jules Teissier, qui avaient toutes pour point commun la restauration de l'aqueduc romain, et dont l'une, un peu modifiée, constitue le projet de notre confrère, M. l'ingénieur Ch. Dombre. Enfin, à des époques diverses, MM. Bouchet aîné, Delachaize et Sigaud, Peyret-Lallier, demandaient encore au Gardon les eaux dont notre ville avait tant besoin.

Pour que ce rapide résumé de l'histoire des eaux de Nimes soit complet, je ne dois pas oublier que M. Thouvenot, en 1868, voulait nous amener les eaux de l'Ardèche. Seul entre tous ceux de notre époque, le projet de cet ingénieur a constitué une idée neuve et originale, puisque toutes les autres avaient depuis longtemps, et à différentes reprises, fait l'objet de propositions nombreuses et variées.

Vous ne me demandez pas, Messieurs, de comparer entre elles ces diverses études et de vous faire connaître mon sentiment sur chacune d'elles. Ce serait sortir de notre compétence, et quel intérêt d'ailleurs présenterait cet examen retrospectif en présence du fait accompli ? D'ailleurs, il me tarde de revenir à M. Benjamin Valz et à son mémoire, dont on comprendra beaucoup mieux l'économie et le mérite, après l'énumération complète des divers projets qui l'ont précédé et de ceux qui l'ont suivi.

M. Valz, qui pour ce travail s'était associé un

Digitized by Google

de ses confrères de l'Académie, M. Fauquier, capitaine du génie, commence par déclarer qu'il faut à Nimes 800 pouces fontainiers (1) ; puis il fait observer qu'on peut obtenir les eaux, soit en les élevant par des machines, soit en les conduisant par la pente ; enfin les machines peuvent être mues, soit par l'eau, soit par la vapeur. Mais il observe en commençant que, pour élever 200 pouces seulement à 300 pieds, il faut un débit de 30,000 pouces agissant par une chute de 5 pieds, et il en conclut qu'il n'est guère possible d'avoir la force nécessaire à un moteur hydraulique. Quant aux moteurs à vapeur, ils dépensent 40,000 fr. par an, rien que pour élever 300 pouces, non compris (bien entendu) l'intérêt et l'amortissement du capital, et M. Valz trouve cette dépense excessive. Il rejette donc, d'une manière absolue, les machines à vapeur comme trop coûteuses, et les machines hydrauliques comme irréalisables. Enfin, on doit encore, suivant lui, éviter les aqueducs sur voûtes, parce que ce sont des ouvrages *trop hardis*, ce que démontre la destruction de tous ceux qui ont été construits jusqu'à ce jour. M. Valz est ainsi conduit à adopter un canal à pente, et dès lors il ne peut hésiter qu'entre les eaux de la fontaine d'Eure, celles du Rhône et celles du Gardon.

Il écarte tout d'abord la fontaine d'Eure. Cette source est une propriété privée ; pour la conduire à l'aqueduc romain restauré à cet effet, il faudrait reconstruire encore 2,000 mètres d'aqueducs sur

(1) 185 litres par seconde.

Digitized by Google

arcades, ce qui serait une forte dépense. Si aux arcades on substitue des siphons, on n'aura plus que de petits volumes d'eau ; enfin, les eaux de la fontaine d'Eure sont impropres à la teinture. Les eaux du Rhône sont sans contredit bien meilleures; mais, comme ce fleuve n'a qu'une pente de $0^{m},60$ par kilomètre, il faudrait remonter à 150 kilomètres, soit au-delà de Viviers, pour arriver à Nimes à la hauteur reconnue nécessaire. Il ne reste donc de possible, aux yeux de M. Valz, qu'une dérivation du Gardon.

Or, en amont du pont de Ners, à l'extrémité supérieure du canal de M. de Calvières, les eaux du Gardon se perdent pour ne reparaître que beaucoup plus bas, dans des gorges où on ne peut les utiliser. On peut aisément les dériver dans cette région où elles se perdent, sans susciter les réclamations des riverains. Si on place la prise d'eau plus en amont, pour essayer de passer dans la vallée du Vidourle, et de là dans celle du Vistre, en contournant les côteaux, on augmente considérablement la longueur du parcours ; on est obligé d'adosser le canal à des terrains crevassés qu'il faut revêtir de maçonneries ; enfin, on ne peut disposer que d'un moindre volume d'eau tout en s'exposant à des réclamations plus nombreuses de la part des usagers inférieurs. Si, au contraire, on suit la vallée même du Gardon, pour rejoindre l'aqueduc romain, on a à franchir des gorges profondes par des ouvrages très-coûteux, et difficiles à établir dans un sol si escarpé.

M. Valz se trouve ainsi conduit à préférer un tracé intermédiaire, qui, partant du dernier mou-

Digitized by Google

lin de Calvières et passant près du moulin de Nozières, ira longer les côteaux au-dessus de Sauzet et de Saint-Geniès, et contourner les collines de la Rouvière. En remontant alors la vallée de la Braüne, on n'aura, pour atteindre Nimes, qu'à faire un percé de 13,000 mètres au-dessous de Vallongue, de Vallonguette, du mas de Granon et du Cadereau. Le canal construit suivant ce tracé n'aura qu'une longueur de 23,438^{m}. Sa pente totale sera de 15^{m}047.

MM. Valz et Fauquier ne se dissimulèrent pas que le point délicat de leur projet était la construction de ce percé de 13 kilomètres, malgré les puits intermédiaires qu'on pouvait creuser, et ils s'attachèrent à démontrer que cet ouvrage ne présentait aucune impossibilité technique. Ils citèrent, du reste, l'exemple des galeries pratiquées dans les mines de Himmelfürst et dans celles du Hartz.

Ce projet, quoique généralement bien accueilli, souleva cependant bien des contradictions. Pour les combattre, M. Valz et son collègue publièrent, en 1832, deux nouveaux mémoires. Ils s'attaquèrent surtout au projet de M. Talabot, qui, disaient-ils, était lié à l'exécution d'un chemin de fer de 80 kilomètres de longueur, *le plus long connu*, qui comportait deux tunnels, un pont de six arches de 16 mètres d'ouverture chacune, tous ouvrages d'une exécution difficile, d'une solidité douteuse et d'une dépense exagérée. Ils produisirent enfin, comme pièces justificatives, de nombreux rapports faits par des hommes d'une compétence incontestable, et tendant tous à établir la possibilité de cette galerie de 13 kilomètres de longueur.

Digitized by Google

Aujourd'hui, Messieurs, que les progrès dans l'art de la construction nous ont habitués à des tunnels gigantesques, tels que ceux du Mont-Cenis et du Saint-Gothard, nous sommes tentés de sourire de toutes ces discussions et de toutes ces craintes. Notre pensée se reporte involontairement au projet de tunnel sous le Pas-de-Calais, dont la possibilité a été suffisamment justifiée aux yeux des gens compétents pour obtenir de la part des gouvernements intéressés des faveurs officielles. Nous savons par conséquent que, *au point de vue technique*, les impossibilités absolues sont fort rares et qu'on n'est limité que par le chiffre de la dépense. Mais il faut juger les hommes et les choses dans leur temps ; et dès lors nous n'hésitons pas à reconnaître, dans le projet de M. Benjamin Valz, des idées neuves, originales, hardies et consciencieusement étudiées. C'est ce qui explique la faveur avec laquelle il fut accueilli par le conseil municipal, qui accorda un prix à son auteur et des fonds pour faire des essais de forage de puits. Vous savez, Messieurs, comment, en présence des nombreux projets que vit éclore cette époque, l'administration de la ville n'osa pas prendre une décision définitive.

En quittant Nimes, M. Valz n'eut garde de se désintéresser de la question des eaux. En 1840, il donna lecture à l'Académie du Gard d'une notice sur l'aqueduc romain. Il y établit deux points; le premier que la branche principale, dont le tracé était resté jusqu'alors incertain, présentait un percé de 300 mètres sous la butte des moulins à vent; le second, qu'il existait, comme il l'avait

Digitized by Google

lui-même indiqué en 1827, une branche secondaire allant de Nimes à Marguerittes, distincte de la première, et que Delon n'aurait pas regardée comme faisant partie du canal principal, s'il avait observé que sa pente était en sens inverse de ce qu'il faut pour conduire les eaux à Nimes.

Plus tard, M. Valz, toujours préoccupé de cette question des eaux de Nimes, remarqua que l'aqueduc romain présente, de Sernhac à Nimes, une pente quadruple de celle qui existe entre le Pont-du-Gard et Lafoux. Il affirma alors que les Romains ne faisaient rien sans motif, et que cette pente avait été ainsi accrue parce que le débit du canal devait être augmenté par une prise pratiquée dans l'étang de Laugnac. A la suite de ces études, il indiqua la possibilité de conduire à Nimes les eaux qui, par voie de drainage, pénètrent dans l'aqueduc romain.

Serait-ce suffisant, Messieurs, pour justifier le titre d'ingénieur, que je me suis plu à donner à M. Valz, d'avoir fait ces découvertes sur l'aqueduc romain, ou même d'avoir eu l'idée d'un canal à pente pour conduire à Nimes l'eau du Gardon ? Non, sans doute, puisque nous savons que des archéologues, des banquiers, des avocats ont eu le même mérite.

L'idée première, tout le monde en effet peut l'avoir; ce qui constitue l'ingénieur, c'est la présentation d'un projet bien étudié, se tenant dans toutes ses parties et d'une exécution certaine. Or, ces qualités se remarquent à un haut degré dans le travail de M. Valz. Nous allons, du reste, les retrouver encore dans un projet présenté en 1838,

Digitized by Google

pour l'établissement à Marseille de docks et de nouveaux ports. Certes, Messieurs, je n'hésite pas à le déclarer, si on voulait juger ce nouveau projet de notre confrère d'après tout ce que nous avons vu et appris depuis quarante ans, on le trouverait un peu insuffisant. Mais savait-on, en 1838, quelle influence exercerait sur le commerce l'ouverture des lignes de chemins de fer? Avait-on l'idée qu'on pût jamais percer l'isthme de Suez et mettre ainsi l'extrême Orient à quelques jours à peine de la France? Et comment s'étonner alors des proportions restreintes que M. Valz propose de donner aux ports de Marseille? Remarquez cependant, Messieurs, que d'idées justes dans ce projet sommaire! Le port nouveau sera dans l'anse de la Joliette, des docks s'élèveront le long des quais, et ces docks seront en communication avec le chemin de fer de Lyon à Marseille. Le tout sera construit par une compagnie qui se remboursera en percevant des taxes sur les marchandises entreposées. Tout ce projet est très-pratique; discuté et étudié dans tous ses détails, comme peuvent seuls le faire les gens qui connaissent à fond le métier ou qui ont toutes les aptitudes nécessaires pour le connaître.

Ces études, ces projets, malgré leurs qualités réelles, n'étaient pour M. Valz qu'une distraction à ses travaux astronomiques. C'était à ceux-ci qu'il revenait toujours avec une prédilection marquée. Les comètes, les planètes, les appareils astronomiques, les méthodes d'observation, les sciences mathématiques, auxquelles les astronomes ont si

Digitized by Google

souvent recours, finirent par absorber tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions de directeur de l'observatoire. C'est au milieu de ces occupations sérieuses, continuées même après sa mise à la retraite, que la mort vint le prendre, le 22 avril 1867. Il avait vécu près de quatre-vingts ans, dont soixante au moins avaient été consacrés au culte exclusif de la science.

Une de ses dernières pensées fut pour sa ville natale; car il recommanda à sa fille, Mme Alphonse Dumas, qui a pieusement déféré à ce désir, de donner à la Bibliothèque de Nimes tous les ouvrages scientifiques qu'il possédait et dont le nombre dépassait 11,000.

J'ai essayé, dans ce qui précède, de donner une idée générale de cette vie si bien remplie. C'est à votre mémoire, Messieurs, aux souvenirs que M. Valz a laissés parmi vous, que je fais appel pour combler les nombreuses lacunes de mon travail. S'il m'a fallu votre bienveillance pour retenir votre attention sur des sujets scientifiques, que d'autres que moi auraient su rendre intéressants, il me la faut encore pour toutes les choses que j'ai omises et que quelques-uns d'entre vous auraient peut-être voulu voir rappeler ici. Il n'est que trop vrai que le panégyriste n'était à la hauteur ni de son sujet ni de son auditoire; mais, vous lui tiendrez compte de sa bonne volonté, comme il a lui-même compté sur votre indulgence.

Et d'ailleurs, la vie de M. Valz n'offre-t-elle pas par elle-même un charme tout particulier ? Cette

Digitized by Google

vocation qui s'impose, ce labeur continu de soixante années, cette grande fécondité scientifique, sont fort intéressants à connaître, utiles à méditer, et démontrent, à mon sens, tout ce que peuvent l'amour du travail et le dévouement à la science. Grande leçon, Messieurs, pour la génération actuelle ! Aujourd'hui, on travaille encore, mais on travaille sans affection et sans ardeur. On se soumet, d'un cœur plus ou moins résigné, à cette nécessité de notre condition mortelle ; mais on ne l'accepte pas comme une source réelle de jouissances intérieures et de satisfactions profondes. Quant à la science, on ne l'aime plus. On en fait tout juste assez pour les examens qui ouvrent les carrières libérales ; mais, ces examens passés, on se hâte d'oublier le peu qu'on a appris pour les subir.

La vie de M. Valz tout entière proteste contre une pareille conduite ; et, si je voulais l'apprécier en quelques mots, j'emprunterais à Augustin Thierry ce que cet historien a dit de lui-même : « Si, comme je me plais à le croire, l'intérêt de la science est compté au nombre des grands intérêts nationaux, j'ai donné à mon pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille ; quelle que soit la destinée de mes travaux, cet exemple, je l'espère, ne sera point perdu. Je voudrais qu'il servît à combattre l'affaissement moral qui est la maladie de la génération actuelle..... Avec l'étude, on traverse les mauvais jours sans en sentir le poids, on se fait à soi-même sa destinée, on use noblement sa vie. Voilà ce que j'ai fait et ce que je ferais encore ; si j'avais à

Digitized by Google

recommencer ma route, je prendrais celle qui m'a conduit où je suis. Aveugle, et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage qui, de ma part, ne sera pas suspect : Il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même, c'est le dévouement à la science ».

Digitized by Google

NOTICE

sur le docteur

AUGUSTIN PLEINDOUX;

par M. le doct. Albert PUECH,

membre-résidant.

Malgré la continuité de leurs efforts, la persévérance de leurs labeurs, les médecins ne laissent pas trace de leur passage ici-bas. Le caractère privé de leurs actes, les circonstances délicates, ou tout au moins ennuyeuses, dans lesquelles leur intervention est réclamée, les condamnent à une extrême réserve, voire même au silence, et les obligent à dérober au public les plus beaux de leurs titres ; aussi, quand, par la force des choses, leur vie entremêlée de succès et de revers atteint son terme, ils meurent tout entiers.

Il y a pourtant des exceptions.

A certaines époques apparaissent des hommes

Digitized by Google

qui, servis à la fois et par les circonstances et par leurs talents, dépassent vite leurs émules, conquièrent sans partage la faveur publique, et méritent de voir leur nom inscrit dans l'histoire scientifique du temps.

M. Pleindoux est du nombre de ces privilégiés.

S'il a dû à des circonstances particulières d'être chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu à un âge où l'on quitte à peine les bancs de la Faculté, ses qualités lui ont fait acquérir une fortune rapide, tandis que ses efforts journaliers le maintenaient au premier rang. Pendant le demi-siècle qu'il a été placé à la tête de notre hôpital, la chirurgie a marché; mais, marchant avec elle, il s'est tenu au courant de ses progrès, et n'a jamais déchu dans l'estime de ses concitoyens.

Le soin de retracer sa vie m'a été confié, en vertu d'un pieux usage, par l'Académie : l'honneur de ce mandat ne saurait me faire oublier les difficultés de l'entreprise; aussi, pour la mener à bonne fin, ai-je eu besoin, Messieurs, de compter sur toute votre indulgence (A).

I

Augustin Pleindoux est né, le 11 frimaire de l'an IV (2 décembre 1795), à Barbentane, bourg situé dans l'arrondissement d'Arles, au confluent de la Durance et du Rhône. Son grand-père maternel, Claude Mourret, y pratiquait la chirurgie avant d'être nommé juge au tribunal de première instance de Tarascon; quant à son père, Alexandre

Digitized by Google

Pleindoux, il n'avait alors d'autre privilége que celui de ses vingt ans.

Avec la naissance de ce fils, qui devait être plus tard son orgueil, commença pour le jeune chef de famille une vie nouvelle. Il rompit avec son passé de désœuvrement et s'occupa sérieusement d'acquérir une position. Il n'en trouva pas de plus belle que celle de son beau-père, et guidé par ses conseils, éclairé de ses exemples, inspiré par la méditation des livres de sa bibliothèque, il s'improvisa chirurgien.

La Révolution, qui n'avait rien respecté, pas même les inoffensives Facultés de médecine, permettait cette licence, et plût à Dieu qu'elle n'en eût pas autorisé d'autres ! Au reste, le jeune chirurgien faisait tous ses efforts pour se concilier l'estime de ses compatriotes ; et quand le retour de l'ordre mit fin à ce qu'on a appelé l'anarchie de la médecine, il ne fut pas des derniers à régulariser sa situation forcément anormale. Le nouveau docteur continua à pratiquer à Beaucaire ; mais, après quelques années, trouvant ce théâtre trop restreint, et désireux de compléter l'éducation de ses fils, il vint s'établir dans notre ville. En 1810, il se partageait avec mon grand-oncle, le docteur Louis Montagnon, le service du bureau de bienfaisance, et était, à s'en référer à l'*Annuaire du Gard* de l'époque, plus spécialement chargé des cas chirurgicaux. C'était en quelque sorte un trait d'union entre le passé et le présent. Tous les renseignements s'accordent à le représenter comme un praticien infatigable, très-compatissant aux souffrances des malheureux, et ayant tout sacrifié

Digitized by Google

pour l'éducation de ses enfants. Propagateur zélé de la pratique de la vaccine, qu'il avait introduite à Beaucaire, il a beaucoup écrit ; mais sa plus belle œuvre est sans contredit son fils aîné (B).

L'éducation de ce fils fut son œuvre de prédilection, celle à laquelle il consacra tous ses soins, et c'est aussi celle qui assurera son souvenir.

L'enfant ne voulut pas d'autre maître, et quand, après avoir fait ses humanités et avoir obtenu le grade de bachelier ès-lettres, il dut s'éloigner de son mentor, il continua à réclamer ses conseils.

L'Ecole de médecine de Montpellier était alors dans tout l'éclat de sa gloire et poursuivait le cours de ses travaux pacifiques au milieu de la guerre et des troubles politiques amenés par la chute de l'Empire, les Cent-Jours, la première et la seconde Restauration. La jeunesse d'alors était trop française pour rester témoin impassible de ces divers changements ; mais du moins elle ne désertait pas les cours et ne se réunissait pas tumultueusement dans les clubs, comme nous l'avons vu trop souvent de nos jours. Elle aimait assurément la liberté, mais elle ne la confondait point avec la licence. Comprenant le prix du travail et la valeur du temps, elle ne délaissait ni l'amphithéâtre, ni l'hôpital, ni la bibliothèque ; et, dans sa hâte de s'instruire, elle oubliait ses préoccupations patriotiques pour se presser en foule autour de la chaire des professeurs.

Fils d'un père libéral, M. Pleindoux ne restait pas absolument étranger aux émotions de la jeunesse au milieu de laquelle il vivait ; mais, fils d'un père travailleur, il eut à cœur de se distinguer

Digitized by Google

surtout par son assiduité aux leçons et la constance de son labeur quotidien. Pénétré de l'importance des études anatomiques et du rôle prépondérant qu'elles jouent dans la pratique de la médecine, il venait le premier à la salle de dissection et était le dernier à la quitter. Cette conduite eut sa récompense : dans l'année 1814, il était nommé premier élève de l'école pratique d'anatomie et d'opérations chirurgicales, et, à l'expiration de l'année 1815, il était désigné pour suppléer l'aide anatomiste.

Ces études préliminaires étaient une excellente préparation à la pratique ; aussi quand il eut acquis l'habileté manuelle que donnent les dissections cadavériques, l'Hôtel-Dieu Saint-Eloi devint son séjour de prédilection. Il trouvait auprès des malades l'occasion d'appliquer ses notions théoriques ; il s'y exerçait à reconnaître l'organe souffrant et y acquérait une telle habileté qu'en 1817 il était nommé chef de clinique médicale. Cette position, une des plus importantes à laquelle puisse être appelé l'étudiant, avait, entre autres avantages, celui de le familiariser avec la pratique des grands médecins qui se partageaient les salles de l'Hôtel-Dieu : obligé de faire l'examen préalable du malade, de soumettre son diagnostic au chef de service, il devenait son collaborateur intime et se préparait des succès pour l'avenir.

La part qu'il prenait au service médical, quelque importante qu'elle fût, n'absorbait pas tout son temps et, à l'occasion, il savait se dérober aux exigences de sa position pour venir assister aux opérations de Delpech. Sous un tel maître, il se

Digitized by Google

prenait d'enthousiasme pour la chirurgie et appelait de tous ses vœux le moment où il pourrait marcher sur les traces du grand chirurgien.

Grâce à la sollicitude paternelle, ce moment si désiré ne tarda pas à arriver. Non content de parler de son fils, d'entretenir ses amis de ses espérances, d'exalter les succès de l'étudiant, le père s'ingénia à lui procurer des occasions de briller aux yeux du public. Ainsi que cela a été dit ailleurs (1), les circonstances étaient on ne peut plus favorables à ce dessein. Aussi, le jeune chef de clinique médicale faisait-il de fréquentes excursions à Nimes pour y montrer son habileté chirurgicale. Les vacances scolaires étaient surtout utilisées à cette fin, et une presse bienveillante enregistrait le souvenir de ces débuts précoces. Tel jour, il extirpait un sein cancéreux ; tel autre, il pratiquait la taille, etc., etc. Bref, grâce à la complaisance paternelle, l'étudiant n'en était plus à faire ses preuves, quand arriva le moment de soutenir sa thèse (C).

Cette dissertation nous le montre sous un jour tout nouveau. Au lieu d'y exposer ses vues personnelles sur un point circonscrit de pathologie ou d'y raconter quelques-uns des faits qu'il avait recueillis pendant son clinicat, il s'y livre à des considérations générales sur la philosophie expérimentale, sur les qualités du médecin observateur et sur les objets qui doivent entrer dans la rédaction d'une observation. Enfin, en terminant, il étudie l'analyse, l'analogie et l'induction,

(1) *Notice sur le docteur C. Fontaine.*

Digitized by Google

l'exclusion, les abstractions médicales et la philosophie hippocratique.

Guidé par Caizergues dans ses premières lectures, ainsi que cela ressort d'une note placée au bas de la page 29, l'auteur a subi l'influence du futur professeur ; il a esquissé à grands traits l'histoire des qualités qui distinguent l'observateur éminent, ainsi que l'histoire des méthodes qu'il doit mettre à contribution dans le cours de sa vie. On le voit, le thème n'a rien de neuf, et il a été naturellement agité à toutes les époques. Néanmoins, par la façon dont il est traité, par la manière dont il a été conçu, il n'est pas dépourvu d'un certain intérêt. Conformément au goût du jour, l'érudition y a une part exclusive, et les citations, les noms propres s'y succèdent avec une monotonie un peu fatigante, peut-être. Certes, la modestie est une précieuse qualité, mais il ne faut point en abuser. Le mot de Pascal sur le *moi* y est trop pris à la lettre ; l'auteur se dérobe à chaque instant ; sa personnalité, qui devait être plus tard si entière et si nettement accusée, est complétement effacée et s'y révèle tout au plus par un court commentaire dont voici le plus curieux spécimen :

« L'adresse n'est pas seule liée à une grande perfection dans les sens et à une sensibilité exquise ; ces deux qualités produisent encore ce qu'on entend ordinairement par *instinct*, par *tact* médical, c'est-à-dire ce merveilleux pouvoir de juger sûrement de la nature d'une maladie à l'aide de sensations que l'on ne saurait exprimer. Ce tact médical caractérise les grands praticiens ;

Digitized by Google

il leur donne une foule de connaissances non traditionnelles, ce qui fait que leur mort n'est que trop souvent une perte irréparable (1) ».

Cet essai est incontestablement l'œuvre de l'étudiant : s'il témoigne de l'excellence de ses études théoriques, il ne décèle nulle part les qualités maîtresses du futur chirurgien de l'Hôtel-Dieu (D).

II.

Le diplôme de docteur en médecine impose plus de devoirs qu'il ne donne de droits ; car le seul privilége qu'il confère est dans son exercice subordonné au choix du public. Aussi, la joie causée par la fin de longues et pénibles études est-elle pour le titulaire atténuée par les incertitudes de l'avenir. Ces préoccupations qui achèvent de dissiper les riantes illusions de l'adolescent, furent épargnées en partie au jeune docteur. Moins de deux semaines après la soutenance de sa thèse, il trouvait, dans la fille d'un pharmacien de notre ville, Mlle Moustardier, la compagne de sa vie, et, dans sa nomination comme chirurgien du Bureau de bienfaisance en remplacement de son père, le commencement d'une clientèle (E). Si la première circonstance assurait le présent, la seconde préparait l'avenir et était un acheminement vers une position plus élevée.

L'emploi, quoique assurément des plus mo-

(1) Page 22.

Digitized by Google

destes, — il était alors gratuit, — n'en était pas moins sérieusement sollicité. De même que l'avocat recherche à ses débuts les plaidoiries d'office, de même le médecin, dans des conditions identiques, recherche des malades qui lui confient le soin de leur guérison. L'un et l'autre trouvent, dans cette œuvre de charité, une récompense à leurs efforts; tous les deux peuvent à la rigueur arriver à la popularité, mais l'un y parvient plus rapidement que l'autre.

La raison de cette différence est dans la nature des services et dans la dissemblance des tempéraments. Le pauvre a rarement des procès et fréquemment des maladies; sa reconnaissance est bruyante, expansive; elle éclate comme une traînée de poudre et se propage de proche en proche. La santé est son seul bien, et celui qui le lui a rendu est pour lui le héros du jour. Son esprit ne connaît pas le doute, ne discute pas l'appréciation du voisin, et son admiration est acquise sans réserve à celui qui, par une intervention opportune, a arraché à la mort un de ses parents ou même une de ses connaissances.

M. Pleindoux obtint vite auprès des classes laborieuses une popularité de bon aloi. La justesse de son diagnostic, le succès de ses premières opérations non moins que l'aménité de ses manières, la simplicité de son langage, familier sans bassesse et imagé sans trivialité, le firent distinguer parmi ses confrères. Aussi, quand, par la mort de M. Canonge, la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu devint vacante, il fut, sans la moindre hésitation, appelé à ce poste de confiance. L'admi-

Digitized by Google

nistration d'alors (F), ne fut pas arrêtée par la considération de son âge, — il avait un peu moins de vingt-huit ans ; — elle pensa avec juste raison que celui qui, pendant cinq années consécutives, avait prodigué ses soins aux malheureux s'était acquis des titres suffisants à la faveur dont il était l'objet.

Ce ne fut pas la seule marque de confiance qui lui fut donnée à cette époque ; il en reçut une autre qui avait un prix au moins égal. En le nommant membre du jury médical, en le chargeant de visiter les officines de pharmaciens, et d'examiner annuellement les candidats au titre d'officier de santé, on rendait hommage à son savoir, et l'on témoignait, sous une autre forme, de l'estime qui était généralement accordée à ses connaissances.

Quelques années plus tard, une douloureuse circonstance lui fournit l'occasion de donner à ses concitoyens la mesure de son dévouement. Après de terribles étapes, le choléra, jusqu'alors inconnu à la France, venait de faire son apparition dans notre pays, et semant les victimes sur son passage répandait partout le deuil et la terreur. Pour compléter ses notions sur ce fléau, plus terrible que la peste du moyen âge, M. Pleindoux n'hésita pas à aller l'observer sur les lieux où il semblait avoir élu domicile. C'est dans ce dessein qu'il se rendit à Paris, en avril 1832, et passa au sein des hôpitaux quatre semaines à en étudier les diverses évolutions. Cet acte d'abnégation personnelle ne laissa pas indifférents ses concitoyens : à son retour, ils lui firent une ovation qui dut le dédom-

Digitized by Google

mager et de ses sacrifices pécuniaires et des dangers auxquels il s'était volontairement exposé (G).

A la sollicitation de ses amis, il fit plus encore ; il consigna, dans une lettre publiée par fragments, le résultat de ses observations particulières. Le document, quoique écrit au courant de la plume, fait honneur à la perspicacité du médecin. A défaut de spécifique assuré, des conseils excellents y sont donnés, et l'importance de la période prodromique et surtout — qu'on me pardonne l'expression technique — de la diarrhée prémonitoire y est mise en relief dans les termes les plus explicites (H).

L'apparition du choléra à Nimes lui donna la triste occasion d'appliquer à ses concitoyens les connaissances qu'il avait acquises sur cette maladie. Membre du conseil municipal de la cité (I) — il avait été nommé en 1831, — il proposa des mesures hygiéniques et en recommanda l'urgente exécution ; médecin, il fit des prodiges d'activité et se multiplia. Sa clientèle, déjà considérable, s'était accrue de tous ceux qui avaient foi en ses lumières, et ils étaient tellement nombreux que, malgré sa robuste constitution, il eut peine à suffire à leurs exigences. L'abnégation du citoyen et le dévouement du médecin furent un peu plus tard récompensés par la décoration de la Légion d'honneur.

Nommé membre résidant de notre Académie (J), il lut, dans la séance du 14 mars 1840, un mémoire sur l'*Hygiène de l'enfance*. Ce mémoire nous est connu par l'analyse qu'en ont donnée les comptes rendus. Mais il porte un tel cachet d'ori-

Digitized by Google

ginalité qu'on a lieu de regretter qu'il n'ait pas reçu une plus grande publicité.

Après avoir reconnu que rien ne démontre mieux l'existence d'un pouvoir suprême que les phénomènes présidant aux mystères de la génération et de la vie, il fait remarquer que l'homme, en conséquence de son développement plus élevé, présente, proportionnellement à sa taille, une vie intra-utérine beaucoup plus longue que celle de tous les autres animaux. Il entre aussi dans des détails tendant à démontrer l'amour puissant qu'éprouve la mère pour son enfant, même avant sa naissance. Les animaux eux-mêmes peuvent être cités en témoignage. Une chienne, qu'il avait ouverte avant l'époque de la parturition, se traîna mourante vers ses petits, les accabla de caresses et ne parut ressentir des douleurs que lorsque les objets de sa tendresse lui eurent été enlevés. Quand on coupe une fourmi en deux, la moitié antérieure continue à traîner les chrysalides en un lieu sûr. Les hirondelles se précipitent dans un édifice enflammé pour sauver leurs petits. « Ces faits, écrit-il, prouvent que, dans toutes les espèces, comme dans la nôtre, la mère a pour son produit un attachement indicible. C'est par lui que les parents sortent du cadre mesquin de l'individualité, pour s'élever à une existence tout entière d'abnégation, et qu'ils deviennent, pour ainsi dire, les vrais curateurs de l'humanité. Il y a tant de bonheur dans la vie de famille, tant de joie dans les soins qu'on y donne aux enfants, tant d'enchantement à voir grandir leur intelligence, à recevoir les premiers témoignages de leur

Digitized by Google

reconnaissance, qu'il y a bien évidemment, dans les liens indissolubles qui unissent les parents aux enfants, un but général de conservation. En se croyant l'organe de la Providence, qui nous a donné une espèce d'éternité dans la faculté de se reproduire, l'homme acquiert toute la conscience de sa dignité, et il ne peut qu'éprouver un vif sentiment religieux en observant qu'il y a bien des choses qui resteront probablement à jamais cachées sous le voile mystérieux de la génération ».

Après ces considérations, il traite de l'éducation qui, loin d'être abandonnée au hasard ou au caprice, doit être dirigée par la raison et conformément aux exigences de l'organisation propre à l'individu qui en est l'objet. La volonté exerce une influence puissante sur les produits même de l'organisation pour les plier aux besoins de l'individu. Dans l'acte de l'allaitement, il suffit que la mère pense à son enfant pour que les mamelles se congestionnent et sécrètent du lait.

Gâté par les préjugés, l'homme se montre trop souvent sourd aux cris de la nature, et au lieu d'être un modèle d'amour, il devient un exemple de barbarie ; témoins les Chinois qui, de nos jours, exposent ou détruisent leurs enfants ; témoins les Spartiates, qui se débarrassaient de leurs enfants débiles ou difformes ; témoins les Canadiens, les Madécasses, les Hindous, qui livrent leurs enfants à la mort. Chez plusieurs peuples on se contente de les mutiler ; sous prétexte de corriger la forme des mollets, les Caraïbes les renferment dans des liens très-serrés ; les Brésiliens leur écrasent le

Digitized by Google

nez, les Tartares s'efforcent de leur rendre la tête conique, alors que certains Indiens lui donnent une forme pyramidale.

La durée de la lactation n'a pas moins varié : deux ans chez les Juives et les Romaines, quatre chez les Tartares chinois, cinq au Brésil, au Canada et en Sibérie, etc., etc. Au lieu de se contenter du lait, nos paysannes les bourrent de pâte cuite à l'eau ; en Asie, les mères mâchent au préalable les aliments, les Tongouses leur font sucer un gros morceau de lard, etc. Les sauvages du Missouri et du Canada suspendent leurs enfants dans une peau d'animal, les Tongouses les tiennent constamment assis comme dans une chaise, les Brésiliennes les portent suspendus à une bande placée autour du cou, les Chiliennes se plongent elles-mêmes avec leurs enfants dans de l'eau immédiatement après l'accouchement, les Irlandaises les immergent dans de l'eau froide, les Lapones les exposent tour à tour à la glace et à l'eau chaude, les Spartiates les habituaient à la douleur en les frappant, les Canadiennes à l'abstinence et à l'action du feu ; et pourtant, malgré la diversité de ces pratiques, la nature a conservé le caractère de notre type primordial. « Et d'ailleurs, s'écrie-t-il, pourquoi irais-je chercher si loin des preuves que les enfants sont élevés dès le premier âge d'une manière complétement irrationnelle ? Ne les avons-nous pas sous les yeux ? Les enfants ne sont-ils pas encore emmaillottés, c'est-à-dire enveloppés de liens à la manière des Egyptiens, lorsqu'ils avaient l'intention de momifier un cadavre. Ne sont-ils pas habillés comme

Digitized by Google

si on avait peur qu'ils aient l'air d'être en vie ; et comme dit Jean-Jacques, ces vêtements ont-ils d'autres avantages que de pouvoir fixer ces pauvres créatures à un clou ». Aussi leur mortalité est-elle effrayante ?

L'éducation doit contribuer à éveiller peu à peu la vie intellectuelle et morale de l'enfant, afin qu'il puisse avoir un jour de l'estime pour lui-même, et que, comprenant l'époque où il vit, il puisse, dans l'intérêt de la société, mettre son individualité en harmonie avec elle. En un mot, l'éducation doit avoir en vue l'homme et le citoyen. Cette seconde partie de sa tâche ne dépend-elle pas surtout de l'heureuse impulsion d'un gouvernement moral? « Malheur aux peuples qui vivent sous l'influence d'un gouvernement qui, loin d'être le contrepoids de la démoralisation individuelle, s'en sert comme d'un levier pour vaincre les obstacles qui s'opposent à l'exécution de ses volontés ! Le moi, l'égoïsme, cette hideuse lèpre sociale, prédominant alors sans obstacle, il fait qu'on rencontre l'homme partout, le citoyen nulle part !... » (1).

Cette étude, très-curieuse à mes yeux et surtout très-personnelle, devait être continuée ; mais l'auteur, absorbé par d'autres soins, n'a point tenu sa promesse. La science anthropologique y eût assurément gagné un chapitre curieux ; car, complétée par de nouvelles recherches, elle eût comblé une lacune et mis au jour des particularités extrêmement intéressantes.

(1) Académie royale du Gard, séance du 14 mars. *Courrier du Gard*, 8 mai 1840, n° 970.

Digitized by Google

III.

Pour atteindre à la perfection, trois notions sont nécessaires au médecin : la notion du mal, la notion du remède et la prescience de l'avenir. La souffrance de l'organe malade, la lésion dont il est frappé ou simplement menacé se déterminent par l'analyse clinique des symptômes ; le choix de la méthode thérapeutique est dicté par la nature de la maladie et de la constitution climatérique, par la connaissance du tempérament et des antécédents de l'individu; enfin, les éléments du pronostic sont fournis par les terminaisons naturelles du mal, la juste appréciation du remède et de la force de résistance du sujet.

Posséder, dans tous les cas, ces notions est l'idéal du médecin; mais, s'il est naturel qu'il y prétende, il ne lui est pas toujours aisé d'y arriver. Les difficultés proviennent, tantôt du diagnostic qui reste obscur, tantôt du médicament qui est mal choisi, tantôt du dénoûment qui, mal déterminé, trompe les prévisions en apparence les mieux fondées. Pour surmonter ces difficultés, l'homme de l'art a, avec les données de la science, les enseignements de la pratique et la faculté complexe qui a été appelée *instinct* ou *tact médical.*

Le tact est aux médecins ce que le goût est à ceux qui suivent la carrière des beaux-arts ou de la littérature. Il fait mieux voir, il fait deviner les secrets de la nature en rapetissant les symp-

Digitized by Google

tômes accessoires et grossissant les symptômes caractéristiques ; il fait venir à l'esprit la méthode qui guérit et non celle qui pallie ; il arrache les voiles de l'avenir et permet de prédire avec netteté le dénoûment.

Lié au savoir, perfectionné et rendu plus certain par lui, ce privilége avait été départi à M. Pleindoux ; il en avait reçu le germe des mains de la nature et l'avait considérablement développé par le travail. Il s'en faisait gloire à juste titre, car il lui dût en partie dès l'origine l'éclat de sa réputation. Il avait foi en lui-même, et sa conviction, il savait la faire partager à ses auditeurs.

Parvenu vite à la renommée, il a eu le bonheur d'en savourer tous les enivrements et la rare faveur de conserver intact le prestige de son autorité. En dépit de l'inexactitude proverbiale du médecin, de ses idées systématiques, des boutades et des caprices de l'homme, une clientèle choisie lui est restée constamment fidèle et garde encore aujourd'hui son sympathique souvenir. Cette confiance absolue, hommage dû au mérite incontesté du praticien, eut pour effet de rendre celui qui en était l'objet vraiment esclave du devoir professionnel. Toujours à la tâche, toujours sur la brèche, appelé de côté et d'autre pour donner un avis et prononcer dans un cas grave, il n'a pu chercher au dehors une diversion à ses occupations favorites, et a rarement demandé aux voyages le repos nécessaire à l'esprit du travailleur. Deux fois seulement, il a pu effectuer des courses lointaines, et encore le médecin et le chirurgien y ont-ils eu une part plus large

Digitized by Google

que le touriste. A Rome, où l'avait appelé la foi du fervent catholique (K), il ne s'absorbait pas dans la contemplation exclusive des monuments anciens et consacrait de longues heures à étudier l'organisation des hôpitaux (L). Quelques années plus tard, en 1865, pendant un voyage à Londres, il délaissait ses petites-filles qui l'avaient accompagné, afin d'approfondir la pratique anglaise et d'accroître ainsi la somme de ses connaissances.

Cette curiosité pour les faits de la science, à laquelle il avait dû, avec les faveurs du public, les douceurs de la fortune, ne l'abandonna jamais; et, en dépit des années, il resta jeune et enthousiaste pour toutes les nouveautés. Il prenait intérêt au progrès et était disposé à lui faire bon accueil, dès qu'il lui semblait le mériter. Cette disposition d'esprit l'exposait, il est vrai, à des mécomptes; mais s'il avait peine à revenir du jugement qu'il avait porté, du moins ne s'obstinait-il pas à en maintenir le bien fondé. Dans les conversations intimes, il soutenait volontiers des thèses hasardées, de véritables paradoxes, mais c'était le plus souvent dans un but de controverse ou d'amusement. Il déployait dans les discussions tant d'esprit, de souplesse et de subtilité qu'il lui était bien difficile de résister à la tentation.

L'habitude de vivre au milieu des souffrances ne lui avait point séché le cœur, et, scrupuleux observateur des préceptes de la médecine, il était l'ami et le consolateur de ses malades. Il était impérieux et compatissant tout à la fois: impérieux, lorsque les circonstances exigeaient une décision

Digitized by Google

prompte ; compatissant, lorsque la cure réclamait de longs jours. Il savait alors trouver des mots heureux pour calmer les ennuis de l'attente et dérider les physionomies. Dans cette tâche, où il excellait, il oubliait parfois le cours du temps.

Parlerai-je de ses opinions en politique ? de ses idées en agriculture ? de son penchant à la critique ? Mais ces particularités sont trop connues pour qu'il y ait lieu de s'y arrêter. L'homme était trop répandu, d'ailleurs, pour que je doive compléter le portrait qui vient d'en être esquissé.

Avec une semblable vie, le repos ne pouvait être que le prélude de la mort. Pour ainsi parler, il a succombé à la tâche (M).

Prodigue de soins envers les autres, il oublia de s'occuper de lui ; il résista tant qu'il put à la maladie de foie dont il était atteint ; puis, quand les forces firent défaut à la volonté, sans se faire illusion sur son état, il se prépara à bien mourir. Le digne successeur de Mgr Cart, Mgr Plantier, dont il était le médecin et l'ami, le visita à plusieurs reprises, et la religion lui donna le courage de dire adieu à sa famille et à ses amis.

Après une longue agonie, la mort le trouva prêt, le 11 avril 1868, à sept heures du soir.

Les funérailles furent dignes de la renommée du médecin.

La ville tout entière, sans distinction de cultes, de classes et d'opinions, tint à honneur de l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. Sur la tombe, MM. Démians, Brouzet et Périer, célé-

Digitized by Google

brèrent par des discours éloquents les mérites du citoyen, de l'homme de cœur et du praticien éminent (N).

En écrivant cette notice, j'ai dû m'inspirer et de l'Académie dont je suis l'organe, et de la science médicale dont je suis l'un des pionniers les plus obscurs. A la première, j'ai emprunté les sentiments d'impartialité qui l'animent ; à la seconde, la méthode qu'elle applique tous les jours pour compléter les notions acquises. C'est ainsi que je me suis efforcé de retracer une vie qui peut servir à beaucoup d'encouragement et de modèle : j'ai montré M. Pleindoux, fils et petit-fils de médecins, recevant une éducation dirigée vers un but exclusif; je l'ai montré développant les qualités que la nature lui avait départies avec une rare largesse, arrivant de bonne heure à la renommée, et, par la persévérance de son labeur, sachant conserver la position élevée que nous lui avons vu si dignement occuper.

Digitized by Google

APPENDICE.

Pour donner à cette notice biographique plus de réalisme que n'en comporte le genre académique, quelques notes ont été ajoutées au texte. A raison de la diversité de leur provenance, elles n'ont pas été recueillies sans difficulté ; mais je regretterai peu le travail qu'elles m'ont coûté si, remplissant le but que j'ai cherché à atteindre, elles jettent quelque jour sur l'histoire de la médecine dans notre ville. Je profite de cette occasion pour remercier les nombreuses personnes qui m'ont aidé dans ces recherches.

A. — Le retard apporté à la publication de cette notice est tout à fait indépendant de la volonté de l'Académie. Sans parler des regrets sympathiques que son président, M. Viguié, exprimait en son nom dans le discours prononcé lors de la séance annuelle de 1868, elle a, à deux reprises différentes, chargé un de ses membres de retracer la vie de notre distingué confrère. Ainsi, l'année même de la mort, elle confiait cette mission à un de ses zélés correspondants, M. le docteur Amédée Aillaud, de Beaucaire. Celui-ci, ancien interne à l'Hôtel-Dieu de Nimes, était mieux préparé que personne à cette tâche, et c'est ce qui avait dicté le choix de l'Académie; malheureusement, il mourut avant d'avoir pu tenir sa promesse. Un maître en l'art de la parole, notre regretté confrère M. Ernest Rédarès, en fut ensuite chargé ; mais, atteint à son tour par une cruelle maladie, il n'a pu davantage remplir ce devoir

Digitized by Google

B. — Alexandre Pleindoux, né à Beaucaire vers 1775, est décédé à Langlade, dans la campagne de son fils, le 12 mai 1853. Sa thèse, présentée à l'Ecole de médecine de Montpellier, le 25 nivose an x, a pour titre : « *Question d'hygiène et de médecine ; importe-t-il au bien de l'espèce humaine que l'inoculation de la vaccine soit préférée à celle de la petite vérole ; ou non* ? Elle compte 34 pages, in-4°, et est dédiée

« A CLAUDE MOURRET, mon beau-père, qui honora la chirurgie par ses talents et qui honore aujourd'hui les tribunaux par son austère probité ».

A MARIE BENOIT, ma mère, qui a sacrifié tous les instans de sa vie au bonheur de ses enfans ;

A HENRIETTE DEVILLE, ma belle-mère, femme prétieuse par ses qualités et ses vertus ;

A une ÉPOUSE que j'aime tendrement ;

A un FRÈRE qui a toujours partagé mes peines ;

A deux BELLES-SŒURS aimables ;

Et à tous ceux de qui j'ai reçu des bienfaits » (1).

Elle vante les avantages de la vaccine, et nous apprend que la ville de Beaucaire lui doit l'introduction de cette pratique. Elle avait été précédée par la publication d'une notice ainsi intitulée : « A. Pleindoux à ses concitoyens sur la vaccine, in-8°, Nimes, an IX, et *Journal du Midi*, n° 12, p. 90 », et se termine par les phrases suivantes : « Cet écrit, tracé rapidement par rapport aux *circonstances impérieuses que ma position a fait naître*, est informe sans doute. Il est peu digne de l'école célèbre à laquelle j'ose le présenter ; mais, lorsque j'ai sacrifié des intérêts très-pressants pour me voir honorer des suffrages des professeurs illustres qui la composent, puis-je craindre de ne pas éprouver une dernière portion d'indulgence pour laquelle je conserverai toute ma vie le souvenir le plus attendrissant » ?

(1) Nous avons reproduit *in extenso* ces dédicaces ; d'une part, parce qu'elles nous donnent des renseignements précieux sur la famille, et de l'autre parce que leur forme caractérise le goût de l'époque.

Digitized by Google

Deux discours sur la vaccine, prononcés en séances particulières du comité central de vaccine du département du Gard. Nimes, chez Gaude fils, imprimeur-libraire, Grand'rue, et chez l'auteur, rue des Orangers, 1817, in-8° de 63 pages. Cet ouvrage se distribuait gratuitement (*Journal du Gard*, 1817, n° 12, p. 48).

Dans le *Journal du Gard*, il a également publié une notice contre les effets *des corsets à busc*, contre *les remèdes de précaution*, sur la *médecine populaire*, etc., etc.

Pleindoux père, docteur en médecine, à un de ses collègues, *Sur la prétendue réfutation publiée par M. Tuech, pharmacien à Nimes*. Nimes, sans date, chez J.-B. Guibert, imprimeur du roi, in-8° de 43 pages. Cette brochure a eu pour point de départ un empoisonnement survenu à la suite de l'ingestion de calomel mal préparé.

M. Tuech ayant répliqué dans une brochure intitulée : « *Examen critique de la lettre de M. Pleindoux père* », celui-ci se borna à en relever deux allégations, dans une lettre adressée au rédacteur du *Journal du Gard*, en date du 2 décembre 1826 (*Journal du Gard*, n° 96, 6 décembre 1826, p. 383).

Réponse du docteur Pleindoux père, médecin à Nimes, à ce que les journaux de Paris : le Droit, les Débats, le Temps et autres, lui font dire dans l'affaire Tozzoli, Ratti, Numa Raymond, Brussi, etc., etc., ou association de malfaiteurs, jugée par la Cour d'assises de l'Hérault (Montpellier), le 1er août courant 1841.

Nimes, sans date, imprimerie de C. Triquet père et fils, de 7 pages in-8°.

Observation de médecine obstétrique, lue à la Société de médecine du Gard. *Journal de la Société de médecine pratique de Montpellier*, 1845, t. XI, p. 372 à 382 ; cette communication intéressante est citée dans mes recherches statistiques sur les accouchements multiples à Nimes.

Traitement de l'hydrocèle par les fomentations alcooliques, lettre adressée au rédacteur de la *Gazette des hôpitaux*, en date du 12 février 1846. Cette lettre a été réimprimée et publiée sous ce titre : « *Extrait de la Lancette française, Gazette des Hôpitaux civils et militaires,*

Digitized by Google

du 26 février 1846, n° 24 ». Nimes, veuve Guibert, imprimeur de la préfecture, sans date, de 8 pages in-8°.

Alexandre Pleindoux père, médecin à Nimes, AUX ELECTEURS INDÉPENDANTS DU DÉPARTEMENT DU GARD. Nimes, typ. veuve Guibert. Profession de foi pour les élections de 1848, une page in-4°.

C. — Débuts de M. Augustin Pleindoux :

« Si l'annonce d'un talent naissant, et qui promet d'être des plus distingués, peut faire plaisir à la cité pour laquelle ce talent se développe, nous apprendrons à nos concitoyens que nous avons assisté, lundi dernier, 2 du courant, à une opération de la taille faite au sieur Canonge, faiseur de bas, demeurant rue du Chemin d'Uzès, par M. Pleindoux fils. Ce jeune opérateur, encore élève à la Faculté de Montpellier, a délivré l'individu que nous citons d'une pierre très-grosse. Dans l'exécution de cette grande opération, il a montré des connaissances, une dextérité, une assurance et un sang-froid qui honoreraient le professeur le plus expérimenté.

» Son malade est entièrement rétabli ; il n'a eu d'autres accidents que ceux qui suivent ordinairement une plaie simple.

» UN ABONNÉ ».

Journal du Gard, n° 12, mercredi 11 juin 1817, p. 46.

« Le jeune opérateur, dont il a été question dans le *Journal du Gard* du 11 juin 1817, M. Pleindoux fils, tout en continuant le cours de ses études à la Faculté de médecine de Montpellier, où il est chef de clinique interne, vient de temps en temps nous donner de nouvelles preuves de son talent, comme opérateur.

» Le 26 septembre dernier, il fit à Nimes, en présence de MM. les docteurs Solimani, Phélip, Montagnon et autres personnes, l'extirpation d'un cancer au sein, très-volumineux, compliqué de deux glandes squirreuses dans le creux de l'aisselle, qui furent également enlevées. Les médecins qui furent présents à cette grande opération ne purent s'empêcher de faire à l'opérateur les plus grands éloges.

Digitized by Google

» Tout récemment, le 20 du mois dernier, il a fait aussi à Nimes l'opération d'une fistule à l'anus, très-compliquée, dont l'individu est déjà guéri.

» Le 26 du même mois (mars), il a fait à Beaucaire l'extirpation d'un mélicéris qui a pesé cinq livres et quart, que portait sur le côté gauche du dos une jeune femme de Beaucaire ; l'enlèvement de cette énorme bosse a frappé tout le monde d'étonnement.

» Le 31, il a fait, également à Beaucaire, l'opération de la taille à un jeune garçon âgé de sept ans, qu'il délivra, dans quelques minutes, d'une pierre très-grosse.

» Ces deux dernières opérations ont été faites en présence de M. Bassignot, médecin distingué de cette ville (Beaucaire) ; M. Paul, chirurgien en chef des hôpitaux de Beaucaire ; MM. Richard père et fils, chirurgiens en chef des hôpitaux de Tarascon, et autres gens de l'art.

» Enfin le 6 de ce mois, il a délivré Mme Rey, au Grand-Gallargue, d'un cancer volumineux qu'elle portait au sein droit. Cette dernière opération a été faite en présence de MM. Prouget et Martin, chirurgiens du lieu ; M. Gaussain, chirurgien d'Aiguesvives, et d'autres personnes également distinguées.

» Nous ne ferons point mention d'autres opérations faites par M. Pleindoux fils, comme l'extirpation d'une loupe sur la région temporale droite, la cure radicale d'un hydrocèle, et autres, appartenant, comme on dit, au domaine de la petite chirurgie ; elles ne peuvent pas être mises en parallèle avec les grandes choses que ce jeune opérateur a déjà faites.

» Nous nous abstenons de toutes réflexions sur de si brillants succès dans des cas si difficiles ; ces réflexions sont si naturelles que tout lecteur est à même de les faire.

» UN ABONNÉ ».

(*Journal du Gard*, mercredi 22 avril 1818).

Lettre de M. Barbusse, pasteur au Grand-Gallargues, annonçant qu'il a été opéré avec succès de trois grosses pierres (*Journal du Gard*, 20 mars 1819, n° 23).

Lettre de M. Raget, docteur-médecin, annonçant une

Digitized by Google

taille faite sur un enfant de sept ans, par M. Pleindoux fils aîné (*Journal du Gard*, 12 mai 1819, n° 38).

D. — Cette thèse intitulée : « ***Essai sur la philosophie médicale*** », fut soutenue le 12 février 1819; elle porte pour épigraphe : « Λεγε πραχτικως και πραττε λογικως ». Elle est précédée de deux dédicaces :

« A mon premier maître, mon meilleur ami et mon père, M. Alexandre Pleindoux, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, ancien membre correspondant de la Société de médecine pratique de la même ville, du Comité de vaccine établi près S. Exc. le Ministre de l'intérieur, de la Société de médecine pratique de Paris, de celle de Marseille ; membre actif de la Société de médecine du Gard, du Comité central de vaccine du même département ; Chirurgien du Bureau de bienfaisance, du Dépôt de mendicité et des Prisons de la ville de Nimes, etc., etc.

» Je ne te dirai pas combien il m'est doux de t'offrir mon premier ouvrage !.... Les efforts que j'ai faits pour l'effectuer ne sont rien en comparaison de ceux dont je me sens capable pour te prouver mon amour et contribuer à ton bonheur ».

« A M. Louis-Castor Moustardier, docteur en pharmacie de l'Ecole spéciale de Montpellier ; ex-pharmacien en chef de la division de l'aile droite de l'armée d'Italie ; membre honoraire de la Société de médecine du Gard ; ex-membre de l'Institut du même département, etc., etc.

» C'est avec enthousiasme que je vous fais hommage de ce travail : comme à mon père, ce père qui a tant fait pour moi, il vous est dû. Puissiez-vous y trouver la preuve que vous occupez la même place dans mon cœur » !

Cette thèse, qui porte le n° 6, compte 91 pages in-4°.

E. — Le mariage civil eut lieu le 22 février 1819, par devant M. Corraud, adjoint. Le procureur du roi avait donné une dispense pour la dernière publication. Mlle Jeanne-Marguerite-Elisabeth Moustardier, était née le 5 floréal de l'an VI, c'est-à-dire le 24 avril 1798. Les témoins furent MM. Guillaume Fevat, avoué ; André Michel, épicier ;

Digitized by Google

Antoine Conte, négociant, et Bedos, étudiant en pharmacie.

F. — M. Pleindoux, à la suite d'une délibération en date du 8 juillet 1823, fut présenté à l'agrément de l'autorité supérieure en qualité de chirurgien en chef des hospices ; quant à la date de la nomination, les recherches effectuées n'ont pu aboutir à la faire retrouver.

La commission administrative était alors composée du maire, M. Auguste Cavalier, de MM. Chassanis aîné, Dupin, Fornier de Clausonne, Blanchard et Daniel Murjas.

Nommé administrateur des hospices par arrêté préfectoral en date du 9 janvier 1868, M. Pleindoux a exercé les fonctions de chirurgien en chef pendant quarante-trois ans. Durant ce laps de temps, son œuvre a été considérable, mais, faute d'avoir été publiée, elle est difficile, pour ne pas dire impossible, à apprécier. Les thèses émanant des anciens internes de l'Hôtel-Dieu ont été dépouillées ; mais, si bon nombre y ont consigné leurs remercîments pour l'éminent praticien, quatre seulement y ont relaté des exemples empruntés à son service ; ce sont Czerniewicz (*Thèses de Montpellier* 1837, n° 172) ; Aillaud (*id.*, 1847) ; Moré (*id.*, 1847) ; Mattei (*Thèses de Paris*, 1846). Chabrier (*Ann. clin. de Montpellier*, 1857, p. 170), a raconté, de son côté, une opération remarquable de hernie étranglée.

G. — « On a reçu des lettres intéressantes du docteur Pleindoux qui suit avec activité le traitement de la maladie dans divers hôpitaux, n'étant spécialement attaché à aucun d'eux » (*Courrier du Gard* du 20 avril 1832). « M. Pleindoux est arrivé hier, lundi, en bonne santé, et s'est trouvé aussitôt entouré des marques d'intérêt, non-seulement de ses amis, mais de tous les citoyens qui savent apprécier le courage, le patriotisme et le désintéressement » (*Courrier du Gard* du 4 mai 1832).

H. — Cette lettre fut publiée par fragments dans le *Courrier du Gard* du 8 mai : « Que je voudrais y soustraire tous mes concitoyens ! Placés sous un soleil brûlant, j'ai craint que le choléra ne fît chez eux de très-grands ra-

Digitized by Google

vages ; aussi, n'ai-je pas hésité à sacrifier tous mes intérêts pour aller l'étudier ».

I. — M. Pleindoux fut élu membre du conseil municipal en vertu de la loi du 21 mars 1831, par 78 votants, avec le n° 23 sur une liste de trente-six conseillers ; en 1834, il obtient le n° 1 avec 132 suffrages ; au renouvellement de 1837, il obtient le n° 3 ; aux élections de 1840, il prend le n° 23 avec 78 suffrages ; au renouvellement de 1843, il prend le n° 22 ; enfin, aux élections de 1846, il obtient le n° 15 avec 101 suffrages. C'est à la suite de cette dernière élection qu'il fut nommé adjoint au maire de Nimes par ordonnance royale du 22 novembre 1846. Il exerça très-peu de temps cette fonction et, après un court intérim comme maire, pendant la durée d'une session de la chambre des pairs, il se retira.

Le 26 février 1848, il fit partie de la commission municipale transitoire ; et, aux élections d'avril 1848, il obtint le dixième rang avec 7070 suffrages. Après le coup d'Etat, il ne se présenta pas ; mais, aux élections de 1865, il fut réélu par 2718 suffrages.

J. — Il remplaça à l'Académie du Gard M. Roux-Ferrand, et fut nommé dans la première séance de janvier 1840. Outre le mémoire analysé, il a fait, en 1863, un rapport verbal sur le concours relatif à l'Eloge d'Amoreux.

K. — En 1855, Mgr Cart était, depuis plusieurs mois, en proie aux souffrances d'une cruelle maladie. Témoin journalier de la patience surhumaine du saint évêque, le docteur Pleindoux contemplait avec admiration cette sérénité qui souriait à la violence et à la continuité du mal. Que se passa-t-il dans son âme ? Nous l'ignorons, mais nous savons, par une lettre publiée dans l'*Opinion du Midi*, que l'enfant du XVIIIe siècle était devenu catholique pratiquant. Suivant l'expression du poète, le lit de douleur continuait l'apostolat, et l'arbre mourant donnait encore des fruits. On peut lire encore, à ce sujet, la belle pièce de vers publiée dans les *Traditionnelles* et dédiée par Reboul à l'éminent praticien.

Digitized by Google

L. — Je fais ici allusion à ses conversations et à un article ayant paru, à la date du 30 janvier 1860, dans la *Revue catholique du Languedoc* (t. I, p. 417). Cet article intitulé : « Une visite d'hôpital », et adressé à l'abbé Delacroix, n'est point, il est vrai, signé, mais il n'est douteux pour personne qu'il n'émane de la plume de M. Pleindoux.

M. — Il fut très-vivement impressionné par la mort du docteur Fontaine, et prononça sur sa tombe, au nom de l'Académie et du corps médical, un discours très-ému. A cette époque, sa physionomie déjà altérée trahissait, pour un œil exercé, les premières atteintes de la maladie qui devait, quelques mois plus tard, amener la mort.

N. — Le compte rendu des funérailles se trouve dans le *Courrier du Gard* des 12, 13, 14 avril 1868, n° 102, avec les discours des docteurs Brouzet et Périer. Le discours prononcé par M. Démians a été publié à part sous ce titre : « *Discours prononcé sur la tombe du docteur Pleindoux aîné, par Auguste Démians*, Nimes, typographie J. Roumieux et Ce, place de la Belle-Croix, sans date, in-8° de huit pages ».

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. GASTON GOIRAND DE LABAUME;

par M. Gustave PELON,

membre-résidant.

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu me confier le soin de rédiger et de vous soumettre la notice nécrologique de notre regretté confrère, M. le premier président de Labaume. Les fonctions que j'ai remplies pendant plusieurs années à côté de cet éminent magistrat sont le seul titre qui ait pu me désigner à votre choix. J'ai accepté, trop facilement peut-être, une tâche que me rendaient douce les sentiments affectueux dont M. de Labaume m'a bien des fois donné des témoignages. A mesure cependant que j'ai voulu recueillir les matériaux qui devaient servir à l'accomplissement de ma tâche, j'ai senti ce qui me manquait pour répondre à votre confiance. Esprit vif et sagace,

Digitized by Google

mieux servi souvent par la spontanéité de ses perceptions que d'autres par une recherche obstinée, M. de Labaume a consacré à des objets bien divers la facilité de son intelligence, l'activité de son tempérament. J'essaierai de le suivre dans les voies multiples où il a marqué son passage ; votre indulgence fera le reste et complètera, par les souvenirs personnels que chacun de vous a pu conserver, ce que mes propres appréciations n'auront pas mis en une suffisante lumière.

M. Goirand de Labaume (Michel-Ange-Gabriel-Gaston), est né à Uzès, le 24 février 1798. Sortant à cette époque de la tourmente révolutionnaire, la France, sous l'impulsion d'un puissant, mais redoutable et aventureux génie, commençait à reprendre possession d'elle-même, et à unir dans une alliance féconde les glorieux débris de son passé et les impérissables conquêtes des temps nouveaux. Son frère et lui furent dirigés par leur père vers l'étude des lois et la carrière du barreau. Ce père, magistrat distingué lui-même, et qui a longtemps occupé dans la Cour de Nimes un siége d'avocat-général, avait pressenti de bonne heure l'avenir que réservaient à ses fils les aptitudes dont il trouvait en eux le germe. L'on sait quels succès attendaient le plus jeune de ces deux frères ; l'on sait comment M. Charles de Labaume, après avoir figuré parmi les avocats les plus distingués dont les barreaux du midi aient pu s'enorgueillir, après avoir siégé à la Chambre des députés sous le règne de Louis-Philippe comme représentant l'arrondissement d'Uzès, se

Digitized by Google

fit une place éclatante dans la magistrature, où l'appelaient les traditions de sa famille en même temps que la notoriété de ses talents. Conseiller à la Cour de Toulouse, puis procureur général à Agen, il échangea bientôt ces fonctions pour celles de premier avocat général à la Cour de Paris, où il a laissé une trace non encore effacée; nommé plus tard premier président à la Cour de Montpellier, il déploya dans ce nouveau poste tous les dons que la nature et l'étude lui avaient prodigués à l'envi. — Pourquoi m'arrêterais-je plus longtemps à des souvenirs présents dans nos contrées à tous les esprits, mais qui plaçaient naturellement sous ma plume le nom de M. Charles de Labaume, au moment où j'avais à m'occuper de son frère.

Celui-ci, après avoir terminé ses études juridiques, s'attacha au barreau de Nimes. Pendant six ans, il se livra avec distinction à la plaidoirie. Une maladie qui mit sa vie en danger le contraignit de renoncer à une carrière qu'il aimait. La magistrature lui ouvrit ses rangs. Conseiller auditeur en 1825, substitut du procureur du roi à Nimes en 1826, il occupait encore ce dernier poste lorsqu'éclatèrent les mémorables événements de 1830.

M. de Labaume père fut l'une des victimes de ces prétendues nécessités politiques auxquelles se croient trop souvent astreints les régimes nouveaux. Il avait pu blâmer les fautes de la Restauration, mais il lui avait conservé la sincérité de ses convictions et la fidélité de ses respects. L'on crut devoir, après 1830, lui retirer des fonctions qu'il se laissa enlever sans murmure et dans les-

Digitized by Google

quelles plus tard il ne fit aucun effort pour rentrer.

Son fils, Gaston de Labaume, n'avait pas les mêmes motifs pour s'abstenir de donner son concours à l'ordre de choses qui venait de naître. Sans doute il ne put qu'être froissé par la mesure regrettable qui avait atteint son père ; mais les principes qu'essayaient de mettre en œuvre les hommes éminents qui dirigeaient alors les destinées de la France, répondaient en réalité aux tendances, aux vœux, aux dispositions secrètes du jeune substitut. Cet inaltérable bon sens, cet éloignement des exagérations de tout genre, qui furent de bonne heure l'un des traits distinctifs de son esprit, lui montraient, d'une part, la nécessité d'accorder au pays les satisfactions libérales dont il était avide, d'autre part, celle de raffermir un sol ébranlé, et de donner à l'ordre public et à la prospérité nationale de sérieuses garanties. Jamais, du reste, dans tout le cours de sa vie, la forme politique des gouvernements n'a paru être l'objet principal de ses préoccupations. Très-clairvoyant dans la recherche du but à atteindre, très-net et très-précis dans ses aspirations, il croyait peu cependant à l'efficacité des formules et à l'infaillibilité des théories. Ami d'un sage libéralisme, modéré dans ses vues, tolérant dans l'appréciation des idées d'autrui, il trouvait, dans le système représentatif, tel qu'il était pratiqué à cette époque, les éléments qui convenaient au tempérament politique de la France et aux besoins des jeunes générations.

Chacun se souvient, ou a pu se faire une idée

Digitized by Google

par ses lectures, du vaste mouvement intellectuel qui signala les dernières années de la Restauration et les premières années du règne de Louis-Philippe. Des novateurs ardents sondaient toutes les voies et s'élançaient, hardis pionniers, à la recherche du vaste inconnu. La science sociale, la littérature, la philosophie virent éclore et se multiplier les tentatives bruyantes de démolition, les essais prématurés de reconstructions hasardeuses. Parmi les écoles qui occupaient alors la curiosité publique, il en fut une (l'école Saint-Simonienne) à qui l'étrangeté de ses programmes, l'audace de ses conceptions, non moins que le mérite incontesté de quelques-uns de ses chefs, donnèrent une retentissante, mais éphémère célébrité. Le hasard avait mis M. de Labaume en contact avec quelques-unes des notabilités Saint-Simoniennes. Mais la solidité de son jugement, la lucidité de son esprit ne pouvaient lui permettre de s'abuser sur l'avenir qui attendait ces chimères, et quelques relations affectueuses, retrouvées et maintenues plus tard sur un autre terrain, furent pour M. de Labaume le seul résultat de cette rencontre momentanée.

En 1831, notre regretté confrère fut appelé au parquet de la Cour de Nimes en qualité de substitut du procureur général. En 1834, un siége de conseiller venait récompenser ses services. Depuis quelques années, il avait, dans la fille de l'un de ses collègues à la Cour (M. le conseiller Vigier), trouvé la compagne dont le dévouement et les vertus devaient assurer le bonheur de son existence.

Digitized by Google

Dans les fonctions de conseiller, M. de Labaume déploya les qualités qui devaient plus tard le désigner pour de plus hauts grades. Les présidences d'Assises furent notamment pour lui l'occasion de nombreux succès. Parmi les magistrats qui se succédaient alors dans cette importante et souvent difficile mission, M. de Labaume, sans effort, se plaça aux premiers rangs. Nul mieux que lui ne savait, dans une procédure criminelle, discerner de prime abord les difficultés, trouver le point d'où devait jaillir la lumière, écarter les apparences par lesquelles se laissent trop souvent égarer les esprits incertains et irrésolus; puis, dans le langage simple, élevé, persuasif et pénétrant qui lui était propre, faire passer dans la pensée d'autrui les convictions qui s'étaient formées dans la sienne, écarter sans méprise les obstacles qui pouvaient fermer la route, démêler la vérité au milieu de la confusion des hypothèses contradictoires, et, sans oublier cette impartialité qui est le premier devoir du juge, guider avec sûreté vers le but à atteindre, les débats dont la direction était entre ses mains.

A cette époque, et depuis plusieurs années déjà, d'autres travaux, d'autres recherches qui ont été le charme et la passion de sa vie entière, étaient venus se joindre pour M. de Labaume à ses occupations judiciaires. En 1829, l'Académie du Gard avait mis au concours la question des avantages que pouvait présenter, pour l'amélioration des terres, la pratique de l'écobuage (1). Le mémoire

(1) Le sujet du concours était formulé en ces termes : « *Indiquer*

Digitized by Google

que présenta M. de Labaume obtint la médaille d'or proposée, et lui ouvrit presque aussitôt les portes de notre compagnie.

Ce succès avait été préparé pour le lauréat par de sérieuses études agronomiques. Cette science trop longtemps dédaignée, et à laquelle notre siècle devait avoir l'honneur de donner une énergique impulsion, avait exercé de bonne heure sur M. de Labaume le plus irrésistible attrait. Des aptitudes particulières lui traçaient d'ailleurs cette voie, et lui en facilitaient les abords. Comme agriculteurs pratiques, d'autres ont pu avoir une expérience plus consommée et arriver, par des épreuves plus patientes, à des résultats plus certains ; comme théoriciens, d'autres ont pu ouvrir des horizons plus vastes et creuser un plus large et plus profond sillon. Ce n'est ni parmi les uns, ni parmi les autres qu'il faut marquer le rang de M. de Labaume. Du reste, il n'en avait pas la prétention ou le désir. Il se méfiait des théories, lorsqu'elles n'étaient pas appuyées sur une expérimentation attentive ; il se méfiait de la pratique, lorsqu'elle ne savait pas au besoin se justifier par les déductions théoriques. Pour lui, sans donner la préférence à l'un ou à l'autre système, il s'attachait à assigner à chacun d'eux son rôle véritable et son degré réel d'importance. Sa sagacité lui permettait d'apprécier, tout d'abord, la part qui devait leur être faite et l'utilité qui pouvait s'atta-

les changements physiques et chimiques qu'éprouvent les terres par l'opération de l'écobuage et les directions que la pratique peut retirer de ces recherches ».

Digitized by Google

cher à leurs indications respectives. Ce sage éclectisme était dans la nature de son esprit, et n'a jamais cessé d'inspirer les écrits nombreux qu'il a consacrés à sa science favorite.

De 1831 à 1834, plusieurs brochures relatives soit à l'agriculture, soit à l'économie politique, ces deux sciences sœurs, vinrent enrichir les mémoires de notre compagnie, ou ceux d'autres sociétés savantes auxquelles l'auteur avait été successivement affilié. Une nouvelle note sur l'écobuage (procédé cher à M. de Labaume) (1), un traité sur l'impôt du sel et celui des boissons, divers essais sur l'industrie rurale, — sur la nécessité d'une rénovation dans l'enseignement agricole, — sur les procédés de culture perfectionnée mis en œuvre dans la riche commune de Congéniès, — parurent à de courts intervalles. M. de Labaume ne cessait pas d'y mettre en relief l'importance de l'agriculture, « cette seule et permanente base de la richesse des nations » (2), et de demander pour elle d'efficaces encouragements. « L'agriculteur, disait-il, fait la prospérité de tous en s'occupant de la sienne propre ; il augmente la richesse générale en créant des produits, ce que lui seul peut faire; car le manufacturier et le commerçant ne font que modifier et accroître les ressources créées par le travail des champs (3) ». Il préconisait les labours profonds, « contraires

(1) *Annales de l'Agriculture française,* tome VIII.

(2) Arthur Young, *Six month's tour.*

(3) *L'agriculture de Congéniès* (*Mémoires de l'Académie du Gard,* 1831).

Digitized by Google

parfois, disait-il encore, aux préceptes d'auteurs en crédit, mais qui font prospérer celui qui les met en usage. C'est de la routine, de l'empirisme, sans doute: mais que la théorie fasse mieux ! » Plus loin il insistait sur les fumures abondantes, les assolements à long terme, l'emploi surtout de l'engrais de ferme, objet de ses prédilections constantes et qu'il se plaisait à appeler le plus grand créateur après Dieu et après le soleil: *Stude ut magnum sterquilinium habeas*, s'écriait-il avec Caton l'ancien ; là, est la source de toute force productive, de toute énergie, de toute vitalité ! L'engrais est pour la terre ce que l'âme est pour l'éloquence, ce que les passions sont pour l'homme: *hoc est principium et fons* (1).

Dans une autre essai, ayant pour titre *le Charlatanisme en agriculture*, il s'élevait contre les innovations sans base, contre les engouements irréfléchis : « Si l'on ne rencontrait le charlatanisme, disait-il, que sur les places publiques, en grand uniforme et avec accompagnement de grosse caisse, il ne serait pas dangereux ; mais à écouter ce qui se dit aujourd'hui dans les salons, on croirait qu'il a déserté les rues: il pénètre partout; il fait des victimes partout ; il arrête le progrès partout, principalement en agriculture. Les mécomptes d'un seul imprudent suffisent pour retenir dans l'ornière vingt cultivateurs raisonnables qui étaient au moment d'en sortir ».

En 1833, M. de Labaume vit se réaliser un

(1) *L'agriculture de Congéniès* (*Mémoires de l'Académie du Gard*, 1831).

Digitized by Google

projet que depuis longtemps il avait à cœur, et dont aujourd'hui encore notre département peut apprécier les utiles résultats. Représentée à l'Académie du Gard par quelques intelligences d'élite, l'agriculture de nos contrées n'avait aucun centre spécial, aucun organe collectif. Un groupe d'hommes distingués, pour la plupart enlevés depuis lors à notre affection et à nos respects (1), se réunit pour fonder cette Société d'agriculture que M. de Labaume présida pendant trente-cinq années consécutives (de 1835 à 1870), et à laquelle il donna une impulsion que ses successeurs n'ont pas laissé ralentir. Ce fut entre cette société et notre compagnie qu'il partagea ses communications et le fruit de ses travaux. De nombreux écrits se succédèrent; soit que M. de Labaume entreprît la réhabilitation de ces modestes, mais utiles animaux, trop négligés de nos jours, mais dont leur spirituel panégyriste a pu dire avec vérité qu'ils seraient les premiers des auxiliaires de l'homme, si le cheval n'existait pas (2); soit qu'il étudiât les procédés les plus avantageux, pour retirer des céréales abattues le grain trop souvent retenu par des enveloppes rebelles (3); soit

(1) Les premiers membres de la *Société d'agriculture du Gard*, furent: MM. Vincent, Viviez, Louis Cauzid, F. Béchard, A. de Daunant, de Seynes, de Labaume, Peyron, Benoit, de Pelet, G. de Clausonne, J. Rolland, Carcassonne, Carbonnel, F. Girard, E. Abric et Correnson.

M. de Labaume était aussi membre de la chambre consultative d'agriculture.

(2) *De l'amélioration de la race des ânes*, par M. G. de Labaume.

(3) *De l'égrénage des céréales*, par le même.

Digitized by Google

qu'il s'appliquât à propager les meilleures méthodes séricoles et à réduire à leur juste valeur de téméraires nouveautés (1) ; soit que, dans un travail considérable publié par lui en collaboration avec un horticulteur de notre ville (2), il cherchât à démontrer les améliorations dont la culture du mûrier était susceptible, les dangers d'une taille abusive et la nécessité de donner à la végétation de cet arbre précieux les temps de repos qui sont une loi de la nature, et dont l'imprudente avidité de l'homme ne tient pas un compte suffisant ; soit enfin que, reprenant l'une de ses thèses favorites et l'une de ses convictions agricoles les plus anciennes, il prît de nouveau la défense de ce vieux fumier de ferme, méconnu et rabaissé quelquefois par la science moderne, mais auquel le bon sens public hésitera toujours à ôter un rang consacré par l'expérience des siècles (3).

Mais si M. de Labaume se méfiait des tentatives hasardeuses et de leurs résultats constatés par ces comptes tenus « avec l'exactitude rigoureuse qui présidait à ceux de Perrette avant la chute du pot au lait (4) », il ne cessait pas cependant de conseiller les essais prudents, les expériences attentives et les avances de capitaux

(1) *Des nouvelles Méthodes sériciccoles et des petites éducations de vers à soie*, par le même.

(2) *De la Culture du mûrier*, par MM. F. Boyer, horticulteur-pépiniériste, et G. de Labaume, président de la Société d'agriculture du Gard, Nimes, 1845.

(3) *Du fumier de ferme*, par M. G. de Labaume.

(4) *Du charlatanisme en agriculture.*

Digitized by Google

même considérables, lorsqu'une direction intelligente en surveillait l'emploi. Dans tous les écrits que je viens de citer, dans bien d'autres encore, qui se trouvent disséminés dans de nombreux recueils (1), il insistait sur ce noble usage de la richesse mobilière : « Les améliorations faites sur un fonds de terre, écrivait-il en 1855, sont les capitaux les plus solidement acquis à une nation. Un défrichement, un drainage constituent des valeurs à l'abri des crises commerciales et qui, dans aucune circonstance, ne peuvent être transportées à l'étranger (2) ».

A côté de l'écrivain, l'orateur agricole avait su se faire une place brillante, et cette place restée vide ne sera pas de longtemps remplie. Dans les réunions, dans les solennités, dans les concours de cette Société d'agriculture dont il était l'âme, M. de Labaume ne laissait échapper aucune occasion de faire entendre les lumineux conseils, fruits de ses réflexions et de son expérience. Ses allocutions, étincelantes de verve et pleines de substantielles vérités, sont restées, on l'a dit ailleurs avec raison, les modèles d'un genre où notre regretté confrère s'était créé une très-réelle et très-remarquable spécialité. Dans la foule de sujets qu'il a eus à traiter en ces occasions, dans les discours ou rapports qu'il a prononcés et qui ne s'élèvent pas à moins de cent quatorze, toujours

(1) Essais *sur le cheptel, — sur l'échelle mobile des céréales, — sur le dépeuplement des campagnes, — sur la greffe à la pontoise, — sur la ventilation des magnaneries, — sur l'oïdium, — sur la culture de l'olivier*, etc.

(2) *De l'union nécessaire entre l'agriculture et e commerce.*

Digitized by Google

varié, toujours neuf dans ses appréciations, mêlant toujours aux fermes conseils de son bon sens les saillies d'un esprit tout imprégné de la vieille sève gauloise, rehaussant tantôt par quelque heureuse anecdote, tantôt par l'atticisme de quelque narquoise ironie, ce que les matières dont il avait à s'occuper pouvaient présenter d'aride et de monotone, l'orateur était toujours sûr de captiver son auditoire, et l'attrait de sa parole ne trouva jamais d'oreille inattentive. Il aimait ces fêtes de l'agriculture : « Là, disait-il, la plus franche cordialité ne cesse pas de réunir des hommes qui ne se touchent que par un point et que séparent dans le monde tant de disparates d'opinion, de fortune, de relations sociales (1) ». Il cherchait à attirer dans ces concours, à intéresser à ces luttes pacifiques les possesseurs du sol; il leur conseillait avec ardeur la résidence dans leurs domaines : « L'enfant, répétait-il avec le chancelier de l'Hôpital, ne sourit pas au père qu'il n'a jamais vu, ni la terre au maître qu'elle ne connaît pas ». Et plus loin : « L'ennui n'a pas de prise sur les occupations de l'agriculture, qui seraient seules capables de nous révéler le secret de la félicité humaine, le travail devenu un plaisir... Lassé des agitations stériles, des décevantes espérances qui constituent la vie habituelle de l'homme du monde, l'on finit par s'écrier avec un moraliste célèbre : Le premier des biens, s'il y a des biens ici-bas, c'est

(1) Discours prononcé au concours de charrues de Remoulins, 1839.

Digitized by Google

le repos, la retraite et un endroit qui soit notre domaine (1) ».

C'est ainsi que partout, dans ces petits chefs-d'œuvre, l'aménité de la forme, les grâces d'un esprit ingénieux et fin venaient orner les suggestions de l'expérience, les sages conseils de la raison, et ramenaient par leur charme ceux-là même que n'aurait pas suffisamment convaincus l'autorité de la leçon.

Mais il est temps qu'après avoir tenté de résumer la carrière agronomique de M. de Labaume, je remonte jusqu'au point où j'ai laissé le magistrat.

De 1834 à 1852, M. de Labaume ne cessa pas, comme conseiller, de prêter un concours précieux à l'administration de la justice. En 1852, dans cette même Cour de Nimes où il a eu le rare privilége de commencer, de poursuivre et d'accomplir toute sa carrière judiciaire, il fut promu aux fonctions de président de chambre. Deux candidats étaient en présence. Tous les deux enlevés, à des époques encore récentes, à notre compagnie dont ils étaient membres et à l'affection de leurs concitoyens ; tous les deux esprits distingués, intelligences d'élite, mais séparés par des différences profondes et des mérites presque opposés. L'un, jurisconsulte éminent, mais aimant à ne se décider qu'avec lenteur ; quoique voyant promptement la vérité, hésitant à la reconnaître et, par scrupule non moins que par système, ne se rendant à elle

(1) *De la résidence des propriétaires à la campagne*, discours prononcé au concours régional de 1854.

Digitized by Google

qu'après avoir cherché longtemps à douter de sa présence et de ses droits ; l'autre, moins versé dans les théories du droit, moins rompu à la pratique des affaires, mais suppléant à tout par la rapidité de sa conception, la fidélité de sa mémoire, la rectitude de son jugement. Ce dernier, M. de Labaume, l'emporta ; mais son concurrent, M. Liquier, ne tarda pas à revêtir à son tour cette hermine de président de chambre dont sa modestie avait fait le dernier terme de son ambition.

De 1852 à 1864, M. de Labaume exerça ses fonctions nouvelles. Lorsque, à cette dernière époque, une loi inexorable vint arracher à son siège l'homme excellent qui était à la tête de la Cour de Nimes ; lorsque ce magistrat vénéré, aujourd'hui le doyen de notre académie, M. le premier président Teulon, prit une retraite que devaient embellir les douces occupations du lettré, la sereine philosophie du sage, les joies de la famille et les affectueux respects de l'amitié, M. de Labaume fut appelé à ce poste éminent. Son frère remplissait à la Cour de Montpellier les mêmes fonctions (1) : rare exemple dans une seule famille, de la même récompense venant, dans la même carrière, apporter à des services parallèles le même couronnement.

Ce que fut M. de Labaume comme chef de la Cour de Nimes (2), tous ceux qui ont concouru avec lui à l'administration de la justice le savent et peuvent le répéter. La précision, l'activité, l'exac-

(1) De 1855 à 1867.
(2) De 1864 à 1868.

Digitized by Google

titude de son esprit ne se trouvèrent jamais en défaut. Ennemi des longs discours et des prolixes développements, il aimait que la discussion courût au but par la voie la plus directe, et la netteté de ses appréciations lui permettait presque toujours d'entrevoir le terme à atteindre, lorsque d'autres cherchaient encore à poser les jalons de la route qu'il fallait parcourir. Cette promptitude de décision aurait eu ses dangers, si elle n'avait été tempérée chez M. de Labaume par la sûreté de son coup d'œil et par cette perception pour ainsi dire intuitive du vrai et du juste, qui était l'un des traits caractéristiques de son intelligence. Soit dans les arrêts où il formulait la pensée collective dont il était l'organe, soit dans les discussions où, hors des yeux du public, se préparaient les décisions, cette qualité native apparaissait à tous les regards. Du reste, si M. de Labaume était prompt à se former un avis et à en préciser les termes, nul n'était plus respectueux à l'égard de la pensée d'autrui et n'évitait avec plus de soin ce qui aurait pu ressembler à une pression et à un abus d'influence. Il aimait à se rendre lui-même ce témoignage, et tous ceux qui ont été ses collaborateurs savent que jamais éloge n'a été plus mérité.

Les travaux de l'agronome, les occupations du magistrat ne suffisaient pas d'ailleurs à l'activité de M. de Labaume. L'emploi méthodique de son temps, la rigoureuse exactitude qu'il apportait à l'accomplissement de ses devoirs, le soin avec lequel il assignait à chaque chose son heure et sa durée, lui permettaient de multiplier les occasions

Digitized by Google

de se rendre utile. Les conseils de la ville, ceux du département, où l'appelèrent longtemps la confiance et les sympathies publiques, profitèrent dans une large mesure de son dévouement et de ses lumières. Les développements de l'instruction générale, les progrès de l'enseignement primaire ou agricole, l'administration des Hospices, celle du Mont-de-Piété, ne cessèrent pas d'être l'objet de son zèle, et les comités spéciaux dont il était membre ne trouvèrent pas de coopération plus précieuse et plus assidue que la sienne. « Aimez le travail, disait-il dans l'une de ses allocutions judiciaires, c'est par lui qu'on s'élève ; il est la santé du corps et la joie de notre âme ». Ce langage dans sa bouche n'était pas un vain précepte. Il en avait fait la règle de toute son existence.

Dans la vie privée, M. de Labaume apportait ces qualités aimables que j'ai déjà essayé de dépeindre. Sa conversation enjouée et facile, semée de souvenirs intéressants et de spirituelles saillies, animait les salons, mais se plaisait surtout dans l'abandon de l'intimité. Le soir, après avoir déposé la toge du juge ou la plume de l'écrivain agricole, il aimait parfois, dans un cercle restreint de vieux amis, à venir se délasser du travail de la journée et à échanger avec eux d'affectueux épanchements. Là, oubliant pour un moment la muse austère du *Dernier jour*, ou les inspirations émues de ses élégies, Reboul, dans le dialecte populaire, adressait à son ami *moussu de Labaoumo* (1), l'une de ces poésies familières qui

(1) Voir le recueil intitulé : *Un liame de razin.*

Digitized by Google

étaient un des côtés charmants de son génie : là ce peintre habile qui a si longtemps fait l'honneur et assuré le renom de nos écoles de dessin venait rappeler ses souvenirs de Rome et ses travaux auprès de Sigalon : ..... aimables réunions d'où la contrainte était bannie, où l'on reconnaissait pour seul titre les agréments de l'intelligence, mais que la mort impitoyable a frappées depuis lors avec tant de rigueur.

Au milieu de ces travaux, à côté de ces modestes délassements, c'était à sa famille que notre honorable confrère réservait la meilleure part de lui-même, et le plus doux emploi de ses moments de loisir. Soit à Nimes, soit dans ce cher abri de Saint-Césaire où le ramenaient chaque année les premières caresses du soleil et les premiers épanouissements de la nature, il trouvait auprès des siens ses plus vraies, ses plus fidèles satisfactions. S'occuper de ses enfants, diriger leurs pas dans la vie, assurer leur avenir, était pour ce tendre père une préoccupation de tous les instants.

Cependant les atteintes de l'âge commençaient à se faire sentir à M. de Labaume. Il avait cessé de présider la cour de Nimes ; il cessa, en 1870, de présider cette Société d'agriculture qui lui devait tant. Ses apparitions au sein de notre compagnie devinrent aussi plus rares. Il put dire un jour avec une mélancolie résignée, à propos de la distinction honorifique qui avait accompagné sa mise à la retraite (1) : « On a voulu enguirlander « une tombe ».

(1) La croix de commandeurde la Légion d'honneur. — Il avait

Digitized by Google

Vers la fin de l'année 1873, M. de Labaume dut renoncer entièrement à toutes ces occupations extérieures dont il s'était fait une habitude. Les voies respiratoires étaient profondémeut attaquées, et les lents mais implacables progrès du mal ne permirent pas à ceux qui l'entouraient de conserver une plus longue illusion. La mort néanmoins ne voulut pas, en se hâtant, lui enlever une consolation suprême : avant de s'endormir dans l'éternité, il eut cette joie d'assister au mariage du dernier de ses fils, de voir s'accomplir ainsi, l'un de ses vœux les plus chers et de signer d'une main défaillante l'acte qui consacrait cette union.

Puis, comme un fruit mûr se détache de la branche qui le porte, il se détacha de la vie, sans souffrances, sans secousses, sans agonie (1). Les secours de la religion, la présence de la famille qui l'entourait de sa tendresse et de ses soins adoucirent ses dernières heures, et les regrets de ses concitoyens répondirent à la pompe de ses funérailles.

J'ai terminé, Messieurs, la tâche que je m'étais proposée. M. de Labaume a été un membre trop utile et trop distingué de cette compagnie pour que l'expression de nos sentiments ne demeurât pas consignée dans nos archives. Ce pieux et ancien usage ne pouvait être maintenu dans une plus opportune occasion. Quelque incomplètes

reçu celle du chevalier en 1840, et celle d'officier en 1865. En 1866, il avait été nommé officier de l'instruction publique.

(1) Le 8 mars 1874.

Digitized by Google

que soient les pages où j'ai essayé de retracer la vie de l'ancien premier président de la Cour de Nimes, de l'ancien président de la Société agricole du Gard, cette tentative aura du moins témoigné (et c'est son seul mérite) de la douleur unanime qu'a éveillée en nous la perte de cet éminent confrère, de la trace durable qu'a laissée parmi nous sa mémoire, et de la reconnaissance que notre compagnie lui a gardée pour la part active et féconde qu'il a si longtemps prise à ses travaux.

Digitized by Google

LES MOSAÏQUES

DE NIMES;

par feu M. Auguste PELET,

membre-résidant (1).

Si la ville de Nimes eût conservé les mosaïques romaines que la terre avait garanties de la destruction, elle pourrait aujourd'hui offrir, à cet égard, plus de richesses qu'aucune ville du monde. L'on y a découvert dans tous les temps, et l'on y découvre encore tous les jours, à la profondeur moyenne d'un mètre, des pavés mosaïques d'une grande beauté et d'une grande variété de dessin; mais (il faut bien le dire) ces richesses sont dé-

(1) M. Aurès, ayant été chargé par Mme veuve Emile Causse, née Pelet, du dépouillement des notes archéologiques laissées par notre regretté confrère, a signalé ces pages à l'attention de l'Académie, et l'Académie en a immédiatement voté l'impression dans le plus prochain volume de ses *Mémoires*. — Rappelons, à cette occasion, que Mme veuve Causse a fait don à la Bibliothèque de la ville de Nimes de la correspondance et des papiers relatifs à l'archéologie laissés par M. Auguste Pelet.

Digitized by Google

truites par l'incurie et l'ignorance, presque aussitôt qu'elles voient le jour.

N° I.

Jusqu'à présent, toutefois, notre sol a été avare en tableaux de mosaïque reproduisant des faits d'histoire, de religion, de mœurs ou d'habitudes locales ; un seul, découvert en 1846, dans les fondations de la nouvelle église Saint-Paul, reproduit un épisode intéressant de l'Iliade. Mais la proximité des maisons voisines, la profondeur de deux mètres de terre qui le couvrait, surtout le manque de mosaïste à Nimes, à l'époque de cette découverte n'ont permis de conserver qu'une petite partie de cet intéressant travail exécuté avec un talent remarquable et en très-petits cubes de marbre. On y voyait : un guerrier dans un char attelé de deux fougueux coursiers lancés à toute vitesse ; derrière le char, le corps d'un homme attaché par les pieds. Il est évident que ce sujet, emprunté aux temps héroïques de la Grèce, n'est autre que le triomphe d'Achille sur le vaillant et malheureux Hector. Le fils de Priam, après avoir succombé sous les coups de son adversaire invulnérable, est traîné autour des murs de Troie. Priam, sur les remparts, élève les bras en signe de désespoir.

La portion de ce pavé, que l'on voit dans notre musée sous le n° 257, a été si mal restaurée qu'il serait difficile aujourd'hui d'apprécier le mérite de ce bel ouvrage ; il n'existe réellement d'antique

Digitized by Google

que la tête des chevaux et une portion des murs de Troie. Le reste est une restauration exécutée sur un dessin pris avant l'enlèvement du pavé.

N° II.

La plus ancienne des mosaïques qui ont été signalées à Nimes est celle dont Poldo d'Albénas nous a transmis la connaissance en 1522, mais sans en donner le dessin. « Ie croy bien, dit notre vieil historien, qu'il n'y a pas beaucoup de gens, j'entens du vulgaire, qui s'apperçoiuent ou tiennent conte du paué qui est à l'eglise Notre-Dame de Nismes, duquel nous pouuons dire ce que dit Pline des plantes, que iournellement nous marchons souz noz piés choses que, si nous les cognoissions, les tiendrions en grand honneur et reputation. De ce paué, ou de quelques fragmens et restes d'iceluy le pourtraict est tel que l'on y voit oiseaux, animaulx, arbres, et plusieurs autres figures : et de semblable façon et ouvrage l'on en trouve iournellement en cauant la terre dessouz les champs, et vignes à Nismes (1) ».

N° III.

François Graverol, mort le 10 septembre 1694, s'attacha, par goût, à l'étude de l'antiquité ; il fut

(1) Poldo d'Albénas, *Discours historial sur les antiquités de Nismes*, ch. XIII, p. 59.

Digitized by Google

l'un des premiers membres de l'Académie de Nimes, et ses nombreux ouvrages l'ont placé parmi les jurisconsultes et les littérateurs les plus célèbres de son temps.

Un pavé mosaïque, des plus extraordinaires par l'objet qu'il représentait, fut découvert à Nimes en 1686; acquis par François Graverol, il le fit placer dans sa maison de campagne, dont, par malheur, on ignore aujourd'hui l'emplacement, sur lequel il existe peut-être encore. Heureusement notre savant le publia, et en donna, dit Ménard, un dessin dans une lettre en latin adressée à Jean Ciampini, de Rome, datée de Nimes, le 4 février 1686. D'après cette lettre :

« Ce fragment avoit une toise, trois pieds, trois pouces de longueur, et cinq pieds six pouces de largeur; les cubes qui composoient la mosaïque étoient de trois couleurs : blancs, noirs et rougeâtres. Il représentoit, sur le rivage d'une mer agitée, la figure d'une femme toute droite, vêtue d'une longue robe et qui ne laisse entrevoir que ses pieds; auprès d'elle, et sur une même base, étoit un petit chien qui paroît assis et qui la regarde; un peu plus bas, et du côté de la base, on voit une petite branche couchée, faite en forme de torche, qui paroît ardente et flamboyante. Comme la mosaïque étoit fort dégradée dans ses extrémités, cette femme ne paroît qu'à demi... (1)».

Ménard ayant recueilli tout ce qu'ont dit les anciens auteurs relativement à la déesse Neha-

(1) Fr. Graverolii *Epist. ad Joann. Ciampini*,

Digitized by Google

lennia, à laquelle on croit que cette mosaïque a été consacrée, nous ne saurions rien faire de mieux que de rapporter ce qu'en dit notre historien (1) :

« Il n'est pas douteux que ce ne soit ici la représentation de la déesse Nehalennia, anciennement adorée par les Gaulois. Tous les sçavans qui ont eu connoissance (2) de ce monument, le rapportent sans balancer à cette divinité. C'étoit vraisemblablement le monument d'un vœu qui fut accompli par quelqu'habitant de Nismes après avoir échappé d'un naufrage ou d'une tempête, comme le prouvent les flots d'une mer agitée. Les attributs qui accompagnent cette déesse la font reconnoître pour Nehalennia. Ses habits, son attitude, cette torche ardente, ce chien, sont des marques ausquelles on ne peut se tromper. Développons ce détail.

« On avoit longtemps ignoré le nom de cette divinité. Ce n'est que par les découvertes que l'on a faites depuis le XVIIe siècle de quelques monumens qui lui avoient été consacrés et qui désignent son nom en caractères bien lisibles, qu'on a appris qu'elle s'appeloit Nehalennia. La première découverte se fit (3) dans l'isle Walcheren en Zélande. La mer repoussée le 5 de janvier 1647 par un vent très-violent, laissa à sec une extré-

(1) Ménard, vol. VII, page 190, où l'on trouvera le dessin de Graverol.

(2) Dom de Montfaucon, *Ant. Expliq.*, t. I; — Dom Jacq. Martin, *Rel. des Gaul.*, t. II, p. 82.

(3) *Journal des sçavans*, 1721.—*Biblioth. univers.* de Leclerc, t. IX.

Digitized by Google

mité de cette isle. Là on découvrit des autels antiques, des urnes, des médailles, et quantité de statuës, dont plusieurs représentoient une divinité qu'on avoit jusqu'alors ignorée. Elle étoit appellée Nehalennia, dans toutes les inscriptions qui accompagnoient sa figure. Ce nom n'est pas marqué sur notre monument, qui ne porte aucune inscription; mais tous les symboles qu'on y voit, ont un parfait rapport avec ceux des autres marbres où la divinité se trouve nommée.

» Le nom de Nehalennia paroît formé du celtique (1) *neu* ou *nevés*, qui signifie *neuf*, *nouveau*; et de *henn*, c'est-à-dire *vieux*, *antique*. Ce fut donc pour désigner la lune qu'on se servit de ce terme; parce que, le dernier jour du mois lunaire, le cours de cet astre finit et commence tout ensemble; et que par conséquent la lune est vieille et nouvelle. Aussi les Grecs, pour marquer le dernier jour du mois lunaire, disoient-ils en ce sens εν και νεα, la lune vieille et nouvelle. Cependant c'est particuliérement à la nouvelle lune que s'adressent les monumens de Nehalennia. La divinité y est représentée avec des habits qui la couvrent toute entière. On n'y voit que le visage à découvert; figure sensible de cette phase de la lune, qui, se trouvant nouvelle, cache aux hommes la plus grande partie de sa lumière.

» La torche ardente qu'on voit sur notre mosaïque, ne se trouve guères sur les autres monumens de Nehalennia; à moins qu'on ne veuille

(1) Pezron, *Antiq. des Celtes*, pages 341 et 345.

Digitized by Google

dire avec un auteur moderne (1), qu'on aura faussement pris pour des cornes d'abondance ce qui n'étoit que de véritables torches, qui se trouvent sur presque tous les bas-reliefs de cette divinité. Quoi qu'il en soit, la torche allumée qui est bien clairement marquée sur notre monument, fournit une nouvelle preuve de ce que j'ai dit, que Nehalennia devoit être prise pour la nouvelle lune en particulier. Nous avons là-dessus l'autorité de Porphyre (2) qui lève toute sorte de difficultés. Cet auteur décrivant les symboles qui accompagnoient la figure de la nouvelle lune, dit qu'elle porte des habits blancs, des souliers d'or et des torches ardentes. Les habits blancs et les souliers d'or se rapportent à la nouvelle lune. On donnoit à la figure de cet astre des souliers d'airain, lorsqu'elle représentoit la pleine lune. Au surplus cette torche faite d'une branche, annonce les plus anciens usages. On sçait qu'avant l'invention des bougies et des chandelles, le bois étoit la matière ordinaire des flambeaux (3) ».

Il nous paraît, au contraire, que cette figure triste, à moitié disparue, ce levrier, dont la physionomie semble exprimer le regret, ce flambeau jeté par terre et qui doit bientôt s'éteindre, sont plutôt des emblèmes de l'astre qui va disparaître, que de la nouvelle lune aux souliers d'or (4).

(1) D. Jacques Martin, *de la Religion des Gaulois*, t. 2, p. 91.

(2) Euseb. *Præp. evang.*, lib. 3.

(3) *Lignum vocatur Græca etymologia, quia incensum in lumen convertitur et in flammam. Unde et licinium dicitur quod lumen det* (Isidor. *Origin.* lib. 19, cap. 19).

(4) Voyez l'image dans Ménard, vol. VII, p. 191.

Digitized by Google

« Le chien est encore un des attributs les plus particuliers de la lune. Cet animal étoit expressément consacré à Hecate, ou la lune. On l'offroit surtout en sacrifice (1) à cette divinité ; elle n'étoit même servie à table que par des chiens.

» Pour ce qui regarde la mer agitée qui paroît sur notre mosaïque, il ne faut pas douter que ce ne soit aussi un des symboles de Nehalennia. On invoquoit cette divinité, lorsqu'on vouloit obtenir une navigation heureuse. Il y a des bas-reliefs (2) consacrés à cette déesse, sur lesquels on voit des Neptunes et des proues ; ce qui prouve son pouvoir sur la mer et sur la navigation ».

N° IV.

Un pavé mosaïque, découvert en 1742, existait encore presque en son entier en 1822 ; il est à 9 mètres du mur sur lequel on lit, à la Fontaine, une grande inscription, gravée sous Louis XV, commençant par le mot FAVENTE.

Ce pavé, d'un travail assez grossier, était cependant très-remarquable par la variété de ses dessins ; il appartenait à une galerie large de 4m822, dont la longueur n'a pu être déterminée parce que la mosaïque s'est trouvée détruite après une longueur de 24 mètres.

Quoique entouré d'une bordure uniforme, il était divisé en quatre parties, de dessins différents

(1) Theocrit., Idyll. 2, vers. 12.

(2) D. Jacques Martin, *de la Religion des Gaulois*, t. II, p. 98.

Digitized by Google

et dont on ne peut aujourd'hui se faire une idée (1), parce qu'il ne reste plus, de cette œuvre romaine, que quelques cubes qui en indiquent l'emplacement et le niveau du sol antique sur ce point de nos anciens thermes.

Selon nous, le nom de l'auteur de cette mosaïque se trouvait sur un fragment découvert en 1751, sur ce même emplacement, et dont Ménard nous a conservé le souvenir. Voici ce que dit notre historien à ce sujet (2) :

« Je dois encore faire mention d'un petit fragment de mosaïque, qui s'est découvert de nos jours. Ce morceau n'avoit rien de remarquable et le travail en étoit commun. Il fut trouvé vers la fin de l'année 1751 sur la partie supérieure de l'ancien mur d'enceinte de la Fontaine, du côté du rocher, en tirant au levant. C'étoit un reste de pavé, qui n'avoit guère plus de deux pieds en carré. Il n'y avoit ni figures, ni fleurs, ni feuillages. On y voyoit seulement cette inscription gréque :

ΜΕΘΘΙΛΛΟΣΚΑΣ
ΣΙΜΟΤΟΥΛΟΥΣΕΤΟ
ΜΑΝΙΚΟΣΚΕΚΟΝΙΑΚΕ

« Le sens en est que Metillus, surnommé Manicus, fils de Cassimus et petit-fils de Lucetus,

(1) Ménard, vol. VII, p. 192, donne une copie peu exacte de deux de ses parties.

(2) Ménard, vol. VII, p. 195.

Digitized by Google

avoit fait la mosaïque. Au reste, le surnom de MANIKOΣ paraît ici fort bien convenir à cet ouvrier. On sait qu'en grec ce mot signifie *excellent, peu commun.* Ce pouvoit être là un ouvrier de Grèce établi à Nismes. On faisoit sans doute venir des artistes de divers endroits pour orner et embellir cette ville ».

N° V.

Ménard nous a conservé le souvenir d'une superbe mosaïque découverte, dit-il, en 1750, *en creusant la terre près de la fontaine pour former les avenues du nouveau cours.* Cette indication était assez vague (1) ; mais un coup d'œil jeté sur le dessin que notre historien a laissé de ce monument nous a rappelé que, sur cette partie du chemin qui conduit de la place du Cours-Neuf à la plate-forme du couchant, M. Boyer, jardinier-fleuriste, en remplaçant un arbre mort par un *melia azedarach,* au coin nord-est de la maison Germain, en 1860, mit à découvert, sous cet arbre même, à un mètre au-dessous du sol moderne, une petite portion de mosaïque formant un octogone entouré d'une tresse telle que la donne Ménard sur son dessin. Le rapprochement de ce souvenir avec l'emplacement indiqué nous persuade que c'est bien là la mosaïque mentionnée par notre historien.

(1) Ménard, vol. VII, p. 193.

Digitized by Google

Religieusement respectée en 1860, elle pourra devenir un jour l'objet d'une fouille intéressante et récompenser largement l'autorité municipale de la dépense qu'elle pourra occasionner.

Pour servir en temps utile à cette intéressante recherche, rapportons ici la description que fait Ménard du sujet représenté par cet antique tableau.

« Ce pavé a 1 toise, 2 pieds, 10 pouces, tant en largeur qu'en hauteur. Les pierres cubiques dont il est composé, toutes naturellement chargées de nuances et de couleurs différentes, se joignent si parfaitement l'une à l'autre, qu'elles imitent et répandent sur la mosaïque toutes les grâces et toute la variété de la peinture.

» L'ouvrage est divisé en neuf compartimens de forme octogone, dont cinq sont chargés de figures, sçavoir celui du milieu, et ceux des angles. Les quatre autres sont simplement ornés de feuilles en entrelacs, avec une fleur au centre. Le compartiment du milieu représente un homme vêtu de vert, conduisant un char attelé de deux chevaux, qui courent avec une extrême vîtesse; des deux compartimens qui sont au-dessous de cette figure, l'un contient la représentation d'un buste, qui a la tête couverte d'une espèce de bonnet, et couronnée de feuilles et de fleurs. L'épaule droite est à demi couverte d'une légère draperie, mais la gauche est nue. L'autre compartiment renferme un buste aussi, dont la tête est couverte d'un simple bonnet. Une petite draperie tombe sur le derrière de ses épaules. Il a le cou et la poitrine entièrement découverts. Les

Digitized by Google

deux autres compartimens contiennent de même un buste chacun; mais ces bustes sont placés au-dessus de la figure du milieu et dans un sens opposé. Celui de la droite a la tête couverte et couronnée de pampres. La draperie paroît légèrement sur ses épaules. Il a le col et l'estomac découverts. Enfin le compartiment opposé représente le buste d'une femme voilée, dont la gorge est couverte; et au-devant de laquelle paroît une flamme.

» L'explication de ces différentes figures ne paroît pas souffrir de difficulté. D'abord, on reconnoît sans peine dans le compartiment du milieu la représentation d'un cocher de cirque, *auriga* (1), qui fait courir un chariot, appelé *biga* par les anciens. C'étoit dans la partie des jeux du cirque qui consistoit à la course des chars. Il est vêtu de vert, parce qu'il étoit de la classe ou faction des cochers qui paroissoient dans les jeux habillés de cette couleur, faction qui de-là portait le nom de *prasina*. Il y avoit trois autres classes de ces cochers, qui se distinguoient de même par les couleurs; et qui étoient *russata*, la rouge; *veneta*, la bleuë; et *albata*, la blanche: ce qui répond aux quadrilles de nos anciens carousels, à ces troupes de chevaliers d'un même parti, qui dans ces sortes d'exercices et de fêtes représentoient sous divers habits des nations différentes. De plus, on voit sur notre mosaïque, à l'égard

(1) *Auriga proprie dicitur quod currum agat, sive quod feriat junctos equos* (Isid. *Orig.* L. 17, cap. 33).

Digitized by Google

même des chevaux, une égale observation des usages pratiqués dans les jeux du cirque. Ils sont différenciés par la couleur. C'est ainsi qu'on en usoit (1) dans le choix des chevaux destinés pour les chariots appelés *bigæ :* l'un étoit blanc, l'autre étoit noir.

» Quant aux figures placées dans les autres compartimens, ce sont sans contredit les quatre saisons de l'année. Le printemps et l'été sont représentés dans les deux premiers ; l'automne et l'hiver dans les deux derniers. Ces bustes portent tous des ornements autour de leur tête qui les caractérisent de manière à ne pouvoir s'y méprendre. Tel est plus particulièrement celui de l'automne qui est couronné de pampres de vigne ; symbole certain des vendanges. Tel est aussi celui de l'hiver qui a la tête voilée et du feu devant l'estomac ; signes relatifs aux rigueurs de cette saison. Toutes ces figures, au reste, furent ici placées, autant pour la décoration que pour marquer le rapport qu'avoient avec elles les quatre factions ou colléges des cochers du cirque (2). Car il est à remarquer que les couleurs qui différenciaient les colléges étoient toutes relatives (3) à celles des saisons de l'année, où la nature change de face, et prend, pour ainsi dire, un nouvel habit. Le verd est pour le printemps ; le rouge pour l'été ;

(1) *Bigas lunæ jungunt, quoniam gemino cursu cum sole contendit ; sive quia et nocte videtur et die. Jungunt enim unum equum nigrum, alterum candidum* (Isid., *ibid.* c. 16).

(2) Le Cirque de Nimes fut remplacé par le Jeu-de-Mail, et plus tard par le Marché-aux-Bœufs.

(3) Spon, *Recherches cur. d'antiq.* dissert. 2, p. 55.

Digitized by Google

le bleu pour l'automne ; et le blanc pour l'hiver, temps de la neige et des glaces ».

Les mosaïques dont nous venons de parler, déjà connues à l'époque où l'*Histoire de Nismes* fut écrite, s'étant toutes trouvées dans le faubourg occidental de la ville moderne, Ménard en conclut que les plus belles habitations romaines étaient placées dans cet endroit ; mais, comme toutes celles qui ont été découvertes depuis cette époque, sont disséminées sur divers points de la ville, ainsi qu'on va le voir, cette conclusion n'est plus admissible. Seulement, on peut dire aujourd'hui avec certitude, que, du pied de nos collines, à partir du point où le niveau de la fontaine d'Eure permettait de faire arriver ses eaux, on découvre tous les jours, et partout, dans l'enceinte de l'antique *Nemausus*, de grandes et belles mosaïques, dont la richesse est en harmonie avec les majestueuses ruines que les Romains nous ont léguées.

N° VI.

MM. Baumes et Vincens (1) signalent, sans les avoir vues, deux belles mosaïques dans la maison de M. Maury, rue Porte-d'Alais, n° 4 ; cette maison ayant été nouvellement reconstruite, l'existence de ces vieux débris nous a été révélée à 1m50 au-dessous du sol moderne.

(1) *Topogr. de Nismes*, page 545.

Digitized by Google

L'un de ces pavés a bien, comme le disent ces auteurs, « 9 mètres de longueur et 6m60 de largeur; il règne tout autour un cadre blanc, bleu et rouge; le fond se compose de carreaux de 1 décimètre dans tous les sens, alternativement noirs avec une bordure blanche et une rosette de la même couleur au milieu, et blancs avec une bordure et une rosette noires.

» Au centre, un cadre carré, nuancé de diverses couleurs et de 1m949 de longueur sur une largeur proportionnée aux dimensions générales, embrasse un dessin formé de triangles très-aigus en marbres blanc, rouge et bleu, et dont les sommets correspondans sont séparés par de petits points noirs.

» Un canal en marbre blanc, de 0m487 de largeur, enduit, dans sa partie creusée, d'un ciment couleur de rose, suit le pavé dans toute sa longueur sur le côté occidental. Cette particularité doit faire croire que l'appartement qu'il traversoit étoit une salle de bains; et, comme l'aqueduc du Pont-du-Gard passoit très-près de là, on peut conjecturer, avec quelque apparence de raison, que ce canal alloit s'y embrancher et y puiser l'eau nécessaire au service de cette maison, dont les débris annoncent la magnificence ».

Le second pavé; contigu à celui dont nous venons de parler, a été découvert en 1859, lors de la construction d'un mur qui a provoqué la destruction de la mosaïque sur toute l'épaisseur de ce mur; la longueur de ce pavé, du nord au midi, est de 8m50; sa bordure, toute noire, a 10 centimètres d'épaisseur, avec une bande blan-

Digitized by Google

che de 5 centimètres; le milieu, en petits cubes blancs, est divisé, par des cubes noirs, en hexagones réguliers de 10 centimètres de côté; il est à 1m50 sous la façade nouvellement bâtie à l'ouest. La largeur de la mosaïque n'a pu être mesurée.

No VII.

Au commencement du siècle, la municipalité de Nimes fit découvrir et veilla à la conservation d'un pavé mosaïque, dans la maison no 8 de la rue Pavée, maison qui appartient aujourd'hui à Mme Nègre-Bergeron. Cette mosaïque, parfaitement conservée, se trouve encore sur son premier emplacement, où l'on peut la voir. Elle a été décrite de la manière suivante par MM. Baumes et Vincens.

« Le morceau encore subsistant (de cette mosaïque) présente une surface de 7 mètres de longueur, sur une largeur de 4m50. Il est évident, par une marque (un trident) qui indique le milieu de cette dernière dimension, que l'ensemble formoit un parallélogramme dont le petit côté avoit 6m50; rien ne détermine l'étendue qu'eut le grand côté.

» Sur un fond noir formant des bandes croisées de 39 millimètres, sont inscrits, l'un dans l'autre, trois carreaux de grandeur différente; le premier, de 325 millimètres en tout sens, noir à cadre blanc; le second, blanc; et le troisième, noir avec quatre points blancs au milieu. Le plus petit et le plus grand sont parallèles; les angles du

Digitized by Google

moyen aboutissent sur ce dernier au centre de ses quatre faces internes.

« Une double bordure enveloppoit ce dessin; mais il n'en reste qu'une partie de deux côtés. Une large bande à chevrons, mi-partie de rouge et de noir, divise les deux encadrements jusqu'au retour de l'angle droit que forment, en se joignant, le grand et le petit côté du carré long. Les couleurs des chevrons ne conservent les mêmes dispositions, sur cette dernière ligne, que dans la longueur de 2 décimètres; le surplus devient rouge et blanc.

« La bordure extérieure repose sur un champ blanc, et semble représenter une ligne de tours et de fortifications noires, appuyée alternativement sur la base d'un triangle de la même couleur, et sur le sommet d'une semblable figure blanche; une grande tour crénelée est placée à l'angle, et le cadre se termine au dehors par trois rubans, dont un blanc placé entre deux noirs. Le tout ensemble a 487 millimètres de largeur.

« Des portiques de 542 millimètres d'élévation, y compris une base moitié noire et moitié blanche, forment le cordon intérieur. Les pilastres sont noirs, et les ceintres, tournés vers le dehors, composés de petits carreaux sur deux lignes, tour à tour noirs et blancs. Ceux qui se joignent au coin de la pièce n'ont point de pilastres, et de l'angle que forme leur rencontre, s'élève un fer de lance ou de javelot. Au milieu de la ligne la plus courte, est un pilastre blanc à petite bordure noire, plus large d'un tiers que les autres, et décoré d'un trident noir, la fourche en l'air. En l'état actuel,

Digitized by Google

il y a, d'un côté de ce pilastre, cinq portiques, et de l'autre seulement un : il est évident qu'il en manque quatre sur la largeur; ceux qu'on voit dans la longueur sont au nombre de treize.

« Quoique un peu bizarre dans quelques-uns de ses ornements et dans certaines parties de sa symétrie, ce morceau n'offre pas moins, dans son ensemble, un tapis riche et de bon goût, et l'on doit regretter qu'il n'ait pas été retrouvé tout entier ».

N° VIII.

Le 13 mars 1785 (jour de ma naissance), on découvrit à Nimes, dans le *jardin du gouverneur* (acheté en 1800 par MM. *Foussard, Astier et Rigot*, qui en firent une fabrique de mouchoirs peints), un superbe pavé mosaïque, à 50 centimètres du sol; ce qui permit à ces messieurs de l'utiliser comme pavé de leur magasin, où j'ai pu le voir longtemps dans son état primitif. Je puis donc confirmer l'exactitude de la description qu'en fait la *Topographie de Nismes*, p. 553, que je vais copier.

« Ses dimensions sont, en longueur, de 11^{m}694, et de 6^{m}497 en largeur du nord au midi. Les deux extrémités longitudinales sont couvertes par des constructions modernes.

» Une large bordure noire et blanche encadre un fond blanc sur lequel sont dessinées, en traits noirs, des figures octogones liées par des carrés.

» Vers une des extrémités du pavé, dans le sens de sa longueur, est placé, à égale distance des

Digitized by Google

côtés, un tableau d'un travail admirable, et que le pinceau n'eut pas mieux rendu.

» Autour d'un cercle, orné dans son milieu de cinq pierres de couleur, se développe, sur un fond vert antique, une rosace de seize feuilles partagées en petits triangles alternativement noirs et blancs, en sens inverse les uns des autres, et augmentant progressivement de grandeur du centre à la circonférence.

» Une bordure circulaire où règnent, entre deux filets, des volutes noires sur un fond blanc, embrasse cette partie du tableau et repose sur un champ de marbre vert, carrément encadré par une riche grecque formée d'entrelacs nuancés de jaune, de noir et de brun, et placés entre trois baguettes noires dont deux extérieures et une en dedans, appliquées, à de légères distances, sur un fond blanc.

» Dans les angles que forment aux quatre coins le cadre et la bordure circulaire de la rosace, on voit, d'un côté, deux oiseaux ; à l'opposite, un vaisseau à un rang de rames ; de l'autre côté deux poissons, et, en pendant, trois dauphins. Ces figures sont des mêmes espèces de marbres que la grecque.

» Il manque la tête de l'un des oiseaux ; mais cette légère altération n'a pas assez sensiblement dégradé cette mosaïque pour nuire à sa beauté. Son étendue, la nature des marbres qui la composent, la richesse du dessin, la délicatesse et la solidité du travail, tout en fait un de nos plus précieux monumens d'antiquité.

» Ce pavé n'est séparé de deux autres que par

Digitized by Google

des murs percés chacun d'une porte, élevés sur des fondations romaines, et qui ont conservé l'ancienne distribution. On passe donc, aujourd'hui comme autrefois, de la salle dans deux cabinets latéraux ; leur largeur est de 3m,248, sur une longueur proportionnée, mais qu'il est impossible de déterminer parce qu'elle n'a pas été mise entièrement à découvert.

» Comme la pièce principale, l'un de ces cabinets est pavé d'octogones et de carrés; l'autre présente de simples carreaux blancs formés par des lignes noires (1).

» Ce n'est pas seulement par la magnifence des pavés qu'on peut juger de celle de l'édifice qu'ils décoroient ; les nombreux vestiges de maçonnerie antique, rencontrés dans le même enclos, la multiplicité et les grandes dimensions des pièces que formoient les murs dont les fondements subsistent encore, tout prouve que là étoit quelque édifice public ou la superbe habitation d'un citoyen opulent ».

En 1827, cette maison devint la propriété de M. Roux-Carbonnel, qui fit cadeau de la mosaïque au Musée de la ville, dont elle forme aujourd'hui une partie du pavé. Malheureusement, on ne transporta à la Maison-Carrée que le tableau principal; et ce chef-d'œuvre, privé de la bordure simple et élégante qui en relevait l'éclat, a perdu le caractère de grandeur qu'il avait sur son empla-

(1) Une partie de ce fond de pavé fut enlevée et placée au Musée de la Maison-Carrée sous le nº 153, en plusieurs morceaux.

Digitized by Google

cement primitif. Les octogones du milieu sont au Musée, sous le nº 115, à l'extérieur.

Nº IX.

Il y a plus : pour mettre ce pavé en harmonie avec sa nouvelle destination et en former un rectangle allongé, on a ajouté, sur deux côtés opposés du carré, la moitié d'une autre mosaïque trouvée sur la place de la Bouquerie, dans une maison qui avait appartenu à notre vieil historien Poldo d'Albénas et qui, en 1827, était encore la propriété d'une personne de sa famille, Mme de Seynes. Ce pavé, que nous avons vu sur place, entouré d'une riche bordure, se composait de dix-huit compartiments carrés de dimension égale, séparés entre eux par une tresse de couleurs variées. Six de ces carrés renfermaient des bustes de femmes, toutes coiffées d'une manière différente. Six autres représentaient des quadrupèdes, lions, cerfs, tigres, chevaux, etc., et dans les six derniers, on voyait des cartouches de dessins différents, qu'on peut voir en réalité, à la Maison-Carrée.

Nº X.

Il y a soixante-deux ans que MM. Baumes et Vincens disaient : « Il existe au Cours-Neuf, chez un travailleur de terre nommé *Granier*, dans un cellier plus bas de 1m,949 que le sol actuel, une mosaïque dont la longueur visible est de plus de

Digitized by Google

6 mètres sur 5 mètres de largeur ; et si, comme il y a lieu de le croire, le cartouche dont il étoit décoré se trouvoit placé au milieu, il devient certain, par son emplacement, dans un des angles du bâtiment moderne, que ce pavé s'étend sous la promenade et sous une rue voisine, de presque autant que ce qui en est à découvert : on est sûr, en effet, qu'il y en subsiste des fragmens, mais on n'a pu en mesurer la grandeur.

» Le dessin de ce pavé forme des hexagones de marbre noir, décrits en traits déliés sur un fond blanc.

» Il est impossible de savoir positivement ce que représentoit le cartouche: le besoin de creuser un cuvier au-dessous du niveau de la pièce, a fait détruire ce tableau avant qu'on en eût connoissance et que des précautions pussent être prises pour le conserver. Tout ce que nous en avons appris, c'est qu'il avait 2 mètres en carré et qu'on y voyoit couchées l'une près de l'autre, deux figures humaines que le propriétaire, pour nous en donner une plus juste idée, comparoit à mari et femme » (1).

L'indication assez vague de l'endroit où l'on avait vu cette mosaïque, en 1802, n'avait pas permis, jusqu'à présent, d'en reconnaître la position; mais une recherche minutieuse de toutes les personnes du nom de *Granier*, qui avaient habité le Cours-Neuf, nous a fait découvrir la maison où habite encore la même famille, au-

(1) *Topogr. de Nismes*, p. 546-47.

Digitized by Google

jourd'hui *Philippe Granier, époux Baldy, porte-faix, rue de la Bienfaisance, n° 14.* La partie de ce pavé qui existait encore dans le cellier n'a été détruite qu'en août 1864 pour donner plus de profondeur à une cave; mais, la maison où se trouve le pavé formant l'angle du Cours-Neuf et de la rue de la Bienfaisance, on pourra, quand on le le voudra, retrouver, peut-être sans dégradation, une grande partie de l'angle sud-est de la mosaïque. La maison appartient aujourd'hui à M. Mancel, boucher (1).

(1) C'est dans la maison Jourdan, contiguë à celle-ci, du côté de l'ouest, qu'on a trouvé, en 1855, les trois inscriptions suivantes, qui furent vendues, par un de ces marchands d'antiquités, au Musée d'Avignon, où elles sont maintenant :

D M
AVRELIAE SEVERAE
SOROR PIISSIM
AVRELIA RHODE

Aux dieux Mânes d'Aurélia Sévéra, sa sœur bien-aimée, Aurélia Rhodé.

D M
L · IVLII
GERI

Aux dieux Mânes de Lucius Julius Gérus.

D M
ATTIAE ZOSIMES
T · SEX · VATINIO
STEPHANO
MARITO · EIVS · CAEC
PAVLINA · DISC · P

Aux dieux Mânes d'Attia Zosimé et à Sextus Vatinius Stéphanus, son mari; Cécilia Paulina, leur élève, l'a érigé.

Digitized by Google

N° XI.

Pour conserver, autant que possible, le souvenir des localités où ont été découvertes les mosaïques décrites jusqu'à ce jour, nous croyons devoir rappeler ici leur importance, en relatant textuellement ce qui en a été publié et en indiquant, par les noms modernes, l'emplacement où on pourra les retrouver un jour.

« On ne sauroit remuer la terre à quelque profondeur (disent MM. Baumes et Vincens, p. 550), dans ce qu'on appelle la grande maison, rue de la Colonne, sans y rencontrer des mosaïques. Le citoyen *Aigon* y trouva, en 1767, un tableau d'une rare beauté.

» Les dimensions en étoient de 1^{m}60 en carré hors d'œuvre, sur quoi le cadre, en vert antique, mêlé de quelques autres couleurs, avoit en largeur 0^{m}241.

» Cette bordure environnoit une *Diane* dans une attitude couchée. Sa chevelure étoit flottante, elle tenoit dans ses mains une lance, et l'on voyoit à ses pieds, d'un côté un chien, de l'autre la hure d'un sanglier. Le vêtement de la déesse, ainsi que les autres figures et le fond du tableau, étoient formés de marbres de nuances très-variées, parmi lesquelles dominoit la couleur verte.

» Malheureusement l'humidité dégradoit ce beau monument. *M. de Ballore*, alors évêque de Nismes, conçut le projet de le dérober, en le faisant transporter dans son palais, à la destruction qui

Digitized by Google

le menaçoit. Il ne put être enlevé que par morceaux. L'opération avoit complétement réussi; mais, avant qu'il pût être employé dans le lieu qui lui étoit destiné, la révolution survint et fit oublier l'entreprise commencée. Le pavé fut même envoyé à Montpellier. Mal emballé sans doute, il souffrit dans le transport. On espéroit qu'il ne seroit pas assez mutilé pour que les restes, assemblés, ne fussent encore intéressans. L'Académie du Gard l'avoit demandé et obtenu du propriétaire dans cette intention; mais il paroît qu'on en a dispersé les morceaux: et il sera peut-être impossible d'en recouvrer un assez grand nombre pour que leur réunion forme un ensemble digne de ce soin; toutefois, l'Académie n'en négligera aucun pour restituer, au moins en partie, ce précieux monument. Mais, quel que soit le succès de cette tentative, les savans, les amateurs doivent, ainsi que cette Société, un tribut de reconnaissance au citoyen *Aigon* pour l'empressement avec lequel il s'est prêté au désir de rendre au public la jouissance de cette superbe antique».

Malgré toutes ces bonnes intentions, le tableau s'est perdu; la mosaïque dont il faisait partie existe encore et sert de pavé à un atelier de charcuterie, *maison Chardon, rue de l'Horloge, nos 10 et 12*, où on pourra le voir *peut-être* quelque temps, si le nouveau propriétaire se montre digne de la reconnaissance que les auteurs de la *Topographie de Nismes* réclamaient pour le *citoyen Aigon*.

Digitized by Google

N° XII.

» Non loin de la Maison-Carrée (disent encore MM. Baumes et Vincens), chez le citoyen *Laporte, rue Peiro-Mouïado,* on voit un pavé conservé dans toute sa largeur, qui est de 6m497. Quoique ses extrémités soient cachées par les murs de deux maisons voisines, il est facile d'apprécier sa longueur.

» Il y a 4m123 de l'un de ces murs au bord extérieur d'un tableau qui, très-probablement, occupoit le milieu de la salle. Ce tableau est long de 2m599. La portion du fond qui est au-delà doit avoir, comme celle de l'autre côté, 4m183 ; en sorte qu'en ajoutant à ces mesures seulement 325 millimètres pour la bordure de chaque bout, il en résulteroit que la dimension longitudinale étoit en total de 11m694.

» Les proportions du cadre ne sont pas arbitrairement estimées ; il existe encore sur deux faces du parallélogramme qui formoit le pavé, et présente des bandes alternativement jaunes et noires, mais de grandeurs différentes.

» Le dessin du fond se compose de grands hexagones noirs, découpés sur un champ jaune, et dans lesquels sont inscrites, avec les mêmes couleurs, des figures variées, telles que des étoiles à six pointes, ayant au centre un petit rond ; des espèces de croix de Malte ; des cercles concentriques et des ellipses enlacées.

» Ces divers ornements ne sont pas mêlés ; tous

Digitized by Google

ceux d'une même espèce occupent un des quatre côtés du tapis dont nous avons déjà donné la longueur, qui a de largeur 1m,949, et principalement remarquable par la nature et par les dimensions des marbres qui le composent.

» Jusqu'à présent nous n'avons décrit que des pavés formés par la réunion de très-petits cubes de marbre, et avant la découverte de celui du citoyen *Laporte*, on n'en connoissoit pas d'autres à Nismes. Mais ici, en dedans d'une bordure noire et jaune, large d'un décimètre, on trouve des dalles de marbre, les unes carrées, les autres triangulaires, et d'autres, enfin, en losange, dont la grandeur varie d'un décimètre à 487 millimètres. Aux quatre coins, les carreaux sont d'une seule pièce d'un décimètre en tout sens, et d'une couleur jaune à deux nuances. Ils sont suivis, de droite et de gauche, par des triangles équilatéraux qui, réunis, forment un carré de la même dimension que le précédent, mais, mi-parti, d'un côté jaune, et de l'autre noir et rouge foncé. Ces carreaux se répètent dans les intervalles des losanges d'une seule pièce de 487 millimètres, en marbre rouge et noir, se touchant au nombre de trois par le sommet de leurs angles dans la largeur du tableau, et au nombre de quatre dans le sens contraire.

» Il est fâcheux que le jambage d'un arceau moderne porte sur cette partie du pavé, et en dérobe une portion à la vue ; l'ensemble produit néanmoins de l'effet, et l'on peut compter cette mosaïque au rang des plus belles qui nous restent ».

Il est probable que cette mosaïque est encore

Digitized by Google

conservée, et qu'on la retrouvera un jour dans un local connu aujourd'hui sous le nom de *la cour des Battes*, espèce de cour des miracles où se logent les savoyards chargés d'entretenir la propreté de nos maisons. Cette cour, située rue des Flottes, nº 7, appartient maintenant (1864) à M. *Rouvière-Cabane.*

Voilà quel a été le résultat de nos recherches relatives à l'emplacement des mosaïques découvertes à Nimes jusqu'en l'année 1802. Depuis cette époque, le hasard nous a révélé l'existence de bien d'autres dont nous allons parler, en ne désignant malheureusement, pour un grand nombre, que la place où elles ont été découvertes, mais que leur position n'a pas permis de conserver.

Nº XIII.

En 1810, époque à laquelle fut construit l'Hospice d'humanité, on découvrit, dans les fondations de la chapelle, à 2 mètres au-dessous du sol actuel, deux belles mosaïques dont le niveau ne permit pas la conservation. Il ne nous fut pas donné d'arriver jusqu'au centre de ces pavés, où nous aurions peut-être retrouvé des tableaux que semblerait indiquer la beauté du travail.

Nº XIV.

Un dessin peut seul donner l'idée de la variété et de la beauté extraordinaires d'une mosaïque découverte à un mètre au-dessous du sol, le 18

Digitized by Google

janvier 1812, dans une maison appartenant à la famille *Im-Thurn*, rue Saint-Pierre, nº 21. Cette maison, qui traverse sur la rue Bec-de-Lièvre, est connue sous le nom de *Petit-Genève*. La mosaïque ne fut pas détruite ; elle se retrouvera un jour probablement.

Nº XV.

Une autre mosaïque fut découverte, en 1820, dans le jardin appartenant à M. *Daniel Pourrat*, aujourd'hui (1864) à *Mme Robert, rue Grétry, nº 3*. Elle est d'une grande beauté de dessin ; l'esprit de l'artiste doit avoir été pénétré des sentiments les plus élevés du goût et de l'inspiration poétique.

Ce pavé ne se trouvant qu'à 60 centimètres au-dessous du sol du jardin, M. Pourrat a laissé à découvert la partie qui existe dans son jardin ; car l'autre partie se trouve sous la promenade du Cours-Neuf, où il sera facile de la retrouver, quand on le voudra ; la bordure se compose de symboles égyptiens.

Nº XVI.

En 1813, un nouvel alignement donné aux maisons du Petit-Cours provoqua des fouilles pour établir des caves dans la maison *Bruguier*, nº 33, qui appartient aujourd'hui à sa fille, *Mme d'Esgrigny*. M. Bruguier fit enlever une mosaïque trouvée dans ces fouilles, et la fit placer, sans ordre et par fragments, à sa maison de

Digitized by Google

campagne, sur le chemin de Beaucaire, où elle se trouve maintenant.

Cette mosaïque était, comme le sont, en général, toutes celles que nous découvrons, principalement ornementale. On y voyait des arbres, des oiseaux perchés sur les branches, des fleurs, des bustes, et tout cela reproduit avec beaucoup d'art et d'élégance ; il est même probable que nos dessinateurs de fabrique, en si grand nombre dans notre ville, ont souvent, et peut-être sans s'en douter, puisé leurs inspirations sur les peintures en marbre que les anciens leur ont léguées.

N° XVII.

Dans la maison *Gardet*, sur le Petit-Cours, n° 31, contiguë à celle dont nous venons de parler, se trouve une mosaïque que le propriétaire a pu conserver dans sa cave, où elle est restée presque intacte ; mais, comme elle est toujours couverte de marchandises, il n'est guère possible de la dessiner.

Les quelques fragments que nous prîmes lors de sa découverte nous prouvent qu'elle était de même nature que celle dont nous venons de parler.

Le propriétaire nous a assuré que, dans un cartouche qui serait sous le mur oriental, il avait vu le dessin d'un animal qu'il croit être un chien. Ce pavé est à 2 mètres au-dessous du sol actuel.

Digitized by Google

N° XIX.

Dans la fouille faite, en 1821, autour de la Maison-Carrée, on trouva, à 1m,50 au-dessous du pavé actuel; une mosaïque qui n'a aucun rapport avec le monument, ni par son niveau ni par la disposition de ses axes ; elle a évidemment appartenu à un édifice qui fut détruit à l'époque où la Maison-Carrée fut construite ; néanmoins on jugea convenable de conserver cette mosaïque dans l'enceinte extérieure du monument où l'on peut la voir en grande partie.

La conservation de ce pavé était d'autant plus importante qu'elle sert de démonstration à un fait qui intéresse directement notre histoire locale; car si, en effet, ce beau pavé a appartenu à un édifice déjà existant lorsque notre basilique a été construite, ne résulte-t-il pas de ce fait, qu'on aurait tort de rapporter au siècle d'Auguste la construction de cet édifice, puisque, dans ce cas, c'est-à-dire avant l'occupation de Nimes par les Romains, il y aurait eu déjà de belles mosaïques, qu'il faudrait alors rapporter à l'époque gauloise; et nous savons très-bien que ces peuples sont restés étrangers à un luxe qui n'était nullement dans leurs mœurs.

Cette mosaïque, en petits cubes noirs, blancs et brun-rouge, a son fond divisé en losanges formant des parallélogrammes dont les côtés opposés sont égaux deux à deux.

Le cartouche du milieu, de 1m,50 de côté, représente un foudre ailé, jaune et noir, sur un fond

Digitized by Google

brun-rouge ; ce sujet est au milieu d'un encadrement formé de carrés et de triangles noirs, blancs et rouges, dont la disposition ne peut être bien comprise qu'en jetant les yeux sur un dessin.

N° XX.

Au mois doctobre 1824, en plantant un arbre dans le jardin du séminaire à Nimes, on découvrit deux pavés mosaïques contigus, dont l'un, par sa disposition, indiquait parfaitement qu'il avait appartenu à un *triclinium*.

La place des trois lits autour de la table n'avait pour pavé qu'un simple glacis de $1^{m},64$ de largeur ; le reste de la salle était une mosaïque d'un goût et d'une exécution admirable que la description écrite ne pourrait qu'affaiblir.

La partie du pavé où se trouvait la table avait une longueur de $3^{m},30$ sur une largeur de $2^{m},075$; la mosaïque s'élargissait ensuite à droite et à gauche de $1^{m},64$; ce qui donnait au pavé une largeur de $6^{m},58$, en y comprenant la bordure noire de $0^{m},57$. Cette partie, restée libre pour le service avait $2^{m},75$ de hauteur. Nous n'avons pu savoir ce que portait le carré du milieu, qui était détruit lorsque nous l'avons copié.

Cette dernière partie du pavé formait un rectangle qui fut enlevé avec beaucoup de soin et replacé au pied de l'autel, dans la chapelle dù Séminaire, où l'on peut la voir et se former encore une idée de l'effet que devait produire à l'œil l'ensemble de la mosaïque dans son état primitif.

Digitized by Google

Dans une autre pièce contiguë, dont le sol était de 18 centimètres plus bas que celui du *triclinium*, se trouvait une autre mosaïque formée de carrés blancs avec de petites étoiles dans les angles ; on n'en découvrit qu'une petite partie joignant le cartouche central, qui a la forme d'un carré de 40 centimètres de côté entouré d'une bordure bizarre. Au centre de ce carré, était représenté, en petits cubes coloriés, un dauphin monté par un amour, au-dessous duquel se trouvait un poisson rouge. Ce petit tableau était encastré dans des cubes en marbre blanc d'une régularité parfaite; on en comptait seize sur chacun des côtés du cadre. Quelqu'un eut la malencontreuse idée de faire cadeau de ce cartouche à Mgr le duc d'Angoulême, alors dauphin de France; — cette idée fut mise à exécution, et ce tableau n'est maintenant conservé que par un calque que nous en prîmes avant son enlèvement.

En dessous du cartouche, il y avait, en mosaïque, un nom trop déformé pour pouvoir être lu.

Ne pourrait-on pas voir, dans le petit tableau que nous venons de décrire, un acte de courtisannerie en faveur du fondateur de la colonie de Nimes, une expression mystique de l'origine qu'on donnait à Auguste, comme fils de Vénus, déesse de la mer, suivant laquelle Horace dit : *Clarus Anchisae Venerisque sanguis ;* interprétation qui s'accorde avec le petit amour qui chevauche le dauphin, symbole que l'on retrouve au pied de la statue d'Auguste nouvellement découverte à Rome dans les fouilles que l'on exécute en ce moment dans la villa bâtie par Livie, et que

Digitized by Google

Pline désigne sous le nom de *villa Cæsarum* (Hist. nat. XV, 40). Tout cela *sans garantie du gouvernement !*

N° XXI.

Dans l'ancien couvent des Bénédictins, aujourd'hui (1864) des Repenties, rue des Fours-à-Chaux, il existe une mosaïque dont les dimensions n'ont pu être déterminées. Les cubes ont 2 centimètres de côté ; elle est entourée d'une bordure noire assez simple ; le fond est formé de losanges ; au centre, se trouve un cartouche d'un mètre en carré dont le fond est jaune ; on y voit, en cubes plus petits, un gros chien noir et blanc ayant la patte droite sur un gros serpent qui se relève, la gueule ouverte, vers le museau du chien qui le tient fortement ; le serpent est verdâtre, sa gueule est rouge, comme celle du chien, dont on voit les dents dirigées vers le reptile. Ce pavé vient d'être enfoui, sans être dégradé, sous le sol d'une chapelle, nouvellement construite, à l'usage du couvent.

N° XXII.

Dans la maison *Martin-Dalgas*, ruelle Sainte-Marie, n° 3, nous avons vu, au fond d'un égout, à 1m80 du sol de la rue, un pavé en mosaïque, en très-petits cubes coloriés, formant des cercles chevauchant les uns sur les autres et tangents quatre à quatre ; le cadre forme des arcades qui ont 0m22 d'ouverture ; il se prolonge dans la rue, mais les

Digitized by Google

dimensions ne purent être déterminées ; nous eûmes à peine le temps d'en prendre au trait une esquisse.

N° XXIII.

Sous le mur oriental de l'Oratoire, encore en construction (1864), nous ne pûmes aussi que prendre l'esquisse d'un pavé mosaïque noir et blanc, en cubes de 2 centimètres de côté, qu'on découvrit dans les fondations à 0m75 du sol.

N° XXIV.

A 1m50 au-dessous du sol de ce qu'on est convenu d'appeler un jardin à l'hôtel de la Banque de France à Nimes, nous avons vu, autant qu'on peut le voir dans l'épaisseur des fondations, trois fragments de mosaïque. Ils s'étendaient sous la rue projetée dite *de la Banque*.

N° XXV.

Dans la maison *Vincent*, maçon, rue des Flottes, n° 8, aujourd'hui (1864) maison *Brès*, nous découvrîmes, il y a une douzaine d'années, une magnifique mosaïque, si l'on en juge par le spécimen de ce qu'il nous fut permis de voir avant la construction de l'escalier qui allait le couvrir le lendemain ; les cubes, en marbre, sont très-

Digitized by Google

petits, de couleurs très-variées, et l'artiste, qui en a tracé le dessin, devait être un homme de génie et de goût.

N° XXVI.

En 1850, on a découvert, dans le jardin de M. *Bérard-Sauvajol*, rue de la Fontaine, un pavé d'un dessin très-varié, représentant diverses espèces d'oiseaux aquatiques; ce pavé, assez bien conservé, se trouve au milieu du jardin, à un mètre au-dessous du sol. Nous espérons bien que le propriétaire, homme de goût, ne laissera pas toujours un monument de cette importance enseveli sous les arbres de son jardin.

N° XXVII.

La mosaïque que l'on voit au Musée, au pied de la statue de la *Poésie légère*, provient d'une découverte, faite en 1863, dans la maison *Roque*, rue Guizot; ce sujet, huit fois répété, formait l'encadrement d'un cartouche que les murs de la maison voisine nous ont empêché d'explorer.

N° XXVIII.

Lors des fouilles exécutées en 1852, à l'ouest du Nymphée, on découvrit une belle mosaïque formant le pavé de l'une des maisons romaines situées sur le monticule, au pied duquel le temple

Digitized by Google

a été bâti. Ce pavé fut transporté, en 1856, sous le péristyle de la Maison-Carrée par M. Mora, habile mosaïste à Nimes. Il existe, sur ce même monticule, des restes de plusieurs autres maisons romaines avec des débris de mosaïque que le temps détruit tous les jours (1).

N° XXIX.

En janvier 1853, M. L. Alègre, professeur de dessin à Bagnols, nous annonça qu'on venait de découvrir à Laudun, sur le plateau appelé le *camp de César*, une mosaïque très-bien conservée.

Cette mosaïque, dont on voit la partie principale au Musée, sous le n° 74, avait 6 mètres de côté ; c'est un béton dans lequel on a noyé de petits cubes noirs et rouges, placés en losange ; le centre est occupé par un tableau de 50 centimètres en carré, d'une admirable conservation ; il représente un amour monté sur un cygne ;

(1) Dans l'une de ces maisons, située même derrière le temple dédié à *Nemausus*, personnification de notre fontaine et dieu tutélaire de la cité, on trouva un petit autel votif à cette divinité topique, sur lequel on lit :

NEMAVSO
Q · CRASSIVS
SECVNDINVS
Q · COL ·

A Némausus Quintus Crassius Secundinus, questeur de la Colonie.

Ce petit autel est maintenant au Musée sous le n° CLXVI.

Digitized by Google

l'amour tient de la main gauche un cordon rouge passé comme une bride dans le bec rouge de l'oiseau; il a la main droite élevée comme pour indiquer l'orient vers lequel son doigt se dirige; le petit cavalier a les ailes dorées; celles du cygne sont ployées et sa patte est jetée en arrière dans l'attitude d'un oiseau qui vole; le fond du tableau est noir; à chacun de ses angles, on voit un ornement ayant la forme d'un œuf rouge, d'où partent une infinité de petites branches qui semblent indiquer la végétation de ces œufs.

Bien qu'on doive se tenir en garde contre cette manie des antiquaires de chercher un sens emblématique à ce qui n'est, le plus souvent, qu'une simple fantaisie d'ouvrier, nous ne résistons pas à cet entraînement, et nous proposons, sous toute réserve, de voir dans le sujet de notre tableau, une représentation symbolique des amours de Jupiter.

On sait que, pour vaincre la résistance de Léda, ce dieu se transforma en cygne; il se fit poursuivre par Vénus, changée en aigle, pour avoir un motif de se réfugier dans le sein de la reine de Sparte, qui se laissa charmer par les accents mélodieux de l'oiseau et passa la nuit avec lui; l'oiseau s'envola au lever de l'Aurore.

Le cygne, que l'Amour guide en montrant l'Orient, ne pourrait-il pas représenter cette fuite?

La fable ajoute: que la visite du cygne eut pour résultat la naissance de Pollux et d'Hélène, de Castor et de Clytemnestre; ne pourrait-on pas supposer que ces quatre personnages sont sym-

Digitized by Google

bolisés par les quatre œufs qui germent sur les angles du tableau (1).

N° XXX.

Sous le n° 249, on voit, au musée, un fragment de pavé mosaïque, donné par M. Hipp. Fajon, conseiller à la Cour impériale.

N° XXXI.

Un autre pavé, qui n'a paru au jour que pendant quelques heures, fut trouvé, en 1858, contre le mur méridional longeant la rue de la Glacière à l'Hospice d'humanité, lors de la construction de latrines à l'usage de cet établissement. Nous ne pouvons pas décrire ce pavé, mais il est de notre devoir d'en indiquer la position, aujourd'hui (1864) que le transfert du Lycée sur cet emplacement doit provoquer des constructions, qui permettront

(1) Tout près de ce tableau, on tronva un petit autel votif sur lequel on remarque la trace des crampons qui devaient fixer une petite statue de Mercure; on y lit :

L· POMPEIVS
L·L·PVER
MER·V·S·L·M

Lucius Pompéius, enfant, affranchi de Lucius, a accompli librement ce vœu à Mercure,

Cette inscription est maintenant au Musée sous le n° CXCVII.

Digitized by Google

sans doute de revoir et de copier ces restes d'héritage de nos ancêtres.

N° XXXII.

Dans la maison Soubeyran, rue Antonin, on découvrit, en 1850, dans les fondations d'un mur, à deux mètres du sol actuel, une mosaïque que nous n'avons fait qu'apercevoir et dont nous ne pouvons aujourd'hui qu'indiquer l'emplacement.

N° XXXIII.

Il y a, dans le couvent des dames de Besançon, rue de la Faïence, n° 5, à Nimes, les restes d'une mosaïque qui n'offre rien de remarquable ; ce n'est qu'un fragment de bordure qui a été trouvé dans une maison des Bourgades et transporté dans le corridor du couvent, au rez-de-chaussée.

N° XXXIV.

Au mois de septembre 1864, dans le petit théâtre des Variétés, que M. Casimir Poujol a eu le talent de faire construire dans l'espace de trois mois, dans la rue des Chassaintes, à Nimes, il a été trouvé une très-belle mosaïque, d'une conservation parfaite.

Sa longueur est de 8m29, du nord au midi, et sa largeur, de 5m53, de l'est à l'ouest ; le devant

Digitized by Google

de la scène est rigoureusement établi sur son grand axe.

Les cubes ont 7 millimètres en tout sens ; le fond de la mosaïque est entièrement blanc, et forme néanmoins des losanges de 20 centimètres de côté, qui ne sont distingués que par la disposition différente des cubes dans chaque losange, disposition qui donne à la surface entière l'aspect d'un échiquier dont les carrés sont cependant tous de la même couleur; il n'y a point de cartouche dans le milieu, mais, par contre, toute la mosaïque est circonscrite dans une élégante frise, admirable par sa simplicité et ses brillantes couleurs.

Nos neveux retrouveront un jour cette mosaïque, parfaitement conservée, à la place que je viens d'indiquer dans ce but.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

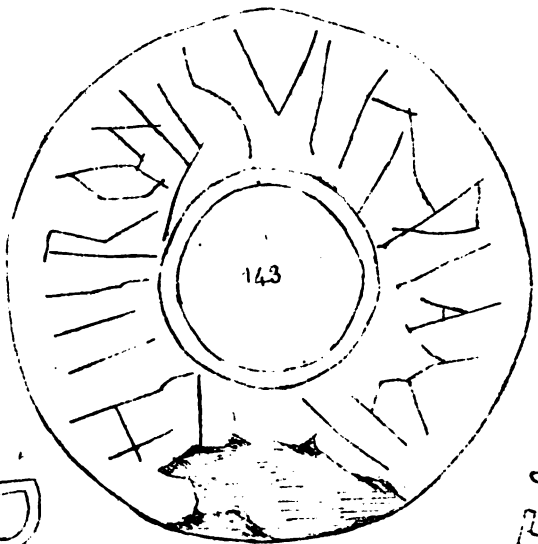

145

146

147

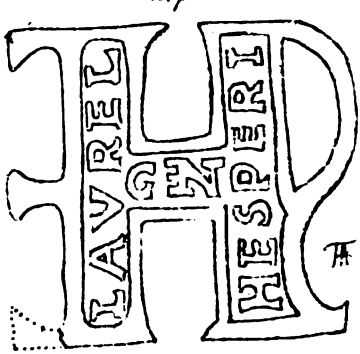

Edit. J. Laporte, Nimes

Digitized by Google

MARQUES DE FABRIQUE
DU MUSÉE DE NIMES

publiées en fac-simile;

par M. Aug. AURÈS,
membre-résidant.

CHAPITRE Ier.

Lectures proposées et observations sur la forme et les liaisons des lettres, accompagnées de notes et de renseignements relatifs : 1° aux provenances, quand elles sont connues; 2° aux diverses matières (poteries, verres ou métaux) sur lesquelles les sigles sont placés, et 3° aux formes et aux dimensions des vases, lorsqu'il est possible de les déterminer (1).

§ Ier. — *Marques gravées* en relief *sur les fragments qui sont conservés, à la bibliothèque de Nimes, dans une armoire spéciale.* — (Suite. — Voir t. IV, 1874, pp. 1-26).

Pl. XI, n° 136.

MARCVS [fecit]. Sur le col et entre les deux anses d'une amphore dont la provenance n'est pas connue. Le fragment qui porte cette marque, dont le Musée

(1) Les lettres qui sont liées sur les sigles seront réunies ici entre deux parenthèses ( ); au contraire, celles qui seront mises entre deux crochets [ ] correspondront : — lorsqu'elles seront majuscules, à

Digitized by Google

ne possède qu'un estampage, a été pendant quelque temps entre les mains d'un marchand d'antiquités de Nimes et vient d'être vendu à un étranger.

(Cfr. Sch. nº 3,300 — MARCVS. F).

Pl. XI, Nº 150 (1).

OF[ficina] AC(VT)I(LL)[i]. Dans l'intérieur et au centre d'une petite assiette en poterie samienne, ayant 0m12 seulement de diamètre et provenant de Vaison, comme les nos 131, 132, 133, 134 et 135 ci-dessus (Voir ci-après le nº 167 du § 2).

(Cfr. Sch., nº 55. AC(VT)I.M et tous les numéros suivants jusqu'au nº 61).

Pl. XIII, nº 151.

OF[ficina] SAR(RV)T[i]. Dans l'intérieur et au fond d'un petit vase en poterie samienne, provenant aussi de Vaison (Sch. nº 4943).

Pl. XIII, Nº 152.

OF[ficina] PA(TR)ICI. Dans l'intérieur et au centre d'un fragment de vase en poterie samienne, provenant encore de Vaison (Voyez les nos 13 et 14 ci-dessus).

celles que nous considérons comme enlevées par une cassure ; — et, lorsqu'elles seront minuscules, à celles que nous proposons d'ajouter pour compléter et expliquer la lecture.

(1) Pour les numéros compris entre 136 et 150, voyez le § 3 du présent chapitre.

Digitized by Google

148 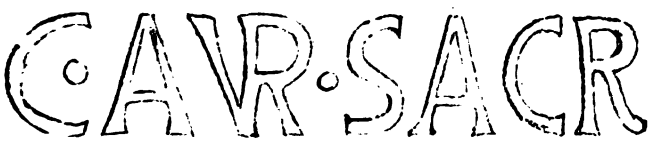

149

Suite des marques gravées en relief.

150

151 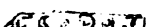

152

153

154

155

156 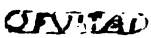

157 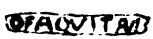

158

159

160

161

Lith. d'Laporte, Nimes

Digitized by Google

Digitized by Google

Pl. XIII, N° 153.

LEGIT[i]M[i] O[fficina]. Dans l'intérieur et au centre d'un fragment d'assiette en poterie samienne, provenant d'Orange et ayant 0m13 de diamètre intérieur, non compris l'évasement des rebords que les cassures ont fait disparaître en entier.

(Cfr. Sch. n° 2934 — LEGI(TI)M.O).

Pl. XIII, N° 154.

[T]IT[u]LI ou [T]IT[ti]LI[manu]. Sur un très-petit fragment de poterie samienne, provenant d'Orange, comme le précédent.

(Cfr. Sch., n° 5475 — TITTILI.M).

Pl. XIII, N° 155.

OF[ficina] VITAL[is]. Dans l'intérieur et au fond d'un fragment de petite coupe bilobée (1), de 0m12 d'ouverture, en poterie samienne, dont la provenance n'est pas connue.

(Voyez les n°s 92 et 93 ci-dessus).

(1) Cette dénomination a été proposée par M. le docteur Alexandre, conservateur du Musée de Liége, et après lui par M. le comte G. de Loos. Je l'ai adoptée, à mon tour, parce qu'elle suffit, ce me semble, pour donner une idée très-exacte de la forme des vases auxquels elle s'applique.

Digitized by Google

Pl. XIII, N° 156.

. OF[ficina] AQVIT[AN]I. Dans l'intérieur et au centre d'une assiette en poterie samienne, de 0m18 de diamètre et dont le fond se relève très-sensiblement en forme de cône. Ce fragment provient du domaine d'Espeyran, commune de Saint-Gilles (Gard).

(Sch., n° 444).

Pl. XIII, N° 157.

L[ucius] (TERT)[ullus] SEC(VN)[dus fecit]. Dans l'intérieur et au centre d'un petit vase en poterie samienne trouvé à Nimes, dans un tombeau, il y a une trentaine d'années, et appartenant aujourd'hui à M. Gérin. Cette marque, dont le Musée ne possède qu'un moulage, ne se trouve pas sur le catalogue Schuermans.

(Cfr. Sch., nos 5418 et 5419 — TERTVLF et TERTVLLVSF).

Pl. XIII, N° 158.

SABINVS F[ecit]. Dans l'intérieur et au centre d'une coupe sigillée en belle poterie samienne provenant du Cours-Neuf et dont les ornements extérieurs se détachent avec une vigueur remarquable.

(Sch., n° 4937).

Pl. XIII, N° 159.

[IA]NVARIVS [FEC]it]. Ecrit circulairement dans l'intervalle compris entre deux cercles concentriques. Cette marque, dont les deux premières lettres sont à

Digitized by Google

peu près illisibles et dont les dernières sont complétement effacées, est accompagnée d'une croix placée au centre du petit cercle intérieur. Elle se trouve sur un fragment d'un très-petit vase en poterie samienne provenant des fouilles du Cours-Neuf et s'identifie, d'une manière évidente, avec celle que Grivaud de la Vincelle a donnée en fac-simile au nº 91 de la VIIIe planche de ses *Antiquités gauloises et romaines*, quoique cette dernière marque porte IANVARIVS.SIICI, au lieu de IANVARIVS FEC, et quoiqu'elle se lise de dehors en dedans, quand la nôtre doit se lire, au contraire, de dedans en dehors.

(Cfr. Sch., nos 2554 et 2555 — IANVARIVS et IANVARIVS F).

Pl. XIII, Nº 160.

VOLVSII || ET POTITI O[fficina]. Dans l'intérieur et au centre d'une assiette à fond plat, en poterie samienne, de 0m16 de diamètre, provenant de Vaison. Cette marque, qui a été imprimée en se servant de deux matrices appliquées successivement l'une au-dessous de l'autre, ne se trouve pas sur le catalogue Schuermans.

(Cfr. Sch., nos 4394 et 4398 — POTITIM et POTITVS, et nº 5910 — VOLVSI).

Pl. XIII, Nº 161.

OF[ficina] SEVERI. Dans l'intérieur et au centre d'une assiette en poterie samienne de 0m17 de diamètre et provenant, comme la précédente, de Vaison.

Le fond de cette assiette est tellement relevé en

Digitized by Google

forme de cône saillant qu'il a été impossible d'y appliquer en même temps toute la matrice, et le mouvement de rotation qu'il a fallu lui imprimer pour la faire passer d'un côté à l'autre du sommet du cône, a déterminé un glissement, qui a produit l'évasement exagéré du v, tel qu'on le remarque sur le dessin nº 161.

(Sch., nos 5167 et 5168).

Pl. XIV, Nº 162.

RVFI [manu]. A l'extérieur d'un très-petit fragment de poterie commune et probablement à la jonction du col avec la panse du vase. Ce fragment provient du Cours-Neuf.

(Voyez les nos 22 et 23 ci-dessus).

Pl. XIV, Nº 163.

OF[ficina] ALB(AN)[i]. Dans l'intérieur et au fond d'un vase, en poterie samienne, provenant aussi du Cours-Neuf. Cette marque, rapprochée de celles qui portent les nos 102, 103 et 104 de la pl. IX, achève de prouver que leur lecture commune doit être finalement celle qui précède.

(Sch., nº 174).

Pl. XIV, Nº 164.

BASSI [manu]. Dans l'intérieur et au fond d'une petite coupe bilobée en poterie samienne, provenant encore du Cours-Neuf. (Voyez les nos 7, 8 et 9 ci-dessus).

Digitized by Google

Digitized by Google

162

163 OFALBAN

164 BASSI

165 ARR

166 OFCOCI

167 OFACVII

168 OFMOM

169 NTI

170 CABII

171 OFVITAL

172 OFMRRAN

173 OFCVI

174 ATRICI

175 M·PEREN

176

Digitized by Google

OF. Cartons

Pl. XIV, N° 174 (1).

[OFficina P]ATRICI. Dans l'intérieur et au centre d'un fragment d'assiette en poterie samienne, de 0m16 de diamètre, provenant toujours du Cours-Neuf (Voyez les nos 13 et 14 de la pl. I, et le n° 152 de la pl. XIII).

Pl. XIV, N° 176 (1).

OF[ficina] || AN[...] Dans l'intérieur et au centre d'une coupe bilobée en poterie samienne, de 0m123 de diamètre, provenant aussi des fouilles du Cours-Neuf. Cette marque, inscrite dans l'empreinte d'un pied, y est surmontée d'un ornement qui représente une fleur ou peut-être un trident. Elle ne figure pas sur le catalogue Schuermans.

(Cfr. Sch., n° 229 — OF AN, n° 317 — OFANI, n° 318 — OFANN et n° 2767 TI·IVL·AN).

Pl. XVI, N° 181 (1).

OF[ficina] MOM[mi]. Dans l'intérieur et au centre d'un fragment de poterie provenant d'Orange.

(Voyez les nos 58, 59 et 60 ci-dessus et 168 ci-après).

Pl. XVI, N° 182.

(HE)SI(OD)[orus fecit]. A l'extérieur et sur la panse d'un fragment de grand vase, provenant d'Arnès,

(1) Pour les nos compris entre 164 et 174, pour le n° 175 et pour les nos compris entre 176 et 181, voyez le § 2 du présent chapitre.

Digitized by Google

commune d'Argilliers (Gard), donné au Musée par M. Grat. Charvet. Ce sigle ne se trouve pas sur le catalogue Schuermans.

Pl. XVI, N° 183.

Q(ET)VS au lieu de QVIETVS, ou mieux peut-être Q[uintus](ET)VS[fecit], avec une feuille à la suite. Sur une anse d'amphore, provenant du Cours-Neuf.

(Cfr. Sch., n° 2110 — ETVS·F et n° 4567 QVIETVS·F).

Pl. XVI, N° 184.

Les trois lettres CSE se lisent sans difficulté sur la marque reproduite au n° 184 de la pl. XVI; mais la lecture de la quatrième lettre, qu'une cassure a fait disparaître en partie, est extrêmement douteuse, et l'on peut y voir à volonté un N ou bien un M. Dans le premier cas, cette marque ne serait que la reproduction, sur une plus grande échelle, de celles qui ont été déjà données sous les n°s 4, 5 et 6 de la pl. I; dans le second, elle serait tout à fait nouvelle et ne se trouverait pas sur le catalogue Schuermans. Elle est gravée sur une anse d'amphore, provenant du Cours-Neuf.

Pl. XVI, N° 185.

L. A. PAE. Sur une autre anse d'amphore provenant des mêmes fouilles.

Digitized by Google

Digitized by Google

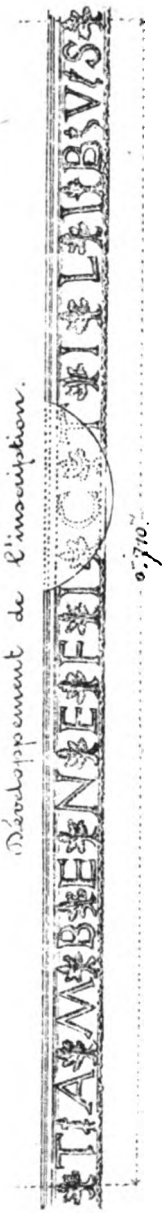

Développement de l'inscription.

177

178

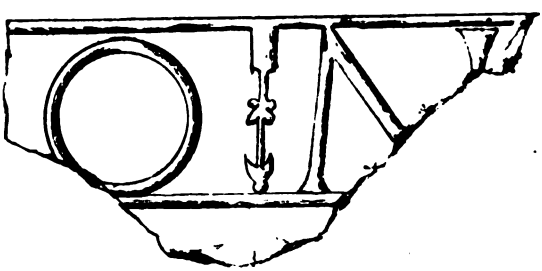

179

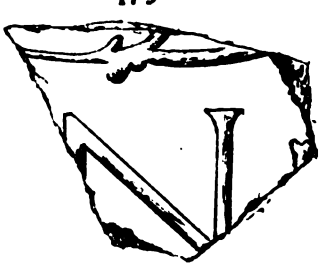

Lith. J. Lafont. Nimes

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

180

181 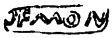

182

183

184 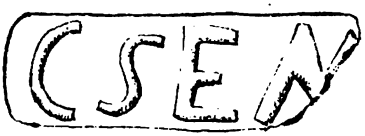

185

186

187 FORTIS

188 FORTIS

189 CERIALIS

Digitized by Google

Pl. XVI, N° 186.

MSP. Sur une troisième anse d'amphore, ayant encore la même provenance.

Pl. XVII, N° 190 (1).

C. L. Sur l'anse d'un grand vase en poterie commune et au point de jonction de cette anse avec le vase. Ce fragment provient encore du Cours-Neuf.

Pl. XVII, N° 191.

CVP[itus] SCAN[sii] ou SCAN[ii] SINECAE (pour SENECAE)[servus fecit] || O[pus doliare CV]P[iti] S[cansii] ou S[canii] ou S[enecae servus]. Ecrit circulairement sur un fragment de brique en terre rouge, de 0m55 d'épaisseur, trouvé à Nimes.

On y remarque :

1° Au centre du petit cercle intérieur, une étoile à cinq rayons,

Et 2° au commencement de la première ligne, deux signes très-altérés par une cassure et qui semblent être l'un une ancre et l'autre un cœur.

(Cfr. Sch., nos 1813, 1814 — CVPITVS et CVPITVS·F, n° 4987 — SCANIV, et n° 5080 — SENECA M).

(1) Pour les nos compris entre 186 et 190 voyez le § 4 du présent chapitre.

Digitized by Google

Pl. XX, N° 211 (1).

P[ublius] ou T[itus] IV[lius] (TITVR)[O fecit]. Sur une anse d'amphore, provenant des fouilles du Cours-Neuf.

Aucune des marques rapportées sous les n°s 185, 186, 190, 191 et 211 ne se trouve sur le catalogue Schuermans.

(Cfr. Sch., n° 5484 — TITVRONIS et n° 2770— P. IVL.AR).

Pl. XX, N° 212.

BARBAR[o] (ET) REGVL[o] CO[n]S[ulibus] (157 ans avant Jésus-Christ) EX OF[f]IC[ina] FAVI[ana] || FL[avii] APRI OP[us] D[oliare] FAD[ii] EV(HE) (LP)[isti]. Ecrit circulairement, sur deux lignes concentriques, avec un sanglier passant à droite au milieu du petit cercle intérieur, sur une très-grande brique, presque entière, de 0m035 (une Uncia et demie romaine) d'épaisseur, provenant d'Arnès, commune d'Argilliers (Gard) et donnée au musée par M. Grat. Charvet.

Cette marque déjà publiée par Fabretti (page 504, n° 112) et reproduite par M. Schuermans sous le n° 2173, n'avait pas été donnée d'une manière exacte

(1) Voyez 1° le § 3 du présent chapitre pour le n° 192 ;
2° le § 4 pour les n°s 193 et suivants jusques et compris 203;
et 3° encore une fois le § 3 pour les n°s 204 et suivants jusques et compris 210.

Digitized by Google

Digitized by Google

190

191

Suite des marques gravées en creux

192

JF

Digitized by Google

par Fabretti qui avait écrit, à la fin de la seconde ligne, EV(HE)B au lieu de EV(HE)(LP), quoique la lecture de l'L et du P liés ensemble soit incontestable sur notre exemplaire.

(Voyez ci-dessus, nº 39 — OF-APRI et ci-après, nos 231 et 232 OF APRI [...] et OF APRI).

Pl. XXIII, Nº 225 (1).

Q[uintus] LVN[aris] ou LVN[alis] (MAE)[tis fecit]. Sur une anse d'amphore provenant des fouilles faites dans la rue Deyron pour la pose des tuyaux de conduite des eaux de la ville. Une cassure qui a attéré le bas de la deuxième lettre de cette marque, rend sa lecture tout à fait incertaine et permettrait d'y substituer un I à un L. Elle ne figure pas sur le catalogue Schuermans.

(Cfr. Sch. nº 3079 — LV(NA)LIS, nº 3080 — LVNARIS et nº 3169 MAETIS).

Pl. XXIII, Nº 226.

AP-NA. Sur une anse d'amphore de même provenance que la précédente, avec un objet indéterminé (un fruit ou une racine) gravé en relief entre les deux sigles.

(1) Pour les numéros compris entre 212 et 225, voyez les §§ 6 et 7 ci-après.

Digitized by Google

Pl. XXIII, N° 227.

ISMIL[...]. Sur une anse d'amphore de même provenance que les deux précédentes. La lecture des trois premières lettres de cette marque est certaine, mais les deux autres sont à peine visibles et sont en outre effacées de telle sorte qu'il est impossible de savoir s'il n'y avait pas une sixième lettre placée à leur suite.

Pl. XXIII, N° 228.

SECVNDI [manu]. Dans l'intérieur et au centre d'un fragment de vase en poterie samienne de médiocre qualité.

Ce fragment et tous les suivants, jusques et compris le n° 235, proviennent des mêmes fouilles que les trois anses d'amphore dont il vient d'être question.

(Sch. n° 5043). (Cfr. ci-dessus, n° 83 — SECVNDINI).

Pl. XXIII, N° 229.

FEL[icis] OF[ficina]. Dans l'intérieur et au centre d'un fragment de vase en poterie samienne ayant la forme d'un verre à boire.

Cette marque ne se trouve pas sur le catalogue Schuermans, mais il est nécessaire de faire remarquer que la lecture de sa quatrième lettre, mal reproduite par suite d'un défaut de la poterie, doit être regardée comme très-douteuse.

(Cfr. Sch. n° 2193 — FELICIS O et les numéros suivants).

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

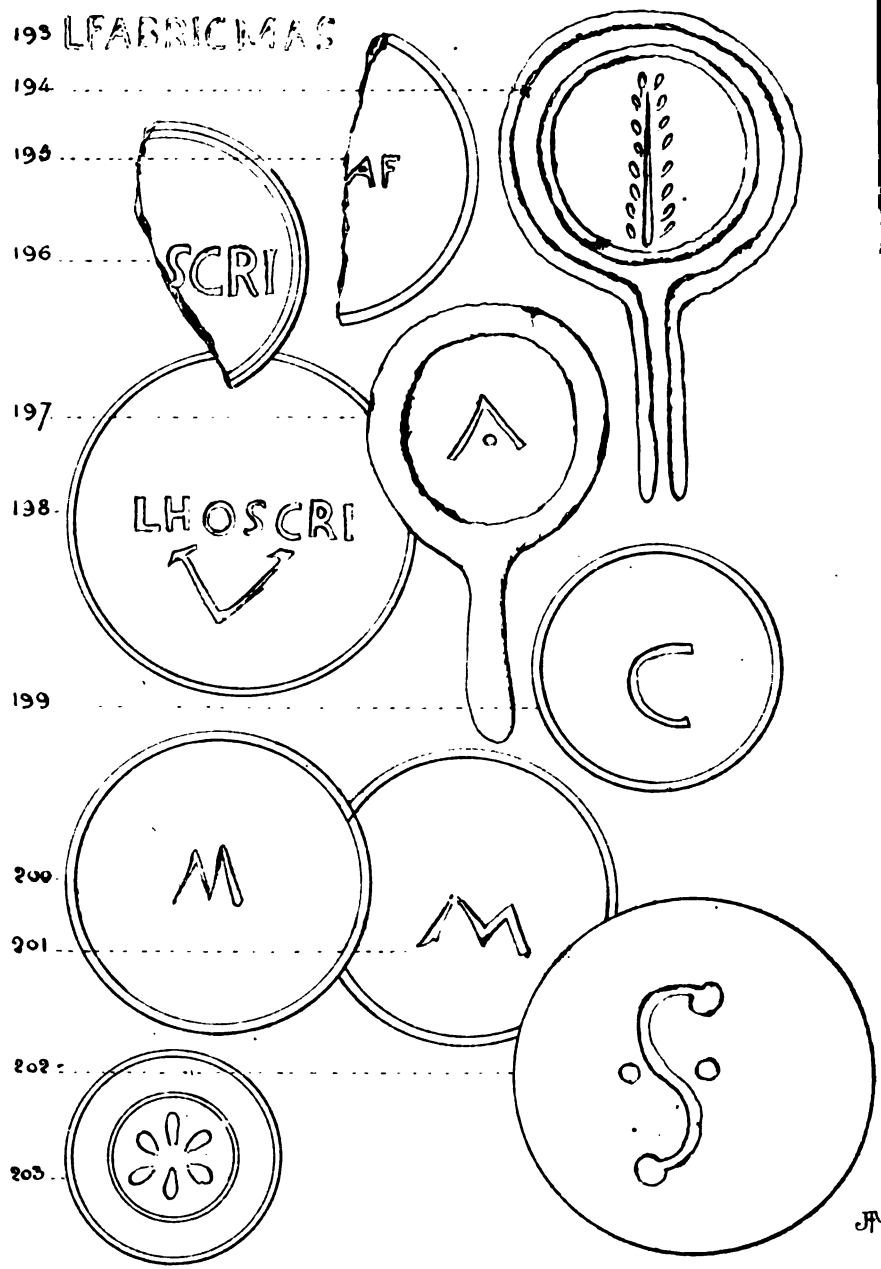

Digitized by Google

Pl. XXII, N° 230.

OF[ficina] PRIMI. Dans l'intérieur et au centre d'un fragment d'assiette en belle poterie samienne dont le fond se relève, d'une manière très-sensible en forme de cône.

(Sch. nos 4431, 4432 et 4433).

Pl. XXIII, N° 231.

OF[ficina] APRI[lis]. Dans l'intérieur et au centre d'un très-petit fragment de vase, probablement une assiette, en poterie samienne. Une cassure a fait disparaître la fin de cette marque et ne permet pas de dire avec exactitude comment elle se terminait.

(Cfr. Sch. n° 409 — OF. APRILIS).

Pl. XXIII, N° 232.

OF[ficina] APRI. Dans l'intérieur et au centre d'un très-petit fragment de vase en poterie samienne.

La même marque a déjà été donnée sous le n° 39 de la planche III; cependant celle-ci diffère de la précédente, non-seulement par la dimension des lettres qui sont beaucoup plus petites, mais aussi par la suppression du point placé, sur la première, entre les lettres F et A. Le catalogue Schuermans donne, sous le n° 401, OF·APRI et ne donne pas OF APRI.

Digitized by Google

Pl. XXIII, N° 233.

MIC·KAT. Dans l'intérieur et au centre d'un fragment de grande assiette en belle poterie samienne sur lequel la lecture des première et quatrième lettres est très-incertaine.

(Cfr. ci-dessus, n° 75 — MIC, et, ci-après, § 2, n° 173, OF CAT, et § 3, n° 140 — KAT.

Pl. XXIII, N° 234.

OF[ficina] MO. Dans l'intérieur et au centre d'un fragment de très-petit vase en poterie samienne.

(Sch., n° 3638).

Pl. XXIII, N° 235.

CO[...]. Cette marque, dont une cassure a fait disparaître les dernières lettres, se trouve dans l'intérieur et au centre d'une très-petite coupe en belle poterie samienne ayant au plus $0^{m}08$ d'ouverture et $0^{m}04$ de hauteur.

Digitized by Google

104 LIA

105

206 bis.

106

107

108

109

110

Lith. J. Laporte, Nimes

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

§ II. — *Marques gravées* en relief *sur les poteries enfermées dans les autres vitrines du Musée.*

Pl. XIV, N° 165.

ARRI[manu]. Dans l'intérieur et au fond d'une coupe en poterie samienne dont la partie inférieure a la forme d'un cône tronqué, mais dont le bord supérieur se relève verticalement et, de plus, se trouve orné de deux anses appliquées. Cette coupe, qui provient des fouilles du Cours-Neuf, a 0m07 de hauteur et 0m117 d'ouverture. La marque qu'elle porte ne se trouve pas sur le catalogue Schuermans.

(Cfr. Sch., n° 494 — ARRO, n° 495 — ARRVS F et n° 4322 — PILOTA·ARRI·Q·S· en cercle).

Pl. XIV, N° 166.

OF[ficina] COCI. Dans l'intérieur et au centre d'une assiette de 0m169 de diamètre, provenant encore du Cours-Neuf, et dont les rebords sont verticaux. Elle est en terre plus pâle que les poteries samiennes, et qui, bien que très-fine, n'a cependant ni le même éclat ni la même dureté (Voyez ci-dessus pl. X, n° 125).

(Sch., n° 1500).

Pl. XIV, N° 167.

Nous croyons qu'il faut lire ici : OF[ficina] AC(VT) I(LL)[i], comme au n° 150 de la pl. XIII, quoique la barre horizontale du T' ne soit pas marquée au-dessus de la seconde branche de l'V.

Digitized by Google

Dans l'intérieur et au centre d'une petite assiette en poterie samienne ayant 0m117 de diamètre et inscrite sur l'ancien catalogue sous le nº 125 ; sa provenance n'est pas connue.

Pl. XIV, Nº 168.

OF[ficina] MOM[mi]. Comme ci-dessus aux nos 58 de la pl. V et 181 de la pl. XVI. Dans l'intérieur et au centre d'un fragment de coupe en poterie samienne de 0m68 de hauteur et de 0m17 d'ouverture, dont la surface extérieure est ornée de riches dessins.

Pl. XIV, Nº 169.

[...]NTI [manu], peut-être XANTI. Dans l'intérieur et au centre d'un fragment de coupe en poterie samienne de 0m083 de hauteur et de 0m19 d'ouverture, dont la surface extérieure est ornée, comme la précédente, de riches dessins. Ces coupes, trouvées toutes les deux à Nimes, sont fabriquées avec une terre qui, bien qu'assez semblable à celle des véritables poteries samiennes, n'en a cependant ni l'éclat ni la dureté.

Pl. XIV, Nº 170.

CABIL[li manu]. Dans l'intérieur et au centre d'une très-grande assiette, de 0m31 de diamètre, en terre rouge très-fine, mais beaucoup plus pâle que la poterie samienne. Son vernis est aussi moins résistant et se trouve aujourd'hui enlevé en grande partie, sur-

Digitized by Google

tout dans l'intérieur. Cette assiette porte le nº 53 de l'ancien inventaire et sa provenance n'est pas connue.

(Cfr. Sch., nº 924 — CABILLO).

Pl. XIV, Nº 171.

OF[ficina] VITAL[is], comme au nº 155 de la pl. XIII. Dans l'intérieur et au centre d'une assiette en poterie samienne de 0m142 de diamètre, trouvée dans le tombeau de Courbessac.

(Voir les *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1865-66, page 173).

Pl. XIV. Nº 172.

OF[ficina] (MVR)RAN[i]. Dans l'intérieur et au centre d'une assiette en poterie samienne de 0m156 de diamètre, trouvée dans le tombeau du chemin d'Avignon.

(Voir les *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1869-79, page 43).

(Cfr. Sch., du nº 3748 au nº 3759).

Pl. XIV, Nº 173.

TAƆ ⅂O, OF[ficina] CAT[i], CAT[iani] ou CAT[ulli], écrit à rebours. Dans l'intérieur et au centre d'une petite assiette en poterie samienne de 0m114 de diamètre, dont l'origine est inconnue et qui provient des anciennes collections, où elle portait le nº 52.

Cette marque, déjà rencontrée au nº 107 de la

Digitized by Google

pl. IX, a été aussi mal reproduite sur cette planche que sur la planche actuelle. Elle a été renversée à tort sur l'une comme sur l'autre et, de plus, l'F n'y a pas été figuré d'une manière exacte ; d'où il est résulté que la lecture donnée au nº 107 doit être rectifiée. En dernière analyse, et après un examen plus attentif de ces deux marques, il est hors de doute qu'il faut y lire, comme je viens de l'indiquer : TADIO, au lieu de OFCVL.

(Cfr. Sch., nº 1144 — CAT et tous les nos suivants jusques et compris le nº 1181).

Pl. XIV, Nº 175 (1).

M[arci] PEREN[nii manu]. A l'extérieur et au-dessus des figures d'un fragment de vase en très-belle poterie samienne, trouvé dans les Arènes de Nimes et décrit par M. H. Révoil dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1871, page 205. Ce beau vase qui avait, lorsqu'il était entier, 0m092 de hauteur sur 0m123 d'ouverture, ne portait aucune marque dans son intérieur.

(Voyez les nos 74 de la pl. VII et 94 de la pl. VIII).

Pl. XV, Nº 177.

TAM BENE FI[C]TILIBVS. Cette inscription, que personne ne confondra avec une marque de

(1) Pour le nº 174 et pour le nº 176, voyez le § 1er du présent chapitre.

Digitized by Google

fabrique, se trouve écrite en lettres de 0m022 de hauteur, séparées les unes des autres par de grandes feuilles en relief, à l'extérieur et autour d'une grande et belle coupe sigillée, de 0m256 d'ouverture, qui ne porte intérieurement aucune marque de potier, et qui a été entaillée, à une époque moderne, pour être transformée en plat-à-barbe.

Pl. XV, Nos 178 et 179.

[...] ON[...] et [...]N[...]. Sur des fragments de poterie de même qualité que la coupe précédente, ornés extérieurement de la même manière et provenant sans doute de la même fabrique, qu'on croit être celle de Banassac.

La couleur de cette poterie est à peu près la même que celle de la poterie samienne proprement dite, quoique son vernis soit moins brillant et sa qualité moins belle.

Pl. XVI, No 180 (1).

ME[...]. Dans l'intérieur et au fond d'une très-petite coupe en belle poterie samienne ayant la forme d'un cône tronqué très-évasé de 0m085 d'ouverture et de 0m04 seulement de hauteur. Sa provenance n'est pas connue.

---

(1) Pour les nos suivants voyez le § 1er du présent chapitre.

Digitized by Google

§ III. — *Marques gravées* en creux *sur des poteries, soit à l'aide d'un sceau-estampille, soit simplement à la pointe.*

Pl. XI, N° 137.

(SEX)[TVS fecit]. Cette marque creuse, incontestablement appliquée à l'aide d'un sceau estampille en relief, est placée sur le col et entre les deux anses d'un fragment d'amphore trouvé à Nimes, au quartier de la Galère (Cours-Neuf).

(Cfr. Sch., du n° 5202 au n° 5216 inclusivement).

Pl. XI, N° 138.

C. Imprimé très-nettement en creux à l'aide d'un sceau-estampille, à côté de l'anse, sur un fragment d'amphore dont la provenance n'est pas connue.

(Cfr. Sch., n° 915 — c, sur une anse d'amphore).

Pl. XI, N° 139.

[...]ARCI[...]. Sur un fragment de statuette en terre blanche tout à fait semblable aux statuettes de l'Allier et provenant de Nuits (Côte-d'Or).

Il importe de faire remarquer, malgré l'existence de ces quatre lettres sur un pareil fragment de statuette, qu'elles ne se trouvent dans aucun des noms de céramistes publiés par M. E. Tudot. Il y a donc là

Digitized by Google

un nom véritablement nouveau parmi les fabricants de statuettes, peut-être celui de MARCVS.

Ce qui reste de ce nom est placé au-dessous des ornements de la robe, et les cassures qui existent à droite et à gauche du fragment sont faites de telle sorte qu'il est impossible de savoir soit, si la lettre A était effectivement précédée d'autres lettres, ou si elle était, au contraire, la première du nom, soit, si la lettre I était la dernière ou si elle était elle-même suivie d'une ou de plusieurs autres lettres.

(Cfr. ci-dessus, nº 136 — MARCVS et Sch., nos 3282 et suivants, MARCI, MARCI F, MARCI M, MARCI O, MARCIAN, MARCIANF et MARCILLVS).

Pl. XI, Nº 140.

KAT. Gravé à la pointe, avant la cuisson, sur le fond et à l'extérieur d'un fragment de vase en terre de couleur rose trouvé dans l'enclos Gilly.

(Cfr. Sch., nº 2873 — KAT, sur une lampe).

Pl. XI, Nº 141.

L[ucii] VERI O[fficina]. Gravé à la pointe avant la la cuisson, sur le fond et à l'intérieur d'un fragment de vase en poterie à peu près semblable à celle du vase précédent, provenant des fouilles du temple de Diane.

(Cfr. Sch., nº 5656 — VERIVS·F et nº 5668 — VERVS FE).

Digitized by Google

Pl. XI, N° 142.

LVCI[i] COMINI[i manu]. Gravé à la pointe et toujours avant la cuisson, de haut en bas, sur la partie droite de l'anse plate d'un fragment de vase qui n'avait probablement qu'une anse ou qui du moins n'était pas une amphore. Ce fragment provient des Arènes. (Cfr. Sch., n° 1536 — COMINIVS).

Pl. XII, N° 143.

HIERONIS VERPI AMI[CA]. Gravé circulairement à la pointe, mais après la cuisson, sur le fond et à l'extérieur d'un fragment de vase ayant une couverte à reflets métalliques et de couleur orangée. Ce fragment, dont la forme ressemble à celle d'un pied de calice, provient d'Arles et a été donné au Musée par M. H. Révoil.

Quoiqu'il soit évident que ce graffito n'est pas une marque de fabrique, on peut néanmoins se demander si Hiéron n'était pas un potier qui a voulu dédier à sa maîtresse un vase sorti de ses mains; et la difficulté est ensuite de savoir si son inscription est réellement obscène ou s'il n'est pas plus rationnel d'admettre, comme mon savant confrère, M. Germer-Durand, l'a dit dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1871, p. 177, que VERPVS est tout simplement le cognomen d'Hiéron, cette dernière hypothèse étant d'ailleurs confirmée par l'existence du cognomen VERPILLVS, sur une inscription de Pise (1).

(1) *Giornale dei litterati di Pisa*. Tome VI, page 39.

Digitized by Google

Digitized by Google

Marques gravées en relief.

211

212

Marques gravées en creux sur verre.

213

Digitized by Google

Pl. XII, N° 144.

P[ublii] GELLI·PILOTI. Empreinte d'un sceau-estampille demi-circulaire en bronze, qui provient des anciennes collections du Musée et dont l'origine est inconnue. Cette empreinte a été appliquée sur un morceau de brique pour en faciliter la lecture, mais rien n'autorise, malgré cela, à la considérer comme correspondant à une marque de potier; et il en est de même, à plus forte raison, vu leur forme, pour les trois empreintes suivantes, qui résultent, comme celle-ci, de l'application des autres sceaux-estampilles en bronze que le Musée possède et qui sont, eux aussi, d'origine inconnue.

Celui de Pilotus a été envoyé, en 1867, à l'exposition universelle de Paris où il figurait dans les galeries de l'Histoire du travail, sous le n° 800 du catalogue.

(Cfr. Sch., n° 4322 — PILOTA·ARRI·Q·S· en cercle).

Pl. XII, N° 145.

SEXTI NONI || SATRIANI. Ce sceau-estampille n'a pas été envoyé (on ne sait pourquoi), à l'exposition universelle de 1867.

(Cfr. Sch., n° 3924 — NONI. MA).

Pl. XII, N° 146.

CVPPENI || FELICIONIS. Celui-ci y a été envoyé au contraire, et figurait sous le n° 802 du catalogue. Mais il n'avait pas été lu avec exactitude, car

Digitized by Google

on a écrit à tort sur ce catalogue : C·VPPENI au lieu de CVPPENI.

(Cfr. Sch., nº 2193 — FELICIONIS).

Pl. XII, Nº 147.

G(ENT) [...] || L[ucii] AVREL[ii] || HESPERI. Dans un monogramme où je trouve, d'accord en ce point avec le *Catalogue de l'Histoire du travail*, nº 801, les quatre lettres H, E, S et P, mais où je ne crois pas que la lettre L se rencontre de la manière indiquée sur ce catalogue. J'estime, au contraire, qu'il est possible d'y voir, avec les quatre lettres précitées, deux autres lettres, R et I, dont ce même catalogue ne fait pas mention. S'il en est ainsi, le monogramme qui porte les noms d'Aurélius reproduit toutes les lettres du mot HESPERI.

A l'égard du premier mot G(ENT), dont l'interprétation n'est pas facile, il convient peut-être d'y voir le commencement du nom du produit qui était fabriqué par Aurélius. Dans ce cas, il semblerait permis de croire que c'était un remède extrait de la gentiane.

(Cfr. Sch. nº 703, — AVRELI RVFI; — nº 705, AVRELII O ; et nº 706 — AVRELIVS).

Pl. XIII, Nº 148.

C[aii]·A(VR)[elii]·SACR[i manu]. Deux fragments de brique trouvés dans l'enclos Gilly, et dont M. Germer-Durand a parlé dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1869-70, p. 38, année 1871, p. 85, sont entièrement couverts, l'un aussi bien que l'autre,

Digitized by Google

Digitized by Google

214

215

216

Digitized by Google

des empreintes de cette estampille placées, comme au hasard, sur toute l'étendue de leur surface. Un pareil désordre ne peut être attribué qu'à un jeu d'enfant ou à un essai d'ouvrier ; dans l'un comme dans l'autre cas, il tend à prouver que cette estampille était réellement celle d'un potier nimois.

La présence du même *gentilitium* sur celle-ci et sur la précédente devra aussi être remarquée.

(Cfr. Sch., nos 703, 705 et 706 comme pour le numéro précédent ; et, en outre, no 4871 — SACRI, sceau de potier, trouvé dans l'Allier).

Pl. XIII, No 149.

[...] ENI. Dernières lettres d'un graffito tracé à la pointe, après la cuisson, à l'extérieur d'un fond de vase en très-belle poterie samienne, rapporté de Rome par M. Germer-Durand. L'E qu'on y remarque est lunaire et toutes les lettres qui le précédaient ont été enlevées par une cassure, qui a fait disparaître en même temps la partie centrale du vase, et qui, par conséquent, ne permet pas de savoir s'il y avait à l'intérieur une marque de potier.

Pl. XVII, No 192 (1).

OF[ficina] SOF[foriana] DOM[itii] VICTORIS. Marque imprimée circulairement, avant la cuisson, sur un fragment de brique en terre blanche, de 2 centimètres d'épaisseur, provenant d'Italie.

(1) Pour les nos compris entre 149 et 192, voyez le § 1er du présent chapitre.

Digitized by Google

(Cfr. 1° Fabretti, n° 502, et Sch. n° 1319 — CENSORINI OF SOFFORIA ; et 2° Fabretti, n° 515 — OF·SOFDOM·DECEM, et Sch. n° 5271, où l'on a écrit, par suite d'une faute d'impression évidente, OP au lieu d'OF).

Pl. XIX, N° 204 (1).

LIA. Sur le rebord supérieur et horizontal d'un fragment de très-grand vase en poterie commune, à deux anses, et qui cependant ne semble pas être une amphore. Ce fragment qui provient d'Arnès, commune d'Argilliers (Gard), a été donné au Musée par M. Gr. Charvet.

Pl. XIX, N° 205.

MS renversé. Sur un fragment de poterie commune, provenant des fouilles du Cours-Neuf. Cette marque ne se trouve pas sur le catalogue Schuermans.
(Cfr. ci-dessus, n° 186 — MSP).

Pl. XIX, N° 206.

FIRMVS. Tracé à la pointe, à l'extérieur et sur la panse, entre les deux anses d'un très-petit amphoridion, ayant 0m076 seulement de hauteur totale, qui provient de l'ancien fonds et qu'il nous a paru intéressant de reproduire en véritable grandeur sous le

(1) Pour les n°s compris entre 192 et 204, voyez le § 4 ci-après.

Digitized by Google

Digitized by Google

217

de grandeur réelle

218

réduit à la moitié

219 CRISPIVSPRIMIGENIVSF réduit au q

220 C·CANTIVS·POTHINVS·FAC id.

221 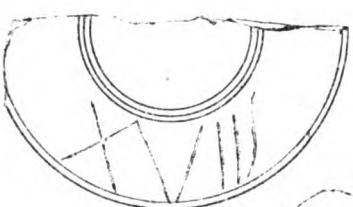
de grandeur réelle.

222 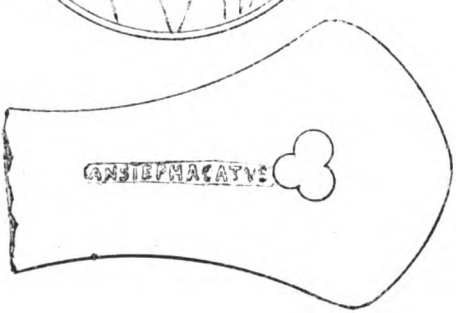

id.

Digitized by Google

nº 206 bis de la pl. XIX. Ce graffito a été tracé, après la cuisson du vase, sur une petite surface de vernis évidemment appliqué en cet endroit pour cet objet spécial. (Cfr. ci-dessus, pl. VII, nº 81 — FIRMO avec un point dans l'o).

(Sch. nº 2256).

Pl. XIX, Nº 207.

PA. Tracé à la pointe, après la cuisson, sur le fond et à l'extérieur d'une très-petite coupe en terre rouge à vernis noir avec des reflets métalliques, dont l'origine n'est pas connue.

On remarquera que les deux lettres de ce graffito peuvent appartenir aussi bien à l'alphabet grec qu'à l'alphabet romain.

Pl. XIX, Nº 208.

CORNEL[i]. I[...] Tracé à la pointe, après la cuisson, sur le bord d'un fragment de vase fait avec une terre semblable à celle du nº 143 de la pl. XII. Sa forme, qui est bizarre, peut, à la rigueur, convenir à une coupe, mais elle peut aussi correspondre à un couvercle. Une cassure a fait disparaître la fin de ce graffito qui provient des Arènes.

Pl. XIX, Nº 209.

P̄ XIV. Tracé à la pointe, après la cuisson, sur un fragment de vase en poterie commune, provenant

Digitized by Google

de Nages ; et, comme la première lettre de ce graffito est surmontée d'un trait horizontal, il semble permis de croire qu'elle sert, en la combinant avec le chiffre XIV, à indiquer la contenance du vase, qui doit être égale, dans cette hypothèse, à 114 cyathes ou à 114 acétabules, et qui correspond ainsi très-approximativement, en mesures françaises, à 5 litres ou à 7 litres 1/2.

Pl. XIX, N° 210 (1).

(L[ucio] P)OTITO.ARLATEN[si]. IVN[ius]

Cette inscription, qui doit être considérée comme une adresse, ou, si l'on aime mieux, comme la lettre d'envoi de Junius à Potitus, est la seule qui ne se trouve pas gravée. Elle est écrite à l'encre (*atramentum*), avec un roseau (*calamus*), sur le col d'un fragment d'amphore trouvé à Arles dans les déblais du chemin de fer. Elle été a donnée au Musée par M. H. Révoil, et il nous a paru utile de la reproduire ici en fac-simile, en premier lieu, pour faciliter l'étude de la forme des lettres qui la composent, et, en second lieu, parce qu'il semble permis de trouver là le plus ancien exemple connu de la suppression du premier E dans l'ancien nom d'Arles (*ARElate*).

(Cfr. Sch., n° 4394 et 4396 — POTITI·M et POTITVS, et ci-dessus, n° 160 — VOLVSII || ET POTITI O).

(1) Pour le n° 211 et les n°s suivants, voyez le § 1er ci-dessus.

Digitized by Google

Digitized by Google

223

224

Fin des marques en relief sur des poteries.

225

226

227 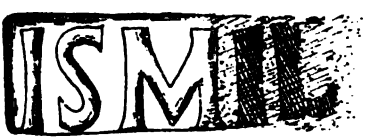

228

229

230

231

232

233

234

235

Digitized by Google

§ IV. — *Marques gravées sur des lampes.*

1° **Marques en relief.**

Pl. XVI, N° 187.

FORTIS [fecit]. Sur une lampe en terre rouge, provenant de l'ancien fonds, où elle portait le n° 64 du catalogue.

(Sch. n° 2275).

Pl. XVI, N° 188.

FORTIS [fecit]. Cette marque diffère de la précédente, d'abord par la dimension des lettres, qui sont un peu plus petites, et ensuite parce qu'on y remarque un cœur au-dessous du nom de *Fortis*. La lampe sur laquelle elle se trouve est de même couleur, mais un peu moins foncée, que la précédente, et provient des fouilles du Cours-Neuf.

Pl. XVI, N° 189.

CERIALIS [fecit]. Sur une troisième lampe, encore en terre rouge et provenant de l'ancien fonds, où elle portait le n° 67 du catalogue.

(Sch., n° 1292).

Digitized by Google

2° Marques en creux.

Pl. XVIII, N° 193 (1).

L[ucius] FABRIC[ius] MAS[onius fecit]. Sur une lampe en terre blanche, sur laquelle on voit un lit et un personnage. (Cfr. Sch., n° 2148 — L. FABRIC.MASO, et n° 3402 — A. MASONIVS).
(Sch., n° 2147).

Pl. XVIII, N° 194.

Une palme dans une patère, sur une belle lampe en terre rouge, sur laquelle on voit un sanglier passant à droite.

Pl. XVIII, N° 195.

[...AE] ou [...]AF. Dernières lettres d'une marque imprimée sur une lampe en terre rouge, sur laquelle il y a deux figures : un personnage, portant une lance et une femme drapée, étendant la main droite au-dessus d'un petit autel.

Pl. XVIII, N° 196.

[L HO]SCRI [manu]. Sur un fragment de lampe en terre grise, provenant des fouilles du Temple de Diane.

(1) Pour les n[os] compris entre 189 et 193, voyez le § 1er du présent chapitre.

Digitized by Google

Pl. XVIII, N° 197.

A ou V, avec un point dans l'intérieur de cette lettre, qui se trouve placée elle-même au centre d'une patère. Sur une lampe en terre rouge provenant des fouilles du Cours-Neuf.

Pl. XVIII, N° 198.

L[ucii] HOSCRI [manu] || V. En lettres un peu plus petites que celles de la marque n° 196, au-dessous de laquelle la lettre V ne se trouve pas. Sur un fragment de lampe en terre rouge provenant de l'ancien fonds.

(Cfr. Sch., n° 2523 -- L. HOSCRI).

Pl. XVIII, N° 199.

C. Sur une petite lampe en terre grise, provenant de l'ancien fonds, où elle faisait partie de la série D.

(Voir ci-dessus n° 138).

Pl. XVIII, N°s 200 et 201.

M. Cette lettre se trouve sur deux lampes en terre jaune, l'une sans ornement, provenant de l'ancien fonds, série *bis*, et l'autre portant un lion passant à gauche.

Digitized by Google

Pl. XVIII, N° 202.

S entre deux petits cercles. Sur le fond d'une grande lampe cylindrique, en terre commune rouge, de 0m05 de diamètre et de 0m035 de hauteur, provenant de l'ancien fonds et portant des traces évidentes d'un long usage.

Pl. XVIII, N° 203 (1).

Rose à six feuilles. Sur le fond d'une petite lampe en terre grise, d'origine inconnue.

(1) Pour les nos 204 et suivants, voyez le § 3 ci-dessus.

Digitized by Google

§ V. — *Récapitulation générale et listes alphabétiques des marques gravées sur des poteries.*

Les diverses marques rapportées dans les quatre paragraphes qui précèdent ont été publiées à des époques assez éloignées les unes des autres, dans trois volumes différents des *Mémoires de l'Académie du Gard* (années 1873, 1874 et 1875), sans prendre soin d'adopter une classification méthodique, et le plus souvent, en suivant l'ordre même de leur découverte ou de leur entrée au Musée.

De là résulte maintenant l'obligation de les reproduire et de les grouper, avant d'aller plus loin, d'une façon plus régulière ; et nous l'avons fait ici en adoptant d'abord, ainsi qu'on va le voir dans chaque groupe, l'ordre alphabétique, qui semble être celui qui convient le mieux aux recherches, et ensuite en rappelant, pour chaque marque, l'indication de sa provenance, à l'exception cependant de celles qui doivent être rapportées à Nimes même ou à ses environs, pour lesquelles il a paru inutile de répéter à chaque fois cette indication spéciale.

1er GROUPE. — *Marques gravées* en relief *sur des poteries* fines.

A.

AA..... Pl. x, nº 120.
ABB..... Pl. IX, nº 113.
OF AC(VT)I(LL)..... Pl. XIII, nº 150. Vaison (Vaucluse).
id. .... Pl. XIV, nº 167.

Digitized by Google

OF ALBAN..... Pl. IX, nos 102, 103 et 104.
OF ALB(AN) ..... Pl. XIV, no 163.
ALBVS..... Pl. III, no 33.
OFF ALLEN ..... Pl. IX, no 106. Lecture douteuse.
OF. AMA(ND)I. ..... Pl. IX, no 101.
O||AN..... Pl. XIV, no 176.
QV(AR)TIO||L.ANNI..... Pl. II, no 24.
OF APRI..... Pl. XXIV, no 232.
OF. APRI..... Pl. III, no 39.
OF APRI[...]..... Pl. XXIV, no 231.
OF AQVIT(AN)I..... Pl. XIII, no 156. St-Gilles (Gard).
OF ARDA..... Pl. IV, no 50.
ARRI ..... Pl. XIV, no 165.
A(TE)I..... Pl. VIII, no 90.
CN. (ATE)I..... Pl. VIII, no 91. Nages (Gard).
P. ATTI ..... Pl. II, no 21.
SVRVS||AVILI..... Pl. X, no 122. Orange (Vaucluse).

B.

BASSI..... Pl. I, no 7.
id..... Pl. XIV, no 164.
OF BASSI..... Pl. I, no 8.
(OF) BASSI..... Pl. I, no 9.
BIRAC(ILL)I ..... Pl. IV, no 45.
BITVRIX..... Pl. IX, no 98.
(OF) BV(CC)I(LLI)..... Pl. X, no 116.

C.

CABIL..... Pl. XIV, no 170.
OF CALVI..... Pl. X, no 126. Orange.
CARBO||N(AE)VI.. Pl. III, no 30.
OF CASTI..... Pl. IV, no 51.
OF CAT (rétrograde)... Pl. IX, no 107.
id..... Pl. XIV, no 173.
CO[...]..... Pl. XXIV, no 235.
COCI..... Pl. X, no 125. Orange.
OF COCI..... Pl. XIV, no 166.
CO(SP)IVS(VR)(AP) Pl. I, no 2.
COSRVF..... Pl. IX, no 105.
COTVLO ..... Pl. II, no 17.
L·TETTI||CRITO..... Pl. III, no 28.

Digitized by Google

D.

DIORI F..... Pl. III, n° 37.

F.

FAVS(TV) || S || S(AL)IN
(AT)OR || SERI(AE) Pl. IV, n° 52.
FELICIS MA..... Pl. IX, n° 100.
FELOF..... Pl. XXIV, n° 229.
FFAGE..... Pl. IX, n° 110.
FIRMO avec un
point dans l'O.... Pl. VII, n° 81.
OF FRO(NT)IN[...]... Pl. II, n° 18.
FVSC..... Pl. VIII, n° 86.
[F]VSCI..... Pl. VIII, n° 87.

G.

C·ER(MA) au lieu de
GER(MA)..... Pl. III, n° 32.
OFF GER..... Pl. VI, n° 70.

H.

MN || HER..... Pl. IX, n° 112.

I.

IAN·ICN..... Pl. X, n° 118.
[IA]NVARIVS [FE]
(en cercle)..... Pl. XIII, n° 159.
O IC(AN)I ou IC(AV)I Pl. XI, n° 134. Vaison. Lecture douteuse.
INGENVI ..... Pl. VII, n° 78. Orange.
id..... Pl. X, n° 129.
T· IVL·APA..... Pl. X, n° 124. Orange.
OF· IVLIAEMA..... Pl. XI, n° 133. Vaison. Lecture douteuse.
IVNF ou IVLF.... Pl. IX, n° 108.
[I]VENALISMA... Pl. VII, n° 77.

Digitized by Google

L.

LEGITM · O..... Pl. XIII, n° 153. Orange.

M.

(MA)CERF..... Pl. VII, n° 80.
(MA)CRI..... Pl. VII, n° 79.
(MAHE)TIS..... Pl. X, n° 130. Orange.
MAXI..... Pl. X, n° 114.
ME..... Pl. XVI, n° 180.
(ME)AI(NMA)..... Pl. IX, n° 99.
ME(DD)ILLVS..... Pl. IX, n° 111.
MIC·KAT..... Pl. XXIV, n° 233. Lecture douteuse.
OF MO..... Pl XXIV, n° 234.
OF·MO[....]..... Pl. V, n° 59.
[OF MOD]ESTI..... Pl. VI, n° 66.
MODII (rétrograde). Pl. X, n° 127. Orange.
OF MOM..... Pl. XIV, n° 168. Poterie sigillée.
id..... Pl. XVI, n° 181. Orange.
OF MOM (rétrograde).. Pl. V, n° 60.
OF·MOM..... Pl. V, n° 58.
OF (MVR)RAN..... Pl. XIV, n° 172.

N.

CARBO || N(AE)VI..... Pl. III, n° 30.
NI[...]..... Pl. X, n° 121.

P.

O PASEN..... Pl. III, n° 35.
OF PATR..... Pl. I, n° 14.
OF PATRC..... Pl. I, n° 13.
[OF P]ATRICI..... Pl. XIV, n° 174.
OF PA(TR)ICI..... Pl. XIII, n° 152. Vaison.
M·PEREN (1)..... Pl. XIV, n° 175. Poterie sigillée.

(1) Cette marque est placée à l'extérieur. — Toutes les autres sont à l'intérieur.

Digitized by Google

M· PE || REN ..... Pl. VIII, nº 94.
PERRIMN..... Pl. X, nº 115.
OF·POLIO..... Pl. II, nº 19.
VOLVSII || ET POTITIO ..... Pl. XIII, nº 160. Vaison.
M PRIA..... Pl. III, nº 38. Lecture douteuse.
OF PRIMI ..... Pl. XXIV, nº 230.
PRI(MV)LI ..... Pl. VIII, nº 95.
PRIVATI..... Pl. IV, nºs 46 et 47.
PVBLO || TITI ..... Pl. II, nº 20.

Q.

QV(AR)TIO || L·ANNI..... Pl. II, nº 24.

R.

RDIS || XINI..... Pl. III, nº 29.
RVFI..... Pl. II, nº 23.
RVFI M..... Pl. II, nº 22.

S.

C· S· SABINVS F..... Pl. IX, nº 109.
SABINVS F..... Pl. XIII, nº 158.
SAL(VE) M..... Pl. IV, nº 48.
FAVS(TV) || S || SALINATOR ·
SERI(AE)..... Pl. IV, nº 52
SARRA F..... Pl. III, nº 34.
OF· SAR(RV)T..... Pl. XIII, nº 151. Vaison.
OF SAVI ..... Pl. X, nº 117.
SCOTIVS·F..... Pl. VIII, nº 89.
OF SCOTN..... Pl. XI, nº 135. Vaison.
SCOTNVS ..... Pl. VIII, nº 88.
L (TERT)·SEC(VN)..... Pl. XIII, nº 157.
SECVNDI ..... Pl. XXIV, nº 228.
SECVNDINI..... Pl. VIII, nº 85.
OF CN SEN..... Pl. IV, nº 49.
C· SENTI..... Pl. I, nº 4.
C· S(ENTI)..... Pl. I, nºs 5 et 6.
OF SEVERI..... Pl. XIII, nº 161. Vaison.

Digitized by Google

C SILV[....] ..... Pl. III, n° 36.
SVRVS || AVILI.... Pl. X, n° 122. Orange.

T.

L· T(AR)..... Pl. VII, n° 76.
L (TERT)· SEC(VN).. Pl. XIII, n° 157.
TERTIVS F..... Pl. X, n° 128. Orange.
L· TETTI || CRITO.... Pl. III, n° 28.
A· TIT..... Pl. X, n° 123. Orange.
PVBLO || TITI ..... Pl. II, n° 20.
L· TITI || TYRS..... Pl. III, n° 31.
[T]ITLI ..... Pl. XIII, n° 154. Orange.

V.

·C· VRAP..... Pl. I, n° 3.
OF· VIRILI..... Pl. VI, n°s 67, 68 et 69.
OF VIT..... Pl. VIII, n° 93.
OF VITAL..... Pl. XIII, n° 155.
id..... Pl. XIV, n° 171.
VITALI ..... Pl. VIII, n° 92.
VNII ..... Pl. X, n° 119. Lecture douteuse.
VOLVSII
ET POTITIO... Pl. XIII, n° 160. Vaison.

X.

XA(NT)I..... Pl. V, n° 57.
[XA]NTI..... Pl. XIV, n° 169. Poterie sigillée.
RDS || XINI..... Pl. III, n° 29.

MARQUES PARTICULIÈRES.

Couronne de feuillage,..... Pl. III, n° 40.
Palmette à neuf feuilles dans un rectangle ..... Pl. VII, n° 82.
Rose à six feuilles dans un cercle.. Pl. VIII, n° 96.
Rose à huit feuilles....,..... Pl, V, n° 61.
Rose à onze feuilles..... Pl. VI, n° 71.

Digitized by Google

2me Groupe. — *Marques gravées* en relief *sur des poteries* communes.

1° Marques gravées *verticalement* et de haut en bas, c'est-à-dire dans le sens de la longueur des anses, sur des anses *rondes* entièrement dépourvues de moulures et appartenant pour la plupart, peut-être pour la totalité, à des amphores.

A·P·H ..... Pl. VI, n° 63.
AP — NA..... Pl. XXIV, n° 226.
C·CRA·SE..... Pl. IX, n° 132. Vaison.
C S POLECLI..... Pl. IV, n° 41.
CSEM ou CSEN..... Pl. XVI, n° 184.
ISMIL..... Pl. XXIV, n° 227.
L A A..... Pl. V, n° 55.
L·A·PAE..... Pl. XVI, n° 185.
L·F·S..... Pl. IV, n° 44.
L·M·(VE)..... Pl. VII, n° 72.
L P Q..... Pl. VI, n° 65.
[L]VC(AN)I..... Pl. IV, n° 43.
L·(VAL)·(VI)..... Pl. II, n° 15.
MIM ..... Pl. VI, n° 64.
[M·PE]RE(NII)..... Pl. VII, n° 74.
M S P..... Pl. XVI, n° 186.
(NI)(GRI)(NI)..... Pl. VIII, n° 84.
PAS(SE)RAR ..... Pl. V, n° 56.
P(MA)(NI)S(VP)..... Pl. IV, n° 42.
P(TI)PV..... Pl. IX, n° 97.
Q(AE)(LI)(MI)(NI)CIM ..... Pl. V, n° 54.
QCCLO ..... Pl. II, n° 26.
Q·C·S..... Pl. VI, n° 62.
Q(ET)VS..... Pl. XVI, n° 183.
QLVNMA..... Pl. XXIV, n° 225. ⅄⅄III
SI(SE)N ..... Pl. III, n° 27.
TIV·(TITVR)..... Pl. XX, n° 211.

Digitized by Google

2° Marques gravées *horizontalement* sur des vases à ouverture *étroite*.

a. — *Dans le bas des anses, aux points où elles se joignent à la panse des vases.*

C L..... Pl. XVII, n° 190.
E B ou E D..... Pl. VIII, n° 83. Nages.
K I..... Pl. II, n° 25.
MIC..... Pl. VII, n° 75.

b. — *Sur le col, entre les deux anses, ou au point de jonction du col avec la panse.*

CL(AR)..... Pl. X, n° 131. Vaison.
(HE)SI(OD)..... Pl. XVI, n° 182. Argilliers (Gard).
L·OL·(MA)..... Pl. VII, n° 73.
MARCVS..... Pl. XI, n° 136.
RVFI..... Pl. XIV, n° 162.
T·V·G. ..... Pl. I, n°s 10, 11 et 12.

3° Marques gravées sur des vases *à large* ouverture et sur les rebords *horizontaux* qui entourent ces ouvertures (1).

		Dimensions des ouvertures		Largeur
		dans ouvre	hors ouvre.	des rebords
[L]IBERALIS || FECIT.....	Pl. II, n° 16.	0=31	0=45	0=07
SEXAT || [F]ORT.....	Pl. V, n° 53.	0=26	0=38	0=06
VRAPPVS F.....	Pl. I, n° 1.	0=37	0=48	0=055

(1) La courbure intérieure de ces vases est à peu près celle d'une calotte sphérique, et on doit, par conséquent, les assimiler à des cratères plutôt qu'à des dolium.

Digitized by Google

3me GROUPE. — *Marques gravées* en creux, *avant la cuisson.*

1° A la pointe, sur des poteries *fines*.

[...]ARCI[...]..... Pl. XI, n° 139. Nuits (Côte-d'Or).
KAT..... Pl. XI, n° 140.
LVCI COMINI..... Pl. XI, n° 142.
L VERIO..... Pl. XI, n° 141.

2° A l'aide d'un sceau-estampille, sur des poteries *communes*.

C..... Pl. XI, n° 138.
C·A(VR)·SACR..... Pl. XIII, n° 148.
LIA..... Pl. XIX, n° 204.
M S (rétrograde)..... Pl. XIX, n° 205.
(SEX) [...]..... Pl. XI, n° 137.

4me GROUPE. — *Marques gravées* circulairement *sur des briques.*

1° En relief.

Grand cercle extérieur.
BARBAR (ET) REGVL COS EX OFIC FAVI
Petit cercle intérieur.
FLAPRI OP D FADEV(HE)(LP)
avec un sanglier passant à droite, en dedans du petit cercle intérieur.
} Pl. XX, n° 212. Argilliers.

Grand cercle extérieur.
CVP·SCAN·SINECAE
Petit cercle intérieur.
O·[D·CV]P·S·S·
avec une étoile au centre du petit cercle intérieur.
} Pl. XVII, n° 191.

2° En creux.

OF SOF DOM VICTO[R]IS..... Pl. XVII, n° 192. Italie.

Digitized by Google

5me GROUPE. — *Marques gravées sur des lampes.*

1° En relief.

FORTIS ..... Pl. XVI, n° 187.
FORTIS (avec un cœur au-dessous). id. n° 188.
CERIALIS..... id. n° 189.

2° En creux.

A..... ..... Pl. XVIII, n° 197.
C..... id. n° 199.
L FABRICMAS..... id. n° 193.
[L H]OSCRI ..... id. n° 196.
L HOSCRI || V ..... id. n° 198.
[...] AF..... id. n° 195.
M..... id. n°s 200 et 201.
S (entre deux petits cercles)..... id. n° 202.
Palme dans une patère..... id. n° 194.
Rose à six feuilles dans un cercle.. id. n° 203.

6me GROUPE. — *Inscriptions gravées* extérieurement *sur de grandes coupes sigillées.*

[...]N[...]..... Pl. XV, n° 179.
[...]ON[...] ..... id. n° 178.
TAM BENE FI[C]TILIBVS..... id. n° 177.

7me GROUPE. — *Marques faites avec les sceaux-estampilles* en bronze *que possède le Musée.*

CVPPENI
FELICIONIS } ..... Pl. XII, n° 146. Provenance inconnue.

Digitized by Google

C(ENT) LAVREL HESPERI	Pl. XII,	n° 147.	Provenance inconnue.
P·GELLI·PILOTI	id.	n° 144.	id.
SEXTI NONI SATRIANI	id.	n° 145.	id.

8me GROUPE. — *Graffiti tracés à la pointe, et après la cuisson.*

CORNEL·I[...]	Pl. XIX, n° 208.
[...]ENI	Pl. XIII, n° 149. Italie.
FIRMVS	Pl. XIX, n° 206.
HIERONIS VERPI AMI[CA]	Pl. XII, n° 143. Arles.
PA	Pl. XIX, n° 207.
P XIV	Pl. XIX, n° 209. Nages.

9me GROUPE. — *Inscription tracée,* à l'encre, *sur le col d'une amphore.*

(LP)OTITO·ARLATEN·IVN[.....] Pl. XIX, n° 210. Arles.

Digitized by Google

§ VI. — *Marques gravées sur verre.*

Pl. XX, N° 213.

CN(eus) A(teus) LVGV[duni] A(rtemisii) V(alerii) M(anu). Ecrit circulairement et en creux autour de deux initiales A(tei) F(abrica), mises dans la partie centrale de cette marque (1). Sur le fond d'une petite fiole sans anses, avec un col long et étroit, provenant des fouilles du Cours-Neuf.

Pl. XXI, N° 214.

ZHΘOC. Ecrit en relief, avec un z renversé, au-dessus d'un éléphant passant à droite. Sur le fond d'une grande fiole rectangulaire de 0m17 de hauteur totale, munie d'une anse très-large et très-plate, décorée de nervures.

Cette belle pièce, dont l'origine n'est pas connue, provient des anciennes collections, où elle portait le n° 99. Elle a été décrite par notre confrère, M. Ed. Flouest, dans la *Revue des Sociétés savantes* (2).

Pl. XXI, N° 215.

S. P. S. Partie gauche d'une marque imprimée en creux sur le fond d'une petite fiole semblable à celle

(1) Lecture proposée par M. Germer-Durand (Voir les *Mémoires de l'Académie du Gard*. Année 1872, page 100).

(2) VIe série. T. I, année 1875, 1er sem., p. 124.

Digitized by Google

qui porte la marque n° 213. Il ne reste malheureusement sur cette fiole que des traces à peine visibles de la partie droite de la même marque, parce que la matrice qui a servi à l'appliquer a été posée d'une manière trop excentrique. On distingue, malgré cela, d'une manière assez nette, dans la partie centrale de cette matrice un personnage nu, tenant dans sa main droite un objet triangulaire qui semble être un niveau, et dans sa main gauche un autre objet qui est peut-être un marteau.

Cette fiole provient des anciennes collections.

PL. XXI, N° 216.

A·V· Imprimés en creux sur un fragment de la base d'une grande fiole cylindrique, sur lequel le reste de cette marque a été emporté par la cassure. Mais comme ces deux lettres A et V sont séparées l'une de l'autre par un point et sont, par conséquent, disposées de la même manière que sur la marque n° 213 de la pl. XX, il semble permis de croire que la marque actuelle peut être rationnellement assimilée à la précédente, et n'en est qu'une amplification motivée par la plus grande dimension de la fiole qui la porte. Cette hypothèse est, d'ailleurs, d'autant plus admissible que le fragment n° 216 provient, aussi bien que la fiole n° 213, des dernières fouilles du Cours-Neuf.

Digitized by Google

§ VII. — *Marques gravées sur des métaux.*

1° Marques gravées sur plomb.

Pl. XXII, N° 217.

R[es] P[ublica] N[emausensium]. Gravé au burin, et par conséquent en creux, sur un contre-poids en plomb, percé d'un trou de suspension, et de forme rectangulaire, ayant 0m27 de largeur, 0m315 de hauteur et 0m075 d'épaisseur, trouvé, en 1862, par M. H. Révoil, dans le sous-sol des Arènes, non loin de l'inscription de T. CRISPIVS REBVRRVS. Son poids est d'environ 72 kilogrammes.

Un autre contre-poids semblable a été encore retiré des mêmes fouilles et appartient aussi au Musée, mais il est anépigraphe et beaucoup moins pesant que celui-ci.

Pl. XXII, N° 218.

RHODON · F[ecit]. Ecrit à rebours et en relief, dans l'intérieur et sur la partie verticale d'un grand vase cylindrique en plomb, de 0m26 de diamètre, détérioré dans sa partie supérieure et, malgré cela, conservant encore une hauteur de 0m45.

Toutes les lettres de cette inscription ont 0m015 de hauteur et sont également espacées; on y voit, néanmoins, entre la troisième et la quatrième lettre un très-petit point rond qui diffère essentiellement, tant

Digitized by Google

par la forme que par la dimension, du gros point triangulaire placé entre la dernière et l'avant-dernière; ce qui permet de croire que le premier de ces deux points résulte seulement d'un défaut de la fonte, et qu'il faut lire par conséquent RHODON en un seul mot, au lieu de RHO[...]DON[...].

Cette inscription est entourée d'une bordure rectangulaire et se trouve ainsi placée dans un véritable cartouche. Le vase qui la porte, trouvé dans une maison de la rue Grétry, contenait un grand nombre de médailles romaines, qui ont été en majeure partie dispersées.

Pl. XXII, N° 119.

[...]CRISPIVS PRIMIGENIVS F[ecit]. Ecrit en relief et en lettres de 0m027 de hauteur, sur un fragment de tuyau en plomb de 0m59 de longueur, de forme elliptique et ayant 0m065 de diamètre horizontal sur 0m08 de hauteur. Lorsque ce fragment, qui provient des Arènes, a été inscrit pour la première fois sur le Catalogue du Musée, M. Pelet y a lu : T·CRISPIVS·PRIMIGENIVS (Voyez ce catalogue, édition de 1863, page 375, n° 10); mais cette lecture est certainement fautive : en premier lieu, parce qu'elle ne fait aucune mention de la lettre F, qui existe incontestablement à la fin de cette inscription ; en second lieu, parce qu'elle ajoute à tort, avant et après le nom de CRISPIVS, deux points qui n'y ont jamais existé ; en troisième lieu, parce que la première fracture du tuyau se trouve tellement rapprochée du C de CRISPIVS qu'il n'y a aucun moyen de savoir ni quelle pouvait être l'initiale du prénom, ni même

Digitized by Google

si l'on y en avait réellement ajouté une; et, en quatrième lieu enfin, parce que le prénom de T[itus] appartient, d'une manière certaine, à *un autre* CRISPIVS, T·CRISPIVS·REBVRRVS, que deux inscriptions récemment découvertes par M. H. Révoil, dans les substructions des Arènes, ont fait connaître comme l'un des constructeurs de ce monument.

M. Pelet a lu, d'un autre côté, RENIVS F (voir une seconde fois le catalogue de 1863, n° 12), sur un autre fragment de tuyau en plomb, de même provenance et de même fabrication que le précédent, mais cependant beaucoup plus court. C'est encore là une erreur manifeste, que la plus légère attention suffit pour faire reconnaître; car, en réalité, au lieu de RENIVS·F, on lit incontestablement sur ce fragment ISPIVSP; et, s'il a semblé inutile de reproduire ici en fac-simile ces sept lettres isolées, c'est parce qu'elles occupent la totalité de la longueur du fragment de tuyau qui leur correspond, et parce que leur forme, leur dimension et leur disposition sont rigoureusement les mêmes que celles des mêmes lettres contenues de la manière suivante sur le premier tuyau :

CR]ISPIVSP[RIMIGENIVSF

ce qui suffit pour démontrer avec évidence que les deux fragments du Musée de Nimes sont incontestablement sortis du même moule, et reproduisent par conséquent, tous les deux, le même texte, quoique leurs longueurs actuelles soient très-différentes.

Digitized by Google

Pl. XXII, N° 220.

C[aius] CANTIVS·POTHINVS·FAC[iebat]. Ecrit en lettres de même hauteur que les précédentes, quoique d'une forme très-différente et d'une époque beaucoup moins ancienne, sur un fragment de tuyau en plomb, de 0m60 de longueur, dont la section, à peu près elliptique, a 0m09 de diamètre horizontal sur 0m11 de hauteur.

Il y a lieu de faire remarquer, en outre, que ce tuyau n'a pas été fabriqué de la même manière que les précédents, quoiqu'ils résultent tous de l'enroulement d'une feuille plane dont les deux bords ont été rapprochés et soudés dans la partie supérieure des tuyaux; mais cette soudure a été faite, dans le premier cas, suivant la méthode la plus ancienne, c'est-à-dire après avoir replié extérieurement chaque bord sur lui-même, et au contraire, dans le cas actuel, au moyen du simple rapprochement des deux bords préalablement taillés en biseau, ce qui laisse, dans toute la longueur de la partie supérieure, une véritable arête angulaire, au lieu d'un assemblage en forme de T.

2° Marques gravées sur bronze.

Pl. XXII, N° 221.

XVIII. Ce chiffre, gravé très-finement à la pointe, en caractères à peine visibles, sur le fond d'une œnochoé en bronze appartenant au Musée de Nimes,

Digitized by Google

et provenant des anciennes collections, représente, ainsi que je crois l'avoir prouvé dans une publication spéciale (1), la contenance totale de ce vase égale à 18 acétabules (1lit20 environ).

Pl. XXII, N° 222.

AN[nii] STEPH[ani servus] ACATVS (2) [fecit]. En relief, sur le manche plat d'une casserole en bronze, provenant des anciennes collections et ayant 0m105 d'ouverture sur 0m04 de profondeur.

Lorsque ce vase, envoyé à l'exposition universelle de 1867, a été inscrit sous le n° 759 du catalogue de cette exposition, on y a lu : ANSIETBATAVI,
au lieu de..... ANSTEPHACATVS.

Et on avait lu précédemment (voyez Sch. n° 347), sur une autre marque évidemment semblable à celle-ci, trouvée à Colchester et pareillement gravée sur un objet en bronze..... ANSIEPHARR,
qui se rapproche un peu
plus de notre lecture.... ANSTEPHACATVS.

En fait, quoique les dernières lettres de notre inscription soient très-frustes et que les premières seules soient bien visibles, il nous semble permis cependant d'affirmer, avec une entière certitude, que la dernière lettre joignant l'ouverture trilobée du manche est incontestablement un s, sur lequel l'attention n'a

(1) *Mémoires de l'Académia du Gard*, année 1873, page 1, et *Revue des Sociétés savantes*, année 1874, Ire série, page 181.

(2) ACATVS pour AGATHVS.

Digitized by Google

pas dû porter d'une manière suffisante, au moment des précédentes lectures.

Pl. XXII, N° 223.

SALVI [manu]. Dans un très-petit cartouche de forme allongée et sur la partie plane d'un strigile en bronze, trouvé dans un tombeau à Boissières, près Nimes.

Au-dessous de cette marque, il existe une contre-marque ayant la forme d'une étoile à quatre branches, au milieu de laquelle on voit un petit génie ailé, tourné à droite.

Deux strigiles parfaitement semblables ont été trouvés dans le même tombeau, et portaient tous les deux la même marque et la même contre-marque; de plus, sur tous les deux, la contre-marque avait été appliquée de manière à renverser le petit génie et à le placer la tête en bas et les pieds en l'air.

Pl. XXII, N° 224.

On a encore trouvé, dans le même tombeau de Boissières, deux autres strigiles en bronze, réunis entre eux dans un anneau pareillement en bronze et portant, comme les deux précédents, une marque et une contre-marque représentées, en véritable grandeur, sur la figure 224 de la planche XXII; et il semble nécessaire de faire observer que le petit génie ailé qui servait tout à l'heure de contre-marque, figure sur ces nouveaux strigiles, comme marque principale; et

Digitized by Google

que, au contraire, la contre-marque y porte un dauphin microscopique, ayant lui aussi sa tête placée en bas. Ces deux marques sont d'ailleurs gravées, dans le cas actuel, sur des cartouches rectangulaires.

Digitized by Google

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

faites à Nimes et dans le Gard, pendant l'année 1872;

par M. Eug. GERMER-DURAND,

membre-résidant.

PREMIER SEMESTRE.

Janvier 1872.

Quelques beaux jours dans le courant de ce mois m'ont permis deux ou trois excursions dans certains quartiers aux alentours de Nimes, où, dans des promenades antérieures, j'avais remarqué des inscriptions.

I. — *Inscription inédite du tombeau de Draucus Candidus.*

Au quartier du Puech-de-la-Grue, à droite de l'ancien chemin de Nimes à Sommière, dix minutes avant Saint-Césaire, se trouve une vigne, dans les murs en pierres sèches de laquelle sont

Digitized by Google

mêlés des fragments de colonnes et des pierres antiques. C'est là que j'ai cru retrouver l'emplacement de la *villa Draucinum*, mentionnée dans un testament des premières années du XIe siècle (1), et de la chapelle rurale de Saint-Pons-de-Transy (2). La *villa Draucinum* ou *Transy* aurait tiré son nom de celui du propriétaire gallo-romain dont le cippe funéraire, demeuré à la même place, porte l'inscription suivante, malheureusement brisée à la partie supérieure.

[*D* · *M*
SEXTI·*D*]RAVCI
[*P*·*F*·*VOL*·]CANDIDI (3)
APICIA (4)·ASCLEPIAS (5)
LIB·PATRONO
PIISSIMO

[*D*(*is*) *M*(*anibus*) *Sexti D*]*rauci*, [*P*(*ublii f*(*ilii*), *Vol*(*tinia tribu*], *Candidi. Apicia Asclepias, lib*(*erta*), *patrono piissimo.*

« Aux manes de Sextus Draucus Candidus, fils de Publius, de la tribu Voltinia. — Apicia

(1) Testament du chanoine Pons, dans le *Cartulaire de l'église cath. N.-D. de Nimes*, p. 178, et dans l'Introduction, p. *xliij*.

(2) *Sanctus-Pontius-in-Draucinis* (1180). — Cf. *Dict. top. du Gard.* — Le vocable sous lequel fut dédiée cette chapelle rurale ne permet guère de douter qu'elle ait été bâtie par le chanoine Pons en l'honneur de S. Pons, son patron. La première mention qu'on en trouve est de 1180.

(3) L'N et le D sont liés.

(4) L'I est dans le C.

(5) L'L est dans le C.

Digitized by Google

Asclepias, son affranchie, a élevé ce tombeau au meilleur des patrons ».

Je n'ai pas besoin d'avertir que ce prénom *Sextus* (ligne 2), et le prénom du père *P(ublius)* (ligne 3), sont des suppléments de pure fantaisie que j'admets pour remplir la ligne et qu'on pourrait tout aussi bien en supposer d'autres. Il n'en est pas de même du D que je restitue devant les cinq dernières lettres de la troisième ligne : il ne peut y avoir eu, devant ces cinq lettres, qu'un D ou un T (1). L'onomastique gallo-romaine possède des formes très-variées de ce nom celtique latinisé :

DRAVCVS (Gruter, CCCXLII ; *Corp. Inscr. Lat.*, VII, 1836 ; Schuermans, *Sigl. fig.*, 2023-2025).

TRAVSIVS, TRAVSIA (Grut., DCCXLIV).

TROCCIVS (Murat., MDCCLXXIX ; Ménard, VII, p. 396).

TROCIVS (Grut., LV ; Mur., MCDXI).

TROCILIVS (Mur., CCCXXVIII).

TROCILLA (Grut., DCCXLVII).

TROCINVS, TROCINA (Grut., CCCL ; Mur., MCCXXII, MDIII ; *C. I. L.*, II, 4406, 4562, 4582.

TROGI-MARVS (*C. I. L.*, III, 5287).

TROGVS (Grut., CCCXCIX ; Mur., MDLXIII ; Mén., VII, p. 400 et 414).

TROSIVS (Grut., LXIV, CLXX ; *C. I. L.*, I, 1445, III, 633, 5274.

TROVCIVS (Mén. VII, p. 376).

TROVCILLVS (Mén., VII, p. 344).

(1) Sur l'identité du celtique *drog* ou *trog*, voir Zeuss, *Gr. C.*, p. 1085.

Digitized by Google

La forme Draucus, que nous avons mise en tête de cette liste, nous paraît être celle du nom du propriétaire d'une *villa*, sur le terrain de laquelle est demeurée l'inscription du tombeau que lui avait élevé son affranchie. La pierre qui la porte a, dans l'état actuel, de 65 à 70 centimètres de largeur ; elle devait avoir, lorsqu'elle était complète, environ un mètre en hauteur. Les caractères sont d'une belle époque ; on y remarque cependant quelques ligatures qui la déshonorent, et, dans le mot PIISSIMO, un I long mal placé. Le texte est encadré dans cette guirlande de fleurs qui semble être l'ornement obligé de tous les *tituli* funéraires qui affectent quelque élégance. La masse de cette pierre, qui a presque autant d'épaisseur que de largeur, l'a garantie, du moins en partie, contre la destruction et les déplacements. Il est probable aussi qu'elle avait été employée, au XIe siècle, dans la construction de la chapelle de Saint-Pons.

On peut s'étonner que l'affranchie *Apicia Asclepias* ne porte pas, suivant l'usage, le *nomen gentilitium* du patron auquel elle élève ce tombeau, et ne s'appelle pas *Draucia Asclepias*. — Ce fait ne peut s'expliquer qu'en supposant que, après avoir été affranchie par un membre de la *gens Apicia*, Asclépias s'était attachée au Gallo-Romain Draucus Candidus. — Deux *tituli*, qui nous sont restés, nous fournissent les noms de cinq personnes de condition libre ayant appartenu à la *gens Apicia* : *M. Apicius Vitalis*, *T. Apicius*

Digitized by Google

Maximus, Apicia Servata (1), *Apicius Marcellus* et *Apicius Primulus* (2).

II. — *Inscription inédite de Volumnia Augé.*

[D · M]
AVGENI · VOLVMNIAE
Q · ÆMILIVS · FELIX · VXSORI
BENEMERENTI

[*D(is) M(anibus)*]. *Augeni Volumniae. Q(uintus) Aemilius Felix uxsori benemerenti.*

« Aux manes. A Volumnia Augé. Quintus Emilius Félix à une épouse bien méritante ».

Cette inscription est assez négligemment gravée, en caractères des bas temps, sur une dalle peu épaisse, sans encadrement, de 25 centimètres de haut sur 45 de large. Elle se trouve dans le mazet de M. Bancel, boucher, sur l'emplacement de l'ancien monastère de Saint-Baudile-hors-les-murs, et provient sans nul doute de cette antique église.

En traduisant cette inscription, j'ai mis les deux noms de notre affranchie dans l'ordre inverse de celui où la pierre les donne. C'est qu'en effet, Augé étant un *cognomen* servile, il ne peut venir régulièrement qu'après le *gentilitium*; et ce n'est que par suite de l'ignorance de l'ouvrier, ignorance qui suppose une assez basse époque,

(1) A. Pelet, *Cat. du Musée de Nimes* (édit. de 1863), p. 87.

(2) *Notice des travaux de l'Académie du Gard, pendant l'an* XIII, p. 21.

Digitized by Google

que ce déplacement a pu avoir lieu. Non-seulement, dans les inscriptions où le nom servile Augé est accompagné du *gentilitium*, il vient toujours après celui-ci, comme nous le verrons dans l'inscription de Varénia Augé (nº III, ci-dessous), mais le nom de cette même affranchie, Volumnia Augé, nous est donné correctement par une inscription de Passionei ainsi conçue : SEX·VOLVMN || IVS·SEV·F·RVFVS || VOLVMNIA || SEX·L·AVGE (p. 175, nº 6). Nous ignorons par suite de quels événements Volumnia Augé, affranchie de Sextus Volumnius Rufus, est venue mourir à Nimes; c'est sans doute par suite de son mariage avec Q. Emilius Félix. Il est à remarquer que le nom de la *gens Volumnia*, assez commun en Italie, n'apparaît pas une seule fois sur nos listes épigraphiques; celui de la *gens Aemilia*, au contraire, y est extrêmement fréquent.

III. — *Inscription inédite de Varénia Augé.*

D M
VARENIAE (1)
AVGENIS
CAESIV[S]
PATROCL[VS]
VXORI·IN
COMPARA
BILI·ET·S·V·P

(1) L'N et l'I sont liés.

Digitized by Google

D(is) M(anibus) Vareniae Augenis. Caesiu[s] Patrocl[us] uxori incomparabili et s(ibi) v(ivus) p(osuit).

« Aux manes de Varénia Augé. Césius Patroclus a élevé ce tombeau pour une épouse sans pareille, ainsi que pour lui-même ».

Cette inscription, découverte en juin 1867, dans le mazet de M. Lavie, sur la colline de Montauri, a été donnée par lui à la ville et transportée, par les soins de M. Révoil, dans l'enceinte extérieure de la Maison-Carrée. Si je la donne ici, c'est d'abord parce qu'elle est restée jusqu'à présent inédite, et ensuite parce qu'elle me fournit la forme *Augenis*, génitif populaire du cognomen *Auge*, dont le datif *Augeni* nous a déjà été fourni par l'inscription précédente.

Ces formes populaires du génitif et du datif des noms serviles féminins empruntés au grec ont été longtemps méconnues par les épigraphistes. Passionei (1), rencontrant la forme *Augeni* dans l'inscription suivante : D·M || AVGENI || FIL· FECER || AEBVTIA || ET · BATHYLVS, met en note : « AVGENI. Questo nome non si legge in alcuna lapida (p. 164, nº 13) ». Et cependant, le même Passionei (p. 175, nº 6), à propos de l'inscription de *Volumnia Auge*, que nous avons citée plus haut, renvoie à trois inscriptions de Muratori où on lit le cognomen *Auge*. Lupi est, je crois, le premier (2), qui ait établi sur des faits indiscu-

(1) *Iscrizioni antiche disposte per ordine di varie classi*. Lucques, 1763, in-fol.

(2) *Epit. Sulp. Sev. S. Martini*, p. 157.

Digitized by Google

tables l'existence de cette singulière déclinaison, tout à fait étrangère à la langue classique. M. Otto Iahn (1) en a cité les exemples suivants :

Amoebeni, datif d'*Amoebe*, Ἀμοιβή (Ol. Kellermann, apud Otto Iahn, *Spec. epigr.*, p. 38.

Aphroditeni, d'*Aphrodite*, Ἀφροδίτη (Cardinali, *Iscriz. ant. ined.*, 344).

Augeni, d'*Auge*, Αὔγη (O. Iahn, *Spec. epigr.* p. 74).

Chresimeni, de *Chresime*, Χρησίμη (O. Iahn, *Spec. epigr.*, p. 73).

Chresteni, de *Chreste*, Χρηστή (Cardinali, *Iscriz. ined.*, 136).

Euterpeni, d'*Euterpe*, Εὐτέρπη (Cardinali, *Iscriz. ant. in.*, 130).

Gamiceni, de *Gamice*, Γαμική (O. Iahn, *Spec. epigr.*, p. 73).

Nicareteni, de *Nicarete*, Νικαρέτη (Cardinali, *Diplomi*, p. 254, 483).

Niceni, de *Nice*, Νίκη (Gori, *Columb. Liv. Aug.*, p. 172, 155).

Proplasteni, de *Proplaste*, Προπλάστη (?) (O. Iahn, *Spec. epigr.*, p. 28, nº 1).

Rodĭneni, de *Rodine*, Ῥοδίνη (Osann, *Sylloge*, p. 489, 33).

Thelgeni, de *Thelge*, Θέλγη (Cardinali, *Iscriz. ant. ined.*, 347).

Thymeleni, de *Thymele*, Θυμέλη (O. Iahn, *Spec. epigr.*, p. 73).

(1) *Specimen epigraphicum in memoriam Olai Kellermanni.* Kiel, 1841, in-8°.

Digitized by Google

Tycheni, de *Tyche*, Τύχη (Marini, *Iscriz. Alb.*, p. 109).

Zosimeni, de *Zosime*, Ζωσίμη (Muratori, MCCCXI, 4).

Quelquefois, mais beaucoup plus rarement, ce datif se forme en *eti*.

Zosimianeti, datif de *Zosimiane*, Ζωσιμιανή (O. Kellermann, apud Otto Iahn, *Spec. epigr.*, p. 74).

IV. — *Inscription de Némonia Nicé.*

A l'appui de la forme *Niceni*, datif de *Nice*, M. Otto Iahn aurait pu citer une inscription de Nimes depuis longtemps connue, et qui a été donnée par Ménard (t. VII, p. 362), d'après Guiran. La pierre est aujourd'hui perdue ; mais il n'y a aucun doute sur la lecture.

Au lieu de *Nemonia Nice*, Ménard lit (p. 500, col. 2), *Nemonia Nicenia*.

Voici le texte et la véritable lecture de cette inscription :

[D · M]
NEMONI (1) AE · NI (1) CENI (1)
G · NEMONI (1) VS
PLOCAMVS
CONIVNX
VXORI

[*D*(*is*) *M*(*anibus*].

Nemoniae Niceni G(*aius*) *Nemonius Plocamus. Coujunx uxori.*

« Aux manes.

(1) L'N et l'I sont liés.

Digitized by Google

» Gaius Némonius Plocamus à Némonia Nicé. Un mari à sa femme ».

Les surnoms grecs Plocamus et Nicé, aussi bien que l'identité du *gentilitium*, indiquent suffisamment des affranchis.

V. — *Inscription de Q. Lucrétius Pédéros.*

[D·M]
Q·LVCRETIO
PAEDEROTI

D(is) M(anibus). Q(uinto) Lucretio Paederoti.

« Aux dieux manes. A Quintus Lucrétius Pédéros ».

Cette inscription se trouve dans la même propriété rurale que celle de Volumnia Augé (voir ci-dessus nº II), et provient, comme elle, des ruines du monastère de Saint-Baudile. Elle a été employée dans la construction d'une imposte ; le D. M. et la partie supérieure de la seconde ligne sont engagés sous le chambranle d'une porte.

Elle a déjà été publiée, mais d'une manière incomplète et inexacte, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard* (année 1863-64, p. 78).

Février 1872.

I. — *Inscription inédite de Julia Callityché.*

Au rez-de-chaussée de l'imprimerie Lafare, place de la Couronne, au seuil de l'atelier des presses, j'ai estampé l'inscription suivante :

Digitized by Google

[D·M]
I]VLIAE·CALLI
T]YCHE·L·COR
N]ELIVS·VITALIS
O]PTVM·VXORI

[*D(is*) *M(anibus*) [*I*]*uliae Calli*[*t*]*yche. L(ucius*) *Cor*[*n*]*elius Vitalis* [*o*]*ptum(ae*) *uxori.*

« Aux manes de Julia Callityché. Lucius Cornélius Vitalis à la meilleure des épouses ».

La pierre est petite, le caractère est assez mauvais, et dénote une basse époque. Pour l'employer à la place qu'elle occupe, le maçon a abattu le D·M et fait disparaître le cadre de gauche, ainsi que la première lettre de chacune des lignes.

Une inscription de Nimes, aujourd'hui disparue (Ménard, VII, p. 334), nous donne le nom de *Cornélius Vitalis*, mais précédé du prénom *Sextus*. Les affranchiès de la *gens Julia* sont très-nombreuses sur nos listes; néanmoins il n'y en a pas qui portent le *cognomen* de *Callityché.*

II. — *Inscription de C. Samoniccius Sabinus.*

C'est dans ce mois de février que je reçus, à la Bibliothèque, la visite de mon aimable et savant confrère, M. Allmer, ce « pèlerin de l'épigraphie ». Il arrivait d'Uzès, et m'interrogea sur la manière dont je croyais devoir lire une inscription dont il venait de relever le texte, d'après la pierre conservée aujourd'hui dans la cour de la mairie d'Uzès et qui se trouvait autrefois au Duché.

Cette inscription, dont j'ai envoyé, en 1856,

Digitized by Google

un estampage à M. Léon Renier, n'est point inédite : elle a été publiée une première fois par les Bénédictins DD. Martène et Durand (1), puis par Ménard (2); mais leur texte, d'ailleurs inexact en quelques points, n'étant pas accompagné d'une lecture, et cette lecture présentant quelques difficultés, je crois devoir la donner ici.

D	M
C·SAM (3)	TERE
ONICC(4) IO	NTIO·S
SABINO	ECVNDO
T·SEVERA	T·SEVER (6)
CON·ET	A. P. P. P
VIB (5) · AFRO	
DITE·F	
P·P	

D(is) M(anibus).

C(aio) Samoniccio Sabino. T(erentia) Severa con(jugi), et Vibia Afrodite f(ilio) p(iissimo) p(osuerunt).

Terentio Secundo Terentia Severa p(atri) p(iissimo) p(osuit).

« Aux dieux manes.

»A Caius Samoniccius Sabinus. Térentia Sévéra et Vibia Aphrodité ont élevé ce tombeau, l'une à son époux, l'autre au plus tendre des fils ».

(1) *Voyage littéraire*, partie I, p. 300.
(2) Tome VII, p. 466.
(3) L'A et l'M sont liés.
(4) Le second C est dans le premier.
(5) L'I et le B sont liés.
(6) L'E et l'R sont liés.

Digitized by Google

» A Térentius Sécundus. Térentia Sévéra a élevé ce tombeau au plus tendre des pères ».

Telle est la lecture, et par suite telle est la traduction que j'adopte, après avoir étudié ce texte de concert avec M. Allmer. Il est certainement contraire aux usages épigraphiques d'interpréter, comme nous l'avons fait, le T qui précède le nom de Sévéra (ligne 5, à gauche), cette initiale suivie d'un point représentant toujours le prénom de Titus ; mais d'abord il s'agit ici d'une femme et les femmes n'ont point de prénom ; puis, cette femme nous donne elle-même, dans l'épitaphe de droite, son *gentilitium* suivi de son *cognomen*. Il n'y a donc pas d'hésitation possible.

Térentia Sévéra, fille de Térentius Sécundus avait épousé un gaulois romanisé, C. Samoniccius Sabinus. Elle le perdit presque en même temps que son père, et se joignit à sa belle-mère, Vibia Aphrodité, pour lui élever le tombeau dont l'épitaphe nous est parvenue.

III. — *Inscription inédite d'un édile de Nimes.*

Dans le mur de face d'une maison de campagne située dans la plaine au-dessous de Nimes, entre Mirmand et la station du chemin de fer de Nimes à Beaucaire (1), on voit encastrée l'inscription suivante :

(1) Cette modeste maison de campagne porte, depuis le XVIIe siècle, le nom de *Mas-Jossaud*. — Sur la famille protestante des *Jossaud*, voir à l'*Appendice*, N° I.

Digitized by Google

DIS · MANIB
TERTIĪ · IVLIĪ · VARI
AED·COL·AVG·NEM·ET
TERTIAE · VXORI
.....

Dis Manib(us) Tertii Iulii Vari, aed(ilis) col(oniae) Aug(ustae) Nem(ausi), et Tertiae uxori...

« Aux manes de Tertius Julius Varus, édile de la colonie Augustale de Nimes, et à sa femme Tertia... »

La partie inférieure de la pierre manque ; c'est ce qui explique l'absence des noms des personnes qui ont élevé le tombeau, enfants, parents, héritiers ou affranchis.

Le nom de Julius Varus apparaît, dès le XVIe siècle, sur une inscription de Nimes. Malheureusement, le texte de cette inscription : ATTIO·IVLIO || VARO a été lu de deux manières différentes, quant au premier des trois noms dont elle se compose. Le premier auteur qui l'ait publiée, Grasser (1), lit ATRO, là où Guiran (2) a lu ATTIO. La pierre étant perdue depuis longtemps, toute vérification est impossible. Guiran avait vu la pierre, qui se trouvait à la maison de Jean Boudet. Bien que

(1) *De Antiq. Nemaus*, p. 70, édit. de Paris, 1607. — C'est par erreur que Séguier (Msc. 13,801 de la Bibl. de Nimes, pl. LXV, nº 8), prétend avoir tiré ce texte de Poldo d'Albénas ; il ne s'y trouve pas. Grasser a bien été le premier qui l'ait publié ; mais l'a-t-il bien lu ? J'en doute, lorsque je vois sa lecture contredite par celle de Guiran, dans l'exactitude de qui j'ai grande confiance.

(2) Cap. XV, p. 172.

Digitized by Google

Ménard l'indique au même endroit, il ne s'ensuit nullement qu'il l'ait vue et qu'elle fût encore visible en 1758. J'ai acquis la conviction que, pour les textes épigraphiques recueillis par Guiran, Ménard s'est presque toujours contenté de les reproduire d'après le manuscrit qu'il avait sous les yeux, sans se mettre en quête des monuments eux-mêmes, dont l'emplacement était indiqué par Guiran, mais dont un grand nombre avait disparu dans l'espace de plus d'un siècle.

L'*Attius Julius Varus* de l'inscription trouvée au XVIe siècle n'est évidemment pas le même que notre édile nimois, *Tertius Julius Varus;* mais il est incontestable que ce sont deux membres de la même famille.

Mars 1872.

I. — *L'épigraphie nimoise à la Vaticane.*

Un archéologue français, qui a le bonheur d'habiter Rome, M. le commandeur Descemet, à qui j'avais eu la bonne fortune d'offrir, par l'intermédiaire d'un ami commun (1), le premier fascicule de mes *Découvertes archéologiques,* a bien voulu relever, à mon intention, dans deux manuscrits de la Bibliothèque Vaticane, les textes épigraphiques qui intéressent Nimes et l'*ager Nemausensis.*

(1) M. le commandant Rousset-Pomaret, président du conseil des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul à Nimes.

Digitized by Google

La plupart des pierres, d'après lesquelles ces inscriptions ont été transcrites par des savants du XVIe siècle, sont aujourd'hui perdues. Aussi, croyons-nous qu'il n'est pas sans intérêt de recueillir les variantes données par les deux manuscrits d'où M. Descemet a tiré les textes qu'il m'envoyait au mois de mars 1872.

Le premier de ces manuscrits est de la main d'Alde Manuce, et il a été écrit vers 1565. Il ne contient que l'inscription suivante, indiquée *in agro Nemausensi*. Ce n'est pas, en effet, à Nimes même, mais au château de Saint-Privat, près du Pont-du-Gard, que cette pierre a été trouvée.

Voici le texte donné par Alde Manuce (Bibl. Vatic., 5237, f° 330).

I.

D · M · S || SYLVIVS · PA || TERNVS · VXORI || RARISSIMI · EXEMPLI || CVM · QVA · VIXIT · ANN · XXXII || SINE · VLLA · ANIMI · LAESVRA || ET · S · V · P

Si l'on compare ce texte avec celui qu'ont donné Grasser (p. 57 ou 64), Gruter (828,10) et Ménard (p. 360), qui reproduit, comme toujours, le manuscrit de Guiran (p. 113), on apercevra d'assez nombreuses variantes, qui, sans porter atteinte au sens général de l'épitaphe, intéressent cependant l'exactitude. A l'époque où Guiran recueillit ce texte, c'est-à-dire en 1640, la pierre n'existait déjà plus. C'est Guiran lui-même qui nous l'apprend, en faisant suivre sa copie de cette mention : *Hodie non extat*. Guiran

Digitized by Google

n'aurait donc pas vu la pierre ; et cependant son texte paraît bien plus vraisemblable que celui d'Alde Manuce. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à le reproduire ici, plus exactement encore que ne l'a fait Ménard.

D · M
L · SILVIVS · PA
TERNVS · VX (1) ORI (2)
RARISS · EXEM
PLI · CVM · QVA · VI
XIT · ANN · XXXII
SINE · VLLA · ANIMI
LAESVRA · ET · S · V · P

D(is) M(anibus). L(ucius) Silvius Paternus uxori rariss(imi) exempli, cum qua vixit ann(is) triginta duobus sine ulla animi laesura, et s(ibi) v(ivus) p(osuit).

« Aux dieux manes. Lucius Silvius Paternus a, de son vivant, pour une épouse qui fut le modèle de son sexe et avec qui il a vécu trente-deux ans sans le plus petit froissement, élevé ce tombeau, où il s'est réservé une place ».

II.

D M || D · PASSON · PA || TERNI · SEX · PAS || SON · PATERNVS || PATRI · OPTIMO || ET · SEVERIA · SE || VERINA · MARITO || KARISSIMO.

(Bibl. Vat., Msc. 6039, f° 425).

(1) Le v et l'x sont liés.
(2) L'R et l'I sont liés.

Digitized by Google

Ce texte, ainsi que les suivants (III-XV) a été extrait par M. Descemet du manuscrit 6,039 de la Bibliothèque Vaticane. « Ce manuscrit, nous dit-il, est l'œuvre du savant épigraphiste français *Metellus* (ou *Métal*) *Sequanus*, dont le Vatican possède quatre volumes numérotés 6,037 — 6,038 — 6,039 — 6,040 » (1). L'inscription de Passonius Paternus se lit d'abord au folio 425 du numéro 6,039; et on la trouve répétée au folio 427 du même volume, avec la variante RARISSIMO, au lieu de KARISSIMO, à la dernière ligne.

Lorsque Métal a copié cette inscription à Nimes, dans la seconde moitié du XVIe siècle, elle était conservée dans la maison de l'avocat des pauvres, occupée alors par Jean d'Agulhonnet (2). Lorsque Ménard l'a transcrite, au milieu du XVIIIe siècle, elle se trouvait dans la maison de M. Massip, avocat du roi. Cette maison est aujourd'hui la maison Paul Jalaguier, rue de l'Aspic, au coin des Quatre-Jambes; mais la pierre est cachée par un mur.

D M
D·PASSONI (3) ·PA
TERNI·SEX·PAS
SON·PATERNVS
PATRI·OPTIMO
ET·SEVERIA·SE
VERINA·MARI
TO·RARISSIMO

(1) Voyez Andrès, *Epist. Aug.*, p. 44-54; Burmann, *Syll. epp.* 2, p. 288.

(2) *In ædibus Agulhoneti, patroni pauperum.* Manuscrit de Guiran, p. 94.

(3) L'N et l'I sont liés.

Digitized by Google

D(is) M(anibus) D(ecimi) Passoni(i) Paterni. Sex(tus) Passon(ius) Paternus patri optimo, et Severia Severinà marito rarissimo.

« Aux manes de Décimus Passonius Paternus. Sextus Passonius Paternus au meilleur des pères, et Sévéria Sévérina à un mari comme on n'en voit guères ».

III.

D M || VALERIAE · F · MVNA || TIAE · MVNATIVS || TITVLVS · SORORI || ET · MVNETIA · MAR || CELLA · AVIAE

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, f° 425).

Comme la précédente, cette inscription, à l'époque où elle fut relevée par Métal, se trouvait dans la maison de l'avocat des pauvres, ainsi que nous l'apprend la mention dont elle est accompagnée dans le recueil de Guiran : *Apud Agulhonetum, patronum pauperum.* Au XVIIIe siècle, Ménard a vu la pierre dans la « maison de M. Massip, avocat du roi ». La copie de Métal a plusieurs inexactitudes. Voici le véritable texte, rectifié d'après la pierre qui est aujourd'hui à Nimes, maison Paul Jalaguier, rue de l'Aspic, au coin des Quatre-Jambes.

D M
VALERIAE·MV (I) NA
TIAE·L·MVNATIVS
TITVLVS·SORORI
ET·MV (2) NATIA·MAR
CELLA·AVIAE

Digitized by Google

D(is) M(anibus) Valeriae Munatiae. L(ucius) Munatius Titulus (sic) *sorori, et Munatia Marcella aviae.*

« Aux manes de Valéria Munatia. Lucius Munatius Titulus à sa sœur, et Munatia Marcella à sa grand-mère ».

IV.

T · GEMINIE || T · GEMINIVS || TITVLVS || PATRI.

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, f° 425).

Cette inscription a suivi le sort des nos II et III, c'est-à-dire que, après avoir été recueillie dans la maison de l'avocat des pauvres, où Métal et Guiran l'ont copiée, l'un au XVIe siècle, l'autre au commencement du XVIIe, elle était, au temps de Ménard, dans la maison de M. Massip, « avocat du roi ». Elle est aujourd'hui encore tout près de là, dans l'impasse des Quatre-Jambes. Elle est fort dégradée, la partie supérieure qui portait le D. M. a disparu :

[D · M]
T·GEMINII
T·GEMINIVS
TITVLVS
PATRI

[*D(is) M(anibus)*] *T(iti) Geminii. T(itus) Geminius Titulus* (sic) *patri.*

« Aux manes de Titus Géminius. Titus Géminius Titulus à son père ».

Digitized by Google

V.

D · M || MEMORIAE · PRIAMI · PATRIS · POMPEIVS || FILIVS

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, f° 427).

Nous n'avons trouvé trace nulle part de cette inscription, et nous sommes tenté d'en conclure que c'est par erreur qu'elle se trouve rangée parmi celles que Métal a relevées à Nimes.

On remarquera la longueur démesurée de la seconde ligne. Il nous est difficile de croire que les mots fussent ainsi disposés sur la pierre.

VI.

D · M || DOMITIAE · PHILVMENES || DEC · CAECI || LIVS · SOCRATES VXORI · RARISSIMI || EXEMPLI · V · P

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, f° 427, v°).

Cette inscription fut relevée par Guiran, au commencement du XVIIe siècle, et c'est d'après lui que Ménard l'a donnée (t. VII, p. 355). Elle se trouve encore dans la cour du château de Candiac, où elle sert de borne.

Voici comme les lignes en sont disposées :

D · M
DOMITIAE
PHILVMENES
DEC · CAECIL
SOCRATES
VXORI · RARIS
SIM · IEXEMPLI · ET · SIB
V · P

Digitized by Google

D(is) M(anibus) Domitiae Philumenes. Dec(imus) Caecil(ius) Socrates uxori rarissimi exempli et sibi v(ivus) p(osuit).

« Aux manes de Domitia Philuméné. Décimus Cécilius Socrates a élevé ce tombeau pour une épouse, rare modèle de vertu, à laquelle il survivait, et pour lui-même ».

VII.

D · M || C · CVSMIT · HERMIAE · LICIMANICAE || DE · SE · MERENTI || ET · SIBI · V · P

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, p. 427, v°).

La pierre qui porte cette inscription, bien mal lue par Métal, gît, comme la précédente, dans la cour du château de Candiac. En voici le véritable texte :

D · M
C·CVSINIĪ
HERMIAE
LICINIA·NICE
DE·SE·MERENTI(1)
ET·SIBI·V·P

D(is) M(anibus) C(aii) Cusinii Hermiae. Licinia Nice de se merenti et sibi v(iva) p(osuit.

« Aux manes de Caius Cusinius Hermias. Licinia Nicé, qui lui survit, a élevé ce tombeau pour celui qui a bien mérité d'elle, et pour elle-même ».

(1) Les lettres ENT forment monogramme.

Digitized by Google

VIII.

D · M || SEX · IVL · MESSIANT || SEX · IVL DIO || NISIVS · FILIO · PIISSIMO · ET · SIBI · V || P

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, p. 427, v°).

Cette inscription, entourée d'élégants rinceaux et tracée en beaux caractères, a été publiée pour la première fois par Poldo d'Albénas (*Disc. hist.*, p. 164). Du temps de Guiran, elle était encore à la maison de l'avocat des pauvres, d'Agulhonet; elle passa plus tard dans la maison de M. Massip, avocat du roi, aujourd'hui maison Jalaguier, au coin des Quatre-Jambes. Elle existe encore et on y lit :

D · M

SEX · IVL · MESSIANI

SEX · IVL · DIONI (1) SIVS

FILIO · PIISSIMO

ET · SIBI · V P

D(is) M(anibus) Sex(ti) Iulii Messiani. Sex(tus) Iulius Dionisius filio piissimo et sibi v(ivus p(osuit).

« Aux manes de Sextus Julius Messianus. Sextus Julius Dionisius a, de son vivant, élevé ce tombeau au plus tendre des fils et pour lui-même ».

(2) L'N et l'I sont liés.

Digitized by Google

IX.

VLPIAE · M · FIL · THEODORAE · C · PAN || TVLEIVS · ANTELLON · ET · M · VLPIVS || SVCCESSVS · HEREDES · FEMINAE · RARIS || SIMI · EXEMPLI.

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, p. 427, v°).

Cette belle inscription, connue dès le XVIe siècle, a été publiée d'abord par Poldo d'Albénas (*Disc. historial*, p. 164), et insérée par Guiran dans son recueil (p. 128). Elle faisait alors partie de la collection de l'avocat des pauvres, Jean d'Agulhonet; d'où elle a passé dans la maison de M. Massip, avocat du roi, aujourd'hui maison Jalaguier, au coin des Quatre-Jambes. Comme on va le voir, la copie de Métal est assez infidèle.

D · M
VLPIAE·M·FIL
THEODOTE
C·PANTVLEIVS
ANATEL[L]ON·ET
M·VLPIVS·S[V]CCESSVS
HERE[D]ES
FEMINAE·[RA]RISS
EXEM[PL]I (1)

D(is) M(anibus). Ulpiae, M(arci) fil(iae), Theodote. C(aius) Pantuleius Anatellon et M(arcus)

(1) Les lettres mises entre crochets, aux lignes 5-9, ont été emportées par une épaufrure de la pierre.

Digitized by Google

Ulpius Successus, heredes, feminae rariss(imi) exempli.

« Aux manes. A Ulpia Théodoté, fille de Marcus Ulpius. Caius Pantuléius Anatellon et Marcus Ulpius Successus, ses héritiers, ont élevé ce tombeau à une femme du plus rare mérite ».

X.

D · M || SEX · ANIL · CAPELLIANI(1)LICINIA || FAVSTINA · MARITO · SIBI · MERENTISSIMO || SVB · ASCIA · POSVIT

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, p. 427, v°).

Le cippe très-simple qui porte cette inscription fut encastré, à la fin du XVIe siècle, dans un mur du bastion de la porte de la Couronne. Il passa ensuite dans le jardin du savant J.-F. Séguier, d'où il fut, en 1851, transporté dans le cavédium de la Porte-d'Auguste, où il gît exposé à toutes les intempéries et à toutes les causes de dégradation, jusqu'au jour prochain où nos richesses épigraphiques pourront être abritées dans les galeries de l'ancien Hôpital-Général.

D M
SEXTI·AVIĪ
CAPELLIANI (2)
LICINIA·FAV
STINA·MARIT(3)O
SIBI·MERENTIS
SIMO·SVB·ASC
POSVIT

(1) L'N et l'I sont liés.
(2) L'N et l'I sont liés.
(3) L'I et le T sont liés.

Digitized by Google

D(is) M(anibus) Sexti Avii Capelliani. Licinia Faustina marito sibi merentissimo sub asc(ia) posuit.

« Aux manes de Sextus Avius Capellianus. Licinia Faustina a élevé ce tombeau *sub ascia* à un mari dont elle n'a eu qu'à se louer ».

XI.

T · IVL · NICOSTRAT || IVLIANICA · FRATRI || PIENTISSIMO

In ædibus Guilloneti.

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, v°).

A s'en rapporter à l'indication de Métal, cette inscription aurait, au XVIe siècle, fait partie de la collection rassemblée par Jean d'Agulhonet, dans la maison de l'avocat des pauvres. Cependant, nous savons par Guiran (p. 120), que, dès le commencement du XVIIe siècle, on la voyait encastrée dans le bastion de la porte de la Couronne. Elle a été transportée de là au jardin Séguier, et, comme la précédente, elle gît aujourd'hui, au milieu des herbes et des immondices, dans le cavédium de la Porte-d'Auguste.

D M
T·IVLI·NICOS
TRATI
IVLIA·NICE
FRATRI
PIENTISSIMO

D(is) M(anibus) T(iti) Iuli(i) Nicostrati. Iulia Nice fratri pientissimo.

Digitized by Google

« Aux manes de Titus Julius Nicostratus. Julia Nicé au plus tendre des frères ».

XII.

D · M || C · VETIL · HELIS · IIIIII VIR · AVG || ET · VETTIAE · SER || VANDAE · VXORI · VIVI · SIBI · POSVERVNT

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, f° 427).

La pierre qui porte cette inscription, encastrée d'abord dans le bastion de la porte de la Couronne, a été recueillie plus tard dans le jardin de Séguier. Elle est aujourd'hui conservée (?) à la Porte-d'Auguste.

D · M
C · VETTII · HELIS
IIIIII VIR · AVG · ET (1)
VETTIAE · SERVA (2) NDAE
VXÓRI
VIVI · SIBI · POSVÉRVNT

D(is) M(anibus) C(aii) Vettii Helis, seviro Aug(ustali), et Vettiae Servandae, uxori. Vivi sibi posuerunt.

« Aux manes de Caius Vettius Hélis, sévir augustal, et à Vettia Servanda, son épouse. Ils se sont élevé ce tombeau de leur vivant ».

Poldo d'Albénas (p. 159), Gruter, et Ménard lui-même lisent HELPIS, supposant un P en ligature au-dessus de l'I. Il y a là une double erreur :

(1) L'E et le T forment monogramme.
(2) Le V et l'A sont liés.

Digitized by Google

d'abord *Helpis* n'est et ne peut être qu'un *cognomen* de femme ; et, en second lieu, il faudrait le génitif *Helpidis*. Cette inexactitude n'avait pas échappé à Guiran, qui met en marge : « Alben., 159; Grut., 483. 5, *qui habent male* C·VETTI·HELPIS ».

XIII.

D · M || SEXTO · AEMILIO · HONORATO || A · FILIO

Rulman est le premier qui ait relevé cette inscription. Guiran, qui la donne d'après lui (p. 76), nous apprend qu'elle était dans la maison d'un bourgeois de Nimes nommé Claude Pinel. La pierre est depuis longtemps perdue. Le texte qui nous a été conservé est assez différent de la lecture de Métal, mais nous le croyons plus exact. Nous n'emprunterons à celui-ci que sa première ligne, le D·M, qui n'a point été aperçu par Rulman :

D · M
SEXTO
MELIO·HONORATO
FILIO

D(is) M(anibus). Sexto Melio Honorato, filio.

« Aux dieux manes. A mon fils Sextus Mélius Honoratus ».

La *gens Melia* est représentée, dans notre collection épigraphique, par trois inscriptions, dont deux du plus beau style et de la plus belle époque, celles de L. Mélius Paternus et de C. Mélius Sédatus, en ce moment au Nymphée.

Digitized by Google

XIV.

D · M || GN · POMPEI · PRIMITIVI · FIRMIA || HELPIS · MARITO · OPTIMO · VIVA || I · F · F · C.

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, p. 427, v°)

Au temps où Guiran a relevé cette inscription, le cippe qui la porte était dressé devant la maison de l'avocat Timothée de Chillac (1). Elle ne s'est plus retrouvée. — Guiran ne donne pas la dernière ligne, qui, sans doute, n'était pas visible. M. Descemet pense que les quatre lettres qui forment cette dernière ligne doivent être lues : T·F·F·C, et interprétées : *Testamenti Formula Fieri Curavit.* — L'inscription complète serait donc :

D · M
CN·POMPEI
PRIMITIVI
FIRMIA·HELPIS
MARITO·OPTIMO
T·F·F·C

D(is) M(anibus) Cn(eii) Pompei(i) Primitivi. Firmia Helpis marito optimo t(estamenti) f(ormula) f(ieri) c(uravit).

« Aux manes de Cnéius Pompéius Primitivus. Firmia Helpis, par une clause de son testament, a pris soin de faire élever ce tombeau au meilleur des époux ».

(1) Sur l'avocat poète Tim. de Chillac, voir à l'*Appendice*, N° II.

Digitized by Google

XV.

HORTENSIAE · L · F · HONORATAE || SVSPICIA · D · F · HONORATA · MATRI || PIISSIMAE.

In abbatia quadam extra muros.

(Bibl. Vatic., Msc. 6039, p. 427, v°)

J'ai donné cette inscription, dans mes *Découv. archéol. de l'année 1869* (1er Sem., p. 15). Elle fut alors retrouvée et estampée par M. Aurès, au rez-de-chaussée de la maison rue des Tondeurs, n° 6, ayant appartenu, vers la fin du XVIe siècle, au médecin nimois Jacques Veiras. L'indication d'emplacement donnée par Métal, *in abbatia quadam extra muros*, ne peut guère se rapporter qu'au monastère de Saint-Baudile-hors-les-murs, déjà en ruines à l'époque où Veiras a pu recueillir cette inscription, dont le caractère révèle la plus belle époque.

Pour la lecture et la traduction, voir *Déc. archéol. de 1869*, loc. cit.

XVI.

D · M || IIIII VIR · AVG · Q · AVRELIO · HERMAE · VESTIARITA · IIIIII VIR · AVG || POLITICVS · PHEBVS · RESTITVIT || SIBI · ET · SYNTICHE.

(Bibl. Vatic., Msc., 6039, p. 427, v°)

Heureusement que cette pierre a subsisté, sinon intacte (la partie gauche a disparu, emportant le commencement des lignes); car, des quinze textes qu'avait recueillis Métal, c'est assurément le plus maltraité; et il serait bien difficile de le restituer aujourd'hui, si nous n'avions, avec les copies qui en ont été faites après lui, la pierre elle-même

Digitized by Google

(sauf la fracture dont je viens de parler). Elle se trouve dans la maison de Possac.

D·M
IIIIIVIR·AVG
Q·AVRELIO
HERMAE
VESTIAR[IO]
IIIIIVIR·AVG
POLITICVS
PHOEBVS
RESTITVTVS·LIB
ET·SYNTYCHE·LIB

D(is) M(anibus). Seviro Augustali Q(uinto) Aurelio Hermae, vestiar[io], severi augustales Politicus, Phoebus, Restitutus, lib(erti), et Syntyche, lib(erta).

« Aux dieux manes. Au sévir augustal Quintus Aurélius Hermas, tailleur d'habits, les sévirs augustaux Q. Aurélius Politicus, Q. Aurélius Phébus, Q. Aurélius Restitutus, ses affranchis, et Aurélia Syntyché, son affranchie, ont élevé ce tombeau ».

Ainsi, de ces seize inscriptions, toutes tumulaires, que M. le commandeur Descemet a bien voulu transcrire à notre intention dans les manuscrits 5237 et 6039 de la Vaticane, il n'en est qu'une seule qui nous fût inconnue, le nº v. Elle est, d'ailleurs, sans importance; et, comme je n'en trouve aucune trace dans les notes des collecteurs contemporains de Métal, je la soupçonne véhémentement de s'être glissée par surprise sur la liste de nos nimoises.

Digitized by Google

Si l'on compare les textes donnés par Métal avec ceux que nous avons rétablis à la fin de chaque article, soit d'après les pierres elles-mêmes, quand nous les avions encore, soit d'après les copies de Guiran et de ses successeurs, on verra combien les transcripteurs du XVIe siècle attachaient peu d'importance à relever fidèlement les textes, à en reproduire exactement les moindres particularités. Ce qu'ils cherchaient avant tout, c'était le style, c'était la formule, en vue de l'imiter.

En somme, l'inscription nº XIV est la seule que cette recension ait enrichie d'une ligne, la dernière, qui manquait aux copies connues jusqu'ici.

Nous n'en sommes pas moins reconnaissant à M. le commandeur Descemet, et nous le prions, toutes les fois qu'il rencontrera, dans les collections et les bibliothèques de Rome, quelque chose qui intéresse l'histoire et les antiquités de notre ville, de vouloir bien nous en faire part.

II. — *Bague avec pâte de verre portant le mot* ROSA *rétrograde.* — J'ai acheté à un ouvrier, qui m'a assuré l'avoir trouvée dans les travaux de terrassement du Mont-du-Plan, une bague d'enfant.

Sur un chaton en pâte de verre, à bandes alternativement vertes et bleues, on lit le mot ROSA. Ce mot y est gravé en creux et à rebours.

Digitized by Google

Cette disposition rétrograde prouve qu'on a eu l'intention de faire de cette bague un sceau ou cachet.

La monture en argent, fort simple et assez légère, ne me paraît pas antique ; le métal n'est presque pas oxydé. Quant à la pâte de verre, je la crois antique, ainsi que les caractères du mot ROSA, qui sont d'une assez basse époque.

Ficoroni, dans ses *Gemmæ litteratæ* (1), a donné des jaspes et pâtes de verre portant des inscriptions analogues : SPES, (pl. I, 12, et II, 15) ; IPHNH (pl. VI, 5) etc.

Avril 1872.

I. — *Inscription de L. Julius Callimorphus.* — J'ai parlé plus haut (p. 105), de M. A. Allmer, ce « pèlerin de l'épigraphie », qui parcourt à pied nos départements méridionaux, pour voir par ses yeux et relever lui-même les inscriptions antiques qui jonchent en mille endroits notre sol. J'extrais les lignes suivantes d'une lettre qu'il m'écrivait, à la date du 15 avril 1872 :

« En vous quittant, je suis allé à Saint-Rémy et à Arles ; je suis ensuite revenu dans les environs de Nimes ; puis, retraversant le Rhône, j'ai regagné Lyon à travers le département de la

(1) Franc. Ficoroni, *Gemmæ antiquæ litteratæ, illustr. a P. Nicolao Galeotti*. Rome, 1757, in-4°.

Digitized by Google

Drôme. A Mirabel, dans ce département, on m'a montré l'estampage d'une inscription trouvée (m'a-t-on dit) récemment à Bagnols (Gard), ou dans les environs. Elle rappelle le souvenir d'un *L. Iulius Callimorphus,* à qui une femme du nom de *Bellia* a élevé un tombeau. Je soupçonne que cette inscription est la même que celle que vous mentionnez, avec plusieurs autres, à la page 45 de vos *Découvertes archéologiques* du second semestre de 1869 : « Vingt-deux affranchis..... *Anthus, Callimorius,* etc.

» Dans le cas où l'inscription rappelée par vous serait celle de *Bellia* élevant un tombeau à l'affranchi *Callimorius* (selon moi *Callimorphus*), oserai-je vous prier de vouloir bien être assez bon pour m'en envoyer le texte, avec l'indication du lieu où elle se trouve, et la description de la pierre, si toutefois elle est à votre disposition ».

Pour répondre à mon savant confrère et tâcher de vérifier sa conjecture, je me mis en devoir de remonter aux sources et de rechercher non-seulement les diverses lectures de l'inscription, mais la pierre elle-même qui la porte, s'il était possible de la trouver. Voici le résultat de mes recherches.

Guiran est le premier, à ma connaissance, qui ait recueilli cette inscription. Son texte porte CALLIMORRIO; il est accompagné de l'indication suivante : *Nemausi, in tabula marmorea, spissa duobus digitis, apud D. d'Arbaud, olim præsidalem.*

Ainsi donc, l'inscription a été trouvée à Nimes dans la première moitié du XVIIe siècle, et elle se

Digitized by Google

trouvait, en 1640, dans la maison du conseiller au présidial d'Arbaud, où Guiran l'a vue,

A en croire l'indication de Ménard, elle s'y trouvait encore en 1758; mais j'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de constater que Ménard s'est presque toujours contenté de transcrire les lectures et les indications du manuscrit de Guiran, sans relever lui-même les textes épigraphiques et sans s'assurer si les pierres se trouvaient encore aux lieux indiqués par Guiran.

La preuve que la plaque de marbre du tombeau élevé par *Bellia* n'était plus, en 1758, à Nimes, maison d'Arbaud, c'est que le manuscrit de Séguier (1), qui date de cette époque, l'indique *in pago Blauzac;* et le fait de cette translation s'explique par cette circonstance, que les d'Arbaud étaient co-seigneurs de Blauzac.

C'est, en effet, au château de Blauzac, mais employée dans le tuyau extérieur d'une cheminée, que M. l'abbé Th. Blanc, curé de Domazan, l'a retrouvée et transcrite en 1862. La transcription qu'il en a communiquée alors à M. Pelet, et qui est enregistrée dans nos *Mémoires* (2), porte CALLIMORIO par un seul R.

L'indication si récente de M. l'abbé Th. Blanc me laissait espérer que j'avais enfin retrouvé mon original, mais déjà il n'était plus sur les toits du château de Blauzac. Un collectionneur d'Uzès, M. Rousset, orfèvre, l'avait acheté et le conserve

(1) Bibl. de Nimes, 13801, pl. 74, nº 3.
(2) Année 1863-64, p. 86.

Digitized by Google

aujourd'hui dans son cabinet. C'est là que j'ai pu m'en procurer un estampage, que je me suis empressé d'adresser à M. Allmer, après avoir reconnu que sa correction est parfaitement fondée et que le marbre porte bien réellement CALLIMORPHO, et non CALLIMORRIO. Ce qui a causé l'erreur de Guiran et, par suite, celle des transcripteurs qui ont reproduit sa lecture sans avoir le marbre sous les yeux, c'est la ligature peu commune du P et de l'H (PH).

En définitive, voici comme cette inscription doit être lue et interprétée :

D · M
BELLIA · SECVN
DILLA·L·IVLIO·CAL
LIMORPHO · LIB
PIENTISSIMO

D(is) M(anibus). Bellia Secundilla L(ucio) Iulio Callimorpho, lib(erto) pientissimo.

« Aux dieux manes. Bellia Sécundilla à Lucius Julius Callimorphus, le plus dévoué des affranchis ».

Callimorphus est un *cognomen* emprunté à la langue grecque, comme la plupart des surnoms d'affranchis, et qui signifie « beau, de belles formes ». On le trouve, sous la forme grecque Καλλίμορφος, dans une inscription d'Aphrodise (1).

(1) *C. I. G.*, 2810.

Digitized by Google

II. — *Inscription inédite d'Ecimaria Gratia.* — Trois inscriptions sont depuis longtemps encastrées dans le mur de façade du presbytère de la commune de Cabrières. Deux d'entre elles ont été publiées dans la *Topographie de Nismes* : l'une, celle de L. Junius Avitus (1), assez fidèlement pour qu'il n'y ait pas lieu d'y revenir ; nous reproduirons l'autre tout-à-l'heure. La troisième, la plus importante, est demeurée inédite. La voici :

D · M
ECIMARIA·E
GRATIAE·ECI
MARIA·MAXI
MA·FILIAE·ET
ECIMARIA · MELI
TINE·SORORI(2)·ET
C · OCTAVIVS · MA
RITIMVS·VXORI (2)

D(is) M(anibus) Ecimariae Gratiae. Ecimaria Maxima filiae ; et Ecimaria Melitine sorori ; et C(aius) Octavius Maritimus uxori.

« Aux manes d'Écimaria Gratia. Écimaria Maxima à sa fille, et Écimaria Mélitiné à sa sœur, et Caius Octavius Maritimus à sa femme ».

Ecimaria est évidemment un *gentilitium* celtique où la présence de l'élément *marus* (3) n'est pas méconnaissable. Ecimaria Gratia et sa sœur

(1) P. 576, n° 56.
(2) L'a et l'i sont liés.
(3) Zeuss, *Gr. C.*, 19,824.

Digitized by Google

survivante, Ecimaria Mélitiné, étaient filles d'un Ecimarus, qui avait épousé sa cousine, Ecimaria Maxima, fille d'un autre Ecimarus.

Nous devons noter que, au milieu de l'espace resté libre sur la pierre, on a gravé postérieurement une croix accostée de certains caractères ainsi disposés :

GĀ † B14

Que signifient ces caractères ? Je l'ignore. Evidemment ils ne font pas partie de l'inscription.

III. — *Inscription de Q. Julius Osirinus.* — La *Topographie de Nismes* (p. 572, nº 22), reproduit ainsi cette inscription : Q·IVLIO·SCVDI || LOSIRINO· IIIIIII || VIR·PHILEMONI, et y trouve (voir la table, p. 586, col. 2), le nom d'un *Q. Julius Secundillus Sirinus.* En voici le véritable texte avec la lecture :

Q·IVLIO·SECV(l)DI
L·OSIRINO·IIIIII
VIR·PHILEMON·L

Q(uinto) Iulio, Secundi l(iberto), Osirino, sevir Philemon, l(ibertus).

« A Quintus Julius Osirinus, affranchi de Quintus Julius Sécundus, le sévir [augustal] Quintus Julius Philémon, son affranchi ».

Bien que simple affranchi, Osirinus était sans

(1) L'v est dans le c ; l'n est absente, faute de place, la pierre étant très-petite.

Digitized by Google

doute devenu un personnage important ou du moins assez riche pour faire à son tour un affranchi, dont la reconnaissance lui a élevé un tombeau, bien modeste, il est vrai, si l'on en juge par les dimensions de la pierre qui porte cette inscription.

IV. — *Inscription inédite de Marcus Karus.* — Le cippe grossier et massif, en calcaire tendre, où se trouve gravée l'inscription suivante, a été trouvé, il y a une vingtaine d'années, dans les bois de la commune de Goudargues, et transporté dans la cour de l'auberge Vignal, où il est conservé sous un hangar. C'est là que je l'ai estampé.

D · M
KARI · M
CELSI · L
M · KAR
VS · PATRI(2)
PIISSIM

D(is) M(anibus) M(arci) Kari, Celsi l(iberti). M(arcus) Karus patri piissim(o).

« Aux manes de Marcus Karus, affranchi de Celsus. Marcus Karus au plus tendre des pères ».

J'ai, dans ma lecture, rétabli à la place qu'elle doit occuper l'initiale M du prénom du mort. Ce ne peut être que par une distraction de l'ouvrier qu'elle se trouve placée après KARI. Cet ouvrier,

(2) Le T et l'R sont liés.

Digitized by Google

dont la main hésitante et lourde se révèle par la tournure des caractères, n'était sans doute autre que le fils de Marcus Karus, quelqu'un des forestiers préposés à la garde de ces grands bois, et très-peu au courant des règles de l'épigraphie.

Mai 1872.

I. — *De quelques monnaies coloniales de Nimes qui font partie du médaillier de la ville.*

Notre confrère, M. Edward Barry, qui annote si savamment la réimpression de l'*Hist. gén. de Languedoc* que fait en ce moment, à Toulouse, le libraire Privat, m'écrivait le 14 mai :

« Je m'aperçois, en terminant mes quelques notes sur Nimes, qu'il me manque certaines indications un peu précises sur quelques-unes de ses monnaies, sur celles notamment que M. de La Saussaye désigne sous le nom de « monnaies coloniales autonomes », et dont M. Herzog s'est servi pour reporter à Jules César l'établissement de la *colonia Nemausus*.

» Seriez-vous assez bon, puisque vous avez ces monnaies sous la main, pour me dire, en quelques mots, en quel métal elles sont et ce que chacune pèse ?

» Celles de la série d'argent (NEM-COL dans une couronne de laurier) sont-elles toutes du même module et du même poids, comme paraît le croire M. de La Saussaye ?

Digitized by Google

» Celles de bronze : 1° au revers d'Hygie avec les deux serpents ; 2° au revers de l'hydrie (si elle est réellement de bronze, ce que M. de La Saussaye n'affirme pas), sont-elles aussi du même module et du même poids ?

» Dites-moi aussi, je vous en prie, si l'on trouve fréquemment à Nimes des monnaies coloniales de bronze au type du crocodile, d'un module exceptionnel et d'un travail tout barbare, comme on en rencontre dans la plupart des *civitates* du Midi, où elles ont été probablement imitées ou contrefaites ».

Après vérifications faites en vue de répondre à ces diverses questions, j'envoyai à M. Barry une note d'où j'extrais les renseignements suivants sur les coloniales de Nimes que possède notre médaillier :

1° Nous n'avons pas un seul exemplaire de la coloniale autonome d'argent (NEM-COL dans une couronne de laurier), n° 5, p. 155 de La Saussaye.

2° Nous possédons deux exemplaires, dont un bien conservé, de la coloniale autonome de bronze, au revers NEM-COL avec Hygie et les deux serpents, n° 6, p. 156 de La Saussaye. Cette pièce a 0m018 de diamètre et pèse 1 gramme 45.

3° Notre exemplaire, bien conservé, de la coloniale autonome *de bronze,* au revers NEM-co[L], avec une urne renversée, ne ressemble guère, quant au revers, à la pièce que La Saussaye décrit sous le n° 7, p. 156. Ces différences consistent surtout en ce que, sur notre pièce, l'urne est entourée de deux lauriers ou branches de laurier qui s'infléchissent pour se rejoindre par le

Digitized by Google

haut. Le pied du laurier, ou l'extrémité inférieure de la branche de laurier, à gauche, est à 0m001 au-dessus de la lettre N, et celui de droite à la même distance au-dessus de la lettre O ; le tout dans une couronne de feuillage. — Si l'on compare cette description avec la planche de La Saussaye, on en conclura ou que la gravure est bien infidèle ou qu'il existe une variété de ce type que nous n'avons pas ; mais il est plus probable que La Saussaye a décrit et dessiné d'après un exemplaire mal conservé. — Cette pièce a de 0m013 à 0m014 de diamètre et pèse 1 gramme 25.

4° Il existe une infinie variété de coloniales de bronze au type du crocodile, mais, par « module exceptionnel », M. Barry entend-il un module plus grand ou plus petit que le module habituel ? Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons pas de coloniale impériale de Nimes dans un autre module que celui du moyen bronze. Les imitations ou contrefaçons barbares de cette monnaie se rencontrent partout.

II. — *Inscription inédite de l'ancienne église de Saint-Privat à Pouzilhac.* — Sur un fragment formant chapiteau de pilastre, dans l'ancienne église romane de Saint-Privat, dans le cimetière de la commune de Pouzilhac, mon fils François, architecte, a estampé l'inscription suivante, dont le caractère cursif, rustique, mais très-pur, indique la belle époque de l'épigraphie romaine :

LINT·ET·TEMPL·VALVA·P

Lint(ellum) et templ(i) valva p[osita fuerunt...?]

Digitized by Google

« Le linteau et la porte de ce temple ont été placés... »

Les caractères de cette inscription ont tellement le cachet du second, ou tout au plus du troisième siècle, qu'on ne peut s'expliquer la place qu'elle occupe, à moins de supposer que, au XIe siècle, les constructeurs de l'église de Saint-Privat ont emprunté aux ruines de la façade d'un temple païen du voisinage la pierre où elle est gravée.

III. — *Petit édicule en terre cuite.* — Notre confrère, M. Ch. Dombre, a bien voulu communiquer à M. Aurès et à moi un petit édicule en terre cuite, trouvé par ses ouvriers, en creusant les chambres d'emprunt du chemin de fer de Lunel à Arles. Ce petit monument, dont les proportions sont celles des autels qui font habituellement partie des laraires, nous a paru si curieux, soit au point de vue de l'art, soit à cause de sa mystérieuse inscription grecque et de ses symboles bachiques, que nous avons cru devoir le faire dessiner. La planche ci-contre en reproduit les deux faces, demi-grandeur.

Cet édicule, du genre de ceux que les anciens dédiaient, sous le nom de *porticus*, aux dieux topiques ou aux génies protecteurs, se compose d'un socle rectangulaire sur lequel s'élèvent deux colonnes cannelées, d'ordre ionique. De celle de droite il ne reste que la base; mais l'autre est complète et laisse deviner qu'une architrave, maintenant disparue, surmontait et réunissait ces deux colonnes. Entre les deux et à la hauteur de leur

Digitized by Google

base, on distingue une saillie, tronquée par une fracture et sur laquelle se trouvait une effigie de divinité ou même un groupe de divinités ; car, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, cet édicule était dédié à plusieurs divinités, ΘΕΟΙC.

Sur la face postérieure du socle, on remarque des rinceaux figurant deux branches de vigne avec trois pampres et deux grappes de raisin.

Sur la face antérieure, on lit, en caractères grecs du IIe siècle, d'un centimètre de haut, l'inscription suivante :

ΘΕΟΙC —— ΛΑΒΕ....

Entre ces deux mots, on voit un rectangle dont les quatre angles se terminent par des annelets et dans l'intérieur duquel sont tracées les deux diagonales, dont l'intersection est marquée par un cinquième annelet.

Le second mot de cette inscription n'a pas été complété, bien qu'il y eût encore un espace vide, qu'on a rempli avec quatre points.

De tous les noms des divinités topiques ou familières jusqu'ici connues, aucun ne commence par les deux syllabes ΛΑΒΕ.

A force de feuilleter les lexicographes, j'ai trouvé dans Hésychius, au 12e article de la lettre Λ, un adjectif qui m'a paru être précisément ce que je cherchais : Λαβέρους, ποτιστηρίους (1). On remarquera qu'Hésychius ne donne cet adjectif

(1) Edition de 1521, in-fol. : *Hagenoæ, in ædibus Thomæ Anshelmi Badensis, anno Salutis* M.D.XXI, *mense Decembri.*

Digitized by Google

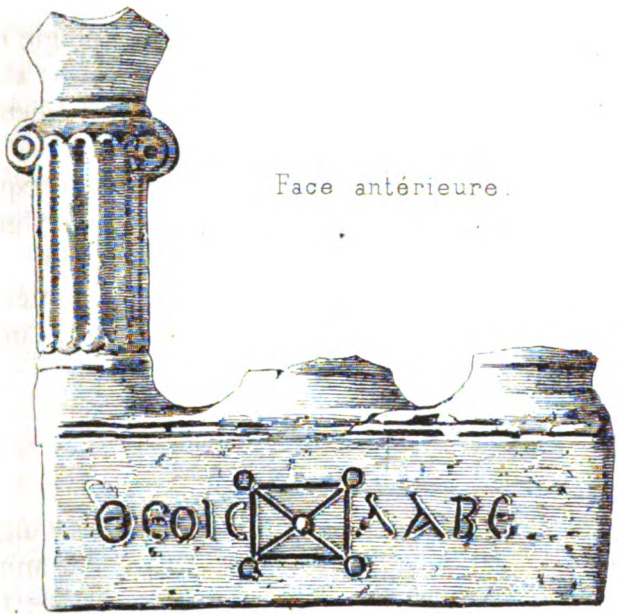

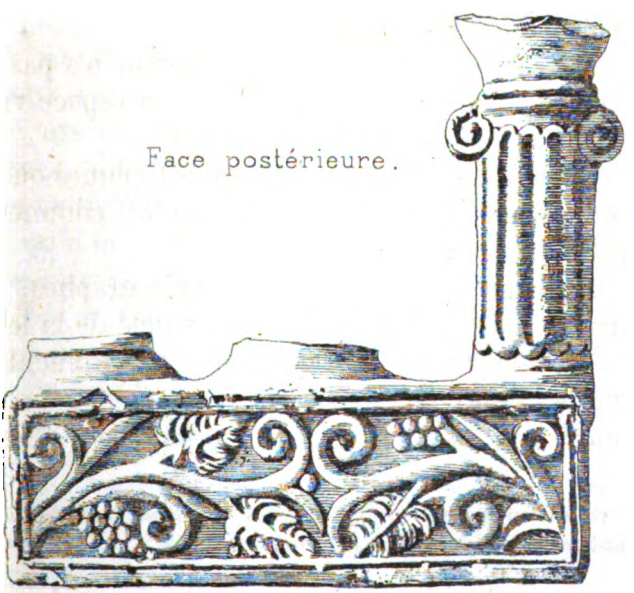

Digitized by Google

PETIT EDICULE EN TERRE CUITE TROUVÉ A TRINQUETAILLE

Digitized by Google

qu'au datif pluriel, comme s'il l'empruntait à la formule inscrite sur notre édicule.

Qu'était-ce que ces Θεοὶ Λάβεροι? La glose du lexicographe, ποτιστηρίοις, nous donne le sens de ce mot, mais sans nous dire quelle en est la racine, à quelle langue il est emprunté; il ne le savait sans doute pas plus que nous. Il faudrait donc traduire ainsi notre inscription, après avoir suppléé, par la syllabe POIC, les quatre points très-distinctement marqués sur le petit monument, à la suite des syllabes ΛΑΒΕ :

ΘΕΟΙC ΛΑΒΕΡΟΙC

Diis pocillatoriis (1).

« Aux dieux patrons des échansons ».

Dans la mythologie classique, nous ne connaissons que deux divinités ou personnages mythiques qui aient pu être regardés comme présidant au ministère des échansons, c'est Hébé d'abord, et ensuite son successeur Ganymèdes. Hébé avait un temple à Corinthe, un autel à Athènes, un bois sacré à Sicyone et à Phlionte. Nous ne savons rien du culte rendu à Ganymèdes, bien qu'il ait été inscrit au ciel comme constellation sous le nom de *Verseau*, ὁ Ὑδροχόος.

Hébé et Ganymèdes étaient-ils les Θεοὶ Λάβεροι auxquels est dédié ce *porticus*? Ou bien la mythologie populaire en connaissait-elle encore d'au-

(1) Ou *pincernalibus*. Ni l'un ni l'autre de ces adjectifs n'existe en latin; je les forge par analogie, pour traduire le ποτιστηρίοις d'Hésychius.

Digitized by Google

tres? Le groupe qui a sa place indiquée entre les deux colonnes nous aurait sans doute, s'il existait encore, renseignés sur ce point.

Juin 1872.

I. — *Inscription inédite de Servilia, fille d'Aturénus.* — M. l'abbé Teissonnier, directeur au Grand-Séminaire, a pris à Brignon, pendant une course épigraphique dans la partie supérieure du département, l'estampage de l'inscription suivante, qu'il a bien voulu me remettre.

SERVILIA
ATVREN...

Servilia, Aturen[*i f*(*ilia*)].
« Servilia, fille d'Aturénus ».
Cette inscription, gravée en caractères rustiques, nous donne un nom celtique romanisé, *Aturenus*, commençant par la préposition *at* (1).

II. — *Inscription inédite de Sécunda, fille de Major.* — J'ai estampé moi-même cette inscription sur une pierre encastrée dans le mur septentrional du *Mas-Neuf*, aujourd'hui *Mas-Vincent*, à gauche du chemin vicinal de Nimes à la Bastide :

(1) Zeuss, *Gr. C.*, 639, 872.

Digitized by Google

MAN

SECVNDAE
MAIORIS
F·SEX·PORCIVS
HECATAEVS (1)
VXSORI
CARISSIMAE

Man(ibus) Secundae, Majoris f(iliae). Sex(tus) Porcius Hecataeus uxsori carissimae.

« Aux manes de Sécunda, fille de Major. Sextus Porcius Hécatéus à sa très-chère épouse ».

Secunda et *Major* n'étant que des surnoms, nous ignorons à quelle *gens* appartenaient Sécunda et son père, qui étaient sans doute des affranchis. Le *cognomen Secunda* figure déjà trois fois sur nos listes ; *Major* y était encore inconnu. — Quant aux membres de cette branche de la *gens Porcia* distinguée par le prénom *Sextus*, nous en avions déjà cinq : *S. Porcius Marcellus* (2), *S. Porcius Severus* (3), que leurs surnoms romains indiquent comme ayant été de naissance libre, et *S. Porcius Baccyllus* (4), *S. Porcius Dama* (5),

(1) Les lettres AEV forment monogramme.
(2) Ménard, t. VII, p. 374.
(3) Id., *ibid.*, p. 385.
(4) Id., *ibid.*, p. 385.
(5) Id., *ibid.*, p. 428.

Digitized by Google

et *S. Porcius Hermes* (1), qui devaient être, ainsi que notre *Hecataeus*, des affranchis.

III. — *Epitaphe inédite de Frère Foucauld, moine de Goudargues.*— On conserve, à la Bibliothèque-Musée de Bagnols-sur-Cèze, une épitaphe du moyen âge, qui provient du prieuré de Notre-Dame-et-Saint-Michel de Goudargues :

HIC·R (2) EQVI (3) ES
FR · NR · FVLEO
ALDVM · QVI
OBIT · IN · XPO
OR . . . . . .

Hic requies(cit) f(rate)r n(oste)r Fulcoaldum (sic), *qui obi(i)t in Chr(ist)o. Or[ate pro eo]*.

« Ici repose notre frère Foucauld, qui mourut dans le Seigneur. Priez pour lui ».

La physionomie toute carlovingienne de cette inscription, l'emploi du c carré et le solécisme *Fulcoaldum* pour *Fulcoaldus* permettent de faire remonter cette inscription jusqu'au XIe et peut-être jusqu'au Xe siècle. — On sait que, dès le neuvième siècle, le monastère de Goudargues était un prieuré du diocèse d'Uzès, appartenant à l'abbaye d'Aniane, à laquelle il a été soumis jusqu'en 1790. Une partie des bâtiments claustraux subsiste encore, ainsi que l'église, qui remonte au moins au XIIe siècle.

(1) Id., *ibid.*, p. 397.
(2) L'R est dans le c.
(3) L'I est dans l'v.

Digitized by Google

IV. — *Epitaphe inédite de Pons de Sauve, prieur de Goudargues.* — Voici une autre inscription du prieuré Notre-Dame de Goudargues, que j'ai estampée encore à sa place primitive. Comme elle est encastrée dans un des murs du cloître qui n'ont pas été détruits (c'est le mur même de l'église), cette pierre a été respectée. On y lit :

† ⁝ IIII ⁝ KL ⁝ SEP ⁝ OBIT ⁝ PON
CI(l)VS ⁝ SALAVES ⁝ PRIOR

Quarto k(a)l(endas) sep(tembris), obi(i)t Poncius Salave(n)s(is), prior.

« Le 29 août, est mort Pons de Sauve, prieur de ce monastère ».

Le caractère de cette inscription indique le XIIe et peut-être le XIIIe siècle.

V. — *Un faussaire naïf.* — J'ai rencontré, dans les vitrines de la collection minéralogique de la Bibliothèque, un échantillon d'albâtre oriental, portant le n° 14, parfaitement poli sur les deux faces et ayant appartenu à une rondelle ou tablette circulaire de 4 à 5 millim. d'épaisseur, et qui devait avoir, lorsqu'elle était complète, 0m09 de diamètre. Vers le bord de la partie qui subsiste, un faussaire naïf a gravé circulairement :

VITEL · CÆS ·

(1) L'I est dans le C.

Digitized by Google

Voulait-il faire croire que ce fragment provenait de quelque vase précieux ou de quelque meuble ayant appartenu à l'empereur romain Vitellius? Si tel a été son espoir, je répète qu'il était bien naïf; car il est impossible de s'y tromper et de ne pas reconnaître, au premier coup d'œil, une main moderne et inexpérimentée; sans compter que la présence de la ligature Æ, dans le mot CÆS, suffirait à elle seule pour dénoncer le faux.

VI. — *Addition à la notice sur la monnaie de Villeneuve-lez-Avignon.* — Lorsque je me suis occupé de la monnaie de Villeneuve-lez-Avignon (1), je n'avais pas eu connaissance d'un teston de Henri III, frappé par cet atelier en 1575 et dont l'existence m'a été révélée par le catalogue de la collection de monnaies françaises de M. Colson, de Senlis, qui fut vendue aux enchères en février 1868. Je n'ai point vu cette pièce; j'en emprunte la description au catalogue dressé avec beaucoup de soin et de compétence par M. Hoffmann.

HENRICVS.III.D.G.FRANC.ET.POL.REX. Buste de Henri III à droite. — A l'exergue, la lettre R, différent de Villeneuve.

℟) SIT.NOMEN.DOMINI.BENEDIC.1575 Ecu accosté de deux H couronnés.

VII. — *Inscription inédite d'Acilia Pompéia.* — Le Caylar, canton de Vauvert, est un des points les

(1) Voir mes *Découv. archéol..., pendant l'année 1871*, sec. sem., page 23.

Digitized by Google

plus anciennement habités de la région basse du département. Dans l'Introduction de mon *Dictionnaire topographique* (p. v), je l'ai identifié avec l'oppidum celtique et gallo-romain VIRINNae, dont le nom a été conservé par l'église rurale de *Saint-Sauveur-de-Védrines*, à la limite des deux territoires du Caylar et de Vauvert. On voit encore, dans un champ, sur l'emplacement des ruines de cette église, une pierre monumentale, sur l'une des faces de laquelle j'ai estampé un fragment d'inscription :

...P·AQVR....
.....VDE.....

Les lettres de la première ligne ont près de 0m11 de hauteur.

Dans le village même, à la devanture d'un serrurier, on voit encastrée une pierre portant une inscription, dont les trois dernières lignes sont frustes. Voici ce que je relève sur mon estampage :

D·M
ACILIAE
POMPEIIAE
PAMMACHIVS
[*ARCHAG*]ATVS
...T.....
.....L..

D(is) M(anibus) Aciliae Pompeiiae. Pammachius, [Archag]atus, [pa]t[ronae optimae] l[ib(erti)].

« Aux manes d'Acilia Pompéia. Acilius Pam-

Digitized by Google

machius et Acilius Archagatus (?), ses affranchis, à leur excellente maîtresse ».

On pourrait suppléer autrement ce qui manque au nom du second affranchi d'Acilia. Quant à la formule finale par laquelle j'ai complété les deux dernières lignes, je ne crois pas qu'elle puisse donner lieu au moindre doute. En effet, Acilia Pompéia est une personne de condition libre appartenant à la *gens Acilia*, représentée sur nos listes : 1° par une autre femme de condition libre, *Acilia Sergiana* (1), dont je trouve le nom sur un *titulus* funéraire conservé dans l'intérieur du Musée (n° 193), et par un *P. Acilius Hospes*, dont le nom est donné par l'inscription de l'affranchi *Thesmus*; 2° par trois affranchis portant le prénom Publius : Ionicus (2), Philodespotus (3), et Thesmus (4).

Deux autres inscriptions ont encore été trouvées au Caylar, dans ces vingt dernières années, en même temps qu'une monnaie en argent, de l'empereur Trajan, et une corne de bronze. Ces objets ayant été acquis par le Musée Calvet, d'Avignon, M. A. Deloye, conservateur de ce musée, en a fait l'objet d'un savant mémoire (5), communiqué par lui au Comité des Sociétés savantes, et inséré dans la *Revue* que publie ce comité (5e série, t. III).

(1) C'est à tort que le *Catalogue du Musée* (p. 135, édit. de 1863), donne ACILLA : la pierre porte bien certainement ACILIA.

(2) Ménard, t. VII, p. 371.

(3) Id., *ibid.*, p. 376.

(4) A. Pelet, dans les *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1849-50, p. 32.

(5) Voir à l'*Appendice*, n° III, la partie de ce mémoire qui concerne les deux inscriptions.

Digitized by Google

SECOND SEMESTRE.

5 Juillet 1872.

I. — *Sceau du commissaire de l'évent établi à Nimes, après la peste de 1721.* — M. L. de Bérard, sous-bibliothécaire, a trouvé, chez un marchand de vieilles ferrailles, une matrice de sceau en plomb, qu'il conserve dans son cabinet et qui m'a paru curieuse à étudier.

L'empreinte de cette matrice offre le résultat suivant :

E·DV·C·E·DEPVIS·LA·DESINF·1722.

E(vent) du c(ommissaire) é(tabli) depuis la désinf(ection). 1722.

Pour appuyer mon interprétation des initiales E..C·E, j'ai eu recours à l'histoire de Nimes

Digitized by Google

pendant les années 1721 et 1722, c'est-à-dire pendant et immédiatement après la peste ; et j'ai trouvé que, le 20 juin 1722, l'intendant de Languedoc rendit une ordonnance portant que toutes les étoffes de laine, de soie, de fil, et autres susceptibles de contagion seraient mises à l'*Event* pendant vingt jours ; qu'il serait nommé des *Commissaires* pour faire exactement observer cette quarantaine ; qu'on choisirait un ou plusieurs endroits pour mettre ces marchandises à l'*évent*, et que, durant cet intervalle de vingt jours, les *commissaires* auraient soin de faire ouvrir et déballer toutes ces étoffes pendant dix jours sur un côté, et retourner ensuite sur l'autre côté pendant les dix derniers jours. Cette ordonnance ayant été remise au bureau de santé le vendredi 26 juin, on délibéra de s'y conformer exactement ; on assigna les lieux où les étoffes et marchandises devaient être mises à l'*évent* et l'on nomma trois commissaires pour y veiller (1).

Notre matrice porte par derrière, en appendice, une tige carrée de 0m02 de haut, évidemment destinée à l'assujettir dans un manche ou plutôt dans un maillet, avec lequel on timbrait les étoffes ou marchandises qui avaient passé à l'Évent les vingt jours règlementaires.

On peut trouver que le plomb est une matière bien peu résistante pour un pareil usage ; aussi les caractères, surtout vers les bords, en sont-ils fort usés.

(1) Voir à l'*Appendice*, n° IV.

Digitized by Google

II. — *Sceau en argent du grand prieuré de Saint-Gilles.*— Le même M. de Bérard m'a communiqué une empreinte en soufre qu'il a prise sur une belle matrice en argent, appartenant à M. L. Beuf, receveur municipal de Nimes. C'est un sceau du XVe siècle, gravé avec soin et admirablement conservé, comme le sont d'ordinaire les sceaux en argent. Il est de forme orbiculaire et a 0m037 de diamètre.

✠ S' . F : PORAT' : SCI : EGIDII : HOSPITAL : S : IOHIS : IERLOITN (en caractères gothiques d'une grande élégance et d'une grande pureté).

S(igillum) f(ratrum) p(ri)orat(us) S(an)c(t)i Egidii, hospital(is) s(ancti) Ioh(ann)is Ier(oso)lo(m)it(a)n(i).

« Sceau des frères du prieuré de Saint-Gilles, hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem ».

Dans le champ, au milieu d'un cercle de huit lobes, un agneau pascal passant à gauche; la tête est nimbée et surmontée d'une croix, son pied droit relevé tient une croix à double croisillon, à la hampe de laquelle flotte un étendard.

On sait que, en outre de son importante abbaye, Saint-Gilles était le siége d'un grand prieuré de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ce prieuré, le premier qui fut fondé en Europe, l'avait été par Raymond IV, comte de Toulouse, au commencement du XIIe siècle.

III. — *Inscription de Sulpicia Légitima.* — Ménard (t. VII, p. 357) a donné inexactement la

Digitized by Google

quatrième ligne de cette inscription. Evidemment il n'avait pas vu la pierre, et se contentait de reproduire la lecture de Guiran, qui, cette fois, a mal lu :

SVLPICIAE
LEGITVMAE
L·LICINIVS
NARCI(I)SSVS·VXSORI
OPT

[*D(is) Manibus*)] *Sulpiciae Legitumae. L(ucius) Licinius Narcissus uxsori opt(imae).*

« Aux manes de Sulpicia Légitima. Lucius Licinius Narcissus (a élevé ce tombeau) à la meilleure des femmes ».

A l'époque où Guiran a copié cette inscription, elle se trouvait dans le mur du colombier d'une vigne voisine de la Tourmagne qui, au XVIe siècle, avait appartenu à la famille Passeboys, et qui, en 1640, était à M. du Roure : *In vinea D. du Roure, olim columbario de Passeboys.* Ménard l'indique encore comme se trouvant « au colombier de M. du Roure, près la Tourmagne » ; mais je soupçonne que, en 1758, elle avait déjà été transportée là où je l'ai estampée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est aujourd'hui encastrée dans la muraille extérieure de la chapelle du domaine de Mirmand, devenu la propriété de M. Ferd. Boyer, député du Gard.

(1) L'I est dans le c.

Digitized by Google

IV. — *Inscription inédite de Julia Pyrallis.* — M. le docteur Nourrit, de Saint-Gilles, conserve, dans le jardin de sa maison de campagne, située sur les bords du Grand-Rhône, commune de Beaucaire, un beau cippe portant cette inscription :

D · M(1)
IVLIAE
T ÆLIB
PYRALLIDI
T · IVLIVS
PHOEBVS
CONIVGÎ
KARISSIMAŒ

D(is) M(anibus). Iuliae, T(iti) lib(ertae), Pyrallidi. T(itus) Iulius Phœbus conjugi karissimae.

« Aux dieux manes. A Julia Pyrallis, affranchie de Titus Julius. Titus Julius Phébus à sa très-chère épouse ».

Cette inscription, d'un caractère très-pur et très-élégant, est entourée d'une guirlande de fleurs.

Le *cognomen* grec *Pyrallis,* évidemment emprunté au nom d'un insecte ailé, πύραλις, que les anciens croyaient capable de vivre dans le feu, est fort rare. On n'en connaît qu'un exemple, et cet exemple n'est pas fourni par l'épigraphie, mais par un texte de Lucien qui, dans son traité

(1) Le D. M est en dehors et au-dessus de la guirlande.

(2) L'M et l'A sont liés.

Digitized by Google

des Gens de lettres à la solde des grands, l'a donné à une courtisane (1).

V. — *Inscription inédite de Maria, fille de Capiton.* — Sur une pierre encore assez considérable (0m60 de largeur et 0m25 de hauteur), mais brisée des quatre côtés, gisant dans une allée du jardin du mas de Beauvoir, commune de Beaucaire, j'ai estampé une inscription fragmentaire :

[D · M
.....
.....]
MARIA·C[*APIT*]
ONIS·F·VXSOR
[*VIRO*] ET·SIBI

[*D(is*) *M(anibus*)..... *Maria C*[*apit*]*onis f(ilia*), *uxsor* [*viro*] *et sibi.*

« Aux manes de....., son épouse Maria, fille de Capiton, a élevé ce tombeau, ainsi que pour elle-même ».

Les caractères, purement et vigoureusement gravés, ont plus de 0m06 de haut.

VI. — *Inscription inédite de Titulla, fille de Sénécion.* — Laudun est une localité dont l'oppidum (que la tradition populaire suppose à tort avoir été un « camp de César » ou tout au moins la station d'un corps de troupes), a fourni, de tout temps, des antiquités et des inscriptions.

(1) Cap. XII.

Digitized by Google

En voici une qui est restée inédite, bien qu'elle soit très-accessible, encastrée qu'elle est dans le bas du rempart :

TITVLLA
SENECI(I)ONIS·F
VIVA·SIBI

Titulla, Senecionis f(ilia), viva sibi.

« Titulla, fille de Sénécion (s'est élévé ce tombeau) de son vivant ».

Nous n'avons là que des surnoms, et nous pouvons conclure de l'absence de tout *gentilitium* que Titulla était la fille d'un affranchi.

VII. — *Inscription inédite relative au siége de Laudun en 1588.* — A Laudun encore, dans le mur intérieur de l'étroite cour d'une maison du village, située sur le rempart même, on voit une petite pierre taillée en forme de livre ouvert, sur les deux pages duquel a été gravée l'inscription suivante, en menus caractères assez mal formés :

(1) L'I est dans le C.

Digitized by Google

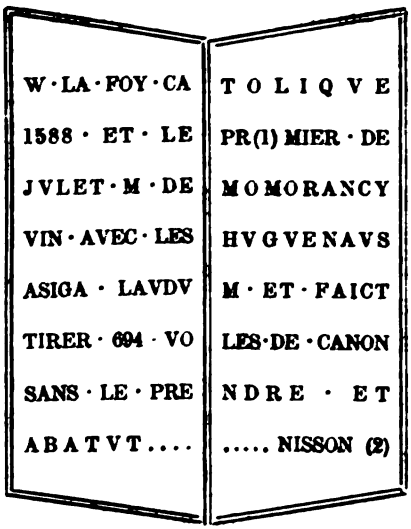

Vive la foy catholique! — 1588, et le pr(e)mier de ju(il)let, M. de Mo(nt)morancy. vin(t), avec les Huguenots, assiga (assiéger) Laudun, et faict tirer 694 vol(é)es de canon, sans le prendre, et abattit [le pont de] Nisson.

Sans cette naïve inscription, où quelque Laudunois affirmait son patriotisme et sa foi de ligueur, l'entreprise inutile du duc de Montmorency contre Laudun n'aurait laissé aucune trace dans l'histoire. Du moins, nous avons eu beau

(1) L'r a été oublié.

(2) Le *Nizon* est un ruisseau qui prend sa source dans les bois de Saint-Victor-la-Coste et se jette dans le Rhône sur le territoire de la commune de Montfaucon. Le seul pont qui soit jeté sur ce ruisseau est celui qui donne passage à la route d'Avignon. C'est sans doute en se retirant que Montmorency le détruisit.

Digitized by Google

chercher dans les mémoires du temps, qui mentionnent, et quelquefois avec détails, le siége et la prise, au mois de mai de l'année 1588, de Collias, Marguerites, Remoulins, Lirac, Tavels, Tresques, Connaux et Orsan, toutes localités du diocèse d'Uzès, plus ou moins voisines de Laudun, nulle part il n'est fait mention de ce siége de Laudun. Heureusement, un ligueur laudunois a eu la bonne idée de transmettre le fait à ses descendants, en en gravant le récit sur ces modestes tables de pierre. Le temps a épargné ce petit monument, et c'est avec bonheur que nous l'avons recueilli.

On sait les rivalités de Joyeuse et de Montmorency, surtout en ces années, et l'on ne sera pas étonné de voir Montmorency en personne venir assiéger Laudun, si on se rappelle que son rival Joyeuse en était devenu seigneur depuis huit ans, par son mariage avec la dernière descendante de la maison de Laudun. Quant à la résistance, en 1588, de cette petite place, plusieurs fois prise et reprise par les religionnaires dans les guerres civiles précédentes, il faut l'attribuer sans doute à ce que Joyeuse avait pris ses précautions et avait eu soin de la garnir de troupes.

Août 1872.

I. — *Sceau de Raimon Lambert.* — Sceau orbiculaire, matrice en bronze pourvue d'un appendice qui servait à le manier, lorsqu'on voulait en

Digitized by Google

obtenir l'empreinte. — Diamètre : 0m011. — Provenance inconnue. — Communiqué par M. L. de Bérard, sous-bibliothécaire.

† S'·RAIMON·LAMBERT· En caractères gothiques du XIVe siècle.

Scel (de) Raimon Lambert.

Dans un entourage de vingt-quatre lobes, un écu portant en chef trois palmes accostées de deux étoiles ; en pointe, une fleur de lis.

C'est le sceau de quelque notaire ou *clericus juratus*.

L'orthographe du prénom RAIMON, sans D, semble indiquer un individu appartenant à un pays de langue romane.

II. — *Sceau de Michel de Troussey.* — Sceau orbiculaire ; diamètre : 0m009. — Matrice en bronze, avec appendice percé d'un trou de suspension. — Cabinet de M. L. de Bérard.

S'·MIHIEL·DE·TROVCI (entre deux filets, en caractères gothiques du XVIe siècle).

Scel (de) Mihiel de Trouci.

« Sceau de Michel de Troussey ».

Dans le champ, un cerf qui s'élance à gauche et franchit des branchages.

La forme *Mihiel* du nom de Michel nous avertit qu'il s'agit d'un personnage lorrain. Il existe, en effet, dans l'ancien diocèse de Toul, sur la rive droite de la Meuse, à 6 kilomètres à l'E. de Void,

Digitized by Google

un village portant aujourd'hui le nom de *Troussey*, et qui s'est appelé — au VIIIe siècle, *Truciacum*; — au IXe, *Trociacum;* — au Xe, *Troceiacum;* — au XIVe, *Trouceyum;* — au XVIe et au XVIIe, *Trouci, Troucei;* — aujourd'hui, *Troussey*.

La terre de Troussey appartenait au chapitre de Toul. Notre *Mihiel* n'en était donc pas seigneur; et, s'il en a pris le nom, ce ne peut être que comme indication de son lieu d'origine. Il est probable que ce petit sceau est, comme le précédent, un sceau de notaire ou de clerc juré.

III. — *Sceau d'un receveur de la viguerie de Sommière.* — Le sceau que nous allons décrire provient encore du cabinet de M. L. de Bérard. Cette matrice en fer, de forme ovale (hauteur: 0m030; longueur, 0m016), est pourvue d'un manche prismatique, aussi en fer, de 0m10 de longueur.

Entre deux filets, — dans la partie supérieure, le nom HERAVD, suivi d'une étoile; — dans la partie inférieure, deux palmes.

Dans le champ, un pont de trois arches avec parapet, sur des ondes. Un oiseau au long col, perché sur le parapet.

Aurait-on voulu figurer le pont romain de Sommière, sur le Vidourle? Et cet oiseau à long col serait-il un *héron*, par allusion au nom *Héraud?* En fait de rébus héraldiques, il faut s'attendre à tout. Tallemant des Réaux (t. X, p. 174), raconte que, de son temps, « un avocat au Conseil, du nom de *Chapuizeau*, fit un cachet où un chat puisait de l'eau ». Mais il faudrait avouer qu'ici l'approximation est bien lointaine.

Digitized by Google

IV. — *Sépultures romaines trouvées au Patronage de l'Assomption.* — Pendant ce mois d'août, j'ai déposé à la Bibliothèque de la Ville un assez grand nombre d'objets antiques que je venais de retrouver, au fond d'une armoire de mon cabinet, à l'Assomption, et qui y reposaient, depuis une vingtaine d'années, dissimulés sous des monceaux de papier. Tous ces objets proviennent de sépultures romaines mises au jour à l'époque où le Collége de l'Assomption fit creuser, dans le grand jardin qu'il possède derrière le Viaduc du Chemin de fer, entre la route d'Arles et celle de Beaucaire, un bassin de natation et élever des bâtiments à l'usage d'une école de Patronage du dimanche, d'où est venu à cet enclos le nom de *Jardin du Patronage.*

Malheureusement les terrassiers étaient seuls, lorsqu'ils rencontrèrent sous leur pic ces sépultures romaines, à des moments et en des endroits différents. Comme il arrive presque toujours, ils brisèrent et dispersèrent la plupart des objets. Je vais décrire et inventorier ceux qu'il m'a été possible de sauver.

1. Olla cinéraire, en terre noire, très-fine, parfaitement cuite, de 3 à 4 millim. seulement d'épaisseur dans les parties les plus minces. Elle était plongée dans un bain de ciment devenu dur comme la pierre, qui l'a protégée en partie et n'a pas permis aux ouvriers de la briser en autant de morceaux que deux autres *ollæ* à peu près semblables, trouvées auparavant. Par suite de cette circonstance, j'ai pu en retrouver presque tous les fragments, qui ont été reconstitués par les soins

Digitized by Google

patients et la merveilleuse sagacité de notre confrère M. Aurès.

Sa hauteur totale est de 0m22 1/2. Son diamètre est: — à la base, de 0m009, — à la panse, de 0m24 1/2. L'ouverture, mesurée à l'extérieur, a 0m15 1/2; à l'intérieur, 0m12.

2. D'une autre *olla*, un peu plus grande, je n'ai pu sauver que le couvercle. Il est en terre rose, d'une pâte très-fine, et revêtue d'une couverte noire, que l'humidité a détachée par places.

En voici les dimensions: — diamètre extérieur, 0m16 1/2; diamètre intérieur, 0m14 1/2; hauteur, 0m023. — En dessus, un bouton évidé, de 0m042 de diamètre. Entre ce bouton central et les bords, qui sont relevés en biseau, courent circulairement des dessins guillochés produits par une roulette. Ce couvercle est parfaitement complet, sauf une légère ébréchure.

3. *Guttus* en terre rose ou plutôt jaune, d'une argile extrêmement fine, auquel il ne manque qu'un peu de la partie supérieure, ou de l'ouverture.

Hauteur totale, 0m10; diamètre à la base, 0m039; diamètre à la panse (en comprenant le petit goulot horizontal qui y est appliqué), 0m10; longueur du goulot seul, 0m009; diamètre de l'ouverture du goulot, à peine 0m001.

En haut, à droite, l'attache d'une anse (probablement en boucle) qui servait à tenir ce vase, lorsqu'on l'inclinait pour *distiller* (verser goutte à goutte) le liquide qu'il contenait: le vin, le lait, et plus vraisemblablement l'huile.

J'ai donné à ce vase le nom de *guttus*, qui m'a

Digitized by Google

paru éminemment lui convenir, bien qu'il ne rappelle en rien par sa forme le *guttus* donné comme type par Antony Rich (*Dict. d'Antiq.*), d'après une peinture de Pompéi.

Objets divers. — A. *Bronze.* — Le bronze n'est représenté que par cinq monnaies du haut empire : une obole delphinale, une de Dombes, un patac d'Avignon.

Les deux monnaies du haut empire que j'ai pu déterminer sont : un grand bronze de Vespasien, au revers de CERES·AVGVST·S·C (Cohen, nº 257), et un moyen bronze d'Antonin-le-Pieux, au revers de TRIB·POT·COS·III : Romulus, nu-tête, courant à droite et portant une haste et un trophée (Cohen, nº 890). — Les trois autres moyens bronzes sont trop frustes pour qu'on y distingue rien.

L'obole delphinale porte : au droit, un dauphin couronné ; au revers, une croix fleuronnée.

L'obole de Dombes porte : au droit, l'H couronnée entourée de trois fleurs de lis. Elle est d'Henri, prince de Dombes, duc de Montpensier, et des dernières années du XVIe siècle.

Je n'ai pas besoin de dire que ces trois dernières monnaies n'ont pas été trouvées, comme les précédentes, avec les sépultures romaines, mais qu'elles se sont rencontrées dans les couches supérieures du terrain et dans les fouilles faites pour les fondations des bâtiments de l'école du Patronage, tout près du Viaduc.

B. *Plomb.* — Un morceau de plomb, tout à fait déformé par la fusion, provenant sans doute d'une boîte d'onguents.

C. *Marbre.* — Un petit fragment de *vert antique,*

Digitized by Google

de 0m011 d'épaisseur, poli d'un côté et scié de l'autre, ayant évidemment fait partie d'un revêtement. Le fond est d'un vert sombre, accidenté de taches de diverses formes en vert pâle, dont une offre la figure d'une croix.

D. *Verre.* — Entre un grand nombre de fragments de vases en verre, beaucoup trop brisés pour présenter encore quelque intérêt, je distinguerai pourtant :

1° Deux fragments d'une tasse en verre, couleur chocolat. Epaisseur du fond, 0m004 ; épaisseur de la partie supérieure, entre 0m001 et 0m002. Cette tasse garde des traces d'ornement, et il semble qu'on a mêlé, dans la matière en fusion, une assez forte proportion de poudre d'or.

2° Deux fragments d'une tasse plus grande, en verre commun, ayant tantôt 0m007, tantôt 0m004 d'épaisseur.

3° Deux fragments formant, réunis, un balustre de 0m04 de hauteur ; mais la partie supérieure manque.

4° Un fragment d'un petit vase en verre, dont le fond intérieur était plat et dont le diamètre était d'environ 0m05.

5° Deux culots de fioles à parfum.

6° Plusieurs fragments d'une très-petite fiole à parfums, d'une extrême ténuité, à peine un tiers de millimètre d'épaisseur.

E. *Poteries.* — *a. Poterie celtique.* — Bien qu'il puisse paraître singulier que des fragments de poterie celtique se rencontrent mêlés à d'autres poteries incontestablement gallo-romaines, ou d'importation italique, comme le sont pour la

Digitized by Google

plupart les poteries dites samiennes, on ne saurait nier que les quatre fragments que je vais décrire ne soient bien et dûment de fabrication celtique, à moins de supposer (ce qui n'est pas impossible), que les procédés primitifs des potiers gaulois aient continué à être pratiqués dans certains ateliers spécialement adonnés à la fabrication des vases communs et grossiers, tandis que d'autres artisans, leurs contemporains, avaient adopté les méthodes nouvelles d'une industrie plus perfectionnée, importée de l'étranger. Ce qu'il y a de certain, c'est que les quatre fragments dont je parle sont identiques avec les débris de vases celtiques que nous avons recueillis sur l'oppidum de Viou et sur celui de Nages, et qui viennent d'être classés, dans une vitrine spéciale de la Bibliothèque, par les soins de notre confrère, M. Ed. Flouest.

Oreillon d'un assez grand vase de forme circulaire, en argile rose grossièrement préparée. Ce fragment est trop petit pour permettre de juger si ce vase, de forme ronde, avait, comme d'ordinaire, sur la panse, des ornements produits dans l'argile encore fraîche, soit par l'impression du doigt, soit au moyen d'un peigne ou d'une raclette en bois.

Fragment de la panse d'un vase en argile jaune-rose. Deux chaînes ou cordons formés par une succession de petits ronds obtenus avec le doigt. — Epaisseur : 0m007.

Deux fragments de grands vases. — Epaisseur : l'un 0m024, et l'autre 0m018. — Ornés de lignes circulaires et de losanges striés.

Digitized by Google

b. Poterie gallo-romaine en terre noire. — Fragments de deux assiettes très-plates. Hauteur totale : 0m014; épaisseur : 0m007. Terre noire à l'extérieur, grise à l'intérieur. Ces fragments ne sont pas suffisants pour qu'on puisse préciser le diamètre.

Deux fonds de petites tasses. Diamètre : l'une, 0m04 1/2; l'autre, 0m05. — Terre noire à l'extérieur, presque blanche à l'intérieur.

La partie inférieure d'une coupe, terre grise à l'intérieur, revêtue d'une couverte noire à reflets métalliques. Epaisseur : 0m003.

Bord d'une tasse en terre noire, d'un assez grand diamètre. Epaisseur du bord : 0m004; de la paroi, 0m002.

Bord d'une autre tasse du même genre. — Epaisseur du bord : 0m008; de la paroi, 0m002.

Fragment ayant appartenu à la panse d'un vase de moyenne grandeur et qui était ornée de lignes circulaires et de stries dans le genre des poteries celtiques. — Epaisseur : 0m005.

Fragment d'un vase ayant à l'intérieur une couverte noire et n'en ayant point à la partie extérieure, qui est ornée de lignes circulaires et de stries.

c. Poterie gallo-romaine en terre rose. — Fragment d'une assiette à fond tout à fait plat. — Hauteur du bord : 0m02; épaisseur du fond : 0m008. — Ayant appartenu à un vase soigneusement tourné, quoique très-simple et sans aucun ornement.

Partie supérieure d'un *guttus* avec l'attache de

Digitized by Google

l'anse. — Diamètre de l'ouverture : 0m023; diamètre du col : 0m007.

Fragment de la partie supérieure d'un petit vase à parois presque verticales. L'extérieur est orné de très-fines niellures ou empreintes irrégulières, dont quelques-unes affectent la forme de caractères alphabétiques.

Fond de très-petit vase (diamètre : un peu plus de 0m03), bouton au milieu de la partie intérieure avec bord relevé. Argile d'une extrême finesse. — On sait que les potiers formaient le plus souvent ces petits vases en trois parties, le fond, la panse et le col; ils appliquaient le fond et le col, l'un à la partie inférieure, l'autre à la partie supérieure de la panse; la cuisson opérait l'adhérence.

d. Poterie rouge, dite samienne. — Un très-grand nombre de fragments de vases samiens, ressemblant à ceux qu'on trouve partout, les uns sigillés, les autres sans ornement.

e. Lampes. — Partie supérieure d'une lampe, en terre blanche à couverte rose, à l'intérieur comme à l'extérieur, et ornée de trois lignes formées d'une série de petits boutons. Epaisseur : 0m004.

Fond de lampe en terre jaune, extrêmement mince (guères plus d'un millim.). — Aucune marque sous ce fond.

En fait de grosse poterie, il y avait, comme d'ordinaire, des cols et des anses d'amphore, et des fragments de grandes briques ou tuiles à rebord, mais sans aucun nom ni aucune marque de

Digitized by Google

potier, à l'exception de la belle estampille, que nous décrivons dans l'article suivant (1).

VI. — *Estampille de l'atelier de poterie de Valéria Nicé.*

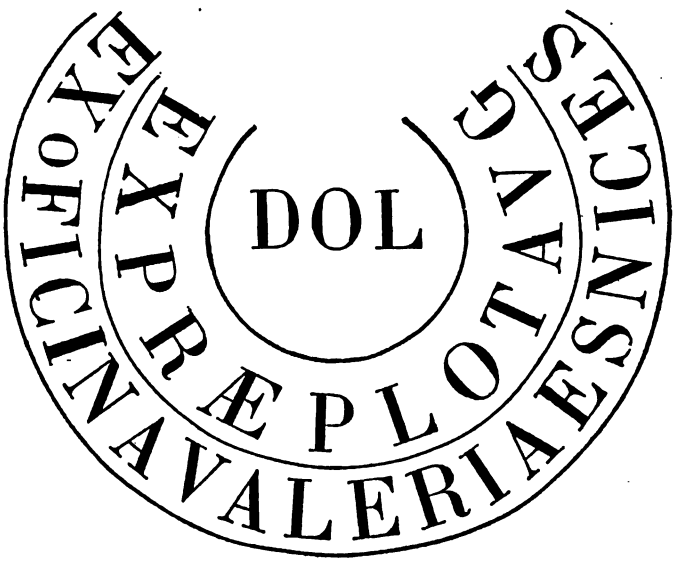

Dans le grand cercle :
EX OFICINA VALERIAES NICES.

Dans le cercle moyen :
EX PRÆ PLOT AVG.

Au centre :
DOL.

(1) Notons encore, pour ne rien oublier, quelques fragments de stuc d'un beau rouge.

Digitized by Google

Ex of(f)icina Valeriaes Nices.
Ex præ(diis) Plot(inae) Aug(ustae).
(Opus) dol(iare).

« De l'atelier de Valéria Nicé.
» Du domaine de l'impératrice Plotine.
» Poterie *doliaire* ».

Fabretti (1) a donné, d'après une *tegula* trouvée à Sainte-Agnès hors les murs, cette même estampille; mais son exemplaire était sans doute mal venu ou mal conservé; car il a remplacé par des points le mot OFICINA de la première ligne, et dans la seconde, il donne PR au lieu de PRÆ, très distinct sur notre exemplaire.

L'impératrice Plotine paraît avoir possédé d'assez nombreux ateliers de poterie *doliaire*. Parmi les estampilles dont sont frappés les produits de ces ateliers, je remarque la suivante:

M · VALERI · PRISC · EX · PRAEDI || PLOTINAE · AVG

Au centre, une pomme de pin, qui était sans doute sa marque de fabrique.

Marcus Valérius Priscus était vraisemblablement le père de Valéria Nicé; et sa fille lui avait succédé dans l'exploitation de son atelier.

(1) *Inscr. ant. quæ in æd. pat. asservantur*, p. 519, nº 289.

Digitized by Google

Septembre 1872.

I. — *Moyen bronze d'Hadrien au revers* VIRTVTI — AVGVSTI·S·C. — Un de nos concitoyens m'a remis, pendant les vacances, pour le médaillier de la Ville, un moyen bronze d'Hadrien, qu'il avait trouvé en bêchant son mazet, situé sur le versant septentrional du Mont-Duplan, autrefois Puech-Jazieu. Bien que cette pièce soit assez commune et que la conservation de l'exemplaire offert laisse quelque chose à désirer, je l'ai acceptée volontiers; car notre médaillier, assez riche en grands bronzes, en a très peu de moyens.

La pièce que je viens d'y placer est en laiton. Elle a été décrite par Cohen sous le nº 1157 (1).

II. — *Ducat d'argent de Paolo Ranieri, avant-dernier doge de Venise.* — J'ai acheté, pour le prix de l'argent, à M. l'abbé Eug. Henri, curé de Remoulins, qui l'avait trouvé dans la bourse des quêtes de sa paroisse, un beau ducat d'argent frappé sous le dogat de Paolo Ranieri (1779-1788).

✻ S·M·V·PAVL·RAINERIVS·D. — (A l'exergue, A·D entre deux roses). — Dans le champ, le doge agenouillé à droite devant un personnage nimbé, assis à gauche, qui lui remet entre les mains un étendard terminé par une croix,

(1) *Descr. hist. des médailles impériales*, t. II, p. 249.

Digitized by Google

et à la hampe duquel flotte un gonfanon portant le lion de S. Marc.

℟. DVCATVS ✱ VENETVS ✕. — (A l'exergue, trois roses, dont une plus grande entre deux plus petites. — Dans le champ, le lion de S. Marc.

S(acra) m(oneta) V(eneta). Paul(us) Rainerius, d(ux).

Ducatus Venetus.

« Monnaie de Venise. Paolo Ranieri, doge.

« Ducat de Venise ».

J'ignore la signification des initiales A·D placées à l'exergue du droit entre les deux roses, et je remarque que ces initiales ne sont pas les mêmes sur d'autres ducats ou demi-ducats d'argent du même doge. Ainsi, le ducat figuré sur la pl. III (nº 34) de J.-Mich. Benaven (1) porte les trois lettres L·A·F entre deux roses; le demi-ducat (nº 35, même planche), R·B, également entre deux roses. Au contraire, le ducat de la planche II (nº 5) de P.-F. Bonneville (2) a les lettres R·B entre deux roses, et le demi-ducat (même pl., nº 6), les lettres L·A·F.

Le ducat d'argent *effectif* (ainsi appelé, pour le distinguer du ducat de compte, monnaie idéale) pesait 110 karats 1 grain, et valait huit livres.

(1) *Le Caissier italien, ou l'art de connaître toutes les monnaies actuelles d'Italie,* 1787, 2 vol. in-fol.

(2) *Traité des Monnaies d'or et d'argent qui circulent chez les diff. peuples.* Paris, 1806, 1 vol, in-fol.

Digitized by Google

III. — *Dalle tumulaire inédite de Jourdain de Brès, juge-mage de Provence, dans l'église collégiale de Roquemaure.*— En 1855, M. l'abbé Nicolas, alors curé de Roquemaure, aujourd'hui curé de Notre-Dame-des-Pommiers, à Beaucaire, en faisant déplacer un tableau dans la chapelle de son église dédiée à S. Jean-Baptiste, découvrit une magnifique dalle en marbre de 2m40 de hauteur et de 0m85 de largeur. Après l'avoir débarrassée de la croûte de badigeon dont elle était engouée, il vit apparaître un personnage ayant la tête nue, les mains jointes sur la poitrine, vêtu d'une espèce de simarre courte, bordée d'hermine, avec épée au côté et poignard de chasse derrière, chaussé de bottes à ressort garnies d'éperons; à droite et à gauche de la tête, deux livres à fermoirs surmontés chacun d'un bonnet rond à petite houppe. Au-dessus de la tête du personnage, un écu chargé de trois *brès* (1), ou lacs à prendre des oiseaux. Sur l'extrémité droite du brès supérieur, on voit un petit oiseau perché. Une inscription en caractères gothiques formait bordure sur les quatre côtés; à une époque où on a voulu faire servir cette belle dalle à je ne sais quel usage pour lequel elle se trouvait trop large, la dernière ligne de l'épitaphe, qui se trouvait à droite, a été abattue.

Averti par M. le curé Nicolas, je me transportai à Roquemaure et tirai le bel estampage que je mets aujourd'hui sous vos yeux, et que je vous

(1) *Brésc* est le nom languedocien d'un engin dont on se sert pour la chasse à la pipée.

Digitized by Google

demande la permission de faire reproduire en autographie pour être jointe à cette note (Voir la planche ci-contre).

Voici la lecture complétée et la traduction de l'inscription :

Hec est sepultura mag[ist]ri militis, utriusq[ue] juris professoris, domini Jordani Bricii, domini castrorum Velaucii et Castrinovi-Rubri, qui fuit judex major Provincie; et fecit edifica[ri hanc capellam. Obiit anno domini quatercentesimo quinquagesimo (?)... *Cujus anima requiescat in pace. Amen*].

« C'est le tombeau de messire Jourdain de Brès, chevalier, seigneur des seigneuries de Velaux et de Châteauneuf-le-Rouge, qui fut juge-mage de Provence et fit construire cette chapelle. Il mourut l'an du Seigneur 145? Que son âme repose en paix ! Qu'il en soit ainsi ! »

On peut s'étonner qu'un grand personnage comme Jourdain de Brès, juge-mage de Provence, et seigneur de deux petites seigneuries aux environs d'Aix, ait voulu se faire enterrer dans l'église de Roquemaure et y fonder une chapelle destinée à sa sépulture et à celle de sa famille. C'est que la famille de Brès était, ainsi que nous l'apprend Pithon-Curt (1), originaire de Laudun, village très-voisin de Roquemaure. Cette famille existait encore à Laudun au milieu du XVIIe siècle. Toutefois, nous ne la voyons alors représentée que par

(1) *Hist. de la noblesse du Comté Venaissin*, t. II, p. 113 et 426.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

une femme. Ainsi, en 1657, Catherine Giles, fille de Guillaume, seigneur de Ribas et d'*Alisette de Brès*, de la ville de Laudun en Languedoc, épouse André-Guilhem de Pascalis. Une autre fille de Guillaume Giles et d'*Alisette de Brès*, Jeanne-Marie de Giles, avait épousé, en 1644, Charles de Piolenc, seigneur de Saint-Julien, de Dominargues, de Saint-Jean-de-Rosilhan, de Ribas et de Gaujac.

Quant à Jourdain de Brès ou Brici, il a laissé trace dans l'histoire de Provence. Dans l'ordonnance que Louis II d'Anjou, roi de Naples, rendit en 1415 à Nimes (1), et par laquelle il organisa le premier parlement de Provence, *Jourdain Brici* est nommé parmi les cinq assesseurs qu'il donna, avec le titre de présidents, au juge-mage de Provence. A quelle époque Jourdain échangea-t-il son titre de président contre celui de juge-mage? Je n'ai pu le découvrir; mais son épitaphe nous apprend qu'il atteignit cette dignité suprême de la magistrature provençale. J'ai placé, par hypothèse, sa mort après 1450.

Jourdain prend, dans son épitaphe, le titre de « seigneur des seigneuries de Velaux et de Châteauneuf-le-Rouge ». C'étaient deux petits villages de la viguerie d'Aix qui, en 1665, n'étaient affouagés, le premier que pour un demi-feu, le second que pour un quart de feu. — Aujourd'hui *Velaux* est une commune du canton de Berre, à

(1) Ménard, qui a noté un précédent passage de Louis II à Nimes, au mois de juin 1408 (t. III, p. 128), ne dit rien du séjour qu'il y fit en 1415. Voir à l'*Appendice*, n° VI.

Digitized by Google

14 kilomètres d'Aix, comptant 1210 habitants; *Châteauneuf-le-Rouge,* qui s'appelle aussi *la Galinière* ou *Négrel* appartient au canton de Trets et ne compte que 415 habitants.

IV. — *Pierre de fronde trouvée au pied de la Tourmagne.* — Les Grecs et les Romains se servaient, pour leurs frondes, de balles de plomb en forme de glands ou d'olives (*glandes plumbeæ, glandes missiles*), qui ont été retrouvées en assez grand nombre et qui sont bien connues des antiquaires. Les Gaulois employaient au même usage de petits cailloux roulés ; et nous en avons trouvé une si grande quantité, lors de notre exploration de l'oppidum de Nages, en 1868, avec nos confrères, MM. Aurès et Flouest, « qu'il nous a été bien difficile de ne pas considérer ce point de l'oppidum comme le lieu où se concentraient les approvisionnements de ce genre de projectiles (1) ».

Un caillou roulé, tout à fait semblable à ceux de Nages, mais dans lequel je n'aurais pas songé à voir une pierre de fronde, si je ne m'étais rappelé celles que nous avions trouvées, quatre ans auparavant, à l'oppidum de Nages, a été ramassé par moi, le 24 septembre, au pied de la Tourmagne.

Déjà M. Révoil, en faisant faire des réparations à ce monument historique, avait rencontré, engagée entre deux moellons smillés, une pointe de flèche en fer. On voit que, à diverses époques, notre vieille tour a subi plus d'une attaque.

(1) Ed. Flouest, *Oppidum de Nages*, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1868-69, p. 245.

Digitized by Google

Octobre 1872.

I. — *Une comtesse passionnée pour la numismatique.* — Ce n'est pas dans les entrailles du sol nimois que j'ai fait la découverte dont je viens vous entretenir, mais au fond d'une armoire de la Bibliothèque, dans un carton renfermant des résidus de papiers non encore classés, provenant de J.-F. Séguier.

C'est d'abord un double brouillon de lettre de sa main, puis deux lettres de la comtesse de Bentinck adressées, l'une à la baronne de Kurtzrock, chanoinesse de Sainte-Walburge, l'autre à Séguier.

Voici à quelle occasion a commencé cette correspondance.

Un M. Veillon, négociant établi à Nice, avait de nombreuses et importantes relations avec la fabrique de Nimes, et il faisait de fréquents voyages dans notre ville. Au milieu de l'année 1779, il vint trouver Séguier dans la maison qu'il s'était bâtie rue de Meude, et où les infirmités, compagnes de la vieillesse, le retenaient trop souvent. Il lui apprit qu'il avait fait connaissance, chez le consul de Naples, dans la maison duquel elle logeait, d'une chanoinesse de Sainte-Walburge, la baronne Thérèse de Kurtzroch; que cette chanoinesse avait en Allemagne une amie, femme aussi distinguée par son rang que par son savoir, la comtesse douairière Charlotte-Sophie de Bentinck, née comtesse

Digitized by Google

d'Aldenburg, passionnée pour les médailles et qui désirait vivement avoir, dans le Midi de la France et surtout à Nimes, un correspondant versé dans la numismatique. M. Veillon pressa vivement Séguier d'entrer en correspondance avec Mme de Bentinck, et le vénérable patriarche de l'Académie de Nimes, malgré sa modestie et ses « douleurs aux jambes » (1), se laissa persuader.

Séguier, en correspondance depuis trente ans avec tous les savants d'Europe, n'ignorait pas que la comtesse de Bentinck avait joué, vers 1754, un certain rôle à la cour plus ou moins littéraire de Frédéric II; qu'elle y avait été l'amie de Voltaire et de Maupertuis, et qu'elle avait cru pouvoir tenter, mais en vain, une réconciliation entre l'insolent libelliste La Baumelle et l'irritable Arouet (2). Il prit donc, d'une main déjà tremblante, sa plume des dimanches et traça, sur une bande de papier, un brouillon de la lettre qu'il comptait adresser à la comtesse ; mais, lorsqu'il se mit à le transcrire sur une belle feuille de papier in-quarto, il en fut si mécontent, et il y fit tant de changements et de ratures, que cette lettre, devenue un second brouillon, est restée, comme le premier, dans ses portefeuilles. Nous allons donner ces deux rédactions. On pourra voir, en les comparant, quel soin consciencieux nos pères apportaient dans leurs rela-

(1) Lettre de Séguier à Mme la baronne d'Urre d'Aubais, 8 octobre 1780. — Mss. de la Bibl. de Nimes.

(2) Sur l'intervention de la comtesse de Bentinck dans la querelle entre La Baumelle et Voltaire, voir à l'*Appendice*, nº VII.

Digitized by Google

tions épistolaires. La poste, il est vrai, ne transportait pas alors comme aujourd'hui les lettres par milliers, mais ces lettres du moins avaient quelque valeur et méritaient souvent d'être conservées. Je ne dis pas cela en songeant à la lettre de Séguier qu'on va lire et qui, pour avoir été recommencée et maintes fois raturée, n'a rien que de très-ordinaire et garde l'empreinte d'un affaiblissement sénile.

Premier brouillon.

(Ces brouillons ne portent point de date; mais on ne risquera guères de se tromper en les datant de septembre 1779).

Madame,

Le desir que vous avés d'entretenir une correspondance avec moi m'honore ; je serais charmé de pouvoir la mériter et d'exécuter vos ordres ; mais, à l'âge que j'ai (1), il me sera difficile de les remplir et de vous être utile. Le gout que vous avés pour les medailles antiques est infiniment louable. La collection que vous avés formée ; et qui est déjà bien nombreuse, décèle les progrès que vous avés faits et que vous tachés d'aumenter par de nouvelles recherches. Notre ville, illustre par les monumens de la magnificence Romaine qui nous restent, a toujours eu quelque célébrité, surtout dans ces derniers tems, lorsque l'on a découvert plusieurs restes des bâtimens romains qui la décoroient. Ces decouvertes se sont pourtant termi-

(1) Né en 1703, Séguier avait alors 76 ans. Il est mort en 1784.

Digitized by Google

nées à très-peu de chose, eu égard à ce que l'Italie offre aux amateurs de l'antiquité. Pour me restreindre aux anciennes medailles qu'on y trouva, tandis qu'on poussait les travaux entrepris pour décorer les environs de la source qui nous fournit l'eau, j'ai l'honneur de vous observer qu'il s'en est trouvé un assés grand nombre, qui nous ont été enlevées par des étrangers, qui, sur le bruit de ces découvertes, s'étoient rendus chés nous. A mesure que l'on a cessé de fouiller les terres, on a aussi cessé d'en retrouver ; et ce n'est que par hazard qu'il s'en trouve quelques unes, qui n'ont presque rien de rare et dont les cabinets des curieux sont pourvus. De là, il en est venu un nombre de brocanteurs qui les ont cherchées avec avidité pour les revendre et dont les étrangers sont les dupes. Le petit cabinet que j'en ai formé m'a appris à ne pas me fier à ces gens-là ; d'autant plus qu'il ne me tomboit jamais sous la main les medailles que je recherchois principalement. Je me suis attaché aux suites des medailles de Rois, de villes et de peuples. Les suites des medailles imperiales de toute grandeur n'avoient pas eu grand attrait pour moi ; et tout au plus celles d'argent, imperiales et consulaires, se sont accrues à un nombre considérable, presque sans le vouloir. Un petit nombre de medailles d'or et quelques monoyes anciennes forment à peu près toute ma collection. Je ne puis même en détacher a present aucunes, attendu que j'ai fait don à notre Academie de tout ce que je possede en livres, medailles et en histoire naturelle, avec la maison où je les ai rassemblées. Vous voyés, Madame, que je me suis sevré de tout ce qui faisoit mon amusement, et que je n'ai plus que la jouissance. Tout ce que je puis faire pour vous obliger, c'est de vous indiquer un cabinet de medailles, qui est chés un négociant de cette ville, et qui est composé d'environ 14 cens medailles de grand bronze, dont il cherche à se defaire depuis longtems, mais dont il ne se defera jamais pour le prix qu'il a fixé. Je puis vous dire que M. le chevalier de..... a de tems en tems des medailles d'or, dont il se prive ; mais comme il est connoisseur, il les estime à des prix fort hauts ; qu'on en envoye ici de Provence à

Digitized by Google

une autre personne, qui les brocante. Voilà à peu près ce qui se presente ici actuellement. Dès que vous m'aurés fait connoître vos intentions, et plus particulièrement ce que vous souhaités pour aumenter votre cabinet, j'entrerai dans les détails nécessaires. Je vous offre mes services sans aucun interest, et vous me permettrés d'en agir avec vous, Madame, comme je le fais avec des amis, que je me fais un plaisir d'obliger pour les seuls sentimens de reconnoissance. Il ne s'agira que de me faciliter les moyens de vous faire passer mes lettres et de recevoir les votres, pour executer vos ordres. Mais je vous prie d'avance d'être indulgente à mon égard; les occupations que j'ai, surtout cette année où je me suis chargé de veiller aux réparations que l'on fait à un ancien monument des Romains, le Temple des Césars petits fils d'Auguste, et qui, par sa forme, se nomme la Maison-Carrée, et les infirmités, inséparables de mon age, ne me permettront pas d'être aussi exact que je le souhaiterois pour remplir vos commissions et vous faire passer ce qui vous agréera.

Second brouillon.

Madame,

L'envie que Madame la Chanoinesse de St-Valbourg, baronne de Kursrock, a de vous être utile, l'a engagée à prier Mr Veillon, fameux négociant de Nice, où elle se trouve, de me communiquer le dessein que vous avés d'entretenir ici une correspondance, pour tacher d'acquérir dans l'occasion les medailles antiques qu'on peut y decouvrir. Je répons au billet qu'elle m'a fait passer par Mr Veillon, et je lui marque que je serois charmé de vous être utile. Je lui envoye la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, et je la prie de vous la faire passer. C'est un grand honneur pour moi que d'être en correspondance avec une Dame aussi illustre que vous; mais je vous prie de reflechir qu'à mon âge, et par rapport à mes infirmités, il

Digitized by Google

me sera peut-être difficile de remplir exactement les ordres que vous me donnerés; et il me faudra souvent recourir à votre indulgence. Dans cette ville, qui conserve plusieurs monumens de la magnificence Romaine, on trouve assés souvent des medailles antiques de tout metal; on en a même decouvert quantité, il y a une trentaine d'années, lorsqu'on fouilloit les terres qui sont aux environs de la source qui nous fournit l'eau; mais depuis qu'on a cessé d'y travailler, ce n'est que par hazard qu'on en decouvre, que les brocanteurs enlèvent pour les revendre aux amateurs, auxquels ils les font payer cher, lors même qu'elles sont des plus communes. Le don que j'ai fait à notre Academie de toutes celles que je possède me prive du plaisir que j'aurois eu de vous en offrir quelques doubles; et je ne pourrai vous procurer que celles que le hazard me fournira, lorsque je les croirai dignes d'entrer dans votre collection.

Mr Boudon, frère d'un négociant de cette ville, a une suite d'environ quatorze cents medailles imperiales de grand bronze, dont il cherche à se defaire depuis longtems; mais le prix qu'il y a mis est cause qu'il n'a pas trouvé des acheteurs. J'ai vu dernierement quelques medailles d'or du haut empire qu'un Chevalier de Malthe proposoit en echange à une autre personne; il seroit peut-être possible de les avoir.

Je ne vous en dis pas davantage. Dès que je serai instruit de vos intentions, je vous en donnerai un etat. Veuillés bien me les communiquer, afin que je puisse agir en consequence. Je vous offre mes services sans aucun interest, et je m'estimerai heureux d'entretenir une correspondance avec vous, Madame, si vous daignies accepter mes offres.

Il me semble que, pour la faciliter, il seroit convenable d'avoir quelqu'un à Strasbourg, qui pust recevoir vos lettres et me les faire passer. Ce correspondant recevroit également les miennes, auxquelles il donneroit cours jusqu'à Hambourg.

Digitized by Google

Telle fut sans doute la rédaction définitive de la lettre que Séguier retranscrivit et qu'il adressa, par M. Veillon, à la baronne de Kurtzrock, chargée de la faire parvenir à sa destination. Elle nous paraît moins détaillée et moins intéressante que le premier jet.

Quinze jours ou trois semaines après, il reçut, toujours par les mêmes intermédiaires, un pli contenant :

1° Une lettre de six pages in-4°, de la comtesse de Bentinck, où, après avoir remercié Séguier de ce qu'il veut bien accepter d'être à Nimes son correspondant, elle l'entretient de sa collection et de ses *desiderata*, et entre à ce sujet dans des détails de nature à prouver au savant nimois que la passion de la comtesse pour les monnaies antiques n'est pas une fantaisie de vieille douairière, mais un goût raisonné, nourri par une érudition spéciale et de bon aloi ;

2° Les six premières pages d'une lettre de la même à son amie la chanoinesse de Sainte-Walburge. Elle lui témoigne sa reconnaissance pour le service qu'elle vient de lui rendre en lui procurant un correspondant aussi instruit que Séguier. Dans ces pages spirituelles et gracieuses, pleines de verve et d'*humour*, elle paraît surtout préoccupée de se poser en amateur passionné, et non en connaisseur. Malgré quelques locutions singulières, quelques étrangetés d'orthographe, que nous avons scrupuleusement respectées, on est vraiment étonné, en lisant ces pages, de voir notre langue si aisément maniée, si naturellement écrite par « une vieille femme allemande. »

Digitized by Google

Lettre de la comtesse de Bentinck à J.-F. Séguier.

Hamburg, le 14 octobre 1779.

MONSIEUR,

De toutes les preuves d'amitié que m'a données Madame la Chanoinesse de Sainte-Walburge, celle de me procurer une connoissance telle que la vostre me parroit la plus flateuse. Cette satisfaction n'est point sans quelque embarras. Je luy avois demandé un comissionaire pour satisfaire une fantaisie de goust; elle me met sous l'egide d'un savant illustre, au tribunal duquel il faut commencer par justifier cette fantaisie mesme. Mais une demande aussi obligente que la vostre, Monsieur, trahit un si grand fonds d'aménité et d'indulgence, que, le premier mouvement pour le nom et les qualitez sauvé, je reprends facilement courage; et je vais avoir l'honneur de vous parler de ma marotte avec autent de franchise que si je parlois à un homme ordinaire, parfaitement au niveau de mes [talents] bornez (1).

J'ay vieilli avec la pation de l'antique, Monsieur, sans que rien la justifie chez moy; ny mon éducation, ny le païs que j'habitte, ny mes liaisons, ny mes connoissances, rien absolument ne la facilitoit, ny ne luy estoit favorable. Je vis dans une région ingrate, où les Greqs ny les Romains n'ont laissé nuls monuments de leur séjour; je ne trouve personne pour m'instruire, pour me guider. Le croiriez-vous, Monsieur? Il n'y a à Hamburg pas un seul homme qui connoisse une médaille, et sache faire un catalogue sencé! Il m'a falu en fabriquer un moy mesme de la petite collection que je suis venue à bout de me rassembler, en une trentaine d'années de recherches difficiles et couteuses. J'ay peut estre eu quelques hazards heureux. J'ay tesmoigné à Madame la baronne de Kurtzrock un extreme dezir

(1) J'ai mis entre crochets le substantif omis.

Digitized by Google

de trouver un comissionaire dans la célebre ville de Nimes, centre et triomphe des plus pretieux restes des siecles dont je suis si avide. Le prince coadjuteur de Lubec, duc de Holstein, qui avoit passé dernierement dans cette ville, m'avoit dit y avoir vu des cabinets très bien fournis, et de tres beaux morceaux; des revers brillants et peu comuns. J'embitionnois d'en orner ma petite collection. Je travaille a faire imprimer (pour la simple comodité, et non pour le publier, je connois trop mon insuffisance pour cela) le Catalogue du peu que je possede (1). Je prendray la liberté de vous l'offrir, Monsieur, du moment qu'il aura quitté la presse. On dit que j'ay quelques morceaux uniques. Je feray graver ceux que je ne croiray pas comuns, dans ce mesme catalogue. Un coup d'œil que vous aurez la patience d'y jeter vous prouvera, mieux que tout le reste, mon ignorance et le besoin que j'ay d'une dirrection. Si, en attendents, vous vouliés porter la complaisence jusqu'a me faire parvenir quelque spécification de médailles à aquerir, je vous en seray senciblement obligée. C'est en argent, et principalement en bronze, que je cherche. Toutefois, quand un morceau en or n'est pas à trop haut prix, et convient à mes suites, j'en aquierds quelquefois. 150 louis d'or pour 14 cent grands bronzes peut estre un trop haut prix, à moins que les pièces ne fussent d'une rareté, d'une suite et d'une conservation admirables. C'est de quoi l'on ne scauroit juger que par ces propres yeux. En general je ne cherche point de collections *entieres*, vu le nombre de doubles que je ne pourrois manquer de m'attirer. J'aurois seulement deziré d'abord quelques echantillons d'un tout, que je croyois si riche, et je voulois y mettre une douzaine ou vingtaine de ducats, uniquement pour voir quelle espèce de recolte on fait dans ce païs là, surtout en *grand-bronze*, et en quelques morceaux greqs, s'il s'en trouve dans ces régions, comme à Marseille, d'où j'en ay vu sortir d'assez interessantes. Ce n'est point des Empereurs, avec des revers connus et rebattus dans Beger, Angeloni,

(1) Ce catalogue a-t-il jamais paru? — Je l'ignore.

Digitized by Google

Vaillant, etc. etc. que je cherche, estent passablement fournie pour les suites; mais c'est un peu d'eleguent et de rare que j'ose convoiter; de belles Patina; des personnages en quantité sur les revers; des monogrames; quelques medaillons mesme par ci par la, si ce n'est pas trop exiger. C'est ce que je voulois charger un comissionaire d'approfondir. Pour vous, Monsieur, ayant eu le bonheur d'obtenir une connoissance si pretieuse et si interessente, et recevent de vostre bonté des offres si obligents, j'accepte de tout mon cœur et avec empressement la permission d'oser quelquefois recourir à vos lumieres pour m'instruire, de vous oser proposer quelques doutes, et d'attendre de vostre complaisance, sans ombre de gene et absolument à vostre loisir, des lumieres que je m'enhardiray a vous demander. M^e la B. de Kurtzrock vous envoira l'*adresse a Strasburg*; mais il me faudroit son eloquence pour entreprendre de vous exprimer le degré d'estime et d'une parfaite veneration, avec lesquels j'ay l'honneur d'estre, Monsieur, vostre tres humble et tres obeïssante servante,

Charlotte Sophie C^sse Dou. de BENTINCK, née C^sse d'ALDENBURG.

La même à Mme la baronne de Kurtzrock, Chanoinesse de Sainte-Walburge.

Embsbuttel, le 14 octobre 1779.

Que vous dirois-je, Madame, pour vous remercier du delicieux cadeau que vous m'auriez fait, si j'estois moins vaine? Quelle aquisition que M. Seguier, pour une adoratrice de l'antiquité comme moy! Mais que nature patira, aimable Thérèse, quand chaque rayon de lumière qu'il m'envoira luy montrera mes profondes tenebres; quand il faudra se haster de luy dire humblement (puisque malheureusement il ne pouroit manquer de le sentir; sans que je le luy dise): « Monsieur, je ne suis qu'une pauvre

Digitized by Google

» ignorente; je me donne les airs de me passionner pour » ce que je n'entends point. Je suis en medailles ce que » Mme de B. est en politique (1). Je déraisonne, je m'affi- » che, et au fonds je ne vends que de l'orvietan, aux yeux » des vrais connoisseurs, qui, tout bas, ne feront qu'en » rire, et ne voudront pas m'effaroucher, par respect pour » le metier ». Tenez : ces petits aveux là coutent à la chair et au sang. Si j'avois 40 ans de moins, je m'avouerois une pauvre idiote, de bon cœur, puisque je pourrois encore cesser de l'estre; mais, à mon age, quel espoir me reste-t-il de devenir encore quelque chose? Hélas! meuble-t-on encore de neuf un si ancien et si fresle édifice? Non, charmante Thérèse. Le scavant, l'illustre M. Seguier scaura le tuf par moy-mesme. Le galbanum que vostre amitié obligente luy a debité ne l'induira point en erreur; et vous mesme, mon aimable amie, vous aurez la bonté de luy envoyer l'errata de vos éloges, pour le mettre tout de suite dans le vray point de vue.

Ce que vous appelez tres justement *ma manie* en est une pour moy, dans la force du terme. La science numismatique en est une tres compliquées, et qui en exige absolument nombre d'autres, dont je suis totalement depourvue. Les langues, la cronologie, l'histoire, la géographie, le dessein, l'architecture, tout cela doit être possédé à fonds avant d'entrer en lice. Or, de tout cela rien absolument n'habitte chez moy, qu'une tinture *superficielle* de l'histoire, qui ne fournit pas une goute dans cet immense Océan. Je sens et j'avoue donc tres franchement que c'est une folie pomée, pour moy, de m'estre acharnée à cette étude, sans metode, sans guide, sans espoir d'y faire le moindre progres; pendant qu'avec toutes les dirrections du monde depuis l'enfance, on reste encore d'ordinaire tres mediocre dans cette immense carriere, à moins d'un de ces génies qui apparoissent à paine dans un siecle. Ceci n'est pas une facon de faire la modeste, pour se faire contredire. Ce

(1) Ne sachant pas quelle est cette Mme de B., qui se croyait *forte* en politique, l'allusion maligne nous échappe.

Digitized by Google

sont des arguments *de fait*, et vous voyez que je les sens. Mais faites en sorte que M. Seguier sache que je pense ainsi; car, croyez-moi, il est aussi ridicule, et plus, de vouloir se dire antiquaire, sans rien de ce qu'il faut pour cela, que si l'on s'affichoit pour musicien, sans connoitre une seule notte, puisque l'on scauroit fredonner une douzaine d'airs. Quand vous aurez mis mon orgueil en repos sur ce point, vous m'aurez comblée de plaisir, en me faufilent avec un des plus grands, des plus beaux noms de la France, relevé encore par la plus profonde errudition. Je ne rougis point devent luy de ne pas scavoir ce que scavoient les Tristan, les Spanheim, les Frolich, les Pelerins, les abbes Bartelhemy, etc. etc. Une vieille femme alemande n'est pas payée pour cela; mais je rougirois, et devant luy et devant moy meeme, si je m'affichois pour scavoir quelque chose à cet égard. J'ay pu m'acoquiner aux physionomies des Rois et des Empereurs; j'ay pu me faire l'œuil à ce qu'on nomme le carractere de l'antique, tout cela est affaire de memoire, et pur phisique. De la patience avec cela et le secours de quelques auteurs m'ont mise à mesme de rassembler quelques suites, et d'heureux hazards, que j'ay eus, à force de chercher et de me procurer quelques jolis morceaux, que ces mesmes auteurs m'ont dit estre rares; voila, Madame, tout le Saint-Crepin de mes pauvres talends; et il vous plaira rectifier ce que vostre indulgente bonté vous a sans doute fait avencer en ma faveur, afin qu'il soit orienté au juste avant d'entrer en lice. La reconnoissence mesme du service que vous venez de me rendre exige que je me haste de vous sauver le reproche, qui ne scauroit manquer de vous estre fait, quand M. Seguier auroit découvert le pot au Noir. Faites-luy donc circuler cathegoriquement, S. V. P., par M. le Consul, auquel j'ay un milion d'obligations de son entremise et de l'heureux sucès, ou, comme vous le pourrez, arrangez ce que je viens de vous dire. Je n'ay pu m'etendre davantage avec luy mesme sur ce sujet; le peu que j'ay coulé pourroit avoir l'air d'une fausse humilité, qui se denigre pour se faire exhalter. Il m'importe, pour me mettre à mon aise avec cet homme illustre, qu'il sache par

Digitized by Google

vous que c'est mon Tout de bon, accompagné d'une démonstration à peu pres mathematique, de peur qu'il ne reste un grain de doute. Quand on ne scait ny grec ny latin, on parle mal medailles. C'est cependent le cas, et il doit le scavoir. Il est vray que, comme Lubin, quand je vois à une porte *Colegium*, je me doute presque que c'est un colege. Ainsi une inscription latine, ou greque mesme, me passe parfois en douceur par le gosier, comme une pilule ; et à force d'en lire, je me suis accoutumée à les déchiffrer. Me voila confessée, Madame; hastez-vous de m'absoudre dans l'esprit de l'oracle que vous m'avez donné. Je l'attends absolument de vostre impayable bienvœuillance. Ce sera mettre le comble à vos bontés.

Vous me demandez des nouvelles de mon *Catalogue*, qu'il vous plait nommer *raisonné*. Il est fini, depuis le mois d'octobre de l'année passée; et il y a toute une année que le Sr Unger lanterne à le copier; il n'est encore qu'a peine à moitié. Je n'ay mis que sept mois à le faire; mais, avec votre sainte permission, il n'est non plus raisonné que les propos de M. de Faxel. Il est tout uniment, tout simplement la description de ce que la face et le revers de la medaille contiennent et l'inscription. Voila tout. C'est ce que chaque polisson en primauté à l'école pourroit faire, s'il scait lire. C'est ce que j'ay fait, faute de personne ici qui ait pu ou voulu s'en charger ; c'est ce que je feray imprimer pour en avoir des exemplaires à donner à mes amis, et apprendre le jugement que les connoisseurs porteront de quelques morceaux que j'ose citer de preferance, et sur lesquels j'embitionne des décisions. Je feray graver ces morceaux en marge, si je trouve quelqu'un qui en soit capable.

Pour ce qui est d'un Catalogue *Raisonné*, que, par un esprit prophetique, vous avez vu venir de Nice ici, helas! oui, ma chere Enfant, j'ay pousse le radotage jusqu'au point de m'attraper à ce ridicule. J'ay commencé, au mois de may de cette année, cette gidantesque entreprise; mais j'ay eu à peu pres le sort de mon precurseur Phaeton, de culbutente memoire; car quoi que j'aye fini le chapitre des Rois Grecqs, que j'avois pris pour mon coup d'essay, et que j'ay bravement placés sur 42 ou 43 fœuilles in-folio, le

Digitized by Google

tout pour aider simplement ma vieille memoire, j'ay cependant senti, en donnent du nez en terre à chaque pas, combien la sotise est grande d'embrasser plus qu'on ne peut etreindre. Aussi est-ce une grande question, si je continueray. J'en doute, si j'ay le sens commun. Mais les pations nous en laissent-elles? Elles nous égarent à tout age. Heureusement cette folie cy est tres innocente. Cette production inepte ne sera que pour moy seule, ne se copiera jamais et fera un jour, après ma mort, d'excellents cornets d'appoticaire, car le papier est épais.

J'ay répondu à vos faveurs et à vos questions. Mais que repondre à vos reproches, aimable Thérèse, moy qui n'ay pas mis dix ou douze jours d'intervalle entre mes lettres, qui ay craint de vous en fatiguer trop souvent,....

C'est ainsi que se termine, au bas de la sixième page, cette curieuse et spirituelle épître, ou du moins la partie que Mme de Kurtzrock fit parvenir à Séguier sous le même pli que la lettre précédente, gardant par devers elle le dernier feuillet qui, sans doute, ne contenait que des intimités ou des frivolités sans aucun intérêt pour le vieux savant. Quant aux six premières pages que nous venons de transcrire, il est évident que toutes les gentillesses, tous les compliments dont elles sont émaillées, tous les aveux d'ignorance qu'elles contiennent sont autant de précautions oratoires à l'adresse de Séguier, et passent par-dessus la tête de l' « aimable Thérèse ». Et celle-ci ne s'y est pas trompée, puisqu'elle a eu soin de joindre ces six pages à la lettre directement adressée à l'illutre correspondant qu'elle avait procuré à son amie.

Cette correspondance en est-elle restée là ? Le catalogue annoncé par Mme de Bentinck a-t-il paru ? — Si les documents que nous venons de

Digitized by Google

publier tombent sous les yeux de quelque numismatiste allemand, peut-être pourra-t-il nous renseigner à cet égard.

II. — *Petit bronze de Claude relatif au monnayage.* — Ce petit bronze m'a été donné comme ayant été trouvé au Cours-Neuf. Bien qu'il ne soit pas rare, notre médaillier ne le possédait point. Il est intéressant en ce qu'il rappelle une réforme opérée dans le poids de la monnaie par l'empereur Claude en l'an 41, la première année de son règne.

TI·CLAVDIVS·CAESAR·AVG. Une main tenant une balance ; sous le fléau de la balance, entre les deux chaînes auxquelles sont suspendus les plateaux, les lettres P·N·R (*Pondus Nummi Restitutum*).

℞. COS·DES·IT·PON·M·TR.P·IMP. — Dans le champ, S·C.

Novembre 1872.

I.— *Inscription inédite de M. Vinicius Julianus.* — Mon fils François, appelé à Pouzilhac par les travaux de réparation qu'il faisait exécuter à l'église de cette commune, m'a rapporté l'estampage de trois inscriptions, toutes trois inédites.

D · M
M·VINICI
VOLT
IVLIÁNI

Digitized by Google

D(is) M(anibus) M(arci) Vinici(i), Volt(inia tribu), Iuliani.

« Aux manes de Marcus Vinicius Julianus, de la tribu Voltinia ».

La pierre est encastrée dans le mur latéral de l'église de Saint-Gervais-lez-Bagnols. L'inscription est dans un cadre entouré lui-même d'une guirlande de fleurs. Le caractère est de la plus grande pureté. Les lettres ont $0^m04^1/_2$ et $0^m5^1/_2$ de haut; les I longs de la deuxième et de la quatrième ligne pénétrent de plus d'un centimètre dans l'interligne supérieur. Un élégant *apex* surmonte l'A du *cognomen* IVLIÁNI.

Une inscription aujourd'hui perdue, mais que Guiran (Msc., p. 181), a copiée, non dans la « maison de Balthazar Fornier », comme traduit inexactement Ménard (p. 399), mais dans son « mazet » (*in suburbano Balthazari Fornerii*), nous fait connaître un *Vinicius Ionicus*, qui était peut-être l'affranchi de *M. Vinicius Julianus*. — Nous n'avons pas à Nimes d'autres *tituli* où figure le nom de la *gens Vinicia*.

II. — *Inscription inédite de C. Cantius Paternus.* — La pierre qui porte cette inscription fait aujourd'hui partie du Musée-Bibliothèque de Bagnols. Notre confrère, M. Léon Alègre, sait sans doute où et quand elle a été trouvée. Elle n'a rien que de fort modeste, et les ligatures de la seconde ligne indiquent une époque de décadence.

Digitized by Google

D · M
C·CANTI(1)·PATE(2)RNI
C · CANTIVS
SERVATVS
PATRI · PIISSIMO

D(is) M(anibus) C(aii) Canti(i) Paterni. C(aius) Cantius Servatus patri piissimo.

« Aux manes de Caius Cantius Paternus. Caius Cantius Servatus a élevé ce tombeau au plus tendre des pères ».

Cette inscription nous permettra de suppléer sûrement ce qui manque à la suivante, qui n'est autre que l'épitaphe du tombeau élevé par ses deux fils à C. Cantius Servatus.

III. — *Inscription inédite de C. Cantius Servatus.* — Cette pierre, déposée comme la précédente, au Musée-Bibliothèque de Bagnols, a dû être trouvée au même endroit; car, ainsi qu'on va le voir, c'est l'inscription que les fils de Servatus firent graver sur la tombe de celui-ci, en lui élevant à leur tour un tombeau.

[*D · M*]
C · CAN[*TI*]
SERVA(3)TI·C[*CANTI*]
VS·SECVN[*DVS*]
ET · C · CANT[*IVS-PA*]
TERNVS·F[*ILII*]
PATRI·PIIS[*SIMO*]

(1) L'N et le T sont liés.
(2) Le T et l'E sont liés.
(3) Le V et l'A sont liés.

Digitized by Google

[*D(is*) *M(anibus)*] *C(aii) Can[ti] Servati. C(aius) [Canti]us Secun[dus], et C(aius) Cant[ius Pa]ternus, f[ilii], patri piis[simo].*

« Aux manes de Caius Cantius Servatus. Caius Cantius Sécundus, et Caius Cantius Paternus, ses fils, au plus tendre des pères ».

Ces deux inscriptions du Musée de Bagnols nous révèlent l'existence de quatre personnes de condition libre ayant appartenu à la *gens Cantia,* famille gallo-romaine, ou gauloise romanisée :— à la première génération, Cantius Paternus (nº II); à la seconde son fils, C. Cantius Servatus (nºs II et III); — à la troisième, C. Cantius Sécundus et C. Cantius Paternus, fils de Servatus. On remarquera que ce dernier reprend, comme c'était la coutume, le *cognomen* de son aïeul.

Avant la découverte de ces deux inscriptions, la *gens Cantia* ne nous était connue que grace à la signature laissée par un de ses affranchis, *Pothinus,* sur un tuyau de plomb conservé au Musée de Nimes (1).

IV. — *Fragment inédit d'inscription tumulaire à Saint-Geniès-de-Comolas.* — J'ai estampé moi-même, à Saint-Geniès-de-Comolas, la partie inférieure d'un modeste *titulus*, qui sera bientôt illisible. La pierre qui porte les trois lignes que voici est au pied droit de la porte d'une maison appartenant à Mme D.

(1) *Catalogue du Musée,* p. 175 (édit. de 1863). — C'est à tort que le Catalogue lit POLHINVS; il y a incontestablement POTHINVS.

Digitized by Google

[D · M

. . . . . .

. . . . . .]

VS · VXORI
KA(l)RISSIMA(l)E

VIVÆ · POSVI

[*D(is) M(anibus)*. . . . . .] *us uxori karissimae vivæ posui.*

« Aux manes de. . . . . us, j'ai, pendant qu'elle vivait encore, élevé ce tombeau à la plus chère épouse ».

Jusqu'à quel point cette « épouse chérie » fut-elle flattée de voir son tendre époux se préoccuper de sa demeure dernière, « pendant qu'elle vivait encore » ?

V. — *Inscription inédite de Blasia Sévéria.* — Mon fils m'a rapporté de Tresques l'estampage d'une inscription, à la partie gauche de laquelle manquent seulement quelques lettres faciles à suppléer. La pierre est au château.

D · M

BL]ASIAE · SEVERIAE
SE]X·TROCC·MARCEL
L]INVS·VXSORI·[*V·P*]

D(is) M(anibus) [*Bl*]*asiae Severiae.* [*Se*]*x(tus) Trocc(ius) Marcel*[*l*]*inus uxsori* [*v(ivus) p(osuit)*].

Digitized by Google

« Aux manes de Blasia Sévéria. Sextus Troccius Marcellinus a élevé ce tombeau pour son épouse, morte avant lui ».

Deux choses m'ont fait hésiter dans les suppléments que je propose.

D'abord je n'ai point d'exemple du nom de BLASIA. Nos inscriptions nous donnent plusieurs fois la forme BLAESIA, BLAESIVS. *Blasia* n'en serait-il pas une altération?

J'ai encore un scrupule à l'endroit de TROCC*ius*. D'ordinaire, le *gentilitium* ne subit pas l'abréviation. Cette dérogation doit-elle être attribuée à l'inexpérience de quelque lapicide gallo-romain, plus gaulois que romain, qui n'aura pas cru devoir traiter suivant les règles de l'épigraphie romaine un *gentilitium* tout celtique ? — Sur TROCCIVS, voir ci-dessus, page 97.

VI. — *Inscription inédite d'un autel votif à Jupiter.*— Il existe, sur le territoire de la commune de Tresques, une ancienne église rurale, connue sous le nom de Saint-Martin, et dont le territoire fut, en 1485, inféodé par le roi aux habitants de Tresques pour la cense annuelle de six livres tournois et cent trente livres de droits d'entrée. Dans un acte publié par Ménard (t. IV, pr., p. 38, col. 1 et 2), cette église est appelée tantôt *Sanctus-Martinus de Tressis,* tantôt *Sanctus-Martinus de Jussano.* C'est dans l'intérieur de cette église rurale que mon fils François a découvert, au mois de novembre 1872, un bel autel votif à Jupiter, dont il m'a rapporté un estampage.

Digitized by Google

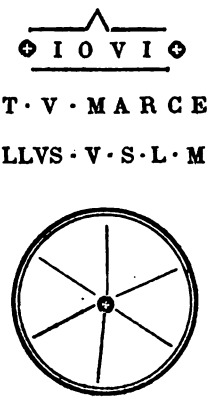

Iovi T(itus) V(alerius) Marcellus v(otum) s(olvit) l(ubens) m(erito).

« Titus Valérius Marcellus, dans sa reconnaissance, s'empresse d'accomplir le vœu qu'il avait fait à Jupiter ».

On sait que la roue à sept ou huit rayons est l'emblème habituellement sculpté sur les autels dédiés à Jupiter. Souvent même la roue s'y trouve seule, sans être accompagnée du nom de la divinité ni de celui du dédicant. Notre Musée en possède un de ce genre, où la roue est sculptée au-dessus d'un foudre.

Si nous avons choisi le nom de la *gens Valeria* pour suppléer, dans la seconde ligne, l'initale V, c'est que ce nom de famille se rencontre fréquemment sur nos listes précédé du prénom *T(itus)*.

Digitized by Google

Décembre 1872.

I. — *Inscription inédite de T. Terentius Fronto.* — Au mas d'Hubac, commune de La Cadière, canton de Saint-Hippolyte-du-Fort, mon fils a estampé l'inscription suivante, qui m'avait été signalée par mon ancien élève, M. Henri de Pistoris. Ce n'est point un *titulus* funéraire, mais une de ces inscriptions honorifiques que les esclaves ou les affranchis dressaient à leurs maîtres ou au *Genius* de leurs maîtres, sur des pierres en forme d'hermès.

T(ito) Terentio Frontoni, Virillio, l(ibertus).

« A Titus Térentius Fronton, Titus Térentius Virillio, son affranchi ».

(1) L'N et le T sont liés.

Digitized by Google

La partie supérieure de cet hermès subsiste seule, la partie inférieure et plus étroite ayant été brisée. — La largeur est de 0m34 au-dessus de la première ligne, et de 0m31 au niveau de la troisième et dernière ligne.

Le caractère est d'une bonne époque.

II. — *Inscription inédite de Cornelia Secunda.* — Voici encore une inscription, trouvée par mon fils dans le village de La Cadière, et dont il m'a rapporté l'estampage. Malheureusement ce n'est que la moitié de droite de l'inscription d'une tombe de famille. Je ne sais si la restitution que j'en ai essayée obtiendra l'approbation de mes confrères les épigraphistes.

[*D·M*
CORNELII·FABI
ET.....]
HEL[*ENES·SECVN*]
DA·COR[*NELII*]
FABI·[*F*]·
PAREN[*T·ET·S·V·P*]

[*D(is) M(anibus) Cornelii Fabii et*.....] *Hel*[*enes. Secun*]*da, Cor*[*nelii*] *Fabi*[*i f(ilia)*]), *paren*[*t(ibus) et s(ibi) v(iva) p(osuit)*].

« Aux manes de Cornélius Fabius et de..... Héléné. Sécunda, fille de Cornélius Fabius, a, de son vivant, élevé ce tombeau pour ses père et mère, ainsi que pour elle-même ».

La pierre a, dans l'état actuel, 0m25 de hauteur et 0m21 de largeur. Les lettres, d'un caractère

Digitized by Google

rustique, étroites et longues, indiquent une assez mauvaise époque.

On peut s'étonner de voir le *gentilitium* FABIVS devenir un *cognomen ;* mais il serait facile, même sans recourir au traité d'Henri Cannegieter, déjà vieux de plus d'un siècle : *De mutata romanorum nominum sub principibus ratione* (1), de trouver à ce fait de nombreuses analogies.

III. — *Inscription inédite de Varenia Domina, née en Pannonie et morte à Gailhan.* — D'une excursion au village de Gailhan (canton de Quissac), qu'il a faite le 10 décembre 1872, mon fils François m'a rapporté l'estampage de trois inscriptions ou du moins de deux inscriptions presque complètes et d'un fragment. Je commence par la plus intéressante :

[*D* · *M*
SEX · *V*] ARENIVS
[*MACR*]INVS · DO (2) MI (3) NAE
[*FIL* (4)] AE · PIEN (5) TI (6) SSIMAE · P
[*N*]ATI(7)ONE(8) · PANN(9)ONI(10)CAE

[*D(is) M(anibus). Sex(tus) V*]*arenius* [*Macr*]*inus Dominae,* [*fili*]*ae pientissimae p(osuit),* [*n*]*atione Pannonicae.*

(1) Utrecht, 1758, in-4°.
(2) L'o est dans le D.
(3) L'M et l'I sont liés.
(4) L'L et l'I devaient être liés.
(5) L'E et l'N sont liés.
(6-7) Le T et l'I sont liés.
(8) L'N et l'E sont liés.
(9) Les deux N sont liées.
(10) L'N et l'I sont liés.

Digitized by Google

« Aux manes. Sextus Varénius Macrinus a élevé ce tombeau à sa tendre fille Domina, née en Pannonie ».

On peut trouver que le lapicide qui a gravé cette épitaphe a abusé des ligatures. C'était sans doute pour lui une nécessité résultant des étroites dimensions de la pierre mise à sa disposition (largeur probable 0m44, hauteur 0m27); aussi les lignes sont-elles séparées l'une de l'autre par de très-faibles intervalles; et, dans chaque ligne, les lettres, pressées les unes contre les autres, se pénètrent et se mêlent de toutes façons.

Par suite de quels incidents cette Domina (un *cognomen* rare!), née en Pannonie, est-elle venue mourir près de Quissac (*Cociacum*)? Etait-ce la fille de quelque légionnaire, originaire de la Narbonnaise, ayant appartenu à l'un des corps stationnés dans la Pannonie, s'y étant marié, et qui, devenu libre par l'*honesta missio*, avait voulu revenir avec sa famille dans son pays natal, et avait eu la douleur d'y voir mourir avant lui sa fille *Domina?*

IV. — *Inscription inédite de Sévérina, fille de Bassus.* — C'est par le bas que cette inscription, trouvée à Gailhan, comme la précédente, est incomplète d'une ligne et plus probablement de deux.

D M
SEVERINAE · BAS
SI · FILIAE · L · CENSO
RIVS · SECVNDVS
[*CONIVGI · OPTIMAE*
ET · SIBI · V · P]

Digitized by Google

D(is) M(anibus) Severinae, Bassi filiae. L(ucius) Censorius Secundus [conjugi optimae et sibi v(ivus) p(osuit).

« Aux manes de Sévérina, fille de Bassus. Lucius Censorius Sécundus a, de son vivant, élevé ce tombeau à la meilleure des épouses, ainsi que pour lui-même ».

V. — *Fragment inédit trouvé à Gailhan.*

[....]
C·C[.....]
V[.....]
T·VAL[.....
.....]

[*D(is) M(anibus)*] *C(aii) C.....*, *T(itus) Val*[*erius.....*]

« Aux manes de Caius C....., Titus Valérius..... »

Les lettres sont belles et d'une grande pureté; celles de la première et de la seconde lignes ont 0m06 de hauteur ; celles de la troisième, 0m054.

Ce fragment nous donne bien peu de chòse; cependant il nous fournit encore un exemple à l'appui de ce que nous disions plus haut (voir ci-dessus, p. 193), à propos de l'autel votif à Jupiter trouvé à Saint-Martin-de-Jussan, sur la fréquence du nom de la *gens Valeria* accompagné du prénom *Titus*.

Digitized by Google

VI. — *Objets antiques trouvés au Cours-Neuf et déposés, le 20 décembre, dans les vitrines de la Bibliothèque.*

Les mouvements de terrain qui viennent d'avoir lieu dans la partie prolongée du Cours-Neuf qui touche à la route actuelle de Montpellier, ont amené la découverte de plusieurs sépultures romaines contenant des restes précieux et intéressants. Grâce à l'active surveillance organisée par M. Gérin, agent-voyer en chef de la ville, grâce aussi à cette circonstance que la plupart de ces dépôts funéraires étaient, les uns renfermés dans des auges en pierre parfaitement scellées, les autres protégés par une petite construction en pierres sèches élevée au-dessus du bûcher, on a pu y recueillir un assez grand nombre d'objets en parfait état de conservation ou du moins d'intégrité. Nous allons les énumérer rapidement.

I. — *Objets en bronze.* — Un miroir de forme élégante, festonné d'échancrures.

Deux fragments d'un autre miroir.

Une fibule portant encore une grande partie de son ardillon.

Un petit *tintinnabulum :* — une bague dont il sera parlé tout à l'heure.

Neuf moyens bronzes du haut empire : Auguste, Agrippa, Antonia, Claude, etc. Les deux plus récents sont de Trajan.

II. — *Objets en ivoire.* — Deux pyxides, dont une de forme circulaire, et l'autre carré long. Cette dernière contenait deux cornalines gravées : — 1. Une femme debout à droite, devant

Digitized by Google

une colonne, tenant un style de la main droite, et de la gauche des tablettes; — 2. Un bige à gauche, conduit par un aurige. Plus une bague en bronze. A en juger par la dimension de cette bague, c'était une sépulture d'enfant.

III. — *Objets en verre.* — Douze fioles de diverses grandeurs, depuis le plus grand format jusqu'au plus petit connu.

Ces vases en verre sont de ceux qu'on appelle « lacrymatoires » et qui n'étaient autre chose que des *unguentaria* ou fioles à parfum. — L'une des fioles les plus petites et les plus légères est en verre bleu.

Trois autres fioles du même genre, dont une aussi en verre bleu, sont plus ou moins déformées par le feu du bûcher, dont elles ont subi l'action.

Une tasse en verre à anse.

IV. — *Objets en terre de Samos.* — Un très-petit urcéus, portant à l'intérieur, dans un petit cartouche circulaire, l'estampille AQ.

Une assiette (imitation de la terre de Samos), signée du nom connu du potier *Cocius* : OF. COCI.

V. — *Vases à couverte noire.* — Un plat, d'une assez grande dimension.

Une coupe (malheureusement ébréchée d'un côté), mais gardant encore une de ses anses.

VI. — *Objets en terre ordinaire.* — Quatre lampes de différentes dimensions, dont une portant, sur le fond extérieur, en caractères d'un très-haut relief, le nom bien connu du potier FORTIS.

Digitized by Google

Une petite fiole, en terre rose, presque aussi mince que les fioles en verre, et qui, par sa forme, semblerait être un *unguentarium*. Jusqu'à présent nous n'en avons rencontré qu'en verre.

Trois petits vases, de forme basse, à deux anses et à parois très-minces.

Trois vases à une seule anse, forme d'hydrie, col long et panse évasée.

Vu l'encombrement du Musée, M. le maire a ordonné le dépôt de ces objets à la Bibliothèque de la ville, où ils sont dès à présent exposés, dans une vitrine, à la curiosité du public.

Digitized by Google

APPENDICE.

I.

Documents sur la famille de JOSSAUD.

Cette famille, dont le nom s'écrit indifféremment *Jossaud* ou *Jaussaud*, fut plutôt une famille *mixte* qu'une famille uniquement *protestante*. Elle tire son origine d'Aramon, et l'on peut dire que cette petite ville fut toujours son centre et son point d'attache. C'est qu'en effet elle y possédait des propriétés considérables.

A. Branche de Nimes.

1. *Jean I de Jossaud* est nommé, parmi les gentilshommes d'Aramon, dans un arrêt du parlement de Toulouse, du 30 août 1519. Il épouse, le 15 février 1529, *Etiennette de Laudun*. Par des lettres de provision en date du 5 novembre 1539, il est nommé conseiller au parlement que le roi François Ier avait établi, l'année précédente, à Turin. Il se distingua si bien dans l'exercice de cette charge que, sur la recommandation de M. de Birague, président de ce parlement, le roi Henri II lui fit expédier, le 31 juillet 1553, un brevet pour le premier office de conseiller qui viendrait à vaquer aux parlements de Paris, de Toulouse ou de Provence, ou au Grand conseil, à son choix ; mais il mourut peu de temps après, laissant d'Etiennette de Laudun deux fils : — 1. *Jean*, véritable auteur de la branche nimoise ; — 2. *Louis*, qui fit la branche d'Uzès. Nous ne savons pourquoi M. Louis de Laroque (*Armorial de la noblesse de Languedoc, généralité de Montpellier*, t. I, p. 263) dit que Jean I de Jossaud

Digitized by Google

« peut avoir été père » de Jean II, le conseiller au présidial de Nimes ; l'abbé Robert de Brianson (*l'Etat de la Provence dans sa noblesse*, t. II, p. 242), l'affirme sans hésitation.

2. *Jean II de Jossaud*, conseiller au présidial de Nimes (1575-1587), épousa, le 16 juillet 1564, *Françoise de Calvière*, et fut pourvu d'un office de conseiller au présidial de Nimes en 1575. Ménard ne le mentionne pas dans ses *Successions chronol.* (p. 10, col. 1), et ne commence sa liste que par Pierre de Jossaud, son fils aîné, Jean II, par son testament en date du 19 juin 1617, fit ses héritiers *Pierre* et *Pons*, ses deux fils. Il avait, dès 1587, fait obtenir à son aîné *Pierre* la survivance de sa charge de conseiller. Il vivait encore en 1606, puisque, le 7 février de cette année, il tint sur les fonts du baptême son petit-fils *Jean III* (voir n° 4). C'est *Pierre* qui continua à Nimes la branche aînée. Quant à *Pons*, qui avait des biens considérables à Aramon, il se maria à Tarascon (voir C).

3. *Pierre I de Jossaud*, conseiller au présidial (1587-1624), épousa, le 21 février 1605, *Bernardine d'Augier*, et fit son testament le 20 janvier 1624. Il avait eu de sa femme Bernardine : — 1. *Antoine*, né en 1607, qui se fit d'église, et mourut, le 11 août 1687, prêtre et chanoine de l'église cathédrale de Nimes ; — 2. *Jean*, qui lui succéda dans sa charge par provision du 12 avril 1624 ; — 3. *Jean-Simon*, né le 24 juin 1607, baptisé à la Cathédrale le 24 juin 1608 ; — maintenus dans leur noblesse par jugement souverain du 20 mars 1670.

4. *Jean III de Jossaud*, conseiller au présidial (1624-1659), né à Nimes en 1605, baptisé à la Cathédrale le 7 février 1606, où il eut pour parrain son grand-père *Jean II* et demoiselle *Diane de Tharaux ; Jean III* n'avait que dix-neuf ans, lorsqu'il fut pourvu de l'office paternel. Dix ans après, il épousa *Suzanne de Génas du Piéredon*, dont il eut *Jean-François*, qui lui succéda dans sa charge.

5. *Jean-François de Jossaud*, conseiller au présidial (1659-1689). Né le 2 novembre 1637, baptisé seulement le 26 avril 1639, il eut pour parrain M. Jean d'Albenas, conseiller et viguier, pour noble François de Génas du Piéredon, son grand-père maternel, et pour marraine demoiselle Anne de Merez, pour demoiselle Bernardine d'Augier, sa grand-mère paternelle. Bien que son père lui eût fait assurer sa survivance dès l'année 1589, il ressort de l'acte suivant, du 2 septembre 1686 (que nous insérons ici en entier, comme un titre d'honneur, non-seulement pour *Jean III de Jossaud*, mais pour

Digitized by Google

toute la famille), que Jean III continua d'exercer la charge de conseiller jusqu'à sa mort, dont nous ignorons la date précise, mais qui est postérieure à 1683.

« Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, à nostre seneschal de Beaucaire et Nismes, ou son lieutenant, et gens tenans nostre siége audit Nismes, Salut. Par nos lettres patentes du unze janvier 1683, en suite d'autres nos lettres des mois de novembre 1679 et 1659, 10 décembre 1664 et 17 avril 1674, et les causes y contenues, nous aurions, en considération des bons, fidels et agréables services que nostre amé et feal conseiller en ladite seneschaussée et présidial, *Jean de Jossaud*, nous a rendus depuis longues années, et au feu roy nostre très-honoré seigneur et père, de glorieuse mémoire, que ceux de ses père, ayeul et bisayeul, tant dans ladite charge qu'en d'autres graves et importans emplois, qu'ils ont eu pour le bien de nostre estat, dont ils se sont très-dignement acquittés, à la satisfaction de nos prédécesseurs roys et public;

« Nous luy avons permis et accordé que, nonobstant la résignation par luy faite dudit office en faveur de *Jean-François de Jossaud*, son fils, que nous en avons pourueu, il en peust continuer l'exercice pendant trois années, aux mesmes honneurs, place et degré dont il avait joui jusques alors; à la charge que, pendant ledit temps, ledit de Jossaud fils ne pourroit faire aucuns services, avoir suffrage ni voix délibérative audit siége, ni faire aucune fonction dudit office, ledit Jossaud père présent, qu'après ledit temps expiré, ou que son père vint à décéder. Et comme les motifs pour lesquels nous luy avons accordé cette grace durent et subsistent encore, et que ledit Jossaud père, par de nouveaux et signalés services, s'est rendu nécessaire au bien de nos affaires et du publicq; joint le nouveau consentement donné par ledit de Jossaud fils en faveur de son père pour continuer encore l'exercice de son office, suivant l'acte cy attaché sous le contrescel de nostre chancellerie du 6 juillet dernier.

« A ces causes, de nostre grace spécial, pleine puissance et autorité royalle, nous avons audit de Jossaud père permis, accordé et octroyé, permettons, accordons et octroyons par les présentes signées de nostre main, voulons et nous plaist qu'il puisse et luy soit loisible d'exercer encore ledit office de nostre conseiller en ladite seneschaussée et siége presidial de Nismes et Beaucaire, et jouisse des mesmes honneurs, places et dignités, privilèges, gages, droitz et émolumens y appartenans, durant le temps de trois années consécutives, à commencer du jour qu'expire le temps porté par nos lettres dudit jour unze janvier 1683, tout-ainsi qu'il a fait jusques à présent, nonobstant ladite résignation et prouisions par nous accordées audit de Jossaud fils; aux mesmes conditions

Digitized by Google

et clauses toutefois que nos précédentes lettres dudit jour 17 avril 1674, et à la charge aussi que ledit office vacquera et demeurera impétrable à nostre proffit par le décès dudit de Jossaud fils, s'il vient à deceder sans nous avoir payé le droit annuel. Si vous mandons et ordonnons que vous ayez à faire registrer ces presentes, et de leur contenu jouir et user le dit de Jossaud père pleinement et paisiblement; cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens contraires. Car tel est nostre bon plaisir. Donné à Versailles, le deuxième jour de septembre de l'an de grace 1686, et de nostre regne le quarante-quatriesme. Signé : LOUIS » (1).

Jean-François avait épousé, en 1670, *Marguerite de Malbosc du Miral* (morte avant 1691), dont il eut : — 1. *Elisabeth*, née en 1671 et mariée, le 26 avril 1691, à *Pierre Daunant* (2), en faveur de qui *Jean-François* résigna sa charge en 1700 ; — 2. *Jean-Louis*.

6. *Jean-Louis de Jossaud* n'exerça aucun office. Né en 1672, il épousa, à l'âge de 21 ans, *Claudine Graverol*, fille du premier lit de *François Graverol* (3) et de feu *Jeanne de Mirmand*, âgée de vingt-cinq ans, morte à Aramon en 1716. — Il en eut : — 1. *Olympe-Angélique*, baptisée le 18 juillet 1694, morte le 24 juillet 1696 ; — 2. *Jean-François*, baptisé le 3 septembre 1695 ; — 3. *Henri-Louis*, baptisé le 17 octobre 1696, et qui eut pour marraine *Marie Graverol*, femme de *M. de Graves* ; — 4. *Anne-Françoise*, baptisée le 25 décembre 1697, fut tenue sur les fonts baptismaux par haute et puissante dame *Anne-Thérèse de Barbezières-Chemerault*, marquise *d'Aramon*, avec *François de Saint-Simon*, marquis *de Sandricourt*, gouverneur de Nimes ; — 5. *Henri*, baptisé le 8 février 1699, eut pour marraine *Elisabeth de Ginestous*, dame de *Madières* ; — 6. *Henriette*, baptisée le 5 mai 1700. — *Jean-Louis de Jossaud* assista, le 7 mai 1702, comme beau-frère de l'époux, au mariage de *Jean Gra-*

(1) Nous devons la communication de cette pièce à l'amitié de M. Hipp. Fajon, conseiller honoraire, qui possède, dans ses papiers de famille, une foule de documents intéressants pour l'histoire du Présidial de Nimes.

(2) Dans les *Succ. chronol.* de Ménard (p. 10, col. 1), il a pour prénom *Isaac*.

(3) L'un des fondateurs et des plus savants membres de notre Compagnie.

Digitized by Google

verol, âgé de 21 ans, fils de feu *François*, avocat, et de *Catherine de Renaud*, seconde femme dudit *François*, avec *Marie-Jeanne Bégault*, nièce du chanoine *Louis Bégault*; mariage béni par l'évêque *Fléchier* dans sa chapelle.

B. Branche d'Uzès.

1. *Louis de Jossaud*, fils de *Jean I* (voir ci-dessus *Branche de Nimes*, n° 1), avait de bonne heure embrassé la Réforme, il s'établit comme avocat à Uzès, où il fonda une branche uniquement protestante. — Il eut, de son mariage avec *N. N.* : — 1. *Magdeleine*, qui épousa le sieur *de Saint-Dézéry*, dont elle était veuve, lorsqu'elle mourut, le 15 septembre 1622 ; — 2. *Jean-Louis* (voir n° 2) ; — 3. *Anne*, qui épousa *Louis Serrière*, procureur, et mourut veuve, le 7 février 1666.

2. *Jean-Louis de Jossaud*, conseiller en la Chambre de l'Edit séant à Castres (1612-1653). Né à Uzès, le 20 mars 1580, il épousa à Castres, avant 1605, *Jeanne-Marguerite d'Escorbiac*, fille d'un de ses collègues à la Chambre mi-partie, Guichard d'Escorbiac, qui, le 24 juin 1605, résigna sa charge en sa faveur (1). Il eut de ce mariage trois fils, dont l'un, *Claude*, lui succéda dans son office. *Jean-Louis* était un lettré. Il avait publié, dès l'âge de vingt ans, une traduction de Thucydide, dont la première édition parut à Leyde, en 1600 ; et, pour remercier le roi Louis XIII de sa nomination de conseiller, il avait composé un poème latin intitulé : *Carmen de rebus gestis Ludovici XIII*. Jean-Louis de Jossaud fut un des fondateurs et des membres les plus actifs de l'Académie de Castres. Il mourut le 15 juillet 1665 (2).

3. *Claude de Jossaud*, conseiller à la Chambre de l'Edit (1655-1679). Né à Castres, le 13 janvier 1630, il mourut le 15 janvier 1688. Nous ignorons qui il avait épousé et quels enfants il a laissés. M. Michel Nicolas, qui lui donne le prénom de *Louis* et le confond avec *Jean-Louis*, de la branche nimoise (n° 6), dit qu' « il tenait à

(1) *La Chambre de l'Edit de Languedoc*, par J. Cambon de Lavalette. Paris, 1872.

(2) Mich. Nicolas, *Hist. littér. de Nimes et des localités voisines*, t. I, p. 295.

(3) Id., *ibid.*, p. 296,

Digitized by Google

notre pays, non-seulement par son père, mais encore par sa femme, qui était fille de François Graverol ». C'est une erreur, il s'appelait *Claude*, et fut dès l'âge de douze ans, pourvu de l'office paternel par résignation de Louis de Jossaud, auquel le roi accorda, pendant trois ans encore, l'exercice de sa charge. « Il est très-important pour nostre service que les anciens officiers établis en nos compagnies souveraines continuent le plus longtemps les fonctions de leur charge, comme ayant plus d'expérience et d'autorité, pour s'acquitter des choses qui en dépendent, que ne pourraient avoir les officiers nouvellement reçus » (1).

C. Branche de Tarascon.

1. *Pons de Jossaud*, fils cadet de *Jean II* de la branche nimoise (n° 2), qui avait d'importantes propriétés à Aramon, s'étant marié à Tarascon avec *Françoise d'Aimini*, fut l'auteur de la branche provençale des Jossaud.

2. *Louis de Jossaud*, fils de *Pons* et de *Françoise d'Aimini*, fut maintenu dans la qualité de noble et d'écuyer par l'arrêt des Commissaires députés par le Roi, du 12 octobre 1668. Il épousa, en premières noces, *Marguerite de Sabatier*, d'Arles, et en secondes noces, *N. d'Astier*, de Tarascon. Il a laissé des enfants de l'un et l'autre lit.

Il est plus que probable que les trois membres de cette famille qui ont pris part aux assemblées de la noblesse tenues à Uzès en 1788-1789 appartenaient à la branche fixée à Nimes et à Aramon.

Les armoiries de la famille Jossaud sont ; *D'azur, à un demi-lion, ou Lion naissant, d'argent, au chef d'or, chargé de trois losanges de gueules.*

II.

Timothée de Chillac.

Timothée de Chillac est auteur d'un recueil de poésies publié à Lyon en 1599, in-12, et qui contient : *les Amours d'Angeline, — les*

(1) Cambon de Lavalette, p. 179.

Digitized by Google

Amours de Lauriphile ; — la Liliade françoise (en l'honneur de Henri IV) ; — *Bouquets, Tumbeaux et Epitaphes*, etc Je ne connais que quatre pages de cet introuvable bouquin. Je les ai rencontrées dans le recueil 13,810 E. de la Bibliothèque de Nimes, où Séguier les a collées au verso du feuillet 388. La prose et les vers que contiennent ces quatre pages m'ont paru si caractéristiques du mauvais goût de l'époque que je ne résiste pas au désir de les transcrire ici. Elles ont d'ailleurs pour sujet la mort d'un magistrat nimois *Jacques de Vernier*, écuyer, viguier de Nimes, dont je suis étonné de ne pas rencontrer le nom sur la liste que Ménard a dressée, dans ses *Succ. Chronol.*, des officiers de la viguerie de Nimes.

TVMBEAV DE I·
DE VERNIER, CONSEIL-
lier du Roy & Viguier
de Nismes.

Regarde ce Tumbeau, passant, et ioin tes pleurs à nos cris, et donne tes cris à nos larmes. ASTREE *y pleure ses honneurs, et* L'AMOVR *y laisse ses fleches.* VERNIER *est tumbé dans ce tumbeau, qui recelle l'honneur du monde et les merueilles des Cieux. Sa vie me fait plaindre sa mort, et sa mort me fait plaindre sa vie, mais non, ne le pleure point, tes plaintes troubleroient son repos, et son bon-heur s'offenseroit de tes miseres. Il vit, et tu meurs, sa mort lui donna la vie, et ta vie te donrra la mort. A Dieu donc, passant, ne pleure point auec tes yeux mortels son ame immortelle, et honore en ta vie, les merites de ce mort.*

QVATRAIN.

La mort ialouse des honneurs,
Mesprisant les choses petites,
A priué NISMES *de mérite,*
Et la IVSTICE *de valeurs.*

Digitized by Google

TVMBEAV DE MON SIEVR VERNIER, CONseillier du Roy, et Viguier de Nismes.

SONNET.

Sortez, souspirs nouueaux, tesmoins de mes complaintes
Et enfans des regrets qui naissent en nos cœurs,
Nuls autres mieux que vous n'esgaleroient nos plaintes,
Et vous n'esgalez point encore nos douleurs.

Les honneurs sont mortels, leurs gloires sont esteintes,
Les vertus en mourant r'animent nos mal-heurs,
La mort nous fait sentir tous les iours ses attaintes,
Et elle ne sent point les effects de nos pleurs.

VERNIER *est mort en nous, nos gloires sont rauies.*
Aussi les belles fleurs sont les plustost cueillies.
Il fleurissoit au monde aux rayons de nos yeux.

La mort, qui fait tousiours aux plus braues la guerre,
Jalouse de le voir parmi nous sur la terre,
L'a raui de la terre, et l'a mis dans les cieux.

Vivit post funera virtus.

EPITAPHES DV MESME SVIET.

Passant, arreste icy tes pas,
Où les vertus font leur demeure.
VERNIER *y gist par le trépas,*
Et combien que sa vie meure,
Ses beaux effects ne meurent pas.

Digitized by Google

AVTRE.

VERNIER en l'estat de son pere
Faisoit la iustice fleurir ;
Et quand la mort le vint rauir,
Mourut dans les bras de sa mere,
Qui mouroit de le voir mourir.

AVTRE.

La mort nous le venoit rauir,
Le Ciel contre elle se courrouce.
Mais quand elle le vint querir,
Elle luy apparut si douce,
Qu'il se plaignoit de ne mourir.

SIT TIBI TERRA LEVIS
ET COEL . SEM . A 9).

Nous devons l'avouer, c'est de la pure quintessence de platitude et de galimatias; et, à en juger par cet échantillon, notre Timothée a bien mérité le profond oubli dans lequel est tombé son nom. L'histoire locale elle-même l'a complétement passé sous silence ; M. Mich. Nicolas, qui, dans son *Hist. littér. de Nimes et des localités voisines*, a fait revivre un instant tant d'écrivains nimois inconnus à leurs descendants, n'a pas une ligne pour Timothée de Chillac. J'ai en vain cherché ce nom dans la *Biogr. univ.* de Michaud. La *Biogr. génér.* de Didot lui consacre douze lignes, à peu près extraites de l'abbé Goujet, *Biblioth. franç.* « Toutes ses poésies sont fort médiocres », dit le biographe ; nous n'en disconvenons pas ; mais il ajoute : « Quelques-unes, peu honorables pour Chillac, sont consacrées à la

(1) Nous croyons que ces trois derniers mots doivent être ainsi complétés : COELestes SEMper Amoenum.

Digitized by Google

mémoire ou plutôt à l'apothéose de Gabrielle d'Estrées ». En ceci, le pauvre Chillac aurait pour excuse l'exemple des trois quarts des poètes ses contemporains.

Je ne sais si Chillac, né en 1579, avait vu le jour à Nimes, ni s'il y mourut ; mais ce que je puis affirmer, d'après les registres de l'état civil, c'est qu'il s'y maria vers 1608 et que deux de ses fils, *Léon* et *Timothée*, y moururent en bas âge et furent ensevelis dans la Cathédrale, tous deux dans le courant de l'année 1611.

Un autre *Chillac*, aussi inconnu que le précédent et probablement son petit-fils, a couru aussi la carrière des lettres sans y recueillir plus de notoriété. Bien qu'il ait commis une comédie et une tragi-comédie, que, du reste, il n'a pas signées, son nom n'est connu que des bibliographes spéciaux. La comédie est intitulée : *les Souffleurs* (Paris, Chilliat, 1694, pet. in-12) ; c'est une moquerie des partisans de la pierre philosophale. La tragi-comédie est intitulée : *la Mort du Cid et l'ombre du Comte de Gormas* (Caen, J. Jacques Godes, 1696, pet. in-12).

III.

Deux inscriptions trouvées au Caylar (Gard), acquises par le Musée d'Avignon.

L'une des cornes de bronze qui sont le sujet de la dissertation de M. A. Belœze a été trouvée dans les « ruines d'un tombeau. Elle a été exhumée d'un champ éloigné d'environ 500 mètres du Caylar, commune de l'arrondissement de Nimes, avec deux belles médailles de Trajan, l'une en grand bronze et l'autre en moyen bronze, offrant chacune au revers la légende S·P·Q·R·OPTIMO·PRINCIPI·S·C et l'empereur à cheval foulant aux pieds un vaincu (1), ainsi qu'avec deux stèles en pierre calcaire ornées de frontons triangulaires et de palmettes. Bien que brisées et incomplètes, ces stèles contiennent encore les inscriptions tumulaires que voici :

(1) Cohen, *Médailles romaines*, nos 471 et 472, an 104-110 de Jésus-Christ.

Digitized by Google

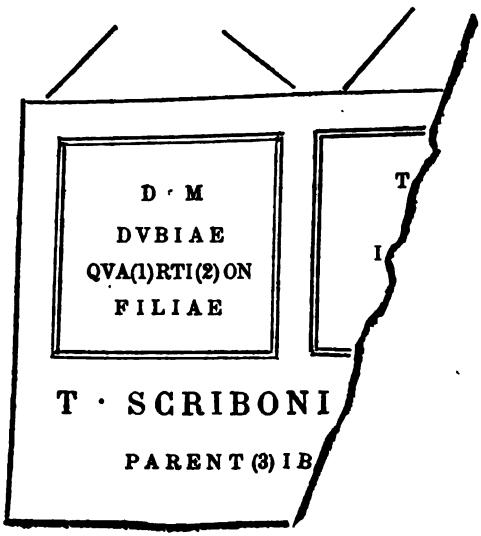

» Le compartiment de droite, qui n'offre plus que deux fragments de lettres, devait être consacré aux manes du père de Titus Scribonius. Le nom de sa mère, Dubia, fille de Quartion, est tout entier dans celui de gauche. Ce monument de piété filiale est en capitales très-belles de forme et parfaitement gravées.

» Il n'en est pas de même de la seconde inscription qui se compose de caractères peu réguliers, élancés et pressés les uns contre les autres.

» Cette seconde stèle, décorée comme la précédente, mais plus complète, n'a qu'un seul fronton, à la différence de l'autre, qui, étant double, en avait deux.

(1) L'V et l'A sont liés.
(2) Le T et l'I sont liés.
(3) L'N et le T sont liés.

Digitized by Google

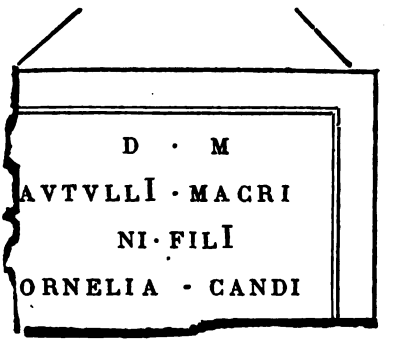

« La présence plus que probable de nos deux petites cornes de bronze dans les tombeaux gallo-romains dont nous venons de décrire les débris dénoterait que les parents des morts y avaient déposé un volume, comme on avait coutume de le faire pour quelques souvenirs plus ou moins précieux ayant appartenu aux défunts... ».

A. Delove, *Des* cornua *des livres dans l'antiquité. — Revue des Sociétés savantes*, 5e série, tome III, 1872.

IV.

Documents relatifs à la désinfection des marchandises en 1722.

Bureau de Santé. — Du mardy dixieme jour du mois de Feurier mil sept cent vingt deux, heure de trois apres midy, dans l'hotel de ville à Nismes. Le Bureau de la Santé assamblé, par devant Messieurs : Mr Me *Jean-Louis Poustoly*, docteur et aduocat ; *Louis Parran* filz, bourgeois ; *Gabriel Corraud*, marchant pelletier ; et *François Bouuier*, marchant facturier de laine, consulz de cette ville l'année courante, en la presance et assistance de Messire *Francois Morel*, chanoine de l'eglise catedralle de ceste ville, vicaire general de Monseigneur l'Eueque de Nismes ;

Presents et assistants : Mr *Abauzit*, curé perpetuel de cette ville, Mr *Francois Lambert*, Mr *de Berard*, Mr *Grauerol*, aduocats ;

Digitized by Google

M. *Durand*, medecin ; M. *Monteils*, bourgeois ; M. *Estienne Lapie*, bourgeois ; M. *Dalon*, marchant droguiste ; M. *Traucat*, marchant teinturier ; conseillers de la Santé.

De la quarantaine pour les soyes et marchandises venant des Cévennes. — Sur ce qui a esté proposé, qu'il vient tous les jours en cette ville des soyes et autres marchandises des Ceuenes et autres lieux suspects de contagion, dont il n'est pas à propos de permettre l'entrée sans auoir pris quelques precautions pour euiter surprise ; de sorte qu'ayant esté jugé necessaire de faire faire une quarantaine à toutes ces marchandises, il faudroit choisir un endroit hors la ville qui soit convenable ;

Sur quoy le Bureau a deliberé que Mrs les Consuls et les Srs *Durand*, medecin, et *Lapie*, bourgeois, prendront le soin de choisir un endroit pour faire mettre en quarantaine et à l'Euent les soyes et marchandises venant des Ceuennes.

(*Arch. munic.*, L. 33, fo 208 vo).

De l'ordre qui doit être observé à la quarantaine établie au pavilion de M. Maimbert. — Monsieur *Poustoly*, premier consul, a dit qu'ayant esté trouué nécessaire d'establir une quarantaine, pour y mettre à l'Évent les marchandises qui viennent des lieux suspects de contagion, ils auoient écrit à Mgr l'Intendant pour luy demander sur cela ses ordres ; qu'il leur auoit marqué, par sa reponse, qu'il estoit à propos de l'establir, et d'y mettre un homme pour en prendre soin ; et que les fraix des quarantaines seroient à la charge des propriétaires des marchandises ; qu'ils auoient choisy pour cela le pauillon de Mr *Pison*, hors la Porte d'Alais, et qu'il faloit aussy pourvoir à la netteté des rües, suiuant les ordres cy deuant envoyez.

Le Bureau a nommé Mrs *Lambert*, *Durand*, *Lapie*, *Monteils*, pour conjoinctement à Mrs les Consulz regler l'ordre qui doit être obserué à lad. quarantaine, les fraix d'icelle et la rente dud. pavilion, de meme que l'ordre des Commissaires des quartiers pour veiller à ce que les rues soint netoyées et tenues propres, conformement aux ordonnances et instructions et precedentes deliberations, pour, sur leur raport, etre deliberé au premier conseil. (*Ibid.* fo 221 ro et vo).

Du traité qui doit être fait avec Mr Pison, bourgeois, pour la rante de sa maison et jardin hors la Porte d'Alais, qui a esté prise pour la quarantaine des marchandises. — Deliberé que le traité de lad. rante sera fait avec M. *Pison* par Mrs les Consuls et par Mrs les Commis-

Digitized by Google

saires cy devant nommés ; et de passer, pour raison de ce, touts les billets nécessaires avec led. Sr *Pison*, de mesme que pour les réparations et le salaire des personnes qui seront preposées pour la garde de la quarantaine.

Arrentement du Pavillon de Mr Pison pour les quarantaines des marchandises. — Nous, Consuls de la ville de Nimes et Commissaires du bureau de santé, ayant esté trouué à propos de prendre en arrentement la maison et pavillon apartenant au Sr *Denis Pison*, marchant de cette ville, situé hors la Porte d'Alais, pour y faire faire les quarantaines necessaires aux marchandises qui viennent des lieux suspects de contagion, en conséquence de deux délibérations du bureau de santé, dont l'une est du 18 feurier dernier, prise en conformité d'une lettre de M. *de Bernage*, intendant de cette prouince, et l'autre du 20 du présent mois de May, qui nous donne pouuoir de régler la rente de lad. maison et pavillon, auons conuenu ce qui s'ensuit :

Premièrement, que ledit Sr *Pison*, soubzigné, cede et baille en arrentement, par le présent billet, à la ville et communauté, la maison et pavillon qu'il a situé hors la Porte d'Alais, auec le jardin, basse-court, vanades, écuries, et tout ce qui est compris généralement dans l'enclos dud. pauillon, tel et en l'estat qu'il est à present, pour le temps et terme de deux années quatre mois, qui ont pris leur commencement le quinzième avril dernier et qui finiront le quinzième aoust de l'année mil sept cent vingt-quatre. — Plus, qu'il luy sera payé, par la ville et communauté, pour chaque année, pour le prix dud. arrentement, trois cents liures payables en trois quartiers par auance, et les quatre mois à proportion ; et que pour le present il luy sera fait un mandement des deux premiers quartiers sur M. *Seguret*, l'un des Comissaires du Bureau de Santé, qui fait la recepte des droits qui s'exigent en cette ville sur la sortie des marchandises. — Plus, que la ville luy remetra, à la fin dud. arrentement, led. enclos, sans qu'il y ait aucune deterioration, et que, s'il y en auoit quelqu'une, elle sera obligée de la reparer et remettre en l'estat qu'il a été pris, suiuant la vérification quy en sera faite. — Plus, que toutes les reparations qu'il conuiendra faire, taut aud. pavillon qu'au jardin, bassecourt et vanades, pour la comodité et seureté de la quarantaine, seront faites aux frais et depens de la ville, sans qu'elle puisse obliger le Sr *Pison* d'y contribuer ; et, le temps de lad. quarantaine et dud. arrentement finy, toutes les reparations resteront au profit dud. Sr *Pison*, excepté

Digitized by Google

qu'on fasse quelque autre entree ou porte pour sortir dud. Enclos ; auquel cas lad. porte sera fermée et rétablie en l'estat qu'elle estoit auparauant, aux dépens de la ville, si mieux n'aime le Sr *Pison* la laisser dans cet estat, à la réserue de la Palissade et Guerite, quy seront faites en dehors de lad. maison, quy appartiendra à la ville. — Plus, il a été pareillement conuenu et arresté que, les deux années finies, les quatre mois quy resteront à courir seront employés à netoyer et desinfecter et faire blanchir lad. maison et autres pièces, suiuant ce qui sera arresté par Mrs les Consuls et le bureau de Santé, aux fraix et dépens de la ville, sans que led. Sr *Pison* y entre en quoi que ce soit pour la depense qu'il y aura à faire. — Et finalement il a esté convenu avec led. Sr *Pison* que les meubles, tableaux et effets qu'il a actuellement dans led. pauillon seront enfermés dans l'un des cabinets dud. pauillon, ou bien qu'il luy sera permis de les faire porter dehors dudit pauillon, pour les mettre là où il luy conviendra. — Fait double à Nismes, le vingt-septième may mil sept cents vingt-deux, ayant esté déliuré audit Sr *Pison* un extrait de la présente convention. *Poustoly*, premier consul. *Parran*, second consul. *Corraud*, consul. *Bouuier*, consul. *Durand. Lambert. Monteils. D. Pison.*

Des gages des concierges de la quarantaine des marchandises. — Nous, consuls et comissaires nommés par le Bureau de santé pour régler les gages des concierges qu'il a fallu établir à la quarantaine des marchandises, qui doit estre faite au pavillon de M. *Pison* qui a esté arrenté à cet effet ; avons conuenu de ce qui s'en suit avec les Srs *Pierre Gontard* et *Fonton*, habitans de cette ville, sçauoir que lesd. Srs *Gontard* et *Fonton*, qui se sont presentés pour seruir en qualité de concierges à lad. quarantaine, pendant tout le temps que restera lad. quarantaine establie, prendront soin d'y recevoir toutes les marchandises et bales qui leur seront enuoyées par Mrs les Consuls de cette ville, pour les garder dans la quarantaine et les faire passer par toutes les purges nécessaires et réglées par Mrs les Consuls et comissaires du bureau de santé ; promettant lesdits Srs *Gontard* et *Fonton* d'exécuter tout ce qui leur sera prescrit par Mrs les Consuls, et de répondre de tout ce qu'ils receuront à lad. quarantaine, et de tenir un controlle des billets qui leur seront expédiés et un registre des entrées et sorties des marchandises, qui contiendront la quantité et la qualité desd. marchandises et les lieux d'où elles viennent, le jour qu'elles ont esté mises en quarantaine, pour répondre en leur

Digitized by Google

propre des marchandises qui leur seront enuoyées. Et pour tout salaire il a esté conuenu entre lesd. Srs Consuls et Comissaires de santé et lesd. concierges, qu'on leur donnera par mois la somme de vingt-cinq livres à chacun, payables à chaque premier jour du mois. Outre cela, lesd. concierges seront logés dans la quarantaine auec les meubles leur appartenants, tels qu'ils trouueront leur conuenir, et ne pourront en sortir sous quelque prétexte que ce soit ; et s'engagent encore lesd. Srs Consuls et Commissaires de leur donner, pour chaque semaine d'hiuer, la quantité de quinze liures charbon. Et ne pourront lesd. concierges receuoir rien dans lad. quarantaine ny rien faire sortir que par un ordre par écrit de Messieurs les Consuls. Fait double à Nismes, le treizième juin mil sept cent vingt-deux.

Droits des marchandises qui entrent dans la quarantaine.

Pour chaque charge de mulet cadis ou autres étoffes de laine, il sera payé, lors de la sortie de lad. quarantaine..... 4 l.
Pour chaque bale de bas d'estame, d'homme ou de femme.. 5 »
Pour chaque bale de laine..... 2 »
Pour chaque quintal estame, filé ou non..... 3 »
Pour chaque quintal de soye..... 8 »
Pour la filosele, par quintal..... 4 »
Pour chaque bale coton filé ou en rame, le quintal..... 3 »

Les autres marchandises et effets qui seront portées à lad. quarantaine payeront, pour leur sortie, ce qui sera réglé par M^rs^ les Consuls et Commissaires du Bureau de santé.

Touts lesquels droicts seront payés par les propriétaires desd. marchandises.

De l'ordonnance de Mgr l'Intendant du 20e juin 1722. — ..... Le Bureau, lecture faite de lad. ordonnance, a délibéré qu'elle sera exactement obseruée, et qu'à cet effet toutes les estoffes et marchandises quy sont dans la ville seront mises à l'Euent et en quarantaine pendant vingt jours, dans les lieux cy-après nommés, sçauoir :

Du costé de la Porte d'Alais, au Pauilhon du Sr *Pison*, à celui du Sr *Paul Mathieu*, à celui de *Jacob*, et au Pauillon du Sr *Caluas* ;

Du costé de la Fontaine, à l'Enclos des *Dames religieuses de Beaucaire*, à celui du Sr *Ardisson*, à l'Enclos de *Mascle* et du Sr *Guiraudenc*, au Jeu de Maille ;

Du costé de la Porte des Carmes, à l'Enclos du Sr *Auuellier*.

Digitized by Google

A l'egard des Commissaires quy doiuent veiller journellement, dans les lieux cy dessus, auxd. quarantaines, le Bureau a nommé Mrs *Durand*, *Lapie* et *Dalon* pour, conjointement auec Mrs les Consulz, choisir des personnes pour veiller auxd. quarantaines et celles quy doiuent les aider pour mettre à l'Euent lesd. marchandises.

Et quant aux visites quy doiuent estre faites par Mrs les Consulz et Commissaires du Bureau de Santé, il a esté arresté qu'elles seront faites conformement à lad. ordonnance; et à cet effet a nommé Mrs *Lambert* et *Buesier* pour les marchandises quy seront portées à la Fontaine, au Jeu de Mail et maison du Sr *Ardisson*; — Mrs *Durand* et *Lapie*, pour l'enclos du Sr *Aumellier*; et pour les endroits hors la Porte d'Alais, Mrs *Creancier*, *Demissol* et *Dalon*; — Mrs les Consulz se chargeant d'auoir une inspection generalle sur lesd. quarantaines.

Et affin que lad. ordonnance soit exactement obseruée, il a esté deliberé qu'elle sera inserée cy apres dans le present regitre pour y auoir recours en cas de besoin.

Poustoly, premier consul. *Parran*, second consul. *Corraud*, consul. *Bouuier*, consul. *Abauzit*, curé de Nimes. *Azegat*, curé de la ville nouuelle (1). *Lambert*. *Durand*. *Lapie*. *Monteils*. *Bussier*. *Vigouroux*. *Poussigue*. *Dalon*.

(*Ibid.*, f° 227).

V.

Jean Bonnefoy, garde héréditaire et juge de la monnaie de Villeneuve-lez-Avignon.

Demande par Jean Bonnefoi à la cour des monnoyes de Villeneuve-les-Avignon en enregistrement des lettres de prouision par lui obtenues pour l'exercice de l'office de garde héréditaire et juge de la monnoye.

(Extrait des registres de la Cour des Monnoyes).

Veu par la Cour la Requeste à elle presentée par Maistre *Jehan de Bonnefoy*, pourueu de l'office de garde héréditaire et juge royal en la

(1) C'est ainsi qu'on appelait alors la paroisse Saint-Charles.

Digitized by Google

Monnoye de la ville de *Villeneufue Sainct André les Avignon*, que souloict tenyr et exercer deffunct *Pierre de Bonnefoy*, son frère, dernier paisible pocesseur d'iceluy, aux fins qu'il pleust à ladicte Cour le recepuoyr au dict office et ordonner que les lettres de prouisions par luy obtenues d'iceluy feussent registrées au greffe de la dicte Cour, pour jouyr par le dict *de Bonnefoy* de l'effect et contenu en icelles, en faisant le serment en tel cas requis et accoustumé; lesd. lettres de prouision données à Paris, au mois de feburier dernier, signées sur le reply : Par le Roy. *Sauuan*; à costé visa, et scellées de cire vert du grand scel sur lacz de soye rouge et vert; par lesquelles Sa Majesté a donné aud. *de Bonnefoy* le dict office de Garde hereditaire de la Monnoye de la dicte ville de *Villeneufue*, que naguere tenoict et exercoit le dict feu *Pierre de Bonnefoy*, son frere, vacquant a present par le moien dud. decedz; et lequel office auroict esté vendu au dict *Jehan de Bonnefoy*, suiuant le contract du douziesme januier dernier, par Pierre de Bonnefoy, escuyer, pere et legitime successeur du dict feu *Pierre Bonnefoy*, viuant son filz; pour iceluy office auoir, tenir et doresenauant exercer par le dict Jehan de Bonnefoy, en jouyr et uzer heredittairement, ses hoirs, successeurs et ayans causes, aux honneurs, auctorittez, prerogattiues, preeminances, exemptions, franchises, libertez, gaiges, tant antiens que d'augmentation, droictz de logis, et autres droictz, fruictz, proffictz, reuenuz et esmolumens au dict office appartenant, tout ainsy qu'en a jouy le dict feu *Pierre de Bonnefoy*. Mandant à la dicte Cour qu'apres que luy sera apparu des bonne vie, mœurs, conversation et relligion Catholique Apostolicque et Romaine du dict *Jehan de Bonnefoy*, et de luy pris et receu le serment en tel cas requis et accoustumé, elle le mette et institue, ou le fasse mettre et instituer en pocession et jouissance du dict office et du contenu au dict contract, ensemble des honneurs, auctorittez, prerogattives, preeminances, franchises, exemptions, libertez, gaiges tant antiens que d'augmentation, logis, droictz, fruictz, proffictz, reuenus et esmolumens dessusdictz et audict office appartenant; et à luy obeyr et entendre des choses touchant et consernant iceluy office, ainsy que plus au long est contenu par les dictes lettres, arrest de la dicte Cour du seiziesme du present mois, portant qu'il seroict informé des vie, mœurs et relligion Catholicque, Apostolicque et Romaine du dict *de Bonnefoy*; et information sur ce faicte par le Conseiller à ce commis le dix septiesme du dict mois, conclusions du procureur general, auquel le tout auroict esté communicqué, et ouy le dict *de*

Digitized by Google

Bonnefoy au Bureau sur sa suffisance et capacité au dict office ; tout consideré, la Cour a ordonné et ordonne que le dict *de Bonnefoy* sera receu audict office de Garde heredittaire et juge royal de la Monnoye de la dicte ville de *Villeneufue Sainct André lez Avignon*, en faisant le serment accoustumé, et que les lettres de prouision par luy obtenues d'iceluy seront registrées au Greffe de la dicte Cour, pour jouyr par luy de l'effect et contenu en icelles. Et à l'instant le dict *de Bonnefoy*, mandé au Bureau, a esté receu et faict ledict serment. Faict en la Cour des Monnoyes, le vingtiesme mars mil six cent trente huict.

DELAISTRE.

VI.

Institution du premier parlement de Provence par Louis II, roi de Sicile et de Provence.

Le roy Louis II, sur la remontrance qui luy auoit esté faite en vne Assemblée des Etats du Pays tenuë en la ville d'Arles, l'an 1415, que la Iustice de Prouence estoit mal administrée, au soulagement d'un si grand peuple que celuy de toute la Prouince, par vn seul Officier en dernier ressort, nommé le *Iuge Mage ;* estant alors à la ville de Nismes, et voulant pouruoir au soulagement de son peuple, il institua un Parlement pour resider ordinairement dans la ville d'Aix, et ce pour iuger en dernier ressort de toutes les causes ciuiles et criminelles, qui luy seroient addressées par appel des Iuges ordinaires, et du Iuge des appellations ; lequel Parlement seroit composé du Iuge Mage, comme d'vn premier President, et de cinq autres Conseillers, qu'il qualifie dans ses Patentes du nom de Presidens, qui estoient Iean de Sade, Iean de Genoardis, Louis de Seguiran, *Iordain Brici* et Iean Rainaud ; et d'vn Aduocat et Procureur Fiscal, qui estoit vn Antoine Suavis, et de deux Greffiers et Secretaires, qui estoient Ponset de Rosset, et Arnaud de Summo, auec pouuoir d'aggreger en l'Office de Greffier ou Secretaire Bertrand Rosset, frere du precedent Ponset ; défendant tres expressement à ces Iuges de rien prendre des parties au iugement des procez, ny pour les entrées, ny pour les épices, les obligeant de se contenter des gages qui leur seroient

Digitized by Google

assignez : c'est ainsi que parlent les Lettres Patentes de l'erection de ce Parlement. *Item supradicti nullas sportulas recipiant aut dona pro visitatione processuum, aut pro eorum sententiis, vel alio quouis modo, directe vel indirecte, vel alia emolumenta quæcunque, exceptis eorum gagiis stipendiis ordinariis, quæ Dominus noster Rex eis infallibiliter statuit sufficientia ad statum honestum personarum et officii, etc.*

Or que cette compagnie de tels Iuges soit veritablement vn Parlement, il appert euidemment par le nom de *Parlamentum*, repeté plusieurs fois dans les Lettres Patentes de son établissement, et principalement en ces paroles parlant des Secretaires, *In Secretarios et Notarios Curiæ nostræ* PARLAMENTI *ipsorum Præsidentium, etc.*, et plus bas, *qui Præsidentes, die prima mensis Octobris proxime futuri, in dicta nostra Ciuitate Aquensi, et auditorio ipsius Parlamenti eorum ibidem in nostro Parlamento fieri ordinato sessuri, assistentibus eis dictis Aduocato et Procuratore Fiscali, ac Secretariis, ac Notariis in eodem Auditorio, et locis eis debitis, causas et partes audiant, ac eis iustitiam ministrabunt, etc.* Et partant le Parlement de Prouence est veritablement institué deuant beaucoup d'autres, qu'on croit estre communement plus anciens que luy ; sy ce n'est qu'on veüille dire qu'ayant esté institué par ses Comtes, il ne prend son ancienneté que depuis qu'il a esté vny à la Couronne de France, et confirmé ou reduit en meilleure forme par les Roys de France, ce qui n'arrivera que l'an 1501.

Il regla encore, par les mêmes Patentes, la Iurisdiction des Maîtres Rationaux, la limitant seulement en la connoissance des choses du domaine Royal, retranchant plusieurs Officiers de ce nom, n'en établissant que deux seulement, sçauoir Iean Drogol, et Antoine Isnardy, aux gages de trois cens liures pour chacun, reglant beaucoup d'autres choses concernant leur Office, et les reuisions de leur Iugement, par Lettres Patentes données *in Ciuitate Nemausi, per Nobilem et egregium virum Ioannem Louueti, Militem, Dominum de Aigualeriis, Curiæ Cameræ Rationum Aquensis Præsidentem, Consiliarium et fidelem nostrum dilectum, mandato nostro Locumtenentem Majoris Iudicis Comitatuum prædictorum, die* .XIV. *mensis Aug. anno Domini* .M.CCCC.XV. *Indict.* VIII. *Regnorum vero nostrorum anno* .XXXII. Enregistrées dans les Archiues du Roy de la ville d'Aix au reg. *Liuidi.* fol. 306.

H. BOUCHE, *Hist. chronol. de Provence*, t. II, p. 437.

Digitized by Google

VII.

La comtesse de Bentinck, La Beaumelle et Voltaire.

« Revenu de Spandau (où il avait fait un mois de prison) à Berlin, La Beaumelle, qui soupçonnait Voltaire de tremper dans tout ce qui lui arrivait de fâcheux, n'eut rien de plus pressé que de courir aux informations. Entre le témoignage de la comtesse de Bentinck, laquelle assurait que, si l'on avait suivi le conseil de Voltaire, tous les Français se seraient allés jeter aux pieds des reines, pour demander justice contre l'infraction aux lois commise à l'égard d'un Français, et le témoignage d'un certain baron de Taubenheim, lequel affirmait que Voltaire avait dit que l'affaire de La Beaumelle ne regardait pas les Français, La Beaumelle n'étant pas Français, ou, s'il l'était, étant banni de France ; ou, s'il n'était banni de France, l'étant du Danemarck, etc. La Beaumelle ne balança pas un moment ; il choisit celui des deux témoignages qui s'ajustait le mieux à ses préventions, et il y crut fermement. Il fit plus : impatient de provoquer Voltaire à s'expliquer sur les propos répétés par le baron, et ne s'inquiétant point de ce qu'allait en penser la comtesse de Bentinck, il osa prier cette dame de faire part à Voltaire combien lui, La Beaumelle, serait charmé de l'entendre en sa justification. Offensée de cette rare impudence, la comtesse dissimula et accepta la commission. J'imagine que Voltaire et elle firent une gorge chaude de la nouvelle prétention de La Beaumelle, et qu'il fut convenu que Voltaire la recevrait de la bonne façon. Le lendemain donc, La Beaumelle fut prié de passer chez lui (Voir, dans les *Lettres sur mes démêlés avec M. de V.*, brochure imprimée à Colmar, 1754, sous le titre général de *Réponse au Supplément du Siècle de Louis XIV*, le récit fait par La Beaumelle lui-même de cette solennelle entrevue).

» ..... Cette scène divertit le public de Berlin, aussi peu favorable sans doute à un champion qu'à l'autre. Elle fut, dit-on, mise en vers par un comédien. La Beaumelle était ravi : on parlait de lui à Berlin autant que de Voltaire. On y disait peut-être que, pour qu'ils se gourmassent ainsi, il fallait que ces deux hommes se valussent. Il fut si fat que de prendre les reproches que la comtesse de Bentinck lui fit à ce

Digitized by Google

sujet pour des marques de bonté. La comtesse encore une fois se moquait de lui ; elle se moquait même un peu de Voltaire, qui n'était pas assez bon pour que ses embarras n'amusassent pas quelquefois ses amis.....

» Après de nouveaux efforts de la comtesse pour réconcilier son ami et La Beaumelle ; après une lettre qu'elle obtint à ce sujet de La Beaumelle à Voltaire, lettre probablement insolente à en juger par l'enveloppe, où les qualités et titres officiels de Voltaire étaient sciemment omis ; après que La Beaumelle eut lancé à Voltaire la menace d'*examiner* le *Siècle de Louis XIV*, et que cette menace eut même reçu un commencement d'exécution, bien que deux fois, à la prière de la comtesse, il eût détruit ses notes, il partit enfin de Berlin en mai 1752. Il se garda bien de dire qu'il en fut chassé ; mais il paraît certain qu'on lui expédia une invitation d'en sortir équivalente à une expulsion ».

C. Nisard, *Etudes littér. sur le* XVIIIe *siècle*.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIER SEMESTRE.

Janvier 1872.

I. Inscription inédite du tombeau de Draucus Candidus..... 95
II. Inscription inédite de Volumnia Augé..... 99
III. Inscription inédite de Varénia Augé..... 100
IV. Incription de Némonia Nicé..... 103
V. Inscription de Q. Lucrétius Pédéros..... 104

Février.

I. Inscription inédite de Julia Callityché..... 104
II. Inscription de C. Samoniccius Sabinus..... 105
III. Inscription inédite d'un édile de Nimes..... 107

Mars.

I. L'épigraphie nimoise à la Vaticane (16 inscriptions)..... 109
II. Bague avec pâte de verre portant le mot ROSA rétrogade..... 126

Avril.

I. Inscription de L. Julius Callimorphus..... 127
II. Inscription inédite d'Ecimaria Gratia..... 131
III. Inscription de Q. Julius Osirinus..... 132
IV. Inscription inédite de M. Karus..... 133

Digitized by Google

Mai.

I. De quelques monnaies coloniales de Nimes qui font partie du médaillier de la ville 134
II. Inscription inédite de l'ancienne église de Saint-Privat à Pouzilhac..... 136
III. Petit édicule en terre cuite..... 137

Juin.

I. Inscription inédite de Servilia, fille d'Aturénus 140
II. Inscription inédite de Sécunda, fille de Major..... 140
III. Epitaphe inédite de frère Foucauld, moine de Goudargues..... 142
IV. Epitaphe inédite de Pons de Sauve, prieur de Goudargues..... 143
V. Un faussaire naïf..... 143
VI. Addition à la notice sur la monnaie de Villeneuve-lez-Avignon. 144
VII. Inscription inédite d'Asilia Pompéia..... 144

SECOND SEMESTRE.

Juillet.

I. Sceau du commissaire de l'évent établi à Nimes après la peste de 1721..... 147
II. Sceau en argent du grand prieuré de Saint-Gilles..... 149
III. Inscription de Sulpicia Légitima..... 149
IV. Inscription inédite de Julia Pyrallis 151
V. Inscription inédite de Maria, fille de Capiton..... 152
VI. Inscription inédite de Titulla, fille de Sénécion..... 152
VII. Inscription inédite relative au siége de Laudun en 1598..... 153

Digitized by Google

Août.

I. Sceau de Raimon Lambert 155
II. Sceau de Michel de Trousscy 156
III. Sceau d'un receveur de la viguerie de Sommière 157
IV. Sépultures romaines trouvées au Patronage de l'Assomption (*Ollæ, Guttus*, etc. — Objets en bronze, plomb, marbre, verre, poterie samienne et poterie grossière, etc) 158
V. Estampille de l'atelier de poterie de Valéria Nicé 165

Septembre.

I. Moyen bronze d'Hadrien au revers VIRTVTI·AVGVSTI·S·C 166
II. Ducat d'argent de Paolo Ranieri, avant-dernier doge de Venise. 167
III. Dalle tumulaire inédite de Jourdain de Brès, juge-mage de Provence 168
IV. Pierre de fronde trouvée au pied de la Tourmagne 172

Octobre.

I. Une comtesse passionnée pour la Numismatique (correspondance de J.-F. Séguier et de la comtesse de Bentinck) 172
II. Petit bronze de Claude relatif au monnayage 187

Novembre.

I. Inscription inédite de M. Vinicius Julianus 187
II. Inscription inédite de C. Cantius Paternus 188
III. Inscription inédite de C. Cantius Servatus 189
IV. Fragment inédit d'inscription tumulaire à Saint-Géniès-de-Comolas 190
V. Inscription inédite de Blasia Sévéria 191
VI. Inscription inédite d'un autel votif à Jupiter 192

Décembre.

I. Inscription inédite de T. Térentius Fronton 194
II. Inscription inédite de Cornélia Sécunda 195
III. Inscription de Varénia Domina, née en Pannonie, et morte à Gailhan 196

Digitized by Google

IV. Inscription inédite de Sévérina, fille de Bassus..... 197
V. Fragment inédit trouvé à Gailhan..... 198
VI. Objets antiques trouvés au Cours-Neuf et déposés dans les vitrines de la Bibliothèque (Bronze, ivoire, verre, poterie samienne, etc.)..... 199

Appendice.

I. Documents sur la famille de Joseaud..... 202
II. Timothée de Chillac..... 207
III. Deux inscriptions trouvées au Cailar (Gard), acquises par le Musée d'Avignon..... 211
IV. Documents relatifs à la désinfection des marchandises, en 1722. 213
V. Jean Bonnefoy, garde héréditaire et juge de la monnaie de Villeneuve-lez-Avignon..... 218
VI. Institution du premier parlement de Provence par Louis II, roi de Sicile et de Provence..... 220
VII. La comtesse de Bentinck, La Beaumelle et Voltaire..... 222

Digitized by Google

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

faites à Nimes et dans le Gard, pendant l'année 1873;

par le même.

PREMIER SEMESTRE.

Janvier 1873.

I. — *Le tombeau de la fille d'Annibal.* — Le passage d'Annibal à travers le pays arécomique, au moment où il se préparait à franchir le Rhône, a laissé dans nos contrées de profonds souvenirs. Bien que, pour traverser le grand fleuve, le général Carthaginois n'ait pas eu à passer la petite rivière de la Cèze, si ce passage a eu lieu, comme beaucoup de savants s'accordent à le penser, au-dessous de Laudun, au lieu dit *l'Ardoise*, en face de l'île de la *Piboulette*, les habitants de La Roque montrent aux étrangers, au-dessus de la petite cataracte du *Sautadet*, le piédestal d'une croix, qui

Digitized by Google

n'est autre chose qu'une pierre tumulaire romaine qu'ils disent être l'épitaphe du tombeau de la fille d'Annibal, laquelle (d'après leur récit) se serait noyée dans la Cèze en voulant traverser cette rivière, au-dessus du *Sautadet*. L'éléphant qui la portait aurait été entraîné par les rapides qui se forment en cet endroit, surtout au moment des grandes eaux.

Je n'ai pas besoin de dire que cette historiette, due à l'imagination de quelque savant de village et répétée de confiance par les paysans, n'est en rien justifiée par l'inscription. Il est vrai que la pierre est très-fruste, que c'est le tombeau d'une jeune fille, morte à l'âge de vingt ans; mais voilà tout.

D · M
I V L I A E
VIRILLIAE
[*QVAE*]VIX[*IT*
AN]XX
.....

D(is) M(anibus) Iuliae Virilliae, [*quae*] *vix*[*it an(nos)*] *viginti*.....

« Aux manes de Julia Virillia, morte à l'âge de vingt ans (son père a élevé ce tombeau) ».

La pierre est très-simple, les caractères en sont assez gauchement tracés, le commencement et la fin des lignes ne sont pas à égale distance de la moulure qui sert d'encadrement. — Hauteur de la pierre : 0m45; largeur, 0m37.

Digitized by Google

II. — *Inscription de Gratilla Successa.* — Ménard a donné fort inexactement le texte de cette inscription (t. VII, p. 470). Je ne sais pourquoi, lui, d'ordinaire si fidèle reproducteur des lectures de Guiran, a, cette fois, préféré transcrire les Bénédictins DD. Martenne et Durand (*Voy. litt.*, partie I, p. 306). Au moins Guiran, ou la personne qui lui a transmis copie de cette inscription, avait gardé l'ordre des lignes.

Heureusement elle existe encore à Seynes, encastrée dans la même maison où elle l'était déjà au commencement du XVIIe siècle ; et, grâce à un estampage qu'a bien voulu relever pour moi notre confrère, M. Gr. Charvet, je puis en donner une lecture définitive :

D · M
GRATILLA[1] È
SVCCESSAE
FIL · ANN · XIX
KARANTIA
SVCCE[2]SSA · MATE[3]R

D(is) M(anibus). Gratillae Successae, fil(iae), ann(orum) undeviginti, Karantia Successa, mater.

« Aux mânes. A ma fille Gratilla Successa, morte à l'âge de dix-neuf ans, moi, Karantia Successa, sa mère, j'ai élevé ce tombeau ».

(1) L'L et l'A sont liés.
(2) L'E est dans le C.
(3) Le T et l'E sont liés.

Digitized by Google

La *gens Carantia* ou *Karantia* (c'est la même), n'était représentée sur nos listes que par un affranchi et une affranchie, *T. Carantius Daphnus* et *Carantia Tyché* (1). Notre *Karantia Successa* porte un *cognomen* qui, sans être emprunté à la langue grecque, est fréquemment porté par des affranchis ; aussi n'affirmerai-je pas qu'elle et sa fille *Gratilla* fussent des personnes de condition libre ; mais ce que je puis affirmer, c'est que ces trois personnes, Daphnus, Tyché et Successa, ont appartenu à la même famille. La lecture *Barantia*, admise par les Bénédictins et par Ménard, est fausse ; la pierre porte lisiblement un K, et la *gens Barantia* n'a jamais existé.

III. — *Matapan de Jacques Tiepolo, doge de Venise* (1228-1249). — Une personne de Saint-Gilles m'a confié, pour la lui déterminer, une petite monnaie d'argent qu'elle avait trouvée dans une terre du domaine d'Espeyran, près de Saint-Gilles, où (m'a-t-elle dit) on en rencontre assez fréquemment. C'est un *matapan* ou *gros vénitien*, assez rare et que j'aurais voulu acquérir pour notre médaillier, qui n'en a pas ; mais on n'a pas voulu me le vendre.

En voici la description :

IA · TEVPL · DVX · VENETI. *Ja*[*cobus*] *Teup*[*u*]*l*[*us*], *dux*] *Veneti*[*arum*].

Dans le champ à gauche, le doge debout ; à

(1). *Catal du Musée* (édit. 1863), p. 62.

Digitized by Google

droite, S. Marc nimbé, dont les initiales (S. M. *S*[*anctus*] *M*[*arcus*]), placées derrière sa tête, interrompent la légende avant le mot VENETI. Le Saint offre au doge un étendard en signe d'investiture. Le long de la hampe de cet étendard, le mot DVX est ainsi disposé : $\frac{D}{V}$.

℟ $\overline{IC}$—$\overline{XC}$. Notre Seigneur Jésus-Christ, assis sur un trône, vu de face et bénissant.

Le type de ces monnaies est servilement copié sur celui des monnaies byzantines contemporaines, dont le revers est absolument identique. Quant au droit, il n'y a de différence que dans les noms de la légende, S. Marc y remplace S. Démétrius ; mais les personnages sont dans la même attitude.

Ph. Argelati (*de Monetis Italiæ*, Milan, 1750, t. I, p. 45, tab. XXXVII) a publié ce matapan de Jacques Tiepolo ; mais sa gravure, aussi bien que son texte, reproduit incomplètement le dernier mot de la légende du droit, qu'il lit VENET, tandis qu'il y a incontestablement VENETI, pour VENETI*arum*.

Le *Trésor de Numismatique* (*l'Art monétaire*, p. 60, pl. XXX, n° 3) a publié le matapan de Laurent Tiepolo, l'un des successeurs de Jacques. Il ne diffère de celui que nous venons de décrire que par la première lettre de la légende : LA·TEVPL au lieu de IA·TEVPL.

Le dogat de Jacques Tiepolo est l'un des plus longs et des plus dramatiques. La lutte des Vénitiens contre leur implacable ennemi Jean Vatatsès, empereur grec de Nicée, y occupe une place im-

Digitized by Google

portante. C'est Jacques Tiepolo qui, au mois d'août 1234, ratifia le traité d'alliance conclu par l'ambassadeur de la république, Georges Marsilio, avec Léon Gabalas, qui s'intitule César et seigneur de Rhodes (1) et qui s'était révolté contre son suzerain, l'empereur de Nicée.

IV. — *Inscription chrétienne provenant de l'église de Saint-Laurent.* — Au mois de janvier 1873, mon confrère M. Flouest m'invita à aller voir avec lui quelques inscriptions antiques dont on lui avait signalé l'existence dans la cour d'une maison de la rue Traversière, au-delà du Cours-Neuf. La première pierre qui appela notre attention est encastrée dans le mur d'un petit cellier et doit provenir de l'église Saint-Laurent, qui se trouvait dans ce quartier, et dont les ruines ont disparu depuis le XVIe siècle, *etiam periere ruinæ.* Cette pierre est taillée en forme de livre ouvert. Au-dessus du livre, on distingue une tête de bœuf; et sur chacune des marges, les pieds de devant du même animal, qui tient le livre entrouvert. J'avais rencontré un grossier croquis de cette pierre dans les recueils manuscrits de Rulman et de Guiran (p. 32, *Nemausi, apud J. Boudetum*) ; mais je la croyais perdue. On y lit :

(1) Voir l'analyse de ce traité dans la *Numism. de Rhodes*, par M. G. Schlumberger (*Rev. Arch.*, t. XXXI, p. 237).

Digitized by Google

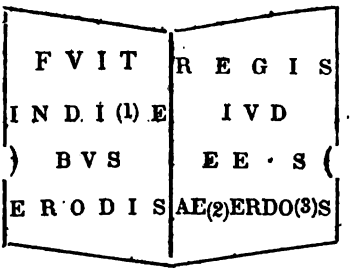

Fuit, in diebus [H]erodis, regis Jude[a]e, sacerdos.

« Il y eut, au temps d'Hérode, roi de Judée, un prêtre ».

Lors même que nous ne saurions pas que, dans la symbolique chrétienne, le bœuf est la caractéristique de S. Luc, ce texte, emprunté au verset 5 du chap. I de son évangile, suffirait pour faire reconnaître que l'on a voulu représenter cet évangéliste. S. Mathieu, S. Marc et S. Jean, figurés aussi par leurs caractéristiques, l'Homme, le Lion et l'Aigle, occupaient sans doute les trois autres faces d'un chapiteau auquel je suppose que cette sculpture a appartenu.

V. — *Inscription inédite de S. Elius Straton.* — A côté de la pierre dont je viens de parler, nous en trouvâmes une autre; c'est l'épitaphe d'un sévir augustal :

(1) L'I est dans le D.
(2) L'A et le C carré sont liés.
(3) L'O, extrêmement allongé, est en travers sur l'S.

Digitized by Google

IIIIVIR·AVG
SEX·AELIO
STRATONI
ABESCANTVS
LIB

Sextumviro Aug(ustali) Sex(to) Aelio Stratoni Abescantus, lib(ertus).

« Au sévir augustal Sextus Elius Straton, son affranchi Sextus Elius Abescantus (*sic*) a élevé ce tombeau ».

Je relève tout d'abord ce *cognomen* d'*Abescantus,* altération de la véritable forme *Abascantus.* Ce surnom servile était assez commun, parce que la superstition des parents aimait à le donner à leurs enfants, croyant ainsi les mettre à l'abri du *mauvais sort,* du *mauvais œil,* de la *jettatura.* Il est emprunté, comme toujours, à la langue grecque, ἀβάσκαντος, « inensorcelable », si le mot était français.

La *gens Aelia* compte des membres assez nombreux sur nos listes épigraphiques, mais avec le prénom *Quintus* ou *Titus.* La plupart sont des affranchis. Le sévir augustal T. Elius Straton n'était lui-même qu'un affranchi.

VI. — *Epitaphe de la famille Praden, dans l'église de Marguerittes.* — J'ai relevé, sur le pavé de l'église paroissiale de Marguerittes, qui va bientôt être remplacée par une église nouvelle, l'inscription suivante. J'ai suppléé du mieux que j'ai pu les commencements de lignes, cachés par un banc qu'il a été impossible de déplacer.

Digitized by Google

HIC IACET
..... PRADEN · NOTARIVS · REGIVS
CONIVX] CATHARINÆ · JAILHON
QVI · HANC · CRI]PTAM · PRO · SE · SVISQ · POSTERIS
CON]STRVXIT · ANNO · MDCLXXXXI
TVMVL[O · AVIS · VXORIS · SVÆ · C.. NEXO
ANNO MDCXI

DOMINVS] PETRVS · PRADEN · IPSIVS · FILIVS
NOTARIV]S · REGIVS · ET · IVDICIS · VICEM
GERENS]IN · HOC · LOCO · MARGVERITES
HVNC · L]APIDEM · PRO · SE · ET · SVIS
SVCCE]SSORIBVS · APPOSVIT
ANNO · MDCLXXXXVI
REQV]IESCANT · IN · PACE

Hic jacet N. Praden, notarius regius, [conjux] Catharinæ Jailhon, [qui hanc cri]ptam pro se suisq[ue] posteris con[struxit] anno millesimo sexcentesimo nonagesimo primo; [tumul]o avis uxoris suæ c[on]nexo, anno millesimo sexcentesimo undecimo.

[Dominus] Petrus Praden, ipsius filius, [notariu]s regius et judicis vicem [gerens] in hoc loco Marguerites, [hunc l]apidem pro se et suis [succe]ssoribus apposuit, anno millesimo sexcentesimo nonagesimo sexto. [Requ]iescant in pace.

« Ci gît N. Praden, notaire royal, époux de Catherine Jailhon, lequel a fait construire ce caveau pour lui et ses descendants, en l'année 1691, et y a réuni la sépulture des grands-parents de sa femme, morts (?) en l'année 1611.

« Monsieur Pierre Praden, son fils, notaire royal et lieutenant de juge en ce lieu de Marguerites, y

Digitized by Google

a joint cette pierre pour lui et ses successeurs, en l'année 1696. Qu'ils reposent en paix ! »

La famille Praden a tenu, pendant près de deux siècles, l'office de notaire à Marguerittes, et il existe, sur le territoire de cette commune, au sud-ouest du village, à la source du ruisseau de Luc, un domaine rural de ce nom qui lui a appartenu. Est-ce la famille Praden qui a laissé son nom à ce domaine, ou bien au contraire le lui a-t-elle emprunté ?

VII. — *Inscription inédite de Q. Fabius Atticus.* — Sur le territoire de cette même commune de Marguerittes, au quartier de Font-Iby, j'ai estampé, sur une pierre qui sert d'évier dans la métairie de M. Cyrice Boyer, l'inscription dont voici le texte :

Q(uinto) Fabio, Fruticis l(iberto), Attico, exs testamento.

« A Quintus Fabius Atticus, affranchi de Quintus Fabius Frutex, en exécution de son testament ».

Déjà en 1862, notre confrère M. Ollive-Meinadier avait relevé et communiqué à l'Académie (1)

(1) *Mém. de l'Acad. du Gard*, année 1862, p. 215.

Digitized by Google

une inscription trouvée dans un champ de ce même quartier de Font-Iby ou Font d'Arquières, ne portant que ces mots : Q. FABIO || DONATO. Voilà donc trois membres de la *gens Fabia* qui ont vécu et qui sont morts sur ce point du territoire de Marguerittes, où ils possédaient sans nul doute une villa.

VIII. — *Inscription de Cécilius Cassibratus.* — C'est encore sur le territoire de Marguerittes, dans le mur de soutènement d'un champ, près du *pont de Couloures*, que j'ai estampé un grand fragment d'inscription dont les lettres ont 0m10 de hauteur, sur une pierre provenant des ruines de *Saint-Thomas de Couloures*, église rurale qui était située tout près de là. Gruter est le premier qui ait publié ce fragment (1), mais très-inexactement lu. Il en indique l'emplacement à Nimes; Guiran aussi; mais aucun de ceux qui l'ont reproduite jusqu'à présent n'avait vu la pierre, qui n'a jamais été à Nimes. Voici ce que porte mon estampage.

...ECILIVS·CASSIBR....
....TIO·TAGASSI·F·BITVLLAI..

Ce texte, assez différent de celui de Gruter, comme on peut le voir en les comparant, nous a permis de tenter la restitution suivante, conjecturale sans doute et contestable en certains

(1) C'est de ce texte inexact de Gruter que Zeuss (*Gr. C.*, 118) a tiré la forme *Casibratius*, qu'il faut désormais corriger.

Digitized by Google

points, mais qui nous rend pourtant deux noms d'homme et un nom de lieu celtiques.

L·CA]ECILIVS·CASSIBR[*ATVS*
C·ANDOLA]TIO·TAGASSI·F·BITVLLA[*NO*

[*L(ucius) Ca*]*ecilius Cassibr*[*atus C(aio) Andola*]*tio, Tagassi f(ilio), Bitulla*[*no*].

« Lucius Cécilius Cassibratus a élevé ce tombeau à Caius Andolatius, fils de Tagassus, de Bédilhan ».

L. CA]ECILIVS. Si j'ai choisi le prénom L(*ucius*) préférablement à tout autre, c'est que c'est celui que je trouve le plus souvent accolé, sur nos pierres, au *gentilitium* CAECILIVS.

Quant aux deux lettres CA, par lesquelles je complète ECILIVS (et non ECLIVS, Gruter), elles se présentent si naturellement à l'esprit, qu'il ne viendra à la pensée de personne de contester la vraisemblance de ce supplément.

CASSIBR[*ATVS* est un nom évidemment celtique, composé des deux éléments *cassi* et *bratu* (*cassi*, dont j'ignore la signification, est très-fréquent; Zeuss et Pictet traduisent *bratu* par *judicium*).

La multiplicité des noms celtiques romanisés qui se rencontrent dans cette inscription m'a fait penser que le premier mot de la seconde ligne, dont il ne nous reste que les trois dernières lettres TIO, devait être aussi un nom celtique; et celui d'*Andolatius*, qui m'est fourni par une inscription du Nymphée (nº 31), m'a paru d'autant mieux convenir que, comme on peut le voir sur l'autel votif à Némausus trouvé en 1742, le T qui com-

Digitized by Google

mence la quatrième syllabe dépasse, comme ici, d'un tiers la hauteur des autres lettres.

Je n'ai rien à dire de *Tagassus* ou *Tagassius*, sinon que, ce nom n'étant pas latin, il doit être celtique.

BITVLLA[*NO*]. Sur presque toutes les inscriptions celtiques jusqu'ici connues, le nom propre est suivi du nom d'origine. Voilà pourquoi j'ai fait de *Bitullano* l'ethnique d'Andolatius. Ce nom de localité nous est déjà donné par l'inscription celtique du Nymphée (nº 68), sous la forme BIΔIΛΛANO, aujourd'hui *Bédilhan, Puech-Pétilhàn*, commune de Calvisson (1). — *Betulla* est, d'après Pline (2), le nom gaulois du « genêt épineux ».

Février 1873.

I. — *Inscription de Titia Sévérina.* — Ménard (t. VII, p. 362) a publié, d'une manière incomplète, conformément à la lecture imparfaite de Guiran (Msc., p. 124), une inscription qu'un estampage pris avec soin me permet de donner intégralement :

D M
T I T I A E
SEVERINAE
IVVENALIS
OCTAVI · F
VXSORI · OPT

(1) Voir mon *Dict. top. du Gard*, à l'article *Bédilhan*.
(2) Apud Zeuss, *Gr. C.*, p. 1118.

Digitized by Google

D(is) M(anibus) Titiae Severinae. Iuvenalis, Octavi(i) f(ilius), uxsori opt(imae).

« Aux manes de Titia Sévérina. Juvénalis, fils d'Octavius, à la meilleure des épouses ».

La pierre sur laquelle est gravée cette inscription fait partie du parapet d'un ponceau, sur un fossé du Mas-de-Ville, maison de campagne du lycée de Nimes, située dans la plaine, à un quart d'heure de la ville. Au commencement du XVIIe siècle, cette maison de campagne appartenait au trésorier de la sénéchaussée, Antoine de Fontfroide, comme nous l'apprend l'indication du Msc. de Guiran : *Nemausi, prope villam D. de Fonfrede, thesaurarii.*

II. — *Personnage servant de marque de fabrique sur le culot d'un petit vase en verre trouvé au Cours-Neuf.* — Dans un double cercle de 0m018 de diamètre, on voit un personnage nu, marchant à droite. Son bras droit levé porte un marteau ; de sa main gauche, il tient supendu un objet triangulaire, qui est peut-être un niveau, ou une bourse ? — Comme il arrive toujours dans ces sortes d'empreintes, qui s'affaissent et se déforment à la cuisson, les contours peu précis des objets et leur extrême petitesse ne permettent pas de les distinguer nettement.

Ce qui reste, attaché au culot, des parois remarquablement minces (à peine un demi-millimètre d'épaisseur) indique un vase à forme presque plate plutôt qu'une fiole.

Digitized by Google

III. — *Intaille sur cornaline.* — Forme ovale. — 0m016 en largeur, — 0m011 en hauteur.

Femme à tête radiée, vue de face, assise sur un lion en course. Sa main gauche est levée; sa main droite étendue tient un objet de forme ovale, qui pourrait être un fruit. Sur ses jambes pendantes et raides, on distingue les plis d'une étoffe légère et transparente.

Le lion est d'un bon style et d'un beau mouvement ; la femme, au contraire, a quelque chose de grêle et de raide qui rappelle la gravure égyptienne ou orientale.

En même temps que cette cornaline, a été trouvée une petite tessère (?) en pâte de verre, fond brun luisant avec filets blancs; diamètre 0m012 à 0m013.

IV. — *Inscription inédite de M. Cominius Emilianus.* — En faisant agrandir et reconstruire en majeure partie la maison que le docteur Timothée Baumes s'était fait bâtir, à la fin du siècle dernier, entre la rue et le quai Roussy, et qui, devenue, depuis quelques années, la propriété de M. Théod. Boyer, porte aujourd'hui le nº 47 de la rue Roussy, M. J.-B. Laurent, architecte, mit de côté une pierre d'assez grande dimension portant une inscription très-fruste. Averti par lui, je priai M. Théod. Boyer de permettre qu'elle vînt prendre place dans les collections de la ville; ce qu'il accorda avec un empressement digne d'éloges (1).

(1) M. Th. Boyer avait déjà donné à la ville, sur la demande de M. A. Pelet, une autre inscription trouvée à sa maison de campagne de Courbessac (*Catal. du Musée*, édit. 1863, p. 69).

Digitized by Google

Cette pierre, qui porte le *cursus honorum* d'un personnage nommé *M. Cominius Aemilianus*, est malheureusement très-fruste du côté droit, et presque entièrement rongée par l'action de l'eau courante ; ce qui en rendait la lecture bien difficile. Mais je me suis souvenu que ce nom de *M. Cominius* figure aussi en tête d'une inscription *ad honores* déposée au Temple de Diane, et qui, par une singulière coïncidence, est tout à fait fruste du côté gauche et rongée, comme l'autre, par le frottement de l'eau courante. En m'aidant de ce qui subsiste de chacune d'elles, je crois être parvenu à restituer le texte des deux inscriptions, sauf pour la fin de la cinquième et le commencement de la sixième ligne de l'inscription donnée par M. Th. Boyer.

Je commence par celle-ci, dont les trois premières lignes, presque entièrement conservées, nous donnent les prénom, nom et surnom du personnage en l'honneur duquel ces cippes ou bases de statues ont été dressés.

M · COMINIO
M · FIL · VOLT
AEMILIANO[·*EQ·PVB*]
HABENTI·[*QVAESTO*]
RI·AQVENS[.....
DA·OA.....[*FLA*]
MINI·PROV[·*PRAEF·VIG*]
ET·ARMOR·[*IIII VIR*]
AB·AERAR·[*PONTIF*]
VOCONT[*II·PATRONO*]

M(arco) Cominio, M(arci) fil(io), Volt(inia tribu), Aemiliano, [eq(uum) pub(licum) habenti, [quaes-

Digitized by Google

to]ri Aquens[i..... fla]mini prov(inciae), [praef(ecto) vig(ilum)] et armor(um), [quartumvir(o)] ab aerar(io), [pontif(ici)], Vocont[ii patrono].

« A Marcus Cominius Emilianus, fils de Marcus, de la tribu Voltinia, honoré d'un cheval public, questeur de la colonie d'Aix..... flamine de la province Narbonaise, préfet des vigiles et des armes, quartumvir des finances, pontife. Les Voconces à leur patron ».

Cette première inscription nous montre, dans la partie conservée et dont la lecture est indubitable, que les *Voconces* avaient élevé à Nimes un monument *ad honores*, probablement une statue, à un personnage important nommé *M. Cominius Emilianus.*

L'inscription suivante, publiée sans suppléments, par M. A. Pelet, dans son *Essai sur le nymphée de Nimes* (1), peut maintenant être complétée.

M · COMINIO
[*M · FIL ·*] VOLT
[*AEMILI*] ANO · EQ
[*PVBL ·*] HABENT(2)I
[*FLAM · PRO*] VINC
[*QVAESTORI ·*] COL
[*AQVENS*] · IIII VIR
[*AB · AER · P*] ONTIF
[*PR · VIG · ET ·*] ARM
[*R · P · VOCONTI*] OR · F
[*EC I T · PA TRO*] NO

M(arco) Cominio, [M(arci) fil(io)], Volt(inia tribu), [Aemili]ano, eq(uum) [publ(icum)] habenti, [fla-

(1) *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1852, p. 83-152.
(2) L'N et le T sont liés.

Digitized by Google

m(ini) pro]vinc(iae), [quaestori] col(oniae) [Aquens(is)], quartumvir(o) [ab aer(ario), p]ontif(ici), [pr(aefecto) vig(ilum) et] arm(orum), [R(es) P(ublica) Voconti]or(um) f[ecit patro]no.

« A Marcus Cominius Emilianus, fils de Marcus, de la tribu Voltinia, honoré d'un cheval public, flamine de la province Narbonaise, questeur de la colonie d'Aix, quartumvir des finances, pontife, préfet des vigiles et des armes. La communauté des Voconces a élevé cette statue à son patron ».

Je traduis « a élevé cette statue », parce que je pense que cette pierre, ainsi que l'autre, était une base de statue.

On remarquera que les honneurs sont les mêmes sur les deux inscriptions, mais qu'ils n'y sont pas énumérés dans le même ordre. On peut même dire que cette énumération sort des règles habituelles, ne suivant ni l'ordre ascendant ni l'ordre descendant et ne séparant point, selon l'usage observé sur la plupart des monuments de ce genre, les honneurs proprement dits d'avec les sacerdoces.

V. — *Inscription inédite de Q. Cosconius Onésimus.* — J'ai estampé, il y a déjà quelques années, au seuil d'un bâtiment rural, dans un enclos situé sur la route d'Arles et appartenant à M. Jules Martin, avocat, une inscription parfaitement conservée, qui est, je crois, restée inédite :

Digitized by Google

D · M
Q·COSCONI
ONESIMI
IVLIA·FIRMINA(1)
VXOR

D(is) M(anibus) Q(uinti) Cosconi(i) Onesimi, Iulia Firmina, uxor.

« Aux mânes de Quintus Cosconius Onésimus, Julia Firmina, son épouse ».

Nous possédons au Musée (*Catalogue*, édit. de 1863, p. 41) l'inscription d'une tombe élevée par un *Q. Cosconius Severus* pour sa femme *Ladé* et pour lui-même. Le Q. Cosconius de notre inscription, lequel était un affranchi, comme l'indique son *cognomen* grec *Onesimus*, appartenait certainement à la même famille.

VI. — *Autel votif à Jupiter et à Auguste.* — Il existe, au château de Saint-Privat, un autel votif à Jupiter et à Auguste, dont l'inscription, assez grossièrement tracée sur un dé en pierre de 0m45 de haut, sur 0m25 de large, a été mal lue jusqu'ici par tous ceux qui l'ont publiée, depuis Grasser et Gruter jusqu'à Ménard. Un excellent estampage, que m'a transmis notre confrère, M. Gratien Charvet, en me faisant part d'une ingénieuse conjecture que lui a suggérée un examen attentif du monument, me permet d'en donner une lecture définitive :

(1) Les trois dernières lettres INA forment monogramme.

Digitized by Google

SANCTI
TATI
IOVIS·ET
AVGVSTI
SACRVM
LVCILI
CESTI

Sanctitati Iovis et Augusti sacrum Lucili(i) Cesti(i).

« Offrande de Lucilius Cestius à la sainteté de Jupiter et d'Auguste ».

Un éclat de la pierre, à l'angle inférieur de droite, n'a laissé subsister, de la roue à sept rayons, symbole ordinaire sur les autels votifs à Jupiter, qu'un quart de la circonférence et les extrémités de trois rayons. C'est là ce que Grasser a pris pour les débris d'un O, Guiran pour un Θ. Grasser, du reste, et Guiran n'ont fait que transcrire Gruter, qui, comme il nous l'apprend (t. I, p. x, 1), tenait sa copie de *Clusius*. Charles de l'Ecluse (*Clusius*), médecin et botaniste distingué du XVIe siècle, avait visité le château de Saint-Privat en 1554, à l'époque où il faisait à Montpellier des études de médecine, qu'il couronna, l'année suivante, par l'obtention du grade de docteur. Voici les quelques lignes dont Ch. de l'Ecluse accompagnait l'envoi à Gruter du texte de l'inscription : *In arce Sancti-Privati, sacellum est subterraneum, olim Iovi dicatum, ut indicant columnæ*

Digitized by Google

sustinentes fornicem, sub qua statua Iovis columnæ insidebat, cujus fragmentum superest cum hac inscriptione. Que la colonne dont un fragment porte cette inscription ait été, à l'époque de son érection, surmontée d'une statue de Jupiter, rien de plus vraisemblable, on peut même dire de plus certain ; mais que les colonnes et le cul de four (*fornix*) de la chapelle souterraine qui existait en 1554 à Saint-Privat fût un *sacellum olim Iovi dicatum*, c'est là ce que nous ne saurions admettre. Si le médecin botaniste avait mieux connu l'architecture du moyen âge, il n'aurait pas pris une petite chapelle romane pour un *sacellum* dédié à Jupiter.

Guiran (*Msc.*, p. 11), qui paraît avoir vu la pierre (car il reproduit exactement la disposition des lignes, ce que ne fait pas Gruter) n'accepte que sous bénéfice d'inventaire l'assertion relative à la statue de Jupiter et à son *sacellum subterraneum. Gruterus*, dit-il, *statuam Iovis superpositam affirmat (ex Clusio) columnæ in sacello subterraneo.*

Ménard n'a certainement pas vu la pierre, et, contrairement à ses habitudes de fidélité aux lectures de Guiran, il adopte celle de Gruter quant à la disposition des lignes (cinq au lieu de sept) ; puis il prétend établir, dans son commentaire, que Grasser et Guiran ont eu tort de lire, à la dernière ligne, l'un CESTIO, l'autre CESTI·Θ ; et que la véritable lecture est LVCILIVS || CESTIVS ; assertion erronée, et que réfute péremptoirement la seule vue de notre estampage.

Digitized by Google

VII. — *Inscription inédite de Primus, fils de Primitivus.* — Sur une pierre de 0m20 de hauteur et de 0m27 de largeur, encastrée dans l'angle sud-ouest de la maison de M. César Galoffre, à Lédignan, arrondissement d'Alais, on voit cette brève inscription :

D M
P R I M I
PRIMITIVI· [*F*]

D(is) M(anibus) Primi, Primitivi f(ilii).
« Aux manes de Primus, fils de Primitivus ».

Estampage de M. Gratien Charvet.

Nous n'avons là que des *cognomina,* et par suite nous ne pouvons savoir à quelle famille appartenaient Primus et son père Primitivus. Rien n'indique non plus par qui le tombeau fut élevé.

Le *Primus* dont cette très-modeste pierre, qui ne porte pas même de cadre, nous a conservé le nom, était sans doute quelque esclave attaché à une exploitation agricole ; et la mention du nom de son père *Primitivus* nous permet de supposer que ce fut celui-ci qui éleva le tombeau et peut-être grava l'inscription.

Digitized by Google

Mars 1873.

I. — *Epitaphe métrique de Bernard Ursi ou des Hours.*

HEC·PETRA·BERNARDI·FESSOS·CINERES·TEGIT·VRSI·
QVEM · PATRIE · CHARVM · MORS · INIMICA · TVLIT ·
MILLE·ET·QVINGENTOS·DN̄I·SOL·VERTERAT·AN̄OS·
PER·DECIMVM·NONVM·LVMINA·CLARA·DABAT·
ATROPOS·ET·DECIMO·FREGIT·SVA·FILA·NOVEBRIS·
SPIRITVS·ETERNA·PACE·FRVATVR·AMEN·

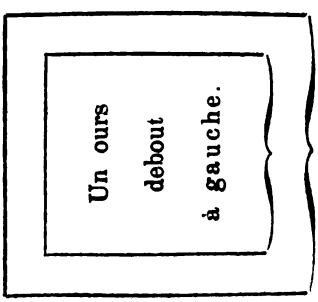

D'après un estampage de M. Gr. Charvet, pris

Digitized by Google

sur une pierre trouvée dans les caveaux de l'ancienne église des Cordeliers d'Alais, transformée, depuis la Révolution, en théâtre. Ces caveaux dépendent aujourd'hui de la maison de M. Agniel, avocat, contiguë à cette église.

La pierre a 0m38 de large et 0m30 de haut. Les caractères, de 0m018 de haut, affectent les formes du *romain* usité dans les incunables.

Ce latin, mélangé de formules païennes et chrétiennes, où l'on sent déjà l'influence de la Renaissance, a des hardiesses et des singularités qui en rendent la traduction difficile et incertaine. Par exemple, que faut-il entendre par *fessos cineres?* Le versificateur a-t-il voulu dire que Bernard Ursi était mort plein de jours, après une vie longue et bien remplie, ou seulement que sa carrière, longue ou courte, avait été semée de travaux et d'épreuves? L'hémistiche *lumina clara dabat* me paraît aussi offrir quelque difficulté : grammaticalement, c'est *sol* qui serait le sujet de *dabat*, mais cette construction ne donne qu'un sens absurde. Evidemment, le rédacteur de cette épitaphe ne s'est pas proposé de nous apprendre que, le 10 novembre 1519, le soleil brillait de tout son éclat. Il faut donc supposer que, dans sa pensée, c'est *Bernardus* qui était le sujet du verbe *dabat.*

Voici comme je traduirais :

« Cette pierre recouvre les cendres fatiguées de Bernard Ursi. La mort jalouse l'a ravi à l'affection de son pays. L'an du Seigneur mil cinq cent dix-neuf, il était dans tout son éclat, lorsque, le dixième jour de novembre, Atropos trancha le fil

Digitized by Google

de ses jours. Que son âme jouisse de l'éternelle paix ! Qu'il en soit ainsi ! »

Qu'était-ce que ce Bernardus Ursi, qui mourut à Alais le 10 novembre 1519 et se fit enterrer dans les caveaux des Cordeliers de cette ville ?

Les mots *patriæ charum* indiquent que c'était un personnage de quelque importance, dont les vertus ou les services lui avaient valu l'affection de ses concitoyens; et nous pensons, avec M. Charvet, que le Bernard Ursi de notre épitaphe est l'un des premiers membres connus d'une famille cévennole qui figure depuis trois siècles au livre d'or de la noblesse du Bas-Languedoc sous le nom *des Hours* (ou *des Ours*) *de Calviac* et *de Mandajors*. Il est vrai que les armoiries adoptées par cette famille depuis plus de deux siècles (1), ne ressemblent en rien aux simples armes parlantes de notre pierre; mais il ne serait peut-être pas impossible, à l'aide de documents généalogiques, de remonter à l'époque où les des Hours abandonnèrent leurs premières armoiries pour prendre le blason compliqué de la famille italienne des Orsini.

M. Louis Laroque (2), qui enregistre, au nº II de sa liste généalogique de cette famille, un Bernard Ursi mort en 1519, dit qu'il fut « enterré à La Salle ». C'sst une erreur, puisqu'on vient de

(1) Bandé d'argent et de gueules de six pièces ; à une fasce d'or chargée d'une couleuvre rampante de sable ; au chef d'argent à une rose de gueules.

(2) *Armor. de la noblesse de Languedoc, généralité de Montpellier*, t. II, p. 172.

Digitized by Google

retrouver sa pierre dans les caveaux des Cordeliers d'Alais. Ce n'est, d'ailleurs, que cinq ans plus tard, en 1524, que deux fils de Bernard, Jacques et Antoine des Hours, devinrent propriétaires dans la paroisse de La Salle-Saint-Pierre, en se rendant acquéreurs de la terre de Calviac.

II. — *Gros sou du canton de Schwitz.* — Dans une lettre du mois de mars 1873, notre confrère, M. Léon Alègre, m'interroge sur une « monnaie en cuivre blanc », qui vient de lui tomber entre les mains et qu'il voudrait classer dans les vitrines du petit musée qu'il organise à Bagnols-sur-Cèze avec tant d'activité, de goût et de désintéressement.

Le croquis qu'il m'en donne, si sommaire qu'il soit, m'a permis d'y reconnaître un sou de Schwitz.

SANCTVS·MARTINVS· EPI. S. Martin vu à mi-corps, revêtu des habits épiscopaux, avec l'épée et la crosse.

℟ (couronne) MON*eta*·SVI — TENSIS. Les lettres I et T du mot SVI — TENSIS portent sur l'exergue, et entre elles on distingue un symbole qui a l'apparence d'un fer à cheval.

Dans le champ de la pièce, l'aigle impériale à deux têtes.

Le « cuivre blanc » dont parle M. Alègre est peut-être certain métal de cette couleur qui se trouve dans le canton de Schwitz.

Pour la monnaie d'argent, il paraît que ce canton était associé aux deux petits cantons catholiques, ses voisins, Unterwald et Uri. On peut

Digitized by Google

voir, dans le *Trésor de Numismatique* (1), la description et la gravure du teston d'argent frappé par ces trois cantons associés.

III. — *Réparation d'honneur à Marcella.* — C'est sous cette forme que notre confrère Alègre m'adresse, dans une lettre postérieure à la précédente, une demande de rectification à la lecture que j'ai donnée, dans mon avant-dernier fascicule (2), d'une inscription provenant de Notre-Dame-de-Carsan, et dont le texte m'avait été communiqué par M. Bruguier-Roure, du Pont-Saint-Esprit.

Pour expliquer certaine singularité dans la rédaction de cette inscription, j'avais supposé une naissance illégitime de Marcellinus, fils de Marcella, auquel est élevé ce *titulus*.

M. Alègre m'écrit à ce sujet :

« J'ai sous les yeux le volume des *Mémoires* de l'Académie, année 1872, et à la page 211 je lis votre acte d'accusation contre cette pauvre *Marcella*, dont le nom est sur un cippe trouvé à Carsan et déposé aujourd'hui au château de La Blache. M. Bruguier-Roure, dites-vous, vous a communiqué ces notes. Je tiens à vous dire que ces notes ne sont pas exactes. Je viens d'examiner le moulage qui orne notre Musée lapidaire, et à la septième ligne, où l'on vous a fait lire LIB, je vois FILII. De là, mon cher maître, vous avez ca-

(1) *Art monétaire*, p. 106 du texte, planche XLVIII, n° 7.

(2) *Déc. arch. à Nimes et dans le Gard, pendant l'année 1871*, 2e semestre, p. 57 du tirage à part.

Digitized by Google

lomnié la mère de *Marcellinus ;* vous lui devez une réparation d'honneur.

» C'est moi-même qui ai trouvé cette pierre avec celle de *Julius Camulus Vérus*, à Carsan, il y a plus de vingt ans. J'eus alors beaucoup de peine à les débarrasser d'une couche de badigeon qui rendait les inscriptions illisibles. Les pierres étaient dans le porche de l'église. Je les avais demandées pour notre Musée de Bagnols à l'ancien curé, M. Lambert; mais M. de Villeperdrix les fit porter chez lui, au château de La Blache. Je n'exprimai au bon curé que la moitié de mon regret. Les deux cippes sont entre bonnes mains; mais ils ne sont pas à la disposition de tout le monde, comme ils l'auraient été en prenant place dans notre petite collection locale ».

La lecture de M. Alègre étant incontestablement la véritable lecture, voici comment il faut rétablir le texte de ce *titulus :*

D · M
MARCELLINO
MARCELLAE
FILIO
MARCELLVS
ET · MARCVLVS
FILII
ET · CARINA
VXOR

D(is) M(anibus). Marcellino, Marcellae filio, Marcellus et Marculus, filii, et Carina, uxor.

Digitized by Google

« Aux manes. A Marcellinus, fils de Marcella, Marcellus et Marculus, ses fils, et Carina, sa femme ».

Avec ce texte ainsi rectifié, tout est clair, tout est régulier; et il ne nous reste qu'à remercier M. Alègre, non du souci qu'il affecte plaisamment pour l'honneur de Marcella, mais de l'attention qu'il a mise à nous lire et à relever l'inexactitude du texte qui nous avait été communiqué.

IV. *Inscription inédite de C. Gellius Maternus.* — La pierre qui porte cette inscription a été trouvée dans les ruines du vieux château de Bouquet, canton de Saint-Ambroix, arrondissement d'Alais. Elle fait aujourd'hui partie de la collection de la Société scientifique et littéraire d'Alais, où elle a été transportée par les soins de M. Gratien Charvet, notre confrère, à qui j'en dois l'estampage. Les caractères en sont beaux. Elle est entourée d'un encadrement formé par d'élégants rainceaux ; l'angle inférieur de droite a disparu, par suite d'une fracture qui a emporté une grande partie des deux dernières lignes, mais qui pourtant en a laissé subsister assez pour qu'il soit possible de les rétablir :

D · M
C·GELLI·MATE(1)RNI(2)
MERENTISSIMA
MA[TER]

D(is) M(anibus) C(aii) Gelli(i) Materni meren-[tissima] ma[ter].

(1) Le T et l'E sont liés.
(2) L'N et L'I sont liés.

Digitized by Google

« Aux manes de Caius Gellius Maternus, sa mère accablée de douleur ».

Trois membres de la famille *Gellia* nous sont déjà connus par nos listes ; mais aucun d'eux ne porte le prénom de *Caius*.

V. — *Véritable inscription de Cornélia Chresté.* — En publiant, il y a quelques années (Voir *Déc. arch. à Nimes*, etc. 2e sem. de 1870, p. 40-44), des inscriptions estampées à Bions par M. Aurès, j'ai supposé qu'une inscription, sur laquelle on ne lit plus aujourd'hui que les deux lignes :

D · M
CORNELIAE

avait perdu, par suite d'un large trou pratiqué dans ce cippe immédiatement au dessous du mot CORNELIAE, une troisième ligne donnant le *cognomen* de Cornélia, — hypothèse parfaitement vraisemblable et que je maintiens ; mais, allant plus loin, j'ai cru pouvoir affirmer que ce surnom, dont il ne reste plus aucune trace, était CHRESTE ; et, pour appuyer cette restitution, voici sur quoi je me basais : Gruter a publié le premier (DCCCCVIII, 7), et les collecteurs nimois jusqu'à Ménard (t. VII, p. 398) ont reproduit d'après lui une inscription : D·M || CORNELIÆ || CHRESTE. La pierre où était gravée cette inscription ayant disparu (Guiran lui-même ne l'a pas vue), j'ai pensé l'avoir retrouvée dans le cippe troué de Bions. C'était une illusion, et j'ai dû m'en convaincre le jour où mon fils m'a signalé, dans une impasse de la rue

Digitized by Google

Fénelon, une petite pierre encastrée comme moellon dans le mur mitoyen des maison Allard et Belot, et qui est évidemment celle sur laquelle a été relevée, au XVIe siècle, l'inscription publiée par Gruter. La pierre n'a que 0m,24 de large, sur 20 de haut. On y lit :

D M
CORNEL·Æ
CHR(1)ESTE

Au dessous du mot CHRESTE, une main moderne a inscrit à la pointe, dans un espace resté libre, le chiffre *XVIII*.

VI. — *Inscription inédite de Cantius Varrus.* — Deux inscriptions que j'ai insérées, dans mon fascicule relatif à l'année 1872 (Voir ci-dessus, p. 188-190), d'après deux pierres déposées au Musée-Bibliothèque de Bagnols, m'ont fourni les noms de quatre personnes appartenant à la *gens Cantia*, famille gauloise romanisée. Voici une pierre, trouvée en 1868 sur un autre point du département, au mas Olivier, propriété de M. Louis Auger, de Lédignan, qui, en nous donnant les noms de deux personnes appartenant à une autre branche de cette même famille, nous prouve qu'elle était répandue sur divers points du territoire arécomique.

(1) L'H et l'R sont liés.

Digitized by Google

[D · M]
VARRO
SEXTI
CANT(I)I·F

[*D(is M(anibus)*]. *Varro Sexti Canti(i) f(ilio).*

« Aux manes. A [Cantius] Varrus, fils de Sextus Cantius ».

J'ai suppléé le D · M, qui pouvait se trouver en dehors du cadre; mais peut-être n'y était-il pas; peut-être faut-il lire tout simplement: *Varro, Sexti Canti(i) f(ilius)*; « Cantius Varron, fils de Sextus Cantius ».

Cette pierre, dont l'estampage m'a été remis par M. Gr. Charvet, a 0m26 de large sur 0m23 de haut.

Avril 1873.

I. — *Inscription dédicatoire d'un portique au génie topique d'Aramon.* — Dans notre séance du 7 décembre 1872, en vous rendant compte d'un mémoire manuscrit qui vous avait été adressé par M. l'abbé Thomas Blanc, curé de Domazan, « De l'antiquité d'Aramon », et pour combattre la fausse étymologie de ce nom de lieu (*Ara-Montis*), adoptée par l'auteur du mémoire en question (2),

(1) L'N et le T sont liés.
(2) *Procès-Verbaux de l'Acad. du Gard*, année 1872, p. 150.

Digitized by Google

j'ai cité les deux premières lignes d'une curieuse inscription qui venait d'être découverte, par mon fils François, dans les ruines de l'hermitage de Collias, connu sous le nom de Notre-Dame-de-Laval. — Voici cette inscription, jusqu'à présent inédite.

ARAMONI
PORTICVM
LICINIA·P·FIL
ACCEPTILLA
EX·VÓTO·D·S·P·F

Aramoni porticum Licinia, P(ublii) fil(ia), Acceptilla, ex voto d(e) s(ua) p(ecunia) f(ecit).

« En l'honneur d'Aramon, Licinia Acceptilla, fille de Publius Licinius, a, conformément à son vœu, élevé ce portique, de ses deniers ».

La pierre est un dé de 0m58 de large sur 0m46 de haut. Les caractères sont très-purs et gravés avec soin ; ceux de la première ligne ont 0m05 de haut, et ceux des autres lignes 0m04. On remarque un bel *apex* sur le premier o du mot VÓTO ; il y en avait sans doute un aussi sur l'o d'ARAMONI, mais l'état de la pierre, écorchée en cet endroit comme en plusieurs autres par les chocs qu'elle a reçus, ne permet pas de l'affirmer.

Nous pensons que cette pierre était le socle même du *porticus* mentionné dans l'inscription. Ces sortes d'édicules se composaient de deux colonnettes réunies par un fronton, et entre lesquelles s'élevait la statue du dieu ou du génie auquel ils étaient dédiés. On peut s'en faire une

Digitized by Google

idée par la représentation que nous avons donnée, dans notre fascicule de l'année 1872 (voir ci-dessus, p. 138), de l'édicule, en terre cuite des ΘΕΟΙ ΑΑΒΕΡΟΙ.

Il semble que le *porticus* dédié au dieu topique *Aramon* aurait dû se trouver sur le territoire de l'oppidum gallo-romain, où il est naturel de penser qu'il fut élevé par Licinia Acceptilla. Comment se fait-il qu'on le retrouve à vingt kilomètres de là et sur l'autre rive du Gardon? C'est une question que je m'étais posée, même avant la découverte de l'inscription du *porticus* d'Aramon, à propos de trois autels votifs de divinités topiques trouvés, en divers temps, dans cette même chapelle de l'hermitage de Notre-Dame-de-Laval. Comme ces inscriptions, sont restées jusqu'ici inédites, sauf une seule, publiée par Ménard sans lecture ni commentaire, je vais les grouper ici; et, après les avoir étudiées, j'essaierai de répondre à la question que je viens de poser.

II. — *Autel votif à Sulivia Idennica et à Minerve.* — Guiran est le premier qui ait recueilli cette inscription; et c'est d'après lui que les Bénédictins DD. Martene et Durand (1), et Ménard (t. VII, p. 470), l'ont reproduite. Les indications données par Guiran ne laissent aucun doute sur l'endroit où a été trouvé ce petit autel votif, aujourd'hui disparu : *In ædicula divæ Vallensis seu de Valle, prope Coliacum, in arula oblonga* (Msc.,

(1) *Voyage littéraire*, partie I, p. 306.

Digitized by Google

p. 23). Le croquis sommaire dont Guiran a pris soin d'entourer son texte semble indiquer que l'autel avait perdu sa partie supérieure, et avec ce couronnement la ligne qui portait le nom du dédicant, dont on remarque l'absence ; mais ce nom n'est pas toujours exprimé, et il se peut que notre inscription soit complète :

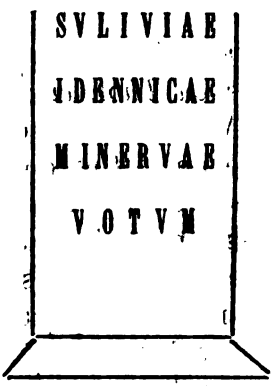

Suliviae Idennicae, Minervae, votum.

« Vœu fait à la déesse protectrice du bois d'Eyssènes et à Minerve ».

Hagenbuch (1) a déjà relevé la fausse interprétation de Muratori, qui voit là un vœu de Sulivia Idennica à Minerve : *Muratorius Suliviam Idennicam Minervæ votum solvisse arbitrabatur. Deam potius esse* Suliviam, *eandem* Sulevæ *seu Silvanæ facile possumus existimare. At quid* Idennicæ ? *Epithetonne Suliviæ celticum ?* Et il a eu raison de supposer que *Sulivia* est une déesse et *Idennica*

(1) Apud Orell., 2051.

Digitized by Google

son epitheton celtique. Pour nous, nous ne craignons pas de l'affirmer ; et, comme on a pu le voir par notre traduction, nous croyons pouvoir identifier *Idenna,* le nom de lieu qui a donné l'épitheton *Idennica*, avec *Aisènes, Eyssènes,* formes anciennes du nom de la commune de *Seynes* et du ruisseau qui y prend sa source et va se jeter dans l'Alzon, après un parcours de 20 kilomètres.

III. — *Autel votif inédit des Corioledenses et des Budenicenses en l'honneur de Jupiter.* — Séguier était en Angleterre, lorsqu'il reçut de son frère le chanoine une lettre dont j'ai retrouvé, dans ses papiers, un fragment déchiré, qui m'a vivement intéressé, malgré ses lacunes, et que je me suis empressé de transcrire sur un cahier où je noupissais des notes sur Collias. Le voici :

« [...] Made de Vendargues écrit à Mr son mari ; mais comme elle ne sait pas encore votre adresse à Londres, et qu'elle croit que vous [serez bien] aise de le voir, elle m'a donné son adresse. La voici : ..... Street, near Leicester fields, à Londres.

« ....., que vous connaissez sans doute, a trouvé ces deux [inscriptions] près de le hermitage de Couillas. M. Fabrot, l'avocat, qui [vous fait bien ses co]mpliméns, me les a données pour vous les communiquer [et vous en dem]ander votre avis. Les voilà ; [les endroits remplis] par des points sont des [cassures qu]'il y a aux pierres, où il [ne parait aucune]s lettres.

Digitized by Google

OIVI
CORI : : : EDENS
T·BVDENICENSES

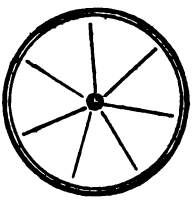

« Six pans de hauteur ».

Immédiatement après ce texte, la même lettre donne celui d'un autel votif à Mars, dont nous nous occuperons tout à l'heure ; mais il convient auparavant de restituer cette première inscription. La copie que je viens de transcrire est la seule qui existe, à ma connaissance, et la pierre ne se retrouve plus, ni dans la chapelle de l'hermitage ni aux environs.

Pour la première ligne, il n'y a pas d'hésitation : évidemment le transcripteur a déplacé les deux premières lettres ; car il n'est pas possible d'attribuer cette erreur au lapicide ; et la roue à sept rayons, emblème réservé à Jupiter, indique suffisamment que cet autel lui était consacré ; je lis donc IOVI.

Deux lettres manquent dans l'intérieur de la seconde ligne ; je propose, avec un point de doute, de lire CORI[*OL*]EDENS[*ES*].

Quant au T qui commence la troisième ligne, je ne doute pas que ce ne soit la ligature des deux lettres ET, ligature nécessitée par la longueur de cette ligne.

Digitized by Google

IOVI
CORI[OL]EDENS
(1) ET·BVDENICENSES

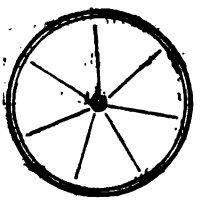

Iovi Cori[ol]edens[es] et Budenicenses.

« A Jupiter, les habitants de Collias (?) et ceux de Bezuc (?) ont élevé cet autel ».

J'avais d'abord pensé à identifier les *Coriole-denses* avec les habitants de *Courlas*, hameau de la commune de Saint-Julien-de-Valgalgues, non loin du Gardon d'Alais; — et les *Budenicenses* avec ceux de *Bouzène*, hameau de la commune de *Tornac*, près du Gardon d'Anduze. Mais, si ces identifications satisfaisaient parfaitement à ce que j'appellerai les *convenances phonétiques*, il n'en était pas de même des convenances topographiques. Bouzène et Courlas sont situés dans la partie haute du pays cévénol et par conséquent fort éloignés de l'hermitage de Notre-Dame-de-Laval. Rien n'indique, d'ailleurs, que ces deux localités aient été anciennement habitées; je ne sache pas qu'on y ait jamais trouvé ni inscriptions ni tombeaux remontant à l'époque gallo-romaine; tandis que divers points du territoire des communes de

(1) E et T liés.

Digitized by Google

Collias et de Barron (Bezuc est un hameau de Barron) ont fourni en abondance des restes antiques de tout genre. Bezuc, situé à 13 kilomètres d'Uzès, près d'une route qui a dû être pratiquée dès les temps anciens, est assez voisin de Collias pour qu'une association entre ses habitants (*Budenicenses*) et ceux de Collias (*Corioledenses*), en vue d'élever, à frais communs, un autel à Jupiter, paraisse tout à fait vraisemblable.

IV.—*Autel votif inédit à Mars Budenius.*— A la suite de l'inscription précédente, et immédiatement après les mots : « Six pans de hauteur », la lettre adressée à Séguier pendant son séjour en Angleterre ajoute cet autre texte :

MARTI
BVDENIC
RATVS
SEVER
FILIVS

« Sept pans de hauteur ».

Pour rectifier et compléter cette inscription, nous ne sommes pas réduit à ce seul document. La pierre existe encore à sa place. C'est un bloc d'un mètre cinquante de haut, qui forme la seconde marche de l'autel de la chapelle de l'hermitage. Je l'ai estampée autrefois, et voici ce que j'ai relevé sur l'estampage que j'en ai remis, en décembre 1854, à M. Léon Renier :

Digitized by Google

MARTI
BVDENIO
GRATVS
SEVERI
FILIVS

Marti Budenio Gratus, Severi filius.

« A Mars Budénius, Gratus, fils de Sévérus ».

Le monument est simple, mais les caractères en sont bien tracés ; l'*apex* du mot GRÁTVS est élégant, et tout indique que cet autel votif appartiendrait au second siècle de notre ère.

Cette inscription et la précédente nous révèlent une double forme de l'ethnique de l'oppidum *Budena* (que je crois être *Bezuc*) :

BVDENICENSES, dans le nº III ci-dessus.

BVDENIVS, donné ici comme épithète à Mars par son adorateur Gratus.

Je reviens à la question que je posais tout à l'heure : Comment expliquer la réunion, sur un même point, dans le fond de cette *combe* étroite et déserte, encore aujourd'hui presque inaccessible, de tant d'autels votifs en l'honneur de divinités païennes, *Jupiter, Minerve, Mars Budenius, Sulivia Idennica, Aramon,* sans compter ceux qui ont été détruits et ceux qui pourront se révéler un jour ? Bien que l'aspect des lieux semble se prêter difficilement à cette hypothèse, il faut nécessairement admettre qu'il y avait là un centre religieux pour les peuplades arécomiques, et que les

Digitized by Google

pagani des environs y continuaient leur culte superstitieux, alors même que le christianisme était définitivement établi dans les villes où siégeaient des évêques, et commençait à pénétrer dans les centres de population importants ou situés sur le parcours des voies romaines. La combe inabordable de Laval était alors devenue le refuge des partisans attardés des pratiques idolâtriques; et lorsque, dans la première moitié du VIe siècle, S. Véredème choisit, pour y fixer sa demeure « et y mener la vie angélique » (1), la grotte qui est devenue la chapelle de Notre-Dame, il ne venait pas seulement chercher en ce lieu la solitude; il venait surtout renverser ce qui restait encore debout des derniers autels de l'idolâtrie rustique, et c'est en signe de cette victoire que lui, ou les anachorètes ses successeurs jetèrent, dans les fondements de la modeste chapelle qu'ils élevèrent au vrai Dieu, les autels païens dont quelques-uns ont été recueillis.

Mai 1873.

I. — *Inscription d'Asellia Muta et d'Asellia Synété.* — En faisant blanchir récemment les murs de l'étroite cour de sa maison (rue Dorée, nº 17), M. Gust. Isnard, receveur municipal, a

(1) *Ibique, excisa in concava rupe domicilio, angelica vitæ gesta duxit.* Lég. du Bréviaire.

Digitized by Google

fait gratter avec soin une pierre encastrée dans l'un des murs de cette cour, à droite du puits et à la hauteur du premier étage. La saillie du cadre et quelques lettres, encore visibles sous plusieurs lais de chaux accumelés, faisaient deviner la présence d'une inscription, mais on ne savait laquelle, puisqu'on ne pouvait la lire. Le nettoyage intelligent qui vient d'en être fait a permis d'y reconnaître une inscription déjà relevée par Guiran (Msc. p. 179 : *Lapis Nemausi nuper effossus*). Elle a été publiée exactement par Ménard, qui a certainement vu la pierre, puisqu'il corrige, à la troisième ligne, une mauvaise lecture de Guiran (SYNNETE pour SYNETE). Si je la reproduis aujourd'hui, c'est d'abord pour constater l'endroit où elle se trouve actuellement ; et ensuite parce que Ménard, ne donnant que le texte tout nu, n'a pas eu l'occasion de faire remarquer l'antithèse, évidemment intentionnelle, entre les surnoms des deux femmes, deux sœurs ou deux coaffranchies, qui figurent dans cette inscription.

ASELLIAE·MVTAE
P·FANNIO·OPTATO
ASELLIAE·SYNETE
P·FANNIVS·BVCCIO

Aselliae Mutæ, P(ublio) Fannio Optato, Aselliae Synete, P(ublius) Fannius Buccio.

« Publius Fannius Buccio a élevé ce tombeau pour Asellia Muta, pour Publius Fannius Optatus et pour Asellia Synété ».

Digitized by Google

Il est bien difficile de penser que le hasard seul ait pu faire que deux femmes, portant toutes deux le *gentilitium* ASELLIA, aient reçu pour *cognomen*, l'une *Muta*, « la Muette » ; l'autre *Synete* (du grec Συνετή, « l'intelligente ») ; comme aussi que l'antithèse entre le *gentilitium* ASELLIA et le *cognomen* SYNETE n'ait pas été voulue.

Quel lien unissait les deux Asellia et Fannius Optatus à Fannius Buccio, qui leur a élevé ce tombeau ? Le laconisme peu ordinaire de ce *titulus* ne nous permet pas de le deviner. Toutefois il est évident que les deux femmes appartenaient à la *gens* Asellia, soit comme sœurs, soit comme coaffranchies ; et qu'Optatus et Buccio faisaient partie de la *gens Fannia*, soit comme personnes libres, soit comme affranchis. Il est à noter que ces deux familles n'ont pas d'autres représentants, sur nos listes épigraphiques, que les deux femmes et les deux hommes mentionnés dans cette inscription.

On a pu remarquer que le D · M est absent ; cependant la pierre est parfaitement complète et pour ainsi dire « à l'état de neuf ». A moins de supposer que ces sigles étaient gravés sur un petit fronton, formé par une autre pierre ne faisant pas corps avec le reste, disposition dont nous n'avons pas rencontré d'exemple, il faut reconnaître qu'ils manquent. Peut-être devons-nous voir là une inscription chrétienne. Ce qui pourrait venir à l'appui de cette hypothèse, c'est que les T, qui se trouvent au nombre de trois dans les deux premières lignes, dépassant de beaucoup la proportion des autres lettres, semblent affecter

Digitized by Google

la forme de croix. Il en est de même de l'T de la troisième ligne, qui ressemble à l'ancre, symbole qu'on voit fréquemment reproduit sur les épitaphes chrétiennes des premiers siècles.

II. — *Inscription inédite d'un adjudant-centurion de la* XXIIe *légion.* — La pierre qui nous a gardé cette inscription a été trouvée récemment à Saint-Bénézet-de-Cheyran (*Octodanum*, *Uchesanum*), canton de Lédignan, par M. Gratien Charvet, et c'est d'après un estampage qu'il a bien voulu me communiquer que j'en donne le texte.

La pierre a 0m55 de haut sur 0m38 de large. Les caractères en sont rustiques et assez maladroitement formés ; toutefois, il n'y a pas une seule lettre douteuse.

Le D · M est gravé sur la corniche qui sert de couronnement à la pierre.

D M

S · MATVCENI · FRO
NTINI · V · L · XXII · P · P · F
EX OPTIONE · MATV
CENIA · PLACIDA
PATRI
ET · SYRONIA · QVE
TA · MARITO

D(is) M(anibus) S(exti) Matuceni Frontini, v(eterani) l(egionis) P(rimigeniae) P(iae) F(idelis), ex-

Digitized by Google

optione. Matucenia Placida patri, et Syronia Qu(i)eta marito.

« Aux manes de Sextus Matucénus Frontinus, retiré du service avec le grade d'adjudant-centurion de la XXIIe légion Primigénia Pia Fidélis (1). Matucénia Placida à son père, et Syronia Quiéta à son mari ».

Tous les détails de l'inscription révèlent, au premier aspect, qu'elle est l'œuvre d'un lapicide aussi maladroit de sa main qu'ignorant des règles épigraphiques. De petites lettres y sont mêlées aux grandes ; — les mots sont mal partagés : FRO— NTINI ; — les lettres sont pressées les unes contre les autres, parfois même supprimées comme dans QVETA ; — les mots *Veterani*, *Legionis*, *Primigeniae*, ne sont indiqués que par les initiales V-, L-, P., tandis que les abréviations usitées sont VET. ou VETER., LEG., PRIMIG. ou au moins PR.

Nous connaissions déjà le nom de MATVCENVS : il figure comme nom de potier, avec la double forme MATVCENVS et MATVGENVS, parmi les *Sigles figulins* de M. H. Schuermans (3432-3436). — Quant au nom de femme *Syronia*, c'est la première fois que nous le rencontrons.

A quelle langue appartiennent ces deux noms étranges, *Matugenus* et *Syronia?* Nous ne saurions le dire ; mais ils ne nous paraissent pas avoir la physionomie celtique.

Les *cognomina*, eux, sont bien romains. Ceux de la fille et de la femme de Frontinus, *Placida*

(1) Sur l'histoire de la XXIIe légion, voir à l'*Appendice*, n° I.

Digitized by Google

et *Quieta*, appellent l'attention par leur synonymie, et semblent indiquer que ce vieux guerrier préférait, dans son intérieur, des appellations qui ne rappellent en rien le tumulte des camps.

III. — *Inscription inédite de Silvina, fille de Silvanus.* — Sur le territoire de la commune de Marguerittes, au quartier du *Castellas*, dit aussi de *Saint-Didier* (1), la charrue a dernièrement ramené au jour une modeste pierre, sur laquelle on lit, en caractères assez rustiques et maladroitement tracés, la simple inscription que voici

D · M
SILVINAE
SILVANI
FIL

D(is) M(anibus) Silvinae, Silvani fil(iae).

« Aux manes de Silvina, fille de Silvanus ».

La coutume de donner aux filles le nom de leur père avec adjonction d'une désinence féminine pourrait faire penser que le lapicide s'est trompé et qu'il faut lire *Silvanae* au lieu de *Silvinae;* mais la règle dont nous venons de parler ne s'appliquait qu'au *gentilitium* (nous venons de le voir pour *Matucenia*, fille de *Matucenus*); or, *Silvina* et *Silvanus* ne sont que des *cognomina.*

(1) Le chapitre de Saint-Didier, d'Avignon, possédait à Marguerittes des fiefs, censives et directes, qu'il vendit, en 1738, à Antoine Teissier, alors seigneur de Marguerittes (*Dict. top. du Gard*).

Digitized by Google

IV. — *Scène d'intérieur représentée sur un fragment de vase sigillé.* — Je viens de déposer, dans les vitrines de la Bibliothèque, un fragment de vase sigillé, qui m'a été donné, il y a quelques années, par M. le marquis de Valory, comme ayant été trouvé dans un tombeau, sur un point du département de Vaucluse qu'il n'a pu m'indiquer exactement. Ce fragment a appartenu à la panse d'un vase de poterie samienne de qualité inférieure. Il a 0m006 d'épaisseur, et a reçu extérieurement une couverte à reflets métalliques.

Dans un encadrement circulaire, qui fait saillie sur la panse du vase, on voit à droite un vieillard assis sur un siége à dossier élevé. De sa main gauche, il s'appuie sur ce dossier, comme s'il avait l'intention de se lever. De sa main droite levée, il brandit avec colère un fouet. Devant lui est un jeune homme (est-ce un écolier ou un esclave?) qui tend le dos, mais qui s'apprête à fuir. Devant le jeune homme, à gauche, deux arbrisseaux (?)

V. — *Inscription inédite de Seccia Secundina.* — C'est dans le mur extérieur d'une maison du village de Nages (canton de Sommière), bâti au pied de l'oppidum celtique, que mon fils François a relevé l'inscription suivante :

D · M
SECCIAE
SECCI · FIL
SECVNDINAE
V · S · P

Digitized by Google

D(is) M(anibus) Secciae, Secci(i) fil(iae), Secundinae. V(iva) s(ibi) p(osuit).

« Aux manes de Seccia Sécundina, fille de Seccius. Elle s'est élevé à elle-même ce tombeau, de son vivant ».

C'est la première fois que le nom de famille *Seccius* apparaît sur nos listes; mais il était depuis longtemps connu par une inscription trouvée, au commencement du XIVe siècle, en Autriche, que Gruter a publiée (DLX, 6) et dont je vais donner la lecture (1), parce qu'on y remarque une *Seccia Secundina* (2), fille d'un *Seccius Secundinus*, vétéran de la légion IIe Italica.

D(is) M(anibus). Seccius Secundinus, vet(eranus) leg(ionis) II Ital(icae) p(iae) f(idelis), et Iul(ia) Severio, con(jux) ejus, sibi et Secciae Secundinae, filiae,.... vivi fecerunt...

Ainsi voilà un vétéran de la seconde légion Italique, habitant dans un bourg de la Norique (Basse-Autriche), qui, comptant y finir ses jours, fait préparer une tombe pour lui, pour sa femme Julia Sévério, pour sa fille *Seccia Sécundina*, et pour d'autres membres de sa famille énumérés dans l'inscription. Mais, si Seccius Sécundinus et peut-être sa femme reposèrent dans ce tombeau, il en fut autrement pour Seccia Sécundina, puisque nous retrouvons à Nages l'inscription du tombeau qu'elle s'y était fait élever de son vivant; car il n'est guère possible de mettre en doute l'identité

(1) Cfr. *C. I. L.* III, 6071.

(2) Une inscription trouvée à Karlsburg (en Dacie), nous donne une *Seccia*, fille d'un *Capitus*. Cfr. *C. I. L.*, III, 1243.

Digitized by Google

de notre *Seccia Sécundina* et de celle qui est mentionnée sur l'inscription trouvée à Lauriacum. Nous nous faisons une telle idée de l'état des voies de communication à l'époque gallo-romaine et des difficultés que présentaient alors les longs voyages, que, si nous n'avions le témoignage irrécusable des textes épigraphiques, nous nous refuserions presque à croire ces déplacements possibles. J'ai donné, dans mes *Déc. archéol. pour l'année 1872* (voir ci-dessus, p. 196) l'inscription de Varénia Domina, née en Pannonie (*natione Pannonicæ*) et morte à Gailhan. Je ne parle pas de cette Volumnia Augé, que nous avons vue figurer (voir ci-dessus, p. 99) comme affranchie de Volumnius Rufus, sur une inscription trouvée à Rome et dont nous avons à Nimes l'épitaphe : les rapports entre Rome et Nimes étaient plus faciles et plus fréquents.

VI. — *Denier de la famille Julia trouvé au Cours-Neuf.* — Une des dernières monnaies romaines qui aient été trouvées, à ma connaissance (1), dans les fouilles du Cours-Neuf prolongé, est un denier de la famille Julia, qui m'a été présenté dans le courant du mois de mai, et que j'ai acquis pour le prix de cinquante centimes. Ce denier, assez commun d'ailleurs, est fourré, mais bien conservé.

(1) Je dis « à ma connaissance » ; car combien ne s'en est-il pas trouvé, dans les travaux de la ville, que les ouvriers ont fait disparaître, espérant les vendre un bon prix à ces « brocanteurs » dont parle Séguier, dans sa lettre à la comtesse de Bentinck (Voir ci-dessus, p. 175 et 178).

Digitized by Google

Tête de Vénus diadémée, à droite.

℟ CAESAR. Enée marchant à gauche. Sa main droite soutient le palladium ; sur son épaule gauche, est assis son père Anchise.

Juin 1873.

I. — *Inscription inédite de Q. Pompéius Primus.* — Il existe, sur le territoire de Caissargues, une maison de campagne ou domaine rural, appartenant aujourd'hui à M. Jules de Mérignargues. Elle est connue, depuis le XVIIe siècle, sous le nom de *Château-Barnier*. De *château*, il n'y en a point ; et je crois même pouvoir affirmer qu'il n'y en a jamais eu ; à moins qu'on ne donne ce nom à toute habitation rurale de quelque importance possédant un pigeonnier. Quant au nom de *Barnier*, c'est celui d'une famille de robe nimoise, qui a donné à notre présidial des conseillers, dont l'un, Jean, paraît avoir été un poète distingué (1). C'est sans doute lui qui a fait bâtir ce qu'on appelle encore aujourd'hui le *Château-Barnier*.

J'y ai estampé l'inscription suivante :

(1) Sur le poète Jean Barnier et sa famille, voir à l'*Appendice* n° II.

Digitized by Google

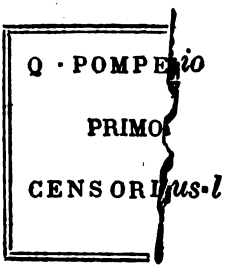

Q(uinto) Pompe[io] Primo, Censori[us, l(ibertus)].

« A Quintus Pompéius Primus, Q. Pompéius Censorius, son affranchi ».

Le D·M n'existe pas, à moins qu'il ne fût tracé dans un fronton triangulaire surmontant la pierre et ne faisant pas corps avec elle ; mais le cas n'est pas probable.

Les membres de la *gens Pompeia* portant le prénom de *Quintus* sont assez nombreux sur nos listes.

II. — *Drachme massaliotte trouvée à Brignon.* — Un propriétaire de Brignon a trouvé, sur le *Serre-de-Brienne*, — cet emplacement de l'ancien oppidum des *Briginnones*, aujourd'hui livré à la culture et qui, plus ou moins profondément fouillé par la charrue, a rendu tant de débris antiques, — une monnaie massaliote dont je vais donner la description. Il est venu me la proposer ; mais, comme notre médaillier possède déjà deux exemplaires de cette même drachme, au moins aussi bien conservés, j'ai engagé une personne de ma connaissance à l'acheter ; ce qu'elle a fait. L'avers de cette pièce est d'une conservation par-

Digitized by Google

faite, d'un grand relief et d'un beau style, comme sont toutes les monnaies de Marseille que M. de La Saussaye (*Numism. Narbonn.*, p. 22) classe à la sixième et à la septième époques.

Buste de Diane, diadémé et pharétré, à droite; une bandelette pour collier ; les cheveux sont relevés en crochets sur le côté de la tête.

℞ Lion marchant à droite; au-dessus du lion, ΜΑΣΣΑ ; au-dessous, ΛΙΗΤΩΝ. — A l'exergue, ΑΠ.

III. — *Inscription du* XVIIe *siècle sur la porte d'une maison du village d'Arpaillargues.*

PAR·EDIT·ET·LETRES·PATANTES·DV·ROI
JAQVES · SADARGVES · EST · EXEM
PT · DE · TOVTES · CHARGES · DE · CON
SVL · SCINDIC · CLAVERE · DE · TV
TELES · CVRATELES · SEQVES
TRATIONS · GVET · GARDE · LOGEM
ENT · DE · GENS · DE · GVERRE · ET
AVTRES · MENTIONNÉES · AVD
ITES·LETRES·PATANTES

M. Louis Rochetin, d'Uzès, aujourd'hui substitut à Privas, en nous communiquant cette inscription, nous écrit : — « Je vous envoie copie de l'inscription du village d'Arpaillargues, dont je vous ai parlé dernièrement. Elle est tracée, en grandes lettres parfaitement lisibles, sauf aux deux dernières lignes, qui sont assez frustes, la pierre ayant été dégradée en cet endroit. Cette pierre n'a pas moins de 0m75 de large sur 0m60

Digitized by Google

de long, et se trouve placée au-dessus de la porte de l'ancienne maison Sadargues. Ce Jacques Sadargues, dont il est question dans l'inscription, était notaire royal d'Arpaillargues, au XVIIe siècle ».

Nous ignorons par quels services exceptionnels le tabellion Sadargues avait mérité toutes les exemptions dont il a cru devoir faire graver la longue énumération au-dessus de la porte de sa demeure; mais nous pensons qu'il eût bien fait de surveiller d'un peu plus près le travail du lapicide inexpérimenté qu'il chargeait de tracer sur la pierre, sans doute en vue de la postérité, cet honorable témoignage de la munificence royale à son égard : l'orthographe n'eût rien enlevé à ses titres.

IV.— *Pièce de quatre sols de Louis XIV.* — Un brocanteur du département de Vaucluse, le même qui a procuré au musée Calvet l'acquisition des deux inscriptions trouvées au Caylar et dont j'ai parlé dans mes *Déc. arch. de 1872* (voir ci-dessus, à l'*Appendice*, p. 211), m'a offert, le 15 juin, une petite pièce en argent portant le millésime de 1676 et qu'il m'a affirmé avoir été trouvée à Vauvert. Sa belle conservation m'a engagé à l'acheter pour notre médaillier.

LVDOVICVS (un soleil) XIIII·D·GRA. Buste du roi, à droite.

℞ FRAN·ET·NAVARRÆ · REX·1676. Croix aux quatre branches égales fleurdelisées. La fleur-de-lis qui termine la branche supérieure est surmontée

Digitized by Google

d'une couronne qui coupe en deux le millésime 16 — 76. Au centre de la croix, la lettre D, différent de l'atelier monétaire de Lyon.

C'est en 1674 seulement qu'on commença à frapper ces petites monnaies divisionnaires d'argent. Il y eut des pièces de 4 sols, de 3 sols et de 2 sols. « Les pièces de trois sols, dit Leblanc (1), étant presque semblables à celles de quatre, on en deffendit la fabrication, et on continua de faire les deux autres espèces. On a peu fait de pièces de deux sols ». Aussi la pièce de deux sols et surtout celle de trois sols sont-elles extrêmement rares dans les collections. Je ne me rappelle même pas en avoir jamais tenu entre mes mains.

La pièce de 4 sols gravée sur la planche de Leblanc porte le millésime de 1675, et, comme la nôtre, le différent de Lyon. Peut-être l'atelier de cette ville a-t-il été exclusivement chargé de frapper cette pièce.

V. — *Inscription inédite de Vallia Béronicé.* — Sur le territoire de la commune de Théziers, au nord-est du village, on voit une église rurale abandonnée depuis la Révolution et qui a été, jusqu'à cette époque, un centre de dévotion locale. C'est l'église Saint-Amant, que la tradition prétend avoir été la paroisse du village, aujourd'hui détruit, de Volpelières (2), et qui a tous les caractères d'une

(1) *Traité histor. des monn. de France*, p. 388.

(2) Cf. *Dict. top. du Gard*, art. VOLPELIÈRES.

Digitized by Google

église fortifiée de l'époque carlovingienne ou tout au moins du XIe siècle. C'est dans le mur du fond, c'est-à-dire dans le chœur de cette église, que se trouvent encastrées, à droite et à gauche de l'emplacement de l'autel, les pierres sur lesquelles j'ai estampé les deux inscriptions que je vais donner.

D · M
VALLIAE · BERONI(1)
CE · BENEMER
[*ENTI · PATRONAE*
. . . . . .]
ET · GENEROSVS
F · C

D(is) M(anibus). Valliae Beronice, benemer [*enti patronae*, ... *et Generosus f(ieri) c(uraverunt).*

« Aux manes. A Vallia Béronicé. N. et Générosus ont pris soin de faire élever ce tombeau comme témoignage de reconnaissance envers leur maîtresse ».

Les lignes 4 et 5 ont entièrement disparu. Pour suppléer d'une manière vraisemblable la ligne 4, je n'ai eu qu'à compléter l'indication fournie par le BENEMER de la ligne 3. La ligne 5 contenait le nom de l'individu qui, comme nous le montre la conjonction ET de la ligne 6, s'était joint à *Generosus* pour élever le tombeau.

BERONICE est une altération évidente de *Berenice ;* nous en connaissons d'autres exemples. On

(1) L'N et l'I sont liés.

Digitized by Google

en trouve trois dans Gruter (DCCXC, 9 ; DCCCLXIII, 4 ; DCCCCXXV, 12), et deux dans le *Corpus I. L.* (t. III, 1241 et 2538). Deux des inscriptions de Gruter ont particulièrement attiré mon attention, parce que j'y ai trouvé ce nom au datif en *eni*. BERONICENI est un nouvel exemple à ajouter à la liste que j'ai donnée dans mes *Déc. arch. de 1872* (Voir ci-dessus, p. 102-103).

Le *cognomen* BERENICE est lui-même, on le sait, une altération alexandrine, opérée par la prononciation macédonienne sur le *cognomen* grec Φερενίκη, « porte-victoire ».

VI. — *Inscription inédite de Livia Chrysopolis.* — L'inscription précédente est encastrée à droite de l'autel ; celle que je vais transcrire est à la gauche, dans cette même église de Saint-Amant.

[*D*] M
LIVIAE · CRVSOPO
LIS · L · AEMILIVS
PHILVMENVS
[*VXS*]ORI

[*D(is)*] *M(anibus) Liviae Crusopolis. L(ucius) Aemilius Philumenus* [*uxs*]*ori.*

« Aux manes de Livia Chrysopolis. Lucius Emilius Philuménus à son épouse ».

La *gens Livia*, à laquelle appartenait l'affranchie *Chrysopolis*, n'était pas encore représentée sur nos listes. Quant à *Vallia*, de l'inscription précédente, ce n'est pas un nom romain.

Digitized by Google

VII. — *Inscription inédite de Blésa et d'Annia Servata.* — Sur un banc accoté au mur extérieur de la maison de M. Baragnon (aujourd'hui à M. Amédée de Mérignargues), à l'entrée du village de Caissargues, j'ai estampé une inscription, déjà bien fruste, et qui, exposée à toutes les causes de dégradation, sera bientôt illisible.

BLAESAE · BLANDI · F · SoRoRI
AN · SERVATAE · TITI · F · VXORI
OPTATVS · BLANDI · F · SIBI · ET
S V [*I S · V · P*]

Blaesae, Blandi f(iliae), sorori); An[niae] Servatae, Titi f(iliae), uxori. Optatus, Blandi f(ilius), sibi et su[is v(ivus) p(osuit).

« Optatus, fils de Blandus, a, de son vivant, élevé ce tombeau — pour Blésa, fille de Blandus, sa sœur; pour Annia Servata, fille de Titus, sa femme; — pour lui-même et pour les siens ».

A l'exception de sa femme Servata, dont il nous a donné le nom de famille, *Annia*, Blandus n'a désigné sa sœur, son père et lui-même que par les surnoms *Blésa*, *Blandus* et *Optatus*. Le D·M est absent, et rien, dans la rédaction ne le suppose, puisque toutes les qualités des personnes auxquelles le tombeau est destiné sont au datif.

VIII. — *Inscription inédite de Titia Tertia, flaminique augustale.* — La pierre qui porte cette inscription se trouve à une passerelle sur le ruisseau du Luc, affluent du Vistre de Cabrières. Elle

Digitized by Google

sert aux laveuses ; c'est ce qui fait que la partie gauche est fruste, surtout aux lignes 2 et 4.

D M
[*TITI*]AE · T · FIL
TERTIAE
[*FLAM*]INIC · AVG
EX · TESTAMEN

D(is) M(anibus) [*T(iti)ae, T(iti) fil(iae), Tertiae, [flam]inic(ae) aug(ustalis). Ex testamen(to)*.

« Aux manes de Titia Tertia, fille de Titus, flaminique augustale. En exécution de son testament ».

Digitized by Google

UNE NOUVELLE EXCURSION GÉOLOGIQUE

dans les Hautes-Cévennes.

L'HOMME A L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE.

Les Grottes sépulcrales de Lanuéjols (Gard) et de Fraissinet-de-Fourques (Lozère) ;

par M. Adrien JEANJEAN,

membre non-résidant.

AVANT-PROPOS.

MESSIEURS,

La contrée que nous habitons, le sol que nous foulons habituellement, la plupart des cités de notre département et surtout la belle ville qui en est le chef-lieu, renferment de nombreux vestiges de l'antiquité, depuis les monuments les plus grandioses ou les plus gracieux jusqu'à la simple inscription lapidaire. L'étude de ces divers produits

Digitized by Google

des arts et de l'industrie des anciens a été l'objet principal de vos travaux, et leur saine interprétation a donné à plusieurs de nos confrères une illustration, bien légitime, qui honore notre compagnie.

Mais à côté de ces nombreux témoignages de l'importance ainsi que du développement considérable qu'avait, dans notre région, l'occupation Romaine, on y rencontre des débris d'une antiquité bien plus reculée, des restes d'une première civilisation, dont l'examen se rattache à une science toute nouvelle, qui tient à la fois de l'archéologie, de la géologie et de l'anthropologie. Cette science, appelée : archéologie préhistorique, paléo-ethnologie, archéo-géologie, nous fait connaître l'époque relative de notre origine, ainsi que les mœurs et les coutumes des temps primitifs de l'humanité.

Son but, vous le voyez, messieurs, présente un vif intérêt ; et l'accueil que vous avez bien voulu faire à mes premières communications sur ce sujet, m'a prouvé que les études de ce genre avaient quelque attrait pour vous et m'a engagé à les poursuivre.

Avant de vous faire part du résultat des nouvelles recherches que j'ai entreprises, cette année, dans les Hautes-Cévennes, je crois devoir, en quelques mots, appeler votre attention sur les richesses paléo-ethnologiques que renferme une autre partie de notre département. Pendant le mois d'avril dernier, en faisant des excursions géologiques dans l'arrondissement d'Uzès, afin de rassembler des matériaux pour l'étude des terrains jurassiques et crétacés du Gard, j'ai eu l'occasion de constater

Digitized by Google

qu'on avait trouvé, en divers lieux, des haches polies ; et j'ai rencontré moi-même plusieurs stations humaines de l'époque néolithique. Une des principales se trouve dans la commune de la Bastide-d'Engras, sur le revers de la montagne qui envisage Saint-Laurent-la-Vernède. J'y ai recueilli, en passant, des débris de poterie noire, un fragment de hache polie en amphibolite verdâtre, un nucléus et de nombreux silex, la plupart imparfaitement éclatés. C'était là un lieu de fabrication d'outils en pierre, bien commode pour les aborigènes, car le silex y abonde dans les grès du terrain Turonien.

Je dirai aussi que les calcaires néocomiens du sous-étage à Caprotina ammonia, *si développés dans l'arrondissement d'Uzès, possèdent de nombreuses grottes sur les bords du Gardon et de la Cèze, ainsi qu'aux environs de Lussan, Goudargues, Saint-André-de-Roquepertuis. Il est probable que ces cavités souterraines ont servi d'habitation ou de sépulture, surtout pendant l'âge de la pierre polie, et j'estime que les fouilles de ces gîsements peuvent amener des découvertes intéressantes.*

Digitized by Google

La Grotte à têtes humaines de Fraissinet-de-Fourques (Lozère).

Un zélé explorateur des montagnes de la Lozère, M. Paparel, percepteur à Mende, a bien voulu me signaler l'existence, aux environs de Fraissinet-de-Fourques, d'une grotte où on avait trouvé jadis des restes humains, que le maire de cette commune avait ordonné d'enlever et de transporter au cimetière. Ce récit de M. Paparel me rappela naturellement les circonstances relatives à la découverte de la célèbre caverne d'Aurignac, de la quelle M. le docteur Amiel, maire aussi de la localité, avait fait retirer les ossements pour les ensevelir dans le cimetière de la paroisse ; et quoique j'eusse la conviction que la grotte de Fraissinet ne pouvait contenir des trésors pareils à ceux recueillis en 1860, à Aurignac, par M. Edouard Lartet, je résolus néanmoins d'y faire pratiquer quelques fouilles, quand je retournerais dans les Hautes-Cévennes pour y continuer mes études géologiques. Le 5 août de cette année, je me suis donc rendu au château d'Ayres, près Meyrueis, où j'étais sûr de trouver une hospitalité des plus gracieuses, qui devait rendre facile l'exécution de mes projets.

Pour aller de Meyrueis à la grotte de Fraissinet, j'ai suivi d'abord la route qui serpente

Digitized by Google

dans le fond de la vallée de la Jonte et j'ai gravi ensuite, au-dessus de Gatuzières, la montagne du causse Méjan, en traversant successivement les terrains du *keuper*, du *liasien*, du *toarcien*, du *bajocien* et de l'*oxfordien*. J'ai pu constater ainsi que, dans cette partie des Hautes-Cévennes, l'*infralias* et le *lias inférieur* manquent complétement, en sorte que le *lias moyen*, *calcaire* à *Gryphœa cymbium* et *Ammonites fimbriatus*, repose directement sur les grès de l'étage des *marnes irisées*.

Dans mon dernier mémoire sur les Hautes-Cévennes, j'ai fait remarquer que les caractères pétrographiques du calcaire *liasien* y différaient sensiblement de ceux qu'il présente dans les Basses-Cévennes. J'ai vu cependant, cette année, qu'au sommet de l'étage, le *lias moyen* perd insensiblement sa couleur jaunâtre pour revêtir la teinte bleuâtre qu'il possède aux environs de Durfort et de Mialet. Les strates calcaires sur lesquelles coule la rivière de la Jonte, près d'Ayres, offrent un exemple de cette transformation. On observe dans le même étage, entre Meyrueis et Perjuret, quelques affleurements de galène argentifère et de cuivre carbonaté, ainsi que des filons ou des géodes de baryte sulfatée et de chaux carbonatée rhomboédrique. Deux cents mètres avant le col de Perjuret, on peut recueillir, près de la route, les fossiles les plus caractéristiques du toarcien. La *Belemnites exilis* surtout, cette petite espèce, remarquable par ses deux sillons, y est très-commune dans les assises supérieures. Les couches calcaires ou marneuses, qui surmontent le *toarcien*, appartiennent à l'oolite inférieure,

Digitized by Google

sous étage de l'*Ammonites murchisonæ*. Ces strates sont en concordance parfaite et alternent même au point de contact avec les *marnes supraliasiques*, en sorte qu'il est à peu près impossible de fixer, d'une manière précise, la ligne de démarcation des deux étages. Arrivé à Perjuret, je reconnus tout de suite que la grotte signalée par M. Paparel devait se trouver parmi les rochers servant de bordure au causse Méjan, au-dessus du vallon où se trouve Fraissinet-de-Fourques. Le fermier de Perjuret ayant bien voulu nous servir de guide, il était inutile de descendre au village. Mais, à l'exception d'une petite grotte à deux ouvertures, où nous rencontrâmes quelques indices de la présence de l'homme préhistorique, nous visitâmes inutilement avec lui toutes les cavités de ces roches dolomitiques escarpées. Voyant alors que nos recherches étaient infructueuses, notre compagnon de route se décida à aller à Fraissinet, pour y prendre des renseignements. Une heure après, il arriva avec un bon villageois qui nous conduisit directement à la *grotte des têtes humaines*, située dans le calcaire de l'oolite inférieure, à 1200 mètres environ de Fraissinet et à 30 mètres au-dessous de la couronne rocheuse du causse. Son ouverture, placée dans la direction du midi, pouvait être fermée facilement par une seule dalle. La caverne mesure 60 mètres de longueur et présente de nombreux rétrécissements qui en rendent le parcours assez difficile. Les cadavres avaient été déposés dans un couloir étroit, à 15 mètres de l'ouverture; mais les squelettes humains avaient été enlevés autant que

Digitized by Google

possible. A peine si nous pûmes recueillir des débris de côtes, un fragment de fémur et la moitié d'un crâne d'une personne adulte, remarquable par le peu d'épaisseur du *frontal* et par sa forme dolichocéphale bien prononcée.

Près des restes de l'homme, se trouvaient quelques poteries noirâtres, fragments de vases simples et unis, présentant pour la plupart, à la place des anses, de gros boutons arrondis et ayant reçu une cuisson très-imparfaite, en plein air. C'étaient bien là les ébauches de nos premiers potiers, les produits primitifs de l'art céramique. C'est aussi tout ce que, malgré d'actives recherches, nous avons rencontré dans ce gisement, qui appartient cependant à *l'âge de la pierre polie*. Voilà pourquoi nous estimons que les antiques habitants de Fraissinet devaient être bien misérables, pour ne pouvoir donner aux morts, en offrandes votives, que des vases de terre fort grossiers. Mais, malgré l'état précaire de leur existence, ils possédaient certainement les caractères moraux et religieux qui sont le plus bel apanage de l'humanité : ils pratiquaient des devoirs sociaux, avaient le plus grand respect pour les dépouilles des morts et croyaient à la vie future.

Digitized by Google

La grotte sépulcrale de Lanuéjols.

En arrivant au château de Coupiac, dans la commune de Saint-Sauveur-des-Pourcils, j'appris qu'on venait de découvrir un gisement d'ossements humains aux environs de Lanuéjols. La cavité souterraine qui les contenait était connue depuis longtemps sous le nom de *grotte obscure*. Mais une certaine crainte, dont je n'ai pu découvrir l'origine, empêchait les gens du pays d'y pénétrer. Vers la fin du mois de juillet dernier, un ouvrier mineur, Justin Ruas, qui travaillait à la cave à fromages d'Espinassous, y entra cependant et fut frappé de la beauté ainsi que de la grandeur de la caverne. Il fit part de sa découverte à un maréchal-ferrant de Lanuéjols, M. Justin Causse. Celui-ci s'y rendit immédiatement et en retira quelques ossements que M. le docteur Buffières, de Meyrueis, reconnut pour des débris de l'homme. La grotte fut alors visitée par ce docteur, le curé de Lanuéjols et le frère supérieur des Ecoles chrétiennes de Meyrueis. Deux jours après, je me rendis à Lanuéjols en compagnie de M. de Nogaret et de mon fils. M. Justin Causse, dont je ne saurais trop louer l'affabilité et le désintéressement, voulut bien nous conduire à la *grotte obscure*.

Cette belle caverne sépulcrale se trouve dans la

Digitized by Google

commune de Lanuéjols, à 800 mètres du hameau de Randavel et 60 mètres au-dessus du chemin vicinal de Trèves à Saint-Sauveur, actuellement en construction. Elle est dirigée du Nord-Est au Sud-Ouest. Dans le principe, elle communiquait à l'extérieur par une large fente verticale des roches *bajociennes* (1), fortement bouleversées et déchiquetées sur ce penchant de la vallée du Trévezel; mais les aborigènes avaient amoncelé des rochers pour fermer la crevasse. Un gros bloc, placé horizontalement, formait le dessus de la porte qui était bouchée facilement avec deux grandes pierres consolidées par des pieux dont les extrémités étaient placées dans des entailles ovales, que l'on voit encore sur les parois rocheuses de l'ouverture.

Après être entré dans la caverne par une légère pente on arrive dans une immense salle ayant 70 mètres de longueur sur 35 de large, décorée par les plus gracieuses stalactites ainsi que par une magnifique colonne d'albâtre calcaire, qui réunit, au milieu, le plafond avec le sol de la grotte. Vers le fond de cette grande cavité se trouve une longue galerie ascendante où les pétrifications forment aussi les plus beaux dessins, et quatre salles secondaires mesurant de 5 à 12 mètres de diamètre, sont disposées tout autour.

Dans mes divers mémoires sur la géologie des Hautes-Cévennes, suivi jusques à ce jour la classification de M. Em. Dumas; mais ne réserve de faire connaître ultérieurement mon opinion sur la sition stratigrahique des diverses couches des terrains jurassique étacé du Gard.

Digitized by Google

C'est là que se trouvent les squelettes humains, dont le gisement principal est un vaste compartiment situé à gauche de l'entrée de la grotte.

La caverne de Lamiéjols a servi longtemps de sépulture, puisque, dans une seule salle, nous avons compté à la surface une vingtaine de crânes, recouverts de stalagmites, mais formant un bourrelet indicateur de leur présence, et qu'en outre nous avons trouvé dans le sol, à divers niveaux, des ossements humains séparés quelquefois par des couches concrétionnées, épaisses de plusieurs centimètres. Il est donc probable que, pendant plusieurs siècles, les premiers habitants de ces hautes montagnes, les troglodytes des grottes de Puech-Buisson et du Luc, situées aux environs et dont nous avons fait connaître les gisements, ont apporté à la *grotte obscure* les dépouilles mortelles des membres de leur peuplade.

Nous avons vu, au milieu du compartiment où gisent tant de squelettes, un cercle de pierre plates, établi il y a plusieurs milliers d'années, pour servir de siéges aux parents et amis des défunts pendant le repas des funérailles, ainsi que les restes des feux et les débris des animaux sauvages dont les chairs fumantes avaient alors servi d'aliments.

Ce spectacle saisissant fit renaître encore une fois dans mon esprit toutes les cérémonies bizarres qui durent s'accomplir, à la pâle lueur de torches flamboyantes, dans cet antre ténébreux, presque aux premiers âges de l'humanité. Mais bientôt, faisant trève à mes réflexions, je fis commencer les recherches rendues pénibles par les

Digitized by Google

diverses couches de stalactite, placées au-dessus de la terre noirâtre qui compose le sol de la grotte.

Malgré les difficultés que présente l'enlèvement des ossements, à cause des concrétions calcaires dans lesquelles ils se trouvent, je pus dégager cependant deux maxillaires inférieurs complets. Deux crânes entiers, mais engagés dans la stalactite, avaient été enlevés précédemment par M. Roux, qui désirait en faire hommage à M. Camille Joly, membre du Conseil général du Gard. Des os fracturés de mouton, chèvre, sanglier, bœuf et cerf, se trouvaient autour des amas de charbon et de cendres, indices des anciens foyers; et à côté des débris de l'homme, j'ai recueilli, dans la stalagmite comme dans le limon noirâtre inférieur, plusieurs poteries, deux poinçons en os, une petite canine de sanglier à demi percée et un andouiller de cerf.

Les poteries sont presque toutes des fragments de vases épais, présentant de simples cordons irréguliers et des anses dont les unes ont été percées à l'aide d'un bâton ou simplement avec le petit doigt, tandis que d'autres, en forme demi-circulaire aplatie, ont été fabriquées en serrant la terre encore molle entre le pouce et l'index. Le morceau le plus intéressant est un débris d'écuelle, d'une pâte assez fine, avec lustre noir sur les deux surfaces et percé d'un trou étroit pour le passage d'un lien de suspension.

A l'époque néolithique, le cerf était très-répandu dans les forêts des Cévennes, puisqu'on trouve ses ossements dans la plupart des grottes du pays.

Digitized by Google

Son bois très-dur fournissait des armes ou des outils, et les andouillers en étaient habituellement détachés pour faire l'office, au bout d'une perche, de pointes ou têtes de lance.

Le dépôt à ossements humains occupant, dans la caverne de Lanuéjols, un espace considérable ; on pourra, pendant un certain temps, y exécuter des travaux fructueux ; mais mes propres recherches, faites avec beaucoup de soin, ne m'ont donné aucun instrument en silex. Ces armes et ces outils en pierre, dont l'usage, malgré les variétés de forme, remonte à l'origine de l'homme et qui sont si communs dans les nombreuses grottes des Basses-Cévennes, n'existaient pas, ou sont d'une très-grande rareté dans toutes les cavernes des vallées du Trévezel et de la Jonte. C'est là un fait digne de remarque. Les gisements de ces dernières cavernes appartiennent bien à l'*époque néolithique ;* leurs caractères géologiques, paléontologiques et archéologiques l'établissent d'une manière certaine. Seulement, il faut les placer dans la première période de l'*âge de la pierre polie;* car, en voyant les grossières poteries, les rares objets de parure et les instruments en os tout à fait primitifs abandonnés par les troglodytes de cette partie des Hautes-Cévennes, on acquiert la conviction que, au moins sous le rapport des produits de l'industrie, ils étaient parvenus à un degré de civilisation inférieur à celui des aborigènes des Basses-Cévennes, qui savaient, pour la plupart, fabriquer de magnifiques têtes de lance en silex, de belles haches polies, ainsi que des pointes de flèche et des couteaux très-finement

Digitized by Google

taillés, et dont quelques-uns connaissaient même l'emploi du cuivre.

Avant de quitter les environs de Lanuéjols, je suis allé visiter les mines de stipite, situées au-dessus du village et concédées à M. l'ingénieur Joly. M. Boisse, dans sa carte géologique de l'Aveyron, et M. Dumas, dans sa notice sur la constitution géologique de la région cévennique, ont placé le gisement de ce charbon minéral dans le *terrain bajocien* (calcaires et marnes à fucoïdes); mais je me suis assuré que les couches de combustible sont situées au-dessus du *calcaire à entroques dolomitique*. J'ai relevé, du reste, une coupe géologique depuis le hameau de Montjardin jusqu'aux mines de charbon et j'ai recueilli quelques fossiles assez imparfaits, mais qui me permettront, j'espère, de fixer la position du terrain à lignites de cette partie du Causse-Noir.

Pour rentrer à Meyrueis, nous traversâmes la belle forêt de Servilières, à côté de laquelle se trouve un vaste champ, couvert alors d'épis dorés, qui tombaient à chaque instant sous la faucille d'une vraie colonie d'agiles et robustes moissonneurs. Après avoir passé la majeure partie de la journée à évoquer les souvenirs du passé et à rechercher, dans un réduit obscur, les rares objets délaissés par les premiers habitants de ce pays, nous étions heureux de contempler l'activité de ces bons villageois répandus autour de la ferme de Servilières, de sentir les doux effets des derniers rayons du soleil couchant, et de jouir de tout le bien-être que procure la vie présente.

C'est ainsi qu'en discourant sur tous les pro-

Digitized by Google

grès accomplis par l'humanité, depuis l'époque où de pauvres sauvages apportaient les cadavres de leurs parents ou de leurs amis dans la grotte de Lanuéjols, nous arrivâmes joyeusement au château d'Ayres.

Maintenant nous croyons que, en terminant cette notice, le moment est venu de vous présenter un tableau succinct des principales découvertes d'archéologie préhistorique, accomplies jusques à ce jour dans le département du Gard.

En 1829, MM. de Christol et Emilien Dumas publièrent un mémoire dans lequel ils cherchaient à établir la contemporanéité de l'homme avec les grands animaux aujourd'hui éteints, en se fondant sur les recherches qu'ils avaient entreprises dans les grottes de Pondres et de Souvignargues, où ils avaient rencontré, avec des restes humains, des silex taillés et des poteries, associés à des ossements d'ours, d'hyène et de rhinocéros.

La présence de la poterie et d'autres considérations importantes nous obligent à faire des réserves sur la haute antiquité de ces gisements. Nous sommes même porté à croire qu'il en est des grottes de Pondres et de Souvignargues comme des cavernes de Mialet et de Nabrigas, classées généralement dans la première partie de *l'époque paléolithique* et qui cependant renferment deux gisements bien distincts : l'un inférieur, celui du Grand-Ours, et l'autre supérieur, où se trouvent les débris de l'industrie humaine de l'âge de la pierre polie. Mais si, contrairement à mon opinion, des recherches ultérieures venaient confirmer les observations faites en 1829 par mes illustres pré-

Digitized by Google

décesseurs, alors la vallée du Vidourle, aux environs de Sommière, serait, à en juger par nos connaissances actuelles, la seule partie de notre département où l'homme aurait vécu pendant la période diluvienne, alors que l'ours des cavernes et le mammouth y étaient fort répandus.

L'époque des animaux émigrés ou l'âge du renne est représentée par les richesses paléontologiques et archéologiques renfermées dans le dépôt de la Salpétrière, près le Pont du Gard, et qui ont été l'objet de l'intéressant mémoire communiqué, en 1871, à notre Académie, par M. Cazalis de Fondouce. Notre savant collègue a trouvé dans cette grotte des ossements de renne, de cerf, de bœuf et de cheval, ainsi qu'un grand nombre d'objets fabriqués en os et en bois de renne, et des instruments en silex, appartenant, en majeure partie, au *type de la Madelaine*. Il est probable que les chasseurs de la vallée inférieure du Gardon ont poursuivi jusques dans les montagnes des Cévennes, le renne, le cerf et le sanglier; mais ils n'ont dû y faire que de rapides excursions, car nous n'y avons trouvé aucun gisement appartenant d'une manière positive à *l'époque paléolithique*.

Lorsque, au contraire, le climat de la France et sa population animale ont été semblables à ceux de nos jours, et que de nouvelles migrations ont eu lieu dans l'Europe occidentale, des hommes plus civilisés, à la fois chasseurs et pasteurs, sont venus se fixer sur divers points du département du Gard.

Ces peuplades de l'*âge de la pierre polie*, dont

Digitized by Google

nous vous avons retracé, à diverses reprises, les coutumes et les mœurs, étaient en effet dispersées dans toutes nos vallées et sur les flancs de nos montagnes, qui possèdent une foule de cavités naturelles, propres à leur servir d'habitation ou de refuge.

Leur existence a été constatée par un grand nombre de recherches, dont les résultats ont été consignés dans les études si intéressantes de M. Flouest, sur l'oppidum de Nages; de MM. Cazalis, sur la grotte de la Sartanette; de M. Cazalis de Fondouce et Ollier de Marichard, sur la Baume des Morts, près de Durfort; ainsi que dans les mémoires sur les grottes, dolmens et camps retranchés des Cévennes, que nous vous avons successivement communiqués depuis 1869.

Tous ces travaux, qui vous ont permis de suivre la marche et le développement de l'espèce humaine dans notre région, peuvent servir de base pour la confection d'une carte paléo-ethnologique de notre département, semblable à celles déjà exécutées par MM. de Mortillet, Cochet, Chantre, Córaven, Boisse, etc., pour les départements de la Loire-Inférieure, de la Seine-Inférieure, du Rhône, du Tarn et de l'Aveyron. Cette œuvre serait à la fois une introduction à vos remarquables ouvrages d'archéologie et le complément de la belle carte géologique de M. Emilien Dumas, notre savant et regretté confrère.

Digitized by Google

BOURDALOUE,

PRÉDICATEUR;

d'après des Mémoires et Documents contemporains;

par M. A. de GRISY,

membre-résidant.

Bourdaloue, c'est le sermon fait homme et soumis aux règles d'un art savant et régulier. Il reçut de la nature un fonds de raison solide qui constitue le caractère de sa prédication et lui donne, ainsi qu'on l'a dit, une force toujours égale. Avant lui, et surtout de son temps, la chaire chrétienne, où bientôt il régna sans partage, avait connu et fait retentir de grandes voix : Bossuet la remplissait encore de son éloquence; après lui, Massillon (1), allait, sermonnaire admirable, compter parmi les plus célèbres orateurs;

(1) Bourdaloue entendit, en 1699, le premier sermon du P. Massillon. Bossuet, le 22 octobre 1702, se trouvait au nombre des auditeurs de Bourdaloue.

Digitized by Google

mais si Bourdaloue n'égale pas ces princes de la parole, son triomphe est de les surpasser peut-être comme prédicateur évangélique. Ne cherchez pas dans sa vie l'agitation, dans ses œuvres la variété : il a vécu chrétiennement (1), et, de même que sa conduite, ses travaux portent l'empreinte de l'uniformité. Rien ne sied mieux à ce génie calme et sévère que la mission divine où il consuma ses jours; et de cette chaire du haut de laquelle il exposa, durant trente-quatre ans, les préceptes de la morale et les grandes vérités du christianisme, Bourdaloue, par un privilége de sa vocation, ne descendit que pour mourir.

§ I.

Quand Bourdaloue naquit, vers la fin du mois d'août 1632, le XVIIe siècle commençait; lorsqu'il entra dans la carrière (1670) les lettres, en France, jetaient le plus vif éclat. Ornement d'un règne où tous les ouvrages de l'esprit tendaient à la perfection, l'éloquence de la chaire, sous Louis XIV, achève de s'épurer et rencontre pour instrument une langue accomplie, pour auditoire une société qui, naturellement, aspire à la grandeur. Cette éloquence n'eut donc pas à créer un modèle de beauté que lui offraient les écrivains dont les chefs-d'œuvre, en fixant les lois du goût, faisaient revivre, sous des formes nouvelles, les

(1) « Il était sage, dit un de ses biographes, et d'une sagesse chrétienne ».

Digitized by Google

sublimes qualités d'un autre âge. En même temps qu'elle ramenait les pensées vers la religion, elle obtenait, par le mérite de ses prédicateurs, un titre glorieux à l'admiration des hommes, et devenait, sinon une invention du génie, au moins un genre d'écrits, rival heureux des autres genres. L'art de la prédication, en effet, n'en était pas à ses commencements, lorsque nos sermonnaires de la seconde moitié du XVIIe siècle le portèrent à un si haut point de science et de dignité. Contemporain des premiers temps du christianisme, cet art, où rien de profane ne se mêlait d'abord, participe des erreurs du goût et des écarts d'une imagination mal réglée. Tout vif et entraînant que soit l'enthousiasme des Pères grecs, ils n'ont plus la grâce et la simplicité des modèles. S'ils pensent fortement, ils parlent souvent un langage corrompu ; et, dans leur éloquence même, ils ont quelque chose d'excessif qui nuit aux charmes de leur prodigieuse fécondité. C'est par là, du moins, que S. Jean Chrysostome, le prodige de l'Eglise grecque, « le plus éloquent des prédicateurs » (1), et les autres Pères, qui ne l'ont pas égalé, laissent désirer dans la chaire un choix exquis et comme une règle absolue de perfection. De même, dans S. Augustin, « l'Aigle des Pères » (2), tout est grand, hormis le style qui, coloré par les feux de l'Orient, éblouit plus qu'il ne frappe ; outre qu'on regrette de ne pas trouver,

(1) Bossuet.
(2) Bossuet.

Digitized by Google

dans les sermons du saint évêque, cet ordre lumineux, cette mesure exacte et cette proportion que nous allons bientôt admirer dans le plus classique de nos orateurs chrétiens.

Mais c'est surtout quand on a passé la nuit du moyen âge, où S. Bernard apparaît comme un prodige, « qu'on est étonné de ce qu'il y a de beau et de grand dans les Pères » (1), et qu'avec Fénelon on veut leur « passer l'enflure de leur temps ». On passerait même à S. Augustin ses antithèses, à S. Ambroise ses endroits obscurs, à Tertullien ses dures métaphores, enfin, ses jeux de mots à S. Pierre Chrysologue. L'éloquence de la chaire subit alors une longue éclipse, d'où elle sort à peine au XIIe siècle. Puis la prédication se divise en deux courants : elle est populaire, grâce aux ordres mendiants, ou elle se renferme dans l'école, et, sous l'influence des docteurs, elle devient aride et syllogistique. Peu à peu, elle cesse d'être un enseignement purement moral et religieux. Empruntant aux habitudes dramatiques et bouffonnes un caractère comique et théâtral, l'éloquence, au XVe siècle, demeure populaire ; mais en ce jargon barbare que lui prêtent les traducteurs, elle offre un mélange singulier d'érudition pédantesque, d'improvisation hardie, de termes burlesques, de cynisme même, qui pouvait bien convenir à des auditeurs peu délicats, mais qui nous semble tout au moins déplacé dans la chaire. C'est donc par

(1) Fénelon.

Digitized by Google

ses bons côtés seulement qu'une telle éloquence peut nous plaire aujourd'hui ; or, il n'est pas rare de lire, dans les prédicateurs du xve siècle, des passages de la plus grande beauté, de vives apostrophes, des récits saisissants et dramatiques. Quelquefois aussi, elle s'élève à des pensées nobles et touchantes, et, quittant le ton familier, elle prend alors le véritable accent de l'inspiration. Toutefois, à cette époque où l'art paraît en décadence, la chaire chrétienne reste fidèle à sa mission, laquelle consiste à agir sur les âmes pour les persuader et les entraîner ; et, jusqu'en ces images familières par lesquelles un Ménot, un Maillard, un Raulin veulent les frapper, il faut voir l'intention qui s'y cache, et, là encore, « passer » à l'orateur l'expresssion au moins étrange dont il revêt sa morale populaire. Ici, on le voit, pour faire aux prédicateurs du xve et du xvie siècles une exacte justice, « il faut avoir égard au goût dépravé des temps où ils ont vécu ». Et malgré tout, combien de mouvements pathétiques, combien de tours heureux et de vigoureux arguments nous admirons dans nos sermonnaires, et dont le germe est contenu dans ces espèces de satires chrétiennes qui, parfois, étincellent de si rudes vérités !

Aux ordres mendiants succède l'ordre des Jésuites, et déjà l'éloquence chrétienne va trouver en eux de dignes interprètes. Tandis que, dans la retraite et le silence, la docte compagnie se prépare pour le siècle suivant, Luther, Calvin et leurs disciples remplissent de leur parole et de leurs actes la fin du xvie siècle, jusqu'à ce qu'en-

Digitized by Google

fin, le temps venu, s'élève un François de Sales, un Lingendes, un Mascaron, puis Fléchier, Bossuet et Bourdaloue, après lequel il n'y a plus que des imitateurs ou des émules, dont il demeure, toutefois, le modèle excellent et le maître incomparable.

On le voit, Bourdaloue, en cette famille de sermonnaires, compte une longue suite d'aïeux; quel que soit le prestige d'un tel nom, il n'efface pas de son éclat tout ce qui l'a précédé ; peut-être même tant d'aïeux, si remarquables qu'ils soient, peuvent-ils servir à faire mieux valoir la supériorité de leur descendant, ou, si l'on veut, de leur successeur ; tant il y a que le génie, si haut que monte l'édifice de sa gloire, n'a guère en propre que le fonds sur lequel il le construit ; mais c'est au passé, quoi qu'il fasse, qu'appartient la matière dont il forme son œuvre. C'est ainsi qu'au temps de Bourdaloue, la prédication compte plusieurs noms inégalement célèbres, et qui concourent à donner au sermon une première forme que Bossuet d'abord brisera pour l'accommoder à son génie, et que Bourdaloue bientôt rendra parfaite et définitive. D'ailleurs, ce ne sont pas seulement les prédicateurs, tels que les Lingendes, les Senault, les Godeau, qui ouvrent la voie et la montrent à leur contemporain ; d'autres esprits, écrivains religieux, moralistes, ou philosophes, lui viennent en aide. Celui-ci, en effet, professe les vérités que la chaire enseigne, prêche d'exemple et sans mission ; celui-là fait de son livre un cours de morale chrétienne et sanctifie les loisirs que lui laisse une grande dignité pour rendre hom-

Digitized by Google

mage à la religion. Aussi quel secours n'ont point prêté à Bourdaloue, Nicole que les meilleurs écrivains louaient comme un modèle (1); Arnauld qui fut admiré de son siècle; Pascal qui semble appartenir à la chaire, et tous ces hommes qui, vivant dans le monde, y menaient la vie des solitaires, et mourant à eux-mêmes instruisaient les autres par leur propre renoncement! C'était là pour l'orateur qui, tout à côté de Bossuet, était réputé le maître, une source toujours ouverte d'inspiration, comme les Pères et l'Écriture étaient pour lui une source d'instruction forte et solide.

Voilà pourquoi, avec un beau naturel et les dons extérieurs qui le font valoir, Bourdaloue, qui succédait à tant de prédicateurs, et qu'un travail assidu rendait capable de tout approfondir, devait prendre le premier rang parmi les maîtres de la parole sacrée. Là où Bossuet lui-même, façonnant le sermon à son image, s'écarte du type absolu et crée d'admirables parties dans un tout inachevé, Bourdaloue, qui ne veut être que sermonnaire, établit à jamais les lois du genre, et fournit de la morale chrétienne une exposition complète, convaincante et persuasive. Et ainsi, en résumant toutes les qualités de ses devanciers, il échappe à tous leurs défauts. Par des mérites tout opposés, il est grand même en face de Bossuet; car nul de ses contemporains n'a une connaissance plus intime du cœur humain, du monde, des passions

(1) « Nous allons commencer un traité de morale de M. Nicole. » Et plus loin, « C'est de la même étoffe que Pascal. » (Mme de Sévigné, lett. du 5 juillet 1671).

Digitized by Google

qui l'agitent, des déréglements qui s'y développent ; nul enfin n'a mieux peint, et sous des couleurs plus vraies, la société qui courait l'entendre, et qui composait ordinairement son auditoire.

Cet auditoire, il ne faut pas se le figurer tel que nous le voyons dans nos églises. Ici, tous les rangs se confondent ; le peuple s'y rencontre avec la bourgeoisie, celle-ci avec les grands. L'auditeur, de nos jours, si entêté qu'il soit de préséances et de priviléges, prend place indistinctement au banquet de la parole divine ; et comme il s'adresse à tous, l'orateur, quel que soit le sujet qu'il traite, est sûr d'être écouté. Quand Bourdaloue prêchait, l'auditoire était choisi, et de plus très-délicat. Si l'on a loué en ses sermons la popularité de l'expression, celle-ci néanmoins demeurait le plus souvent noble et sévère pour mieux convenir à ses auditeurs. Ceux-ci, en effet, formaient une réunion d'esprits cultivés et rares, une assemblée vraiment aristocratique. Il y avait là, d'ordinaire, tout ce que la cour comptait de ducs, de princes, de militaires, de magistrats, Brissac, La Rochefoucauld, Grammont, Lamoignon, Condé lui-même ; de grandes dames, les princesses de Conti et de Longueville, « ces mères de l'Eglise (1) », madame de Lafayette, et, plus assidue que celle-ci, madame de Sévigné, qui, « tous les matins (2) », entendait le Bourdaloue ou le Mascaron ; en un mot, toute la Place royale et le Marais de ce temps-là. Le roi, les courtisans et leurs maisons assis-

(1) Mad. de Sévigné.
(2) Lett. du 11 mars 1671.

Digitized by Google

bient au sermon, qui, alors comme aujourd'hui, alternait avec les « comédies ». Sans doute, avec cette élite du monde, venaient s'asseoir jusqu'au milieu du temple les préjugés de naissance et de fortune. On peut croire que cette société élégante et fière n'avançait que bien lentement dans ce que madame de Sévigné appelle le « pays du détachement ». Cependant cette société, toujours fidèle à celui qui, quand il le voulait, « était d'une force à faire trembler les courtisans », renonçait, le temps venu, aux amusements, et se livrait aux charmes austères de la retraite et de la méditation. Plus d'un bel esprit passait alors de l'hôtel Pisani aux Minimes pour y entendre l'abbé Bossuet. Pendant la sainte quarantaine, on suivait le prêche et les offices ; plus de promenades au Cours-la-Reine, plus de chasses, plus de courses de chevaux, plus de ballets et de concerts ; enfin, plus de parties de plaisir. Qui sait ? on cesse peut-être même de jouer le *hoca* ou des jeux pires encore. Alors, sans changer d'esprit, on recherchait les graves distractions, et l'on se résignait, pour sauver son âme, à subir, de la part du prédicateur, de pressantes exhortations, de discrètes réprimandes, et, s'il le fallait, les terribles allusions du P. Bourdaloue. C'est alors aussi que tous ces personnages, si peu amis de la vérité quand ils tenaient leur cour, l'écoutaient en présence de Dieu « dans toute son étendue » ; bien mieux, ils l'écoutaient « avidement, avec goût, avec admiration, avec éloge (1) ». En faisaient-ils « ni pis ni mieux »? on

(1) La Bruyère, *De la chaire*.

Digitized by Google

ne sait ; mais, sans frapper pourtant trop fort, sans trop secouer les cœurs, le missionnaire travaillait à féconder la vigne céleste et à convertir le plus susceptible et le plus prévenu des auditoires.

Certes, selon le talent du prédicateur et la célébrité de son nom, toutes les places n'étaient pas occupées par l'élite du monde. Les sujets plus touchants, plus dramatiques, plus populaires, les *Passions*, par exemple, attiraient particulièrement les gens de condition médiocre. Passe encore lorsque Mascaron ou tel autre prédicateur, moins suivi que l'évêque de Tulle, prêchait une *Passion*. Si belle et si émouvante qu'elle fût, les gens de qualité pouvaient sans encombre pénétrer dans les églises. Mais si le Bourdaloue prêchait, quelque envie qu'on eût de se jeter en son auditoire trop pressé, « l'impossibilité en ôtait le goût ». On s'exposait même, comme cet abbé de Mme de Sévigné, à avoir un démêlé avec quelque grand seigneur jaloux de ne point « quitter sa place » aux laquais ou aux petites gens. Les moins heureux se rabattaient donc, au risque de s'ennuyer, sur les méchants prédicateurs, et se consolaient si, l'année précédente, ils avaient admiré déjà ce qui ne pouvait lasser leur admiration.

Cependant, à la faveur de ces solennités, autour des personnages qualifiés, s'insinuaient au sermon ceux qui, comme dit La Bruyère, entendent finement, ceux pour qui les énumérations, les élévations où se jette l'orateur ne sont point « une énigme ». Ils étaient là comme chez eux, et l'âme ouverte aux épanchements de la grâce, « ces mes-

Digitized by Google

sieurs » qui ont si bien « anatomisé le cœur humain »; ils étaient là, demandant à « quelque apôtre qu'avec un style chrétien, il les dégoûte des vices », et de ces désordres dont ils ne sauraient souffrir qu'on leur fasse de belles images. Si, pour beaucoup d'auditeurs, le discours pouvait être un spectacle, une sorte d'amusement, pour eux, qui portaient en soi cette « tristesse évangélique » dont parle La Bruyère, il était un pieux enseignement qu'ils goûtaient avec respect et dont ils recueillaient ultérieurement les fruits. Laissant à d'autres « les phrases et les périodes », souffrant même que les courtisans abandonnent la chapelle du roi pour venir entendre avec le peuple la parole de Dieu annoncée par quelque homme apostolique, ils tiennent pour les prédicateurs qui négligent « les ornements étrangers » indignes de servir à l'évangile; en un mot, ils sont là où le missionnaire prêche « simplement, fortement ». Il y a là, mêlés à la brillante société de Versailles, Nicole, Sacy, d'Andilly, Ant. Arnaud, Boileau peut-être, lesquels, après avoir édifié hors du temple les plus nobles esprits, n'hésitent pas à soumettre, en la présence des Mystères, leur raison, ou à fortifier leur foi déjà si vive en écoutant les ministres de la vérité. On voit ces doctes s'attroupant dans la cour ou au seuil de l'église pour s'entretenir du sermon qu'ils viennent d'entendre. Ne peut-on pas, avec un regrettable écrivain (1), conjecturer que Bourdaloue en 1669, comme Bossuet en 1660,

(1) E. Gandar.

Digitized by Google

avait été particulièrement sensible aux applaudissements de messieurs de Port-Royal ?

Quoi qu'il en soit, c'est à cet auditoire si bien fait pour le comprendre, c'est à ces « âmes soumises », et aux délicats de la cour, que Bourdaloue annonçait la parole de Dieu. Qu'il prêchât aux Jésuites où Mme de Sévigné avait entendu, en 1670, une *Passion*, laquelle était parfaitement belle, et dont elle ne se souvenait que comme d'un songe ; ou à la cour devant Louis XIV (1), ou sous les voûtes de Notre-Dame (2) (ce qu'il fit le plus souvent), toujours un monde choisi, un monde à part se pressait en foule au pied de la chaire. Mascaron seul, et l'abbé Fléchier — Bossuet mis hors de pair — sont l'objet d'un tel concours ; et encore est-ce une vogue qui va passer, un empressement qui aura ses intervalles prolongés. Le fait est qu'on ne les interrompt pas, comme Bourdaloue, par des « admirations ». Celui-ci, au contraire, par l'idée qu'il se fait du sermon, par la solidité et par l'exactitude de ses raisons, agit directement sur ses auditeurs, et les captive, pour ainsi dire, dans le réseau si bien formé de sa dialectique. De plus, à ces procédés rigoureux et scientifiques, à cette méthode toute rationnelle, Bourdaloue, qui opère, ainsi qu'il le dit lui-même,

(1) C'est-à-dire dans la chapelle de Versailles. En 1675, la chapelle actuelle n'était pas bâtie, et l'ancienne était plutôt une vaste salle qu'une église.

(2) Quand Bourdaloue devait prêcher le soir, Notre-Dame était envahie dès le matin ; quand il devait prêcher le matin, les gens passaient la nuit dans l'église.

Digitized by Google

« par voie de raisonnement et de démonstration », joint le sévère agrément des portraits, des peintures morales qu'il emprunte à sa profonde expérience de directeur, à l'étude des mœurs et des caractères, enfin à l'admirable connaissance qu'il a du cœur des hommes et des passions qui le dévastent. Il y a donc en lui un dialecticien et un moraliste, lequel parle pour que l'auditoire en recueille un grand fruit plutôt qu'un vif plaisir. Et comme il prêche devant des mondains qui pourtant ne laissent pas de partager, inégalement, il est vrai, leur vie entre les divertissements et les études, Bourdaloue les persuade par sa logique irrésistible ; par sa morale, il les corrige, ou du moins il les émeut et les touche en leur présentant, du haut de la chaire, un miroir éclatant où ils peuvent se reconnaître, eux et la société du dix-septième siècle.

§ II.

Toute la dialectique de Bourdaloue, avec sa puissance et sa rigueur, apparaît dans chacun de ses sermons, si bien que le premier venu peut donner une idée exacte de tous les autres. Il n'en est pas un seul où l'orateur ne livre au lecteur le moins attentif les secrets de sa méthode, pas un seul qui ne soit marqué d'une forte empreinte par ce judicieux esprit, par cet inépuisable logicien. C'est, en effet, sur un type achevé, et qu'il a une fois conçu, que travaille Bourdaloue ; c'est aussi sur un plan dont il ne s'écarte jamais qu'il

Digitized by Google

construit le solide édifice de sa prédication. En voici les lignes essentielles : un texte choisi, un verset de l'Écriture d'où sortent, comme de leur principe, l'exorde du discours et ses divisions. Loin de s'en tenir, ainsi qu'on le fait trop souvent, à un simple rapport de mots entre le texte et la solennité du jour, Bourdaloue s'applique à dégager le vrai sens du verset avant de l'appliquer avec étendue au sujet. L'emprunte-t-il à quelque psaume ou à quelque récit évangélique, il reprend les choses de plus haut, et s'efforce d'unir les uns aux autres tous les éléments de ce récit, et de mettre parfaitement d'accord la lettre et l'esprit pour mieux saisir son auditoire. Car ce qu'il propose à celui-ci, c'est moins une interprétation qui pourrait être neuve, qu'une explication dogmatique de la parole de Dieu. Et ne prêche-t-il pas devant une société qui, si éclairée qu'elle soit, connaît mieux les usages de la Cour ou les bruits de la ville que le fond même de la religion? Ne doit-il pas, dès l'exorde, instruire et guider dans la sainte obscurité des mystères une foule d'esprits que l'habitude, plus que l'intention sans doute, éloigne de l'étude réfléchie des doctrines qu'il leur importerait pourtant, à eux chrétiens, de mieux savoir et de mieux pratiquer? Cependant, le texte commenté, soit à l'aide du raisonnement, soit surtout avec le secours des Pères et des deux Testaments sur lesquels il s'appuie, l'orateur en déduit la proposition qui « est le discours en abrégé » (1), et par conséquent le dessein, ou

(1) Fénelon.

Digitized by Google

comme il le dit lui-même, le « partage » de son sermon.

Puis, vient la division que les Pères de l'Eglise n'ont point connue, et qui, d'après Fénelon, est une invention très-moderne, un produit de la scholastique. Bourdaloue divise, il est vrai, tantôt en deux points, tantôt et plus rarement en trois, mais il le fait simplement; et s'il ne craint pas de partager ses discours en quelques vérités de plus en plus importantes, c'est qu'elles naissent naturellement du sujet, que, par l'ordre dans lequel il les range, elles éclairent et gouvernent la matière; outre que, sous cette forme, la mémoire de l'auditeur les retient plus aisément, et qu'enfin elles font voir, comme dit Fénelon, la grandeur du sujet et de ses parties. Faut-il donc blâmer et trouver excessive une telle précaution, et ne voir, dans ces divisions, qu'une impitoyable nécessité d'école ? Faut-il reprendre d'un tel soin un homme qui, ayant vu d'un regard pénétrant l'ensemble d'un sermon et les développements qu'il comporte, soumet, pour les mieux faire entendre, tous ses discours à l'empire de l'ordre et de l'analyse, sauf à les résumer bientôt dans une large et invincible synthèse? Non; ces divisions dont Bourdaloue étaye le corps entier de son discours, ces attentions redoublées qu'il prend pour être clair, ordonné, lumineux, c'est la nature même qui les indique, c'est elle qui les impose; car sans ces divisions, on l'a vu trop souvent, le sermon mal conçu, mal dessiné, se développe irrégulièrement, suit une marche flottante, incertaine et dévie de la règle logique pour

Digitized by Google

tomber dans les écarts dangereux de l'improvisation. C'est donc par un effort de son art que Bourdaloue parvient à imposer, comme un joug inévitable, ces heureuses divisions que l'on a trop blâmées, et qui sont pour l'esprit non une entrave, mais comme autant de guides dont rien ne fausse l'invariable direction.

Mais voyez s'élever peu à peu et se constituer ce bel assemblage ou plutôt cet édifice du discours avec ses proportions exactes, ses lignes si fermes et d'une délicatesse tout attique. A peine la proposition est-elle tirée, déjà le sermon, dans sa noble architecture, se montre en un jour favorable; déjà tout se tient, se lie, se coordonne. Le plan (1), qui, sous un angle purement géométrique, saisit le regard et domine l'esprit, ne laisse plus rien à désirer, tant il est bien conçu, tant la trame du discours est serrée et paraît indissoluble. En effet, après un début insinuant et toujours modeste, où respire l'amour de la vérité, où sont gradués par ordre les principes essentiels, Bourdaloue, en orateur consommé, qui veut convaincre les esprits pour mieux toucher les cœurs, étend ses divisions comme autant de ressorts, et par un jeu merveilleux de sa logique, fait en sorte que « l'auditeur sente de plus en plus le poids de la vérité » (2). Certes, il le sent bientôt ce poids,

(1) « Après avoir lu le plan d'un de ses sermons, dit un écrivain, prenez un des points qu'il annonce et cherchez comment vous le développeriez. Ce développement bien arrêté dans votre esprit, lisez le sien, et vous lui verrez dévorer en une ou deux pages toute la provision d'idées que vous aviez faite pour huit ou dix ».

(2) Fénelon.

Digitized by Google

accablant, irrésistible; sa raison, forcée pour ainsi dire par une raison plus haute, se rend déjà; nul ne discute les motifs pour lesquels il cède aux premières clartés de l'évidence; et quand l'orateur a disposé toutes ses ressources, on aperçoit qu'elles donnent à son éloquence « l'impénétrable solidité et l'impulsion d'une colonne guerrière qui s'avance à pas lents, mais dont l'ordre et le poids annoncent que devant elle tout va ployer » (1).

Ainsi, d'un mouvement uni, égal et constant, le prédicateur poursuit le cours de sa démonstration — car il démontre à la façon des géomètres. — Des principes qu'il a posés il tire les conséquences; s'il prouve, sa preuve est concluante; s'il fait quelque objection, c'est pour la détruire aussitôt et pour désarmer ainsi le sophisme et l'erreur; s'il argumente, c'est en formes et par des procédés toujours simples et jamais subtils. De la sorte, il entre impérieusement dans l'esprit. Voyez cet homme de Dieu, que la foi anime, qui, tout convaincu lui-même ne tend qu'à édifier et à convaincre les autres; cet homme auquel il ne suffit pas de croire, s'il ne communique sa croyance à ceux qui l'écoutent; qui ne craint rien tant que de laisser les âmes dans leur indifférence; voyez-le courir au devant des raisons spécieuses, livrer un assaut perpétuel à l'incrédulité, multiplier les formes de la dialectique, et, l'Ecriture en main, combattre sans cesse l'ennemi,

(1) Marmontel.

Digitized by Google

le dangereux ennemi qu'il veut exterminer. C'est alors qu'il nous étonne par la rectitude de sa pensée, par la souplesse de sa méthode toute « rectiligne », par ces récapitulations nourries, substantielles, où il ramasse en peu de mots les choses qu'il vient de dire avec détail; par ces inventions d'une logique pleine et pressante, au service de laquelle il met toutes les variétés et toutes les richesses du raisonnement. Et lorsqu'enfin il faut déterminer la persuasion, réduire au silence la voix du respect humain qui parle en nous et nous rend complaisants à nos vices, l'orateur n'hésite pas à saisir les armes les plus tranchantes du discours : il s'avance alors par la voie un peu rude du syllogisme; il attaque, il étreint l'adversaire, le confond par ses propres raisons, ne le laisse plus respirer, et comme il met le salut des âmes au-dessus des délicatesses de l'art, il ne supprime aucune des répétitions par lesquelles il convient de ramener l'auditeur au point qui lui seul décide de tout.

Ce qui frappe donc tout d'abord en ces sermons de Bourdaloue, ce qu'on ne saurait trop admirer et ce qui est inimitable dans ce vaste recueil, c'est l'ordre et l'unité qui y règnent, ordre tel, unité si puissante qu'ils suffisent à soutenir, depuis le principe jusqu'à la conclusion, les développements de la matière et la marche didactique du prédicateur. Il n'y a pas, en ces pièces d'éloquence, des beautés sans rapport les unes avec les autres; il y a un vrai tout, il y a une construction dont le charme vient de l'harmonie qui existe entre l'ensemble et les détails. Nul doute qu'avant de parler, Bourda-

Digitized by Google

loue, maître de son sujet, ne l'ait tourné et retourné en tous sens, pénétré à fond, et embrassé fortement; c'est par le travail assidu, par la réflexion attentive qu'il est parvenu à disposer ainsi, pour le meilleur effet, ces plaidoyers dont l'avocat du Ciel épouvantait ses adversaires. Oui, c'est ainsi que se font les œuvres durables, c'est par là que l'orateur agit puissamment sur les hommes. Bourdaloue, savant théologien, formé par l'étude de soi-même et des autres, conçut un modèle du sermon qui, dans sa structure méthodique, fait une grande impression quand on en scrute l'arrangement ingénieux et le mécanisme étonnant. Vous dites que cet appareil imposant, ce tissu très-serré de principes liés l'un à l'autre, et cette suite de conséquences qui en découlent nécessairement, que ces divisions et ces subdivisions surprennent d'abord, et qu'elles sentent l'énumérateur et le logicien élevé dans l'école; mais à cette surprise succède bientôt l'intérêt, puis l'émotion, quand on voit combien cet appareil si bien agencé, ce corps de preuves si fortement concerté, profite à l'éloquence et prête à la parole chrétienne de solidité, de conscience et de conviction. Car si, d'après Cicéron, le meilleur est de cacher l'ordre et le nombre des preuves au point « qu'il ne doit pas y avoir de division du discours clairement marquée », on peut dire que l'ordre ici s'impose parce qu'il est naturel, et qu'après tout ce bel ordre, qu'il faut louer, ne résulte pas tant des divisions que de la raison des choses, qui les fournit à l'orateur et les fait sortir des entrailles mêmes du sujet. Enfin ces divisions, loin d'interrompre l'action de l'ora-

Digitized by Google

teur et l'effet qu'elle doit produire » (1), servent, dans Bourdaloue, à mieux lier le tout; outre qu'elles soulagent la mémoire sans nuire au véritable enchaînement des matières.

Cependant ces divisions, dont bien des prédicateurs avant Bourdaloue avaient abusé, dont il a perpétué l'usage, ces preuves, cette variété infinie d'arguments, ces répétitions, ces objections présentées à la fois et détruites, ce corps du discours où tout est si étroitement agrégé, cette dialectique, en un mot, que nous admirons dans un Démosthène, que Pascal imita de génie, qu'est-ce que cela, sinon une de ces attaques en forme telles qu'à Rome les grands orateurs en dirigeaient contre de puissants adversaires? Sans doute Dieu ne parle pas à l'homme, par la bouche de ses ministres, le langage de la tribune aux harangues, et tout autre est l'ennemi que Bourdaloue avait à combattre du haut de la chaire au dix-septième siècle. Il y avait là un intérêt bien supérieur à ces rivalités, à ces luttes de passion qui mettaient aux prises deux orateurs dans l'antiquité. Démosthène seul, livrant, pour sauver sa patrie, un duel à mort contre Philippe, peut nous donner l'idée de ce combat à outrance que Bourdaloue ne cessa de livrer, avec sa tactique redoutable, aux désordres et aux vices de son temps. Ce qu'il défend, c'est la cause du Ciel menacée par les déréglements du monde, et quelle cause plus noble et plus sacrée que celle-là! En est-il une autre qui exige de l'ora-

(1) V. Fénelon, *Dialogues sur l'éloq.*, p. 62, édit. J. Girard.

Digitized by Google

teur autant de vertu, de raison et de génie? Aura-t-il assez, pour triompher, lui qui prêche Jésus-Christ, de cette inépuisable fécondité de moyens, qu'une cause purement profane et terrestre inspirait aux maîtres de l'antique éloquence? Ne lui faudra-t-il pas au moins toute la souplesse, toute la verve, toute la finesse, toute la logique enfin des meilleurs avocats? Bien plus, sera-ce trop pour lui que cet idéal d'orateur qu'un Cicéron cherchait autrefois dans ses spéculations sur le plus beau des arts, et qu'il appelait, s'il l'eût rencontré jamais, à descendre sur le forum, et à consommer la victoire d'une raison sublime sur les passions d'un peuple assemblé? Quels secrets donc, quels artifices, quelle rhétorique, si habile qu'elle soit, un Hortensius, un Crassus, pouvaient-ils enseigner à Bourdaloue, ce maître de la gymnastique oratoire? Ne les possédait-il pas tous en perfection? Et quels autres secrets, inconnus des anciens, ne lui avaient pas appris ces oracles de la sagesse chrétienne, ces Pères de l'Eglise avec lesquels il habitait sans cesse, et qu'il consultait en toutes choses? Outre que l'orateur évangélique puisait une force invincible dans ce prosélytisme du bien qui, comme une grâce attachée à la prédication, élève le cœur, anime la raison, et multiplie les moyens d'action sur l'esprit subjugué des auditeurs.

Alors se dresse contre ceux-ci un plan d'attaque inventé par l'apostolat, et que la Grèce ni Rome n'ont pu découvrir. Ce plan si bien établi n'est pas autre, dans ses lignes essentielles, que ceux dont la bonne rhétorique prescrit l'emploi, et qui, aux plus beaux temps de l'éloquence, assuraient le

Digitized by Google

triomphe à l'orateur chargé des intérêts de fortune ou d'honneur. Seulement, l'adversaire étant ici l'homme lui-même et les mouvements passionnés de son cœur, la dialectique chrétienne lui oppose, on le comprend, une tactique toute nouvelle qu'inspire la charité, et dont le Traité de Cicéron ne trace qu'un crayon imparfait. Toutefois, comme les armes dont se sert la raison sont partout les mêmes, et que le fond de la logique est immuable, Bourdaloue, dans la technique du sermon, se conforme, en général, aux idées et aux règles qu'indique avec tant de précision le grand orateur. C'est ainsi que, le sujet étant choisi, Bourdaloue remonte aux sources d'où sort toute la démonstration. Le bon sens lui montre le point principal de la cause — car c'est une cause qu'il plaide, et la plus sainte de toutes —, les points de discussion, le partage du discours. Par la réflexion il trouve les preuves et les arguments applicables à l'espèce. A la manière des bons orateurs, il énonce la proposition, en fournit l'explication ou la fait sortir du développement des preuves. Voilà les ressorts principaux qui agissent dans ses discours; voilà cette dialectique, d'un caractère particulier, d'une richesse incomparable, qui d'abord le soutient dans la défense des choses du Ciel, et grâce à laquelle il n'a jamais combattu sans forcer à se rendre le plus acharné de ses adversaires.

Mais si, laissant de côté cette comparaison de la dialectique moderne avec l'ancienne dans les points où elles se rencontrent, on s'en tient à l'étude du sermon tel que Bourdaloue l'a fait, rien ne paraît plus simple, rien n'est en effet plus

Digitized by Google

rationnel que la méthode qui préside à sa composition.

Bourdaloue, on l'a vu, ne fait jamais violence au texte, où il cherche l'expression d'un sentiment non moins que la matière d'une division. Il rattache à ce texte toute l'ordonnance de son sermon. Il poursuit dans le sujet non tant ce qu'il a de piquant ou d'original, que ce qu'il a de vrai, d'utile et de persuasif ; car, avant tout, il veut instruire et convaincre, non-seulement les doctes et les esprits cultivés, mais encore ceux que la piété ou le désir d'être édifiés amène au sermon, sans acception de rang ou de fortune ; et, pour cela, il considère ce qui, dans le sujet, est à la portée de tout le monde. Ainsi le juge avec nous un Père de sa compagnie, dont la plume grave et sobre nous donne un portrait fidèle de l'illustre jésuite. Ainsi se détachent les premières lignes d'un plan très-savant, très-étudié ; déjà l'on découvre le portique de ce monument, œuvre achevée, et l'on a comme le dessein du sermon dans le cadre restreint d'un exorde et d'une proposition. Vous n'avez là qu'un plan, dira-t-on. — Il est vrai, mais reconnaissez que ce plan est original parce que, étant simple, il est néanmoins très-complet. — On en faisait avant Bourdaloue. — Il est vrai encore ; mais où trouvez-vous, avant lui, cette clarté, cette netteté, cette précision savante ? Là où régnait la confusion, il introduit l'ordre ; aux caprices souvent heureux de l'improvisation, il substitue l'arrangement plus heureux encore de la réflexion ; en un mot, il soumet à la discipline le genre d'éloquence qui en paraissait le moins

Digitized by Google

susceptible. C'est ainsi que, par la force des règles, il arrive, dès le début, au comble de la perfection, et apparaît tout formé, et comme tout armé pour la prédication évangélique.

Ce n'est pas tout : pour mieux embrasser et pour mieux connaître le sujet, Bourdaloue le divise et en fait le partage avec une rigueur où l'on retrouve les qualités du géomètre. Veut-il prouver que la piété, pour être telle, doit fuir tout éclat, et diffère complétement de la piété des Pharisiens ? Il dira d'abord pourquoi cette fausse piété est réprouvée de Dieu ; il dira qu'on y peut remarquer trois grands désordres qu'il entreprend de combattre dans les trois parties de son discours. La piété des Pharisiens était, en effet, vicieuse dans son sujet, vicieuse dans sa forme, vicieuse dans sa fin, et il explique comment elle l'était. Si donc le chrétien veut, par une piété sincère, assurer auprès de Dieu son salut, qu'il s'applique à corriger ces trois défauts, c'est-à-dire que sa piété soit entière, désintéressée, intérieure. *Entière*, pour embrasser tout ce qui concerne le service de Dieu, dans les grandes et dans les petites choses; *désintéressée*, pour ne chercher que Dieu et le royaume de Dieu ; *intérieure*, pour résider dans le cœur et pour partir du cœur. Et tout de suite Bourdaloue réduit ces trois points qui ont entre eux un juste rapport, à une proposition générale qui est déjà renfermée dans un texte bien choisi.

C'est donc par cette voie un peu resserrée et pénible à tenir que Bourdaloue entre dans le sujet, sans jamais s'écarter de sa proposition. Afin de là

Digitized by Google

fortifier, il l'appuie de preuves sensibles prises de l'enseignement de l'Eglise et de l'interprétation des Docteurs. En théologien nourri des plus solides principes de la religion, il procède par une analyse patiente, par une dialectique substantielle à la démonstration des points qu'il a précédemment établis. Comme il a commencé il poursuit, toujours exact, toujours pressant, toujours fidèle aux grandes divisions qui dominent son discours. Il marche, à la pleine clarté du raisonnement, avec une force toujours croissante et qui défie tous les obstacles, à la conquête des vérités dont il veut pénétrer l'intelligence de ses auditeurs. Avec lui, il n'est personne qui n'avance d'un pas assuré dans le développement des preuves; car il sait où il va, par quelle route on le mène, et, sans en être distrait par d'inutiles paroles, il arrive au terme du sermon, convaincu des choses que l'orateur lui a dites, éclairé sur les doutes qu'il avait pu concevoir, et réduit à l'impuissance de rien opposer à une explication si abondante, si consciencieuse et si décisive. Car Bourdaloue, à l'exemple de S. Augustin, « remonte aux plus hauts principes par les tours les plus familiers », et cela, pour mieux agir sur les esprits, et pour leur donner un accès plus facile à la vérité qu'il enseigne. Tantôt, suivant l'excellente coutume de ce Père, « il interroge, il se fait interroger, il répond »; tantôt il institue une sorte de dialogue « entre lui et son auditeur », et, afin de rompre toutes les objections, il a recours à de frappantes comparaisons, à des « suppositions » qu'il emprunte soit à S. Augustin, soit à S. Ambroise, soit surtout à

Digitized by Google

S. Bernard, le plus souvent à l'Evangile, et même à un ordre d'idées profane et sensible. Tantôt aussi, voulant faire une impression vive et touchante, il « suppose » éloquemment que Dieu lui-même parle au pécheur, et lui adresse de terribles avertissements : « Qu'aurez-vous à répondre quand Dieu vous dira : Je voulais que celui-là fût vêtu, et vous avez sans humanité et sans compassion retenu la robe qui le devait couvrir ; je voulais que celui-ci fût nourri, et vous avez détourné le pain qui devait être son aliment ; je voulais que ce débiteur insolvable par le désordre de ses affaires, et languissant dans une obscure prison, fût encouragé, fût consolé, fût délivré, et vous n'avez ni fait un pas pour le visiter, ni ouvert une fois la main pour le racheter. Or, est-ce cela que je vous avais prescrit? » Quelle figure, et combien elle est fréquente et heureusement amenée dans le recueil de Bourdaloue ! N'est-ce pas ainsi qu'il touchait les cœurs en frappant les intelligences? Et ces sermons où l'éloquence naturelle se cache sous les apparences d'une gravité calme et systématique, ne furent-ils pas pour les auditeurs un vrai cours de dogmatique d'où la raison sortait, comme d'une fête, supérieurement satisfaite et ravie ?

Mais si la dialectique de Bourdaloue est active et puissante dans son mouvement uniforme, elle est aussi, quand il le faut, ingénieuse, souple et déliée. N'oublions jamais que l'orateur engage et soutient sans cesse contre son auditoire une lutte en vue de laquelle il dispose ses forces, discipline ses arguments, et combine toutes les res-

Digitized by Google

sources du raisonnement. Or, en cette lutte où peut réussir le plus simple avocat que sert l'intérêt de sa cause, non moins que la variété des raisons, le prédicateur, s'il n'est infiniment habile, s'il n'a un génie inventif et surtout une charité ardente, peut succomber, parce que « s'il semble, selon La Bruyère, plus aisé de prêcher que de plaider, il semble aussi plus difficile de bien prêcher que de bien plaider ». Et même, quand l'orateur est un de « ces hommes saints, et dont le seul caractère est efficace pour la persuasion », comme le fut Bourdaloue, cela suffit-il? Non; il est indispensable qu'un tel homme découvre, par un calcul sage et prudent et, pour ainsi dire, par mille moyens, la route des esprits; il lui faut produire un sûr effet par toutes les combinaisons que lui offre la logique, et ne laisser à l'ennemi (1), aucun refuge contre son infatigable poursuite. Bourdaloue excelle dans cet exercice de la raison qui consiste à rendre invincibles et à mettre hors de discussion les grandes vérités du christianisme. Pour ce lutteur intrépide, le sujet, lorsqu'il l'a une fois choisi, devient une cause sacrée dont il prend la défense, qu'il ne saurait négliger, non-seulement parce que son propre honneur de missionnaire et d'avocat de Dieu y est compris, mais encore parce que les plus graves intérêts, ceux de la religion et du salut des âmes y sont profondément engagés. Il faut donc, afin de gagner

(1) « Silence ! Silence donc ! l'ennemi est en présence ! » (Cf. Sermon sur *le jour de la Conception*.

Digitized by Google

cette cause devant le tribunal de sa conscience, qu'il mette en œuvre avec toutes les facultés de son esprit, tous les ressorts de sa virile éloquence.

Alors, tel sera l'effet de cette parole, que l'auditoire, ayant eu une pleine connaissance des divers points du discours, se rend déjà, et que les plus rebelles acquiescent à l'évidence où les amène l'orateur. Vainement on essaierait de se dérober à la conviction ; elle pénètre peu à peu, il est vrai, mais sûrement ; elle gagne les profondeurs de l'âme, elle l'envahit de toutes parts ; elle l'assiége, en un mot, et tout cela est le prodige d'un art raisonnable, ingénieux et supérieur à toute rhétorique, si peu qu'elle soit spécieuse ou subtile. C'est peu de dire que l'auditeur se range à la valeur des déductions ; il en est accablé, et ne songe même pas à opposer ses motifs à ceux de l'orateur qu'un juge excellent appelle « l'athlète de la raison » (1). Car dans ces pécheurs endurcis, il y a un fond de croyance docile qu'il suffit de remuer pour y faire naître une abondance de soumission et de repentir. Toutefois, pour cela, il ne suffit pas au prédicateur d'être persuadé lui-même, s'il n'arrive à persuader ; de croire, s'il n'inspire la foi ; de parler juste, s'il n'enlève les cœurs. Ainsi, voyez comme Bourdaloue établit l'ascendant de la grâce sur la conscience coupable ! Comme il réduit le méchant à goûter les amertumes salutaires du remords ! comme il l'invite, comme il le presse de

(1) Villemain.

Digitized by Google

rentrer dans la sainte liberté des enfants de Dieu! Comme il fond cette dureté fatale qui, née de la corruption des sens et de la chair, fait le malheur de l'homme et le met dans l'état le plus désolant! Ne demandez pas par quel miracle de persuasion Bourdaloue frappe d'impuissance la révolte même et les résistances de l'esprit : il connaît le cœur humain, sa constitution, sa petitesse et sa grandeur ; il sait à quelle logique ce cœur obéit, à quel empire il s'asservit ; en un mot, il sait l'art difficile de le vaincre alors même qu'il veut le moins être vaincu.

En outre, le zèle de l'apôtre inspirait à l'orateur bien des formes diverses pour l'expression de sa pensée, bien des combinaisons nouvelles que ne lui eût point suggérées la plus subtile imagination. D'une *Passion*, qu'il « rajuste, selon ce que ses amis lui avaient conseillé, afin qu'il fût inimitable » (1), il fait une *Passion* plus achevée encore; sans lasser l'admiration, il montre jusqu'où peut aller le goût dans ses hardiesses, l'art dans ses nobles tentatives. On le voit traiter trois fois un même sujet, et trois fois inventer des motifs pour convaincre sans retour ses auditeurs. Son éloquence, qu'il porte au comble, déploie toute sa vigueur en ce travail ; et sans être épuisée, elle parvient à dompter la matière, et ne laisse aucun point inexploré en ce champ pour elle inépuisable. Soit donc qu'il prêche sur le *zèle* considéré en soi, ou sur le *zèle* pour la défense des intérêts de Dieu,

(1) Mme de Sévigné.

Digitized by Google

ou encore sur le *zèle* pour l'honneur de la religion ; soit qu'il traite sous deux aspects le *jugement de Dieu*, ou qu'il reprenne l'admirable thème de la *communion*, ou que sur la *mort*, il revienne sur les « divines vérités » propres à ce terrible sujet, sur tous ces objets dont il est plein et touché, où la religion lui fournit déjà de si hautes pensées, Bourdaloue remplit, ce semble, l'idée du vrai dialecticien, et par l'abondance des preuves et par la variété des moyens oratoires. Et pour se soutenir en ces efforts du raisonnement sur une même matière, il n'a recours ni à la subtilité, ni aux vains artifices ; chacun des divers sermons se développe avec rigueur, porte le caractère d'unité qui lui est propre, et pris ensemble ils paraissent comme autant d'originaux où le talent a laissé une vive et profonde empreinte.

Comment donc ne pas admirer une si grande et si rare fécondité ? Comment pourrait-on décomposer ce tissu compacte et serré ? Comment rompre ce faisceau d'arguments si bien liés ? En vain l'on opposerait quelque objection à ce prédicateur si méthodique qui a ruiné d'avance jusques au moindre doute. Le mieux est de reconnaître en tout cela le triomphe d'une habileté sans égale, de ne plus rien envier aux orateurs de l'antiquité, et d'estimer à son prix ce rigoureux enchaînement des plus nobles pensées. On peut, toutefois, se figurer l'impression que devait produire un semblable sermon sur un auditoire préparé à l'entendre ; combien un tel morceau était propre, ainsi construit, à saisir, à dominer les

Digitized by Google

intelligences. Combien aussi, sous la simplicité quelque peu nue de ses formes ne devait-il pas éveiller l'attention, captiver l'intérêt, et satisfaire les plus délicats? Le même auditoire eût-il pu enfin se plaindre d'être ainsi plusieurs fois harcelé, poursuivi, terrassé par l'infatigable prédicateur? Oui, il y a bien dans ces coups redoublés d'une logique de fer, accrue encore par les habitudes de la méthode géométrique, il y a bien une ressemblance de la chaire chrétienne avec la tribune antique où les contemporains de Cicéron, et Cicéron lui-même poussaient jusqu'au prodige la souplesse et la variété infinie de la dialectique.

On pourrait préférer à ce plan fondé sur la raison, à ce discours fortement joint, à ces procédés scientifiques un genre de sermon où règne un arrangement moins didactique, un ordre moins sévère, et une moins constante uniformité (1). Cependant, malgré soi, l'on se sent un faible pour les ouvrages dont les beautés régulières sont comme édifiées sur les méthodes du raisonnement, dont le charme, né en grande partie du travail, plaît par cela même, et aux qualités desquels l'esprit, que ces qualités étonnent, accorde une irrésistible adhésion. Dans Bourdaloue, en effet, tout se tient dans le détail et dans l'ensemble; il est si bon guide qu'on

(1) Les sermons de Bourdaloue, comme les dialogues aujourd'hui perdus d'Aristote, tiennent de la *dispute* dans le fond et dans la forme. Bourdaloue a toujours en vue l'éducation chrétienne de ses auditeurs ; mais il ne cherche pas moins à leur plaire par les agréments d'un style qu'eût admiré Démosthène.

Digitized by Google

éprouve à le suivre une sécurité sans trouble; disons mieux, une confiance d'un caractère absolu. Comment pourrait-on ne pas se livrer aux directions de ce maître, aussi profond dans la science de Dieu qu'un oracle de l'Eglise, et dont le cœur zélé met à nous instruire un si haut prix? Comment ne pas sentir l'influence d'une telle vocation, et ne pas reconnaître la sincérité, la candeur avec laquelle Bourdaloue nous dirige en ces chemins de la persuasion où l'homme, hélas! se laisse si difficilement conduire? Quelle autre méthode enfin lui opposer, quand la sienne, où il est consommé, s'élève, dans l'étude des plus profonds mystères, dans la discussion de toutes les difficultés, dans l'examen des moindres scrupules, au point le plus éminent de la clarté? Car jusqu'en ces précautions, en ces manéges de sa dialectique, s'il est si minutieux, si mesuré, si prudent, c'est pour désarmer les secrètes alarmes de la conscience, et lui ôter tout prétexte de ne pas se rendre à l'évidence, pour s'emparer décidément de cette conscience dont les passions, en leur casuistique, pourraient étouffer la voix et paralyser les mouvements généreux. S'il s'observe tant lorsqu'il discute, c'est afin de circonvenir ces mêmes passions, si rusées, si artificieuses, et si habiles à substituer leur logique compliquée à la simple logique du bon sens et de la raison.

Aussi, lorsqu'un orateur de cette solidité commande aujourd'hui encore une estime très-voisine de l'admiration, l'on songe aussitôt aux mémorables succès que lui valut sa prédication. Ces succès, il les dut moins peut-être à sa parole, si

Digitized by Google

énergique pourtant et si polie, qu'à l'exacte discipline de sa dialectique. On ne conçoit guère de pécheur, si protégé qu'il soit par l'amour-propre ou l'intérêt, dont le cœur fût capable de tenir contre les atteintes de cette arme robuste et finement trempée. L'ordre, la symétrie, les termes de l'école, le système sont dès lors comme inséparables de cette lutte si bien nourrie, si bien soutenue. Il faut en prendre son parti : le talent, la sincérité et l'ardeur de l'apologiste font tout accepter parce qu'ils rendent tout acceptable, et que là où l'action morale est indiscutable, où la fin est excellente, il y a mauvaise grâce à contester la valeur et le poids des moyens. D'ailleurs, en cette âme droite, on soupçonnerait vainement la moindre finesse des rhéteurs. Laissant la ruse et les arguments douteux aux mauvais avocats, Bourdaloue prend pour lui les bonnes raisons, les pèse, les fait valoir en toute franchise, et se garde bien de recourir aux violences de la sophistique. C'est un honnête homme, extrêmement habile, dont les principes répugnent à toute entreprise sur les consciences, et dont l'esprit comme le cœur se défend de la plus légère insinuation qui pourrait effleurer sa délicatesse et sa candide probité.

Enfin, si le fil du raisonnement, sans se briser, devient en quelques endroits infiniment ténu, la faute en est à l'excessive contention d'un esprit auquel plaisait d'instinct la méthode des géomètres (1). En ces endroits, il est vrai, le prédicateur

(1) On retrouve le géomètre en bien des endroits. « Pour bien

Digitized by Google

fait la leçon à ses auditeurs ; il enseigne, et dès lors il lui arrive de procéder par formules, par théorèmes, et de soumettre l'attention à un travail singulier. Mais là où il est le plus condensé, le raisonnement, quoique abstrait, n'implique jamais l'obscurité, le demi-jour, ou l'oubli du sens commun. La leçon est rude, l'enseignement un peu sec, ou — si le mot n'était usé —, métaphysique ; mais il demeure néanmoins, sous cette couche de lourde scholastique, toujours efficace, toujours conforme à la plus pure doctrine. On voudrait, toutefois, dans plus d'un sermon, une argumentation moins formelle, moins accusée, on oserait dire moins contentieuse ; on voudrait une chaîne de déductions moins tendue, enfin un appareil moins savant de divisions et de subdivisions. Car, ainsi que l'a dit un critique éminent, « le discours trop divisé tombe en poussière » (1), il ne tend plus à persuader, parce qu'il risque de fatiguer l'auditeur, et d'amortir peut-être la flamme de l'éloquence.

Ces réserves faites, il faut louer dans Bourdaloue sa logique irrésistible et, pour ainsi dire, impérieuse ; la netteté et la belle ordonnance de ses plans, la simplicité nerveuse et la progression constante de ses preuves, enfin, la variété et la

délibérer et pour bien résoudre, il faut toujours avoir devant les yeux cette fin dernière qui est la règle de tout, et à laquelle par conséquent tout ce que nous nous proposons doit aboutir *comme autant de lignes au centre* ». Et ailleurs : « C'est un *axiome indubitable*..... » Et encore : « *Le centre du monde*, qui est la cour », etc.

(1) M. D. Nisard.

Digitized by Google

richesse de sa dialectique. Sur ce point essentiel, où il est le maître, on pense avec Mme de Sévigné que « tout est au-dessous des louanges qu'il mérite »; et, pour le démontrer, il n'est pas besoin de tous ses sermons : un seul, analysé à la lumière de ce qui précède, témoignerait pour tout le reste. C'est pourquoi, à part les défauts qui tiennent moins au genre du sermon qu'à la méthode du prédicateur, on reconnaîtra, dans le recueil de Bourdaloue et dans l'incomparable solidité de sa raison, le talent, osons le dire, « le vrai génie de l'orateur » (1).

§ III.

Le moraliste, dans Bourdaloue, égale, s'il ne surpasse, le dialecticien. Le cœur vaut l'esprit, en ce prédicateur évangélique qui usa toute sa vie à travailler pour le perfectionnement des hommes. « C'était son cœur, a-t-on dit, qui parlait, et qui parlait à tous les cœurs ». Il ne veut pas confondre ses auditeurs; il veut « les instruire comme ses frères », et sa morale aussi bien que sa dialectique a pour unique objet le salut des âmes et leur conversion. Cette morale est donc essentiellement édifiante et pratique (2). Elle va, dans le détail, à la plus pénétrante analyse, dans l'ensemble, à l'enseignement le plus solide; en tout, elle est l'ex-

(1) Villemain.

(2) Comme son éloquence, qui est proprement celle des affaires, parce qu'elle est toute en preuves.

Digitized by Google

pression fidèle et durable d'une société où les vices, comme les vertus, empreints d'un caractère de convenance, on dirait presque de nécessité, exigeaient, pour être utilement repris et corrigés, une parole imposante, une raison sévère et hardie, une éloquence inspirée tout ensemble et par la foi chrétienne et par le plus pur dévouement apostolique.

Et d'abord, c'est le propre de Bourdaloue d'imprimer une marque inimitable aux sermons où, traitant de la morale religieuse, il applique les fruits de son expérience. Cette marque, à laquelle on distingue le vrai talent, est celle du temps; on la trouve aussi nette, sous des formes différentes, dans tous les écrivains du XVIIe siècle; non moins originale avec une langue sublime dans Bossuet; et, comme elle tient du bon sens et de l'étude, Nicole aussi bien que La Bruyère l'ont imprimée aux productions de leur génie. De plus, si Bourdaloue, à l'exemple de ses contemporains unit à la sagacité et à la délicatesse une rare sûreté de jugement, il sait mieux que personne atteindre la vérité et la rendre vive et sensible. Sa pensée toujours saine, toujours raisonnable, lui découvre les choses comme elles sont, dans leur réalité saisissante, et rien ne trouble ni le calme de son intelligence, ni la sérénité de son regard. L'homme n'est-il pas le même au cours des âges, et n'est-ce pas en apparence seulement qu'il présente à l'observation des aspects divers et changeants? Les erreurs où tomba le paganisme, les passions dont il a souffert, ne sont-elles pas, au fond, pour les chrétiens illuminés par l'Evangile, les mêmes

Digitized by Google

erreurs et les mêmes passions? Mais si le fond persiste, les motifs de nos actions subissent néanmoins la loi des époques et l'empire des conventions sociales. Voilà bien pour le moraliste, et surtout pour le prédicateur, une source d'intérêt, il est vrai, mais aussi un grave écueil pour son discernement. S'il n'aperçoit pas en nous les perpétuels changements, la mobilité, l'ondoyante nature, il court risque de ne pas être au point exact où il doit se placer, et par conséquent de manquer, s'il ne le corrompt même, le fruit de sa prédication. Tel n'est point Bourdaloue : il connaît le cœur humain, et son analyse ne porte jamais sur des abstractions. Elle pénètre aux profondeurs du sujet, sans toutefois s'y perdre, et sans y compromettre son autorité. Car en parlant au plus simple auditoire, le prédicateur parle à des hommes dont c'est le penchant d'aimer et de goûter le sermon qui les instruit le plus sur eux-mêmes, et dont la morale touchante et familière leur échappe le moins. Or, c'est bien là le charme et l'intérêt des sermons de Bourdaloue, qui, pour rendre sa morale plus active, en éprouve la vérité sur les âmes même qu'il a pour mission de réformer.

Ainsi donc, sans perdre de vue la vérité générale, l'orateur ne laisse pas de l'appliquer à ses auditeurs par le côté où elle les touche particulièrement; et ainsi non-seulement il se fait comprendre de tous les états et de tous les rangs, mais encore, en évitant d'être exclusivement abstrait, il échappe au reproche qu'on pourrait lui faire d'être vague ou superficiel. Lorsqu'il

Digitized by Google

médite, c'est le monde et ses vices qu'il étudie; c'est aux mondains et aux vicieux du siècle qu'il destine les résultats de sa méditation, et sa morale tout agissante n'a pas d'objet qui soit plus immédiat. Le moyen, par exemple, de prêcher sur les richesses (1), sans prendre à partie les riches dont l'avidité insatiable voudrait tout conquérir, et qui, « brûlés d'une avare convoitise », rêvent « de cueillir en pleine moisson »? Quels sont donc ces hommes auxquels la passion d'amasser inspire tant de folies? Horace, en fustigeant les riches de son temps, a-t-il donc épuisé la matière, et ne pourra-t-on plus, sous l'impression d'un spectacle inoui, et quand la richesse invente de nouveaux moyens d'acquérir, trouver aussi de nouvelles paroles pour la confondre, et des raisons inconnues aux païens pour la condamner au nom du christianisme? Mais le zèle du prédicateur ne s'arrête pas là; il poursuit contre les ruineuses dépenses du luxe et de la mollesse le cours de ses invectives, et, comme Fénelon, il « ose à peine parler pour les pauvres, à la vue d'une foule de créanciers dont les clameurs montent jusqu'au ciel ». Dans un autre sermon, Bourdaloue osera davantage encore. On sait jusqu'où la sainte liberté de la chaire emporta l'orateur à la poursuite des libertins et de l'impureté. Vit-on jamais s'élever si haut l'accent indigné de l'invective? Quand vit-on se dresser plus

(1) Sermon *pour le jeudi* de la 2e semaine de Carême; sermon sur la *restitution*, 1re partie. Cf. le sermon sur le *mauvais riche*, de Bossuet.

Digitized by Google

terrible « l'athlète » que son zèle enflamme d'un noble courroux? On ne peut imaginer rien de plus hardi que cette dissection sur le vif d'un mal dont les victimes abondaient sous les yeux du prédicateur, d'un péché dont les moindres particularités saisies, analysées par le moraliste, devaient frapper, comme autant de traits, le cœur épouvanté de l'auditoire (1). De même, en un sujet où les philosophes païens triomphaient non moins que les missionnaires, l'ambition, Bourdaloue, s'arrêtant « à ce qu'il y a de plus essentiel », étonne par le nombre et la variété de ses aperçus, ou plutôt de ses découvertes morales (2). Plus loin, il s'écriera : « Qu'est-ce que la religion sans probité? Y a-t-il quelque probité sans la vertu de religion »? Et par une suite de raisons tirées de la plus haute morale, il établit qu'il n'y a que le motif de la religion qui soit à l'épreuve de certaines tentations délicates auxquelles le devoir et la probité se trouvent sans cesse exposés (3).

Cette peinture morale si sévère, si franchement directe, on la retrouve dans tous les discours de Bourdaloue. Quand elle n'est pas tout le sujet, elle en est une portion essentielle; elle en forme toujours le charme discret et l'intérêt pratique. Car si le sermon approfondit les mystères, s'il embrasse un point de la doctrine évangélique, il doit néanmoins, pour faire impression sur les

(1) Sermon pour le dimanche de la 3e semaine.

(2) Sermon pour le mercredi de la 2e semaine. — Pour le 26e dimanche après la Pentecôte.

(3) Sermon pour le jeudi de la 3e semaine.

Digitized by Google

esprits, se tourner en application sensible, et, par ses conclusions, prendre appui sur la morale, puisque non-seulement il est destiné à enseigner la religion aux hommes, mais encore à les instruire de leurs devoirs envers Dieu et envers eux-mêmes. Aussi Bourdaloue se garde bien de peindre les mœurs pour le seul plaisir de les peindre. Il veut que l'auditeur se reconnaisse dans les peintures qu'il fait de ses vices; sinon le discours, au lieu d'être une leçon frappante et salutaire, n'est plus qu'un entretien plus ou moins agréable où l'orateur montre ses talents, mais où n'éclatent point l'effet d'une vocation, ni ce que Fénelon appelle si bien « les grâces de la conversion ». Cependant, il ne faut pas séparer, dans les sermons de Bourdaloue, la morale du dogme et des principes positifs de la religion. Ces éléments, que les prédicateurs du dix-huitième siècle allaient séparer pour plaire à la mode, Bourdaloue les tient sévèrement unis, et sa morale, toujours dogmatique, est celle de l'Evangile appliquée aux âmes et appropriée à leurs besoins.

Or, c'est à cette morale, qui est à la fois une analyse et une peinture, que l'orateur attirait son immense auditoire. Sans doute, on trouverait dans les recueils de la sagesse antique, dans les brillants traités de Sénèque, et jusque dans les lettres familières d'un Pline-le-jeune, bien des traits qui semblent partis d'une main chrétienne, et faits pour convenir, par leur beauté même, à la morale évangélique. Si de pareils traits ne vont pas tous droit au cœur, et si l'art subtil qui les aiguisa les rend peut-être moins propres qu'il ne

Digitized by Google

le faut à pénétrer aux sources de la conscience émue, on peut admirer combien ils approchent, sous leur forme ou piquante ou légère, de ce but si élevé que touche avec tant de justesse la parole de nos prédicateurs. Mais ce dessein d'écrire pour l'utilité des hommes, pour guider leur inexpérience ou pour guérir leurs faiblesses ; cette abondance de considérations pratiques, cette richesse de développements, cette variété infinie d'études ; cette faculté d'observation appliquée aux caractères ; ce talent si habile à féconder, à rajeunir, pour les tourner au profit des mœurs, des thèmes religieux et philosophiques, des lieux communs qu'on pourrait croire usés, voilà ce qui donne aux sermons de Bourdaloue un charme sévère que n'ont pas toujours les thèses de Sénèque, mais dont surabondent les œuvres morales d'un Plutarque. Oui, chez ce païen éclairé de la seule raison naturelle, en ces livres où l'imagination se borne à répandre quelques ornements sur des sujets de morale usuelle, on se plaît à saisir comme l'esprit et la manière de Bourdaloue. Souvent, en effet, celui-ci, en certains sermons (1), où il s'agit d'unir le précepte à l'exemple, de surprendre nos défauts sur le vif, présente du haut de la chaire des leçons dont Plutarque en ses recueils avait offert déjà comme un premier modèle. Que de fois ces deux hommes séparés l'un de l'autre par quinze siècles d'inter-

(1) V. les sermons sur la *médisance*, sur *l'état de vie*, sur le *jugement téméraire*. Cf. Bossuet, *portrait du médisant*, dans le sermon sur *l'honneur* (2e point).

Digitized by Google

valle, se sont-ils rencontrés sur ce domaine ouvert à tous de la vérité humaine et générale, à ce point où la prudence jointe à la raison nous montre dans tous les temps les mêmes faiblesses, à tous les âges les mêmes travers, et chez tous les hommes un fonds d'erreurs et de malice indestructible (1). Seulement, là où Plutarque, par défaut d'une lumière plus vive, raisonne d'après les docteurs de la sagesse païenne, sans imprimer à sa morale un caractère qui la rende immédiatement applicable à toutes les conditions, le prédicateur chrétien, nourri d'études et d'expérience, et, pour ainsi dire, élevé dans les traditions de la foi, unit la science pratique à celle qu'il a puisée dans les Ecritures; et plus hardi que l'auteur ancien, il donne au monde un enseignement d'autant plus efficace qu'il convient non-seulement à ses contemporains qui s'y reconnaissent, mais encore à l'homme de tous les siècles et de tous les pays. En écrivant, Plutarque songe à briller; mais tel est Bourdaloue qu'il ne songe qu'à l'édification de son auditoire, et que, n'accordant rien à la déclamation ni au vain désir de plaire, il se renferme dans les limites du sujet même qu'il s'est chargé de mettre en œuvre. Le premier, en mêlant l'anecdote à la moralité, retient quelque chose des Grecs jusqu'en cet abandon où l'entraîne son ingénieuse abondance; Bourdaloue, occupé du salut des âmes, veut moins les charmer que les instruire; et, comme

(1) V. ce que dit Bourdaloue sur *la passion de s'élever*; v. ses divers sermons sur *l'ambition*.

Digitized by Google

l'intérêt du ciel l'emporte, selon lui, sur toute vanité littéraire, il semble n'être si fécond, si varié, si osé même en ses peintures, qu'en vue d'être plus utile aux cœurs dont il poursuit la conversion.

En second lieu, à le considérer dans son ensemble, le recueil de Bourdaloue contient le plus solide enseignement. Qu'il explique les mystères ou qu'il commente les dogmes du christianisme, Bourdaloue, interprète de la doctrine, entreprend de parler à la raison. Rien n'est dit alors pour le seul agrément, tout, au contraire, pour l'avantage des auditeurs. Les rendre attentifs, les diriger, et, par les plus sérieuses considérations, les persuader qu'il y va de leur salut s'ils ignorent ou s'ils ne pratiquent pas la religion, telle est la méthode de Bourdaloue dans l'exposition des mystères. Et là encore où il se montre plus sobre que jamais, plus sévère et plus contenu, il y a place toujours pour la morale (1); car sans elle, d'où naîtrait le goût du bien dans les âmes? D'où naîtrait l'intérêt réciproque qui associe dans une œuvre commune, la vertu, celui qui parle et ceux qui l'écoutent? Sans elle, les mystères pourraient-ils, indépendamment de leur propre efficacité, produire, ce qui est essentiel, l'amendement et la conversion des âmes? C'est pourquoi l'orateur, avec un art tout chrétien, corrige l'austérité de ces graves sujets par un mélange de vérités morales qui en assure l'effet et les rend plus accessibles, disons mieux, plus fructueux pour

(1) Par exemple, dans le sermon sur *l'ascension de J.-C.*, qui est tout moral.

Digitized by Google

les esprits. De là vient l'autorité du prédicateur et son action inévitable sur l'auditoire; non content d'enseigner la religion, il en prouve la nécessité, la présente comme essentielle à l'homme et comme la règle absolue de ses devoirs.

On voit dès lors comment les sermons, où Bourdaloue explique les mystères et où il est pourtant si lumineux et si exact, forment peut-être la moins touchante partie de son recueil : c'est que le précepte y domine sur l'exemple, la théorie sur l'application, le dogme, en un mot, sur la morale; et qu'il est naturel à chacun de nous d'aimer mieux, en un discours, les portraits où l'homme est reproduit, les peintures même de nos mœurs, et, dussions-nous en rougir, de nos vices et de nos passions, que l'austère tableau de ces mystères religieux dont la divine obscurité s'impose à notre foi. Cependant, la morale en ces mêmes sermons n'est ni moins élevée ni moins applicable qu'en tout le reste; seulement elle est moins directement frappante, et voilà pourquoi sans doute on l'y cherche peu; mais pour y être contenue en quelque sorte à l'état latent, elle ne perd ni ses droits ni son ascendant sur nous; elle concourt à la perfection même de l'enseignement évangélique, outre qu'elle en est comme la grâce persuasive et l'utile ornement. Dans le sermon sur *l'enfer*, par exemple, le mélange des deux éléments est parfait : le mystère, expliqué fortement, repose sur les principes les mieux établis de la morale, et celle-ci, par l'intérêt qu'elle y joint, constitue la solide beauté de ce discours. Le sermon sur *la Providence*, où l'orateur réduit la

Digitized by Google

vérité à des espèces particulières, offre le même assemblage de ces deux forces pour produire le même effet. Après l'avoir lu, chacun ressent l'impression qu'il dut faire sur un auditoire auquel Bourdaloue, pour l'exciter à la confiance en Dieu, donne une idée sublime de la Providence, de cette Providence qui nous a tous dans son domaine.

Ainsi, plus on étudie Bourdaloue dans ses sermons sur les mystères, plus on sent tout le prix de cette morale des devoirs qu'ils renferment tous à des degrés divers, et qui en fait, par leur instructive et forte composition, des œuvres durables. Mais, afin de goûter cette morale tempérée, il faut, d'une âme soumise, s'en remettre aux directions du prédicateur, et s'abandonner sans crainte aux invitations d'un guide si accompli. On le sait, Bourdaloue fut un admirable confesseur, et put ainsi relever son enseignement d'une expérience acquise par l'étude de nos faiblesses. Voilà pourquoi tant d'âmes l'ont suivi, pourquoi aussi là où elle n'est que l'accessoire, sa morale acquiert, à nos yeux, une valeur incomparable. C'est peu de se trouver, à son école, en pleine lumière chrétienne; on éprouve, à le pénétrer, toute l'étendue, toute la profondeur de cet esprit auquel rien ne semble étranger, et qui, dévoré de zèle pour la religion, a connu mieux que nous-mêmes l'abîme de nos misères. Quelle serait notre excuse si, après avoir reçu de telles leçons, nous ne devenions, je ne dis pas plus savants, mais surtout meilleurs; si nous ne prenions goût à la pratique de nos obligations, et à cette

Digitized by Google

règle des mœurs dont Bourdaloue nous trace un si beau modèle ; si nous n'étions persuadés enfin, comme le furent nos aînés, que la chose capitale pour nous, c'est de travailler à notre perfectionnement, à ce qu'on nomme le progrès moral par l'étude de notre nature et de la religion, qui nous apprend à la connaître?

C'est là, on doit le penser, le profit que les auditeurs du célèbre jésuite ont recueilli de ses nobles discours. On parle, en effet, de conversions, de cœurs touchés, de miracles opérés par ces discours. On parle de princes saisis de respect à la voix de ce prédicateur et des grands qu'elle a vivement émus. Tout homme sans doute pouvait en sentir les rudes atteintes ; car si cette voix convenait surtout à certains auditoires d'élite, elle était en même temps intelligible au monde entier ; tant elle fait entendre à la raison un langage simple et chrétien, tant elle remue les cœurs par l'autorité et le charme qu'elle exerce sur eux, tant décidément elle éveille d'échos sympathiques aux profondeurs de la conscience humaine.

§ IV.

Enfin, cette morale, jusqu'ici mêlée au dogme pour en adoucir la rigueur, cette morale édifiante par l'intérêt dont elle anime les mystères (1), prend un accent plus haut, une attitude presque militante, dans les sermons où Bourdaloue, directe-

(1) V. les sermons sur les *Mystères*. Edit. Firmin Didot, t. II, p. 252-502.

Digitized by Google

ment ou par voie d'allusion (1), applique les principes sur lesquels xrepose sa proposition, soit au vices du temps, soit même, avec un détail merveilleux, à la vie des hommes qu'il exprime au naturel. Alors il parut neuf; pour nous il est surtout intéressant; car ces peintures, ces portraits, où le moraliste s'élève au-dessus de lui-même, nous donnent, outre l'instruction, le plaisir qui s'at- tache à la vérité prise sur le fait et marquée d'un signe contemporain.

On aime à voir, en effet, Bourdaloue, séparé du monde par état, mais obligé par devoir d'en connaître les mœurs, les passions et les divertissements, porter un jugement ferme et décisif sur la société du XVIIe siècle. Et quelle société! Quel mélange de grandeurs et de misères! (2). Véritable image de l'homme, elle confond la raison et par les vertus dont elle fut capable, et par les vices qu'elle étale aux yeux de l'univers. Ainsi faite, elle tombait d'elle-même en proie à la malice des satiriques, comme elle offrait un vaste sujet d'étude au génie des philosophes et des moralistes de profession. Bourdaloue, de son côté, l'observa en son abaissement même des hauteurs du christianisme, et d'un regard profond, où se révèle la sagacité du politique, il pénétra jusqu'à

(1) V. M. Nisard, *Hist. de la littérat. française*, t. IV.

(2) « Dans le monde réel, trop souvent les passions triomphaient des maximes, et les passions allaient au rebours des sentiments ». (H. Rigault).

Il y avait, du temps de Bourdaloue, des gens de la dernière sévérité dans leurs leçons, mais de la dernière indulgence dans leurs exemples. De nos jours, nos mœurs valent mieux que nos opinions.

Digitized by Google

la source de ses maux. Mais là où l'écrivain exerce, avec un plaisir égoïste, sa verve mordante, le prédicateur, à la faveur de son zèle, relève, non pour en faire l'ornement d'un discours, mais pour les flétrir au nom de l'Evangile, ces faiblesses dont il cherche à guérir ses semblables, ces désordres qui par leur triste éclat se dénoncent d'eux-mêmes à la vindicte chrétienne. Tel apparaît Bourdaloue : c'est un moraliste dans la chaire, et dès lors rien ne le dispense d'être un peintre fidèle ; tout, au contraire, lui commande de mettre à découvert, pour le bien des âmes, les excès d'où naît le péché, et dont la société souffre au moment où il parle.

Chose remarquable ! cet homme chaste et dans la première intégrité de ses mœurs, se fait et nous donne l'idée la plus exacte de ces désordres du siècle qui, au sens chrétien, sont autant de crimes que réprouve et condamne la justice éternelle. Bourdaloue, qui n'a jamais commis ces abus criminels, les connaît parfaitement, et il ne les poursuit si vivement que parce qu'il en sent mieux que personne toute la gravité. Ces passions qu'il n'a jamais ressenties, voyez comme il les analyse, comme il en déduit les causes, comme il en expose les moindres effets ; en un mot, voyez comme il les peint ! Vainement l'auditoire se ferait illusion à lui-même ; en vain les pécheurs en imposeraient à leur conscience pour échapper à la vérité qui les presse, au remords qui les consume (1) ; ces portraits où ils ne se recon-

(1) Sermon sur *les remords de la conscience*, — sur *le jugement de Dieu*.

Digitized by Google

naissent que trop, ils en sont les originaux ; ces amusements, dont ils voudraient ne point rougir, sont leurs propres amusements ; et, dans le secret de leurs pensées, ils admirent le discernement de l'apôtre si habile à lire dans leur conduite, si bien informé, au sein de sa retraite, des pratiques du monde et de ses penchants désordonnés. Où donc cet homme de Dieu a-t-il vu ce que les plus clairvoyants ne soupçonnent même pas ? Comment a-t-il surpris les détours de ce dédale inextricable (1), où se cache et se dérobe la prudence des mondains ? Le secret en est simple : Bourdaloue s'est connu lui-même, et il a connu les autres par leurs propres aveux ; c'est là le fond de sa morale, c'est là ce qui explique sa grande connaissance de la société contemporaine. Un prêtre, en effet, s'il est doué d'un esprit pénétrant, n'a pas besoin de tant se mêler aux hommes pour les comprendre, eux et leurs passions ; il lui suffit de les considérer à la lumière de son expérience personnelle, et de mettre à profit ces confidences qui du dehors viennent instruire sur ce qui s'y passe l'âme attentive du confesseur. Car alors c'est le monde qui s'ouvre à lui, et qui expose aux regards de son juge le tableau de ses misères morales (2). Lui-même, il dépose comme témoin au pied de ce tribunal où la guérison est au prix de la vérité, et où le repentir, s'il est sincère, exclut toute dis-

(1) Sermon sur *la paix chrétienne*.

(2) « La Providence m'a confié *bien des âmes* qui n'ont pas dédaigné de m'accepter pour leur servir de conseil. J'en ai été édifié, j'en ai été touché... »

Digitized by Google

simulation. De tout cela le talent fait son étude, le moraliste, ses peintures, le prédicateur, la partie durable de ses sermons, celle du moins où le cœur humain trouve le plus à réfléchir, parce qu'il s'y agit surtout de son incurable perversité.

On serait infini, si l'on suivait dans le détail tous les griefs que Bourdaloue élève contre les mondains de son temps. Jamais il ne perd l'occasion d'en accroître l'effet de son discours; car de la sorte ce discours, devenu plus intelligible, permet à l'auditeur de « s'appliquer » en un sujet où il se voit tel que le font les excès auxquels il se livre, les divertissements par lesquels il se corrompt et abandonne la voie du salut. Or, de tant de sujets (1), propres à la morale individuelle, où la société du XVIIe siècle est représentée en toute vérité, il en est quelques-uns contre lesquels Bourdaloue, d'un style plus vif, d'un ton plus véhément, s'emporte parfois avec une liberté que la chaire seule autorise. Alors, sans intention, mais non sans utilité, il concourt avec les écrivains à retracer l'histoire de son époque; d'une main ferme, il ajoute certains traits au tableau de cette société élégante et polie qu'il observe si bien ; le sermon, émule sincère de la satire et du portrait, devient pour nous comme il le fut pour les hommes du XVIIe siècle, une sorte de contre-épreuve, où la postérité, toujours curieuse de connaître les mœurs d'un autre âge, peut vérifier aisément lequel a le mieux vu, du philosophe en

(1) « Combien encore y a-t-il d'autres désordres que je passe, et que je ne puis marquer ! » (Sermon sur *l'impureté*).

Digitized by Google

ses traités, ou du prédicateur en ses sermons. Oui, Bourdaloue, sans craindre d'affaiblir l'autorité de la sainte parole, ni la majesté de la chaire chrétienne, combat à outrance, afin de corriger l'homme, ces passions, ces désordres, qui pour lui sont des sources de péché, et pour le moraliste des sujets d'étude où le génie de l'observation trouve son compte.

Et d'abord, sur la question des théâtres, et, pour parler comme lui, sur « la fureur des bals et des comédies », Bourdaloue éveille les plus légers scrupules et un trouble salutaire au fond des consciences. Pour y mieux réussir, il institue une sorte de thèse entre la doctrine des Pères (1), soutenus par les païens mêmes et les partisans du monde, et il conclut sévèrement, et parce que le mal est grand, et parce qu'il faut se rendre, dit-il, à de semblables autorités. Il y a là, en effet, pour le prédicateur une sorte de consentement et d'unanime réprobation ; et il lui semble impossible que, sur ce point, tant d'éminents écrivains se soient mépris, et que ce qu'ils ont qualifié du nom de péché, c'est-à-dire la fréquen-

(1) « Les Pères, dit Bossuet, blâment dans les jeux et dans les théâtres l'inutilité, la prodigieuse dissipation, le trouble, la commotion de l'esprit peu convenable à un chrétien, dont le cœur est le sanctuaire d'une paix divine ; ils y blâment les passions excitées, la vanité, la parure, les grands ornements, qu'ils mettent au rang de pompes que nous avons abjurées par le baptême, le désir de voir et d'être vu, la malheureuse rencontre des yeux qui se cherchent les uns les autres, la trop grande occupation à des choses vaines, les éclats de rire qui font oublier et la présence de Dieu, et le compte qu'il lui en faut rendre, et le sérieux de la vie chrétienne ».

Digitized by Google

tation des bals et des comédies, se puisse commettre sans le moindre scrupule. « Car voilà, s'écrie Bourdaloue, jusqu'où est allée la présomption de notre siècle ». D'ailleurs, pour « quelques mondains » qui veulent s'en rapporter à eux-mêmes, les prêtres dans la chaire, les directeurs dans le tribunal de la pénitence, tous enfin tiennnent le même langage que les auteurs profanes et les Pères de l'Eglise. Mais telle est l'argumentation dont il se sert, telles sont les raisons sur lesquelles il l'appuie, qu'il ne voit plus comme défenseurs du théâtre que les « libertins amateurs d'eux-mêmes et idolâtres de leurs plaisirs » ; des femmes vaines « dont tout le désir est de paraître». Entre ces personnes dont la passion cherche à se nourrir, à s'allumer, et tous les saints docteurs dont il reproduit les raisonnements invincibles, pourrait-on hésiter ? Ni Bossuet n'hésitera, lui qui range la comédie « parmi les choses les plus pernicieuses qui se puissent concevoir », ni tous les vrais chrétiens, pour qui le théâtre est une école d'impureté, et, comme le dit Bourdaloue, « une scène ouverte à tous les désordres ». Pour lui encore et aussi pour Bossuet, « tout ce qui se permet au citoyen ne se permet pas au chrétien ». Mais le monde en juge autrement, le monde qui, loin de fuir « le feu pour n'être pas atteint de la flamme », met ses divertissements au-dessus de tout, et préfère à l'œuvre de son salut les vaines dissipations de la chair et du sang. Le monde écoute, non les docteurs dans les écoles, non les pasteurs des âmes, non les ministres des autels, qui parlent tous le même langage, mais

Digitized by Google

ces oracles du relâchement et du libertinage dont tout le soin est de « charmer le temps », et de se tenir en garde contre « l'ennui qui les surprend, dès que l'amusement leur manque ». Voilà d'où vient qu'il s'éprend des endroits « vifs et tendres » ; voilà pourquoi, lorsqu'il voit, au théâtre, ce que la société « a de riant, d'attrayant et de séduisant », il s'y porte avec ardeur. Cependant, écoutez Bourdaloue qui s'écrie : « Attendez que le feu soit allumé ! » Et pourtant ce moraliste est-il donc si austère qu'il défende tous les divertissements, et qu'il frappe de mort ce cœur auquel l'inexorable ennui est comme attaché? Non, ce qu'il condamne dans les plaisirs, c'est l'excès ; pour lui, la vertu elle-même n'est ni bonne ni honnête « dès qu'elle est extrême ». A ses yeux — et qui le contredira? —« la sagesse est un état de raison » ; il n'exclut donc pas les divertissements ; il veut seulement que « l'on se divertisse en sage » (1).

Bourdaloue n'est pas plus indulgent, et il ne pouvait l'être même dans un « siècle de christianisme tempéré et facile » (2), pour « ces froides et dangereuses fictions » que Bossuet accablait de son dédain du haut de la chaire évangélique. Si l'*Amadis* et son héroïque lignée ont fait place à des ouvrages purement français ; si les amants de l'*Astrée* ou de *Céladon* ont déposé la lance et pris la houlette ; si même on trouve alors, en ces produits de l'imagination, la beauté des sentiments,

(1) Sermons *sur les divertissements, sur l'aveuglement spirituel.*

(2) E. Havet.

Digitized by Google

la dévotion d'amour auxquelles se mêlent l'analyse et la dissertation savante, prenez garde qu'au jugement de Bourdaloue, la corruption qui vient de ces lectures, en changeant de forme, ne change point d'objet : c'est toujours le péché qu'elle engendre, c'est toujours la contagion du mal qui en résulte. Et quel progrès ne pouvait pas faire cette contagion, en un temps où les auditeurs de Bourdaloue joignaient aux dissipations mondaines des considérations, des études sérieuses, et cherchaient, dans les productions de la littérature profane, l'expression de l'homme et de la société! A la cour, en effet, à la ville, les belles dames lisaient les romans à la mode ; « on poussait les beaux sentiments » (1). On admirait le druide Adamas de l'*Astrée*. Mme de Sévigné écrivait : « Je trouve donc que le style de la Calprenède est détestable, et cependant je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu » (2). Toutefois, aux yeux du prédicateur, quelque nobles que soient ces fictions, elles sont un vain amusement ; elles sont « l'entretien des esprits frivoles et des jeunes personnes », même des honnêtes gens et des femmes. Elles présentent sous de fausses apparences l'histoire ou la morale ; elles ne sont donc pas une lecture salutaire. Elles apprennent aux chrétiens à se repaître de chimères ; avec toute leur prétendue délicatesse, elles sont capables de corrompre la pureté du cœur, et par conséquent

(1) Mme de Sévigné.

(2) 1671.

Digitized by Google

elles doivent être, selon Bourdaloue, « étroitement défendues ». Aventures, grandeur des événements, « succès miraculeux des héros et de leurs redoutables épées », tout cela même est un danger et un grave écueil pour le salut. Et qui n'en a fait l'expérience ? Mme de Sévigné ne s'y laissait-elle pas « entraîner comme une petite fille ? » Par là donc se glisse dans les âmes l'esprit du monde ; par là s'affaiblit à proportion l'esprit du christianisme. Que dire enfin de ces livres empestés qui donnent accès dans les cœurs au démon de l'incontinence ? Et là-dessus, Bourdaloue prend occasion de définir excellemment la littérature contre laquelle il s'élève : « Qu'est-ce que le roman ? Une histoire, disons mieux, une fable proposée sous la forme d'histoire, où l'amour est traité par art et par règles, où la passion dominante et le ressort de toutes les autres, c'est l'amour ». Ah ! saint docteur, pourrions-nous dire avec les chrétiens de ce temps-là, est-ce qu'il ne s'agit pas en tout cela d'un amour honnête ? Mais Bourdaloue a prévu l'objection : « Abus, mes frères, abus ; appelez-vous honnête cet amour qui possède un homme, et qui l'enchante jusqu'à lui faire perdre le sens et la raison ?... » Et comme il veut former ses auditeurs sur le modèle du monde chrétien, non du monde impie et perverti, ne vous étonnez pas s'il conclut aussi contre le roman, et s'il le compte parmi les divertissements criminels.

A ceux qui pourraient se persuader qu'il exagère, et « qu'il pousse sa morale au-delà du terme », soit quand il prêche contre le théâtre,

Digitized by Google

soit quand il s'attaque aux lectures dangereuses, Bourdaloue oppose l'expérience et la pratique, et d'autres extrémités qu'il ne marque pas et où la passion du jeu, par exemple, emporte ses victimes. Pourquoi faut-il, par des images frappantes et empruntées à la réalité même, descendre aux applications, afin de saisir plus utilement les auditeurs? Pourquoi faut-il tracer des portraits vivants, peindre une femme qui dissipe au jeu ce qu'un mari amasse à grand'peine par son travail ; qui « se tient en embuscade » pour le tromper (1) ; ou un mari qui fait dépendre d'un seul coup la fortune d'une famille entière? Un jeune homme qui emprunte de tous les côtés et à toutes les conditions, et ne compte pour rien toute une succession qu'il perd, pourvu qu'il joue? Sans doute de tels excès, se rencontrant avec l'excès de la prospérité, furent jadis plus criants encore ; mais, aujourd'hui même, en des temps difficiles, en des années dures et stériles, quel faible tempérament on y apporte, et comme l'amour du jeu l'emporte encore sur l'accomplissement des plus sacrés devoirs! C'est au point que bien des gens s'y attachent jusqu'à la fureur et y consument leurs facultés et leurs loisirs! Voyez, — et c'est Bourdaloue qui nous les montre,— ces joueurs occupés du jeu qui les possède. Quels regards fixes et immobiles! Quelle attention! De quels mouvements divers l'âme est-elle agitée selon les divers caprices du hasard! » La Bruyère, achevant ce ta-

(1) Cf. Boileau, sat. 10 (1693).

Digitized by Google

bleau, ajoutera : « Une triste sévérité règne sur leurs visages ; implacables l'un pour l'autre et irréconciliables ennemis pendant que la séance dure ». Or, poursuit l'orateur, Dieu, qui est la raison même et la règle, peut-il approuver ce qui blesse la règle et la raison ? Comment, d'ailleurs, Bourdaloue aurait-il toléré ces divertissements, lui qui, voyant en eux une source de corruption, les flétrirait même, dussent-ils n'être qu'une occasion de péché pour ses auditeurs ? Dieu, en effet, plus exigeant que le monde, nous oblige aussi étroitement à fuir l'occasion du péché que le péché lui-même. Il faut donc sacrifier tout pour sauver la vie de l'âme ; il faut sacrifier même les promenades où l'on joue malgré les édits, où l'on étale avec éclat un ornement, une parure qu'on veut faire briller, et qui deviennent ainsi des sources vives de scandale et de perdition. Ici encore c'est aux Pères que Bourdaloue emprunte le texte de cette morale qui ne fléchit pas même devant les simples divertissements (1), quand, par le libertinage du

(1) « De tous les plaisirs y en a-t-il un plus indifférent en soi et plus innocent que la promenade, et n'est-ce pas de tous les divertissements du monde celui où la censure peut moins trouver à reprendre, et sur quoi les lois de la conscience ont moins, ce semble, à réformer ? Or, je prétends néanmoins, et vous en êtes aussi instruits que moi, qu'il y a des promenades suspectes, qu'il y en a d'ouvertement mauvaises, qu'il y en a de scandaleuses, et que ce scandale ne regarde pas seulement les âmes libertines et déclarées pour le vice, mais celles mêmes qui, du reste, en ont ou paraissent en avoir plus d'éloignement et plus d'horreur... Vous savez ce que sont devenues certaines promenades et ce qu'elles deviennent tous les jours, vous savez ce qui les fait préférer à d'autres, et ce qu'on y va chercher. Concours tumultueux et confuse multitude, qui sert de scène à la vanité et à la

Digitized by Google

siècle, ils sont devenus ou suspects ou dangereux. « Siècle profane, s'écrie l'orateur, que n'as-tu pas su corrompre, et où n'as-tu pas répandu ta malignité ? » Et il vient au détail infiniment délicat des mœurs, montrant lui-même, ou plutôt sommant ses auditeurs de montrer, eux qui le savent, « comment tel commerce licencieux a commencé », et ce qu'ils ne savent pas, « comment des épouses même ont su nouer, loin des regards jaloux, des intrigues où l'honneur conjugal est compromis ». C'est là qu'il pousse la liberté jusques à dire : « Vous êtes mieux instruits de ce qui se passe chez les autres que chez vous ». Qu'ils cherchent donc les joies ou plutôt les divines tristesses que l'on goûte à fuir les jeux et les

mondanité. S'il y a une beauté humaine à produire et à faire connaître, s'il y a un ornement et une parure à faire briller, n'est-ce pas là qu'on l'étale avec plus d'éclat et de pompe. Au milieu de tant d'objets différents qui, tour-à-tour et par des évolutions réglées, passent sans cesse et repassent, de quoi les yeux sont-ils frappés, et à quoi se rendent-ils attentifs ; quelles pensées se forment dans les esprits, quels sentiments touchent les cœurs et sur quels objets roulent les conversations ?» Et, parlant des Pères et de leurs maximes sur ce sujet, il poursuit : « Qu'auraient-ils dit de ces promenades dont tout l'agrément consiste dans l'appareil et dans le faste ; de ces promenades pour lesquelles on se dispose comme pour le bal, et où l'on apporte le même esprit et le même luxe ; de ces promenades changées en comédies publiques, où chacun, acteur et spectateur tout à la fois, vient jouer son rôle et faire son personnage ? Qu'auraient-ils dit de ces promenades dérobées, où le hasard en apparence, mais un hasard en effet bien ménagé et bien prémédité, fait de prétendues rencontres de vrais rendez-vous ? Qu'auraient-ils dit de ces promenades..... Je ne m'explique point, mes chers auditeurs, et je dois ce respect au saint lieu où nous sommes assemblés. Tel est le désordre que la pudeur même m'oblige à le taire, et qu'on ne peut mieux vous le reprocher que par le silence ».

Digitized by Google

spectacles du monde, et qu'ils songent au témoignage de tous les saints qui, inspirés de Dieu, ont vécu dans le monde comme n'y vivant pas, et qui, quoi qu'en disent les libertins « n'ont voulu ni se tromper eux-mêmes ni tromper les autres ».

Mais ce monde dont Bourdaloue ne cesse de combattre les maximes et la conduite, combien, à un autre point de vue, ne diffère-t-il pas dans la spéculation et dans la pratique! Tel admire une institution divine, l'exalte et l'honore, lorsque, d'ailleurs, il n'a pas à la respecter en sa personne, qui la trouve humaine et profane, s'il s'agit pour lui d'en remplir un jour les obligations. On le voit, c'est de *l'état de mariage* que l'on veut parler, de cet état si saint, et auquel pourtant, dès l'époque de Bourdaloue comme aujourd'hui, on reprochait de n'être qu'une affaire, qu'une pure négociation. Tel était le relâchement des esprits que les païens mêmes pouvaient paraître à l'orateur plus sensés et plus prudents que les contemporains de Louis XIV; au moins ne faisaient-ils pas du mariage un trafic mercenaire, alors que, non contents de le traiter ainsi, les gens du XVIIe siècle se punissaient eux-mêmes d'un mariage sans amour par un honteux libertinage. Ne devait-il pas en être ainsi d'une union consommée en vue du seul intérêt, « où l'honneur ne fût point regardé (1) », d'une union réglée avec bienséance par les lois d'un simple contrat, mais d'un contrat où toute clause est conçue en termes

(1) Boileau.

Digitized by Google

précis, et où l'avarice a tout pesé et tout calculé? Sans doute le contrat pourra bien tenir et durer; la sainte union, celle des cœurs, n'en périra pas moins, et les époux n'auront pas connu, tout mariés qu'ils sont, les douceurs infinies d'un amour respectueux et chrétien. On aimera peut-être son pays, on aura peut-être pour son roi un sincère dévouement; mais pour sa femme on n'aura pas même les égards que la force doit à la faiblesse; et le code des vieux Romains, en définissant merveilleusement les *justes noces*, les aura mieux comprises et mieux honorées que les fils d'une civilisation élégante et raffinée. Mais, poursuit l'orateur, avec une ironie et une verve caustique que Boileau n'a pas surpassée, la femme elle-même, considérée comme épouse, quel sera son rôle ? Son rôle consiste à s'engager à un autre qui n'avait nul pouvoir sur elle, mais de qui elle dépend maintenant, et qui s'est acquis un droit inaliénable sur sa personne. « Si la personne, dit-il, vous agrée et qu'elle soit selon votre cœur, c'est un bien pour vous; mais si ce mari ne plaît pas à cette femme, si cette femme ne revient pas à ce mari, ils n'en sont pas moins liés ensemble ; et quel supplice qu'une semblable union » (1).

A cet égard, le prédicateur peut donc prendre sur son auditoire un facile et terrible avantage; lui qui « n'est engagé qu'à Dieu et à lui-même », il peut lui dénoncer le mal, et par une peinture

(1) Sermon sur l'*état du mariage*.

Digitized by Google

où nul ne saurait se méprendre, s'il est de bonne foi, montrer dans le mariage et ce qui le prépare, et de quelle longue servitude un tel contrat doit être suivi. De là vient qu'il faut apporter à cet engagement, non une molle inclination, mais une véritable et forte vocation. Mais alors il n'est personne qui ne doive trembler à la vue d'une semblable peinture ? Et si les humeurs sont incompatibles ? Si les caractères ne conviennent point ? Si l'un est sage, et l'autre libertin ? Si la femme est vertueuse, et son mari vicieux ? Si la maison leur devient un enfer, qui donc osera jamais se jeter dans les liens d'une union si périlleuse ? On frémit, en effet, à voir ces extrémités où l'inflexible logique de Bourdaloue réduit l'état des gens mariés, et les tristes victimes qu'il nous peint donnant en aveugles « dans ces fers dont elles ont à porter tout le poids ». Tout sera donc un obstacle en cet engagement, car Bourdaloue ne laisse aucun doute sur sa gravité; rien n'échappe à l'œil du moraliste, ni ce malheur inséparable du mariage, et qui nous prive de nos enfants, ni ces soins que l'on prodigue à des fils indociles, sans génie, sans talent, et qui ne paient l'amour d'une mère que par l'ingratitude et le dérèglement (1);

(1) Voici comment Bourdaloue parle de l'éducation des enfants, cette troisième source de peines dans le mariage. « Des enfants à élever soit qu'ils soient réglés, ou qu'ils ne le soient pas, sont communément pour des pères et pour des mères un lourd fardeau et une croix bien pesante. Je ne parle point des soins que demande une première enfance, sujette à mille faiblesses auxquelles il faut condescendre, à mille besoins auxquels il faut fournir, à mille accidents sur lesquels il faut veiller. Supposez-les dans un âge plus avancé, et dans ce temps où

Digitized by Google

ni enfin les dangers propres à cet état où il faut surtout concilier ce qui semble inconciliable : la licence conjugale avec la chasteté et la continence.

ils commencent proprement à se faire connaître ou par leurs bonnes ou par leurs mauvaises qualités. Que ce soient, si vous le voulez, des enfants bien nés, et qui donnent pour l'avenir les plus heureuses espérances; que ce soient de bons sujets, sur qui dans la suite on puisse compter, j'y consens; mais est-on pour cela en état de les pourvoir et de les avancer? Est-on pour cela certain de ne les pas perdre, et de les conserver? Quel amer déboire, par exemple, et quelle désolation de se voir chargé d'une nombreuse famille, et de manquer des moyens nécessaires pour l'établir; d'avoir des enfants capables de tout, et de ne pouvoir les pousser à rien; d'être obligé de les laisser dans une oisiveté forcée, où ils passent tristement leurs jours, et dans une obscurité où leur naissance, leur nom, leur mérite personnel, demeurent ensevelis! Quel regret, quel accablement, lorsqu'un accident imprévu, qu'une mort inopinée vient tout-à-coup à enlever des enfants qu'on aimait et sur qui on faisait fond; à qui l'on avait d'amples héritages, de grands titres à transmettre, et qui devaient être le soutien d'une maison, laquelle tombe avec eux, ou va bientôt après eux tomber! Or vous le savez, si ce sont là dans le monde des événements rares . . .

« Mais ce que vous savez encore mieux parce qu'il est encore plus commun, c'est ce qu'il en coûte à des pères et à des mères pour élever des enfants indociles, pour redresser des enfants mal nés, pour soutenir des enfants sans génie et sans talent, pour gagner des enfants ingrats et sans naturel, pour ramener à leur devoir des enfants égarés et abandonnés à leurs passions, des enfants déréglés et débauchés, prodigues et dissipateurs. N'est-ce pas là de quoi les familles sont remplies, et qu'y a-t-il de plus ordinaire? Je dis des enfants indociles, des enfants toujours prêts à la révolte contre les sages remontrances qu'on leur fait et les salutaires enseignements qu'on leur donne; des enfants mal nés que toutes leurs inclinations tournent au vice, et à qui l'on ne peut inspirer nul sentiment de christianisme, ni même d'honneur; des enfants sans génie qu'on voudrait former, afin de les avancer, mais auprès de qui tous les soins qu'on prend deviennent inutiles, par le peu de disposition qu'on y trouve; des enfants ingrats, qui ne sentent rien de ce qu'on fait pour eux, et dont on ne reçoit pour acte de reconnaissance que mille déplaisirs,. Qu'est-il besoin que je m'étende sur cela davantage, et que vous dirai-je dont vous ne soyez mieux instruits que moi? »

Digitized by Google

Le moraliste, par son langage à la fois rude et piquant, veut-il nous décourager après nous avoir effrayés ? Non ; mais il veut nous éclairer sur la règle de nos devoirs, et c'est ce qui donne à sa parole une invincible autorité. Il ne se rit pas de nos maux ; il les dénonce afin de les guérir par ses conseils ; il ne triomphe pas même de la supériorité de son état sur le nôtre ; il nous demande seulement d'exiger pour nous ce que Dieu exige de tout homme qui va prendre un engagement éternel. On voit par là si Bourdaloue a raison d'appeler « une vertu héroïque » ces mille sacrifices que doit s'imposer, pour être parfaite selon Dieu, cette alliance où tant de périls menacent les époux « qui s'y ingèrent sans la grâce de la vocation ».

Voilà donc un tableau achevé du mariage chrétien, et de plus, un tableau fidèle où le bien et le mal sont également représentés, et où la vérité prend parfois un accent terrible. Car le prédicateur, emporté par son zèle n'hésite pas à répandre le feu de sa parole en ces froides régions du cœur où le vice endurci (1) voudrait ensevelir sa honte avec ses remords (2). Comme alors tout, dans le discours, devient frappant et pathétique ! Comme on suit avec intérêt, sur une scène où ne règne même plus l'illusion, les mouvements, les secrètes angoisses, les moindres frémissements de tous les personnages ! Quelle tragique horreur a

(1) Sermon *sur l'aveuglement spirituel.*
(2) Sermon *sur les remords de la conscience.*

Digitized by Google

saisi l'auditoire entier, lorsque Bourdaloue, avec une hardiesse singulière, mais en toute sincérité, fait paraître aux regards troublés de la conscience « ce vice du temps (1) », et de tous les temps, qui, par son action, altère et tue l'amour dans le mariage chrétien. Ce vice, le voilà hideux et détestable, l'homme de Dieu l'a nommé, et déjà l'on peut comprendre toute la force du « sauve qui peut », ce mot par lequel Mme de Sévigné marque à la fois l'étendue du mal et l'empire tout-puissant de Bourdaloue sur les auditeurs. Cependant, là comme en tout, le moraliste chrétien, procédant avec méthode, quoique sans ménagement, échappe à l'extrême liberté du théâtre et à l'invective osée et caustique de la satire; du moins la vivacité de ses traits, la rudesse de son langage, ne vont pas jusqu'à faire rougir la vertu devant des peintures que le zèle du bien et la charité apostolique elle-même ne justifieraient point. Si Bourdaloue peint les vices, qu'ils s'appellent l'hypocrisie (2), la fausse piété (3), l'adultère, l'impureté, prenez garde qu'il évite de noter les personnes et de désigner les vicieux. Qu'il trace des portraits, ou celui de l'avare, ou celui du prodigue; ces portraits, grâce à l'art du peintre, sont plus ressemblants que nature, il se peut. L'allusion risque d'aventure d'être un peu trop sensible, on l'avoue; mais elle n'atteint jamais que les

(1) Sermon *sur l'impureté*. C'est ce qu'il appelle ailleurs et dans un autre sens « la honte de la vertu ».

(2) Sermon sur *la religion et la probité*.

(3) Ibid. Sermon sur *l'hypocrisie*, sur *la vraie et la fausse piété*.

Digitized by Google

faiblesses ou les travers en ce qu'ils ont de contraire à l'esprit du christianisme ; et si tel ou tel écrivain, tel ou tel personnage s'y reconnaît, c'est que ses actes ou ses œuvres, par leur éclat fâcheux, le désignent au jugement de ses semblables et rendent inévitable l'arrêt qui le condamne. Bourdaloue, en effet, ne songe point, lui qui veut guérir les âmes, à verser sur elles le venin de la haine ni à se venger des torts d'autrui, ni à satisfaire quelque intérêt humain et dès lors indigne de l'Évangile. C'est au péché seul qu'il en veut, c'est à l'esprit du monde, lequel pousse aux unions scandaleuses; c'est contre les mauvais mariages qu'il s'acharne, et son zèle, tout ardent qu'il soit, ne va qu'à mener doucement l'auditeur aux saintes résolutions qu'il doit prendre pour la réformation de sa vie (1).

Dans Bourdaloue, il faut le remarquer, le moraliste ne fait pas tort au prédicateur ; l'un peint les mœurs, l'autre les corrige. La morale du sermonnaire est donc une peinture (2) et un enseignement. Ne dites pas qu'il aspire à briller ; aucune intention profane, aucune vanité littéraire ne se mêle aux ardeurs de son zèle. Telle est sa modestie qu'il ne voudrait d'autre approbation « que le changement des mœurs et la réformation de ceux qui l'écoutent » ; car il ne parle « que pour l'instruction », et cherche en tout à concilier, au profit des âmes, la foi et

(1) *Sur l'éloignement de Dieu et le retour à Dieu.*

(2) Une peinture sobre, calme, serrée, comme serait celle d'un Philippe de Champagne.

Digitized by Google

la raison. La foi ! qui jamais l'eut dans son cœur plus vive et plus sincère que Bourdaloue ? Souvent il y revient (1), souvent il s'écrie : « C'est la foi qui sauve ». Bien mieux, ajoute-t-il, « il faut ou que ma foi me sauve, ou que ma foi me condamne; entre ces deux extrémités point de milieu ». C'est elle qui, vivants, nous dit des choses qui répugnent à nos sens, qui choquent même notre raison, et, morts, nous forcera, au dernier jour, à rendre compte à Dieu de notre orgueil. En voici une application directe. Dieu, en accablant le juste sous le poids du malheur, veut l'éprouver et le soumettre à lui; en épargnant le pécheur, au contraire, Dieu semble nous faire voir qu'il ne le juge plus digne de lui. « C'est un faux métal que l'ouvrier rejette, tandis qu'il plonge l'or dans la fournaise et qu'il le fait passer par le feu ». Telle est la doctrine des saints sur ce merveilleux et choquant partage des biens et des maux où la raison se perd, et que la foi seule explique. Aussi est-ce à justifier le ciel que Bourdaloue travaille; et non-seulement il le justifie, mais encore il fait éclater par suite la miséricorde infiniment sage et bienfaisante de ce Dieu qui attire à soi les justes par le malheur dont il les frappe, tandis que, par l'enivrement de leur prospérité, il livre les pécheurs à eux-mêmes et à leurs criminels penchants.

Il faut entendre Bourdaloue, sévère et cha-

(1) Exhortation sur le *jugement du peuple contre Jésus-Christ*.

Digitized by Google

ritable à la fois, reprendre les mondains qui vivent dans l'indifférence; ces hommes indulgents pour soi et durs pour autrui, qui par cent raisons excusent leur chute sans se condamner eux-mêmes (1); ces chrétiens, en un mot, froids et languissants, peu touchés des devoirs de la religion, qui, se voyant dans la sécheresse et le dégoût, et même dans l'insensibilité et l'endurcissement, se plaignent que Dieu les délaisse, au lieu de s'accuser devant Dieu de leur propre infidélité». Quoi que fassent tous ces pécheurs, de quelque prétexte qu'ils couvrent leurs fautes, ils sont là sous les yeux d'un juge auquel ils ne sauraient échapper. Il les atteint ou d'un trait incisif ou de sa haute ironie. Armé contre eux de l'autorité divine, revêtu d'un ministère qui lui commande de n'excuser point ce qui est inexcusable, l'orateur, après les avoir convaincus, les somme, au nom de Dieu, de se rendre à l'évidence, et de renoncer à ce qu'il appelle le « désordre du siècle ». Il ne souffre point qu'ils vivent en sécurité, eux qu'assiégent et menacent des dangers toujours présents; et telle est la ferveur de son apostolat, qu'il leur souhaite de ne se pas reconnaître dans la peinture qu'il fait de ces pécheurs impénitents. Et si ce n'est assez de les reprendre vivement, de les effrayer sur leur condition, le cœur du saint prédicateur ira plus loin: il leur parle comme s'il les voyait hésitants devant lui; il les

(1) Sermon *sur le retardement de la pénitence.*

Digitized by Google

conjure, il les presse d'ouvrir les yeux, « d'avoir compassion d'eux-mêmes ». Bien plus, les poussant à bout, quand il les sent près de revenir au bien, il les accable de toutes les forces du raisonnement; et quand il les tient déjà sous les étreintes de sa logique, il laisse alors éclater sa charité, et finit par briser ces glaces de l'indifférence qui paralysaient en eux les mouvements d'un cœur contrit et humilié. C'est ainsi qu'il poursuit les âmes ; qu'il ne cesse de harceler, ici « les athées de mœurs et de conduite, ces monstres dans l'ordre de la grâce » ; là, le pécheur qui, « tyrannisé par sa passion, la porte jusqu'au tombeau, et meurt idolâtre d'un objet dont il ne peut se résoudre à se détacher; jusqu'à ce qu'enfin, sans avoir égard aux feux éternels, il achève de se consumer dans les ardeurs d'un feu impudique ». Puis il ajoute, avec une familiarité saisissante : « Vous savez si ce n'est pas là le sort de tant de chrétiens sensuels et voluptueux; je vous renvoie à vos propres connaissances ». Et bientôt : « Que dis-je dont vous n'ayez pas des exèmples fréquents? Et ces exemples que vous voyez, ne sont-ce pas autant de leçons pour vous? » Si donc il ne nomme pas, Bourdaloue semble personnifier les péchés qu'il châtie; il fait haïr le crime avant de blâmer le coupable; alors même que l'expression demeure abstraite et générale, les pécheurs se sont déjà trahis eux-mêmes, tant ils rougissent et tremblent sous les regards de feu du grand orateur.

Ainsi Bourdaloue porte non-seulement sur les mœurs et sur les vices de son temps un ju-

Digitized by Google

gement éclairé; il applique, en outre, sa haute raison — on l'a vu en ce qui touche le mariage — à ces matières qui composent le domaine social et politique. Ses leçons, recueillies alors avec admiration, et jugées sublimes par son siècle, ont-elles donc tant vieilli, et ne pouvons-nous pas nous y reconnaître, nous et la société où nous vivons, comme tout à l'heure nous avons applaudi à des portraits que l'on croirait tracés sur notre modèle? Par exemple, d'où dérive l'inégalité des biens et des conditions, sinon de « la corruption du cœur de l'homme », le droit de propriété étant en Dieu seul qui le possède souverainement? Aux yeux de Bourdaloue, le chef de famille n'est « que l'homme de Dieu dans sa maison ». Ici, il s'attaque à l'hérédité des charges et aux survivances. Là, il s'indigne contre les pères qui, « en vertu d'une espèce de loi, et par une vocation humaine, destinent à l'autel des fils et des filles que leur vraie vocation appelle dans le monde ». — « Quoi ! s'écrie-t-il indigné, il faudra que Dieu en passe par votre choix, et qu'il en soit réduit, pour ainsi parler, à recevoir cet enfant aux plus saintes fonctions de l'Eglise, parce que cela vous accommode et que vous y trouverez votre compte? Que diriez-vous — c'est la pensée de S. Basile — que diriez-vous d'un homme qui voudrait vous obliger à prendre chez vous tels officiers et tels domestiques qu'il lui plairait? N'aurait-il pas bonne grâce de vous en faire la proposition? Et vous, par une présomption encore plus hardie, vous rempliriez la maison de Dieu de qui il vous

Digitized by Google

semblera bon; vous en distribuerez les places et les dignités à votre gré (1) ». Il faudrait tout citer de ce passage, parce que tout en est beau, et que l'on y peut admirer ce qu'on louait beaucoup dans Bourdaloue, c'est à savoir, la *popularité* éloquente de l'expression. Ailleurs, il expose les droits et les devoirs qui doivent exister entre les maîtres et leurs serviteurs. « Le maître, dit-il, est maître, non pour lui, mais pour ceux qui lui sont soumis. Sans doute il leur commande; mais ce gouvernement domestique ne doit tendre principalement ni « aux divers ministères de la maison », ni « à la splendeur et à la magnificence de son train » (2). Le maître doit, avant tout, se dévouer à la félicité morale de ses serviteurs; sinon, le sacrifice que font ceux-ci de leur liberté devient un désordre dans le gouvernement du ciel, et l'autorité du maître, détruite dans son principe, cesse d'être légitime (3). De même à l'homme constitué en dignité l'obéissance n'est due « qu'à titre onéreux ». Quant aux rois, ils sont faits pour les peuples, selon « le sentiment traditionnel de notre pays »; et ainsi, au dix-septième siècle, la légitimité, dans son acception la plus élevée, est le gage des peuples, et non la prérogative de la dynastie. « Une grandeur légitime et naturelle, qui est de l'ordre de Dieu, porte en elle-même un certain carac-

(1) Sermon pour le mercredi de la 2me semaine, *sur l'ambition*.
(2) Sermon sur *les devoirs des maîtres et des domestiques*.
(3) Cf. *Les conférences de M. E. Legouvé*.

Digitized by Google

tère qui, outre le respect et la vénération, lui attire encore la bienveillance et les cœurs des peuples : c'est par ce « principe que nous aimons nos rois. Bien loin que leur élévation ait rien qui nous choque, nous la regardons avec un sentiment de joie que l'inclination nous inspire aussi bien que le devoir; nous avons du zèle pour la maintenir, nous en faisons un intérêt. Pourquoi? parce qu'elle vient de Dieu et qu'elle doit contribuer au bien commun. . . ». A cette grandeur « légitime et naturelle », dont Bourdaloue avait le modèle sous les yeux, l'orateur oppose « ces grandeurs irrégulières », qui n'ont d'autre fondement que l'ambition et la cupidité des hommes; et il conclut que ce caractère d'injustice, qui leur est essentiel, est ce qui nous les rend odieuses. Sur toutes ces matières, comme en tout le reste, Bourdaloue expose « chrétiennement » des maximes que le sophisme peut bien affaiblir et dénaturer, mais qui sont l'expression du sens commun et de la plus droite raison.

Si Bourdaloue excelle dans le sermon, il faiblit dans le panégyrique, où l'on retrouve néanmoins l'ordre extérieur et la méthode dont le grand prédicateur fait comme le fond de tous ses discours. C'est aussi la même dialectique appliquée à une forme d'éloquence où l'imagination avec tout son éclat exerce un empire que ne saurait avoir, dans le panégyrique, la plus solide conception des plans ni même le plus puissant effort du raisonnement. Il s'agit, en effet, de louer un saint personnage, et, d'après

Digitized by Google

Fénelon, « le meilleur moyen de le louer, c'est de raconter ses actions louables ». Or, Bourdaloue, par quelques traits seulement, effleure la vie de ces héros du christianisme dont on aimerait de connaître tous les beaux côtés et la touchante histoire. Dévoré, jusqu'en ces circonstances si favorables encore, du zèle et de la charité apostolique, l'orateur transporte dans l'éloge même la rigueur et l'intention du sermon ; et, d'un style où domine toujours le bon sens et le bon goût, il fait une leçon de morale d'une œuvre où c'est surtout l'exemple d'un saint ou d'un bienheureux qui doit nous instruire et nous intéresser. Aussi dans ces panégyriques Bourdaloue, qui ne raconte ni ne peint que très-sobrement, songe-t-il plutôt à convertir ses auditeurs qu'à les édifier. En chacun d'eux, on retrouverait, en abrégé, non-seulement le dessein général des sermons, mais encore leurs divisions exactes et leurs moindres détails. Et cependant, là encore, c'est le mystère que l'orateur expose, et la morale du mystère. S'il n'a pas, malgré d'heureux endroits, et des portraits achevés, la sublimité, la grandeur imposante et la divine éloquence de Bossuet, il semble capable de l'égaler, lorsqu'il fait de S. Paul une peinture accomplie, ou qu'il loue Ignace de Loyola et S. Louis (1); à le juger par ses œuvres,

(1) Bourdaloue, au jugement de la critique, ne peut échapper comme panégyriste à bien des reproches. On veut aujourd'hui ce qu'il ne donne point, des vues neuves, des aperçus ingénieux sur les hommes et leurs actions. Bourdaloue est timide et réservé, là où il lui fau-

Digitized by Google

il semble que Bourdaloue eût pu donner lui-même le modèle d'un genre où son génie, devenu plus hardi et plus libre, eût laissé sans doute une immortelle empreinte. Et ne paraît-il pas supérieur à lui-même, lorsqu'il invoque, pour corriger les abus ou les prévenir, l'exemple de S. Etienne, qui sut demeurer si intègre dans l'administration des trésors sacrés? Lorsqu'il exhorte son auditoire à imiter la charité de ce martyr, ou lorsque, empruntant, pour les appliquer à son sujet, les paroles de Sénèque, il nous montre, comme un spectacle digne de Dieu, l'homme de cœur aux prises avec la mauvaise fortune? Comment pourrait-on louer plus éloquemment la douceur agissante de S. François de Sales et son courage à triompher de l'hérésie enracinée sur le sol de Genève? Comment représenter avec des couleurs plus sensibles l'humilité sincère et cachée du solitaire de la Calabre? Dans ces endroits, qui sont trop rares, Bourdaloue s'élève aux plus nobles mouvements de l'éloquence; tout y rappelle le talent des plus célèbres orateurs.

Dans l'oraison funèbre, Bossuet triomphe encore de Bourdaloue, par l'étonnante supériorité du génie et peut-être aussi par le choix du héros, si bien fait pour soutenir en son essor

drait nettement se déclarer. Mais le pouvait-il, et Bossuet eût-il été plus hardi que son contemporain? — En ce panégyrique de S. Louis, voir un passage digne de Bossuet, où Bourdaloue s'écrie: « *Quand je me représente ce monarque à la tête de l'armée française* ».

Digitized by Google

l'imagination du grand évêque. Cet éloge de Bourdaloue, toutefois, éloge purement raisonnable, d'une beauté noble et simple (1), appartient aux chefs-d'œuvre ; il en a l'expression et l'ordre judicieux. L'homme illustre qu'il loue dans la mort, y est dignement représenté, sinon avec toute l'ardeur du conquérant et l'éclat du rang suprême, au moins sous les traits adoucis et dans le calme tout chrétien de la conversion. Car ce héros qui avait forcé tant de villes, moissonné tant de gloire, et soumis la victoire à ses ordres, l'oraison funèbre de Bourdaloue nous le fait voir soumis à son tour au pacifique empire de la religion. C'est donc un des mérites de Bourdaloue d'avoir, en des termes touchants, rendu au cœur repentant de Condé un hommage que l'admiration de l'univers n'avait jusqu'ici payé qu'à ses immortels trophées.

(1) « Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le Prince, faite par le P. Bourdaloue, écrit Mme de Sévigné, le 25 avril 1687. Il s'est surpassé lui-même, c'est beaucoup dire...

« Il était question de son cœur... Il en a donc parlé, et avec une grâce et une éloquence qui entraîne ou qui enlève, comme vous voudrez. Il fait voir que son cœur était solide, droit et chrétien. *Solide*, parce que, dans le haut de la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avait été au-dessus des louanges ; et là il a repassé en abrégé toutes les victoires, et nous a fait voir, comme prodige, qu'un héros en cet état fût entièrement au-dessus de la vanité et de l'amour de soi-même ; cela a été traité divinement...

« Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand et sincère; et il nous a peint sa mort avec des couleurs ineffaçables dans son esprit et dans celui de l'auditoire, qui paraissait perdu et suspendu à tout ce qu'il disait, d'une telle sorte qu'on ne respirait pas. De vous dire de quels traits tout cela était orné, il est impossible ; et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la croque. C'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël ».

Digitized by Google

Bourdaloue fut-il donc orateur? Il le fut, et tout l'atteste, son action sur les esprits, sa renommée constante au dix-septième siècle, l'autorité durable de sa parole et le charme sévère, mais irrésistible de sa prédication. Aujourd'hui même, les sermons de Bourdaloue, récités un à un, comme ils ont été prononcés (1), donnent une idée de l'impression que dut produire sur l'auditoire cette phrase énergique et simple, cette phrase dont tous les termes sont pris dans leur propriété et qui, en sa forme rigoureuse, a du poids et fait brèche. Le principe de son éloquence, c'est la raison, qui, acquérant peu à peu la force du sentiment, s'ouvre enfin la route des cœurs, et s'impose à la raison. Bourdaloue sans doute n'a, au suprême degré, ni la voix inspirée d'un prophète, ni la tendresse et l'onction d'un missionnaire; il a plutôt l'accent convaincu et tempéré d'un apologiste, qui sait la vérité assez puissante pour se faire écouter sans le secours de ces vaines parures sous lesquelles trop souvent l'œil reconnaît à peine sa divine beauté. L'éloquence de Bourdaloue est sévère, un peu nue, on l'avoue, mais elle frappe, dans sa vigueur, pour ainsi dire, athlétique, des coups décisifs et terribles. C'est une éloquence d'action, qui instruit, corrige, et qui « naturellement et sans images », par la vertu seule du vrai (2),

(1) Ce sont là de ces Sermons qu'on relit, ainsi que le dit M. de Sacy, « aux *bonnes fêtes*, et dans les *bons temps* pour s'édifier doublement ».

(2) Bourdaloue fuit l'illusion, le chimérique. Cf. ce qu'il dit du livre de Mme Guyon.

Digitized by Google

opère un effet surprenant. Puis, comme elle procède de la dialectique, elle vient directement aussi de la morale que prêche Bourdaloue, morale purement chrétienne, mêlée de sagesse et d'enthousiasme pieux; morale, non de sectaire, mais de croyant en qui la foi domine tout intérêt, et dont rien ne fausse l'inflexible droiture (1); morale enfin conciliante, sensée et propre à entretenir, comme il le dit lui-même, « l'union, la charité et la paix parmi les hommes ».

Maintenant que dire du style des sermons? Le style de Bourdaloue est, comme sa pensée, simple, grave et concis. Plus exact que pittoresque, plus « nerveux que fleuri », il a, dans la partie dogmatique du discours, une clarté, une rigueur toute scientifique (2). En ces sermons sur les mystères, où l'enseignement de l'Eglise et les traditions de l'école sont compris, la langue du dialecticien ne fait que suivre le progrès toujours croissant de l'explication théorique et précise; elle n'est guère qu'une lumière qui ajoute encore à l'évidence des preuves. Ici l'orateur, dominé par les divisions de son sujet, pressé de tous côtés par la force du raisonnement, cherche, pour être mieux entendu, un langage expressif et sobre. Sa langue

(1) « On me dira que cette morale est bien sévère; eh! qui en doute? Nous en convenons; nous ne prenons point en l'annonçant de circuit ni de détours; nous sommes prêt, ainsi qu'il nous est ordonné, *de la publier sur les toits* ».

(2) C'est un style un peu terne peut-être, d'une teinte souvent grise et uniforme, mais qui, semblable à un nuage d'été, recèle pourtant la chaleur et les éclairs.

Digitized by Google

alors est plus voisine de la gravité romaine que de l'atticisme. Là, au contraire, où Bourdaloue, quittant l'exposition des mystères, descend des principes de foi à leurs conséquences, de la pure doctrine à la morale, son style s'élève, s'accentue davantage et s'échauffe ; sans rien perdre de sa propriété énergique, ni de sa noble simplicité, il suit alors le mouvement et l'ordre des pensées, prend le ton et la grandeur de l'éloquence, et, par degrés, il atteint jusqu'au point éminent de la perfection oratoire. Tout à l'heure ce style servait de vêtement à la raison, comme elle exact et lumineux ; il n'était que la fidèle expression du vrai qu'il mettait dans tout son jour ; maintenant l'orateur, sans cesser d'avoir la précision de l'école, devient plus hardi et plus frappant ; le style se fait vif, pathétique, et parfois éclatant. C'es alors qu'il revêt toutes les formes : piquant et neuf dans le détail des mœurs ; imposant et plein dans les tableaux et les portraits, qui ne sont que des preuves plus sensibles de la vérité, partout exempt de mauvais goût et d'emphase, partout large et naturel comme il convient aux maîtres, partout enfin judicieux et digne d'être proposé pour modèle aux moralistes comme aux prédicateurs de tous les temps (1). On peut comparer

(1) « Combien, écrivait Fénelon vers 1714, de styles différents avons-nous admirés dans les prédicateurs, avant que d'avoir éprouvé celui du P. Bourdaloue, qui a effacé tous les autres, et qui est peut-être arrivé à la perfection dont notre langue est capable en ce genre d'éloquence ». — Cf. *Dialogues sur l'éloquence*.

Digitized by Google

en tout le reste Bossuet et Bourdaloue : leur style diffère profondément. Bossuet a la verve originale, l'abondance et l'éclat ; il parle, et ses figures sont hardies et poétiques ; son style surtout coule de source. Celui de son rival est sobre d'épithètes, très châtié, très correct, laborieux même et peu coloré. Tandis que Bourdaloue emprunte au fonds commun son langage énergique et simple, Bossuet crée le sien et lui communique la nouveauté de ses idées et la majesté orientale de son éloquence. L'un se contient, se possède, et s'enferme dans la règle, l'autre la franchit ; et cependant, on l'a remarqué, Bourdaloue montre un goût très-fin, très-délicat dans la combinaison des nombres oratoires et se conforme, en bien des endroits, à toutes les prescriptions que Cicéron avait établies sur l'harmonie du style. Ne peut-on pas dire que le style de Bourdaloue a toutes les qualités du style de Bossuet, tempérées, toutefois, par le goût, et disciplinées par le travail et la patience d'un habile ouvrier?

En résumé, dans le genre de sermon étudié, solide et méthodique dont il est le modèle, Bourdaloue n'est proprement comparable qu'à lui-même. On peut lui préférer Bossuet pour « le tour extraordinaire et pour les hardiesses» (1), Fénelon pour l'éloquence « naturelle, harmonieuse et poétique », Massillon pour la grâce insinuante de sa morale ; mais avec moins d'éclat et d'élé-

(1) Patin.

Digitized by Google

vation que le premier, avec moins d'enthousiasme et d'éloquence que les deux autres, Bourdaloue les surpasse tous peut-être comme prédicateur. « Bourdaloue, encore c'est le roi » a dit de lui un célèbre jésuite. C'est « le grand Pan », disait Mme de Sévigné ; et telle est justement l'idée qu'en eut le siècle où retentit cette voix puissante. Et ne suffit-il pas même, pour lui donner le plus haut rang, qu'il ait tout d'un coup appliqué à son œuvre le sceau de la perfection ? Sait-on bien, en effet, où en est, presque du temps de Bourdaloue, l'art de la prédication ? Les contemporains eux-mêmes en font foi. Tel orateur traite les mystères d'une manière abstraite et sèche, multiplie les citations, soit de l'écriture ou des Pères, soit des auteurs profanes. Tel autre s'en tient à une froide exposition des dogmes et la relève par les faux agréments d'une élocution plus recherchée que naturelle (1). On voit des prédicateurs applaudis pour les pointes dont ils sèment l'Evangile, ou pour les bons mots dont fourmillent leurs instructions. Cependant, Bossuet, mis à part, Bourdaloue devient tout de suite le maître de la chaire, par l'ordonnance des plans, l'enchaînement et la progression des idées, comme il l'est par l'intérêt et la vivacité des peintures, par la connaissance du cœur et de toutes les conditions de l'homme, enfin par le goût, le choix et la simplicité de l'expression. On ne songe

(1) Beaucoup de fleurs, mais peu de substance et peu de suc.

Digitized by Google

pas à copier Bossuet; mais Bourdaloue aura le sort des modèles, et ses ouvrages seront en proie aux mauvais copistes; tant il est vrai qu'après lui le sermon ne peut que déchoir du point de beauté où il sut l'élever, et, par degrés insensibles, s'éloigner de la route unie et droite dont le grand sermonnaire ne s'écarta jamais. Plût à Dieu que cette forme achevée du discours évangélique n'eût point perdu son empire, ou que du moins, sous prétexte de l'accommoder aux mœurs des temps, on ne l'eût pas gâtée au fond, et rendue moins profitable aux esprits! Car en ce genre d'écrits où le salut de l'âme est engagé, où la charité fait plus que le talent, qu'est-ce que l'éclat et le vain bruit des mots au prix de l'éloquence du cœur (1), des heureux transports du zèle, et de ce prosélytisme chrétien si favorable au déploiement du génie, et qui, en donnant au sermon sa vertu propre et son rôle, en constitue la beauté durable et l'invincible efficacité?

Tel fut Bourdaloue. S'il n'est peut-être pas cet homme qui, avec un style nourri des saintes Ecritures, « explique la parole divine uniment et familièrement » (2), il fut « un des premiers qui firent parler la raison » (3), et dont la voix eut une pleine autorité sur les cœurs. Consommé dans la science de l'Evangile, qu'il cite perpétuel-

(1) Que Fénélon refuse trop aisément à Bourdaloue, orateur second degré, peut-être, mais accompli dans son genre

(2) La Bruyère.

(3) Voltaire.

Digitized by Google

lement, armé contre les passions et contre l'incrédulité d'une dialectique impénétrable, de preuves solides et concluantes, et de toutes les ressources du raisonnement, il eut, toutefois, par la sincérité de sa foi et par l'ardeur de son zèle, une action décisive sur les grands et sur les petits. Le siècle, il est vrai, autant que l'art du prédicateur, explique cette action. De nos jours, où l'imagination veut être éblouie et le cœur vivement remué, on sent moins tout le prix de ces discours, ou plutôt de ces traités *ex-professo* (1), plus nourris de l'esprit que du style et des figures de l'ancien Testament. On y cherche la tendresse, les pressants appels du missionnaire, le trait, la grâce soudaine, la familiarité de l'homélie ; et l'on y trouve moins de sensibilité (2) que de raison, et l'on n'ose pourtant pas conclure à la supériorité d'un prédicateur que nous n'avons pas, que Fénelon pensait avoir, sur l'illustre athlète de la chaire évangélique au dix-septième siècle. Et qu'importe qu'il plaise à notre époque extrêmement sceptique et légère, ce Bourdaloue qui fut, on le sait, admiré de son temps, et vraiment admirable en ces *Exhortations* (3) même où il parle à des assemblées choisies et moins imposantes? Cependant

(1) La Harpe a dit : « Ses sermons sont un cours complet de religion ».

(2) « Satisfait de pousser à bout la raison humaine, Bourdaloue *semble craindre* d'ébranler l'imagination et de toucher le cœur ». (Dussault).

(3) V. les *Retraites* sur l'état religieux et les *Dominicales*. — Un contemporain a pu appeler Bourdaloue « *non modo regum oratorem, sed oratorum regem* ».

Digitized by Google

on ne voit pas comment aujourd'hui il aurait un accès moins sûr dans les âmes. Ce qui est certain, c'est que, au point de vue éternel de l'art, le seul où il soit permis de se placer pour être équitable, les sermons de Bourdaloue n'ont pas vieilli. Les nouveautés, quand il s'agit des principes de foi et de la réformation des mœurs, ne sauraient primer, à nos yeux, ces larges développements, ces lieux communs de morale, et ces redites enfin que Louis XIV préférait dans Bourdaloue « aux choses nouvelles des autres prédicateurs ». Les imitateurs mêmes de Bourdaloue, qui furent nombreux (1), ont rendu plus excellent encore cet inimitable exemplaire dont Mme de Sévigné pouvait, ce semble, dans la vivacité de son expression, exagérer le succès et l'autorité. Mais voilà que Boileau, le juge intègre, et toutefois prévenu par l'amitié, prononce sur le célèbre jésuite un jugement (2), bien mieux, un oracle qu'il faut écouter. Tout ce que le poète de la raison aimait dans l'homme et dans les écrits, dites qu'il le rencontra chez Bourdaloue. Dans le prêtre, il estimait sans doute la piété solide, le zèle vraiment apostolique, la vertu sévère sans tristesse, l'alliance d'un grand talent et d'un beau caractère et la morale humaine sans molle complaisance; dans ses œuvres, l'exacte mesure, le terme juste, le goût et la pureté des modèles. Il prisait aussi la fermeté de l'apologiste en matière de foi, le scrupuleux atta-

(1) « Dès lors, dit un contemporain, on ne vit que *portraits*, que *caractères* dans les sermons ».

(2) V Sat. 10.

Digitized by Google

chement du fils de l'Eglise à la vérité (1). Ne voyait-il pas encore dans l'orateur évangélique, si jaloux de faire triompher le parti de Dieu, quelque chose de cette ardeur patriotique qui enflamme et transporte la sublime raison d'un Démosthène ? Et que ne pensait-il pas du moraliste, à qui rien n'échappe des secrets de la nature humaine, et de la vie du chrétien sans faiblesse qui osait éveiller le sentiment du bien et le cri de la conscience devant un auditoire qui « craignait moins qu'on ne pense une doctrine sévère » ? Boileau aimait enfin dans son ami (2) ce qui doit tant nous plaire, ce cœur sensible à toutes les misères, cette âme exempte de haine et d'amertume, pour laquelle tous les pécheurs sont des frères, cet apôtre infatigable qui ne se sert de la parole que pour annoncer la vérité, et qui ne prêche la vertu que pour la rendre aimable et familière à tous les hommes (3).

---

(1) « Je m'attache à cette Eglise qui *est bâtie sur la terre ferme* ».

(2) Enfin après Arnauld ce fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux.
(Boileau).

(3) « On apprendra, avec le P. Bourdaloue, à être sévère à soi-même, et indulgent pour les autres ». (Voltaire, *Corresp.*, 1746).

Digitized by Google

Digitized by Google

LUCILIUS & BÉRANGER,

OU

DEUX POÈTES POPULAIRES;

par le même.

La popularité a des retours étranges, et qui paraîtraient inexplicables, s'il ne s'agissait de l'homme et de la gloire humaine soumise, comme lui, à l'empire des événements et au jeu capricieux des circonstances. Ces retours de la faveur publique, quand il s'agit de certaines mémoires que l'on croyait immortelles, peuvent affliger les cœurs vraiment patriotiques ou réjouir les esprits jaloux; mais ils n'en sont pas moins un triste témoignage du peu que nous sommes et du « néant de nos espérances ». Aussi faut-il plaindre les favoris de la popularité et juger bien malheureux les hommes qui, séduits par ses promesses, lui confient comme un dépôt le soin de leur renommée, et, morts, lui demandent les

Digitized by Google

mêmes hommages que, vivants, elle leur prodiguait avec tant de complaisance. La trahison de la fortune ne se fait pas longtemps attendre. Non contents d'oublier leurs idoles, les peuples, trop souvent par la voix de quelques envieux, se punissent eux-mêmes de ce qu'ils regardent comme une faiblesse, en outrageant les noms qu'ils adoraient. Heureusement les grands écrivains, grâce aux chefs-d'œuvre qui les perpétuent, ne meurent pas tout entiers ; et si les prodiges de la pensée n'ont pas, à l'égal des exploits militaires, le privilége de désarmer la jalousie du sort, il est pourtant des travaux si achevés, qu'ils survivent à leurs auteurs, du moins dans le souvenir des âmes choisies, plus fidèles à la gloire que ces foules qui composent le tumultueux cortége des élus populaires.

Parmi ces favoris que le monde a vus, que tous, petits et grands, ont jadis admirés, en voici deux auprès desquels, de leur temps, ont pâli tous les autres, et dont la plume fit autant de bruit que la plus vaillante épée. L'un, issu de la colonie latine de Suessa, Gaius Lucilius (1), vient à Rome, se lie avec les Scipions, et devient le « coryphée littéraire » de la première ville du monde, alors dans tout l'éclat de ses triomphes. L'autre, né d'une famille moins considérable, simple bourgeois demeuré tel par ses goûts, semble n'être jamais sorti de Paris et devient, dans cette capitale des lettres, le plus populaire de ses enfants. Lucilius et Béranger, quoique dans un genre différent, et

(1) 606-651.

Digitized by Google

semblable pourtant, on le verra, par bien des points essentiels, ont exercé, à vingt-quatre siècles de distance et sur deux peuples glorieux, une inconcevable domination. Pendant que les héros, amis de Gaius, mettaient à leurs pieds les nations vaincues, leur familier, armé du trait de la satire, réduisait sous ses lois tous les esprits, les plus aimables comme les plus intelligents. Ce que Plaute, sur la scène comique, devait plus tard livrer aux applaudissements du peuple assemblé, c'est-à-dire le détail intéressant des mœurs et les mille accidents de la vie privée à Rome, Lucilius, déjà, dans un style moins correct mais original, l'avait montré aux délicats du Latium, ses lecteurs assidus et toujours enthousiastes. Chez nous, il n'y a pas quarante ans, Béranger était plus qu'un poète; c'était l'âme même de la France, portée d'un bout du monde à l'autre sur les ailes de la chanson. Son vers avait la puissance et l'accent du clairon, qui éveille tous les échos endormis. Il pouvait dire de ses refrains, tristes ou joyeux, qu'ils seraient lus, appris par cœur et conservés, comme les chants de nos troubadours, dans le souvenir de ses contemporains. A défaut d'autres exemples, celui de Béranger, devenu si cher au peuple même, attesterait l'influence des lettres et leur pouvoirau sein des sociétés; et le bruit que font les nations qui tombent sera seul capable de couvrir la voix d'un satirique comme le chevalier de Suessa, ou d'un chansonnier comme le malicieux auteur du *Roi d'Yvetot*.

L'histoire littéraire n'a jamais dit son dernier mot, quand il s'agit des écrivains qui ont rempli

Digitized by Google

le monde de leur nom et relevé les produits de l'imagination par le piquant d'un heureux à-propos. Ce qui assure aux deux poètes, dont j'essaierai de parler après tant d'autres, une renommée durable, c'est qu'ils sont bien les hommes de leur temps, inventeurs tout ensemble et critiques; c'est aussi qu'ils ont eu le bonheur de mêler aux inspirations du moment ce je ne sais quoi de général et d'humain, qui fait l'intérêt des ouvrages de l'esprit et les recommande à l'attention de tous les âges. Cherchons d'abord les causes de leur popularité dans le fond même de leurs écrits et dans le tour hardi de leur langue, puis sachons pourquoi l'un et l'autre n'a plus aujourd'hui, pour défendre sa gloire, que la postérité, qui déjà a prononcé bien des fois sur le sort de Lucilius.

§ I.

Lucilius. — Ses amis. — Sa vie et ses œuvres.

Pour bien comprendre l'influence très-particulière qu'exerça Lucilius, il faut se représenter le cercle d'intimes au milieu desquels le plaçait sur un pied de parfaite égalité l'éclat, le rang considérable de sa famille à Suessa. Il y avait là des personnages illustrés par les armes, investis de commandements ou de charges éminentes (1); des historiens, hommes d'Etat, des héros même, et, aussi, bien des gens d'esprit comme

(1) Lélius, C. Fannius, Q. Scévola.

Digitized by Google

eux, lesquels, dans la familiarité d'un repas ou entre deux délibérations, se réunissaient pour lire et entendre lire les ouvrages où Rome et ses mœurs étaient toujours observées dans le moindre détail (1). Le genre d'écrits alors proprement indigène, c'était la *Satura ;* cadre extrêmement commode, forme à la fois libre et neuve, où tous les sujets pouvaient entrer, et qui, par sa nature même, excluait toute gêne et toute contrainte. La muse pouvait y déployer ses ailes, la prose et le lourd spondée y partager l'empire de l'imagination. Chacun, suivant les ressources de son esprit, trouvait dans la *Satura* un mode expressif pour se faire entendre de ses amis, et pour être entendu des Romains lettrés, qui prirent bientôt un plaisir extrême à ce produit de l'imagination. Sans être nouveau à Rome, ce même produit, pour devenir populaire, n'attendait qu'un poète. Déjà, un peu avant Lucilius, un ami tendrement aimé de Scipion, Sp. Mummius, avait adressé du camp de Corinthe une série de lettres ou de relations poétiques et amusantes, qui se lisaient encore un siècle après. Cicéron, qui rapporte ce fait (2), nous donne en même temps une idée agréable de ce commerce des esprits, à l'époque où Lucilius, très-jeune encore, allait en-

(1) Polybe, « le premier, dit Mommsen, qui sut transporter la grande et vénérable figure de Rome dans le monde des lettres, et qui ait eu la vue claire de la supériorité de l'hellénisme, dans l'ordre moral, de la supériorité de Rome dans l'ordre politique ».

(2) *Mummium fuisse ad Corinthum pro certo habeo. Sæpe enim hic est Spurius, qui nuper epistolas mihi pronuntiabat versiculis facetis, ad familiares missas a Corintho.* — Ad Att., XIII, 6.

Digitized by Google

trer dans la familiarité de Scipion l'Africain. Un jour, celui-ci venait de terminer un docte entretien, quand, nous dit Cicéron, « un esclave annonce l'arrivée de Lélius... Alors Scipion, s'étant chaussé et habillé, sortit de sa chambre; et, après avoir fait quelques pas sous le portique, il salua et Lélius qui arrivait, et ceux qui venaient avec lui, Sp. Mummius (1) et C. Fannius, Q. Scévola, gendres de Lélius, jeunes gens instruits, qui avaient atteint l'âge de la questure (2)». Dans un autre passage, précieux pour les lettres anciennes, Cicéron nous a fait connaître la vie intérieure de ces grands citoyens, et le charme de leur amitié où disparaissait la supériorité des rangs. Ce Mummius donc, dans l'agitation des camps, trouvait assez de loisirs pour transmettre à ses amis, sous la forme libre des *Saturæ*, les moindres impressions de sa vie militaire. Ces lettres devaient être un mélange de poésie et du discours familier, tel qu'on peut l'attendre de la part d'un jeune homme nourri dans l'étude et livré aux mille hasards d'une campagne hors de Rome. Ne peut-on pas d'ailleurs conjecturer, avec un célèbre historien, que « de nombreux et semblables badinages en vers, non destinés à la publicité, aient de même circulé au milieu de cette société aimable, intelligente et choisie de Rome? » Sans doute c'est ainsi que peu à peu la *satura* se dégage des entraves dont les *scribes* l'avaient

(1) Le fils du destructeur de Corinthe.

(2) Cic., *de Rep.*, I, XIII.

Digitized by Google

trop longtemps chargée, et qu'elle succéda au genre inculte et grossier qu'on appelait alors la *scriptura*.

Lucilius, à l'exemple des jeunes Romains de la République, fut d'abord soldat. De Numance, où il avait suivi Scipion avec *l'escadron des amis*, il revint à Rome et y publia ses premières satires (1). Comme ouvrier de style, il força le grand vers du poème épique et de la tragédie, l'hexamètre majestueux, à se plier au genre si accommodant de la satire, et traça ainsi la route que ses sucesseurs, Horace le premier, ont suivie jusque dans les temps modernes. Outre les satires, Lucilius avait laissé, dit-on, des épodes et des comédies; et il est remarquable que Béranger aussi rêva, étant fort jeune, les honneurs de la Muse comique (2). « Molière qu'il lut, dit Sainte-Beuve, le guérit de ce rêve ».

Il serait malaisé de dire, si le génie n'expliquait bien des choses, d'où et comment prit son essor la poésie naissante de Lucilius. Si l'on en juge par le milieu que fréquentait l'auteur, par son éducation , et par cet audacieux essai d'un chevalier disputant aux plébéiens et même aux esclaves l'honneur de se faire applaudir, Lucilius eut, pour l'inspirer, de nombreux et puissants motifs. Ce n'est pas sans profit qu'un homme des municipes, déjà formé à la culture des lettres,

(1) Trente livres, dont il ne reste que des fragments.

(2) Il en avait même ébauché une (*les Hermaphrodites*). « Il y raillait les hommes fats et efféminés, les femmes ambitieuses et intrigantes ».

Digitized by Google

venait à la *ville* demander l'hospitalité d'un Lélius et d'un Scipion. Ces natures choisies, ces triomphateurs, étaient bien faits pour animer aux combats de l'esprit un cœur ardent, une intelligence curieuse et une plume toute trempée aux sources du patriotisme.

Dirai-je aussi qu'en leur communiquant sa flamme, la Grèce apprenait à ces Romains du septième siècle quelque chose d'inconnu, et que l'on commençait déjà à sentir l'influence des vaincus, au ton même et au tour que les vainqueurs donnaient à leurs écrits ? L'agreste Latium allait se dégrossir ; et ne s'était-il pas déjà bien raffiné dans Plaute même, et surtout dans Térence, les plus illustres comiques de la première génération ? Ce qui est remarquable, c'est la puissance que dut exercer la Grèce sur la direction morale des esprits, et le trésor d'idées qu'elle fournit, comme à leur insu, aux écrivains de Rome, idées qui passent dans leurs ouvrages, qui les pénétrent, et qui les rendent à jamais intéressants. C'est ainsi que Lucilius, à la fois Grec sans le vouloir peut-être, et Romain tout ensemble, pouvait plaire à toutes les catégories sociales, bien qu'il se flattât, d'après Cicéron, « de n'écrire spécialement ni pour les plus instruits ni pour les plus ignorants (1) ».

Pour le caractère, et ses œuvres le prouvent assez, Lucilius est un indépendant ; s'il eût vécu de nos jours, il eût, comme Béranger, volontiers

(1) Nec doctissimis nec indoctissimis se scribere dicit.

Digitized by Google

grossi les rangs de l'opposition. En tout cas, il ne visait à être ni un homme nouveau, ni un parvenu. Il n'a point à proprement parler de demeure fixe, quoiqu'il possède à Rome, nous dit-on, une fort belle propriété. Il vit, non en parasite, certes, mais en homme libre, que ne contraint ni la gravité de quelque fonction, ni son assujettissement à quelque patron puissant. Il promène son insouciance et sa fantaisie dans tous les quartiers de Rome, frappant sur la voie Sacrée à toutes les portes, allant, de villa en villa, s'asseoir sous les ombrages des riches patriciens, ou prenant place en ces cercles de lettrés où nous l'a montré Cicéron. S'il a une opinion, il la garde pour soi, et ne jure par aucun maître, laissant aux gens de parti leurs querelles et leurs inquiétudes. Il assiste, sans y prendre part, à la lutte des intérêts; il voit sans être ému l'ardeur des factions, et il paraît peu soucieux de jouer le rôle d'un Caton au petit pied et d'un orateur enroué par le tumulte du Forum. Ainsi Lucilius, et l'histoire nous l'apprend, ne voulut rien être ni dans Rome ni au dehors. Ne lui demandez pas les qualités d'un général ni les grandes parties d'un politique. Il ne triomphera pas dans Numance ou sous les murs de Corinthe, il ne se lèvera pas non plus dans le sénat pour entraîner les Romains à voter ou à repousser quelque loi somptuaire. Laissant aux personnages consulaires le soin de veiller au salut de l'Etat, il souffre volontiers, comme tant d'autres, d'être administré, sauf à critiquer, que dis-je ! à flageller les administrateurs, s'ils négligent de remplir les devoirs auxquels ils sont assujettis.

Digitized by Google

Lucilius, à cet égard, est moins un frondeur qu'un observateur très-éveillé, très-difficile, et qui voit le mal, non pour s'en réjouir, mais pour le dénoncer avec les malicieux, et pour exciter en faveur du bien la conscience de ses contemporains. Que de fois, témoin de certains crimes décorés du nom de nécessités sociales, il dut se dire, comme l'a si bien dit un poète,

« ... Qu'il vaut encore mieux
Souffrir le mal que de le faire » !

Eût-il voulu se hisser au pouvoir par les voies glissantes de la brigue ou de la popularité, que Lucilius s'en fût promptement détourné. En regardant autour de lui sur le Forum, à la tribune aux harangues, tous les acteurs du drame où se jouaient les destins de Rome, il voyait étalés au grand jour les plus tristes intrigues, la mauvaise foi des adversaires et leur zèle à duper une foule qu'ils méprisaient. Il pouvait entendre des discours retentissants où les avocats n'avaient en vue que la victoire du parti qui payait leur subtile éloquence. Car déjà, soit au profit de leurs futurs vainqueurs, soit dans l'intérêt des rois mêmes, les orateurs prenaient la parole ou gardaient le silence, et cela à beaux deniers comptants et au prix des plus riches compensations. Déjà encore il voyait la guerre ouverte entre de soi-disants patriotes à qui, certes, la patrie importait moins que les murmures approbateurs de la multitude.

Lucilius était né satirique, et l'état des mœurs romaines n'était pas fait pour le guérir de sa vo-

Digitized by Google

cation. Tout n'était pas excellent dans cette république, qui insensiblement glissait vers l'empire et le principat. Outre les maux attachés à toutes les formes de gouvernement, à toutes les époques de la vie des peuples, Rome supportait bien des souffrances au dehors comme au dedans ; elle aussi, avec et malgré le secours des dieux immortels, avec son sénat olympien et ses magistrats toujours délibérant et toujours à la recherche d'un idéal politique, elle assistait à la déchéance de ses institutions, à la chute de ses vertus et de ses libertés. Il y avait dans son propre sein des partis, et des demi-partis, un petit nombre de francs républicains et beaucoup de gens fidèles à la victoire, mais incapables d'aimer une cité qui subirait le moindre échec militaire. Tout le monde alors regardait vers Numance, et l'on trouvait que la guerre faisait bien des victimes, qu'elle durait sans trêve ni merci, et que l'année avait plus d'une fois perdu *son printemps*. Les uns tenaient pour Scipion, les autres pour la paix et la prospérité des arts, si maltraités d'ordinaire au cours des hostilités. N'apercevez-vous pas les divers groupes qui vont et viennent sur le Forum, ceux-ci soupirant après le triomphe au capitole, ceux-là s'indignant contre les lenteurs ou le mauvais vouloir des oracles. On compterait les hommes prudents qui rendent justice aux armées et aux généraux qui les commandent : la guerre d'Espagne est un texte inépuisable.

Cependant tout se corrompt à l'intérieur : les débiteurs sont en proie à d'impitoyables créanciers ; et les dettes sont le fruit des plus graves

Digitized by Google

désordres. La noblesse du rang ne préserve ni les jeunes ni les vieux de la dépravation croissante qui est attachée aux destins de la plus belle des villes. Ce sont même les patriciens qui donnent les pires exemples. Celui-ci court les aventures, et se perd de réputation ; celui-là se ruine par des excès de table ; Lupus, cette victime de Lucilius, est non-seulement impie, mais il est infâme. Plus d'un se vend à qui le veut acheter ; et chacun peut se venger par une bouche vénale de ses griefs ou de ses échecs politiques. Que de types se présentent ainsi au jugement du redoutable satirique ! et comme ils offriront à la plume d'Horace matière aux plus heureux développements et aux plus remarquables portraits ! Ah ! que les vices sont anciens, si l'on en croit Lucilius ; si anciens même que notre société, pourtant si raffinée, ne saurait imaginer rien que n'ait flagellé l'invective du chevalier de Suessa. La corruption paraît déjà montée au comble ; il n'y manque plus que la complicité des princes, et la folie du vice assise sur le trône des Césars. Faut-il montrer ce que le voile du temps s'est plu à nous dérober ? Mieux vaut, je crois, ne pas refaire un travail que d'éminents critiques ont si bien achevé ; et c'est par l'imagination que l'on aime à se figurer le jeune et vaillant Lucilius lancé à la poursuite de toutes les turpitudes dont Rome, de son temps, était déjà souillée.

Lucilius, on le sait, mourut dans la force de l'âge, et il ne sentit point les atteintes de la vieillesse, qui eût sans doute amorti le feu de sa pensée. Tel qu'il parut d'abord, c'est-à-dire âpre à la censure,

Digitized by Google

plein de colère et de sarcasme, on le vit ensuite, toujours armé contre le vice, toujours ardent, comme un homme demeuré jeune, et poussant jusqu'à l'excès l'emportement de sa verve indomptée. Dès le premier assaut de ce lutteur acharné, tout tremble, et l'on admire en le redoutant ce nouveau venu, à peine sorti de la puberté, et qui montre aussitôt l'éclat et la supériorité des grands écrivains. Il ne goûte du plaisir que ses charmes sévères, préservé de l'abus par sa naissance, sa forte éducation et par un demi-stoïcisme, qui semble tenir des vieilles mœurs beaucoup plus que des idées nouvelles. De ces idées il retient les plus nobles, les plus réelles, et s'attache dès l'adolescence à l'honneur, à la patrie, dont il met les avantages au premier rang (1), et surtout il se voue au culte de la vertu, qu'il ne cessera jamais de défendre dans ses vers. Quelle jeunesse, et sous quels auspices elle commence! Comme les dieux durent sourire à cet enthousiasme, déjà devenu plus rare depuis les temps heureux de Fabricius.

Alors, dans tout l'épanouissement de ses facultés, dans tout l'essor de son imagination, Lucilius se prend à satiriser, que dis-je! à fustiger toutes choses et toutes conditions; il se livre sans réserve, et comme ébloui, à tous les mouvements, brusques ou tempérés de sa naissante et fougueuse fantaisie. Il a cette première ivresse de l'esprit qui respire la victoire, à qui le monde et

(1) Commoda præterea patriæ sibi prima putabat.

Digitized by Google

la société s'offrent sous l'aspect d'une belle matière à mettre en vers, et où pourtant, après une courte illusion, ce même esprit trouve plus de mal que de bien, plus d'ennemis que d'approbateurs. Il ira néanmoins, l'épée nue, droit devant lui, ce hardi jeune homme auquel il ne suffit pas d'être riche et considéré; il ira livrer à ses risques et périls le grand combat qu'il médite, et, s'inspirant de la vertu, présenter le miroir aux Romains, lancés déjà sur la pente de la décadence. A défaut d'expérience, il aura pour guide le génie, suprême clarté, les entretiens de ses amis, et le spectacle toujours nouveau d'un peuple s'agitant au dehors et livrant à l'observation du moraliste sa vie entière et les moindres ressorts de sa politique envahissante. Non content d'exercer sur Rome sa curiosité, il portera ses regards à l'extérieur, et surprendra, dans la rusticité ou la bizarrerie de leurs usages, ces municipes dont il est sorti, cette province qui s'appelle l'Italie et qui ouvre un champ si vaste aux propos malicieux du poète citadin.

Pour exprimer sa pensée, Lucilius avait à choisir entre le théâtre et l'épître familière. Mais, outre que Plaute et Térence avaient épuisé l'admiration de leurs contemporains, la scène ne pouvait créer à l'infini des types vivants et populaires; de plus, pour être goûtée sur la scène, la comédie, à Rome, exigeait qu'il y eût entre l'auteur et son public une communauté d'instincts, de sentiments et de tendances: or, c'est par là que Plaute avait enlevé les suffrages de la foule et rendu aux patriciens, et à Térence même, ce succès difficile,

Digitized by Google

et tari, pour ainsi dire, les sources de l'invention dramatique. — Avec l'épître morale, satire ou libre conversation, Lucilius apparaissait aux Romains comme le créateur d'un genre nouveau. En ce genre, où le fond prime essentiellement la forme, le poète n'aura guère de rivaux que les comiques mêmes, en ce sens qu'il donne à la satire la valeur et l'influence active d'une pièce aux cent actes divers, et que, pour se jouer devant le lecteur, elle n'en est pas moins intéressante ni moins efficace.

Pour l'emploi du talent, il faut plutôt songer, en lisant Lucilius, à ce qu'il a su dire, qu'à la manière dont il le dit. On ne peut tout inventer à la fois, et le satirique est plus riche d'idées que d'expressions. Horace, qui lui doit tant, l'a jugé fort bien, en somme, et son jugement a d'autant plus de poids qu'il est d'un écrivain de premier ordre, tout différent de Lucilius pour le style et pour l'agrément du dialogue.

Mais ce qui retentit, comme l'accent du clairon, dans les quelques fragments du chevalier de Suessa, c'est la colère, le sarcasme et la stridente ironie; c'est le coup de fouet sanglant et sifflant, c'est, en un mot, la voix indignée de la muse satirique. Voilà par où Lucilius est neuf, par où il est poète et par où il fut populaire. A cet égard, il ne peut être égalé, car il excelle en un genre où Horace lui-même ne sera novateur que par le style. D'ailleurs, la langue de Lucilius, si mêlée et si impure, ne connaît pas l'élégance et les charmes tout helléniques dont Térence, par exemple, embellit la sienne; et il est aisé de voir que la

Digitized by Google

satire est un genre nouveau par le langage même que lui prête son inventeur. Car tout est rude en cette œuvre naissante, tout est heurté; la touche énergique, le dessin incorrect et l'idiome presque provincial et à l'emporte-pièce. Nous sommes bien loin certes de l'élégant Cicéron et de sa période toute platonicienne. Et qui le croirait? Lucilius semble un prédécesseur bien plutôt qu'un successeur de Plaute, qui, lui, appartient à l'âge d'or des lettres latines pour la pureté et la vive simplicité de sa diction. Mais qu'importe? Si d'aventure, les ouvrages de Lucilius nous étaient montrés tels qu'ils parurent alors, n'est-ce pas par les idées plus que par la forme qu'ils seraient intéressants? Qui songerait à contester au poète la dureté de son langage, dans l'admiration où nous tiendraient ses piquantes inventions, pleines de ces réalités à la place desquelles nous sommes réduits à mettre aujourd'hui de vagues et incertaines conjectures?

Mais tel est l'empire de la vérité, quel qu'en soit le langage, que Lucilius, par ses mélanges satiriques, par cette liberté (1) avec laquelle il s'attaque à tous les vices et à tous les caractères, obtint, du premier coup, la couronne des élus populaires. Il entra tout de suite dans la gloire, avec son cortége d'ennemis vaincus mais non domptés, et d'admirateurs enthousiastes. Tandis que Scipion recueille les honneurs militaires, son ami, par une noble émulation, moissonne les palmes civi-

(1) Libertas in perstringendis hominibus. Cic.

Digitized by Google

les et poétiques; la foule se dispute ses vers, et Rome a trouvé en lui le peintre de sa vie sociale, et le moqueur impitoyable de ses travers politiques. Outre que chacun, soit aux bains, soit au logis, pourra, comme s'il était au théâtre, applaudir le poète et les acteurs de tous ces drames qui se jouaient alors au sein de la grande cité (car Lucilius est déjà dans toutes les mains), il charme les loisirs des gens délicats et fait les délices des petites gens. Comme il parle avec énergie et même avec agrément de ce que tout le monde sait ou soupçonne, il a autant de lecteurs que de curieux. Et qui ne le serait de toutes ces comédies, grandes ou petites, dont le dénouement fait scandale, et qui n'attendent, pour paraître au grand jour, que le génie d'un écrivain auquel rien n'échappe et qui saura leur donner le mouvement et la vie? D'ailleurs, il suffit de savoir lire pour prendre goût aux satires de Lucilius: son langage n'est ni vers ni prose, c'est une libre et étincelante conversation, celle d'un homme qui n'a d'autre souci que d'être entendu, les choses qu'il dit étant d'ailleurs du domaine de la commune renommée. C'est là ce qui fait des satires de Lucilius une œuvre vraiment populaire, comme l'étaient de son temps les comédies de Plaute avec leur tour familier, et le bizarre assemblage de folie et de sagesse qui constitue le fond de son dialogue. En outre, cette œuvre si chère aux Romains pouvait passer pour originale; celle de Plaute relevait des Grecs, qu'il imitait, qu'il copiait, et dont il gâtait le plus souvent les grâces natives et la suprême délicatesse. Pour Térence,

Digitized by Google

il tenait tout de Ménandre, moins toutefois la gaieté du modèle. Mais ne cherchez pas dans Lucilius les élégances d'une diction correcte, pure, irréprochable; il n'a ni le loisir ni la volonté de châtier son style, et nul ne le prendra pour type d'un écrivain consommé, d'un artiste de langage à la manière de Térence ou de Plaute même, malgré les brusques saillies de sa muse comique. Avec Lucilius il faut en prendre son parti; il parle de grammaire, et viole la grammaire; il touche aux subtilités de la langue, et ne respecte aucune des règles reçues; c'est un réaliste de l'ère républicaine, et qui force le latin à subir les outrages d'une pensée indisciplinable et violente. Et le latin les subira, mais la littérature romaine comptera un poète de plus, un satirique original, un *Essayist* de premier ordre. De plus, on saura, à Rome et dans les provinces, ce que c'est qu'un écrivain populaire, à voir ces feuilles légères, si vivement enlevées, si promptement dévorées, et retenues par la mémoire fidèle de tous les Romains.

§ II.

Béranger. — Son génie. — Son action sur le peuple. — Retour sur Lucilius et la popularité.

Puisqu'il s'agit de popularité, qui donc, plus que Béranger, en a connu les caresses, les charmes séduisants, comme aussi les terribles retours? Pourtant cet homme fut bien l'idole de tout un

Digitized by Google

peuple, le père des ris et des jeux, et, pour mieux dire, le joyeux ménestrel de la France bourgeoise au commencement du dix-neuvième siècle. A sa voix, l'on entre en gaieté, l'on bat des pieds le sol ébranlé, l'on oublie les chagrins du jour, et l'on se repaît de plaisirs pour le lendemain. Béranger a retrouvé la chanson, et le bon sens qu'il avait fut mis au service d'un art très-raffiné, d'une esthétique très-déliée. Il se dit tout de suite que la chanson ne peut être un genre sérieux, si l'on ne prend sur soi de le rendre tel par un travail concentré, et par les artifices d'un style à la fois très-net et très-expressif. Qu'est-ce que tout l'ancien *Caveau* (1), et Piis, et le pâle Laujon et Désaugiers lui-même, au prix d'une chanson où la finesse et le trait, mêlés à la verve anacréontique, trouveraient, pour l'animer, une forme qui tiendrait du pindarisme et de la clarté française? Et voilà ce Français, grivois et goguenard, qui renchérit sur ses prédécesseurs, les jugeant, la plupart, fort lourds et fort grossiers; le voilà qui médite de s'élever jusqu'aux transports de la poésie lyrique. Mais comme il veut plaire au peuple, être chanté par le peuple, sans toutefois déplaire aux bourgeois ni même aux délicats, il taille en pierres fines jusqu'aux plus détestables motifs de sa muse libertine. La chanson attendue paraît, s'élance, vibre au cœur du peuple, et les rues, et les cabarets, et toutes les campagnes la chantent comme un seul homme; et la plupart ne

(1) Qui remonte à 1733.

Digitized by Google

soupçonnent pas tout le soin qu'a mis, à quelques couplets partis de sa main, un poète pour lequel le grand art consiste à bien dire les moindres choses et même les moins respectables. Qui donc eût pu croire qu'un jour, au beau milieu des champs, le simple paysan, séduit par un air nouveau, et devenu malin, redirait, non plus ces vieux airs des anciens, mais de pétillants refrains bien tournés, bien travaillés, aiguisés par la queue comme une épigramme, et dignes d'être chantés seulement par des convives citadins, dans la liberté d'un festin d'où l'ivresse a banni toute réserve ! C'est que Béranger sut, en « bravant l'honnêteté », prendre les Français par leur faible, montrer aux derniers cantons de notre pays l'image de la patrie, et donner aux plus glorieux souvenirs le tour saisissant qui les rend plus vifs à la mémoire des peuples. Ainsi, dans la chaumière, le pauvre colon pouvait honorer d'une chanson le conquérant victorieux dont il avait suivi les aigles désormais consternées. Il se voyait, vieux soldat d'Austerlitz ou de Waterloo, et, néanmoins, il ne se sentait pas triste au point de ne pas retrouver sa gaieté ; tant le chansonnier, avec un art inimitable, savait, par un éclat de rire, sécher ces larmes patriotiques.

Faut-il peindre ici l'ivresse du peuple des villes couronnant une fête de famille ou quelque réunion joyeuse par une chanson de Béranger ? Pour lui un tel enchanteur eût volontiers fait merveille ; mais, parfois se piquant au jeu, et pour tromper l'impatience de ses rhapsodes, le malin poète leur donnait le change, et cherchait ses

Digitized by Google

refrains en des régions sublimes. Cependant la dernière chanson se répétait à l'infini, et les esprits difficiles goûtaient avec passion ces odes de haut vol, qui épuisaient les formes du lyrisme exquis. Puis, le chansonnier revenait à ses propos grivois, déchirant de plus belle les voiles de la pudeur, et se moquant de toutes choses avec une admirable indifférence. On dit qu'il n'eut pas de fiel, mais on lui en prêta beaucoup, et le mal était que les refrains de Béranger, si coulants et si pénétrants, faisaient doucement l'office de corrupteurs, et semaient plus de ruines qu'on ne l'eût pensé, sur le sol de la patrie. Que n'a-t-il du moins mis le préservatif à côté du poison, et racheté leur malice par un peu de morale pratique? Mais Béranger, en pratique, exerçait les vertus fraternelles, sans éprouver le besoin de les communiquer aux autres. Bref, il veut plaire au peuple, et, pour cela, il le flatte dans toutes ses faiblesses.

Ah! que la chose est facile! La France promptement séduite aux douces paroles, se crut aussi sensible, aussi frondeuse et même aussi folle que l'insinuait harmonieusement le plus malin de ses poètes. Tous, ceux-ci par goût, ceux-là même à leur insu, se laissèrent prendre aux amorces d'un talent vif et léger, qui cachait si bien l'aiguillon de la satire sous les gracieux atours de la chanson. La foule, plus envieuse que charitable, se voyant aidée dans ses rancunes contre les hommes en place ou dans ses défiances à l'égard du pouvoir, répondait par un applaudissement flatteur aux allusions malicieuses de son chansonnier. A l'école de celui-ci, il est vrai, les gouvernés apprenaient

Digitized by Google

moins le respect que le persifflage ; car Béranger, épicurien en morale, se donnait pour un stoïcien en politique, et tenait que la corruption est de l'essence des gouvernements qui ne sont pas une république. « Ce n'est pas un état sans douceur », écrivait-il, et vraiment il paraissait surtout l'aimer parce qu'il ne l'avait pas connu, et que, d'ailleurs, l'état monarchique lui suscitait plus d'ennuis personnels que ne l'eût fait l'état républicain.

Cependant, combien n'était pas favorable à la renommée de Béranger ce rôle d'opposant sous un régime où il pouvait tout dire, moyennant quelques jours de prison, mais où il était certain d'être compris, même à demi-mot ! Quelle force et quel à-propos ne donnait pas à la moindre de ses chansons la peine, mêlée d'un glorieux plaisir, qu'elle allait lui coûter, et surtout combien était cher au peuple un écrivain qui le charmait ainsi au prix de sa liberté ! Soyez-en assurés : Béranger bénissait la main qui le frappait, et n'appelait pas de tous ses vœux cette république où il n'eût moissonné que des lauriers pacifiques. Et à qui donc eût-il fait la guerre, lui qui l'aimait tant, parce qu'elle était pleine de périls et parce qu'elle lui procurait en même temps plus de gloire ? D'ailleurs, la république, qui, d'après les philosophes, exige des vertus singulières, eût bien un peu gêné le poète si libre et si facile en ses refrains ; peut-être même lui eût-elle commandé plus de respect et imposé, à défaut d'amende et de prison, des couplets moins égrillards, mais dans lesquels

Digitized by Google

il eût mis, et pour cause, moins de sel et d'agrément.

Le fait est que la France pouvait se reconnaître dans Béranger comme en un miroir fidèle de l'esprit des ancêtres (1). Elle s'y reconnut de bonne heure, et la poésie n'y perdit rien ; car, en piquant le génie du poète, elle le fit monter à des hauteurs inconnues aux chansonniers les plus originaux. C'est ainsi que Béranger a grandi le domaine de la chanson ; c'est ainsi qu'il traça des lois nouvelles à un genre où régnait plus de licence que de liberté sage et réglée ; c'est ainsi enfin qu'il porta en ce genre le style et la supériorité des grands écrivains. Je n'ai pas à prouver ce fait ; il est incontestable. Béranger eut, dans la chanson, « du bon sens et de l'art ». Il y mit encore une variété sans égale, s'il n'y mit pas plus de gaieté et de force comique. Et ce même poète, dont la morale est si facile, sut, dans la plupart de ses compositions, satisfaire le goût des plus délicats. Que de refrains, en effet, auxquels il ne manque rien et qui sont des ouvrages que le temps respectera ! Que de beaux mouvements ! Que de belles inspirations ! et comme le souffle lyrique anime heureusement, ainsi qu'une douce mélancolie, bien des odes que n'oublieront pas les siècles futurs !

Mais il est un trait qui m'a permis de comparer à Lucilius le chansonnier des temps modernes :

(1) « Je suis, dit-il, un bon petit poète, habile ouvrier, travailleur consciencieux, à qui de *vieux airs* et le coin où je me suis confiné ont porté bonheur, et voilà tout ».

Digitized by Google

c'est dans les deux écrivains une aptitude particulière à relever, l'un avec amertume, l'autre avec malice, les travers de la société politique dont ils furent les critiques applaudis et préférés. Ils se sont rencontrés, malgré la distance des âges, dans un égal amour de la justice et du droit. Gardiens jaloux des libertés publiques, dominés par un patriotisme sévère, ils ont veillé, comme de véritables consuls, au respect des institutions, et n'ont pas permis aux citoyens audacieux et pervers de jouir impunis du fruit de leurs entreprises. Malheur à qui s'écartait, à Rome, des voies où se tient l'honnêteté, et trafiquait de la conscience populaire au profit de ses convoitises ! A Paris, quels couplets vengeurs ont frappé, comme une peine infamante, ceux que Béranger surprit au milieu de leur triomphe impie ou de leur injuste domination ! On eût dit, et c'est un mal attaché à la satire, qu'il poursuivait en eux, moins des adversaires d'une forme de gouvernement chère à son cœur, que des ennemis personnels, tant il mit d'âpreté et de mordant à ses fines épigrammes. C'est ainsi que Lucilius et Béranger se firent des inimitiés puissantes, mais qui ne le furent pourtant pas assez pour briser ces « plumes infatigables ». On les vit expier, par de cruels mécomptes, l'invincible vivacité de leurs attaques ; et c'est cela même qui valut à Béranger plus de gloire que la satire n'en donne communément à ses rudes interprètes.

Le peuple, en effet, adore aisément quiconque venge ou paraît venger ses droits méconnus ; et comme le pouvoir est un point de mire toujours

Digitized by Google

facilement atteint par l'invective ou l'épigramme, la foule rend avec usure le plaisir que lui fait, en raillant le pouvoir, un homme dont elle peut comprendre les vives et pénétrantes saillies. Lorsque Béranger entrait en campagne, il n'était donc pas seul ; c'était un capitaine suivi d'innombrables soldats. On se le représente toujours sur le qui-vive, guerroyant en tirailleur, pratiquant l'escarmouche, et faisant plus de blessures qu'il n'en reçoit lui-même. L'ennemi qu'il combat, sur lequel il s'acharne, est d'ailleurs prompt à renaître, même quand on penserait qu'il est à jamais détruit. Cet ennemi, c'est l'homme en place, c'est le courtisan, c'est le représentant de l'autorité ; et Béranger, qui ne l'a vu? ne pardonnait guère aux délégués de la puissance publique. Le fait est que le chansonnier fit de cet ennemi de son repos un carnage effroyable. Il chansonna tout ce qui pouvait lui porter ombrage, à lui qui se croyait le représentant de la majesté populaire. Ses chansons à ce point de vue forment un dossier remarquable où sont finement décrits tous les griefs et tous les torts du pouvoir, du moins aux yeux de Béranger. Elles sont comme un fonds historique, mélange de vérité et de mensonge poétique, où les annalistes de nos temps si troublés pourront un jour puiser de précieux renseignements. Sans doute, bien des nuances de malice et d'intention échappent aujourd'hui à nos générations ; car, pour bien saisir tout ce qu'il y a de moqueur et d'expressif dans ce recueil, il faudrait être un bourgeois de pure race, un de ces vieux partisans de Béranger comme il y en eut

Digitized by Google

tant, et qui comptaient chaque nouvelle chanson comme un fait mémorable de leur vie. En un mot, il faudrait, ce qui n'est pas du goût de tout le monde, aimer extrêmement le scandale et s'initier par une étude passionnée au rôle considérable que remplit Béranger pendant près de quarante ans.

Du reste, voyez comme les deux hommes diffèrent de complexion. Au lieu d'un Romain aguerri dès l'enfance aux luttes du champ de mars, impétueusement porté à tout genre d'escrime; au lieu d'un jeune écrivain, consumé par le feu intérieur, stoïque à demi et sincèrement indigné contre les vices de son temps, nous voici en présence d'un bourgeois de Paris, au teint coloré, à l'air jovial et d'aspect réjouissant, lequel paraît plus propre à célébrer les bienfaits de la vigne que les nobles attraits du devoir, et que l'on croirait plus « ami de la vertu que vertueux ». S'il a de la bile, il n'y paraît guère; car, avant tout, il pratique l'épicurisme le plus pur, et s'indigne en riant, sans pour cela frapper moins fort et lutter avec moins d'ardeur.

Je n'ai pas à louer, dans une étude rapide, les vertus des deux poètes, qui, au sens ordinaire du mot, furent de très-honnêtes gens et de bons citoyens. On a beaucoup parlé du désintéressement de Béranger, de sa pauvreté volontaire et de sa philanthropie. Je pourrais aussi relever contre lui bien des fautes, et surtout le tort si grave d'avoir souillé son génie par des couplets plus dignes de la guinguette ou du corps de garde que d'un cercle honnête et de la bonne compagnie.

Digitized by Google

Mais il fut populaire, et c'est là ce qui m'a fait écrire sur un homme au nom duquel la critique a rendu tous les honneurs qu'il méritait. Lucilius aussi, de son temps et après sa mort, fut très-populaire, et pourtant de ces deux favoris de la fortune, l'un a péri dans ses œuvres, et l'autre, entré si avant dans la gloire, si chanté de son vivant, aura bientôt besoin, pour raviver sa mémoire, d'être présenté par les érudits mêmes à l'admiration des Français qui l'ont presque oublié.

§ III.

Pourquoi Béranger a-t-il cessé d'être populaire ? — La France et ses revers. — Béranger et ses chansons. — Conclusion.

Le peuple est bien ingrat, dira-t-on, et les faveurs qu'il donne sont bien éphémères. Plus ingrate, à mes yeux, est la fortune et son inconstance éternelle. Lucilius a aimé Rome comme la merveille du monde et comme la patrie des hommes de cœur. Béranger est mort en disant à la France un adieu sublime et passionné. Cependant l'un et l'autre ont vu, pour des raisons différentes, pâlir l'éclat de leur popularité. Qui dirait aujourd'hui que le chevalier de Suessa, transportant d'admiration la ville et les colonies romaines, fut un instant le poète et l'écrivain par excellence ; que ses vers furent accueillis à l'égal d'un triomphe, et qu'il s'imposait comme d'autorité à toutes les mémoires ? De nos jours, qui donc, si-

Digitized by Google

non quelques survivants de la Restauration, pourrait se flatter d'être à l'unisson des applaudissements dont furent l'objet les chansons de Béranger? D'ailleurs, il ne faut pas juger de la première impression qu'elles firent sur les contemporains par celle que l'on éprouve à lire les œuvres posthumes qui nous restent du chansonnier. Ce serait juger de l'aurore par les pâles rayons du crépuscule. Rien ne donne l'idée de cette gaîté, de ce feu de jeunesse, de cette vivacité qui marque les commencements de Béranger. Son nom alors est littéralement dans toutes les bouches : il parle, et la France l'écoute ; il se moque, et tout le monde se moque avec lui des choses les plus graves ; il entre en gaîté, et ses gais refrains font crouler les murs du cabaret et les lambris des riches bourgeois du temps. La popularité de Lucilius, moins étendue, moins bruyante aussi, se restreint dans les limites de la bonne compagnie et ne franchit guère les cercles des lettrés romains. C'est Plaute qui enlève les applaudissements de la foule, et celle-ci, représentée par les esclaves, se presse dans les théâtres plutôt qu'elle ne court après les nouveautés piquantes et les régals poétiques que Lucilius servait à ses nombreux amis, qu'ils fussent des gens de guerre ou des politiques. Béranger, et pour cause, éveilla tout de suite en sa faveur le vrai peuple, cet innombrable tiers-état qui sait lire, et qui alors avait le courage de rire et de chanter. Il domina dans tous les rangs, et comme il était malin, narquois et toujours mordant, il

Digitized by Google

obtint, par le scandale sous toutes ses formes, le succès dont il s'enivra bientôt.

Mais comment cette ivresse de succès s'est-elle changée en un morne silence ? Quelle ombre a plané sur ce grand nom ? Et qu'y a-t-il dans la popularité qu'elle puisse un jour s'éteindre comme un feu de paille et laisser languir ses idoles au sein de l'indifférence universelle ? Chose étrange ! l'Allemagne a rêvé pour elle un Béranger, et, faute de le trouver chez elle, on l'a vue adoptant provisoirement le chansonnier français, qui dut être fort surpris de cet honneur. Oui, le plus gaulois de nos poètes modernes, le plus clair des écrivains, le plus léger aussi, s'en est allé non loin des Scythes charmer les veillées du plus nébuleux de tous les peuples. Il a passé, ombre joyeuse, en ces régions si tristes, si glacées et si lourdes, et il a dû, aux défaites même de sa patrie, de quitter le foyer des vainqueurs, qui commencent à le trouver beaucoup moins admirable. Si du moins il eût repris en France la place qu'il occupait jadis ; mais, il attend, comme tant d'autres, que la postérité lui rende son vieux prestige, et cependant il se demande pourquoi les peuples sont ingrats et leurs faveurs éphémères.

Et d'abord, Béranger, de son vivant, semble avoir, je ne dis pas fatigué, mais épuisé l'admiration de ses contemporains. Il n'a presque pas vu, même au déclin de sa longue vie, les retours de fortune qui allaient attrister son ombre à peine disparue. Est-il étonnant que la foule distraite ait enfin négligé celui qu'elle avait si longtemps entouré d'amour et de reconnaissance ? Du reste, le

Digitized by Google

terrible chansonnier n'est plus là pour lancer d'une main sûre les traits déchirants dont il perça tant de renommées ; et le peuple aimait surtout à les voir partir, ces traits, et à les suivre dans leur course rapide vers le but qu'ils voulaient atteindre. Puis, les allusions ont vieilli, les fins sourires de la muse sont devenus moins sensibles, et dans l'œuvre entière, que de paroles, que d'épigrammes vives et enflammées se sont émoussées et refroidies. On lit, on lira toujours Béranger; il deviendra, à la manière d'Horace, un poète agréable à tout lettré ; souvent, comme Tyrtée, dont il a le patriotisme, il inspirera plus d'un imitateur de son enthousiasme civique ; mais peu à peu tombera sur sa mémoire le linceul des âges, et nos descendants, ravis de l'élégance et de la pureté de son style, ne saisiront plus qu'à la lumière douteuse des interprétations ces à-propos, ces allusions et toutes ces malices d'un écrivain dont les moindres paroles eurent le don d'être entendues des plus simples lecteurs.

Ensuite, Béranger, et par le genre de ses écrits, et par le ton de sa morale, la moins délicate qui fut jamais, s'est voué, lui et beaucoup de ses œuvres, à une perte inévitable! Lui vivant, il entendit chanter ses chants les plus libres, qu'il semblait autoriser, aux yeux de bien des gens, par sa popularité même. D'ailleurs, l'esprit, qui ne le quitta jamais, parut longtemps suffire à faire accepter ce qui, aujourd'hui, rebuterait les moins difficiles. N'est-il pas vrai, toutefois, que la gaîté française, toujours passagère et mobile à l'excès, se punit elle-même en abandonnant à l'oubli, d'au-

Digitized by Google

tres diraient au mépris, des refrains sans nombre où le lecteur n'est décidément pas respecté? Ils ont vécu, ils ont passé comme l'enivrement d'un joyeux carnaval, ces couplets pleins d'entrain, de verve et de gaillardise (1), mais où la Vénus impudique a mis toute sa licence et bravé toute honnêteté. « Les chants désespérés, on l'a dit, sont les chants les plus beaux »; et vraiment ceux dont je parle, s'ils étaient immortels, auraient, ce qui est impossible, triomphé par leur audace des protestations de la conscience publique. Celle-ci, qui a sa fierté, ne veut pas être dupe, même d'un grand poète; et, sans trop répugner à bien des libertés, qu'elle passe à la poésie, surtout à la chanson, elle prétend qu'on l'amuse sans pourtant la contraindre à rougir de ses amusements. On aime et l'on aimera toujours la chanson, d'abord, si elle est spirituelle, puis, si elle n'est pas effrontée; en un mot, si elle tient de ces airs du bon vieux temps, toujours nouveaux pour le cœur, et qu'en tout état d'esprit l'on peut redire sans alarmer, ou, si l'on veut, sans choquer les bienséances. Faudra-t-il donc que telle romance de Châteaubriand, bien connue de nos mères, garde éternellement un charme que n'auront plus, malgré tout leur éclat, mille couplets du premier des chansonniers? Il est donc heureux pour Béranger que sa muse ait parfois pris un sublime essor, et qu'elle ait dédaigné pour le ciel les basses régions de la courtille et le tumulte vi-

(1) C'est le « fun » des Anglais.

Digitized by Google

neux du cabaret. C'est par là qu'elle risque d'échapper à l'oubli, et qu'elle obtiendra, après avoir connu la popularité, l'estime des gens de goût et le suffrage des connaisseurs.

Il n'y a que les belles choses qui vivent ; il n'y a que les nobles pensées qui, en consolant l'humanité, peuvent assurer aux écrivains le respect et l'amour des races futures. C'est dans la rencontre d'une forme exacte et d'une conception originale qu'il faut chercher la source et le principe des fortes littératures. On ne prescrira point contre ces éléments constitutifs du beau, et l'expérience des siècles nous apprend que, de tout temps, les auteurs dont les œuvres se sont perpétuées jusqu'à nous, ont observé ces deux règles essentielles du grand art d'écrire. Mais il ne suffit pas qu'un ouvrage soit bien écrit, s'il n'exprime des sentiments honnêtes, des pensées généreuses, et s'il n'est l'image de la perfection morale à laquelle tout homme doit aspirer pour lui-même et aussi au profit de ses semblables. Une morale nue est sans doute peu efficace ; mais quel mal ne fait pas l'écrivain qui, non content de caresser la muse légère, donne par surcroît à son langage la vivacité et le charme d'un style accompli ! Pour être caché sous une brillante enveloppe, le poison n'est ni moins subtil ni moins dangereux ; et rien n'agit sur les mœurs comme ces inventions dont une plume coquette en sa malice assaisonne avec art les hardiesses calculées. Voulue ou non, l'immoralité dans les chansons de Béranger est flagrante, et le plus équitable jugement qu'on en puisse porter consiste à mettre au compte du

Digitized by Google

genre ce que la passion pourrait fort bien imputer au chansonnier lui-même. La gaîté, là où elle éclate, confine aisément à la gaudriole, puis à la licence, et, souvent aussi, au dévergondage. Rarement elle mêle à dose égale l'esprit et la décence; il lui paraît plus populaire et plus agréable d'agiter les grelots de la folie. Ne dites pas alors que le poète a bien du bon sens, puisqu'il a le talent de faire rire; dites plutôt qu'emporté par le mouvement, ou, si l'on veut, par le rhythme du refrain, il force les bornes de ce même bon sens dans lesquelles il est si difficile, mais si prudent de se renfermer. Voilà donc la muse en goguette, lancée sur la pente du mal, et ne retenant de la poésie que la règle plus ou moins sévère à laquelle il faut obéir. Elle est hors du bon sens, mais elle déraisonne avec art, et c'est pourquoi elle est encore la muse de la chanson, la muse des bonnes gens qui respectent les lois du langage.

Encore une fois, je ne fais pas le procès à Béranger, lequel n'est pas en cause pour la plus grande partie de ses ouvrages. Je m'attaque simplement à celles de ses chansons où l'auteur sacrifie outre mesure au plaisir d'amuser, où il célèbre, en vers bachiques, l'ivresse et tout ce que l'ivresse inspire. Et je ne vais pas jusques à condamner le poète après boire, comme le ferait un amant de la courtille en voie de repentir, ni comme le fit un jour certain publiciste en veine d'hypocrisie littéraire. Il ne me sied vraiment pas de prendre l'air ni l'esprit de la satire pour juger d'un badinage agréable, si l'on veut, mais plein de périls,

Digitized by Google

aux yeux des moins prévenus, et d'autant plus séduisant qu'il valut d'abord à Béranger les caresses du lion populaire. La foule, en effet, sensible aux agréments d'un couplet vif et léger, plus qu'à la saveur d'un trait piquant ou d'une fine épigramme, goûta sans réserve ce qu'il est impossible d'approuver, pour peu que l'on ait le sentiment du bien et quelque délicatesse d'esprit. On sait trop ce qui, dans ce recueil de chansons, lui fut particulièrement cher, et ce dont elle fit ses délices, elle qui pourtant excelle à distinguer parmi les œuvres ce qu'elles ont de mauvais et ce qu'elles ont d'excellent. On ne redirait pas aisément, en présence d'un cercle choisi, les refrains dont s'enivrait naguère le peuple des cabarets, ou le joyeux convive des festins peu délicats. N'est-on pas même surpris de voir inscrites sous le nom de Béranger des compositions révoltantes et dont rougit le bon sens alarmé?

C'est que l'esprit ne tient pas lieu de tout: on ne fait pas rire impunément au préjudice de la vertu, et quelque flatteur que soit le souffle de la popularité, il n'emporte pas avec lui la souillure d'une muse impudique. Les hommes de vingt ans excusent bien des hardiesses chez les écrivains; mais à peine ont-ils fait quelques pas dans la vie qu'il reviennent de cette indulgence pour ne voir, pour ne sentir que l'action dissolvante de toutes ces folies dont il ne reste que d'impurs souvenirs.

Mais je me hâte de chercher, car c'est là ce qui me préoccupe, comment Béranger, si populaire encore le lendemain de ses funérailles, est aujour-

Digitized by Google

d'hui si négligé qu'il ait presque changé de patrie et rempli un moment de ses couplets les tavernes enfumées de l'Allemagne?

Si l'aimable et sensible poète pouvait, du fond de son tombeau, revoir cette France, cette mère adorée dont il fut l'un des plus glorieux fils, il serait peut-être moins étonné que marri du silence qui pèse sur son illustre mémoire. Ce silence, il est vrai, n'est pas celui de la mort ni celui de l'indifférence; il est né du concours des événements et surtout de la guerre, le pire des malheurs publics. Si les peuples sont ingrats, s'ils oublient ceux même qui les ont charmés, ils ne les oublient pas au point de ne plus s'en souvenir; aussi ne faudrait-il que le retour de nos aigles, un moment égarées dans les brumes du Nord, pour que les Français, si prompts à reprendre courage et redevenus gais comme autrefois, se missent à chanter, plus fort que jamais, les joyeux refrains de Béranger. En attendant, le poète, sommeillant et taciturne, ne tressaille plus d'aise dans les ténèbres de la tombe; et son nom, semblable à celui des bardes primitifs, n'éveille que des échos érudits, lui qui, il y a dix ans à peine, retentissait, toujours allègre et toujours applaudi, sur les lèvres de tout un peuple (1). On ne chante donc plus Béranger, on le lit; et cha-

(1) « Qui doute que les principales chansons de notre Béranger n'eussent pu être recueillies l'une après l'autre, seulement par le secours du chant? Il lui eût été possible de composer et de publier ses œuvres sans l'appareil des arts mécaniques propres aux modernes ». (E. Quinet, *Homère.*)

Digitized by Google

cun, selon qu'il appartient aux générations anciennes ou aux temps nouveaux, porte dans cette étude l'esprit particulier qu'il tient de son éducation et de ses principes politiques. Car le chansonnier spirituel et malin qu'ont inspiré les circonstances, ne demeure indifférent à personne; personne, en lisant Béranger, ne consent à lui être tout à fait impartial.

Ainsi, il a fallu un lamentable échec de nos armes pour nuire à ce représentant le plus fier de la loyauté française. Sans doute, on peut dire que l'infortune de la patrie lui fut assez légère, puisque, lui vivant, il épuisa, pour ainsi parler, l'admiration du monde, et, qu'après tout, la gloire humaine ne saurait être éternelle. Il n'importe, il y eut à ce concert infini de louanges et d'applaudissements, un brusque temps d'arrêt, dont certes il ne faut pas trop s'étonner dans un siècle où la science, insolente et rogue, se place d'elle-même, sans y être invitée, au premier rang des forces sociales. Toujours est-il que la voix du clairon, plus vibrante que celle de nos buveurs troublés dans leurs plaisirs insouciants, a couvert l'harmonieux accord dont jouissait paisiblement la renommée du chansonnier.

Mais, à ne voir dans Béranger que le chantre de Gotton, de Rosette, du *de Profundis* et de Lisette enfin, couplets grâce auxquels il fut connu de tout le monde, c'en est fait : l'orgue des rues même ne le célèbrera plus désormais. Le temps d'abord, puis les vicissitudes de l'opinion, ont emporté, comme un souffle orageux, ces légères créations que Rabelais eût savourées et dont se sont

Digitized by Google

amusés les disciples de Bacchus. Tout cela devait peu durer, car ce sont là des chants d'ivresse ; la vendange une fois faite, tout cela s'est dissipé aux premiers jours de tristesse. D'ailleurs, comment pourraient survivre à la joie du moment des couplets où le chansonnier rit de tout et semble jeter un défi à la morale publique ? Espérait-il léguer à la dernière postérité des productions que les plus effrontés n'osèrent jamais répéter qu'à demi-voix? L'art du maître suffisait-il, si remarquable qu'il soit, à sauver de l'oubli ce que réprouve la conscience, et faut-il que la forme par sa perfection justifie des libertés dignes du carnaval? N'hésitons pas à le dire : cette partie des œuvres de Béranger, déshonorante pour sa gloire, dont il faudrait bien purger son admirable recueil, elle a vécu pour nous, si déjà elle n'avait presque péri du vivant même de son auteur. Elle valut, on le sait, au poète sa popularité, à sa muse les plus bruyants triomphes; mais comme celle-ci triomphait par l'immoralité, elle a succombé aux premiers retours de l'infortune; et les Français, dans l'accablement de la défaite, ont pu s'étonner d'avoir, au sein d'une longue insouciance, donné une si grande faveur aux licencieux refrains de Béranger. En outre, les victimes du chansonnier — car tout en riant il sut lancer des traits empoisonnés —, après avoir été bien chansonnées, ont repris dans l'estime publique la place qu'elles n'avaient cessé d'y occuper aux yeux des honnêtes gens; et les maux de la guerre, en restituant toute sa valeur à la société, toute leur force aux éléments qui la constituent, ont frappé d'un

Digitized by Google

discrédit profond les nombreux couplets où les victimes du joyeux opposant sont impitoyablement persiflées. Voilà encore une perte pour cette grande mémoire; et Dieu sait comme elle serait sensible à son amour-propre, si aveuglément emporté à tirer parti de tous les griefs contre les pouvoirs publics.

Qu'il changerait donc d'esprit et de langage s'il revenait parmi nous, et comme il emploierait différemment ces divins ressorts au moyen desquels il passionnait l'opinion ! Quels accents il prêterait à sa poésie, et surtout quelle autre direction il donnerait à sa politique ! Comme il trouverait dans son cœur de patriotiques sentiments pour flétrir ce qui doit être flétri, pour exalter les beaux désespoirs et nourrir dans l'esprit de la nation d'impérissables espérances ! Je le vois puisant au foyer de l'indignation ces rhythmes brûlants, ces vives étincelles, cette flamme courroucée et vengeresse dont il saurait poursuivre comme d'un glaive les ennemis de la France et de l'univers.

Car si l'on peut sans reproche demander compte à Béranger d'une part de sa popularité, on doit, au nom de la justice et des lettres françaises, associer son nom aux plus grands noms de l'antiquité classique. Entré depuis longtemps déjà dans la postérité, ce poète, naguère si redoutable à tous les sots et à tous les fanfarons de vertu, s'est, en outre, immortalisé par le travail et par l'industrie qui présida à ses moindres ouvrages. Il ne mourra pas tout entier, l'heureux émule de Tyrtée et d'Anacréon; il ira, sur les pas d'Horace, prendre rang parmi les maîtres du chœur, et s'asseoir, le

Digitized by Google

front couronné du lierre éternel, dans le Panthéon poétique, comme s'il eût pris naissance au siècle d'or et reçu le jour aux rivages enchantés de la Grèce. On ne le croira pas si jeune de gloire en lisant ces odes, ces hymnes savants, cette littérature achevée, objet d'inépuisable attention, œuvre d'artiste consommé et par cela même inimitable. Les plus difficiles ne trouvant rien à reprendre à ces compositions, salueront en lui un ancien, et, par un prodige d'illusion, s'imagineront que ce fils d'Apollon a bu aux sources mêmes de Castalie, lui qui, sans maître et sous la seule inspiration du dieu, sut créer, même en chanson, un modèle qui ne sera point surpassé.

Et d'âge en âge, suivant la loi des inventions humaines, le recueil du chansonnier, diminuant de volume, n'offrira plus aux races futures que la fleur délicate et choisie, les formes pures d'une pensée éprise de la perfection idéale. Peu à peu, l'épigramme perdant sa pointe et les allusions leur transparence, il ne restera plus de l'écrivain populaire que le poète et l'artiste, comme il ne reste des vers de Lucilius, si goûtés d'abord et si retentissants, que d'illustres fragments dévorés par l'érudition.

Si Béranger, plus épris d'estime, eût moins satisfait les instincts de la foule et dédaigné les faveurs de la popularité, je ne me demanderais pas aujourd'hui si l'avenir lui donnera la place qu'il mérite comme écrivain, ni quel tort on lui fera d'avoir mêlé, au courant limpide de sa poésie lyrique et parfois si digne de l'épopée, le flot bourbeux de ses basses priapées. Les esprits

Digitized by Google

délicats, en effet, comprennent difficilement que le même homme, par un lamentable abus de ses talents, puisse tour à tour, je ne dis pas aller du « plaisant au sévère », ce qui est permis, mais passer à la fois de l'ignoble au sublime et de la gravité à la plus vive indécence. A leurs yeux, le poète cesse de respecter les lois du bon sens et de l'art, qui sont essentiels à la chanson, dès qu'il tombe dans les excès du langage épicurien. En vain, comme on le voit chez Béranger, la rime est exacte, les vers bien frappés, et l'enlacement des couplets vifs et harmonieux; en vain la verve y pétille, et la matière y déborde; c'est peu si le lecteur n'ose, sans rougir, répéter de licencieux refrains que la forme ne saurait justifier. Si libéral et si complaisant que soit le goût contemporain, si hypocrite que soit notre société, si étranges que soient nos idées en morale et en esthétique, Béranger ne peut être absous, lui qui, sachant les règles de la bienséance, les a gaiement violées et volontairement méconnues. On a beau parler de chanson et de poésie légère: tous les genres, même les plus frivoles, ont à compter avec la convenance morale, et, quand Boileau ne l'eût pas dit, le sens commun imposerait aux poètes d'éviter la bassesse et de ne point braver l'honnêteté, surtout dans la langue la plus claire de toutes et où les mots sont le plus expressifs.

Je le sais bien: les beaux sentiments, le bon style ne sont pas populaires; et ce n'est peut-être pas bien connaître son temps que de lui demander le respect de ce qui est beau et bon. Béranger le

Digitized by Google

connaissait mieux assurément, puisqu'il l'a surtout séduit par sa folle gaieté; mais qu'importe, s'il l'a moins amusé que perverti, s'il a, pour sa part, émoussé la vigueur et affaibli la trempe des caractères; si, à la faveur de son pur langage, il a rendu plus pernicieux encore l'effet de ses impurs discours? On ne peut en disconvenir: Béranger a exercé sur la foule une rare influence, et l'esprit de parti seul réussirait à nier qu'il l'ait singulièrement fascinée. Comme le mal est fait, et qu'il est irréparable, il faut donc laisser aux siècles futurs le soin de venger le nôtre d'une perversité, dont il fut au moins l'absurde complice.

Bien mieux : je prévois ce que dira plus tard quelque juge impartial et néanmoins touché de l'incomparable mérite du chansonnier : « On ne peut, quand on a la France pour patrie, se défendre d'aimer un poète qui l'a si noblement célébrée dans son triomphe et dans ses revers. En ce miroir où me la montrent ses plus beaux chants, sous ce voile de tristesse où trop souvent elle m'apparaît, Dieu! que la France est aimable et qu'elle est séduisante! Comme elle parle divinement dans la langue de son fidèle interprète! D'autres ont déroulé la suite intéressante de ses annales, publié sur le mode héroïque ses hauts faits et formé de tous ses actes la plus brillante histoire qui fut jamais; celui-ci, d'un pinceau lumineux, a reproduit les traits de la France sous les traits admirables de ses grands hommes; celui-là a dressé sur son piédestal le buste de quelque illustre citoyen; Béranger, lui, s'inspirant de son patriotisme, exalte à sa manière le génie et l'âme

Digitized by Google

de la France. Sous les formes gracieuses ou attendries de ses odes, on sent battre et palpiter le cœur de sa généreuse patrie. C'est elle qu'il voit heureuse ou mutilée; c'est à cette mère adorée qu'il sourit, c'est d'elle enfin, comme d'un amour éternel, qu'il est frappé et possédé. Grâce à cette fidélité, plus touchante encore dans le malheur du poète, et plus enthousiaste à mesure que celui-ci vieillit davantage, Béranger demeure encore le peintre et l'historien le moins prévenu des événements auxquels il fut mêlé. On sent, à l'étudier de près, qu'il a bien vu les choses, et qu'il les traduit, tout pittoresque qu'il est, sous les couleurs et dans le langage de la vérité. Il n'y a pas jusqu'à certains chants frivoles où cette vérité ne soit exactement saisie; c'est la figure de l'époque, ce sont les traits mobiles de la constitution politique que l'on y retrouve, et jamais tableau ne fut ni plus réel ni plus attrayant que celui-là ».

D'un autre côté, les sentiments dont Béranger fut l'interprète sont ceux du bon citoyen et du véritable Français. Il porte, ainsi qu'on l'a dit de Démosthène, la patrie « dans le fond de son cœur ». Il a pour elle l'amour d'un fils pour sa mère, et l'intérêt dont il est touché, quand il s'agit de la France, emporte jusqu'à l'enthousiasme l'essor, d'ordinaire si modéré, si contenu, de sa poésie. Alors rien n'égale sa véhémence et son pathétique. On se sent comme entraîné, malgré soi, par le mouvement de sa vive et rapide éloquence.

S'il triomphe par les sentiments, Béranger n'excelle pas moins par la perfection de son style

Digitized by Google

auquel on ne peut comparer, en bien des endroits, que le style des plus célèbres lyriques de l'antiquité. Parmi les modernes, je ne vois guère que La Fontaine qui ait les grâces et l'irrésistible attrait de l'auteur de « mon oncle » et de « l'ange exilé ». Chez les anciens, Horace, par l'élégance et la simplicité soignée de ses vers, et aussi par les saillies de sa morale épicurienne, pourrait se reconnaître dans Béranger, son disciple à la fois et son imitateur indépendant. Anacréon lui-même, le vieillard couronné de roses, n'a pas plus que Béranger ces doux sourires et ces accents attendris où il est le maître accompli.

Malgré toutes ces qualités, si louables dans l'homme, si précieuses dans l'écrivain, Béranger porte aujourd'hui la peine du mal qu'il a causé ; et, parce qu'il s'est moqué des plus respectables sentiments, et qu'il a infligé de cruelles blessures à la morale, nous qui sommes la postérité, nous le plaignons d'avoir ainsi caressé, pour le vaincre, le monstre populaire. Ne pouvait-il, sans verser le mépris sur la vertu même, ce que ne fit pas Lucilius, divertir un peuple qu'il savait si bien consoler, et plaire aux voluptueux amants de la gaieté ? Passe encore qu'à l'exemple des comiques anglais, le chansonnier se rie sans pitié des maris jaloux et trompés, qu'il accable de déshonneur des époux par trop débonnaires ; mais qui lui passera jamais d'avoir jeté le ridicule sur le mariage, et, peut-être sans le vouloir, mis au compte d'une institution toute divine les torts de maint prévaricateur qui la souille et la déshonore? Qu'est-ce qu'un homme dont la verve railleuse

Digitized by Google

s'applique à célébrer les honteux banquets de l'orgie, à vanter les douceurs de la paresse, et à faire voyager « au pays de Cocagne » une jeunesse qui l'y suivra, avec quelle docilité, on l'a trop vu, hélas! ils ne sauraient survivre à leur poète, les chants que Momus inspire, et déjà ils sont brisés, les brillants « hochets de l'amour »; elle est brisée aussi la joyeuse « marotte » que l'ami d'Epicure opposait au « sceptre des rois ». C'est dans le répertoire des inventions diaboliques qu'il faut reléguer la « Frétillon », et, si gai qu'il soit, le « vieux célibataire ». Que dirai-je de cette chanson impie, « la descente aux Enfers », chanson qu'a répétée à satiété l'essaim bachique des francs buveurs, et qui n'est qu'une longue injure à nos plus chères croyances? Je laisse dans l'oubli où elle dormira la trop fameuse « madame Grégoire » et « la bonne fille », ce triste tableau des prétendues mœurs du temps; et, sans y jeter les yeux, je glisse sur bien des couplets où Béranger semble avoir pris soin de se surpasser lui-même pour la grossièreté rabelaisienne et l'épicurisme extravagant.

On ne lit plus, sinon en se cachant, les *Contes* de La Fontaine; bien des odes du bon Horace ne pourraient, sans blesser la pudeur, paraître dans le recueil de ses œuvres; de même, c'est d'un regard furtif que les lecteurs trop curieux ou les cœurs corrompus parcourront les nombreuses chansons où Béranger, prenant le ton libertin qu'il n'a jamais quitté résolûment, s'ingénie à se faire une clientèle. Il l'eut bien longtemps, tenace et fidèle, et il lui a dû sa brillante renommée.

Digitized by Google

Désormais le charme est rompu; et, si Béranger n'a frappé à mort aucune des vertus humaines, combien n'a-t-il pas affaibli le ressort si délicat de la moralité générale, et nui à sa gloire en voulant lui donner pour fondement ce qu'il y a de plus mobile au monde, je veux dire la faveur populaire. Malgré tout, et l'on aime à terminer ainsi ce travail, de nobles conceptions, mélange de l'ode et du poème épique, sauveront ce nom retentissant des ténèbres de l'oubli ; et ces chefs-d'œuvre de style et de sentiment, pris pour sujet d'étude, exerceront un jour l'esprit des hommes de goût, à la manière des anciens dont Béranger, simple chansonnier, fut toujours l'heureux et libre imitateur.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES FÊTES DE FLORENCE

A L'OCCASION DU

IVe CENTENAIRE DE MICHEL-ANGE;

par M. Jules SALLES,

membre-résidant.

PREMIÈRE PARTIE.

MESSIEURS,

Délégué de votre Compagnie pour la représenter aux fêtes qu'on vient de célébrer à Florence, en l'honneur du quatrième centenaire de Michel-Ange, je viens vous rendre compte de ma mission et ajouter mes impressions personnelles à celles que vous avez pu lire dans divers journaux.

L'Italie est le pays des fêtes artistiques et nationales : elles ne sont nulle part célébrées avec plus d'enthousiasme et d'union. Les Italiens sont si heureux d'avoir une patrie commune, et ils ont ce privilége depuis si peu d'années, qu'ils aiment

Digitized by Google

à se donner, par des manifestations fréquentes, comme les preuves de l'unité si laborieusement acquise. Désormais, il n'y a plus de gloires toscanes, vénitiennes, milanaises ou romaines; il ne reste que des gloires italiennes, et Michel-Ange est revendiqué comme sien par toutes les parties de la Péninsule ; que dis-je, la Péninsule? — Le monde entier est tellement fier de ce grand génie que plusieurs Etats de l'Europe, l'Amérique même, avaient envoyé des représentants à cette grande fête artistique.

J'avais jugé convenable de partir quelques jours avant l'ouverture des fêtes, autant pour m'assurer un gîte dans une ville encombrée d'étrangers que pour me donner le temps de voir à loisir le beau pays que je devais parcourir. Je conseillerai aux touristes qui voyagent en été de choisir de préférence les troisièmes classes en chemin de fer : à l'avantage d'être assis sur des banquettes en bois beaucoup moins chaudes que les coussins rembourrés de laine, se joint celui de pouvoir étudier les mœurs des contrées que l'on traverse, et qui se peignent sur les physionomies, les costumes et le langage des paysans et paysanes qui montent ou descendent à chaque station.

Aucune route n'est plus pittoresque et n'offre d'aussi beaux points de vue que cette route qui sépare Nice de Gênes, et qui est connue sous le nom de *route de la Corniche.*

Bien que ville française depuis l'annexion de la Savoie, Nice conserve encore quelques marques de son ancienne origine : c'est là, à proprement dire, que commence l'Italie ; là aussi apparaît la

Digitized by Google

végétation des tropiques, qui croît dans cette partie des côtes de la Méditerranée, abritée des vents du Nord et formant comme une vaste serre-chaude qui s'étend depuis Nice jusqu'à Gênes.

L'ancienne et la nouvelle Nice sont séparées par la rivière du Pallion, aussi dépourvue d'eau que le Mançanarès à Madrid. De superbes ponts sont jetés sur les deux rives, mais, au lieu de barques, nous ne voyons dans son lit que des blanchisseuses qui font sécher leur linge sur le gravier. Si la ville neuve n'est occupée que par de vastes hôtels destinés aux étrangers, l'ancienne ville ne manque pas d'un certain cachet : rues étroites, boutiques basses, population au teint bronzé, aux cheveux noirs : le joli petit chapeau de paille garni de velours noir, en forme de couvercle de plat, qui encadrait si coquettement le visage, n'est plus porté aujourd'hui que par les vieilles femmes. C'est encore un type de costume tendant à disparaître sous l'influence des chemins de fer, qui, dans le nivellement général de la famille humaine, remplaceront la variété par une uniformité désespérante pour l'ami du pittoresque.

Nous saluons, en passant, Villefranche et sa charmante baie où les habitants de Nice vont passer leurs jours de fête ; Monaco, qui avance dans la mer son rocher fortifié; Monte-Carlo et sa maison de jeu où, chaque saison, viennent s'engloutir des fortunes entières; Menton, toute embaumée du parfum des orangers et des lauriers roses, et nous entrons dans la gare de Ventimiglia, où se se trouve la vraie frontière.

On se rappelle encore les dépenses et les vexa-

Digitized by Google

tions auxquelles on était exposé, alors qu'un passeport était indispensable pour voyager en Italie. Plus rien de tout cela aujourd'hui ; une simple carte de visite a satisfait les douaniers, qui s'en fussent fort bien passés, dans le cas où nous n'en aurions eu aucune sur nous. La visite des bagages est vraiment insignifiante : bien plus, on nous offre 6 $^1/_2$ % de bénéfice, si nous voulons changer notre or contre la monnaie italienne, c'est-à-dire de sales chiffons de papier depuis 100 livres jusqu'à 50 cent. Désormais, l'or et l'argent sont devenus un mythe pour la génération actuelle de la Péninsule ; leur disparition et la vue de deux hommes assis contre une charrette et jouant à la *morra* prouvent que nous sommes bien décidément entrés dans le royaume de Victor-Emmanuel.

En montant dans le train italien, nous remarquons que les voitures sont plus lourdes et plus grandes qu'en France ; les banquettes de secondes classes garnies en cuir, ce qui rend le siége plus frais en été ; plus commodes aussi, en ce sens qu'elles sont plus larges et plus basses ; et ce qui en fait surtout le charme, c'est qu'elles reposent sur des ressorts élastiques, en sorte que les secousses sont très-adoucies et qu'il vous est possible de lire et d'écrire même, sans trop de peine. Dans les voitures de troisième classe, l'absence de divisions permet de se promener, lorsqu'il n'y a pas trop de voyageurs : par contre, les fenêtres, trop hautes, masquent un peu le paysage et ne vous permettraient pas, en cas d'accident, d'atteindre le crochet de fermeture. Sur le chemin de

Digitized by Google

Pise à Florence, au contraire, les wagons de troisième sont entièrement ouverts sur les côtés, disposition fort agréable par le beau temps, mais probablement très-peu en hiver. La vitesse est à peu près la même qu'en France, mais nos voisins jouissent du privilége que nous réclamons depuis longtemps, sans pouvoir l'obtenir, celui d'avoir des voitures de deuxième classe dans les trains de vitesse.

Cette route de la Corniche, que nous avions eu tant de plaisir à parcourir autrefois à petites journées, en voiturin, faisant l'école buissonnière, couchant en chemin, nous arrêtant un peu partout pour dessiner, se déroule aujourd'hui devant nos yeux comme un panorama éblouissant, emporté que nous sommes par la vapeur de la locomotive, ayant à peine le temps de jeter un regard sur toutes ces jolies petites villes, avec leurs maisons blanches étagées sur les dernières pentes de la montagne et se reflétant dans les ondes bleues de la Méditerranée.

Bordighierra arrête surtout notre attention avec sa forêt de palmiers aux troncs rugueux, aux feuilles élancées qui retombent en panaches. Parmi les végétaux que la nature a répartis sur la surface du globe, il n'en est aucun qui soit plus majestueux. Observé isolément, le palmier s'élève dans les airs comme un monument du règne organique: ce fut probablement cet arbre qui donna la première idée de la colonne. Pris en masse, ces beaux arbres ne sont pas moins imposants et offrent, dans leur ensemble, un spectacle aussi grandiose que curieux pour nos yeux européens.

Digitized by Google

La vue de cette forêt nous reporte à quelques siècles en arrière, au souvenir de cet obélisque que le pape Sixte-Quint fit dresser au milieu de la place Saint-Pierre-de-Rome. L'opération fut jugée si délicate qu'on proclama un édit qui décrétait la peine de mort contre celui qui pousserait le moindre cri jusqu'à ce que le monolithe eût atteint sa position perpendiculaire. Il vint un moment où les cordes se trouvèrent tellement tendues par le poids énorme qu'elles supportaient que les ingénieurs éperdus commençaient à craindre une rupture, lorsqu'une voix isolée s'éleva dans l'immense foule : « Mouillez les cordes ». C'était l'*Eureka* d'Archimède. L'opération fut menée à bonne fin ; mais l'édit était formel : on s'empara de l'individu qui avait crié et on le condamna à mort bel et bien. Hâtons-nous d'ajouter que la sentence ne fut pas exécutée et que le pape lui accorda même, avec sa grâce, le droit, pour lui et toute sa postérité, de fournir les palmes pour la Semaine-Sainte.

Ces palmes, qui poussent sur ce recoin de l'antique Ligurie, sont choisies parmi les palmiers mâles; on les lie en faisceaux pour les faire blanchir, et, tous les ans, un navire chargé de rameaux se dirige, aux approches de Pâques, vers l'embouchure du Tibre et va porter à la ville éternelle le tribut de *Vareggio*.

San-Remo, Oneglia, Albenga, Finale, tout autant de petites villes qui passent rapidement sous nos yeux et brillent comme des diamants sur cette route de *la rivière de Gênes*, ainsi qu'elle était appelée au temps où on la parcourait en *vetturino*. Alors, les nombreux torrents qui descendent de la

Digitized by Google

montagne, grossis par les pluies, interceptaient parfois le passage et emportaient les ponts. Comme *le paysan du Danube*, le voyageur était obligé de s'arrêter et d'attendre, pour continuer sa route, que l'eau eût accompli sa mission destructive, bien heureux lorsqu'il n'était pas forcé de revenir sur ses pas pour rester, dans le bourg le plus voisin, jusques à la réparation du désastre. Les chemins de fer nous mettent aujourd'hui à l'abri de pareilles mésaventures. Si le pittoresque y perd quelquefois, il faudrait être bien ingrat pour ne pas rendre justice aux immenses compensations qu'ils nous offrent.

Voici maintenant Savone, avec ses maisons peintes en toutes couleurs, puis enfin *San-Pietro-d'Arena*, faubourg de Gênes, peuplé à lui seul de quatorze mille âmes, et qui contient une telle abondance de palais et de jardins somptueux qu'on se croirait déjà au milieu d'une grande ville.

Pour jouir du panorama de la ville de Gênes, le plus beau du monde, après celui de Naples et de Constantinople, il faut y arriver par mer et débarquer au coucher du soleil, comme cela nous arriva lors de notre premier voyage en Italie. A mesure qu'on approche, l'immense amphithéâtre formé par les flancs de la montagne se dessine plus nettement : ce sont des collines, de riants vallons, des rochers changés en terre par la puissance de l'art; de brillants édifices entremêlés de bosquets et de jardins élégants descendent de terrasse en terrasse jusqu'au bas de la montagne, et semblent se presser les uns contre les autres en s'approchant des rivages de la mer. Au fond du

Digitized by Google

golfe, entre deux petites rivières, on voit sortir des flots comme une forêt d'aiguilles étincelantes : c'est la cité des palais, Gênes *la superbe*, fière encore de ses antiquités, de ses victoires et de l'empire qu'elle exerça si longtemps sur les mers.

Il nous répugne de croire à ce vieux proverbe de Gênes que rien ne justifie :

Mare senza pesce,
Monti senza ligni,
Uomini senza fede,
Donne senza vergogna.

Mais nous regrettons de voir disparaître l'ample voile blanc appelé *mezzaro*, dont les femmes s'enveloppaient la tête et les épaules et qui leur siéyait si bien. Cette coiffure nationale n'est plus en usage aujourd'hui que parmi les femmes du peuple, et encore en très-petit nombre.

Pour l'artiste, tout Gênes se résume dans les noms de Van-Dick et de Puget. Pénétrons dans le palais de la famille Brignolle-Sale, connu sous le nom de *Palazzo Rosso*, à cause des marbres rouges qui ornent sa façade, et contemplons ces belles toiles où Van-Dick a peint le marquis monté sur un cheval blanc, son chapeau à la main, saluant du geste le plus noble, sans doute la marquise qu'on ne voit pas, mais qui doit venir recevoir son époux sur le perron du château. Le ton du ciel, celui du cheval blanc lui-même, au lieu d'être éclatant, comme l'eût certainement fait un artiste médiocre, sont tellement éteints, que toute la lumière est concentrée sur la tête du cavalier,

Digitized by Google

qui, à elle seule, absorbe toute l'attention du spectateur.

Il en est de même pour le portrait de la marquise. Malgré le riche costume dont elle est revêtue, les dorures et les broderies sont atténuées avec un tel art, que les chairs seules brillent en point lumineux. Avec la concentration de la lumière, la suprême distinction est surtout ce qui caractérise la manière de ce grand artiste, qui n'a été surpassé par aucun autre dans le portrait.

A côté de Van-Dick, nous avons cité le nom du sculpteur Pierre Puget, notre compatriote, surnommé, à juste titre, le Michel-Ange français. Deux œuvres importantes de son ciseau se trouvent à Gênes : c'est d'abord une *Assomption* en marbre blanc, qui orne la chapelle de l'Hôtel des Pauvres, et puis ce beau *S. Sébastien*, qui s'affaisse sous le poids de ses blessures; admirable figure, dont le développement musculaire n'aurait rien à souffrir de la comparaison avec ses rivales de Florence.

Deux routes ferrées conduisent de Gênes à Florence. L'une qui traverse les Apennins, en faisant un grand contour, avec des stations qui s'appellent Alexandrie, Plaisance, Parme et Bologne; l'autre, beaucoup plus courte, côtoie les bords de la mer et ne dessert que deux villes importantes, la Spezzia et Pise.

C'est cette dernière que nous choisissons.

La partie qui sépare Gênes de la Spezzia s'appelle *la deuxième corniche*, et passe pour être plus belle encore que la première. Malheureusement, elle est coupée par un si grand nombre de mon-

Digitized by Google

tagnes, que nous roulons continuellement sous des tunnels et ne pouvons jouir de la beauté des points de vue. Mais lorsqu'au sortir du dernier tunnel, la rade de la Spezzia apparaît à vos regards, et surtout lorsqu'on pouvait la contempler du haut de la montagne, alors qu'on voyageait encore en diligences, l'œil embrassait avec ravissement cet immense port, dans lequel deux flottes ennemies pourraient aisément se livrer bataille. Un moment, Napoléon Ier eut l'idée de faire de cette place l'Anvers de la Méditerranée.

Bientôt après la Spezzia, apparaissent les blanches montagnes de Carrare, vides des marbres qui ont vu naître tant de statues, et servi à la construction du Panthéon d'Agrippa. Michel-Ange, venu dans ces lieux pour choisir les matériaux du monument de Jules II, avait eu l'idée de tailler sur place un de ces mamelons pour en ériger un phare qui eût été aperçu par les pilotes des deux mers. On évalue l'exportation annuelle des marbres de Carrare à environ 100,000 quintaux représentant une valeur de 1 million et demi de francs. Napoléon y avait fondé une école de sculpture, dont le premier directeur fut le célèbre florentin Bartolini, et qui compta au nombre de ses élèves Ténérani, de Rome, l'un des plus célèbres scupteurs de l'Italie, et Bosio, l'auteur du beau groupe de *Louis XVI soutenu par un ange*, qui se trouve à Paris dans la chapelle expiatoire. Ces artistes éminents étaient nés tous deux à Carrare.

Nous entrons dans la gare de Pise. Comme tant d'autres villes déchues, Pise ne vit que par le souvenir de ses grandeurs passées. Un moment

Digitized by Google

elle eut une population de 150,000 âmes et fut la rivale de Venise et de Gênes, alors que ses puissantes galères allaient arracher aux Sarrasins la Sardaigne, la Corse et les îles Baléares. Aujourd'hui, sa population est réduite à une cinquantaine de mille habitants et elle n'attire plus que les poitrinaires, venant essayer de prolonger leur existence dans son doux climat. Les autres touristes s'y arrêtent à peine quelques heures, entre deux trains de chemins de fer, pour visiter la place la plus curieuse du monde; car elle réunit quatre monuments admirables et uniques dans leur genre.

Vous savez que le caractère des plus grandes églises de la Toscane est de former chacune trois monuments séparés : l'église proprement dite, qu'on appelle le *Duomo;* le *Baptistère,* qui renferme seulement les fonts baptismaux; et puis le clocher, tour élevée connue sous le nom de *Campanile.* Telle est la division de la cathédrale de Pise; sa façade est toute zébrée de marbres noirs et blancs; au milieu de la nef, se trouve suspendue cette fameuse lampe dont les oscillations mirent Galilée sur la voie de la théorie du pendule. Dans le baptistère, en forme de rotonde et surmonté d'une coupole, notre cicérone nous fait entendre un merveilleux écho qui produit l'impression de l'orgue le plus mélodieux en répercutant les quatre notes de l'accord parfait. Mais l'étonnement du voyageur est surtout excité par le *campanile,* ou tour penchée, bâtie toute en marbre, avec ses huit rangs de colonnes superposées, haute de 56 mètres et présentant une déviation de 5 mètres de la

Digitized by Google

base au sommet. C'est un allemand, nommé Wilhem, qui en fut l'architecte; mais aucune donnée positive n'indique si son projet primitif avait cette déviation extraordinaire. On a écrit des volumes entiers pour chercher l'explication du problème. La version la plus probable est que, lorsqu'on eut posé les premières assises de la tour, le sol sur lequel elle repose dut subir un affaissement, et que l'architecte continua sa construction en conservant la même inclinaison accidentelle, en soignant la parfaite cohésion de ses matériaux d'une manière toute particulière: car la bâtisse ne présente pas la moindre fissure du bas jusques en haut. Le plus beau titre de gloire du campanile de Pise est d'avoir abrité Galilée, alors qu'il arrachait à la nature ses secrets sur la chute des corps, leur gradation de vitesse et la gravitation en général.

A ces trois monuments, vient se joindre, toujours sur la même place, un quatrième qui n'est pas le moins intéressant à visiter; nous voulons parler du *Campo-Santo*, le plus beau cimetière qu'ait construit le moyen âge et dont le sol fut formé avec de la terre rapportée de Jérusalem. C'est en même temps le berceau et une sorte de tribune de l'art toscan à cette époque. Les quatre parvis qui l'environnent sont remplis de peintures à fresque, dans lesquelles le président de Brosses ne voyait que « des histoires de la Bible peintes d'une manière fort bizarre, fort ridicule et parfaitement mauvaise ». Ce jugement a été bien réformé, depuis, par de meilleurs connaisseurs, qui ont rendu justice à plusieurs de ces vastes pan-

Digitized by Google

neaux, entre autres à celui d'Orcagna, qui représente le *Triomphe de la mort* et qui semble inspiré par le génie sombre du Dante. Au centre, des infirmes appellent la mort pour qu'elle les délivre de leurs maux : un d'eux l'invoque avec ces vers :

Dacchè prosperitade ci ha lasciati,
O morte ! medicina d'ogni pena,
Deh ! vieni a darne ormai l'ultima cena !

Mais la mort se détourne d'eux et dirige ses coups vers un bosquet où de jeunes hommes et de jeunes femmes se livrent au repos, au retour de la chasse, et écoutent les chants d'un troubadour, pendant que des amours voltigent au-dessus d'eux; des rois, des évêques, des religieux, des guerriers gisent à terre, abattus par la faulx de la terrible moissonneuse, tandis que leurs âmes sont recueillies par des anges et des démons. Ce sont ces derniers qui emportent celles des moines; car la verve satirique du moyen âge s'est exercée ici, comme dans le *Jugement dernier,* aux dépens des corporations religieuses.

A côté de cette fresque, qui a été entièrement peinte de la main d'Orcagna, il en est d'autres, d'un ordre un peu inférieur, dans lesquelles se trouvent cependant de fort belles parties ; mais il faut savoir les démêler dans cette multitude de démons et de damnés qui se tordent et s'agitent au milieu des flammes. Au premier aspect, plusieurs de ces peintures peuvent paraître grotesques ; mais, en les étudiant plus attentivement et cherchant à en pénétrer l'esprit, on sera étonné

Digitized by Google

de toutes les idées qui s'y trouvent représentées et qui font honneur à l'imagination des peintres de cette époque. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que la religion, au moyen âge, cherchait surtout à épouvanter les âmes par la perspective des supplices qui attendaient les coupables. Orcagna inaugura, en peinture, le genre terrible qui fut continué par Luca Signorelli et atteignit son apogée dans la voûte de la Sixtine et le Jugement dernier.

Nous ne voulons pas quitter ces vastes nécropoles sans noter, comme dernier souvenir, un tombeau moderne qui nous a vivement impressionné : c'est celui du comte Martiani, sur lequel est assise une statue de femme en marbre blanc, avec cette seule inscription : *Inconsolabile !* Est-ce la veuve du défunt qui a fait inscrire ce mot? Hélas ! peut-être s'est-elle remariée et a-t-elle conduit son second époux devant le tombeau du premier ! Si c'est là un thème à réflexions pour le moraliste, on n'en est pas moins ému devant une pose et une expression qui peignent la douleur d'une manière si poignante. Sur le socle de la statue, se lit le nom du sculpteur Bartolini, qui fut l'émule de Canova.

Vous voyez, Messieurs, que notre voyage nous avait bien préparé à faire notre entrée dans l'ancienne capitale de la Toscane et à assister aux fêtes du quatrième centenaire de Michel-Ange, but de notre pèlerinage.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

I.

En arrivant à Florence, notre premier soin fut d'aller nous assurer d'un logement. De là, nous nous rendîmes chez le Syndic pour lui remettre la lettre de notre président, qui m'accréditait comme délégué de l'Académie du Gard. Le Syndic siégeait, en permanence, dans le Pallazzo-Vecchio, lourde construction du moyen âge, surmontée d'une tour d'architecture élégante, et tellement unique dans son genre, qu'elle semble avoir été créée pour le plaisir des yeux. C'est le vrai palladium de la cité.

Un artiste de mes amis (1) me racontait que, dans sa jeunesse, il était parti pour l'Italie, comptant aller s'établir à Rome pour faire ses études. A cette époque, il n'y avait pas encore de chemins de fer. En passant par Florence, il descend de la diligence précisément sur cette place de la Signoria. A l'aspect de ce puissant palais, qui rappelle les luttes orageuses de la liberté, des statues disséminées sur la place, de la loggia d'Orcagna qui fut la tribune aux harangues des

(1) M. Stürler, un des élèves favoris de M. Ingres.

Digitized by Google

Florentins, et qui atteste encore la grandeur de la vie publique, à la vue surtout de la belle statue de *Persée,* ciselée par Benvenuto Cellini, il s'arrête ébahi : « Comment, se dit-il, il y a dans le monde une place comme celle-ci, et j'irais plus loin ? Non ! » Il s'établit à Florence, et y passa dix-huit années de sa vie.

C'est dans ce merveilleux Palazzo-Vecchio que nous fûmes trouver le Syndic des fêtes. Il nous accueillit cordialement, nous donna une carte spéciale pour assister à toutes les cérémonies et qui devait aussi nous ouvrir les portes de tous les musées, collections et munuments de la ville. Il y joignit une autre carte d'invitation pour la soirée que le Préfet devait donner dans le beau palais Ricardi.

Tranquilles de ce côté, nous employons le reste de la journée à nous promener dans les rues de Florence, non pas tant pour voir les préparatifs de la fête que pour récréer nos yeux avec ces églises et ces monuments dont le caractère d'architecture tout particulier, ne dépasse pas les frontières de la Toscane. Là seulement, se retrouvent ces palais noircis par le temps, dont la masse imposante, les murs en bossages, tout garnis d'anneaux et de lampadaires en fer ciselé, rappellent la puissance de cette famille qui a longtemps régné dans Florence et tant ajouté à la gloire du siècle de Léon X.

Quelle merveille que cette église de Sainte-Marie-des-Fleurs, avec son dôme plus élégant, plus vaste que la coupole de Saint-Pierre de Rome et dont Michel-Ange disait : « Il est difficile de faire aussi bien ; il est impossible de faire

Digitized by Google

mieux ». C'est devant ce dôme, ouvrage de Brunelleschi, que le chantre de la *Divine Comédie* venait tous les jours passer quelques heures en contemplation. Une plaque de marbre, avec cette seule inscription, *Sasso di Dante*, marque la place où venait s'asseoir l'illustre poète.

A côté de cette merveille d'architecture, il en est une autre qui séduit encore plus les yeux, s'il est possible; c'est ce campanile élancé, tout en marbre noir et blanc, qui fut construit sur les dessins de Giotto. On voudrait pouvoir le mettre sous verre, pour le préserver de tout contact et de toute souillure. Et puis, tout à côté encore, la troisième partie de l'église, le baptistère Saint-Jean, fermé par les fameuses portes en bronze sculptées par Ghiberti.

Rappelons, à propos de ces portes, les circonstances qui accompagnèrent le concours le plus célèbre dont l'histoire de l'art offre l'exemple chez les modernes.

Des trois portes qui devaient fermer le baptistère, André de Pise en avait déjà fait une, lorsque, quatre-vingts ans plus tard, en l'an 1401, les magistrats de Florence ouvrirent un concours pour faire exécuter les deux autres. Les artistes les plus habiles accoururent de toutes parts et présentèrent leurs projets. On fit un premier choix. Sept d'entre les concurrents furent désignés, parmi lesquels Brunelleschi, Donatello et l'orfèvre Laurent Ghiberti, tous les trois de Florence. La République donna à chacun des concurrents un traitement pour une année. Il fut convenu qu'à la fin de l'an, chacun d'eux présenterait un pan-

Digitized by Google

neau en bronze entièrement terminé, de la grandeur d'exécution. Le sujet du bas-relief était le *Sacrifice d'Abraham*, parce que ce sujet présentait, à la fois, des figures nues, des figures drapées et des animaux.

L'époque du jugement étant arrivée, on invita de nouveau tous les artistes de l'Italie à se rendre à Florence; parmi eux furent choisis trente-quatre juges, tous très-habiles dans leur art. Les sept modèles ayant été exposés en présence des magistrats et du public, les juges en discutèrent le mérite à haute voix. Trois des modèles furent d'abord préférés, ceux de Ghiberti, de Donatello et de Brunelleschi, parmi lesquels les juges hésitaient, lorsque Donatello et Brunelleschi se mirent ensemble à l'écart : ils se consultent et s'avouent réciproquement que le modèle de Ghiberti est le plus beau des trois. L'un d'entre eux prend alors la parole : « Magistrats, Citoyens, dit-il, nous vous déclarons que, suivant notre propre jugement, Ghiberti nous a surpassés. Accordez-lui le prix, car notre patrie en recevra plus de gloire : il serait plus honteux pour nous de taire notre opinion que nous n'avons de mérite à la publier ».

Quels hommes ! quel temps ! s'écrie Vasari, en racontant ce concours : ajoutons aussi, après avoir admiré la grandeur d'âme de Brunelleschi et de Donatello, quels puissants moyens pour exciter l'émulation, pour inspirer l'amour de la véritable gloire !

Un concours aussi solennel ne pouvait tromper l'attente des magistrats qui l'avaient ordonné. Les

Digitized by Google

portes de Ghiberti sont le plus bel ouvrage de la sculpture moderne.

L'orfèvre avait travaillé pendant quarante ans à ces portes, desquelles Michel-Ange disait « qu'elles seraient dignes d'ouvrir le Paradis ».

Au reste, tous les monuments de Florence vous laissent une profonde impression, bien exprimée par ces paroles que les magistrats adressèrent jadis au duc d'Athènes : « Si jamais nos pères eussent pu oublier la liberté, les palais publics, les salles de nos assemblées, les enseignes de nos corporations nous la rappelleraient; car toutes ces choses, ces palais, ces monuments, ces enseignes ont pour objet de nous la faire chérir ».

II.

La première journée des fêtes était consacrée au transport des cendres de l'historien Charles Botta, de la gare du chemin de fer à l'église de Santa-Croce, ce panthéon des gloires italiennes.

Il ne faut pas s'étonner des honneurs rendus à cet écrivain. Si son nom nous est peu familier, il est populaire en Italie, où ses nombreux ouvrages, entre autres son *Histoire de l'Indépendance de l'Amérique*, se trouvent dans toutes les bibliothèques. Son souvenir est associé à celui de tous les écrivains libéraux qui ont contribué, chacun à sa façon, au grand œuvre de la liberté.

Citoyen français, autant qu'italien, Charles Botta a été rattaché à notre pays, comme Piémontais, sous le premier empire. Membre du

Digitized by Google

Corps législatif; puis, sous la Restauration, recteur de l'Académie de Nancy et de Rouen, il eut ses deux fils, Paul-Emile et Cincinnatus, employés au service de la France. Il mourut à Paris, en 1837, et fut enterré au cimetière Montparnasse, d'où l'on vient de l'exhumer pour transporter ses cendres dans l'église de Santa-Croce, où il reposera en compagnie de Dante, de Galilée, de Machiavel et de Michel-Ange.

Parmi les discours qui ont été prononcés avant de descendre le cercueil dans le caveau de l'église, nous écoutons avec émotion les derniers adieux que lui adresse son fils, vieillard octogénaire, dont les larmes obscurcissent la voix et ne lui permettent pas d'achever la lecture de son manuscrit.

Le lendemain dimanche était le jour fixé pour le défilé du cortége, qui, de la place du Grand-Duc, devait se rendre sur la colline de San-Miniato, en traversant les plus beaux quartiers de Florence. Mais, avant l'heure du départ, nous étions invités à un grand concert dans la salle des Cinq-Cents. Cette salle avait été arrangée pour servir aux séances du parlement italien pendant le petit nombre d'années qui avaient fait de Florence la capitale de l'Italie. Rendue aujourd'hui à sa première destination, elle est toujours remarquable par sa vaste dimension, pouvant contenir jusqu'à trois mille personnes, et par son plafond à caissons dorés, tout rempli des peintures de Georges Vasari.

C'est dans cette salle que le moine Savonarole avait fait entendre son éloquente parole. C'est

Digitized by Google

pour la décorer que Léonard de Vinci et Michel-Ange Buanarotti étaient entrés en lice et avaient dessiné leurs célèbres cartons : *La victoire remportée sur les troupes du duc de Milan*, et *un Episode de la guerre de Pise au bord de l'Arno.* Pendant la révolution de Florence, le carton de Michel-Ange fut mis en pièces ; à tort ou à raison, le jaloux Bandinelli fut accusé de ce sacrilége. C'est de ce carton que Benvenuto disait : « Quoique Michel-Ange ait fait depuis la grande chapelle du pape Jules, il n'atteignit même jamais à la moitié de la hauteur où il est monté dans ce dessin ». Ce jugement, joint aux morceaux que nous connaissons par la gravure de Marc-Antoine, fait trop comprendre, en tout cas, quelle fut la monstruosité de celui qui se rendit coupable de ce méfait.

Mais, en ce moment, le plaisir des yeux doit céder à celui de nos oreilles, qui sont charmées à l'audition des œuvres de Meyerbeer, de Rossini et surtout de Gounod, dont la célèbre méditation sur le prélude de Bach a enlevé tous les suffrages par la manière toute magistrale avec laquelle elle a été interprétée ; ce qui, soit dit en passant, a chatouillé agréablement notre amour-propre national.

En sortant du concert, les invités ont été reçus dans les salons du syndic, situés dans le même palais. C'est là que votre représentant s'est trouvé en contact avec les illustrations de tous les pays, qui s'étaient donné rendez-vous à cette fête de l'intelligence. Nous eûmes bien vite distingué le groupe de la députation française, où se faisait

Digitized by Google

remarquer Guillaume, le savant directeur de l'Ecole des Beaux-arts, nommé depuis peu commandeur de la Légion d'honneur; Ballu, l'architecte de la Trinité; Charles Blanc, le directeur de la *Gazette des Beaux-Arts;* Lenepveu, directeur de l'Académie de France à Rome; Bonnat, notre grand coloriste; l'architecte du nouvel opéra, Garnier, dont le teint bronzé et la noire chevelure faisaient pâlir les plus chaudes carnations italiennes, et un grand nombre de représentants de la presse parisienne. J'allais oublier Meissonnier, que tout le monde se montrait du doigt, Meissonnier le créateur de ces toiles microscopiques qui lui ont valu sa juste célébrité, et qui ont fait dire à un journal de Florence, dans son compte rendu des fêtes : « Les Français, *i Galli* (les coqs), ont envoyé auprès de notre aigle (1) un oiseau mouche ».

A trois heures, le cortége se mettait en marche au milieu d'une foule qui résistait, depuis plusieurs heures d'attente, à 38° de chaleur et que pouvait à peine contenir un bataillon de Bersaglieri. Toutes les corporations de Florence étaient représentées dans ce cortége. Bannières et musiques en tête, elles avaient voulu rendre hommage à celui qui avait été non-seulement un grand artiste, mais aussi un grand citoyen, un grand patriote, un guerrier illustre par la manière dont il avait défendu les remparts de la ville, attaqués par les armées du pape et de Charles V.

(1) L'aigle figure dans les armoiries de Michel-Ange, qui descend des comtes de Canossa.

Digitized by Google

Chaque députation des corps savants était appelée à son tour par un maître de cérémonies. Derrière les membres de l'Institut de France, au milieu desquels nous avions l'honneur d'être mêlé, venaient les délégués de la Belgique, ornés de leur grand cordon rouge autour du cou et qui semblaient confus en voyant que nos commandeurs français, qu'ils croyaient revêtus de leurs habits brodés, étaient venus simplement en frac noir avec une imperceptible rosette à la boutonnière. La gaîté de la fête leur fit bientôt oublier ce petit désappointement, et je ne saurais trop me louer personnellement de leur cordialité et de leur aimable et spirituelle causerie pendant tout le parcours du cortége.

C'est ainsi que nous traversâmes les principales rues de Florence, au milieu des tapisseries de couleurs éclatantes, flottant à toutes les fenêtres et encadrant de charmantes têtes florentines, qui nous saluaient de leurs acclamations dans ce langage toscan, le plus pur et le plus harmonieux de toute la Péninsule.

Nous entrons dans la longue rue Ghibellina (des Gibelins).

S'il y a une rue Ghibellina à Florence, il y a aussi une rue Guelfa. Les deux grandes factions qui ont, pendant tant d'années, désolé la cité par leurs sanglantes querelles, n'existent plus ; mais on a tenu à en conserver le souvenir, et l'on a réconcilié ces irréconciliables adversaires en accordant à chacun d'eux le même honneur. Ainsi la postérité arrange les plus difficiles querelles ; elle aime à tenir la balance égale, et, pour ne se

Digitized by Google

montrer injuste envers aucun parti, elle donne à tous le rang de victorieux.

C'est dans cette via Ghibellina que devait avoir lieu notre première station, devant la maison qu'avait habitée Michel-Ange et qu'on reconnaît au beau buste en bronze, surmonté d'un aigle, qui orne sa façade. Quand le voile qui couvrait le buste fut enlevé, le sénateur et professeur Aleardi prit la parole et, dans un discours plein d'éloquence, retraça, à grands traits, la vie et les principaux ouvrages du grand artiste.

« La Grèce, dit-il, sortie des nuages dorés des temps héroïques, fut la jeunesse du monde antique; l'Italie fut la jeunesse du monde moderne. Quand vint, pour ces deux Etats, la plénitude des temps artistiques, Phidias parut à Athènes, Michel-Ange à Florence ».

Après quelques considérations très-élevées sur l'art et la nature, qui, réunies, forment l'idéal, et dans lesquelles l'orateur ne craint pas d'emprunter ses citations à nos écrivains français, Duménil, Quinet, Victor Hugo, il établit un parallèle entre Raphaël et Michel-Ange, montrant que, chez ce dernier, la science l'éloigne de l'ingénuité et ne sait pas lui enseigner la grâce, cet aimable attribut des beaux arts. « Les grâces, ces trois divinités filles de la Grèce, furent effrayées de son fier aspect : parfois elles essayèrent d'approcher de son atelier, mais elles n'osèrent pas en franchir le seuil, jusqu'à ce que, ne se sentant plus invoquées, elles s'éloignèrent tout à fait et furent bâtir leur nid sous la palette de Raphaël ».

Comme poésie, les quatre vers que Michel-

Digitized by Google

Ange met dans la bouche de sa statue de la *Nuit* valent tout un poème, aurait dit Boileau ; ils font pressentir une époque de grandes aventures et prophétisent le siècle de léthargie dans lequel devait sommeiller l'Italie.

« Dans son ascension continue vers le beau et le bien, poursuit l'orateur, tout pour lui plia devant l'idée de justice et de conscience. Son goût pour la solitude le fit devenir une espèce d'anachorète de l'art ; aimé des heureux du monde, il aima, par lui-même, mais avec force ; on ne lui a connu que trois amours : un Pape, un serviteur et une marquise ; Jules II, son domestique et Vittoria Colonna.

» Ses livres favoris étaient la Bible, la Divine Comédie et les Sermons du frère Savonarole, le martyr inspiré qui dirigea son âme vers Dieu et sa patrie.

» Dans le long parcours de sa vie, il fut comme un lien entre deux générations. Après avoir assisté à la renaissance du paganisme et à la recrudescence du catholicisme, il vit le concile de Florence, où l'on tenta de réconcilier dans une étreinte la religion grecque et latine, et aussi, plus tard, le concile de Trente. Michel-Ange avait commencé par encenser la beauté physique ; puis, peu à peu, laissant de côté les souvenirs de sa jeunesse, il tourna ses pensées vers le Christ. Après avoir connu l'ivresse de la nature, comme l'Arioste, il connut l'ivresse de l'esprit, comme Alighieri. Alors, il établit sa demeure dans les sommités de Saint-Pierre et ne sortit plus de la maison de l'Eternel. Abandonnant le marteau et le pinceau, ses poé-

Digitized by Google

sies deviennent des hymnes, jusqu'à ce que, purifié et serein, il prit congé de la terre et se délecta en entrant dans le ciel avec les pures intelligences.

» Michel-Ange, dit Quinet, fut la conscience de l'Italie. Il vécut sous treize pontifes et écrivit en signes immortels, dans ses statues, dans ses fresques, dans ses œuvres d'architecture, l'histoire des événements du monde chrétien.

» Quand commencèrent ces tristes jours de l'Italie où la guerre, la peste et la dévastation ravageaient la Péninsule entière et où Florence agonisait sous les étreintes d'un pape et d'un empereur, l'artiste, après l'avoir défendue comme soldat, sculpta les tombeaux des Médicis, qui ont l'air de la sépulture d'une nation. La figure du *Pensiero* est en effet le symbole de la patrie, qui médite dans l'obscurité de la mort.

» Si, à cette même époque, il revient un moment aux idées payennes de sa jeunesse, en peignant une *Léda* (1); ce fut, peut-être, qu'en voyant tant de misères sur la tête des honnêtes gens et tant de félicités sourire aux méchants, pour un moment, comme Brutus à Pharsale, il douta de la vertu, il douta de Dieu.

» Mais les années passent, le trirègne se pose sur d'autres têtes; le trouble est dans l'Eglise; le cri de la séparation des croyants a déjà sonné au-delà des Alpes et fait écho dans la Péninsule. Le Vatican lance ses plus terribles anathèmes et

(1) Le carton original de la *Léda* se trouve à Londres.

Digitized by Google

Michel-Ange répète ces anathèmes sur les murs du *Jugement dernier,* où la Vierge Marie implore miséricorde, tandis que le Christ fulmine et les saints eux-mêmes semblent lancer des malédictions. Le *Dies iræ* s'accomplit dans un splendide tumulte.

» L'Eglise cependant reprend des forces dans le concile de Trente: elle se relève alors que le moine de Wittemberg et l'avide Bourbon avaient tâché de lui arracher la couronne, et le puissant artiste prévoit quelque chose qui sommeille dans le Panthéon d'Agrippa. Il le relève à trois cents pieds de haut et le couronne avec le colossal diadème de la coupole de Saint-Pierre (1), que le pèlerin venant de lointain pays et le navigateur sur la mer d'Etrurie verront dans tous les siècles briller sous le soleil de notre Rome éternelle . . . . . ».

Ce discours du sénateur Aleardi, dont je vous ai traduit les principales idées, en retranchant celles qui auraient pu choquer nos oreilles françaises peu habituées encore à la liberté de pensée et de langage dont jouissent nos voisins, fut chaleureusement applaudi, tant il était l'expression de la foule qui l'entourait. A nos côtés, se trouvait un jeune militaire qui avait l'air plus ému encore du brillant langage de l'orateur. Personne n'eût soupçonné que, cette simple capote grise couvrait le dernier descendant du grand Michel-Ange, le seul survivant de la famille Buonarotti.

(1) Si on enlevait la coupole de Saint-Pierre et qu'on la plaçât par terre, elle serait deux fois plus haute que la colonne Vendôme avec sa statue.

Digitized by Google

Nous devions revenir le lendemain pour visiter en détail l'intérieur de cette maison. En attendant, le cortége se remettait en marche du côté de cette même église de Santa-Croce, où l'on avait renfermé, la veille, les cendres de Botta, et, cette fois, pour déposer une couronne sur la tombe du sculpteur. Cette couronne de feuilles de chêne, en argent massif, qui ne mesurait pas moins de 2m50 de circonférence, était offerte par les académies d'Allemagne, représentées par le docteur Ploerke, professeur de l'académie des beaux-arts de Saxe-Weimar.

Il est à remarquer que c'est le seul discours qui ait été prononcé en allemand. Belges, Danois, Grecs, Américains, tous ont parlé notre langue : tant il est vrai qu'elle reste le grand moyen de communication entre les peuples. Au reste, la présence de nos nombreux compatriotes et l'affinité des deux nations donnaient à la fête un caractère d'alliance franco-italienne, qui était d'un heureux augure pour l'avenir.

De l'église de Santa-Croce, le cortége traverse l'Arno sur le pont delle Grazie (tout porte de jolis noms dans cette gracieuse ville) et se dirige vers la colline de San-Miniato (1), après avoir salué en passant la statue de Dante Alighieri. Le soleil à son déclin éclairait en ce moment l'immense amphithéâtre, garni de cinquante mille spectateurs qui s'enroulaient comme une guirlande de

(1) C'est là qu'on admire, dans l'abside de la chapelle, une mosaïque de la fin du treizième siècle, qui a inspiré à Flandrin celle de notre église Saint-Paul.

Digitized by Google

fleurs sur les sinuosités de la blanche *villanella*. Aux deux tiers de la montée, se trouve un vaste terre-plein qu'on appelle la *Piazzale*, sur lequel on vient d'élever un monument en l'honneur de Michel-Ange; et, pour cela, pouvait-on mieux choisir qu'un moulage en bronze de la statue de *David*, cette œuvre si belle de sa jeunesse et qui marqua son premier degré dans l'échelle de l'immortalité.

Du haut de cette place, le panorama de Florence au soleil couchant est vraiment magnifique. Les anciennes tours, les coupoles, les palais avec l'Arno qui les encadre d'une ceinture d'argent, la *torre del Gallo*, qui servit d'observatoire à Galilée, la villa San-Donato, du prince Demidoff; Rinuccini, où s'arrêta l'aimable société des conteurs auxquels Boccace fait fuir, en 1348, la peste qui désola Florence; la pointe de Monte-Murillo, où le grand duc François Ier s'était créé un asile voluptueux pour vivre avec Bianca-Capello; Fiesole, où des fouilles récentes viennent de mettre à jour un théâtre antique; Pratolino, dominé par le colosse de l'Apennin, cette statue de 20 mètres, taillée par Jean de Bologne: tout cela réuni présentait un ensemble merveilleux, qui arracha un cri d'étonnement à ceux qui le contemplaient pour la première fois.

C'est au pied de la statue de *David* et pour l'inauguration de la nouvelle place que Meissonnier et Charles Blanc prirent la parole et rendirent hommage, dans un discours aussi savant que coloré, au héros de la fête et à la ville qui lui avait

Digitized by Google

donné le jour et savait si bien exercer l'hospitalité envers les étrangers.

Dans la soirée du même jour, une fête de nuit nous réunissait dans le beau palais Ricardi, qui fut la première demeure des Médicis et qui est aujourd'hui la résidence du Préfet de Florence, le marquis de Montezemolo. Comme tous les palais de cette cité, l'extérieur a l'air sombre avec ses pierres brunes, son rez-de-chaussée flanqué de bossages, appelés, avec raison par les Italiens *bozze di pietra forte.* Cette base solide, d'ordre rustique, est surmontée de deux étages éclairés par des fenêtres cintrées, et présente un ensemble d'architecture qui n'est pas dépourvu d'élégance, mais qui se traduit surtout par un aspect mâle et sévère, reflet de ces temps de dissensions et d'anarchie qui ont signalé le moyen âge.

L'intérieur du palais renferme de vastes salons, superbement meublés, dont le Préfet fit les honneurs avec la plus aimable courtoisie. Il me parla avec intérêt de la ville de Nimes, qu'il connaissait et dont il avait su apprécier les monuments antiques. Nous remarquâmes que la marquise, en se promenant au bras du prince de Carignan, l'oncle du roi, se servit constamment de la langue française. Au milieu de la foule qui remplissait les salons, je retrouvai mes compagnons du cortége, Belges et Français, qui s'éloignèrent avec moi du bruit de la fête pour aller, dans une galerie plus tranquille, admirer un vaste et splendide plafond peint par Lucca Giordano, et des fresques très-

Digitized by Google

bien conservées de Benozzo Gozzoli (1), qui ornent l'ancienne chapelle du palais.

III.

La seconde journée avait un côté plus artistique. Son principal attrait consistait dans l'exposition, la *mostra*, comme disent les Italiens, des œuvres de Michel-Ange qu'on avait pu réunir dans l'Académie des Beaux-Arts. Pour donner plus d'éclat à cette fête des arts, le roi avait envoyé un de ses fils, qui était arrivé le matin même à Florence et venait incliner sa majesté royale devant la majesté du génie ; car, en réalité, les premiers des hommes seront toujours ceux qui, d'un papier, d'une toile, d'un marbre, d'un son, feront une chose impérissable.

On n'avait pas eu la prétention de rassembler toutes les œuvres du Buonarotti. Ni le *Moïse*, ni la *Pietà* (2), ni le *Jugement dernier*, ni le vaste plafond de la Sixtine n'avaient pu quitter Rome ; les belles statues de la chapelle Saint-Laurent, qui ornent les tombeaux des Médicis, ne pouvaient non plus être transportées ; mais on avait fait des

(1) Le même qui peignit les fresques du Campo-Santo de Pise.

(2) On appelle ainsi tout groupe représentant la Vierge tenant sur ses genoux le corps inanimé de son Fils : rien, en effet, n'est plus digne de pitié qu'une mère pleurant son enfant mort. La *Pietà* de Michel-Ange, qui se trouve dans la première chapelle à droite en entrant dans l'église de Saint-Pierre de Rome, est le seul de ses nombreux ouvrages que Michel-Ange ait signé.

Digitized by Google

reproductions, soit par le moulage, soit par la photographie, de tous ces chefs-d'œuvre, en sorte qu'il nous était possible d'embrasser d'un coup d'œil toute l'œuvre du maître. Il y avait là les *fac-simile* des dessins que renferment le Musée du Louvre, celui de la reine d'Angleterre, les musées de Lille, de Weimar, de Naples et de toutes les autres collections d'Europe qui possèdent quelques papiers portant l'empreinte et la griffe de Michel-Ange, collections qu'on ne verra probablement jamais réunies une seconde fois.

Nous les avons visitées avec la plus grande attention, en compagnie de Charles Blanc, à côté duquel nous avons eu la chance de nous trouver, et avons joui doublement et du plaisir des yeux et de celui des oreilles, en écoutant les savantes dissertations de l'ancien ministre des Beaux-Arts.

D'après les nombreux moulages qui ont été faits sur les statues originales de Michel-Ange, on constate, avec plaisir, que le Musée du Louvre possède un des plus beaux produits de ce puissant ciseau. Ce sont les deux captifs qui devaient orner le tombeau de Jules II : si l'un n'est pas tout à fait terminé, l'autre doit être mis en première ligne dans l'œuvre du sculpteur. C'est dans cette statue que l'on admire surtout le résultat des études anatomiques, que Michel-Ange poussa aux dernières limites. On dit que le prieur de San-Spirito, qui était au-dessus des préjugés de son temps, lui faisait porter secrètement les corps morts tirés de l'hôpital contigu au couvent, et que l'artiste se livra pendant douze ans à la dissection et à l'étude des muscles du corps humain. « Ce fut

Digitized by Google

là certainement, nous dit Charles Blanc, le point de départ de ce dessin incomparable qui devait constituer l'essence de son génie, et l'on peut dire que l'anatomie, une fois possédée et approfondie, comme elle le fut par lui, devint l'instrument de sa grandeur et, peut-être, le secret de son style. Pourquoi ? — Parce qu'une telle science pouvait lui permettre d'exprimer sa fougue sans avoir besoin de recourir constamment à la nature et de refroidir sa verve, en présence d'un modèle à gages ».

Dans notre promenade au milieu de tant de chefs-d'œuvre, nous nous sommes arrêtés longtemps devant un bas-relief de forme ronde représentant la Vierge Marie sur les genoux de laquelle s'appuie l'Enfant Jésus, en pied, avec une pose et un visage si ravissants qu'il eût fait un digne pendant à la *Vierge à la Chaise*, et que Raphaël lui-même n'aurait pas craint de signer. Ce morceau de sculpture, s'il est bien authentique, est un démenti formel donné à ceux qui refusent la grâce au talent du fougueux florentin.

Ce qui nous a frappé aussi, en visitant les galeries consacrées aux statues, c'est le grand nombre de figures et de bas-reliefs qui n'ont pas été terminés et sont restés sous forme d'ébauches. Telle était sa fécondité d'idées, tel le nombre de conceptions qu'il aurait voulu réaliser à la fois, qu'il ébauchait les ouvrages avec chaleur, et quand il s'apercevait que sa main téméraire avait enlevé trop de marbre, il les abandonnait. Parfois aussi, par hâte de passer à un autre sujet, il laissait de côté le marbre trop tôt entamé pour y revenir à

Digitized by Google

loisir,..... si jamais il devait avoir des loisirs. Les longues années de sa vie furent insuffisantes pour accomplir ces révisions toujours souhaitées, toujours ajournées.

Le marbre trop tôt entamé! avons-nous dit. Cette manœuvre audacieuse, employée par Michel-Ange, est certainement un procédé nuisible à la perfection de l'art. Le marbre, travaillé avec feu, sans maquette préalable, recevait, dans diverses parties, un sentiment que peut-être une plus longue étude et plus de précautions n'auraient pas rendu aussi vrai ; mais le mérite des détails ne dédommage pas des défauts de l'ensemble et « le temps se venge, a dit un critique contemporain, de celui qui s'en passe ».

De là ce peuple de statues que le doigt du créateur a touchées et qui vivent d'une vie déjà puissante, mais qui attendent, sans espoir, une forme plus achevée, des contours moins douteux.

Nous craindrions de fatiguer votre attention en examinant, même d'une manière très-sommaire, toutes les richesses renfermées dans cette exposition des œuvres d'un homme auquel on aurait pu appliquer le mot que disait, un siècle plus tard, notre Puget : « Le marbre tremble devant moi ». Mais vous nous permettrez de nous arrêter un moment devant la statue de *David*, qui ornait, encore la veille, la place de la Seigneurie, et que l'on avait transportée, au moyen d'un truc et d'un chemin de fer construits tout exprès, du Palais-Vieux à celui des Beaux-Arts, comme si l'on eût craint de laisser plus longtemps ce travail précieux exposé aux intempéries de l'air extérieur.

Digitized by Google

On a quelquefois essayé d'établir un parallèle entre Phidias et Michel-Ange; mais, en réalité, il n'y a, entre ces deux génies, aucun point de contact; la comparaison n'est possible que pour en faire ressortir les différences. En effet, la statuaire grecque, à part quelques exceptions, telles que *Laocoon* et le *groupe de Niobé*, par exemple, représentait toujours l'homme au repos, dans une attitude calme, cherchant l'expression dans la beauté des formes et du visage. Elle considérait la sérénité comme l'état distinctif des êtres divins, laissant à la passion d'agiter les mortels. Mais depuis que l'esprit chrétien a chassé les dieux du paganisme, le monde a divinisé la souffrance, la lutte, la douleur, et l'on veut retrouver ces caractères dans les œuvres d'art, comme ils se trouvent dans notre civilisation, dans nos mœurs, dans nos idées. Michel-Ange et Puget ont poussé au plus haut degré ce pathétique de l'expression, qui les a parfois conduits à l'exagération des mouvements.

Et, cependant, le *David*, dont nous parlions tout à l'heure, se rapproche plus de la statuaire antique que de l'art moderne. C'est que Michel-Ange tailla ce marbre, alors qu'il était encore jeune et tout imbu des chefs-d'œuvre de la Grèce, objet de ses premières études.

Le robuste jeune homme marche avec l'insouciance de la force et comme dans l'attente des grandes circonstances qui ne le trouveront jamais au-dessous d'elles. Sa tête, parfaitement régulière, est calme. C'est évidemment avant la défaite de Goliath que l'artiste l'a vu et qu'il a deviné les

Digitized by Google

promesses de ce corps athlétique, de ce visage plein de grâce et d'énergie fait pour le commandement. Sa fronde à la main, il voulait faire entendre, dit Vasari, que la sagesse et la force devaient être les appuis du gouvernement.

Aussi bien, quand on a eu désigné, sur la colline de San-Miniato, un emplacement pour élever un monument à la mémoire du grand sculpteur florentin, c'est la statue de *David* qu'on a choisie pour être moulée en bronze, la faisant reposer sur les quatre figures allégoriques du monument des Médicis, également reproduites en bronze.

En sortant de ce riche musée, nous avons été compléter notre étude michel-angesque par une visite détaillée à la maison de la rue Ghibellina, dont nous n'avions vu, la veille, que l'extérieur, en passant avec le cortége.

On a retrouvé l'acte notarié par lequel Michel-Ange acheta, le 9 mars 1507, cette maison et deux autres contigues, au prix de 1,500 florins. En l'année 1858, un descendant des Buonarotti légua, par testament, à la ville de Florence, ces maisons avec ce qu'elles contenaient, et il affecta un traitement de 800 livres sterlings à l'entretien de la galerie et au traitement du conservateur.

En entrant dans la cour, creusée en *impluvium* et rappelant les habitations pompéiennes, l'œil s'arrête devant une colonne antique surmontée d'un grand aigle de belle sculpture romaine, avec ce vers du Dante :

Che sopra gli altri com'aquila vola.

Digitized by Google

Tout le premier étage est consacré au musée formé par les descendants du grand homme, Léonardo-Filipo, et, en dernier lieu, par le sénateur Cosimo Buonarotti, le même qui l'a légué à sa ville natale.

Nous y remarquons un beau portrait de Michel-Ange, peint par un de ses élèves les plus affectionnés, plein d'expression et d'énergie, et qui porte déjà sur le nez les traces de ce furieux coup de poing, asséné par le jaloux Torrigiani. En face de ce portrait, qui a servi de type à toutes les autres figures de Michel-Ange, que les artistes ont voulu reproduire dans leurs tableaux, se trouve un bas-relief de la *guerre des Centaures et des Lapithes,* qu'on ne saurait regarder sans admiration. D'autres salons sont remplis de dessins originaux, première expression de sa pensée, premiers traits qui ont été comme l'enfantement de tant de merveilleux ouvrages.

Toute une paroi est occupée par des dessins à la plume des édifices civils, des fontaines et des fortifications proposées par le grand patriote, à l'époque du siége de Florence, siége meurtrier; qui ne dura pas moins de onze mois et pendant lequel Michel-Ange défendit sa patrie contre les efforts réunis de Charles-Quint et de Clément VII. En sa qualité d'inspecteur général des fortifications, il avait construit, sur le Monte-Miniato, une forteresse qui faisait plus tard l'admiration de Vauban, ce grand maître dans l'art de la défense d'une place forte. Dans des dessins à moitié grattés, effacés, corrigés par ce crayon infatigable, nous avons reconnu les premiers jets des figures du

Digitized by Google

plafond de la Sixtine et de divers groupes du *Jugement dernier*. Quel intérêt pour un artiste de voir en combien de formes diverses et successives a été traduite l'idée génératrice d'une composition ausssi savante !

Tout à côté, se trouve le cabinet de travail du grand artiste, rempli de toutes ces choses matérielles qu'il a touchées de sa main, qui lui ont servi dans ses études et qui sont devenues des reliques précieuses pour sa postérité. Enfin, dans une dernière pièce, les héritiers du grand homme ont fait peindre sur des panneaux les principaux événements de sa vie, en sorte qu'en franchissant le seuil de ce temple des arts, il nous semblait que, rajeunis de trois siècles, nous venions de rendre visite à Michel-Ange en personne ; et c'était bien lui en effet, c'est-à-dire sa grande âme avec laquelle nous avions passé cette heure solennelle.

IV.

La troisième journée des fêtes devait se terminer par une grande illumination de la colline de San-Miniato. Nous employâmes la matinée à parcourir la ville et visiter le musée des Uffizzi et celui du palais Pitti, ces deux sanctuaires de tout ce que l'art italien a produit de plus parfait. La réputation et le contenu de ces deux magnifiques collections est de notoriété trop publique pour que nous arrêtions votre attention sur des chefs-d'œuvre connus de l'Europe entière. Bornons-nous

Digitized by Google

à déplorer l'usage des tourniquets, qui s'introduisent partout et qu'on a inaugurés depuis peu dans les musées d'Italie. Si la mesure n'est pas libérale, elle est justifiée, en quelque sorte, par l'état précaire des finances italiennes, qui s'améliorent bien lentement.

L'intérieur de la ville présentait une animation vraiment extraordinaire, car il n'y a pas de peuples qui sachent, comme celui-ci, organiser de pareilles solennités. Chaque train de chemin de fer déversait sur la place San-Gallo une affluence énorme de voyageurs, qui venaient de tous les environs se mêler à la gaîté générale. Qui n'a pas vu Florence dans ces trois journées ne saurait avoir l'idée d'une ville en liesse. On aurait dit qu'elle voulait se dédommager, pendant cette fête des arts, de la perte de son nom de *capitale d'Italie*, qu'elle avait possédé pendant si peu de temps. Toutes les affaires étaient supendues : par contre, les monuments, les églises, les bibliothèques, les musées n'étaient pas assez vastes pour contenir le nombre d'étrangers qui s'y pressaient en foule ; et tout ce public, accourant au spectacle des arts, y venait avec la pensée d'y rencontrer de nouvelles jouissances pour l'âme fatiguée de la lutte avec la vie matérielle et positive.

En se promenant sur la place de la Signoria, en voyant ces sombres palais des Médecis, cette élégante loge des lansquenets, toute remplie de statues merveilleuses, cette splendide fontaine de Neptune, qui a traversé quatre siècles sans rien perdre de sa blancheur primitive, notre imagination se reportait involontairement à l'époque qui

Digitized by Google

a vu naître tant de chefs-d'œuvre. Il nous semblait voir les seigneurs de la Renaissance avec leurs pourpoints de soie, leurs justaucorps taillades, leurs manteaux de velours, leurs toques à plumes, parfois revêtus d'une brillante cuirasse et la main sur le pommeau d'une épée ciselée par Benvenuto, comme dans les portraits de Titien, de Van-Dick ou de Velasquez. Qu'un cortége de fête devait être beau, dans un temps et dans une ville où la peinture était en si grand honneur, qu'on avait porté en procession la première madone de Cimabué!

Il est vrai qu'il y a bien aussi un revers à cette médaille, et que, si le côté pittoresque a un peu souffert, notre génération n'est plus exposée à voir les fêtes se terminer par une conjuration ou un combat entre deux factions ennemies; alors que le seizième siècle élevait un bûcher pour brûler vif le grand réformateur Savonarole, le dix-neuvième affiche des listes de souscription pour lui élever une statue.

Cette même place de la Signoria, qui fut témoin de l'auto-da-fé, n'est plus remplie que par des visages sereins qui font retentir l'air de joyeuses acclamations, vont se rafraîchir aux buvettes des *aquaioli*, toutes enguirlandées de fleurs et de fruits, acceptent en souriant le bouquet que de charmantes *fioraie*, coiffées du chapeau de paille national, viennent placer à notre boutonnière.

Partout s'étalent des portraits de Michel-Ange, en lithographie, en photographie, en calcographie, en chromo, en oléographie, dans toutes les graphies possibles et imaginables. Les quincailliers avaient

Digitized by Google

des Michel-Ange en porcelaine, en bois sculpté, en paille d'Italie, en verre filé, en cuir de Russie, en racine de buis. Michel-Ange sur tabatières, Michel-Ange en médailles, Michel-Ange sur les mouchoirs de poche, Michel-Ange encore dans la bouche des crieurs publics, qui vous assourdissent le tympan, criant pour un sou sa biographie en prose et en vers. C'était à donner envie de devenir aveugle et sourd, si la gaîté n'était pas contagieuse et ne vous forçait à rire de bon cœur en présence de ces exhibitions plus ou moins grotesques de l'effigie du noble artiste.

Le grandiose devait reparaître à la tombée de la nuit avec cette brillante illumination de la colline de San-Miniato, qui a dépassé tout ce qu'on avait rêvé de plus féerique en ce genre. Imaginez une population de deux cent mille âmes au milieu de laquelle nous avons été portés plutôt encore qu'entraînés depuis la place de la Signoria jusques sur les quais de l'Arno, sur le pont delle Grazie et puis le long du chemin en zigzag qui serpente sur les pentes de la colline jusques au terre plein où s'élève le colossal David en bronze. La montagne entière paraissait en feu sous des milliers de verres peints aux couleurs nationales blanches, rouges et vertes. Toutes les villas qui dominent les hauteurs voisines avaient aussi illuminé et formaient une auréole flamboyante autour de la cité, au centre de laquelle pointait la tour du Palazzo-Vecchio, dont toutes les arêtes dessinées en feux profilaient la silhouette de leurs formes élégantes dans l'obscurité de la nuit.

Du sommet de la vieille tour que Michel-Ange

Digitized by Google

avait défendue au moyen âge contre l'armée ennemie, un jet de lumière électrique venait frapper la statue de David et projeter son ombre gigantesque sur la façade en marbre blanc du couvent de San-Miniato. Nous ne dirons rien des deux orchestres de musique, qui jouaient alternativement les airs les plus gais; car le plaisir des oreilles était complétement absorbé par celui des yeux, qui ne pouvaient se lasser d'admirer un aussi brillant panorama. On dit que des voyageurs venant de Bologne ont demandé la cause de ce beau spectacle, qu'on apercevait depuis Pistoia, et qu'on leur aurait répondu : « C'est le génie de Michel-Ange qui éclaire toute la contrée ».

Le lendemain matin, comme nous étions occupés à boucler notre valise pour quitter Florence, on nous remit une nouvelle et dernière invitation. Elle était signée par les artistes florentins, qui voulaient offrir un banquet à leurs confrères étrangers. Déjà, le directeur d'un des grands journaux du pays avait réuni tous les reporters de la presse dans sa belle villa de *Bel-Sguardo*. C'était maintenant le tour des artistes, et nous n'avons eu garde de manquer à cette agape fraternelle.

Le soir, une table de deux cent cinquante couverts nous réunissait dans un des plus beaux hôtels de la ville sur les rives de l'Arno, qui conduisent aux Cascines. Le banquet était présidé par le maire de Florence, il signor Peruzzi, magistrat des plus sympathiques à la population et dont le nom restera désormais inséparable du quatrième centenaire de Michel-Ange. A ses côtés, étaient assis

Digitized by Google

les deux représentants français, Guillaume et Meissonnier, et nous dirons, en passant, que notre nation, si dignement représentée, a eu les places d'honneur dans toutes les cérémonies.

Il serait au-dessus de nos forces d'analyser tous les *brindisi* qui furent portés au dessert. Pour cela, les Italiens ont une verve et une faconde inépuisables. Mais les étrangers aussi ne sont pas restés muets ; et, comme l'Académie du Gard était la seule académie de province qui fût représentée à ce congrès des arts, j'ai demandé la parole pour joindre mes remerciements à ceux de mes autres confrères et payer aussi mon tribut d'admiration au grand artiste de la Renaissance.

Dans le savant discours que Charles Blanc avait prononcé l'avant-veille au pied de la statue du *David*, il avait terminé par cette pensée, que plusieurs œuvres du grand maître commençaient à disparaître sous les ravages du temps ou de l'incurie, et qu'il était du devoir des édiles d'employer tous les moyens pour sauvegarder ce qui restait encore de cette œuvre colossale. Reprenant cette idée, je me suis permis d'ajouter que, sous le règne de Louis-Philippe et le ministère de M. Thiers, un grand peintre fut envoyé à Rome pour faire la copie du *Jugement dernier*, et que cette fresque, rongée par le temps et enfumée par les cierges de l'autel, est désormais à l'abri de l'oubli, reproduite, comme elle l'a été, par l'habile pinceau de notre compatriote Sigalon.

L'heure du départ avait sonné. Vous comprendrez sans peine, Messieurs, que ce n'a pas été sans un soupir de regret que nous avons fait nos

Digitized by Google

adieux à la gracieuse et si hospitalière Florence.

Mais nous l'avons quittée avec cette pensée, qu'un peuple qui sait ainsi honorer ses grands hommes, qui fait des révolutions sans verser une goutte de sang, qui peut allier l'amour de la liberté avec le respect de son roi, qui s'impose tant de sacrifices pour l'éducation de ses enfants, qui voit changer, sans récrimination, ses capitales en villes de province, qui ne craint pas de percer les Alpes et les Apennins pour faire passer ses voies ferrées; qu'un tel peuple, disons-nous, a bien mérité de la civilisation et qu'un bel avenir lui est encore réservé.

Digitized by Google

SCHEFFER & DECAMPS

(Suite. Voir T. IV, 1874. pp. 461-487) ;

par M. Emile IM-THURN,

membre-résidant.

DEUXIÈME PARTIE.

Decamps.

On a dit d'un homme de talent, d'un critique distingué que la mort a récemment enlevé à son pays et à l'Académie française dont il était une des illustrations : « Il aimait à admirer »; et l'orateur, qui prononçait ces mots sur sa tombe, ajoutait : « Qualité rare et la meilleure pour un » critique ». Ce sont ces mots mêmes qui nous serviront de devise pour l'étude que nous allons vous soumettre.

Tous les champs de l'investigation humaine sont vastes, nous dirions volontiers infinis ; l'essentiel est de les voir tels qu'ils sont, avec un esprit et un cœur ouverts sans exclusion systématique. Le parti pris est le lot des natures bor-

Digitized by Google

nées, des âmes qui n'ont rien de grand; il resserre notre horizon, arrête l'élan spontané de la conscience vers la justice, nous fait mesurer hommes et choses à notre petite taille; il annihile les individus et les nations. Il n'est permis à personne, et encore moins au critique impartial, d'entretenir des idées préconçues, des antipathies innées de race ou d'école; il faut que, par naissance et par instinct, il aime à admirer. Nous ne lui reconnaissons le droit d'être sévère que vis-à-vis des œuvres qui blessent le bon goût, le sens commun, et, en particulier, le sens moral. « La cri- » tique, enfin, suivant le mot heureux d'Emile » Souvestre, aspire à devenir un enseignement, » et non une exécution ».

Il paraît difficile, au premier abord, de vanter l'œuvre décousue, peut-être même un peu désordonnée, mais pittoresque et saisissante, d'un Delacroix, lorsqu'on se plaît à admirer la pureté de la ligne, la suavité du contour, les saines traditions classiques d'un Ingres, par exemple. Et, en effet, quel monde sépare *la Barque du Dante,* du premier, de l'*Apothéose d'Homère,* du second! Il paraît difficile de vanter le peintre des ramoneurs, des braconniers, des singes, des chiens et des ânes, lorsqu'on exalte l'art idéal aux aspirations infinies, l'art chrétien, Scheffer en un mot, et avec lui, pour caractériser notre pensée, cette *Sainte Monique,* dont la duchesse d'Orléans écrivait un jour : « Rien de plus sublime que cette » physionomie, on la croit déjà au Ciel; son re- » gard est plein de Dieu, j'en ai été fort touchée, » surtout en sentant la petite main de Paris dans

Digitized by Google

» la mienne ».— Que nous sommes, sur ce terrain, loin de l'école romantique, d'un Delacroix ou de cet humoristique penseur, de ce rude exécutant qui se nomme Decamps ! Et cependant, sans même nous rallier à l'école éclectique, école qui n'a rien de mâle et de primordial, et au-dessus de laquelle plane Decamps de toute la hauteur de son individualité, nous pouvons nous tourner vers lui et l'admirer ; car il est aussi un maître, et s'il ne nous révèle pas tous les caractères du grand art, il nous en révèle pourtant quelques-uns avec nouveauté, éclat, puissance, pour tout dire, avec génie.

Alexandre-Gabriel Decamps naquit à Paris, le 3 mars 1803 ; il passa une bonne partie de sa première enfance dans une vallée presque déserte de la Picardie, où son père voulut le rompre aux durs labeurs des champs : « J'errais à l'aventure, » parcourant les bois, barbotant dans les mares, » nous raconte Decamps dans un style enjoué et » vrai. C'est là, sans doute que j'aurai contracté » ce grain de sauvagerie qu'on m'a tant reproché » depuis..... Ayant vu faire à de petits paysans » d'informes figures en craie, j'en taillai moi-» même volontiers ; mais, dans ces ouvrages, le » croirait-on ? je me soumis aux règles reçues.

» Le génie ne se révéla pas. Après trois années » de cet apprentissage rustique, roussi par le so-» leil, suffisamment aguerri à aller nu-tête, et » parlant un patois inintelligible, je fus ramené à » Paris dont je n'avais nulle idée. J'y fis longtemps » la figure que fait un petit renard attaché par le » cou au pied d'un meuble. Ma pauvre mère, à

Digitized by Google

» qui ce mode d'éducation déplaisait horriblement,
» parvint à m'apprivoiser et décrasser un peu, et
» je fus livré à l'inexorable latin. Durant des an-
» nées, les bois, les larris, les courtils me revin-
» rent en mémoire avec un charme inexprima-
» ble; parfois les larmes m'en venaient aux yeux.
» Peu à peu, le goût du barbouillage s'empara de
» moi et ne m'a plus quitté depuis ».

Le père d'un de ses camarades, un nommé Bouchot, fut le premier à lui donner quelques bons avis dans l'art du dessin; plus tard, il entra chez Abel Pujol, que son beau tableau du *Martyre de S. Etienne* venait de mettre en relief, mais ce ne fut pas pour longtemps. La monotonie des études d'atelier lui en donna bientôt le dégoût; il essaya chez lui quelques petits tableaux; on les acheta, et, dès-lors, nous raconte-t-il, son éducation de peintre fut manquée, en ce sens que les solides études élémentaires lui firent toujours défaut. En effet, lorsque Decamps débuta dans la carrière de l'art, il avait tout à acquérir. Son éducation d'homme, à peine commencée, resta même quelque peu à l'état d'ébauche, et ne se compléta jamais entièrement; mais son éducation de peintre se fit en combattant, ainsi que celle du soldat sous le feu. Il s'éleva lui-même, admirant les maîtres, les étudiant jusqu'à se laisser impressionner par eux (Murillo), mais n'ayant ni la volonté ni l'aptitude de s'en approprier aucun. « Je n'ai jamais » pu copier un pouce carré de peinture quelcon- » que », nous apprend-il. Il peut se sentir surexcité par le spectacle des grandes œuvres, sans être détourné de sa voie, sans abdiquer jamais.

Digitized by Google

L'originalité devait, par conséquent, dominer son œuvre et devenir inséparable de sa pensée et de son style; cependant, Decamps est de son temps; il est épris de la nature, se laisse, à l'occasion, mais par exception, entraîner par elle, et nous fournit alors une de ces pages inimitables. Plus souvent encore, il domine la nature malgré lui, l'asservit avec excès par une prédisposition inconsciente à la bizarrerie et à la souveraineté. A la vue d'un Dupré, d'un Rousseau, d'un Corot surtout, on pourra s'écrier avec émotion : C'est vrai, c'est touchant, ainsi parle la nature; à la vue d'un Decamps, on s'écriera : C'est fort, c'est puissant, original comme Decamps. — C'est ainsi que, par une exagération de ses plus belles facultés, il s'affirme forcément, irrésistiblement. D'ailleurs, sa manière, le procédé lui-même, lui appartient en propre; il l'a créée de toutes pièces, et c'est là un des secrets de la puissance de son langage.

Cependant, son génie, apte à tout représenter, n'a pu s'ouvrir pleine carrière; limité dans ses manifestations, il n'a pu se révéler tout entier. Decamps a excellé dans la peinture de genre, dans la peinture la plus variée des paysages d'Europe et d'Orient, et même dans la peinture d'histoire, mais à petit format seulement; en un mot, dans tout ce qu'il pouvait entreprendre sans le secours d'autrui. — Une nature peu séduisante, une écorce rude, une sauvagerie de naissance et de tempérament, vouèrent notre artiste à l'isolement. « Je demeurai claquemuré dans mon ate» lier, écrit-il encore lui-même, puisque nul ne

Digitized by Google

» prenait l'initiative de m'en ouvrir les portes ; et, » malgré ma répugnance primitive, je fus con- » damné aux tableaux de chevalet à perpétuité. Je » donnai le jour à de grands dessins et compo- » sitions, mais ce fut en vain ». Douloureuse et tardive révélation! La faveur qui échoit à tant de médiocrités, d'avoir de grandes surfaces à couvrir, une tout au moins fut refusée à Decamps, à ce peintre si exceptionnellement français et original. Il entrevit par la pensée une contrée sans fin, une riche moisson, et ne put jamais y atteindre!

Si, toutefois, nous pouvons nous représenter la terre promise de Decamps, nous pouvons affirmer qu'elle n'eût point ressemblé au grand art des maîtres de la Grèce ou de l'Italie. Le propre de la Renaissance fut de tendre vers l'absolu, l'infini; l'art attique tend avant tout vers la perfection, vers la suprême harmonie, mais sans mysticisme, par conséquent, avec moins d'expression et d'élan, mais avec plus de calme, de précision, de pondération et de netteté. Ce sont là les deux grandes tendances qui se partagent l'histoire du grand art; notre temps diffère essentiellement de toutes deux; il écarte, par principe, toute recherche vers l'idéal. A vrai dire, l'art contemporain s'est amoindri, dénaturé; il a perdu le souvenir et le caractère de sa belle origine. N'est-ce pas le sort des meilleures choses? On poursuit aujourd'hui le vrai; on le veut à tout prix, fût-il privé de charme, laid, ridicule, et l'on fait bon marché de son complément que les anciens appelaient « la splendeur du vrai ». Nous comprenons pleinement ce

Digitized by Google

besoin de notre temps qui s'éprend d'un bel amour pour la nature ; celle-ci nous ravit, nous émeut à son heure ; bien plus, nous repoussons avec l'école contemporaine ce langage appris, cet héritage vieilli et suranné, cet art mannequin, qui n'a jamais imprimé la vie et le mouvement, mais nous demandons, avant tout, que l'art revête une pensée, un sentiment, un amour élevé ; qu'il demeure un enseignement ; nous ne saurions admettre qu'il se borne à reproduire une décevante réalité ; qu'il n'offre qu'une figure banale de l'élément extérieur et matériel. Hégel, dans son Introduction à l'Esthétique, s'exprime ainsi : « Cela est » beau, qui participe à l'Esprit et est engendré par » l'Esprit ». Cette définition, aussi vaste que son objet, répond bien à l'idée que nous nous faisons de l'art ; c'est une aspiration continue, incessante, éternelle.

Ce qui fut donc la gloire des grandes époques, cette tendance à s'élever toujours, n'est nullement le besoin de notre temps. Il faut croire que les générations actuelles sont, plus que leurs devancières, assujetties au vertige, et que, par prudence autant que par raison, elles élisent domicile dans les parages les plus accessibles et les moins dangereux.

Decamps, malgré tout son génie, néchappe pas à cette loi commune, mais il est la plus puissante individualité de l'école réaliste. *Les Chasseurs au miroir*, *l'Ane et les Chiens savants*, *la Pêche miraculeuse*, *la Chasse au faucon* et *le Moïse sauvé des eaux*, servent de point de départ à l'œuvre du maître ; ce n'est cependant pas tout le maître ; il est

Digitized by Google

encore comme fasciné et ébloui par le détail, l'éclat des objets, sans cependant posséder toute l'énergie d'exécution dont il fera preuve plus tard; mais, en revanche, il est plus naïf; il se plaît déjà à mettre en relief le côté singulier, grotesque, des individus et des choses. En vérité, il n'a nul souci de la beauté; ce qui le distingue dès le début de sa carrière, c'est son goût pour le pittoresque; la physionomie qu'il imprime à la moindre de ses œuvres, c'est son intelligence des sujets variés qu'il traite. Cet horizon fuit; ces premiers plans aux ravissants détails sont accusés avec vigueur; ce ciel dépasse en limpidité et en profondeur tout autre ciel; la ligne s'impose avec netteté, vérité. C'est là l'interprétation spontanée et heureuse du jeune maître, un juste assemblage de nature et de science, de réalité et d'interprétation, de saillie, de verve et d'harmonie. Une infinité d'artistes, et parmi ceux-ci de très-éminents, se sont préoccupés de l'œuvre de leurs devanciers et laissé absorber par elle. Cherchant leurs modèles très-haut, ils ont parfois sacrifié jusqu'à leur pensée propre, leur individualité, leur originalité naturelle, à leur enthousiaste entraînement pour les maîtres. L'histoire de l'art est féconde en témoignages de ce genre : le Poussin, l'admirable Poussin, l'émule passionné du Dominiquin, nous en fournit une preuve sans réplique. Raphaël, le maître par excellence, n'échappe pas entièrement à l'œuvre du Masaccio; et, pour citer une œuvre des plus suaves de notre temps, celle d'Overbeck, nous nous demandons avec inquiétude ce qui resterait des compositions de cet artiste, dégagées de

Digitized by Google

toutes les réminiscences, dues au peintre d'Urbin et à ses prédécesseurs.

Le bagage artistique de Decamps, par contre, ne l'embarrasse ni ne le gêne; il n'y a en lui aucun autre maître que lui-même; il n'y a autour de lui que la nature, qu'il interprète à sa guise. Decamps s'adresse directement à la nature : il visite la Suisse, le Midi de la France, l'Italie, l'Orient, ne s'arrêtant que là où son génie comprend et saisit les spectacles qui se déroulent devant lui. La Suisse ne lui révèle rien, et ne pouvait rien lui révéler; c'est le pays du touriste, des beaux ombrages; c'est même le pays du merveilleux, aux aspects sublimes et écrasants, mais inaccessibles comme ses hautes cimes.

Ce n'est pas la patrie de l'art, de la lumière et de l'harmonie. Aussi, et malgré tout le respect dû à Calame, la Suisse a produit un Léopold Robert, un Gleyze; elle n'a peut-être pas produit un paysagiste dans toute la signification pittoresque et suave de ce mot. Le Midi de la France, l'Italie captivèrent Decamps et lui fournirent de nombreux sujets d'étude. Toutefois, leur poétique beauté ne répondit pas pleinement aux besoins bizarres, heurtés, violents, excessifs du maître. Il lui fallait moins de sérénité, de douceur et de calme. Ces placides et idylliques contrées parlent de paix; elles semblent sourire perpétuellement; c'est le rêve sans cauchemar, l'amour sans drame. La fougue de Decamps ne s'accommode pas indéfiniment de pareilles contemplations; il lui faut un pays nouveau, en quelque sorte inconnu : l'Orient avec son intense lumière, ses oppositions, ses

Digitized by Google

personnages étranges. Il lui faut le désert, les horizons profonds, un sol sec, aride, dénudé; d'incommensurables surfaces de terre, d'eau et de ciel. Il lui faut des aspects imprévus, caractéristiques, puissants, à l'image des conceptions d'un esprit libre, indépendant et fort. La peinture de Decamps est spirituelle, satirique. Gœthe, dans son *Reinecke-Fuchs*, n'est pas plus mordant que Decamps dans sa *Parodie de l'homme par le singe.* Vous souvient-il d'un tableau à grand style, d'un paysage historique posé sur un chevalet? Devant cette table est gravement assis un vieux singe à l'aspect d'un expert juré, au costume grotesque, à la physionomie sévère, réfléchie; c'est un type accompli de l'antiquaire émérite. Derrière lui, se tient debout, un binocle dans l'œil, un jeune singe, élégant dilettante, agréable poseur, image parlante de nos nullités désœuvrées. Celui-ci attend l'approbation de son chef de file pour se prononcer lui-même. Enfin, un pauvre petit jockey, aux mains embarrassées d'un cadre et d'un parapluie, s'assied timidement et cherche à prendre patience; sa mine dénote un ennui considérable. Le tout est charmant d'esprit et de verve. Il en est de même des *Singes pâtissiers et charcutiers*, du *Singe se regardant dans un miroir*, des *Singes musiciens*, et enfin du *Singe peintre.* Ils sont tous ce qu'on peut appeler réussis, ce dernier l'est peut-être plus excellemment encore. On a peine à retenir le plus franc éclat de rire en contemplant cette caricature de l'artiste donnant avec un inimitable sérieux et une application sans pareille la dernière

Digitized by Google

touche de sentiment à son œuvre, tandis qu'un rapin broie ses couleurs. Le fond de la toile, tout garni des accessoires d'un atelier, est admirablement traité; mais chaque objet est à son plan et aucun détail ne nuit à l'importance de l'amusant personnage principal mis en scène. Nous louerons, dans le même ordre de talent : l'*Ivrogne et sa femme*, *Don Quichotte et Sancho Panza* : même finesse, même esprit, même poésie. Decamps est toujours dans son sujet. Tout à l'heure nous l'avons vu frappant un des petits côtés de notre nature, l'un des ridicules de la société de notre temps; il s'identifie maintenant avec la pensée du célèbre romancier espagnol et il raille avec lui, le plus plaisamment du monde, certaine tendance aux folles aventures. Nous nous plaisons à reproduire ici la description que Maxime Ducamp donne de ce tableau, comme saisissant de couleur locale et de vie : « Dans une fraîche et ombreuse vallée, » pleine d'orangers et circulant, comme un fleuve » de verdure, au milieu des âpres sierras de l'Es- » pagne, l'incomparable hidalgo de la Manche et » son écuyer fidèle marchent côte à côte, l'un » sur sa chère Rossinante, l'autre sur son Alibo- » ron chéri. Ils viennent de subir sans doute » quelques-unes de ces désolantes mésaventures » que pour des aventures l'amant de Dulcinée » prenait toujours. Il est triste et préoccupé; il » regarde fixement devant lui, tenant à la main » cette lance qu'on lui casse si souvent sur le dos, » et cherche sans doute à s'expliquer par le mau- » vais vouloir de quel enchanteur jaloux il vient » encore d'être houspillé. Comme Rossinante, il

Digitized by Google

» a l'oreille basse, ne répond rien aux discours de » Sancho, qui n'est point de bonne humeur, car » il a dû attraper aussi quelque gourmade peu » divertissante. Il bougonne de sottes observa- » tions comme le plus terrible raisonneur qu'il » est, et cela durera ainsi tout le long de la route, » si le bon chevalier errant n'y met bon ordre un » peu sévèrement. L'âne, harnaché d'une sacoche » et embridé d'une ficelle, a un petit air éveillé » qui n'exclut en rien sa proverbiale douceur. » C'est ainsi qu'il ont dû aller souvent, ces qua- » tre amis inséparables, quand ils marchaient à » la défense des opprimés et à la conquête de du- » chés fantastiques ».

Les Joueurs de boules, *la Marchande d'oranges*, *le Mendiant comptant sa recette*, *les Marins espagnols jouant aux cartes*, caractérisent une série de tableaux de mœurs et coutumes dans laquelle Decamps est le créateur d'autant de types vrais, nouveaux, vivants. L'attitude, le mouvement, la physionomie de ses personnages, admirablement trouvés et compris, ne permettent pas de les imaginer ni mieux ni différents.

Plus on les considère, plus l'intérêt du spectateur est éveillé, excité; c'est bien là le dernier mot du genre. Mais pourquoi tant d'à-propos, de finesse, de poésie et de puissance inventive, sont-ils presque exclusivement confinés dans des sujets de cet ordre; pourquoi ce penseur si ingénieux et si profond ne regarde-t-il pas un peu plus haut? De sa part, quel oubli de son mandat, et de la part du public qui ne le secourut point, quel oubli

Digitized by Google

de son intérêt propre, quelle ingratitude à l'égard du génie méconnu!

Nous l'avons dit, Decamps aime passionnément l'Orient. Dans le paysage, dans le genre, dans la peinture à caractère, il s'inspirera généralement de l'Orient : *la Ronde de Smyrne, le Grand bazar turc, le Boucher turc, le Supplice des crochets*, sont des œuvres très-connues, très-vantées, mais non irréprochables.

La meilleure de ces peintures de genre nous paraît être *le Bazar*, qui se distingue non-seulement par l'intensité et l'harmonie d'une coloration vivante et forte, par une exécution générale excellente, mais encore par l'expression des physionomies, l'intelligence des types et des races les plus variées. Sous un ciel riant, une multitude accourue de pays lointains, aux costumes divers, aux gestes caractérisques, se meut réellement, s'agite et procède tumultueusement à ses affaires.

La Ronde est d'un moins heureux effet, les tons en sont heurtés, criards. Sur un fond trop clair se détachent des figures trop foncées; la composition elle-même manque de spontanéité, partant de charme et d'illusion. Decamps fut mieux inspiré dans son tableau intitulé : *Passage du gué.* Ici le naturel et l'aisance abondent; cette scène semble prise sur le fait.

Le Boucher turc, malgré le prestige d'un coup de soleil incomparable, est peu de notre goût; il semble que le maître ait voulu, dans cette page, ridiculiser son procédé et tuer l'art par le métier. L'air fait défaut dans cette toile; les ombres,

Digitized by Google

par trop empâtées, manquent de transparence et de légèreté; d'ailleurs, le sujet lui-même est repoussant, et nous regrettons de rencontrer le nom de l'éminent artiste au milieu d'un si écœurant étalage.

Decamps réussit merveilleusement dans ses tableaux d'enfants; cette nature, d'ordinaire excessive dans ses manifestations, se calme, se rassérène sous l'influence bienfaisante de la jeunesse. Ce peintre misanthrope, à l'accentuation outrée jusqu'au pédantisme, se réconcilie avec l'espèce humaine, acquiert de la fraîcheur, de la limpidité, de la grâce même, lorsque son pinceau s'adresse aux enfants. Or, exceller dans cette branche de l'art, si mobile, si fugitive, si indéterminée, et pourtant surabondante de vie, c'est concevoir avec facilité, promptitude, et, en quelque sorte, par intuition. C'est en vain que, pour être plus irréfutable, nous voudrions être sobre, mesuré dans notre admiration; de pareils dons touchent au génie, s'ils ne sont pas le génie lui-même. — La plus remarquable de ces compositions, peinte à l'aquarelle, est la *Sortie de l'école*, d'une école juive. La leçon est terminée : plus de contrainte, d'immobilité et de silence. La bande joyeuse s'élance hors de la classe avec une exubérance de vie, d'entrain, de gaîté qui fait plaisir à constater. Cette jeunesse se bouscule, se querelle, se culbute; elle est bruyante, espiègle, mutine, elle est bien réellement ce que doivent être des enfants en récréation et livrés à eux-mêmes. Cependant, ils ne sont point encore hors de la vue du maître, lequel les a accompagnés

Digitized by Google

jusqu'au seuil d'une porte entr'ouverte. Cette aquarelle est un petit chef-d'œuvre exécuté dans une gamme colorée, soutenue, harmonieuse et cependant d'une grande fraîcheur. Elle se distingue essentiellement par une composition irréprochable de verve, de mouvement, de naturel, d'imprévu, de spontanéité, par un jeu de physionomie des plus heureux et un charme irrésistible.

Nous allons aborder maintenant la partie la plus élevée de l'œuvre du maître, celle où il fait preuve de style, d'une certaine poésie mêlée de grandeur, où il atteint un art vraiment magistral, pas à confondre toutefois avec l'art idéal. Les scènes pastorales de l'Ancien Testament à la fois simples et grandes, à l'instar de la contrée qui les vit se produire, parlent à son imagination ; il les rend avec une connaissance complète du pays, des coutumes, des mœurs.

Eliézer et Rebecca, Joseph vendu par ses frères, sont deux des pages les plus pittoresques de son œuvre, quoique d'une exécution sombre, lourde, uniforme dans les ciels et les premiers plans, travers auquel il succomba souvent.

L'Asie-Mineure n'était pas connue, il y a cinquante ans; du moins, elle l'était peu par les artistes, et nous devons une grande reconnaissance aux Rotmann, aux Decamps, aux Marilhat, pour nous l'avoir révélée. C'est avec le secours du paysage vrai, et non du paysage historique et conventionnel, tel que le comprenait le grand Poussin, que Decamps mettait en scène ses sujets bibliques. Inutile de comparer deux systèmes

Digitized by Google

aussi dissemblables, alors que chacun d'eux se trouve si admirablement approprié au génie de celui qui le met en œuvre. Les paysages figurés du Poussin se prêtent à la composition, à la mythologie ; ils appartiennent à un temps déjà bien loin de nous; il ont un je ne sais quoi d'antique, d'héroïque, de solennel, qui s'assimile si bien aux personnages superbement drapés qui les hantent! Les paysages de Decamps, par contre, à part un métier par trop savant, tirent leur caractère, leur profondeur, leur puissance, de leur plus ou moins grande ressemblance avec la nature. Et, en effet, qu'aurait pu ajouter le poète à cette nature asiatique, à moins d'en méconnaître l'austère et antique grandeur? Les paysages de l'Asie mineure ne se prêtent point aux combinaisons, aux arrangements; tels ils sont, tels ils doivent demeurer dans leur âpre et sauvage beauté.

Il faut bien le dire, le *Joseph* ne sert que de prétexte à l'intéressante page à laquelle il a donné son nom. Dépouillé de sa tunique, suppliant, indignement vendu, il n'en est pas moins relégué au second plan, ainsi que ses frères prévaricateurs, ainsi que les marchands d'esclaves, cette troupe d'Ismaélites qui l'enlève. Ce groupe tout entier n'a qu'une importance relative, eu égard au vaste développement, au grand spectacle qu'offre cette toile; les figures sont lourdes, mais ne s'accordent malheureusement pas avec l'air ambiant. Par une bizarrerie qui peint Decamps, sape toutes les données et tous les principes, mais qui n'en est pas moins d'un grand effet pittoresque, ce sont des dromadaires qui ont les honneurs de la

Digitized by Google

composition. L'un, debout sur un mamelon et harnaché de toutes pièces, se présente de face; l'autre, de profil, est accroupi et allonge son cou sur le sable. L'attitude de ces pachydermes est d'une vérité pleine de caractère. D'autres dromadaires au repos, mais plus éloignés complètent l'équipement de la caravane madianite. Sur le premier plan, au milieu de terrains et de roches trop sombres, surgit une source limpide où une femme penchée emplit une amphore. A l'horizon, c'est le désert baigné de lumières; ce sont de grandes lignes de montagnes décharnées, aux fissures profondes, légèrement teintées de bleu et se détachant, sans se heurter, sur une vaste étendue de ciel à peine mouvementé par de légers nuages ou par les ailes déployées de quelques gypaètes voyageurs. Voilà tout, cela paraît tout à fait simple, sans être réellement exempt de pédantisme; c'est vrai, et cependant l'art n'y perd rien, c'est enfin dans son ensemble aussi expressif que la nature et presque aussi grand qu'elle.

Les paisibles scènes pastorales ne devaient pas être seules accessibles au pinceau de Decamps. Son génie nous réservait encore bien des surprises, et c'est ici le cas de rappeler ce mot d'un écrivain éminent : « Le génie est un esprit qui s'offre sans » cesse sous des aspects inattendus. On croyait le » connaître, et par delà les côtés devenus familiers, on découvre des régions qu'on ne soupçonnait point ».

Nous avons hâte d'en arriver à la *Bataille des Cimbres et des Teutons*. Le tableau de la défaite des barbares n'est autre qu'une esquisse destinée

Digitized by Google

à être reproduite sur de grandes dimensions, en rapport avec l'importance de la composition; mais telle qu'elle est, cette esquisse atteint l'effet de l'œuvre la plus achevée. Le gigantesque développement de l'action n'est point enrayé par le cadre restreint, les étroites limites dans lesquelles se meut et s'agite une mêlée croissante, tumultueuse, acharnée. Peu importe la dimension de la toile, l'œil ne saurait embrasser un spectacle plus complet, des perspectives plus profondes, des lointains plus palpitants d'intérêt. Ce ne sont pas seulement deux armées qui s'entrechoquent, les Cimbres et les Teutons défaits, reculant devant les Romains vainqueurs; c'est, comme le disait autrefois un homme de lettres, « une civi» lisation qui fait rebrousser une barbarie ». Pareil à un amphithéâtre presque sans issue, destiné à entraver, après une effroyable lutte, la retraite d'une armée vaincue, le terrain qui sert de champ de bataille à ces multitudes innombrables, est hérissé sur ses bords de monts élevés, séparés entre eux par de profonds abîmes. D'épaisses nuées chargées d'orage dominent lourdement les sommités des montagnes et projettent de sinistres ombres sur les combattants; cependant, à travers ces lugubres ténèbres, des traînées de lumières, non moins émouvantes, éclairent cette redoutable scène d'une impétuosité saisissante! Ce sont des épées, des piques, des casques, des massues, des boucliers, des cuirasses étincelant dans la mêlée furieuse; ce sont des chevaux qui se cabrent, des corps qui s'affaissent, des légions qui disparaissent, des lignes nouvel-

Digitized by Google

les qui se forment ; c'est la lutte ardente, terrible, exterminatrice.

Toutefois, l'issue du combat n'est point douteuse, les Barbares sont vaincus ; ils précipitent leur retraite, la déroute est dans leur camp ; ils entassent sur leurs chariots femmes, enfants, blessés, vieillards ; ils se hâtent et se pressent ; mais, au milieu de l'effarement général, de l'absence de direction, au milieu de cette cohue sans nom, le lit du ravin, comblé de morts, sert de tombeau à une portion de l'armée vaincue.

Que dire de cette toile ? Par quel côté nous impressionne-t-elle davantage ? Sera-ce par l'impétuosité ou la fougue de l'ensemble, ou par la justesse, la précision, la perfection du détail ? ou bien encore par la vigueur, l'intensité du procédé, si bien approprié à ce combat de géants? Il est, à notre avis, deux autres qualités qui président à cette scène et en font une œuvre presque incomparable : la pensée ordonnatrice d'une part, celle qui a disposé, coordonné un pareil ensemble, et, de l'autre, ce que nous appellerons la physionomie dramatique de l'œuvre. Et encore établirons-nous une différence très-marquée entre ces deux mérites de premier ordre. Le premier n'est autre que la composition dans son agencement extérieur, son application en quelque sorte matérielle et son unité grandiose. Ce mérite, assez rare, a été pourtant le privilége de plus d'un peintre. Salvator Rosa en particulier était un maître parmi les maîtres dans cet art là. Le second de ces mérites est plus étonnant et plus précieux encore : il est dans l'expression

Digitized by Google

même du drame, langage qui ne s'apprend pas, que le génie seul révèle : un jour sombre aux reflets livides est jeté sur cette tuerie humaine ; une étrange vapeur, qu'exhalent des flots de sueur et de sang, traverse l'air ; un cri d'angoisse, mille fois répété, s'échappe de la terre et se répand sans s'affaiblir dans l'immensité. Aucun espoir d'apaisement, même dans les régions élevées : prêt à punir encore et non à pardonner, plein de foudres nouvelles et de nouveaux châtiments, le ciel tonne et foudroie. Cet art si dramatique, enfiévré dans l'ardeur du combat, sans lacune, sans faiblesse, la rage au cœur, c'est Decamps, le vrai Decamps, l'inimitable Decamps.

Toutefois, il est une ombre au tableau, ce sont en vérité les ombres elles-mêmes ; elles coupent la composition et en détruisent l'effet d'ensemble d'une façon irréparable, pour ceux surtout qui ne l'ont pas connu autrefois.

Decamps nous offre encore un épisode de la défaite des Cimbres, dans un dessin d'une grande beauté et d'un surprenant caractère. C'est dans le fond une action terrible, effrénée, rendue plus saisissante par un lugubre déclin de jour ; c'est, sur le premier plan, un char attelé de bœufs, chargé de butin et de richesses, tristement couronné de groupes éplorés et suivi de cavaliers qui protégent sa fuite.

La défaite des Cimbres n'est pas la seule page d'un ordre tout à fait supérieur que nous ayons à signaler dans l'œuvre de Decamps. Une nature aussi richement et aussi extraordinairement douée devait imprimer le sceau de sa puissance à des

Digitized by Google

œuvres capitales et nombreuses ; parmi celles-ci, nous citerons le *Josué arrêtant le soleil*. L'action est suspendue par l'approche de la nuit; l'armée des sept rois Amorrhéens a été battue, après une lutte de géants et un effroyable carnage. Au milieu d'un perpétuel agissement, une lumière intense répand sur cette effrayante scène ses sinistres clartés. Des figures détachées, en particulier celle de Josué et d'un jeune homme, toutes deux se tournant vers le soleil et étendant leurs bras vers lui, sont d'un beau caractère et admirablement campés.

Malgré la fougue et l'emportement naturels au tempérament de Decamps, nous avons plaisir à constater qu'il sait, même dans les sujets calmes, faire briller un sentiment profond qui n'est point dépourvu d'entraînement. *Le Bûcheron* est du nombre de ces toiles-là : un vieillard péniblement courbé sous son fardeau s'achemine vers sa demeure. La campagne est flétrie, la saison âpre et glacée; du reste, la journée touche à son terme; il ferait déjà nuit, si ce n'était une faible et dernière lueur du côté du couchant. Ah! qu'il est triste, ce retour du solitaire sous le toit naguère encore si animé! L'entrée de la modeste chaumière est fermée, ni femme, ni enfants ne sont plus là pour le recevoir ; pas le moindre feu pour réchauffer ses membres las et engourdis, point de nourriture préparée à son intention pour lui rendre force et courage.

La Mort et le Bûcheron est encore une toile exécutée dans ce même sentiment et avec une intensité d'expression remarquable. Au milieu d'un

Digitized by Google

paysage triste et sévère, un homme, arrivé au terme de sa course, cassé par l'âge et plus encore par l'adversité, se rattache malgré tout à la vie par l'espérance, — il ne voudrait point mourir. Ce désir de lutter encore et de vivre est admirablement rendu. Cette harmonie si expressive de la grande nature avec le sujet psychologique et principal, dénote à la fois le poète, et nous oserions presque ajouter l'homme de cœur.

Il appartenait en vérité au génie primesautier de Decamps d'aborder toutes les difficultés et de les toutes surmonter. Il se permit un jour de toucher à la figure de Christ, à cette figure bien plus qu'idéale, réellement divine, et lui imprima un cachet de puissance, d'élévation à la hauteur des plus grandes œuvres. *Le Christ* de Decamps est à lui, à lui seul; c'est son bien, sa création, nous voulons parler du *Christ au Prétoire.*— Ne cherchons pas ici la mansuétude, l'aspiration indéfinie d'un Scheffer, la ferveur et la foi d'un Fra-Angelico, ni la naïveté expressive d'un Pérugin ou la perfection accomplie d'un Raphaël. Sachons y voir ce qui s'y trouve, et nous y trouverons un grand enseignement. Jésus, le Saint et le Juste, insulté par une soldatesque grossière, ignorante, raillé par les Pharisiens, ces orgueilleux et ces hypocrites, tel est le sujet choisi par le poète. Cette scène se passe dans un clair-obscur puissant, qui a quelque chose de terrible. — On sent que, dans ce fouillis étincelant, un drame émouvant se produit et se consomme; on est comme fasciné par la beauté de cette composition, neuve, expresssive, forte, originale. — Le Christ, carac-

Digitized by Google

térisé par Decamps, c'est celui du Dieu fort, le seul qui pût s'accommoder de la mâle énergie du maître. — Sondons maintenant les secrets de cet art merveilleux, considérons-le de plus près. Ici commence le mystère; plus nous voulons nous instruire et plus le procédé nous échappe. Reculons de nouveau, l'effet s'accentue, grandit, nous nous sentons saisis par un je ne sais quoi qui ne se traduit pas, mais d'un pathétique ensemble. Cette toile n'est ni écrite, ni peinte; elle échappe à l'analyse, étonne, foudroie; une puissance fascinatrice vit en elle et émane d'elle.

Les neuf compositions de grandeur naturelle résumant l'*Histoire de Samson*, ont, par leur caractère et leur importance, une signification et une portée à part. Ces pages, écrites avec tout le tempérament du maître, sa rudesse, son interprétation bizarre, fougueuse, mâle, pénétrante, ont ceci de particulier, que l'intérêt principal de l'œuvre n'est pas limité, subordonné à l'exécution elle-même; une pensée plus élevée que la science la plus merveilleuse y préside et y tient lieu d'inspiration. Ce n'est pas encore l'idéal comme style et mise en scène, mais c'est l'art dramatique, uni à un certain mélange d'allégorie et de romantisme, non dépourvu d'une poétique grandeur. A vrai dire, cette œuvre n'existe que sur carton, elle doit être considérée comme inachevée. Qu'importe? Un carton de maître vaut un tableau; si nous perdons d'une part la richesse et l'intensité du procédé, nous gagnons de l'autre (ce qui est bien plus rare) une simplicité, une largeur, un sentiment plus expressif et surtout

Digitized by Google

plus vrai, en raison de ce qu'il a été moins cherché.

Le sujet qui ouvre la série de ces compositions est : l'*Apparition d'un Ange à Manoah et à sa femme,* leur annonçant la naissance d'un fils destiné à délivrer Israël de la main des Philistins.

L'humble couple juif, dans une attitude pleine de respect et d'humilité, presque encore prosterné, a déjà recueilli les dernières paroles de l'Envoyé céleste, tandis que celui-ci, reprenant son vol, s'élève hardiment au-dessus des demeures qu'il vient de visiter, et désigne, par un geste rempli de majesté, le Ciel d'où il vient et où il retourne.

Un site agreste, escarpé, solitaire, immense, augmente par sa sauvagerie la solennité de cette étrange scène. — Dans la seconde composition, Samson, tout jeune encore, mais admirablement conformé, déjà saisi de l'Esprit de l'Eternel, *essaye ses forces sur un Lion*, qu'il déchire, comme s'il eût déchiré un chevreau; c'est en vain que le roi du désert voudrait entamer à son tour le terrible lutteur : traîné, aplati, hurlant et mourant, sa défaite est consommée. — Decamps nous représente encore : *Samson, assis sur un rocher, suivant d'un œil malin et satisfait les ravages opérés par ses soins dans les champs incendiés des Philistins.* Le jeune homme a subi un outrage et il se venge. En lui, cependant, n'est pas l'intérêt principal, il est presque tout entier dans le paysage; une belle ligne de montagnes se dessine à l'horizon, la nuit est proche, le ciel menaçant, le vent souffle et gémit; les jets de

Digitized by Google

flammes se multiplient et tendent à tout envahir; les habitations disparaissent; les troupeaux en péril s'enfuient; de sombres colonnes de cendre et de fumée montent au ciel en décrivant une longue traînée de deuil. — Plus loin, Decamps, poursuivant toujours la tradition biblique, nous montre *Samson tuant mille hommes avec une mâchoire d'âne.* Cette œuvre est sur toile. Ici l'analyse devient difficile, tant l'effet est peu cherché, le mouvement naturel et pourtant incomparable, tant le détail abonde dans un ensemble où tout se coordonne et se concilie admirablement : l'impétuosité superbe de Samson, l'acharnement des combattants, ces champs de morts, ces beaux groupes de fuyards terrifiés, le tout illuminé par un ciel d'Orient, au milieu d'une contrée grande et expressive. Voilà l'œuvre, ou plutôt voilà ce que nous renonçons à décrire.

Plus loin encore, c'est un effet de nuit admirablement rendu, une de ces nuits d'Orient dont la limpidité et la sérénité n'ôtent rien au mystère et au silence qui les recouvrent : c'est l'heure de minuit, choisie par *Samson pour soulever et emporter sur la montagne les portes et les poteaux de la ville de Gaza.* — Un sixième épisode représente Samson surpris dans son sommeil, au cri de Dalilah couchée près de lui : *Voilà les Philistins!* s'écrie-t-elle. Samson se dresse tout à coup et rompt les cordes neuves avec lesquelles une lâche courtisane l'a fait lier. Cette scène, d'un effet forcé, d'une attitude trop tendue en ce qui concerne l'hercule juif, fait presque tache dans la collection.

Digitized by Google

Bien plus caractéristique est celle où Samson débonnaire, après avoir livré le secret de sa vigueur à l'enchanteresse qui l'a trahi, rasé désormais, c'est-à-dire dompté et vaincu, et par un dernier outrage, raillé par sa maîtresse triomphante; où Samson, disons-nous, est traîné hors de sa demeure par une soldatesque brutale.

Plus émouvante, plus dramatique encore est celle où *Samson, relégué dans une pièce obscure, les yeux crevés, enchaîné des pieds à la ceinture, courbé sur un madrier, est condamné à tourner une meule.* Exposé aux coups de fouet d'un féroce et bestial gardien, il est encore la risée d'une populace insensée et indiscrète, qui plonge un regard de satisfaction dans la prison, à travers l'épaisseur d'une grille.— Enfin une œuvre gigantesque clôt cette remarquable série : *Les Philistins, réunis en fête dans leur temple pour offrir un grand sacrifice à leur dieu Dagon,* ont tiré Samson de prison et l'ont fait venir devant eux pour les divertir. Or, Samson, ayant invoqué l'Eternel et retrouvé avec sa chevelure sa force première, s'écrie : « Que je meure avec les Philistins! »; et ayant ébranlé les colonnes du palais avec force, l'édifice s'écroula sur lui, et sur les princes et sur le peuple qui étaient là.— La pose de Samson est d'une superbe et pathétique expression; elle serait tout à fait inspirée, si elle ne touchait à une réminiscence.

L'épouvante, la confusion, le tumulte ont atteint leur paroxysme, et cependant chaque groupe, admirablement disposé, fait une œuvre à part qui pourrait se suffire à elle-même. Du haut en bas de

Digitized by Google

la composition, quel chaos de masses humaines se mêlant à des amas incohérents de blocs et de ruines! Le coup de la mort est déjà porté à chacun des assistants, un seul et même cri de suprême désespoir s'échappe de toutes les poitrines. En présence d'un pareil triomphe, il est permis de constater une fois de plus que ce fut une grande faute de n'avoir pas compris Decamps et de ne lui avoir pas fait sa place.

Au début de cette étude, nous énoncions sans crainte une prédisposition naturelle à l'admiration. Parvenus au terme de notre analyse, nous n'éprouvons nul regret de cette tendance, qui devait être si largement justifiée.

Decamps grandissait dans notre esprit au fur et à mesure que se déroulait devant nous son œuvre, une œuvre tout à fait neuve, on ne peut pas plus variée, écrite avec énergie, fierté, grandeur. Et cependant, s'il faut dire toute notre pensée, Decamps n'est pas l'un de nos héros de prédilection dans l'incommensurable champ de l'art. On peut s'incliner devant une intelligence, être dominé par elle, la suivre avec l'entraînement qu'exerce sur nous une puissance fascinatrice supérieure — sans lui donner son cœur. Le Decamps des grands jours, de la *Défaite des Cimbres*, de l'*Histoire de Samson*, du *Christ au Prétoire* nous saisit, jette en nous l'effroi, l'épouvante, jusqu'à la consternation ; il nous frappe de la verge de son redoutable génie, sans nous ouvrir une voie d'apaisement et de relèvement.

Après tout, ce profond scrutateur, cet esprit indépendant à outrance, est un grand sceptique

Digitized by Google

auquel la foi, la source la plus féconde de la vie et de l'art, fait défaut. Ne l'oublions pas : si l'art consent, des régions élevées où il plane, à descendre jusqu'aux plus humbles réalités, c'est pour nous transporter ensuite des régions les plus infimes, les plus obscures et les plus troublées, au séjour fortifiant et lumineux de la beauté morale et psychologique. Nul ne saurait apercevoir cette issue victorieuse, ce complément indispensable, dans l'œuvre du maître. La magie de la puissance matérielle fut par lui poussée trop loin, au détriment du spiritualisme, de l'art idéal. L'art, sans idéal, dépouillé des splendeurs du beau, n'atteint plus son but; malgré les plus héroïques efforts, il demeure en chemin, dénudé, presque languissant. Il ressemble, quoique de loin, à ce libre-penseur, qui, après s'être affranchi des vérités surnaturelles, tombe anéanti dans le vide. — Notre siècle, fatigué des problèmes qu'il ne pouvait résoudre, infatué de lui-même, ayant perdu la notion de l'infini et avec elle le respect de l'immuable, a décrété d'un trait l'art et la religion naturels, signes de décadence et non de progrès; mais le siècle passera, et l'humanité, dévoyée un moment, reviendra joyeusement aux vérités éternelles. Nous ne saurions invoquer à l'appui de ce que nous avançons de meilleur témoignage que celui de l'un des chefs les plus justement honorés du parti indépendant :

« Quand la critique, dit Scherer, aura ren-
» versé le surnaturel comme inutile et les dog-
» mes comme irrationnels; quand le sentiment

Digitized by Google

» religieux d'une part, et, de l'autre, une raison » exigeante, auront pénétré la croyance et l'au- » ront transformée en se l'assimilant; quand il » n'y aura plus d'autorité debout, si ce n'est la » conscience personnelle de chacun; quand » l'homme, en un mot, ayant déchiré tous les » voiles et pénétré tous les mystères, contem- » plera face à face le Dieu auquel il aspire, » ne se trouvera-t-il pas que ce Dieu n'est autre » chose que l'homme lui-même, la conscience et » la raison de l'humanité personnifiées? et la » religion, sous prétexte de devenir plus reli- » gieuse, n'aura-t-elle pas cessé d'exister ». Et si, d'autre part, nous recourons au témoignage d'un homme plein de foi, d'un Ozanam : « Le » surnaturel, nous dit-il, tous les hommes y » ont cru : Platon, Cicéron, Newton, Leibnitz. » La nature ne suffit pas aux grands esprits. Ils » s'y trouvent à l'étroit. Ce monde, si vaste qu'il » soit, est trop petit pour eux ».

Quant à nous, si même nous pouvions oublier un instant toutes les traditions du beau et du vrai, nous y serions ramené par nécessité et par instinct. Il fait si bon vivre dans ces régions sereines de l'esprit à l'air pur et subtil; il fait si bon tendre vers ces magnificences de l'idéal, lesquelles, bien qu'entourées de mystères comme d'un voile, n'en sont pas moins proches, réelles, vivantes! Devant ce mystère même, nous nous inclinons avec respect; il sied à notre nature, il convient à notre faiblesse, il fait partie d'un

Digitized by Google

plan général et paternel que nous n'éprouvons nul désir de discuter; il excite enfin en nous la soif salutaire de mieux connaître afin de mieux aimer.

Digitized by Google

L'ASE ET SI MESTRE;

par M. A. BIGOT,

membre-résidant.

Vraï commo dès et dous fan douje,
Qué viré blan, blu, ver ou rouje,
Sus nosto tèro y'a de jèn
Qué dé soun sor soun pa jamaï countén.
Témoin aqueste Ase. — Ero un losso
Négre, éscarabiya, pélu,
Qu'aïmavo dé roula sa bosso
Et qu'èro bravamén testu.

Jouïne, vougué pa 'na à l'éscolo ;
Soun pèro lou placè ou jardin dé Rouviroou ;
Et, touti li matin, atéla à la cariolo,
Rébalavo ou Capité énsalado èt favioou ;
Mai pas san roundina.— Moustré ! fasié noste Ase,
Lou diable émporte lou mestié ;
Et qué lou tonèro èscrase
Lou jardin et lou jardignié !
Pér tan qué li gal siègoun matignié,
Mé foou estre, yiou, pu matignié'ncaro;
Outramén y'a dé co dé baro.

Digitized by Google

Et pér dé qué ? sé mé disias...
Pér pourta d'erbo à mas dé Gas,
De costo dé blédo à Caouléto,
D'éndévïo à la Sarjano et dé cébo à Sandéto.
L'on sè cocho tar et ben las,
Piei, zou ! foou sé léva quant à péno on roupiyo ;
Boudïou ! plantaraï lèou caviyo.
Et noste Ase douné si yeu jour ; piei, prénguć.
Plaço énco d'un tanur. Mai 'ntré qué yé ségué :
Lou sanle mestié ! — sou-digué.
Dé longo : ary ! ja ! mé pounchounoun
Per rébala dé pel qué pudoun, qu'émpouïsounoun,
Et qué m'éscrasoun dé soun pés.
Encò dou jardignié, 'aoutrifés,
Trimave, és vraï ; mai m'arrivavo,
Estén tout atéla, quan lou mestre blaguavo, —
Dé drécho et dé gaoucho, en mandan mi dén,
D'acassa dé téms én téms
Uno fieuyo de cardo, un rabe, uno ouberjino ; —
Mai yieu, én caréjan aquélo pudéssino,
Sé vire un paou lou méntoun,
Tou cé qué mé révén és dé cò dé bastoun.
Yé podé papus tène ; on pò pa pu maou estre ;
Vite, cérquén un aoutre mestre.
Cerco qué cercaras. Rébalè' un més éntié,
Enfin, sé placé piei éncò d'un carbougnié.
Mai lèou commencé maï sa rèno :
Aqui, coumo ou jardin, coumo à la tanarié,
Coudoun ! fouyé 'stre matignié.
Dé traval gn'avié à boudre et dé pitanço à péno.
Lou carboun mascaravo, — et pa dous yar d'estréno.
Noste Ase changè maï. Plantè lou carbougnié
Et sé lougué'ncò d'un mougnié.
Mai trouvè lèou qué la farino
Ensanlissié trò soun ésquino,

Digitized by Google

Trò grèvo éroun li saco et trò yun lou moulin ;
Et patin , et coufin ;
Tantiya qué planté tournamaï la baraquo.
Alor fagué dé tou : suvigué dé caraquo ,
Piei véndégué dé viéyo chico , — un soou li dos , —
Rébalé quaou sa'nté si boto san sémèlo ,
Canté i café, fagué dansa li prounchinèlo ;
Quan mourigué, èro mountaïré dé bos.

Coumo pénsas, manjè souvèn dé régardèlo,
Et couché souvèn à la bèlo èstèlo.

L'Ase et lou Puple, aco's un paou tout un ;
Car touti dous an bono èsquino ,
Mais l'un coumo l'aoutré roudino
Souto cargo trò grèvo et mestre trò 'mportun.
Péchaïré ! l'Ase és pa'n pous dé sclenço ,
Sa pa mèmo l'A B C D.
Lou Puple és pa savan et comto sus si dé ;
Mais touti dous an bésoun dé patienço , —
— Aquélo qualita di fible amaï di for. —
L'Ase travayo , manjo et dor.
Pamén quan la cargo és trò grèvo ,
Quan lou réble éspéya sanno souto lou bas ,
Arrivo quaouqué cò qué l'Ase sé soulèvo
Et qu'éscampo la cargo et lou mestre. — Boutas.
Alor, ya dé taba. — Piei, tout acò s'arénjo.
Un aoutré bas à l'ouréyo yé pénjo :
Proche l'Ase én révolto , én y'alisan la pel ,
Y'a toujour uno man qué tén preste un bridel
En fourfouyan , crei dé miel estre
Et faï pa qué chanja dé mestre ;
Et chaquo cò chaoumo et patis :
Ous 'avèn vis.

Digitized by Google

Paoure Ase qué li parti flatoun,
Puple, vole pas té flata;
Et la vérita qué t'acatoun,
Vole te la désacata:
Noun, saves pas proun té complaïré
A la plaço ounté siès nascu;
Lou rabo, lou béchar, l'araïré,
Té plasoun mén qué lis éscu.
Yieu, té flata 's la gran scïenço.
Oussi, dones ta counfiençó
A quaou te flato, à l'entrigan
Qué té proumès maï dé car qué dé pan;
A quaou té prècho la révolto,
Et qué, quan t'a més din l'émboul,
Te laïsso patouya tout soul.—
Cé qué l'on séméno on récolto:
Quaou camino san fé, bouto, és léou arésta.
Mais quan on marcho dré, qu'on voou la vérita,
La justiço, la liberta,
Foou jamaï perdré counfiençó.
Anén! cargo toun faï, faï toun obro én counscienço,
Yieu és nivo, déman lou sourel lusira.
Patiençó! patiençó! patiençó!
Et l'ou révioure poussara,
Et cé qué té foou, Diou tou mandara!

Digitized by Google

UN VALLON DES CÉVENNES ;

par M. Eug. BRUN,

membre-résidant.

Derrière un mont, dans nos Cévennes,
Se cache un vallon, entouré
De bois aux suaves verveines,
Que parsème l'herbe d'un pré.

Une fontaine le traverse
Et va se perdre en murmurant
Dans le lit voisin d'un torrent,
Où par cascades elle verse.

Il tourne au Midi son frais bord.
En hiver, il est un chaud gîte,
Et quand soufflent les vents du Nord,
Son feuillage à peine s'agite.

L'écho n'y répète aucun bruit,
Et de sa solitude plane
Le silence à tout son circuit,
Où l'on ne sème ni ne glane.

On n'y va par aucun chemin,
Et le braconnier seul y passe,
En écartant avec la main
La broussaille qui l'embarrasse.

Digitized by Google

J'aime ce lieu frais et charmant,
Sa fontaine à la si belle onde,
Qui court sur l'herbe en écumant,
Et sa tranquillité profonde.

J'y venais, quand j'étais enfant,
Cueillir des nids dans la feuillée,
En courant comme un jeune faon
Sur sa prairie ensoleillée.

Nous grimpions aux branches des bois,
Et nous fouillions tous ses bocages,
Terreur des mères aux abois,
Dont les petits peuplaient nos cages.

Plus tard, par un doux souvenir,
J'y vins, lorsque je fus jeune homme,
Rêver un heureux avenir
Dans un mélancolique somme.

Et maintenant, j'y viens encor,
Quand vers les champs, rompant mes chaînes,
Je puis reprendre mon essor,
Me reposer sous ses vieux chênes.

De longues heures, je m'étends
Sur l'herbe, auprès de sa fontaine,
En me rappelant l'heureux temps
De ma jeunesse si lointaine.

Quand la vieillesse aura fermé
Ma carrière, j'aurais envie
De venir achever ma vie
Dans ce lieu que j'ai tant aimé!

Digitized by Google

LA LÉGENDE

DU CHASSEUR NOIR;

par M. Gustave PELON,

membre-résidant.

I.

Le comte Hermann est à la chasse,
Un dimanche, jour du Seigneur.
Il est midi : la meute est lasse :
Un inconnu vient prendre place
Auprès de l'obstiné chasseur..

Aux longs éclats du cor, les piqueurs et les pages
Raniment les limiers haletants sous leur main.
On entend tout à coup sur l'aile des nuages
Passer les tintements d'un *Angelus* lointain.

Voici, dit l'inconnu, l'appel de la prière :
C'est l'heure où, du Très-Haut désarmant le courroux,
Les messagers du Ciel descendent sur la terre :
Songe à Dieu, noble comte, et fléchis les genoux.

Digitized by Google

II.

Hermann répond : J'aime la chasse
Et j'ai les sermons en horreur.
De me suivre quand on se lasse,
A d'autres on peut faire place;
Car le dimanche est au chasseur.

Et sur ses pas la chasse ardente et souveraine,
Des chiens et des chevaux pressant les tourbillons,
Au sortir des grands bois s'élance dans la plaine,
Parmi les pampres verts et les jaunes moissons.

Hermann, dit l'inconnu, de vingt pauvres familles,
Ces vignes, ces guérets sont l'unique trésor.
Laisse aux pressoirs la grappe et la gerbe aux faucilles;
Les pleurs de l'indigent tachent les blasons d'or.

III.

Le comte répond : A la chasse,
Qu'est venu faire ce docteur?
Ma patience est déjà lasse ;
Dans un couvent qu'il cherche place...
Blés et vignes sont au chasseur.

Le chevreuil, que poursuit la meute meurtrière,
Dans un cloître désert s'enfuit en bondissant.
Là dorment les débris d'un monument austère,
Par la mousse voilé, sous la ronce gisant.

Digitized by Google

Hermann, dit l'inconnu, respecte cette enceinte :
De ta mère au tombeau la pierre est devant toi.
Le temps fuit, l'heure sonne, heure suprême et sainte !
Au nom du Dieu vengeur, Hermann, écoute-moi.

IV.

Mais le comte, que rien n'arrête,
A franchi le seuil redouté.
L'éclair alors luit sur sa tête ;
Par le souffle de la tempête
Dans l'espace il est emporté.

Emporté comme lui dans ces routes nouvelles,
Son cortége le suit à l'âpre son du cor ;
Et l'inconnu soudain, ouvrant deux blanches ailes,
Vers les cieux, sa patrie, a repris son essor.

Des hauts sommets du Harz, au penchant des collines,
Depuis ce jour fatal, sans trêve, sans repos,
Sous le fouet éternel des vengeances divines
Passe le sombre essaim des chasseurs infernaux...

V.

Et dans la chaumière allemande
Où leur bruit jette la terreur,
A son enfant qui la demande,
Chaque mère dit la légende,
La légende du noir chasseur.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRADUCTION D'UNE ÉPITRE D'HORACE,

(Livre I, Epitre x);

par M. BARAPORT,

associé-correspondant.

Salut à vous, Fuscus, amateur de la ville,
Par nous ami des champs. — Un seul point entre mille
Constamment, vous et moi, nous trouve désunis. —
En tous autres d'accord, toujours d'un même avis,
Nos cœurs à l'unisson suivent la même pente.
De deux frères jumeaux c'est la plus douce entente.
Mais la ville a pour vous d'indicibles attraits,
Et je me plais aux champs, aux ruisseaux, aux forêts.
Pareils aux deux pigeons célèbres de la fable,
Comme de m'envoler rien ne m'est agréable,
Et votre nid, Fuscus, vous tient toujours au cœur.

Que vous dirai-je, ami? j'éprouve un vrai bonheur,
Je me sens libre et roi, content du nécessaire,
Si je sais dédaigner ce qui plaît au vulgaire.
Merci de vos fins mets et vive le pain bis!
Que valent vos gâteaux par le miel affadis?

Digitized by Google

Si l'on veut vivre en paix, au gré de la nature,
Donner à ses vieux jours une retraite sûre,
Et dans le choix du site écouter la raison,
Où peut-on mieux qu'aux champs établir sa maison ?
Où trouver des hivers aux plus douces haleines,
Des zéphyrs plus légers pour rafraîchir les plaines
Et de la canicule apaiser les ardeurs,
Quand viennent du Lion les brûlantes fureurs ?
Où goûter un repos, un sommeil plus tranquille
Qu'éloignés du tumulte et des bruits de la ville ?
De nos prés, de nos champs, les herbes et les fleurs
Ont-elles moins d'éclat, de parfums, de couleurs,
Que vos pavés d'Afrique ? — Est-elle donc plus pure
Cette eau de vos conduits, d'une étroite mesure,
Que l'onde si limpide au penchant du côteau
Qui court en murmurant se mêler au ruisseau ?

Le citadin lui-même, à la splendeur des marbres,
Se plaît à marier la verdure et les arbres ;
Et toujours, lorsqu'il veut bâtir une maison,
Il aime devant elle un riant horizon.
Allez, vous avez beau dédaigner la nature,
Elle s'impose à vous dans sa simple parure.

Le novice qui prend d'Aquin les draps sans nom
Pour ceux qu'aurait rougis la pourpre de Sidon,
Ne court pas au devant de pertes plus certaines,
Que l'homme dont l'esprit, en ses recherches vaines,
Avec la vérité peut confondre l'erreur.

Des extrêmes sachons préserver notre cœur.
Quand le succès enivre, une disgrâce accable.
A l'heure des revers, l'âme n'est plus capable
De renoncer aux biens dont elle a trop joui ;
Evitons ces grandeurs dont on est ébloui.

Digitized by Google

Pour donner le bonheur, mieux vaut un humble asile
Que la faveur des rois et leur appui fragile.

Du cheval et du cerf on sait le différend;
Quand le premier vaincu, consentit, imprudent,
Pour chasser l'ennemi du commun pâturage,
A recevoir le frein demeuré son partage,
Il ne put délivrer, malgré tous ses efforts,
Son dos du cavalier ni sa bouche du mors.

Tel l'homme qui, pour fuir la pauvreté sévère,
Livre sa liberté, ce trésor nécessaire;
Il n'a pas su borner ses désirs superflus,
Et le joug qu'il a pris ne le quittera plus.

Revenus et besoins à la même mesure
Doivent être réglés, tout comme la chaussure
Sur le pied qui la porte. — Ainsi, content du sort,
Le vrai sage est heureux en attendant la mort.

O Fuscus, grondez-moi, si jamais, sans relâche,
Pour entasser de l'or, on me voit à la tâche;
Ce métal ne saurait troubler ma douce paix;
Il sera mon esclave, et mon tyran, jamais!

Ecrit de Vacuna, près du temple en poussière.
Regret d'être sans vous, mais, d'ailleurs, joie entière.

Digitized by Google

Digitized by Google

LOU PAGAMÉN

D'UNO COUNSULTO D'AVOUCA;

par M. Paul FÉLIX,

associé-correspondant.

D'un avouca biên dé mérite,
Qué noumariéï, s'èro nécite (1),
Home dé lèï das pu savans,
N'én faguèrou, i-a quâouques ans,
Lou ménistre de la justiço,
Qu'és maï qu'un préfè dé pouliço.
Sous paréns èrou dé pèïsans
D'as pu miel aïsas dâou vilage.
Aou tén, qu'èro adeja d'un aje
A mordre à soun éducaciou,
D'éscolo n'èro pas questiou;
Et lou drolas aquo i-anavo.
Aoussi, coumo sé n'én dounavo!
Pér coure, pér gandounéja,
Pas bésoun dé li dire : Ja!

(1) M. Delangle.

Digitized by Google

Aou vilage i-aviè, parmi sous camarados,
Un fulobro coumo él, un courioù dé nisados,
Bro lou néboù dâou charoun.
Sé voulés n'en sâoupre lou noun,
Li disièou Roumajoù; n'aviè pas qué sa mèro.
Lous dous vaièou pas cher. Escalaïrés hardis,
S'en tenièou pas toujour à la lèvo das nis.
Garo à la frucho das jardis
Dé moussu lou cura, dé l'ajouen ou dâou mairo!
Garo à la vigno das vésis!
La pu poulido grumo anavo pas à l'enquo,
Lou rasin lèou madu, la figo prémièïrenquo
Brou pér quâou prémié li pâousavo la man;
Tampis per quâou tardiè, çaï vénié léndèman.

Lou tén aviè marcha; d'aqui la counséquenço
Véngudo sapartì lus communo ésistenço;
Et Roumajoù, charoun, éstabli, marida,
N'aviè pas défoun âoublida
Soun ami d'âoutretén, qué d'empiéï li manquavo.
Uno âoucasiou sé présentavo,
A prépâou d'un proucès, d'avédré bésoun d'él,
Pér l'ajuda dé soun counsél.
Adoun, pér l'ana veïre, aguén lèou fa sa malo,
Lou léndéman mati part pér la capitalo.
Sé présénto àou buréou, s'anonço én d'un moussu,
Et dé suito ès réçâoupégu.
— Tè, l'ami Roumajoù! s'ou li faï lou ménistre
En li sarran la man; mais quinte bon âouristre
T'a buta jusqu'aïci? Dé qué çai i-a dé nóou?
Sé podé dé quicon, parlo, dé qué té fôou?
Désiré dé té satisfaïré.
— Ah! moussu lou Ménistre, aï un traço d'afaïré.
Vous én souvénès bé dé ma tante Goutoun?
Déman fara dous més qué l'avén entérado.

Digitized by Google

— Davan Dioû siègue ? amaï l'aï foço régrétado.
Souï bé soun héritié, voui, mais soun testamén
Es éntourtouvïa talamén
Qué l'avouca mé dis d'un biaï, et lou noutari
Sé ris, brando la testo et soustén lou countrari.
Et d'éntrémén s'agis dé quatré milo frans !
Pér ieou ou mous éfans.
Pénsas, n'en vôou la péno.
Sérviable et counouïssen et moun mïoû ami,
Vous d'aquél émbrouiamini,
N'en souï maï qué ségu, trouvarés la cénténo
Qué n'a pas sâoupégu trouva moun avouca.
D'èntrémén qué d'argén m'a fougu avança !
Pague, pague toujour sans estre jamaï quite ;
En d'aquo, moun proucès avanço pas pus vite.
Adoun, per mé tira d'aquél maoudi souci,
Aï pénsa qué pourias mé sousta, mé servi..
— As agu bono idèio ; âoubaco pos pas créire
Lou plési qué mé fas d'èstré véngu mé véïré.
Véjan, mostro mé tous papiès. —
Lou doussié éspési : Voui, sou faï lou ménistre,
Lous avocas ni lous huchés
N'en pas pérdu tous lus tén, fistre !
Sés déja pas mâou déspénsa ;
Mais en justiço aquo sé sa.
Fôou qué révégué aïço à testo répâousado.
Aro n'aï pas lézé, daïur, pér tout légi.
Répassaras déman mati.

Léndéman, à soun arivado,
Lou ménistre li dis : Eh bé, moun camarado,
Aï à t'apréne émbé plési
Qué toun proucès es bo ; n'aguès pas pus souci.
Aïci cé qué té foura faïre ;
Quand séras ariva, sans pu iuèn ou rétraïre,

Digitized by Google

Bailaras à toun avouca
Aquél éscri, ounté âou long i-aï éspliqua
Cé qué déou dire ; ansindo, adiou et bon courage.
Mous coumplimens aval, as amis dâou vilaje.
— Oh, li manquaraï pas, poudés n'èstré ségu ;
Mais avant, digas-mé cé qué vous ès déougu.
— Vaï, vaï, aquo vôou pas la péno.
— Dé qué, nani ? moussus, anas, souï pas dé méno
Dé mâou-pagaères, ni d'ingras.
Souï pas ni pélaou, ni rasquas.
— Mai moun bon Roumajoù, mé siès pas rédévable ;
Sé fasian bén lou compté, ès ieou que té déouriei.
N'aï pas aôublida, désempiei,
Aquélo malo gnuë, qu'embara din l'estable,
Pér un trasso dé gal qu'avieï vougu sara,
Tus vénguères mé n'én tira.
Sans tus, iéou n'ère-ti capable ?
Iéou avieï fa lou mâou, et tus.....
— Iéou ? faguère maï qué manobro ;
Avias acoumença, iéou féniguère l'obro !
A parti d'aquél souèr lou gal canté pas pus !
Mais tout cé qué disèn apouncho pas un fus.
Doun n'en parlen pas maï. Révène
A cé qué vous disiéï et tène
A sâoupré cé qué déve ; ès aqui la questiôu ;
Sé sa qu'avouca ou noutari,
Pér obro dé countra ou dé consultaciôu,
Es justé qué chacun réçapie son salari.
Ténès, aqui cinq frans, prénés cé qué voudrès ;
Cé qué po mé resta dé surplus m'ou réndrés.
— Sé tan té faï plési, réspon soun écélènço,
Eh bé, prène très frans.

Or, lou jour qu'à l'aôudienço,
Dè Roumajoù dévié sé juja lou proucès,
El, èn cami dé fère ariva tout èsprès,

Digitized by Google

Ansin qué fan lous plaïdéjaïres,
Rémés à sous homes d'afaïres
Lou mémoiro qué i-aviéou fa.
Soun proucurou, soun avouca
Dé suito qué lou légiguèrou,
Estasïas, sé régardèrou,
Disèn : Lou tribunal séra d'aquél avis.
Lou proucès ès gagna; aquo fara pa'n plis.
— Aça, mais l'as paga? âou clian démandérou.
— Paga! cérto voui, él lus dis.
Mounségnur a bé fa, és bé vraï, résisténço,
Mais i-aï dit : tout traval mérito récoumpénso.
Dé moun escu dé cinq, qu'aï mès éntre sas mans,
M'a réndu cranto sôous..... M'a bé garda très frans.

Digitized by Google

Digitized by Google

A PROPOS DU

LIVRE DE M. FOUILLÉE :

LA LIBERTÉ & LE DÉTERMINISME ;

par M. Eug. BOLZE,

membre-résidant.

I.

M. Alfred Fouillée, dans une thèse, qui est devenue un livre, a essayé de concilier la liberté avec le déterminisme. C'est là une entreprise hardie autant que généreuse : prendre corps à corps ces deux systèmes philosophiques, les conduire à leurs conséquences dernières, et par des rapprochements successifs obtenus à l'aide de déductions rigoureuses, au lieu de les retrouver en dernière analyse sur deux voies parallèles qui ne se joindront jamais, les voir converger l'un vers l'autre de façon à ne laisser qu'une ligne qui irait s'amincissant toujours, et finir par se fondre en un point où toutes les différences s'effaceraient, où toutes les contradictions seraient résolues,

Digitized by Google

serait sans nul doute un progrès et un apaisement fort désirable dans la spéculation philosophique. M. Fouillée ne se flatte pas d'avoir pleinement réussi : « Nous ne prétendons pas, dit-il, arriver jusqu'au point final, où se produirait une coïncidence parfaite ». Il espère seulement avoir ajouté « quelques anneaux de plus à la chaîne des raisons ».

Le travail de M. Fouillée n'en est pas moins fort remarquable. Il a été l'objet de vives polémiques et d'attaques venues de camps très-divers. Il a eu la fortune des conciliateurs, qui, ne satisfaisant complétement aucun parti, sont souvent combattus et quelquefois calomniés des deux côtés. Ce qui a été particulier à M. Fouillée, c'est qu'il a reçu des reproches en sens contraire des opinions de ceux qui les lui faisaient. Un journal plein de vigilance à signaler les idées dangereuses, l'a accusé d'hostilité envers le déterminisme. M. Fouillée a aussi rencontré des critiques plus bienveillants et mieux informés. M. Caro, dans la *Revue des Deux-Mondes*, a examiné son livre au point de vue spécial de la responsabilité pénale et du droit de punir, et a fait des réserves sur l'insuffisance du système à cet égard. M. Janet en a donné récemment une analyse brillante et établi sa filiation avec les idées de M. Ravaisson. Je voudrais arrêter un moment votre attention sur une œuvre importante, à coup sûr, en elle-même, et d'une valeur particulière au point de vue du mouvement actuel de la pensée en France.

Je voudrais indiquer surtout la méthode et la

Digitized by Google

marche générale suivie par l'auteur. La conciliation de deux systèmes semble impliquer un sacrifice à peu près égal imposé à l'un et à l'autre. Ce serait en prenant une part à la liberté et une part au déterminisme qu'on arriverait à un résidu des deux systèmes qui serait la solution recherchée. Si c'était là le procédé de M. Fouillée, il échapperait difficilement, au moins en partie, au reproche de déterminisme, qui lui a été adressé.

Dans une bonne philosophie, la liberté ne peut rien céder d'elle-même. La lutte entre les divers mobiles : passion, intérêts, influences extérieurieures, et la volonté libre, est plus ou moins vive. Mais toujours, à toute heure, le dernier mot appartient à la personne morale. Plus la pression est grande, plus elle trouve en elle-même de forces pour y résister. Elle n'a qu'à se les demander pour les obtenir. Dans les grandes hésitations, quand le partage égal des motifs tient la balance dans une sorte d'équilibre, c'est elle qui, mettant son poids dans un des plateaux, emporte tout de ce côté.

Cependant M. Fouillée ne veut rien retrancher de la liberté; il l'exagère plutôt en un certain sens; il lui subordonne tout; il confond tout en elle, jusqu'à la raison; il va jusqu'à déclarer son identité essentielle avec l'absolu; il en fait « l'idée fondamentale de la raison ou l'idée du divin ».

La conciliation poursuivie par M. Fouillée tendrait plutôt à transformer le déterminisme en une liberté agrandie. Dans ce but, il recherche d'abord, par une série d'analyses psychologiques, tous les points de contact des deux systèmes. Il réfute

Digitized by Google

d'abord les objections vulgaires que les partisans de la liberté font au déterminisme. La négation du libre arbitre, dit-on, est la négation de toute morale. Il n'y a plus de bien ni de mal moral, où règne la nécessité. L'objection est d'autant plus grave que certaines écoles déterministes en acceptent la parfaite légitimité : il n'y a ni bien ni mal moral en soi : le bien, le mal sont des produits d'un ensemble de conditions, de milieux, de facultés, comme tel gaz ou tel acide est le résultat de certaines combinaisons chimiques. Pourtant ces extrémités ne sont pas aussi forcément incluses que le disent amis ou ennemis, dans tout système nécessitaire. Dans un déterminisme plus intelligent et plus élevé, il y a place pour une morale dont la rigueur et la pureté ne peuvent être constestées. La morale stoïcienne sort d'une métaphysique tout empreinte de nécessité. Spinoza lui-même a écrit une *Morale* et tracé des règles de conduite. Bien d'autres exemples pourraient être invoqués. Est-ce là seulement une contradiction heureuse entre les principes métaphysiques et les déductions morales? Non, répond M. Fouillée. Le bien ou le beau moral, une fois conçu par l'intelligence, nous attirent ainsi et deviennent des motifs déterminants. Seulement, c'est là une morale tout intellectuelle, tout esthétique, avec laquelle n'a plus rien de commun le libre exercice de la bonne volonté, et qui ne peut guère servir de support aux idées de mérite ou de démérite et de responsabilité. C'est cette morale, toute de science et d'art, où l'idée du bien se confond avec celle du

Digitized by Google

beau ; et dont l'étrangère de Mantinée, dans le *Banquet,* enseigne à Socrate les divers degrés d'initiation ; ce n'est plus le devoir qui commande, c'est la beauté qui entraîne par un invincible attrait.

Autre objection. Le droit de la société de réprimer et de punir le crime peut-il subsister, dans ces systèmes déterministes ? Molescott et autres ont radicalement refusé ce droit à la société. En cela sont-ils vraiment restés fidèles à la donnée déterministe? Est-ce qu'il n'est pas plus conforme à cette donnée que le châtiment soit infligé au coupable comme motif de décision pour ses actes futurs, et comme exemple puissant pour les autres ? Le déterminisme, loin d'amollir la pénalité, doit plutôt pousser à l'exagérer. Seulement, l'utilité sociale est sa seule base légitime, et la peine perd tout caractère de moralité.

Les lois sociales de toute nature, les conventions privées ne sont pas non plus dénuées de fondement dans les systèmes nécessitaires. Ce n'est pas la volonté libre qui les établit et qui s'y soumet. Mais elles restent, par l'intérêt ou par la terreur qu'elles réservent à ceux qui les respectent ou qui les violent, de puissantes causes de direction.

D'un autre côté, M. Fouillée discute également l'opinion vulgaire en matière de liberté, qu'il appelle « la liberté d'indifférence ». C'est cette liberté, qui, selon Reid et l'école écossaise, trop préoccupés de soustraire la volonté à toute influence prépondérante, aboutit à une volonté qui se décide sans motifs, s'annihile ainsi elle-même et

Digitized by Google

retombe dans la nécessité, en cherchant à l'éviter. M. Fouillée démontre que, là où le chef de l'école écossaise ne voit qu'une volonté se déterminant sans motifs, il existe un motif très-manifeste, qui est la volonté elle-même. Ainsi, ce n'est pas l'absence de motifs qui crée la liberté; l'absence de de motifs ne peut créer que la détermination par les influences extérieures auxquelles elle ouvre fatalement la porte. En voici un exemple : « Je veux prendre une guinée pour acquitter ma dette, et j'étends le bras vers les guinées, qui sont sous mes yeux; il y a là un motif, et il peut y avoir liberté, ma main saisit telle guinée et non pas telle autre. Là, il n'y a pas de motif, et, contrairement à l'opinion de Reid, il n'y a plus de liberté ».

S'il n'y a pas de liberté vraie sans motif, au point de vue déterministe ce sont les motifs qui, en produisant toutes nos actions, empêchent toute liberté. Le déterminisme, en effet, n'est pas le fatalisme. Le *fatum* aveugle et sourd de l'antiquité, maître des dieux et des hommes, n'est lui-même soumis à rien, et ne s'explique pas; il est le hasard; il ne porte en lui-même rien d'intelligible. Le caractère propre du déterminisme est, au contraire, de tout expliquer par une série de causes et d'effets qui s'enchaînent et s'engendrent éternellement. L'univers est l'ensemble de ces causes et de ces effets, mécanisme immense, où l'être intelligent remplit sa fonction inévitable, sans autre supériorité que de pénétrer les forces qui le font mouvoir et les raisons qui le font agir. C'est, en un certain sens, la pensée de Pascal, que l'homme est *plus noble que l'univers*,

Digitized by Google

parce que l'*avantage que l'univers a sur lui*, l'homme le connaît, et l'*univers n'en sait rien*. Mais l'homme n'a d'autre avantage que celui de comprendre. Tout acte émané de lui est le produit d'antécédents sans nombre et commence une série d'effets qui peut-être ne s'arrêteront jamais. Mais tout s'explique, et tout est si bien rempli que le hasard n'y a pas sa place. Si, en remontant la série des antécédents, l'intelligence s'arrête à un certain point, ce n'est pas que tout ne soit intelligible, c'est que l'intelligence est limitée ; et, si elle ne peut tout prévoir, ce n'est pas que tout l'avenir ne soit *arrêté* d'avance, c'est qu'elle ne peut embrasser tous les motifs qui l'ont fixé.

Parmi tous ces motifs, n'en pourrait-on trouver un, qui, omis à tort dans la théorie nécessitaire, et mieux compris dans une conception plus large de la liberté, pût servir de lien entre les deux systèmes et ouvrir une voie à la conciliation? Cette question est le point central de l'œuvre de M. Fouillée. Ce motif, ou plutôt ce mobile, existe dans l'être intelligent. C'est l'idée même de la liberté. On peut nier la liberté ; mais le déterministe le plus déclaré ne peut nier que l'idée de la liberté existe dans l'homme. Quand il s'épuise en raisonnements, pour prouver que la liberté n'existe pas, c'est qu'au fond de la conscience il a rencontré son idée, idée décevante, si l'on veut, image dépourvue de réalité, mais d'une existence certaine, et sans laquelle la négation de la liberté serait sans objet et ne s'expliquerait pas. Comment nier ce dont on n'aurait pas même la notion ou l'idée?

Digitized by Google

Une fois cette idée admise, elle a sa place et son rang parmi les mobiles qui nous font agir. Il y a là un fait de conscience dont il n'est plus possible de ne pas tenir compte. De plus, dès que je conçois la liberté, je l'envisage sous certains rapports; je la compare à ce qui n'est pas elle, à la dépendance, à la sujétion, et finalement, je la comprends comme un bien.

« Selon les déterministes, dit M. Fouillée, la raison d'agir ne peut être que quelque bien. On ne peut vouloir que pour un bien. Je puis vouloir pour vouloir, disent les partisans de la liberté d'indifférence. Mais nous répondrons nous aux deux systèmes adverses: Si la liberté libre est elle-même un bien, les contraires ne sont plus inconciliables; et je puis vouloir pour le bien de vouloir ».

Nous n'avons encore que l'idée de la liberté : il faut aller plus loin et arriver à la liberté elle-même. La liberté étant un bien, il est impossible que je ne désire pas la posséder. L'idée engendre le désir, et qui sait si le désir n'engendrera pas la chose même? L'amour est fécond.

M. Fouillée appelle ici à son aide les théories de Lamark et de Darwin sur le jeu des fonctions physiologiques. Selon Lamark, la tendance à la fonction crée l'organe, quand elle s'exerce dans un milieu qui en fournit les éléments. Platon disait que le désir fait croître les ailes de l'âme ; et Darwin enseigne que « c'est le désir de voler, joint au germe contenu dans l'organisme, qui donne des ailes à l'oiseau ».

Peut-être y aurait-il ici des réserves à faire sur

Digitized by Google

cette introduction dans les choses morales de lois physiologiques, d'ailleurs fort contestées en elles-mêmes. Darwin et Lamark, prenant pied au sein de la conscience, n'est-ce pas une nouveauté périlleuse, au moins étrange? Est-ce simplement pour M. Fouillée une façon métaphorique de mieux éclaircir sa pensée, plutôt qu'une assimilation réelle de choses qui paraissent si profondément distinctes?

Quoi qu'il en soit, c'est par ces degrés que M. Fouillée arrive, non pas précisément à la conciliation, mais à la transition du déterminisme à la liberté. Aussi ne faut-il pas s'étonner si la liberté garde toujours quelque chose de vague et d'irréalisé. C'est moins un pouvoir pratique et toujours présent qu'une aspiration vers l'idéal. Plus tard, elle deviendra « le bien absolu, le royaume du libre esprit, le pur désintéssement », et, en définitive, ira se perdre, je le crains, dans un mysticisme humanitaire, qui, comme tous les mysticismes, implique trop visiblement l'abandon de la personnalité. Est-ce donc là la conciliation poursuivie à travers tant de labeurs et de si profondes recherches? Qui donc a posé les armes? est-ce le déterminisme? est-ce la liberté? Je crains que, malgré les efforts sincères de M. Fouillée en faveur de la liberté, il ne reste des doutes sur le résultat définitif, et que nous ne trouvions, en dernière analyse, qu'un mélange de deux systèmes, qui s'excluent, qui se combattent toujours et reparaissent tour à tour avec toutes leurs forces, selon les chances de la lutte. Il y a des pages, dans le livre de M. Fouillée, où il semble

Digitized by Google

qu'il touche enfin à son but et qu'il va le saisir ; puis il lui échappe et *semble le fuir d'une fuite éternelle*, selon le mot de Pascal.

II.

M. Fouillée dit, dans sa préface, que « le système du déterminisme et celui de la liberté doivent marquer deux directions légitimes de l'esprit ». Ce point de départ pouvait faire pressentir le point d'arrivée. Toute direction légitime de l'esprit a droit de rester sur son terrain. On ne voit pas alors comment, sur deux voies parallèles, les deux directions, si prolongées qu'elles soient, peuvent finir par converger. Mais le déterminisme est-il une direction légitime de l'esprit ? Il ne peut l'être qu'à la condition de comprendre tous les éléments qui constituent la nature humaine, et d'en tenir compte. M. Fouillée l'a déjà convaincu d'omettre, parmi les motifs ou les mobiles de nos actions, l'*idée* de la liberté. Ne faut-il pas faire un pas de plus et l'obliger à reconnaître la liberté elle-même ? — Mais c'est alors le triomphe exclusif de la liberté, et il n'y a plus matière à conciliation ! Cela est vrai ; mais, dans la théorie de M. Fouillée, la conciliation n'est-elle pas plus apparente que réelle ? N'a-t-elle pas son point de départ dans un aveu, plus arraché que volontairement consenti ? et alors où est l'avantage d'une paix dangereuse pour la liberté, et toujours contestée par le système contraire ?

Il faut dépasser l'*idée* de la liberté, et poser au

Digitized by Google

fond de la conscience, comme une réalité vivante, la liberté elle-même. « Que chacun de nous s'écoute et se consulte soi-même, dit Bossuet, dans son *Traité du libre arbitre,* il sentira qu'il est libre, comme il sentira qu'il est raisonnable ». Le moi saisit d'abord sa liberté par une perception claire et immédiate; il se voit libre au moment d'agir, et, après l'action, il se juge comme ayant agi librement. Pourtant si, au fond de lui-même, il fixe le point lumineux, sa vue se trouble, de graves objections s'élèvent, des contradictions apparaissent et la certitude du premier moment s'ébranle. Les passions, l'intérêt, l'esprit de contention ne sont pas une explication suffisante. Il faut que la nature des choses soit complice dans une certaine mesure. Depuis que l'homme pense, il agite ce problème. De grands esprits absolument désintéressés, de grands systèmes philosophiques ou religieux ont admis des solutions différentes. Bossuet lui-même, si affirmatif et si fort sur la liberté, ne sachant plus comment la concilier avec la prescience et la prépotence divine, ne trouve pas d'autre issue « que de tenir toujours fortement les deux bouts de la chaîne, quoique on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue ». C'est là une solution d'autorité, qui tranche plus qu'elle ne dénoue le problème, mais qui met bien en relief la difficulté. Providence, destin aveugle ou déterminisme, croyances que nous n'avons garde d'ailleurs de mettre sur la même ligne à tout autre point de vue, la difficulté reste la même, résidant tout entière dans le rapport du fini avec l'infini, quel que soit

Digitized by Google

le nom qu'on lui donne, et sous quelque forme qu'il soit conçu.

Il faut donc insister encore et dépasser les objections vulgaires. *Je sens que je suis libre* : mais la réflexion m'apprend bientôt que je n'agis point sans mobile ou sans motif. Dans les choses indifférentes au point de vue moral, il semble que les motifs extérieurs sont seuls en jeu. J'hésite entre diverses combinaisons d'intérêt privé ; je calcule les chances; après de longues irrésolutions, je me décide et j'agis : le moi n'a eu d'autre rôle qu'un arbitrage souverain des motifs; il a suivi les meilleurs ou ceux qui lui ont paru tels; c'est bien son poids qui a fait pencher la balance : mais ce poids a été entraîné lui-même par celui des motifs. En tant qu'être intelligent, pouvait-il faire autrement?

Il se peut même qu'il n'ait pas suivi les meilleurs motifs ni ceux qui lui ont paru tels, et il semble bien alors que le mobile lui a été propre ; mais une réflexion plus approfondie amène de nouveaux doutes. La raison lui disait : C'est là qu'il faut aller ; mais une voix plus forte venue de lui-même l'a détourné d'un autre côté ; et l'expérience lui apprend que cette voix se fait entendre à certaines heures, et qu'il est rare qu'elle ne soit pas écoutée contre toute raison, contre tout intérêt même. Est-ce un pur caprice? N'aurai-je obéi en cette occasion que pour me prouver à moi-même que je suis libre? Mais ces expériences réitérées me prouvent qu'il y a là un mobile permanent, qui commande impérieusement, auquel je cède, non sans regret souvent ; et que cette façon

Digitized by Google

de me prouver que je suis libre me prouverait plutôt que je ne le suis pas. Ce mobile n'est autre que la nature propre de chaque individu, ce que Kant appelle le « caractère empirique ». C'est le degré de résistance que chacun oppose ou peut opposer à tous les motifs. C'est ce qui fait dire à Kant que, « si l'on pouvait connaître à fond l'âme d'un homme ou son caractère empirique et toutes les influences extérieures qui agiront sur lui, on pourrait calculer sa conduite future avec autant de certitude qu'une éclipse de lune ou de soleil ». C'est ce qui autorise les prévisions plus ou moins fondées que nous faisons sur la conduite d'un homme qui nous est particulièrement connu, dans une circonstance donnée, et ce qui justifie cette locution proverbiale (car il n'y a rien de vulgaire en de telles recherches), *qu'on tombe toujours du côté où l'on penche.*

La nature propre de chaque individu semble donc une cause de détermination et une limite à la liberté.

Mais c'est surtout dans les choses morales que cette question prend de la gravité. Alors que le devoir commande, que la passion ou l'intérêt résistent, si j'ai embrassé le devoir, par delà ce triomphe du premier degré, tout un monde se révèle de délicatesses, de sacrifices, de biens supérieurs à réaliser, vers lequel je sens trop que mes forces se refusent à me porter. Je trouve dans ma propre nature une barrière insurmontable, qui est bien une détermination de ma volonté.

Pourtant, le sentiment douloureux que j'éprouve

Digitized by Google

quand j'ai failli à ces délicatesses ou à ces sacrifices, repentir ou remords, atteste que l'obstacle n'était peut-être pas invincible, et qu'il n'eût fallu qu'un effort plus grand pour atteindre le but. Ainsi, je sens à la fois mon impuissance et je m'en fais un reproche. Ne serait-ce pas que ce caractère empirique qui m'enserre, n'est pas aussi indépendant de ma volonté qu'on l'assure? qu'une volonté plus obstinée aurait pu à l'origine ou peut encore le modifier? que sà constitution vient en partie des habitudes prises, des longues soumissions? Ne serait-ce pas encore qu'à ces hauteurs morales, la limite où se heurte la liberté est celle d'une nature finie, qui entrevoit plutôt l'absolu qu'elle ne peut l'atteindre? Sans doute, il nous est imposé d'agrandir sans cesse notre domaine moral, d'accroître sans cesse notre liberté; mais, si reculées qu'en soient les bornes, ne faut-il pas qu'elles subsistent toujours? Leur complète suppression ne serait-elle pas la ruine de la personnalité? Au delà, dépouillée de toute réalité propre, elle ne serait plus qu'un rêve au sein de l'infini.

Nous avons vu que M. Fouillée n'a pu éviter ce danger, non plus que toutes les écoles mystiques. Tous ont trop perdu terre et déserté les régions moyennes où se meut librement la volonté. M. Fouillée a une tendance à faire prédominer la liberté, à lui subordonner la raison; c'est plutôt le contraire qui est vrai. « La raison n'est pas seulement l'âme de la liberté », comme dit Leibnitz, elle en est la condition nécessaire. C'est elle qui trace le cercle où s'exerce la liberté, et où elle

Digitized by Google

crée vraiment la responsabilité. Placé à un certain moment de la durée, l'être intelligent intervient lui-même par sa liberté dans la série des choses. Malgré tous les antécédents, il est une cause première, puisqu'il se détermine lui-même, et il garde la responsablité de ses actes et de leurs effets, dans la mesure où il a pu les comprendre au moment où il agit. C'est la vraie base de toute moralité et aussi de toute pénalité. Le déterminisme, qui essaie de restreindre la théorie pénale à l'idée de préservation sociale, ne peut fonder, quoi qu'on dise, qu'un système barbare et dénué de toute justice. Il n'est pas vrai que, pour se sauver même tout entière, la société ait le droit de faire périr un seul homme innocent. Ce principe des vieilles raisons d'Etat ne soutient pas une critique sérieuse. La raison nécessaire de tout châtiment est la responsabilité du coupable. L'exemple, la préservation sociale ne peuvent être que des éléments accessoires. Malgré une tendance trop prononcée de nos jours, la peine n'est pas seulement une répression, elle implique encore l'idée de punition. Si la punition ne peut arriver à l'exactitude absolue, c'est que le degré de responsabilité échappe toujours dans une certaine mesure, et que la punition elle-même est proportionnée au besoin de la garantie sociale. Au delà, on tomberait dans l'idée mystique de l'expiation, tout à fait étrangère aux saines théories modernes en matière de pénalité.

Je n'ai pas la prétention d'avoir donné un exposé complet du livre de M. Fouillée. J'ai essayé d'en marquer les grandes lignes, les côtés faibles

Digitized by Google

et la tendance générale. C'est au total une œuvre brillante, forte par la critique des divers systèmes déterministes, moins heureuse dans la construction d'une nouvelle théorie du libre arbitre. M. Fouillée veut faire sortir la liberté du déterminisme : l'*idée* de la liberté est le terme moyen qu'il intercale entre les deux doctrines ; c'est le pont qu'il jette sur l'abîme qui les sépare, passage étroit, reposant peut-être des deux côtés sur des fondations peu solides. L'*idée* de la liberté est-elle incluse plus que la liberté elle-même dans les systèmes déterministes ? Question résolue par une pure affirmation. S'il restait un doute, on aurait peu gagné à la substitution, et l'œuvre de conciliation ne serait pas plus avancée de ce côté. — Dans tous les cas, au point de vue de la liberté, n'aurait-on rien compromis ? De l'idée, il faut passer au désir qui crée l'organisme de la liberté et finit par la réaliser. A mon sens, il y a là une génération, puis une transformation progressive, qui ne peuvent donner une conception vraie de la liberté. Sans doute la liberté s'accroît avec tout notre être, et se fortifie par l'usage que nous en faisons; mais cet accroissement et ces forces nouvelles ne sont pas un changement et n'ajoutent rien à sa nature première. Dès le premier éveil de la conscience, la liberté nous est évidente dans sa forme et dans son fond définitif. C'est le moi libre, cause première et consciente de ses actes. L'enfant ne doute pas plus de sa liberté que l'homme. S'il semble avoir une crainte, c'est que les autres puissent en douter. Certains de ses actes n'ont d'autre but que de la constater à leurs yeux.

Digitized by Google

Pour lui-même, ses aveux pleins de crainte ou ses dénégations embarrassées prouvent assez, quand il a mal fait, qu'il sait de science claire et certaine qu'il aurait pu et dû faire autrement.

Enfin, réalisée seulement par le désir, la liberté, telle que l'a comprise M. Fouillée, s'enivre aussitôt d'elle-même, s'emporte au-delà de ses limites légitimes et entre dans une voie transcendante où la personnalité disparaît, où le sentiment de la responsabilité s'efface, et où la société, au lieu du droit de punir, n'a plus guère que le devoir d'améliorer le coupable.

Tel qu'il est, le livre de M. Fouillée est une réaction contre le déterminisme positiviste et sensualiste qui semblait prévaloir, même en France, depuis une vingtaine d'années. C'est un retour à des idées plus nobles, à une conception plus élevée de la nature humaine. M. Fouillée et le groupe de penseurs dont il fait partie, sont vraiment spiritualistes. Est-ce une nouvelle phase du spiritualisme, comme on l'a dit? Le spiritualisme classique, l'ancien dualisme de l'esprit et de la matière, est-il appelé à de nouvelles destinées? Les restaurations philosophiques, non plus que les restaurations politiques, n'aboutissent pas ou ne reproduisent jamais absolument l'état ancien. Il y faut aussi tenir compte des faits accomplis. Les progrès réalisés dans des sciences d'un ordre différent s'imposent, dans une certaine mesure, à la spéculation philosophique. Déjà Lamennais, dans son *Esquisse d'une philosophie*, avait tenté un essai de spiritualisme mis en rapport avec les nouvelles découvertes des sciences de la nature,

Digitized by Google

de l'histoire et de la critique. Depuis, les progrès ont été immenses dans ces divers ordres de connaissances; des sciences entières ont été créées. Le spiritualisme ne pouvait guère rester fermé à tout ce mouvement. De nouvelles vues sur la matière étaient émises. Avec M. Ravaisson, qui a pris l'initiative, l'idée de force se substituait peu à peu à celle de matière, en tant que substance absolument distincte de l'esprit, et en face de la tradition renouée du dix-huitième siècle, qui absorbait tout dans la matière, l'esprit est devenu la seule réalité. M. Fouillée est devenu le psychologue de ce groupe dont M. Ravaisson serait le métaphysicien.

Ces doctrines ont plutôt des aspirations spiritualistes que des idées nettement formulées. Il y règne un certain vague qui se rapproche plus de la poésie que de la rigueur scientifique. Avec ces réserves, avec des données peut-être encore non assez éprouvées, elles constituent une renaissance de la philosophie de l'esprit, dont l'honneur appartient sans conteste à notre pays. Les écoles anglaise, écossaise, si remarquables d'ailleurs par l'investigation psychologique, sont pénétrées à un très-haut degré de positivisme. C'est en Angleterre que le positivisme, né en France, s'est plus particulièrement acclimaté. Comme dans une terre préparée d'avance, c'est là qu'il a trouvé son plus complet épanouissement. La morale a pour base principale l'utilité, l'intérêt collectif ou individuel. L'Allemagne, sous l'influence des grandes constructions métaphysiques de Kant, de Hegel, ne peut se dégager des liens d'un

Digitized by Google

déterminisme plus ou moins élevé. Sans parler des conséquences outrées que les derniers successeurs de ces maîtres illustres ont fait sortir de leurs systèmes, la philosophie allemande, dans ses meilleures parties, maintient la morale dans une région abstraite, où l'intelligence et l'art ont une part plus grande que la bonne volonté, et où la liberté reste toujours assujétie au mécanisme des causes finales.

N'exagérons rien cependant. Une donnée périlleuse dans la pensée métaphysique d'un siècle ou d'un peuple ne suffit pas à tout vicier ou à tout perdre. Parfois même, dans l'immense assemblage des éléments qui concourent à former une grande civilisation, telle tendance, erronée au point de vue de la science pure, peut se résoudre, dans la pratique, en des institutions sages, donner accès à des influences heureuses. Le dix-huitième siècle français, tout imbu de théories sensualistes, n'en reste pas moins un grand siècle d'humanité, de progrès dans la sensibilité générale, de vives protestations contre les peines atroces. Le très-bel essor de l'économie politique et de toutes les connaissances qui profitent au bien-être d'une nation, comme en Angleterre, son instinct particulier de toutes les bonnes lois politiques dérivent sans doute de la prépondérance des idées utilitaires dans sa philosophie. En Allemagne, l'atténuation du sentiment de la responsabilité individuelle, amené par les systèmes déterministes, a produit toute une organisation savante d'établissements pénitentiaires, qui, tout en laissant de suffisantes garanties à la société, mettent en pre-

Digitized by Google

mière ligne l'amélioration du condamné, se préoccupent de son bien-être à venir, et peuvent, à bien des égards, nous donner des modèles à imiter. Mais les côtés par lesquels nous avons cédé à l'entraînement de l'exemple sont ceux, au contraire, où nous ne pouvions que descendre en imitant. L'Angleterre, l'Allemagne ont certes de grandes parties où nous avons beaucoup à apprendre; mais la patrie de Descartes, de Malebranche et de Jouffroy n'a rien à leur demander sous le double rapport de la métaphysique et de la science de l'homme. Elle n'a qu'à suivre sa voie propre. L'œuvre de M. Fouillée est un pas en avant, tout en se rattachant fortement à la tradition de la pensée française, dont le fond permanent est l'affirmation de la personnalité et de la liberté morale. Descartes dit : « Je pense, donc je suis »; M. Fouillée ajoute: « je suis surtout parce que je veux; parce que j'ai la bonne volonté qui est l'amour désintéressé du bien et de l'humanité ». C'est encore une façon d'affirmer ces deux grandes choses, la liberté morale et la personnalité. L'œuvre de M. Fouillée est bonne, quoiqu'on ne puisse dire qu'elle ait réalisé son objet, et elle est surtout opportune; car, à l'heure où nous sommes, ce qui importe, avant tout, est de refaire notre frontière de l'esprit.

Digitized by Google

LES CAPITULATIONS

ET

LA RÉFORME JUDICIAIRE EN ÉGYPTE ;

par M. Irénée GINOUX,

membre-résidant.

On appelle « capitulation », en dehors de la signification plus connue du mot consacré dans l'art militaire, la convention qui règle les devoirs et les droits des sujets d'une puissance résidant chez une autre puissance.

C'était en vertu d'une « capitulation » que la France recevait à son service et admettait dans ses armées un certain nombre de régiments suisses.

On appelait « capitulations impériales » ou capitulations de l'empire les articles — *capita* — que l'empereur d'Allemagne jurait d'observer, lors de son élection.

Le régime spécial auquel sont soumis les étrangers dans les Echelles du Levant a reçu égale-

Digitized by Google

ment le nom de « capitulations ». C'est de celles-là qu'il va être bientôt question à la tribune française ; c'est de la réforme judiciaire proposée par le gouvernement égyptien à l'adhésion des puissances européennes que je vais vous entretenir.

Voici en quels termes est posée la question :

Il est intervenu un premier traité entre Soliman le Grand et François Ier, en 1535, qui assurait aux Européens établis dans les Echelles du Levant, les mêmes avantages que ceux dont jouissaient les sujets non musulmans du Sultan, population juive ou chrétienne, soumise aux lois du vainqueur depuis la prise de Constantinople.

Le commerce était, à l'origine, le seul objet, le but principal de toutes les clauses de cet acte ; car la liberté des cultes accordée par les Turcs comprenait, pour les raïas (1), le droit d'avoir une justice à eux, dans leurs différends entre eux, même en matière criminelle.

Les capitulations furent le prix de l'alliance que François Ier contracta avec la Turquie contre la maison d'Autriche, au grand étonnement, j'allais dire au grand scandale de l'Europe d'alors, c'est-à-dire de la chrétienté. Je rappelle cette circonstance parce que, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, c'est à la suite d'une nouvelle alliance entre la France et l'empire ottoman, qu'en 1856, après la guerre de Crimée, furent enta-

(1) Le mot *raïas*, « troupeau », était un terme de mépris pour désigner les sujets non musulmans. On ne s'en sert guère aujourd'hui que contre les Grecs.

Digitized by Google

mées les négociations dont le khédive poursuit actuellement l'issue, pour le compte particulier de l'Egypte.

Les capitulations de 1535 furent renouvelées à différentes époques, mais sans modifications essentielles à leurs principes constitutifs. Elles devaient, à l'origine, être soumises à la ratification de chaque nouveau sultan. Il est inutile de citer celles de 1569, de 1581, de 1604 et de 1673; le seul texte qui ait aujourd'hui force de loi ou de traité est celui de 1740.

Rien, dans le seul texte qui demeure en vigueur, dit le gouvernement égyptien, n'autorise le gouvernement français, ni ceux dont les sujets jouissent des mêmes avantages, à interpréter les capitulations dans le sens qu'a fait prévaloir une pratique abusive, à l'endroit de la compétence des consuls.

Il faut dire que tous les Européens, par les capitulations de 1740, étaient désignés sous le nom générique de Francs, parce qu'ils étaient tous considérés comme protégés Français. Depuis, la plupart des gouvernements européens ont réclamé et obtenu directement la jouissance des prérogatives concédées par les capitulations de 1740; c'est ce qui explique pourquoi ce n'est pas seulement à la France que le gouvernement égyptien propose l'adhésion à sa réforme judiciaire. C'est à tort, nous dit-on, que l'on considère les capitulations comme des priviléges; c'est une application aux étrangers du droit dont jouissent les sujets non musulmans. « Ce que nous demandons, dit Nubar-Pacha, dans toutes les conférences où

Digitized by Google

l'on s'est occupé de cette question, ce n'est pas que l'on consente à l'abrogation des capitulations, mais que l'on revienne sur les abus auxquels elles ont donné lieu, par suite des empiétements consulaires ».

Certes, celui qui parlait au nom du gouvernement égyptien aurait pu dire : « Les capitulations ont été faites pour un autre temps, pour d'autres mœurs, pour des relations qui ne peuvent être comparées en rien avec ce qui se passe aujourd'hui. N'avez-vous pas vous-même modifié votre législation à votre gré et aussi souvent qu'il vous a plu ? » Nubar-Pacha, qui, dit-on, a fait ses études en France, aurait pu citer un de nos proverbes : Charbonnier veut être maître chez lui ; au lieu de cela, il se plaint seulement qu'on ait fait à l'Egypte un état pire que celui des capitulations, tandis que, dans les autres régions de l'empire ottoman, on en était resté à la lettre des capitulations de 1740.

L'Egypte, par les mesures de progrès qu'elle a adoptées, dans la voie de civilisation où elle est entrée, par la situation exceptionnelle que lui a faite l'ouverture du canal de Suez, semblerait, plus qu'aucun des gouvernements de la Turquie, s'être acquis le droit d'être débarrassée des entraves d'un autre âge.

Or, voici les appréciations des diplomates signataires du congrès de Paris sur les capitulations en général :

Angleterre. — M. le comte de Clarendon dit qu'en appelant la Turquie à faire partie du système politique de l'Europe, les puissances con-

Digitized by Google

tractantes donneraient un témoignage éclatant des dispositions qui les unissent, et de leur sollicitude pour les intérêts généraux de leurs sujets respectifs.

France. — M. le comte Walewski reconnaît que les récentes mesures prises par le gouvernement du sultan donnent à l'Europe de suffisantes garanties.

Italie. — M. le comte de Cavour prétend que l'anarchie qui règne dans les transactions, ou plutôt dans les rapports personnels des étrangers résidant dans l'empire ottoman, tient aux spéculations nées d'une situation exceptionnelle.

Prusse. — M. le baron de Manteuffel dit que, la Prusse ayant un traité de commerce avec la Porte, il a eu occasion de constater les difficultés de toute nature auxquelles donne lieu la multiplicité des conventions conclues avec la Turquie, stipulant, pour chaque puissance, le traitement de la nation la plus favorisée.

Tous s'accordent à reconnaître que les prérogatives que stipulent les capitulations circonscrivent l'autorité de la Porte dans des limites regrettables.

Prenant acte de toutes ces déclarations, Ali-Pacha, plénipotentiaire de la Turquie au Congrès de Paris, va plus loin : il affirme que les priviléges acquis par les capitulations aux Européens nuisent à leur propre sécurité, au développement de leurs transactions, en limitant l'intervention de l'administration locale; que la juridiction dont les agents étrangers couvrent leurs nationaux constitue une multiplicité de

Digitized by Google

gouvernements dans le gouvernement, et, par conséquent, un obstacle infranchissable à toutes les améliorations.

Mais, semble dire le vice-roi, je n'ai pas à m'occuper des capitulations en général; si l'Europe conserve quelque défiance et quelque crainte à l'égard de ses sujets établis dans le Levant et en Barbarie, le gouvernement égyptien croit pouvoir aujourd'hui être en mesure de fournir toutes les garanties désirables; il est disposé à en donner *même de superflues!*

» A de nouvelles nécessités, écrit Nubar-Pacha, dans sa note au vice-roi, communiquée aux ambassades des puissances, il faut de nouvelles lois. Les Européens, en s'établissant dans le pays, ont amené avec eux des usages nouveaux, des relations nouvelles. Un système mixte a commencé à s'introduire dans nos lois et dans nos codes. Il faut, conséquemment, des hommes nouveaux pour apprécier ce nouveau système. Il faut que l'Egypte, pour l'administration de la justice, fasse ce qu'elle a déjà fait d'une manière si efficace, pour son armée, ses chemins de fer, ses ingénieurs des ponts et chaussées, ses services de santé et d'hygiène. L'élément compétent, l'élément étranger a été introduit; cet élément a servi à former l'élément indigène. Ce qui a été fait dans l'ordre matériel doit être fait dans l'ordre moral, dans l'organisation de la justice ».

Tel est, en substance, l'exposé des motifs de la réforme judiciaire que le khédive veut introduire dans ses états. On ne saurait avec plus d'habileté, plus d'éloquence, plaider une cause qui, de prime-

Digitized by Google

abord, paraît juste; et cependant il ne faut pas se dissimuler que ce langage n'a encore converti ni les colons français qui habitent l'Egypte, ni les négociants marseillais qui ont le plus de relations avec ce pays; et M. Decazes, notre ministre des affaires étrangères, a été un des derniers représentants des puissances étrangères à donner son adhésion à la réforme, alors qu'il avait été stipulé, dans les conférences antérieures, qu'en tous cas, l'adhésion du gouvernement français serait soumise à la ratification de l'Assemblée nationale.

Que fera l'Assemblée? Nous ne pouvons le dire, mais nous pouvons préciser d'avance sur quel terrain la lutte s'engagera.

1° Quelles étaient les prérogatives accordées aux étrangers par les capitulations?

2° Que sont-elles devenues?

3° Quelle est la réforme proposée et que faut-il en espérer?

Ce cadre permettrait de remplir un volume. Rassurez-vous, je l'ai resserré dans des proportions qui, je l'espère, me permettront de ne pas trop fatiguer votre attention.

I.

Dans le règlement des relations judiciaires conclu en 1535, il ne pouvait être question de droits immobiliers, pas plus que dans les capitulations de 1740. La propriété, de par le Coran, est de droit religieux, et toutes contestations relatives à

Digitized by Google

des immeubles étaient déférées à des tribunaux religieux *(Méhkémé)*.

Il n'était d'ailleurs pas permis à des étrangers de posséder des immeubles; il ne pouvait donc pas y avoir là matière à contestation, ni entre Francs, ni entre indigènes et Francs.

C'est par une dérogation à la loi de l'Islam que les sujets non musulmans ont été autorisés à acquérir des immeubles; il faut savoir gré à Méhémet-Ali d'avoir su imposer silence au préjugé fondamental, qui prohibait toute acquisition de droits immobiliers de la part des Européens.

Au surplus, voici le texte de la constitution de 1535, à l'endroit de la compétence : « Art. 3. Les bayles et consuls ont, à l'exclusion des juges locaux, le pouvoir d'ouïr, juger ou terminer, selon leur foi et leur loi, tant en civil qu'en criminel, les causes, procès et différends entre marchands et autres sujets du Roi seulement.

« Les cadis et autres officiers du Grand-Seigneur ne peuvent juger aucun différend desdits marchands et sujets du Roi, encore que lesdits marchands le requissent; et si, d'aventure, lesdits cadis *jugeassent*, que leur sentence soit de nul effet.

« Art. 4. — Les procès entre Français et Turcs sont portés devant les juges locaux; mais les cadis et sous-bachis et autres, ne pourront ouïr ni juger sans la présence de leurs drogmans.

« Art. 5. — Les sujets du Roi, appelés par des Turcs pour cause criminelle, seront mandés sur l'heure à l'Excelse Porte, et, en l'absence d'icelle

Digitized by Google

Porte, au principal lieutenant du Grand-Seigneur ».

Les capitulations de 1740 n'ont guère apporté de modifications que dans la forme et dans le langage aux dispositions qui précèdent. Pour la première fois seulement, il y est parlé de procès nés entre européens de nationalités différentes.

Les quatre-vingt-cinq articles dont se composent les capitulations de 1740 peuvent être ainsi résumés :

Pour les procès engagés entre Français et indigènes, la compétence appartient aux tribunaux locaux ; mais les Français ne peuvent être jugés hors la présence de leur interprète.

A l'exclusion de toute autre juridiction, les tribunaux consulaires connaissent des différends survenus entre Français, quelle qu'en soit la nature, même en matière criminelle.

Quant aux litiges entre sujets de nationalité différente, l'intervention des juges locaux est facultative et non obligatoire. Quand le tribunal local n'est pas saisi, la règle observée, c'est que le défendeur a le droit d'amener devant son juge à lui le demandeur, suivant la maxime : *Actor sequitur forum rei.*

C'est donc à la France d'abord que l'Europe est redevable de l'immunité qui lui ouvrit les portes de l'Orient, et c'est à cette tradition probablement que nous devons la légitime influence qu'elle exerce dans les relations politiques du Levant avec les nations européennes, et l'honneur d'être considérés comme les protecteurs-nés des populations chrétiennes de ce pays.

Digitized by Google

Mais les garanties ne vinrent pas d'un seul côté ; il fallait, d'une part, donner satisfaction à l'esprit ombrageux des sectateurs de Mahomet, à l'égard des Chrétiens. Il fallait prèndre des mesures pour que la haine de caste, qui avait établi une si profonde ligne de démarcation entre les Turcs et les Chrétiens, ne dégénérât pas un jour en quelque sanglant conflit, comme ceux dont les contemporains sont encore aujourd'hui quelquefois les témoins, en Syrie, par exemple.

D'abord, il était exigé de tout négociant qui voulait s'établir dans les Echelles du Levant, qu'il fût cautionné, lui et ses employés, par une maison de Marseille ; s'il s'agissait d'un artisan, il devait justifier qu'il avait été appelé par une maison autorisée, et qu'il était d'une moralité reconnue.

Mais, en outre, une fois admis, ils étaient, en Egypte, tenus d'habiter un quartier désigné, ou plutôt une maison spéciale, appelée *fondique*, dont la nation française était propriétaire ; leurs magasins étaient dans la cour intérieure, au rez-de-chaussée ; leurs logements, au premier étage.

Et chaque soir, au coucher du soleil, la police venait fermer la fondique, qui ne s'ouvrait qu'au soleil levant. Elle devait rester fermée toute la journée du vendredi, jour du repos religieux des Musulmans. Ces prescriptions étaient, d'ailleurs, communes aux quartiers habités par les raïas.

On se sent humilié de voir que nos aïeux ont consenti, dans une idée de lucre, à se laisser ainsi parquer comme de véritables troupeaux.

Mais il ne faut pas perdre de vue qu'au moyen âge, pendant que les Turcs soumettaient ainsi les

Digitized by Google

Chrétiens à des mesures que nous considérons aujourd'hui comme dégradantes, les Chrétiens en agissaient ainsi, dans certaines provinces, à l'égard des Juifs. Les Ghetto n'ont pas d'autre origine.

Cet état de choses a duré jusqu'au commencement de ce siècle; c'est Méhémet-Ali qui, le premier, a permis aux Européens de sortir de leurs fondiques.

C'était, dit-on, dans leur intérêt personnel et pour les soustraire aux avanies dont ils auraient pu être les victimes de la part des fanatiques musulmans. Croyez qu'alors ceux qui recouraient à de semblables mesures n'étaient pas fâchés de se considérer et qu'on les considérât comme étant d'une race supérieure.

Au surplus, pendant longtemps, les immunités des capitulations ne profitèrent, dans tout le Levant, qu'aux Génois et aux Vénitiens qui s'étaient établis à Péra. En 1821, il n'y avait encore en Egypte, outre le consul, qu'une seule maison française. La fondique des Français existe encore aujourd'hui, mais elle n'a plus la même destination ni le même nom. C'est aujourd'hui l'Okelle Française; mais c'était encore la fondique d'Alexandrie, quand Bonaparte alla l'habiter, lors de l'expédition d'Egypte.

Nous connaissons l'esprit et la lettre des capitulations; voyons ce qu'elles sont devenues dans la pratique.

Digitized by Google

II.

Il n'y a pas de principe de droit qu'il soit plus difficile de défendre vis-à-vis des masses populaires que celui qui dit : Nul n'est censé ignorer la loi. Comment, entendons-nous dire chaque jour, les avocats, les magistrats ne sont pas toujours d'accord sur l'application de la loi, et l'on veut que ceux qui ne savent ni lire ni écrire soient supposés ne pas l'ignorer.

Que n'auraient pas le droit de dire ceux qui tiennent ce langage, s'ils habitaient l'Egypte ?

Il y a là dix-sept consulats de nationalités différentes, c'est-à-dire dix-sept tribunaux et juridictions différentes, devant lesquels vous pouvez être amenés en vertu de l'adage : *Actor sequitur forum rei.* Suivant que vous serez demandeur et que vous aurez contracté avec un indigène, un Allemand, un Russe, un Italien, un Anglais, un Brésilien, etc., chacun appliquera la loi de son pays, que vous devez connaître, si vous ne voulez pas engager témérairement votre action.

Que sera-ce, quand vous rencontrerez dans la même instance des sujets de plusieurs nationalités, les uns comme débiteurs principaux, les autres comme cautions ; là où l'on refuse d'admettre la pratique de la connnexité, où tous les consuls ne sont pas des personnes ayant fait des études de droit; où quelques-uns, sous prétexte de protéger leurs nationaux, persistent à commettre des dénis de justice; où d'autres, moins scrupuleux peut-

Digitized by Google

être, peuvent prêter l'oreille à la corruption et descendre jusqu'à la vénalité? On dit que la chose se pratique ainsi quelquefois dans la justice d'Orient. Faudra-t-il, en cas d'appel, aller plaider à la fois à Saint-Pétersbourg, à Berlin, à Londres, à Constantinople, à Rio-Janeiro? J'ai eu un jour à m'occuper d'une affaire dont étaient saisis à la fois la Cour d'Aix, le divan de Constantinople, les tribunaux de Valachie et de Londres.

On en est arrivé, en invoquant des antécédents, à distraire même les Egyptiens de leurs juges naturels, malgré l'esprit et la lettre des capitulations, sans pouvoir invoquer autre chose que la coutume; car il n'est pas un texte pouvant prêter à l'ambiguité.

Or, ceci ne fait pas l'éloge de la justice turque. Pour que les consulats aient réagi de la sorte, il a fallu qu'il se passât d'étranges choses devant les tribunaux locaux; pour que les autorités du pays aient laissé libre carrière aux empiètements des consulats, il a fallu que les griefs dont ceux-ci se prévalaient aient été reconnus bien fondés; il a fallu que le gouvernement égyptien ait alors reconnu son impuissance à faire accorder satisfaction par ses administrateurs de la justice.

Loin de lui en faire un crime, voyons-là une preuve de sa bonne volonté; mais aussi comprenons les défiances de ceux qui peuvent craindre de voir se renouveler les iniquités contre lesquelles l'organisation actuelle peut être considérée comme une protestation.

Mais ceci ne dit pas comment on est arrivé à tourner ainsi des textes positifs. Tâchons de

Digitized by Google

nous l'expliquer, tant en matière criminelle qu'en matière civile.

Il n'existe en Orient rien de ce que nous appelons ici l'action publique. D'après la loi de l'Islam, la peine n'est qu'une satisfaction donnée à la victime, qui peut toujours déclarer se contenter d'une compensation pécuniaire ; et quand nous disons la victime, on doit l'entendre aussi de ceux qui sont à ses droits.

Il a dû répugner plus d'une fois à un consul français de se contenter d'une satisfaction en argent, donnée par celui qu'il considérait comme son justiciable.

Or, comme aux termes de l'art. 65 des capitulations de 1740, le Français ou protégé Français, accusé d'un meurtre ou de quelqu'autre crime, ne pouvait être déféré à la justice de l'empire qu'en présence de l'ambassadeur et des consuls ou de leurs substituts ; comme les gens de justice et les officiers de la Sublime Porte, de même que les gens d'épée, ne pouvaient, sans nécessité, entrer par force dans la maison habitée par un Français, et que, le cas échéant, on devait en avertir l'ambassadeur et le consul (art. 70 des dites capitulations), il a dû arriver que le consul demandât qu'on lui livrât le coupable, soit pour ajouter à la peine une expiation d'une autre nature (la maxime *non bis in idem* est-elle bien pratiquée là-bas ?), ou bien que l'on permît qu'il fût déféré à la justice française, comme plus exemplaire en matière de crime.

Ce qui d'abord n'était qu'une faveur établit un précédent, qui, plus tard, devint coutume et fut

Digitized by Google

considéré comme un droit; chaque Consulat se mit sur ce pied, invoquant le droit d'être traité comme la nation la plus favorisée. C'est le libellé ordinaire des traités internationaux.

Il en fut de la justice civile comme de la justice criminelle.

Nous avons vu que l'étranger défendeur ne pouvait être appelé devant le tribunal local hors la présence d'un drogman, et que des délégués consulaires devaient venir assister à l'exécution des jugements.

Qu'arriva-t-il ? C'est que le demandeur, en venant auprès du consul remplir les formalités préalables, lui exposait ses griefs, et que le consul, quelquefois convaincu de la mauvaise foi de son administré débiteur, l'obligeait à payer, en rendant une espèce de jugement; ce dont l'indigène, pas plus que les autorités locales, ne devaient songer à se plaindre.

Comme aussi, il arriva d'autres fois que le consul, au lieu d'envoyer des délégués consulaires pour assister à l'exécution des jugements rendus par la justice locale, se borna à viser le jugement, en l'accompagnant d'une espèce d'ordonnance d'*exequatur*.

Par un bon échange de procédés, les autorités locales durent laisser débouter de leurs demandes, par les consuls, les plaideurs indigènes dont les prétentions ne paraissaient pas justifiées; elles durent laisser refuser l'exécution à des décisions où les cadis paraissaient avoir subi des influences étrangères au droit et à la justice.

Il faut dire que ces tolérances réciproques com-

Digitized by Google

mencèrent au moment où Mehemet-Ali éprouvait le besoin de se procurer des alliés dans la lutte qu'il soutenait contre Constantinople ; c'est dans ce moment qu'étaient supprimées les formalités de la caution, que les Européens furent autorisés à sortir de leurs fondiques.

Mais quelles sont les meilleures choses qui, dans ce bas monde, n'ont pas un revers de médaille ?

Soit qu'il craignît d'avoir donné trop de prépondérance à l'élément étranger, soit qu'il éprouvât le besoin de rendre à l'élément indigène, et notamment au sultan de Constantinople, son suzerain, les gages qu'il semblait avoir affaiblis par la large hospitalité ouverte aux Européens, Mehemet-Ali, vers la fin de son règne, se montra moins favorable aux idées venues de l'Occident.

La politique d'Abbas-Pacha signala une forte tendance à revenir sur les concessions de son prédécesseur ; les rapports entre étrangers et indigènes devinrent plus tendus. La France alors invoqua les précédents dont nous parlions tout à l'heure.

Il est sans exemple, disaient les défenseurs des intérêts européens, que l'autorité musulmane ait refusé au consul la faveur de s'emparer de la poursuite contre un de nos nationaux prévenu de crime à l'égard d'un naturel du pays.

Il est sans exemple, répondait le diplomate égyptien, qu'on ait jamais songé à réclamer cette faveur, quand la victime indigène n'avait pas été désintéressée pécuniairement suivant la législation du pays.

Digitized by Google

En tous cas, faut-il considérer une faveur comme un droit acquis ?

Quoi qu'il en soit, depuis 1850, les Européens ne consentaient plus à paraître comme défendeurs devant la justice ordinaire du pays ; mais, quand ils y paraissaient comme demandeurs, ils obtenaient rarement gain de cause.

L'anarchie avait gagné jusqu'aux consulats entre eux, et avait dégénéré en véritable déni de justice. Tout s'était envenimé au point qu'un jour, en pleine audience du tribunal français, à l'appel d'une cause intentée par un Grec contre un Français, le Président, dont on me dispensera de citer le nom, fit approcher le demandeur et lui dit textuellement ces paroles :

« Votre affaire est rayée du rôle. Allez dire à » votre consul que, quand il rendra la justice » aux Français, je la rendrai, moi, à ses natio- » naux ».

Ce n'est pas seulement en matière criminelle et en matière civile que le désaccord s'est fait. On en est arrivé à méconnaître la souveraineté territoriale du vice-roi. Ainsi, le consulat russe, à Alexandrie, a ouvert un bureau d'hypothèque dans sa chancellerie, et on juge les questions d'hypothèque suivant la loi russe. Qu'on se figure quel a dû être le scandale d'une pareille mesure dans le pays du *Mehkémé!*

On comprend que le khédive, qui paraît avoir repris les premières traditions de Mehemet-Ali, ait voulu mettre fin à un pareil état de choses, dont il doit souffrir dans sa dignité comme dans sa loyauté, et qu'il ait songé à introduire

Digitized by Google

dans le pays une réforme judiciaire un peu radicale, qu'il ait voulu promulguer un code égyptien auquel seraient soumis étrangers et indigènes.

Il nous reste à dire en quoi consiste cette réforme, et quel résultat les uns espèrent, les autres craignent de cette unification de juridiction.

III.

Avant la promulgation du code égygptien, aux termes des conférences préalables auxquelles il a donné lieu, il était convenu que le gouvernement le ferait imprimer et publier en trois éditions de trois langues différentes, savoir : en Arabe, en Français et en Italien; et que, pendant un an, il pourrait être l'objet de la critique de toutes les parties intéressées: des indigènes, qui apprécieraient les actes de leur souverain; des étrangers, qui auraient le temps de juger si les garanties destinées à remplacer celles des capitulations étaient suffisantes ou même superflues, ainsi que l'intention du khédive était de les donner.

Nous sommes encore dans cette période. Où seront d'abord institués les tribunaux de première instance et d'appel? Comment seront-ils composés?

Il doit être institué trois tribunaux de première instance : l'un à Alexandrie, l'autre au Caire et le troisième à Zagazig.

Chacun de ces tribunaux doit être composé de sept juges, quatre étrangers et trois indigènes.

L'un des juges étrangers présidera avec le titre

Digitized by Google

de vice-président, et sera désigné par la majorité absolue des membres étrangers et indigènes du tribunal.

Dans les affaires commerciales, le tribunal doit s'adjoindre deux négociants, un indigène et un étranger, ayant voix délibérative et choisis par l'élection.

La Cour d'appel serait à Alexandrie, composée de onze magistrats, quatre indigènes et sept étrangers.

Comme devant les tribunaux de première instance, l'un des magistrats étrangers présiderait, sous le titre de vice-président.

Le nombre des magistrats de première instance et de cour d'appel pourrait être augmenté, si la nécessité s'en faisait sentir; ce serait alors dans les proportions ci-dessus indiquées.

Pour faire acte de souveraineté territoriale, le gouvernement égyptien se réserve la nomination et le choix des juges; mais, ajoute l'article 5, pour être rassuré lui-même sur les garanties que présenteront les personnes dont il fera choix, il s'adressera officieusement aux ministres de la Justice à l'étranger, et n'engagera que les personnes munies de l'acquiescement et de l'autorisation de leur gouvernement.

Je ne parle pas des huissiers, des interprètes assermentés, leur rôle serait ce qu'il est en France ils seraient nommés par le Gouvernement. Quant aux greffiers, ils seraient une première fois choisis à l'étranger, parmi les officiers ministériels qui exercent ou qui ont exercé, ou parmi les personnes aptes à remplir ces fonctions à l'étranger.

Digitized by Google

Nous n'avons vu nulle part dans quelle proportion les dix-sept consulats établis à Alexandrie entreraient dans la composition des magistrats à élire. On comprend que l'Egypte puisse ne pas vouloir prendre l'initiative d'une pareille désignation, qui pourrait soulever de graves susceptibilités. Une commission dans le genre de celle qui s'est réunie au Caire, en 1869, composée d'anciens consuls et de légistes, pourrait être ultérieurement appelée à résoudre la difficulté.

Vous avez sans doute remarqué que le gouvernement égyptien parle des garanties qu'il entend se donner à lui-même. Ceci peut être à l'adresse des indigènes, qui ne sont pas tous favorables au projet; mais il est constant que, sous cette forme de langage, il y a une prétérition au sujet des garanties que l'on entend donner aux étrangers.

Sauf quelques questions de détail, elles ont paru suffisantes à la Commission de 1869. Pour savoir ce qu'il faut en penser, on n'a qu'à se demander comment serait accueillie en Europe la proposition faite à un gouvernement quelconque d'introduire, dans ses tribunaux, un élément étranger quelconque et surtout plus considérable que l'élément indigène.

Il ne faudrait pas croire que cette institution aurait pour objet d'abolir le fonctionnement des consulats en ce qui concerne les différents survenus entre parties de même nationalité.

La compétence des nouveaux tribunaux en fait d'actions civiles ne s'étend qu'aux contestations entre indigènes et étrangers, et entre étrangers de nationalités différentes, et à toutes actions

Digitized by Google

réelles immobilières entre toutes personnes même appartenant à la même nationalité.

Pour dépouiller ainsi le tribunal religieux, le *Mehkémé*, d'une prérogative dont il était si fanatiquement jaloux, il faut vouloir résolûment entamer des réformes utiles; et il faut espérer que celle-ci ne sera que le prélude de réformes plus considérables que sollicite l'esprit européen. Au surplus, la nouvelle organisation du *Mehkémé* en fait une espèce d'administration chargée de la conservation des hypothèques.

Pour les admirateurs du Coran, c'est une triste fiche de consolation.

Pas mal de gens, blâmant la réforme proposée sans en connaître les termes, disaient: Le vice-roi d'Egypte est un souverain despotique, et, en outre il réunit toutes les conditions de l'homme privé: il est à la fois agriculteur, manufacturier, commerçant; il est dans beaucoup de procès, soit comme demandeur, soit comme défendeur: quel rôle aura-t-il dans les litiges le concernant ?

La réponse à cette question doit satisfaire les hommes les plus enclins à la défiance:

Le gouvernement, les administrations, les daïras (1) de son altesse le khédive et des membres de sa famille seront justiciables de ces tribunaux, dans les procès avec les sujets étrangers.

La question des établissements pieux, en tant que propriété, demeure réservée. En cas de con-

(1) On appelle ainsi les administrations des biens personnels du khédive, dans l'étendue de sa vice-royauté.

Digitized by Google

testation, l'action diplomatique, trop souvent invoquée aujourd'hui, résoudrait encore le différend.

La publicité des audiences, la liberté de la défense sont consacrées dans le code égyptien comme dans le code Français, sur le modèle duquel il a été calqué en grande partie.

Les langues judiciaires employées devant le tribunal, pour les plaidoiries et la rédaction des actes et sentences, seront les langues du pays, l'Italien et le Français.

Plus d'autorisation d'exécution de la part de qui que ce soit, autre que celle du tribunal qui a rendu la sentence; l'exécution des jugements doit avoir lieu en dehors de toute action administrative, consulaire ou autre.

Seulement l'officier de justice, chargé de l'exécution, est obligé d'avertir les consulats du jour et de l'heure de l'exécution, et ce à peine de nullité.

Nous ne parlerons pas de l'inamovibilité des magistrats, de l'interdiction que s'impose le gouvernement égyptien de les faire l'objet de distinctions honorifiques ou matérielles; les lois ne sont faites que pour remédier à des abus, celle-ci pourrait paraître la condamnation des régimes précédents à l'encontre du personnel de la justice.

Il vaut mieux passer outre.

Quant à l'organisation des parquets, soit de première instance, soit d'appel, elle ressemble beaucoup à celle que nous avons en France, que beaucoup ici connaissent mieux que moi; je n'insiste pas non plus.

Digitized by Google

Il me reste à dire un mot de la juridiction en matière pénale, concernant les inculpés étrangers.

Comme chez nous, la division est faite en contraventions, délits et crimes; les tribunaux qui en connaissent s'appellent tribunaux de paix, de police correctionnelle et cours d'assises. Il y a une chambre de conseil en matière de délits, comme en matière de crimes; elle est composée de trois juges : un indigène, deux étrangers, et de quatre assesseurs étrangers.

Même composition pour le tribunal correctionnel.

La cour d'assises est composée de trois conseillers, dont un indigène et deux étrangers; les douze jurés sont étrangers, dont la moitié de la nationalité de l'inculpé, s'il le demande.

La liste des jurés de nationalité étrangère est dressée annuellement par le corps consulaire. A cet effet, chaque consul adressera au doyen du corps consulaire la liste de ses nationaux qui remplissent, d'après lui, les conditions voulues pour être jurés. Les jurés doivent avoir trente ans d'âge et une résidence en Egypte d'un an au moins.

A part les jurés, il y a encore, comme en matière civile, des assesseurs pris sur la liste des jurés.

Chaque nationalité pourra avoir un maximum de trente jurés et un minimum de huit; le minimum des assesseurs sera de six, le maximum de douze.

En ce qui concerne l'exécution des jugements et arrêts, ici, pas plus qu'en matière civile et commerciale, on n'a laissé subsister d'autorisation de

Digitized by Google

personne, si ce n'est celle du tribunal ou de la cour, saisis du délit ou du crime.

Seulement, en cas de condamnation à la peine capitale, les représentants des puissances auront la faculté de réclamer leur administré.

A cet effet, un délai suffisant interviendra entre le prononcé et l'exécution de la sentence, pour donner aux dits représentants le temps de se prononcer.

Il y a, dans ce droit pénal, deux dérogations importantes faites aux lois de l'Islam, comme nous en avons rencontré dans le droit nouveau en matière civile : c'est d'abord l'organisation d'un ministère public, prenant la place de l'action personnelle de la victime, sans préjudice bien entendu de ce que nous appelons chez nous l'action civile en matière de crimes; c'est ensuite la possibilité enlevée à la victime de se contenter d'une satisfaction pécuniaire.

Résumons-nous : En matière civile comme en matière criminelle, il ne s'agit plus de savoir si les abus concernant les anciennes capitulations ont existé, et de la part de qui sont venus les empiétements; ou si les empiétements eux-mêmes n'ont pas eu pour objet de corriger de plus graves abus. La seule question qui se présente aujourd'hui consiste à se demander si la réforme proposée ne vaut pas, à tous égards, mieux que l'ancien état de choses; si, plus particulièrement, il ne convient pas à la France, qui a été une des dernières à y donner son adhésion, de ne pas en retarder la mise en œuvre.

Nous ne devons pas perdre de vue que notre

Digitized by Google

dernier échec a nécessairement dû diminuer notre prestige en Orient. Nous avons appris, à notre grand dommage, que l'on est disposé à faire le vide autour des vaincus. Nous pourrions faire la partie belle, par une ténacité intempestive, à ceux qui peuvent être jaloux de notre influence plusieurs fois séculaire en Orient et qui désireraient peut-être nous y supplanter.

Apprenons de nos ennemis que les concessions faites de bonne grâce cimentent les unions bien autrement que celles qui sont arrachées par la force des choses..

Que produira la réforme? Nous n'en savons encore rien; mais n'oublions pas qu'elle n'est faite qu'à titre d'essai et qu'elle contient comme disposition finale :

D'abord que, pendant la période quinquennale, pour laquelle seulement elle est proposée, aucun changement ne devra avoir lieu dans le système adopté;

Qu'après cette période, si l'expérience n'a pas confirmé l'utilité pratique de la réforme judiciaire, il sera loisible aux puissances, soit de revenir à l'ancien ordre de choses, soit d'aviser, d'accord avec le gouvernement égyptien, à d'autres combinaisons.

L'essai, dans tous les cas, paraît commandé par la sagesse. Ne le pensez-vous pas comme moi?

D'ailleurs, nous avons fait en Algérie l'expérience des tribunaux mixtes, et nous n'avons pas à le regretter.

Digitized by Google

Digitized by Google

DES GRANDES ÉPIDÉMIES

qui ont régné à Nimes depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours.

TYPHUS

ET

ÉPIDÉMIES DE PESTE A BUBONS;

par le Dr Victorin LAVAL,

associé-correspondant.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION.

Il est de l'essence de l'esprit de l'homme, et c'est là une des sources les plus fécondes du progrès de ses connaissances, qu'étant en présence d'un effet, il en recherche instinctivement, non-seulement les causes immédiates, mais encore celles qui, plus éloignées, n'ont pas moins concouru, pour leur part, à fournir un appoint à la résultante qui le frappe. Chacune de ces causes, il l'analyse, la dissèque pour ainsi dire, et, la poursuivant alors jusque dans ses plus profondes racines, jusque dans ses ramifications les plus lointaines, non-seulement il arrive à la connaître dans son intimité, mais, chemin faisant, il trouve dans ce milieu où il opère d'autres profondeurs à sonder, de nouvelles inconnues à dégager, et ainsi s'agrandit peu à peu le champ de ses investigations et de ses découvertes.

La vue du superbe amphithéâtre de Nimes n'excite pas seulement l'admiration de l'archéologue par la masse imposante de ses constructions et l'harmonie de toutes ses parties, mais elle le fait descendre jusqu'aux origines premières de ce gigantesque colosse, lui rappelle la manière dont il

Digitized by Google

a été bâti, les usages auxquels on le destinait, et l'amène ainsi à étudier et à connaître les mœurs, la civilisation, les goûts et les usages de ce peuple qui ne demandait rien autre chose à ses Césars que du pain et des jeux.

Et nous aussi, quand, dans une lecture faite à l'Académie du Gard par son savant secrétaire-perpétuel, l'abbé Azaïs, sur la Charité à Nimes, *nous avons vu se dérouler le spectacle magnifique de ces institutions charitables, de ces refuges et de ces hôpitaux qui soulageaient toutes les misères, abritaient toutes les infortunes, et qui tracent dans l'histoire de Nimes, à travers toutes les époques, comme un sillon lumineux de bienfaisance et de charité, nous avons voulu aller plus avant.... Et si l'hôpital Saint-Lazare nous a rappelé les lépreux, l'hôpital Saint-Antoine de Méjan, les malheureux dévorés du terrible mal des ardents, l'hôpital des Chevaliers enfin, les innombrables victimes de la peste: nous avons songé aussi à ces maladies elles-mêmes, à ces affections qui, passées à l'état d'endémies ou régnant épidémiquement, étaient toutes et si graves et si contagieuses, qu'en présence de l'inanité de l'art médical, on ne trouvait souvent d'autres remèdes que l'isolement ou la séquestration des pauvres malheureux qui en étaient atteints. Et alors l'idée nous est venue, à nous médecin, de rechercher comment de pareils fléaux avaient pénétré dans Nimes, quels ravages ils y avaient causés, quelle avait été l'influence de ce nouveau milieu sur leur symptomatologie; quelles modifications, bonnes ou mauvaises, il leur avait imprimées; comment on avait cherché à les guérir, à les modifier,*

Digitized by Google

à se préserver de leur retour, etc., etc.... Nous avons songé, en un mot, à faire la pathologie médicale de Nimes à travers les siècles !

Ainsi envisagé, notre sujet était des plus vastes, si bien que, pressé par le temps et le légitime désir d'offrir au plus vite un hommage de bienvenue à l'Académie du Gard, qui, malgré notre insuffisance, avait bien voulu nous admettre au nombre de ses associés correspondants, nous avons dû le scinder en plusieurs parties qui, hâtons-nous de le dire, quoique appelées à former un tout par leur réunion, n'en constituent pas moins séparément des individualités distinctes ayant chacune son unité propre et pouvant, sans inconvénient, être traitée à part. Réservant donc pour une étude ultérieure les endémies *et* petites épidémies nimoises, *nous ne traiterons aujourd'hui que : Des grandes épidémies qui, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, ont désolé cette malheureuse cité de Nimes.*

A défaut d'une définition précise, rigoureuse, bien difficile à donner, quelques lignes suffiront pour caractériser ce que nous entendons par grandes épidémies.

Constituées par des maladies qui, dans un temps donné, attaquent un grand nombre d'individus (1), les unes sont d'origine exotique et, par

(1) Définition de la maladie épidémique : Prus, *Rapport sur la peste et les quarantaines*, page 48.

Digitized by Google

conséquent, susceptibles d'être combattues ou entravées par des mesures quarantenaires (1) : grandes épidémies de peste à bubons, de fièvre jaune, de choléra; les autres peuvent être produites chez nous et de toutes pièces par le concours de circonstances dont il ne dépend que de nous de provoquer la réunion : scorbut, typhus, etc.

Tandis que, pour les premières, il est nécessaire de faire intervenir comme cause du mal, une influence occulte de la nature et spécialement du sol, pour les secondes, au contraire, l'homme devient souvent l'artisan de sa propre infortune. On produit le scorbut sur un bâtiment, si les vivres y sont insuffisants et malsains, si l'équipage est nombreux et misérable, si les lois de l'hygiène y sont négligées ; de même le typhus s'engendre spontanément dans les enceintes confinées : camps, hôpitaux, casernes, prisons, villes assiégées, partout où l'air devient rare, la malpropreté excessive, où l'encombrement se joint à la misère physiologique, aux privations, aux inquiétudes morales, au découragement, aux passions dépressives, à la crainte, au désespoir.

A côté de ces deux catégories de grandes épidémies, il y a place pour une troisième, représentée par des affections dont le principe tient bien d'un poison morbide humain s'élaborant, comme celui du typhus, dans des conditions accidentelles et transitoires : émanations d'hommes entassés dans un espace trop étroit, méphitisme, fatigues exces-

(1) Léon Colin : ***Epidémies et milieux épidémiques***, in ***Annales d'hygiène et de médecine légale.***— Octobre 1874 et janvier 1875.

Digitized by Google

sives, épuisement, mais qu'il n'est plus dans le pouvoir de l'homme de faire naître à sa guise et quand il le veut; car ces conditions, quelque pernicieuses qu'elles soient pour la santé de l'individu, ne produiront cet empoisonnement sui generis *que tout autant qu'elles seront fécondées, pour ainsi dire,* par un quelque chose d'inconnu *(constitution médicale), qui leur imprimera une vertu particulière spécifique, grâce à laquelle l'épidémie une fois développée survivra aux causes banales qui, au premier abord, auront paru l'avoir engendrée : ainsi pour la méningite cérébro-spinale.*

Quoi qu'il en soit, en dehors de leur origine, ces grands fléaux ont tous, sans exception, quelques traits communs qui en constituent comme les attributs caractéristiques et primordiaux, sans lesquels disparaîtraient les liens qui les unissent les uns aux autres comme les membres indissolubles d'une seule et même famille. Ces caractères pathognomoniques, le professeur Charles Anglada les a résumés de la façon suivante : « Apparition intermittente à long terme, invasion soudaine et sans rapport appréciable avec les causes communes, domination universelle, léthalité rebelle à tous les efforts de l'art, spécificité profonde, aspect étrange sans analogue parmi les maladies connues ».

Nous ajouterons, ce qui, d'ailleurs, est implicitement contenu dans la formule précédente, que le règne de ces grands fléaux populaires, quel que soit sa longue durée, n'est cependant que temporaire; que, pendant tout leur cours, la pathologie ordinaire et les maladies communes du pays dispa-

Digitized by Google

raissent comme absorbées par eux (1), et, qu'enfin, devant le cachet spécial qui les marque, le diagnostic s'impose et ne saurait être hésitant.

Ce sont là tout autant de signes dont nous pourrions facilement démontrer la convenance rigoureuse et l'intérêt capital, en faisant voir, preuves à l'appui, que ce n'est que par le secours de chacun d'eux que nous pouvons assigner aux grandes épidémies leur véritable rang en pathologie générale et les différencier nettement d'avec les autres formes de manifestations morbides : endémies, petites épidémies, etc. Mais comme nous n'écrivons pas un traité sur la matière et que le but de cette introduction n'est que de donner une idée du sujet que nous allons aborder, nous nous contenterons (et qu'on nous pardonne encore cette longueur) d'attirer un instant l'attention sur l'importance de l'un quelconque de ces signes, pris au hasard, de celui, par exemple, qui est tiré de la gravité excessive du fléau (Léthalité rebelle à tous les efforts de l'art, dit Anglada).

C'est par lui, en effet, que nous pouvons exclure de notre cadre une foule de maladies qui surviennent inopinément, se généralisent avec une grande rapidité et sont, au demeurant, d'une bénignité remarquable. — Telle est la grippe ou coqueluche qui, dans les nombreuses apparitions qu'elle a faites en Europe et en France, n'a jamais été grave

(1) Thucydide nous dit d'une façon formelle que, l'année où sévit la peste d'Athènes, il n'y eut guère d'autres maladies, et que toutes celles qui se déclaraient prenaient tous les caractères de l'épidémie régnante.

Digitized by Google

par elle-même. Si quelquefois, comme en 1557, elle a fait à Nimes de grands ravages et produit de nombreux cas de mort, ce qui eut lieu également dans l'épidémie catarrhale de Strasbourg en 1427 et dans quelques autres, il ne faut en accuser que la constitution médicale régnante, qui était pestilentielle (1) et qui venait la modifier d'une façon tout à fait défavorable pour l'organisme. Du jour où cette influence eut disparu, la grippe reprit son allure primitive et naturelle, et devint d'une bénignité telle qu'on ne la considéra plus, pour ainsi dire, que comme un caprice pathologique auquel nos ancêtres ne ménagèrent pas d'innocentes plaisanteries. C'est ce qui advint pour les catarrhes épidémiques de Paris, de 1733. Razoux nous apprend, de son côté, que, cette maladie populaire étant venue de nouveau visiter la ville de Nimes en 1762, elle y fut si bien portée qu'on ne crut trop faire en lui donnant le surnom de baraquette, *terme employé alors pour désigner tout ce qui était de mode : Manches à la baraquette, coiffes à la baraquette. Les Nimois l'appelèrent encore* la petite poste *ou le* petit courrier, *parce qu'elle arrivait à son heure et frappait à toutes les portes (2). La grippe était redevenue à cette époque ce qu'elle était du temps d'Hippocrate, une maladie vulgaire et sans danger, de telle sorte qu'on ne la traita même pas.*

(1) C'est-à-dire engendrée par la peste à bubons.

(2) Jean Razoux : *Mémoire sur les rhumes épidémiques qui ont régné à Nimes pendant l'été de 1762*, in *Journal de médecine*, tome XVIII, p. 10.

Digitized by Google

Nous ne nous en occuperons nous-même pas davantage, et, pour être fidèle à notre plan en même temps qu'à notre titre, nous nous proposons, comme nous l'avons dit plus haut, d'exposer seulement ce que nous avons pu apprendre sur les divers fléaux qui ont paru à Nimes sous la forme de grandes épidémies.

Ces fléaux, au nombre de quatre : typhus des camps (1), peste à bubons, choléra asiatique et méningite cérébro-spinale, forment la matière de deux mémoires.

Celui que nous offrons aujourd'hui à l'Académie est à la fois le plus important et le plus étendu ; c'est aussi celui qui nous a coûté le plus de peines et le plus de minutieuses et patientes recherches, soit dans les archives de l'hôtel de ville de Nimes, soit dans les écrivains anciens ou contemporains. Nous ne regretterons ni notre temps ni nos labeurs, si nous sommes parvenu à mettre quelque intérêt dans notre sujet, et si surtout nous avons été assez heureux pour donner à cette illustre compagnie une idée du zèle et de la bonne volonté, qu'à défaut de qualités plus brillantes, nous ne cesserons de mettre à son service.

---

(1) A fait une seule invasion à Nimes ; c'est en l'année 925.

Digitized by Google

I.

Nous ignorons si Nimes, au temps où elle était colonie romaine, fut visitée par quelques-unes de ces maladies qui ravagèrent l'empire et qui furent comme les avant-coureurs de sa ruine et les sinistres présages de cet effondrement que tant de causes avaient lentement préparé. Il est à croire cependant que les fléaux appelés pestes de Marc-Aurèle, de Commode, de Gallus et de Galba, qui survinrent dans la Narbonnaise comme dans les autres provinces, firent aussi leur apparition à Nimes. Le fait est d'autant moins improbable que ce pays laissait beaucoup à désirer au point de vue de la salubrité. Non-seulement les fièvres intermittentes y étaient endémiques, mais nous savons encore, par les récits de Pline-l'Ancien (*Plinii Secundi Hist. nat.*, lib. XXVI), que, de temps immémorial, le charbon malin y régnait épidémiquement, quelquefois avec une violence telle que, franchissant ses limites d'endémicité, il arrivait jusqu'à Rome, où il faisait de nombreuses victimes. Témoin l'an 590 (de la République) qui vit succomber à ce mal les consuls F. Rufus et Q. Lecanius, sous le censorat de Lucius Paulus et

Digitized by Google

de Q. Martius (1). Jules César, de son côté, nous apprend que, si la soumission de Marseille (quarante-neuf ans avant Jésus-Christ) fut si prompte, c'est que ses malheureux habitants étaient cruellement éprouvés par la maladie. Nimes, on le sait, suivit bientôt l'exemple de son alliée, et il ne serait pas téméraire de supposer que les mêmes épreuves avaient pesé sur une même détermination.

Quoi qu'il en soit, dès l'année 536 de Jésus-Christ, la peste est dans le diocèse de Nimes et dans celui d'Uzès; et ce n'est, dit l'histoire, qu'aux prières de Rorice, évêque de cette dernière ville, que l'on dut la cessation du fléau. Mais ce saint homme ne désarma le ciel que momentanément, et le bas Languedoc, alors appelé Narbonnaise seconde, et dont Nimes faisait partie, déjà profondément ruiné par l'invasion des barbares du Nord, fut décimé par trois invasions successives d'un mal qui a dû à l'immensité des désastres qu'il occasionna et à la terreur qui s'en suivit, le triste privilége d'être transmis jusqu'à nous par l'histoire et la tradition. Nous avons nommé la peste à bubons! Contenue pendant plusieurs siècles dans ses foyers originels, en Libye, en Egypte, en Syrie, où, au rapport de Rufus d'Ephèse, cité par Oribase, médecin de l'empereur Julien, elle faisait, bien avant l'ère chrétienne, des

(1) Cette sorte de fièvre gangréneuse a continué de régner depuis en Languedoc, surtout dans les plaines basses et au voisinage des côtes marécageuses. La dernière épidémie de ce genre a été observée à Montpellier, en 1724, après un été exceptionnellement chaud.

Digitized by Google

apparitions fréquentes et meurtrières (1); on l'avait vue subitement éclater à Constantinople, au printemps de 542, la quinzième année du règne de Justinien, importée de Peluse, ville d'Egypte, où elle s'était déclarée quelque temps auparavant. De Constantinople, elle avait passé en Ligurie ; de là, dans les Gaules, à Arles et à Narbonne (549), à Bourges, à Châlons, à Clermont, à Dijon, à Lyon (567) ; et tandis qu'elle débordait ainsi sur toute la France, un navire infecté, venant d'Espagne, l'avait portée une seconde fois à Marseille (587) d'où elle gagnait Viviers et Avignon (580) (2). Nimes était trop près de pareils foyers contagieux pour qu'elle ne fournît pas son tribut à la *lues inguinaria ;* elle n'y manqua pas, et c'est aux années 581, 584 et 650 que remontent les trois principales manifestations épidémiques dont nous avons parlé plus haut. Puis deux siècles se passent, qui apportent à l'Europe leur contingent de funèbres maladies, mais qui respectent notre ville. La tempête ne gronde pas bien loin, et, cependant, sa fureur aveugle, arrêtée par je ne sais quelle barrière, vient se briser impuissante aux pieds de l'antique Nemausus, comme une compensation, sans doute, aux maux de toutes sortes qui l'accablaient depuis si longtemps ! Soudain une horde de barbares, dont le nom était resté inconnu jusque-là, les Hongrois, race de Scythes, poussés par la rage des conquêtes et des dévastations,

(1) Voir : *Classicorum autorum e vaticanis codicibus editorum, curante Angelo Maïo*, tome IV, page 11, in-8°. Roma, 1831.

(2) *Gregorii Turonensis opera omnia*, lib. X, cap. XXIII.

Digitized by Google

arrivent jusqu'au Rhône, puis viennent tenter le siége de Nimes (925). Mal leur en prit, car ils durent repartir précipitamment, chassés par la valeur du jeune Raymond Pons, comte de Toulouse, et décimés par une fièvre pestilentielle qui envahit leur camp. Or, qu'était-ce en réalité que cette épidémie ? Les historiens nimois ne se prononcent pas. Les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* disent qu'elle consistait dans une enflure extraordinaire de la tête jointe à la dyssenterie (1). Catel, dans ses mémoires de l'histoire de Languedoc, se sert des mêmes termes et a été sans doute reproduit par les écrivains nommés plus haut. Enfin, Frodoard, contemporain de cet événement et dont la chronique a servi de base à tous ceux qui ont écrit sur cette époque, appelle ce mal « une contagion d'inflammation de tête et de dyssenterie ».

Si nous prenons à la lettre le texte de ce chroniqueur, nous trouverons dans l'antiquité un fléau auquel celui-ci peut être comparé, du moins dans quelques-uns de ses traits : c'est celui qu'on est convenu généralement d'appeler du nom de peste d'Athènes (430 avant Jésus-Christ). Thucydide, qui nous en a laissé la description, nous dit entre autres choses qu'elle était marquée par une grande chaleur à la tête, que les yeux *étaient rouges et étincelants*, la langue sèche et enflammée, le gosier en feu; qu'il y avait diarrhée bilieuse abondante, avec tenesme et tranchées; que

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tome I, page 60.

Digitized by Google

l'on mourait enfin, le septième ou le neuvième jour du mal, avec des douleurs cruelles dans les entrailles, un cours de ventre continuel, et « c'est ainsi que la maladie, qui commençait par la tête, finissait par s'étendre des parties supérieures à tout le reste du corps (1) ». A s'en tenir à ces symptômes, le rapprochement serait facile; malheureusement, il y avait encore, dans la peste d'Athènes, une toux continuelle, la peau était rouge-noire, livide, toute couverte de pustules charbonneuses. Il y avait, de plus, presque toujours gangrène des extrémités, des pieds ou des mains, du nez, des oreilles, des organes de la génération, etc., etc. Rien de tout cela dans l'épidémie hongroise; aussi semble-il, au premier abord, qu'il y aurait quelque témérité à mettre ces deux épidémies en parallèle et à les considérer comme deux sœurs nées, à plusieurs siècles d'intervalle, d'une série de causes communes. Et cependant si, d'une part, on laisse de côté les caractères pathologiques qui, dans la maladie d'Athènes, n'appartenaient pas en propre au typhus, mais à un autre fléau qui était venu le compliquer et surajouter sa symptomatologie particulière à la sienne propre (2), et que, de l'autre, on étudie bien l'histoire du typhus telle que l'a faite la science moderne; si l'on réfléchit aux mille formes que cette affection prend de nos jours

(1) *Thucyd., de Bello Poloponn.*, lib. III, § 2.

(2) Pour Krause et Daremberg, la peste d'Athènes était un typhus compliqué de petite vérole; Prus (*Rapport sur la peste*) professe des idées analogues. Nous souscrivons pour notre part à cette opinion.

Digitized by Google

dans ses apparitions encore hélas ! trop fréquentes, à ses variétés si nombreuses qu'elle paraît un véritable protée pathologique, etc., on verra que peut-être le rapprochement est, en définitive, moins hasardé qu'il ne semble ; et qu'il n'est pas impossible que, de même que nous admettons pour les individus atteints, une *typhisation à haute dose*, et une typhisation *à petite dose*, il ne se produise aussi des typhus à phénoménalisation plus ou moins intense et variable, suivant les temps et les lieux. Cette hypothèse acceptée, nous avouons que nous n'hésiterions pas à faire aussi de la maladie signalée par Frodoard un véritable typhus. Et voyez comme tout sourit à cette idée, et comme on retrouve ici l'ensemble des causes qui président à la genèse de ce fléau ! Une horde de barbares, que les historiens du temps nous représentent comme se nourrissant de chairs crues, buvant du sang dans le crâne de leurs ennemis vaincus, coupant leurs cœurs par morceaux et traînant après eux de sanglantes épaves, arrivent dans la campagne de Nimes. Ils ont déjà traversé l'Italie, la Provence qu'ils ont couverte de ruines ; mais la mort s'attache bientôt à leurs flancs !

C'est la suprême consolation des vaincus, quand, du milieu des ruines où ils gisent impuissants, s'élève une force vengeresse, qu'elle s'appelle peste ou typhus, qui, à son tour, décime les vainqueurs ! Il semble alors que Dieu lui-même prend en main la cause de l'opprimé et qu'il dit à l'oppresseur comme aux flots de la mer : Brise-toi là, tu n'iras pas plus loin !

Digitized by Google

Le climat de ces pays a énervé ces barbares du Nord, et quand, au lieu de trouver à Nimes la victoire et un repos nécessaire, il faut lutter encore; que l'on a devant soi un ennemi jeune et vaillant; qu'il faut se garder dans un camp encombré de femmes et d'enfants dévorés de vermine; que les vivres deviennent rares et la nourriture partant insuffisante; alors ces hommes, habitués à la guerre faite au large et dans les grands espaces, perdent courage et se désespèrent, fatigués, surmenés, affamés, débilités, la maladie les envahit... C'est d'abord la dyssenterie qui se déclare, cet autre fléau des grandes masses; la dyssenterie, à son tour, prépare les voies au typhus, et bientôt celui-ci éclate!... Qu'on lise les auteurs classiques et l'on verra que, de nos jours, les choses ne se passent pas autrement. Ainsi se passèrent-elles en Crimée, où le typhus fut précédé de dyssenterie et de scorbut; ainsi se passèrent-elles trois cent quatre-vingt-quinze ans avant Jésus-Christ, dans la peste de Syracuse, appelée aussi maladie des camps de Sicile, épidémie qui sévit sur l'armée carthaginoise, alors occupée sous les ordres d'Hamilcar au siége de cette ville.

II.

Si Nimes n'avait eu à souffrir, dans le cours des siècles, que les maux que nous venons de rappeler, nous n'eussions jamais songé à entreprendre cette étude; car, jusqu'ici, cette ville n'a fait, en

Digitized by Google

définitive, que payer un faible tribut aux misères du temps et aux pestilences si nombreuses qui frappaient, d'une façon autrement cruelle, les cités de l'Europe entière. On peut le dire hardiment, si quelque chose, dans ces premiers siècles, doit émouvoir notre pitié, c'est bien plutôt le souvenir des invasions de barbares que Nimes a subies, des ruines qu'elle a vu s'accumuler, que le spectacle des fléaux épidémiques qui l'ont visitée. Qu'est-ce, en effet, qu'une épidémie qui, comme celle des Hongrois, fut toute au profit des habitants de la ville, puisqu'il est à peu près certain qu'elle ne décima que les envahisseurs? Qu'est-ce encore que ces épidémies antérieures sur lesquelles l'histoire de Nimes reste muette et dont nous ne sommes parvenu à retrouver la trace qu'à grand renfort de recherches et de conjectures? Malheureusement, ces maux ne sont que le prélude de maux plus grands; à des temps mauvais vont succéder des temps plus mauvais encore. Et voilà qu'à la suite d'un concours inoui de causes désastreuses, un immense voile de deuil va couvrir la cité pendant plusieurs siècles; c'est maintenant que véritablement la maladie va trouver une proie dont elle ne se dessaisira pas de longtemps, et alors la vie s'éteindra partout frappée dans son germe, et, dans cette ère de calamités, la mort seule engendrera la mort!... Et ici rien de conjectural, plus d'hypothèses, plus de recherches n'aboutissant qu'à des demi-solutions : la cité communale a inscrit elle-même, dans ses archives, la date de la triste apparition de chacun de ces fléaux, et relaté presque jour par

Digitized by Google

jour, les phases successives de ses malheurs et de son deuil.

De 1348 à 1649, Nimes a été frappée trente-une fois de la peste à bubons.

Depuis la grande épidémie de Justinien, et si l'on en excepte celle qui apparut à Constantinople, sous le règne de Constantin Copronyme (745), la *lues inguinaria* (1) s'était bornée à des invasions partielles et qui ne s'étendaient pas au-delà d'un certain rayon de son endémicité ; la France l'avait oubliée depuis plusieurs siècles, lorsque tout à coup le torrent rompit à nouveau ses digues et vint bientôt, dans un débordement effroyable, se répandre sur toute la surface du globe habité !

C'est en 1346 qu'une maladie à laquelle on donna le nom de peste, de mortalité grande (*mortalega grande*), de mort noire, naquit en Chine, où elle enleva treize millions d'hommes, passa dans l'Inde, ravagea la Perse, la Turquie d'Asie et la Turquie d'Europe, gagna l'Egypte (quinze mille victimes au Caire) et une partie de l'Afrique, et, en moins d'un an, arriva en Sicile, portée par des vaisseaux venant de Crimée et chargés de malheureux fuyant devant la mort ! Sur mille voyageurs dix à peine avaient survécu, et presque tous ceux qui communiquèrent avec ces émigrés, à leur arrivée en Sicile, prirent la peste. « Nous portions avec nous la mort, dit de Mussis, et

(1) *Lues inguinaria* est le nom donné par l'illustre historien Grégoire de Tours à la peste à bubons, en raison de la localisation fréquente de ces tumeurs à l'aine.

Digitized by Google

nous la répandions par notre souffle (1) ». La Corse, la Sardaigne, Pise, Gênes, Florence, Naples, Venise sont décimées. L'année suivante, le fléau a déjà traversé les Alpes, terrifié la Savoie, la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence et le Languedoc. A Avignon, il emporta en sept mois vingt mille âmes et dix-huit cents en trois jours! Laure en mourut : le simple attouchement d'une femme qui, au sortir de l'église, lui tendit la main pour lui offrir de l'eau bénite, avait suffi pour lui communiquer le germe d'un mal qui ne pardonnait point! A Narbonne, trente mille personnes périrent. Des douze consuls de Montpellier, il n'en resta que deux; un seul médecin fut épargné. Nimes fut frappé à son tour, et la mortalité y fut telle que, plusieurs années après, on ne trouvait personne qui fût propre à régir les fermes publiques. *Quum propter mortalitatem adeo fuerit deventum, quod non reperiretur aliquis qui velit esse ponderator farinæ.* Le château des Arènes eut particulièrement à souffrir, puisqu'on fut obligé d'y admettre au consulat des mineurs de vingt-cinq ans, souvent même des enfants qui n'avaient pas atteint l'âge de puberté, tant était faible le nombre des chevaliers survivants!

Gui de Chauliac, docteur régent de la faculté de Montpellier, et successivement médecin de Clément VI, d'Urbain V et d'Innocent VI à Avi-

(1) Manuscrit de Gabriel de Mussis, découvert en 1842. L'auteur, qui était étudiant en droit à Plaisance, se trouvait en Crimée lorsque la peste y survint.

Digitized by Google

gnon, nous a laissé une description aussi exacte que saisissante de la peste dans nos régions.

« Ladite mortalité, dit-il, commença à nous au mois de janvier et dura l'espace de sept mois. Elle fut de deux sortes, la première dura deux mois avec fièvre continue, crachement de sang et l'on en mourait au bout de trois jours.

» La seconde fut tout le reste du temps, aussi avec fièvre continue et apostèmes et carboncles ès parties externes, principalement aux aisselles et aines ; et on en mourait en cinq jours, et fut de si grande contagion (principalement celle qu'estoit avec crachement de sang) que, non-seulement en séjournant, ains aussi en regardant, l'un la prenait de l'autre ; et fut si grande, qu'à peine elle laissa la quatrième partie des gens.

» Pour quoi elle fut inutile et honteuse pour les médecins, d'autant qu'ils n'osoient visiter les malades de peur d'être infectés ; et quand ils les visitoient, n'y faisoient guère et n'y gagnoient rien ; car tous les malades mouroient, excepté quelque peu sur la fin, qui en échappoient avec des bubons meurs (1).

De son côté, Raimundus Chalin de Vinario, qui vivait à Avignon en même temps que Gui de Chauliac, a ajouté quelques traits à ce tableau. Il note, entre autres choses, la fréquence des morts subites dans cette épidémie et signale la contagion comme une des causes générales les plus puis-

(1) *Grande chirurgie de Guy de Chauliac*, traité 2, doctrine 2, chapitre 2. Traduction de Joubert.

Digitized by Google

santes de la maladie : *Longe tamen plurimi*, dit-il, *congressu eorum qui fuerunt in locis pestilentibus periclitantur, et gravissime, quoniam e causa duplici, nempe et aeris vitio, et ejus qui versantur nobiscum vitio ; hoc itaque modo fit, ut unius accessu in totam modo familiam, modo civitatem, modo villam, pestis invehatur* (1). Cet auteur fait aussi mention d'un symptôme anatomique dont Guy de Chauliac ne parle pas et qu'il nomme *zona* ou *cinctus* (bande ou ceinture). C'est une espèce de nerf dur et solide, large de deux ou de quatre doigts, tantôt rouge, tantôt brun, tantôt verdâtre, tantôt de différentes couleurs en forme d'arc-en-ciel, étendu en différents sens sur l'habitude du corps, principalement sur les bras ou les jambes, et se terminant ordinairement, d'un bout par un tubercule pestilentiel, et, de l'autre, par un charbon : *Hujus summa, quæ desinit in emissarium* (ganglions de l'aine où de l'aisselle), *plerumque tuberculum pestilens visitur ; altero vero extremo, quod in propinquum membrum porrigitur, carbunculus* (2). On devine qu'il s'agit ici d'un engorgement des vaisseaux lymphatiques, lequel était bien évidemment sous la dépendance du travail pathologique, qui se produisait dans les ganglions eux-mêmes. Enfin Guillaume Bardin

(1) *Traité de la peste de Raimundus Chalin a Vinario*, publié a Lyon, en 1552, chez Guillaume Rouillé, par les soins de Jacques Daléchamp.

(2) *Biographie de Raimundus a Vinario*, in *Mémoires d'Astruc*, pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier. Paris, 1767.

Digitized by Google

a consacré quelques lignes à cette peste; voici ce qu'il en dit dans sa chronique : *Parva et exigua febre laborabant qui infirmabantur; vomebant sanguinem per tres dies continuos, et die quarta expirabant. Ars medicorum nemini profuit, et qui hoc morbo afflicti fuerunt, nullo salvo, perierunt.*

De ces différentes descriptions et de cet ensemble de caractères et de symptômes, nous croyons pouvoir conclure que la peste de 1348 fut à Nimes, comme à Toulouse, à Avignon ou en Crimée, une véritable peste à bubons. Tel n'est pas cependant, nous devons l'avouer, l'avis de quelques auteurs et des plus recommandables, le professeur Charles Anglada, par exemple, qui veulent voir, dans la *mortalega grande* du quatorzième siècle, une maladie différente de la peste bubonique de Justinien et qui aurait une place unique dans l'histoire des évolutions de la pathologie. Nous n'en persistons pas moins dans notre opinion; la présence de bubons et de charbons étant pour nous un caractère pathognomonique et comme la véritable pierre de touche de la nature de cette maladie; or, cette lésion capitale est signalée par tous les contemporains. A Nimes, on appela la peste de 1348 la maladie de la bosse!

Ce terme de bosses était, on peut le dire, universellement répandu parmi le peuple de France pour la désigner. Guillaume de Machaut, poète de l'époque, nous l'a conservé, dans son poème manuscrit (Mss. 25. *Fonds Lavallière*).

Digitized by Google

Car la mortalité des boces,
Qu'on appeloit epydimie,
Estoit de tous poins estanchie.

D'ailleurs, la critique de M. Ch. Anglada est étayée de raisons plus spécieuses que solides ; on peut leur opposer les arguments suivants :

1° Dans cette maladie comme dans toutes celles reconnues véritablement comme des pestes à bubons, on voyait, indépendamment de ces tumeurs et des charbons, des pétéchies noires, isolées ou confluentes, répandues sur toute l'habitude du corps, mais cette fois en si grand nombre qu'on lui donna le nom de peste noire.

2° La localisation pulmonaire, sur laquelle quelques-uns ont insisté pour en faire une maladie spéciale et *sui generis*, n'est pas absolue ; de plus, elle a été observée dans des épidémies qui furent bien, de l'avis de tous et du professeur Anglada lui-même, des explosions certaines de peste bubonique. Expliquons-nous sur ces deux points.

Cette peste a sans doute quelques traits distinctifs, mais ils sont le résultat de l'intensité de l'empoisonnement. Nous avons affaire en un mot à la véritable peste d'Orient à laquelle s'ajoute un épiphénomène qui lui est spécial, savoir : la gangrène du poumon se traduisant à l'extérieur par une vive douleur de poitrine, des hémoptysies et une haleine fétide. Mais cette pleuro-pneumonie gangréneuse est due elle-même à la présence de charbons sur les organes de la respiration, et nous n'avons pas à répéter que les charbons constituent

Digitized by Google

des lésions appartenant essentiellement à la peste bubonique. Que si on nous demandait pourquoi ce raptus épidémique s'effectuant de préférence vers les organes thoraciques, nous n'hésiterions pas à invoquer les influences atmosphériques et saisonnières, qui d'habitude déterminent ces localisations pathologiques. Jamais, en effet, les excès de froid et de chaleur, de sécheresses et d'orages, de tempêtes extraordinaires et de pluies diluviennes, de perturbations cosmiques et sidérales, n'avaient été si fréquentes et si considérables que vers l'année 1348; et l'on remarqua que, là où ces bouleversements furent les plus marqués, la peste à bubons revêtit surtout cette forme. Si, en effet, la gangrène du poumon prédomina en Egypte et en Angleterre, elle fut relativement rare en Allemagne, où les bubons et les charbons restèrent la lésion pathognomonique, et à Florence, où les hémoptysies ne furent pas observées. A Avignon même, cette complication ne dura que six ou huit semaines, après lesquelles et pendant les cinq autres mois que la peste régna encore dans cette ville, les crachements de sang cessèrent tout à fait et il n'y eut plus que des bubons et des charbons.

Bieu plus, l'épidémie ayant reparu en 1361, en Allemagne et en Angleterre, à Paris et à Avignon, l'altération initiale du poumon ne fut plus que secondaire, et tendit de plus en plus à disparaître là où, peu de temps avant, elle avait semblé constituer à elle seule le fond même de la maladie. Cela étant, voudrait-on admettre qu'à deux mois ou à six ans d'intervalle, des épidémies qui,

Digitized by Google

d'ailleurs, offrent tant de signes communs et des plus importants, soient en réalité de nature différente, par cela seul qu'elles diffèrent en un point?

En revanche, ce ne fut pas seulement dans la peste de 1348 que les péripneumonies régnèrent. Procope nous apprend que, lors de la peste de Justinien, dont il fut le témoin oculaire, plusieurs malades mouraient en vomissant du sang; et comme cet auteur, n'étant pas médecin, n'a pu que signaler les faits et indiquer les symptômes sans en rechercher les causes ou les lésions déterminantes, il est permis de conclure que ces crachements de sang étaient l'expression extérieure d'une localisation pulmonaire du fléau du sixième siècle. On retrouve encore des hémoptysies abondantes dans des épidémies de peste bubonique postérieures à la peste noire, et notamment dans celle de 1566.

Dès lors, le doute n'est plus permis : la peste de 1348 est bien, elle aussi, une peste à bubons; mais elle est, de plus, dans sa phénoménalisation spéciale, une confirmation probante de cette idée émise par Pariset, à savoir que, partout et en tout temps, la peste inguinale déploya ses variétés bizarres et insidieuses. Dans chacune de ses explosions, elle reste évidemment la même dans ses symptômes principaux, et qui en constituent comme l'essence ; mais à côté d'eux, et suivant les temps et les lieux, il y a place pour des prédominances morbifiques accidentelles et des manifestations pour ainsi dire éventuelles et d'occasion. Le professeur Anglada ne dit-il pas lui-même : « L'épidémie garde son cachet pathologique

Digitized by Google

sans s'astreindre à l'uniformité constante de ses déterminations locales ? »

En 542 par exemple, ce sont, d'une manière générale, les phénomènes ataxiques qui dominent la scène ; quinze ans plus tard, c'est, au rapport du contemporain Agathias (1), à la forme apoplectique que l'on a affaire.

La peste de 1348, bizarre entre toutes, affecte à Constantinople deux variétés bien distinctes, l'une à localisation céphalique, l'autre à localisation pulmonaire (2) ; tandis qu'à Florence elle est marquée par des évacuations sanguines n'ayant pas lieu seulement, comme à Avignon, par les voies pulmonaires, mais principalement par les fosses nasales, l'estomac, l'urètre et le tube intestinal. L'unité de l'espèce morbide n'en persiste pas moins dans cette diversité apparente : la variole, parce qu'elle est hémorrhagique (variole noire), cesse-t-elle d'être la variole ?

L'élaboration plus longue des virus, leur degré de concentration et de spécificité plus grand, des conditions physiques et morales mauvaises parmi les pires, chez les peuples ou les individus envahis, ne justifient que trop, dans la peste comme dans la variole, cette expression formidable entre toutes que revêt l'empoisonnement à des époques données.

3° Enfin, nous ne dirons qu'un mot d'un dernier argument que font valoir, à l'appui de leur

(1) Agathias, *de imperio et rebus gestis Justiniani.*

(2) *Johannis Cantacuzeni, ex-imperatoris, libr. IV, cap. VIII.*— Paris, typographie royale, 1645.

Digitized by Google

opinion, les partisans de la non identité de la peste à bubons et de la peste noire. Cet argument repose sur ce fait, que ces deux fléaux n'auraient pas été importés des mêmes lieux.

Il est bien vrai, en effet, que la peste de Justinien arriva d'Egypte (1) et celle de 1348 de Chine ; mais que prouve ce fait sinon qu'on aurait tort de considérer l'Egypte comme étant le point de départ obligé de la peste à bubons? Aujourd'hui le jour est complétement fait sur cette question, et l'on sait que le berceau d'endémicité de cette redoutable affection occupe, non-seulement les pays du levant, Turquie, Egypte, mais encore l'Asie, Chine, etc.

Ce fut de l'Asie que partit, en 1450, la peste à bubons, comme en était partie déjà celle qui sévit sous l'empire de Constantin Copronyme (726). La peste de 1720, au contraire, nous arriva des échelles de Syrie. Enfin, fait plus probant encore et cette fois sans réplique, on a vu, aux mois de mai 1815 et juillet 1836, la peste à bubons naître de toutes pièces et spontanément à Pali dans les Indes et présenter une grande ressemblance avec l'épidémie de 1348.

Mais poursuivons le cours de notre récit.

A partir de 1348, la peste sembla devenir endémique à Nimes et parut y former de véritables foyers, desquels on la vit surgir dès que des circonstances extérieures étaient à même de favori-

(1) D'autres disent d'Ethiopie. Voir Evagre, *Histoire ecclésiastique*, liv. 3.

Digitized by Google

ser son éclosion. Le prétendu empoisonnement des viandes de toutes les boucheries de Nimes, que les auteurs disent avoir eu lieu l'an 1360, ne fut bien certainement qu'un de ces réveils de la maladie. En vain place-t-on des barreaux autour des boucheries, afin d'empêcher l'exécution des criminels desseins de ces malfaiteurs imaginaires, la mort n'en continue pas moins à faucher à grands coups les malheureux nimois. Pareille accusation, d'ailleurs, n'est pas unique dans l'histoire. Ne vit-on pas, dans la peste d'Athènes, les habitants du Pirée, décimés par le mal, dire que les Péloponésiens avaient empoisonné les fontaines; et plus près de nous, les Parisiens, ravagés par un autre fléau, le choléra de 1832, ne prétendirent-ils pas, eux aussi, que des misérables empoisonnaient les viandes chez les bouchers? C'est qu'en effet, le peuple, dans ses jours de douleur et de deuil, malgré sa superstition et ses croyances aux influences surnaturelles, saisit avidement et en aveugle tout ce qui peut rattacher l'origine de ses maux à une cause matérielle et humaine. Malheur alors à ceux contre lesquels il dirige ses soupçons ! Frappé à mort, le peuple, comme une bête féroce, ne se connaît plus ; affolé, ivre de rage et de désespoir, il court sus à ses victimes, et aux ravages de l'épidémie se joignent bientôt les horreurs d'un massacre fratricide ! Les lépreux et les juifs furent, après la peste de 1348, les grands responsables des calamités publiques; et si les sacrifices humains avaient pu fléchir la divinité, leur sang, qui coulait à torrents et leurs chairs qui brûlaient sur les bûchers toujours allumés, eussent

Digitized by Google

été un holocauste plus que suffisant. A Strasbourg, sur 1884 juifs, 900 furent brûlés, les autres se convertirent ; à Mayence, 12,000 se brûlèrent eux-mêmes pour échapper aux persécutions. « En Allemagne .et dans diverses autres parties du monde, plusieurs milliers de Juifs furent torturés et massacrés, dit le continuateur de Nangis ; et ce fut chose surprenante que leur opiniâtreté et celle de leurs femmes ; car, de peur qu'on ne recueillît les petits enfants pour les baptiser, les mères les jetaient dans la flamme des bûchers et s'y précipitaient après eux, afin d'être consumées avec leurs maris (1) ». Disons-le à la gloire des Nimois, ils ne donnèrent pas dans ces excès ; chez eux, les Juifs furent moins persécutés qu'ailleurs, et on y considéra les lépreux comme des malheureux qu'il était nécessaire d'isoler, mais qui n'en restaient pas moins dignes de toute pitié.

En 1361, nouvelle épidémie à Nimes ; elle y avait été importée d'Avignon, où elle avait fait périr mille sept cents personnes, parmi lesquelles cent évêques et cinq cardinaux. Toutes les précautions n'en avaient pas moins été prises pour empêcher le retour de la peste à Nimes. Un règlement particulier de la cour royale ordinaire, publié en cette ville le 29 juillet de l'an 1350, avait fait défense de jeter des ordures ou immondices dans les rues ou carrefours et notamment au devant de l'église cathédrale, aux abords de la boucherie et du puits du marché, aux portes de

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, tome V.—A. Laveran, *Maladies et épidémies des armées*, page 661.

Digitized by Google

la ville, le long des remparts ou dans les fossés; avait prohibé la vente, dans toute l'enceinte de la cité, des oiseaux de marécages, qu'on considérait, suivant une erreur du temps, comme éminemment nuisibles en temps de peste, et avait enfin ordonné à tous les particuliers de faire balayer et arroser, tous les samedis, le devant de leurs maisons (1). Un autre règlement de police émané de la même cour (13 mars 1353), sur la réquisition faite par les consuls représentés par Me Etienne Julian, médecin (*physicus*), de Nimes, et deuxième consul, tout en renouvelant les défenses précédentes, avait sanctionné d'autres prescriptions: défense au maréchaux de saigner chevaux, mulets ou autres animaux de cette sorte dans l'intérieur de la ville, depuis Pâques jusqu'à la Saint-Michel, époques des grandes chaleurs; défense également à tous et à un chacun d'écorcher aucune bête morte, si ce n'est à la voirie située hors des murs; prohibition absolue de tenir dans la ville ni chèvres, ni cochons, ni boucs, etc.; d'étendre étoffes ou cuirs le long des remparts ou sur les fortifications de la ville; de garder du poisson à l'intérieur et de le laver autre part qu'aux lieux désignés à cet effet et aménagés pour un écoulement facile des eaux. Enfin, ces mesures prophylactiques d'ordre général avaient été complétées, après la peste de 1361, par deux autres ordonnances publiées en octobre 1363 et février 1364, et visant la falsification du blé et autres denrées et la mauvaise fabrication

(1) Ménard, *Histoire de la ville de Nimes*, liv. VI, et Preuves, chart. LXXXVIII.

Digitized by Google

du pain, et spécifiant vis-à-vis des contrevenants, des peines exemplaires: confiscation, amendes, mise au pilori (1).

Ainsi avait été édifié successivement et en peu d'années tout un code de salubrité et d'hygiène urbaines; mais ces dispositions excellentes en elles-mêmes devaient être, en raison des circonstances du temps et pour plusieurs motifs sur lesquels nous reviendrons plus tard, complétement inefficaces. Bien plus et comme pour se jouer de la cité et jeter un défi à sa vaine tentative de résistance, jamais la peste n'y reparut à des époques aussi rapprochées; elle y était en 1361, on l'y retrouve pendant tout le printemps de 1374, occasionnant, cette année-là, une mortalité si grande que Pierre Scatisse, trésorier de France et général des aides en Languedoc, raconte dans son journal que le duc d'Anjou, parti de Toulouse pour chasser les compagnies qui ravageaient la sénéchaussée de Beaucaire, fut obligé de s'arrêter à Pézénas (2).

Abandonnant Nimes un instant, le fléau fait son apparition à Avignon en 1382, et bientôt après à Montpellier, qu'il ne quitte qu'en 1391. En 1416, il est si fort à Aix et dans toute la Provence que, d'après les registres consulaires de cette ville, plusieurs terres restèrent en friche faute de bras pour les travailler. En 1425, il frappe Toulouse. Il n'a, d'ailleurs, pas changé de physionomie; sa symptomatologie est toujours la même, même aspect,

(1) Archives de l'hôtel de ville de Nimes, et Ménard, *loco citato*, liv. VII.

(2) Archives du domaine de Montpellier, sénéch. de Nimes.

Digitized by Google

mêmes lésions : *Qui infirmabantur febri calida urebantur, et in templo sinistro capitis tuberculum lividum apparebat, et quum nigrescebat, moriebantur* (1).

Après cette funèbre promenade à travers tout le Languedoc et la Provence, la peste revient à Nimes dès le mois de mai 1450, et y fait de si nombreuses victimes qu'on est bientôt obligé de suspendre, dans cette ville, l'administration de la justice. L'épidémie dura toute l'année 1451, elle sembla s'éteindre au commencement de 1452; mais en réalité ce fut pour peu de temps, car en 1455 et en 1459, elle frappait plus fort que jamais cette malheureuse cité. Alors la désolation fut immense!... Le siége de la sénéchaussée fut transporté à Bagnols.

En vain les consuls se plaignirent-ils que cette translation eût été faite sans leur assentiment et portèrent-ils leur grief devant le parlement de Toulouse ; les lieutenants du sénéchal se présentèrent le front haut et n'eurent aucune peine pour justifier leur conduite. Le tableau qu'ils font du Nimes de cette époque est navrant! Ils disent entre autres choses : ..... *Quin imo ipsa Nemausi civitas est aquosa, male et pessime fundata et constructa, quoniam super aquam mareteam pro tribus hominum qualitatibus, videlicet sanguinosis, merencolicis, et fleomatis dampnosissimam: pro vero mere colericis, qui supra ignem ardent, bona, quî pauci reperiuntur: videmus etiam eam-*

(1) Chronique de Guillaume Bardin.

Digitized by Google

dem civitatem male fuisse et esse ædificatam, majoremque partem ejusdem postibus fusteis fabricatam, et sic igne periculosissimam; item ventosam et ventis impetuosam, tantisque malis subjectam quod de centum unus non reperitur supervivere sexaginta annos suæ ætatis, prout ab experto comperimus : quoniam nuper in Montepessulano et Avinione, duabus civitatibus populosis, anno LV et hoc anno præsenti, prius evenit pestis epidemialis in ipsa Nemausi civitate quam in prædictis civitatibus, in quibus rationabiliter, propter majorem confluentiam populi, citius venire debebat; sed procul dubio venenosa situatio dictæ civitatis Nemausi hoc effecit.... (1).

Dès cette époque aussi, on est frappé de l'extrême irrégularité que présente le fléau dans sa marche et dans sa manière d'être. En 1459, il est à Nimes et non à Bagnols; en 1350, il était à Avignon et non à Beaucaire. Cela ne manquait pas de dérouter toutes les recherches que l'on pouvait faire sur cet étrange mal, et les hypothèses les plus absurdes allaient leur train. A cet égard, on était aussi peu avancé, à cette époque, qu'en 1347, où l'on avait cru, de bonne foi, qu'il avait été « produit par une vapeur de feu horriblement puante qui, sortant de la terre, consuma et dévora (en Chine) plus de deux cents lieues de pays, jusqu'aux arbres et aux pierres, et infecta l'air en telle sorte qu'on en voioit tomber des formillières de petits serpenteaux et d'autres in-

(1) Archives de l'hôtel de ville de Nimes (année 1459).

Digitized by Google

sectes venimeux (1) ». Maintenant c'étaient les astres que l'on accusait à Nimes, et l'opinion générale de ses habitants était que le déclin de la lune et la conjonction des planètes répandaient sur les hommes et sur tous les corps sublunaires une influence si maligne, que le danger pour la peste n'en était que plus pressant (2). Cette étiologie sidérale, qui ne valait pas mieux que la précédente, est le reflet de cette époque, où la vraie science n'existait pas, où la décadence de la médecine grecque était complète, où la foi au dogme galéniste des qualités occultes était seule debout, où toutes les maladies étaient surnaturelles dans leurs effets comme dans leurs causes, où tout enfin était empirisme et mysticisme ! Mais à défaut d'opinions raisonnables sur la manière d'être de la peste et sur les influences auxquelles elle était soumise, opinions qu'on ne doit pas cependant traiter avec trop de sévérité, vu notre ignorance même dans notre siècle de lumières, le document que nous analysons fait une remarque toute en faveur de l'esprit d'observation des Nimois: La peste parait quelquefois éteinte, y est-il dit, durant dix ou quinze jours, mais tout à coup elle se rallume et fait plus de ravages que jamais.

Avec de pareils arguments, la conduite du Sénéchal ne pouvait être qu'excusée : elle le fut en effet ; les événements, il faut bien le dire, ne donnèrent que trop raison à ces doléances pessimis-

(1) Mezeray, *Abrégé chronolog.*, ad annum 1348.
(2) Archives de l'hôtel de ville de Nimes (*loco citato*).

Digitized by Google

tes. Sept mois durant, la peste mit la ville dans un état calamiteux.

III.

La contagion ne disparut de Nimes que le 15 novembre 1459, et encore ce ne fut que pour y reparaître en 1465 et 1482 (1). Ces trois dernières épidémies coïncident avec une nouvelle importation en Europe de la peste à bubons, laquelle, ayant commencé en Asie en l'année 1450 (2), s'était étendue rapidement en Illyrie, en Dalmatie et en Italie d'un côté, et de l'autre en Hongrie, en Allemagne et en Prusse (3). Les conséquences en furent très-graves. Le virus pestilentiel de 1348, qui, à force de se multiplier, s'était successivement affaibli dans chacune de ses reproductions et qui, dans les derniers temps, avait même dégénéré au point de ne plus donner naissance qu'à des pestes légères et quelquefois à de simples fièvres malignes, et ainsi avait fait naître l'espoir de le voir bientôt s'épuiser complétement, reprit tout à coup une nouvelle activité, par suite de cette revivification extérieure.

L'intervalle entre les deux dernières manifestations épidémiques nimoises, de 1465 à 1482,

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tome V, page 32.

(2) Fernelius, *de abditis rerum causis*, lib. II, cap. 12.

(3) *Dissertation sur l'origine des maladies épidémiques et principalement sur l'origine de la peste*, par Jean Astruc. Montpellier, 1721.

Digitized by Google

fut marqué par de grandes misères ; en 1480 notamment, une nuée de rats, taupes et autres animaux rongeurs détruisirent les moissons et occasionnèrent ainsi une disette considérable. Elles furent le prélude de la peste de 1482. Celle-ci frappa surtout le peuple. On vit les rues et les carrefours jonchés de cadavres et de mourants..... Le courage fut abattu, et il sembla que tous les sentiments disparaissaient du cœur de l'homme pour n'y laisser place qu'à l'égoïsme et à la terreur ! Le croira-t-on ? Ni les médecins, ni les chirurgiens n'osèrent porter secours aux malheureux. Les prêtres eux-mêmes refusèrent leur ministère. *Dietim moriuntur, etiam sine confessione, quia curati, formidantes dictam pestem, non sunt ausi ibidem intrare. Propter quam (pestem) quasi omnes canonici et servitores dictæ ecclesiæ (cathedralis) effugierunt* (1). Tant il est vrai qu'un foyer épidémique, avec son lugubre aspect, ses scènes de désolation, ses victimes innombrables et son silence funèbre, est souvent, mieux qu'un champ de bataille, la véritable pierre de touche des grands courages, celle à laquelle ne résistent pas toujours des âmes fortement trempées !

Devant une pareille conduite, les consuls durent intervenir. Dans une délibération solennelle tenue en l'hôtel de ville le 21 février 1482, on décida d'établir, dans chaque hôpital, un prêtre, un médecin, un chirurgien et des domestiques pour l'usage exclusif des pestiférés, et de fournir à ces

(1) Archives de l'hôtel de ville, in Ménard, t. IV, Pr. p. 16, col. 1.

Digitized by Google

derniers, aux frais de la ville, les aliments, les remèdes et même le suaire.... La mortalité dura cependant longtemps encore, puisque, au mois de mai de la même année, les chanoines de la cathédrale n'avaient pas encore repris le service divin. La ville elle-même n'était plus qu'un désert rempli de désolation, et son silence n'était interrompu que par le bruit des cloches sonnant les glas funèbres ! Les boulangers, les bouchers, les hommes les plus indispensables, tout le monde enfin avait fui. Et comme si tout devait conspirer contre la malheureuse cité et faire croire à sa ruine prochaine, jamais les orages n'avaient été si fréquents ; ils ne cessèrent de s'abattre sur Nimes et sur sa campagne, durant tout le printemps de cette année; et, tandis que la foudre grondait dans les airs, tuant ceux à qui la maladie laissait encore un souffle de vie, les récoltes étaient perdues, noyées par les pluies ou détruites par la grêle; puis vint une longue sécheresse, et la famine, la hideuse famine vint compliquer la peste ! ! Les consuls, dont on ne saurait trop admirer le zèle pour les intérêts de leur ville, crurent remédier au mal et parer à la disette générale en faisant taxer par le Sénéchal le blé, dont la famine venait d'élever prodigieusement le prix ; mais ils ne furent pas heureux dans cette circonstance et cette mesure faillit devenir fatale. Les étrangers, en effet, cessèrent d'envoyer leur blé à Nimes, qui, réduit à ses propres ressources, eut bientôt épuisé toutes les provisions amassées dans les greniers publics ou des particuliers. La taxe fut révoquée.... La peste ne cessa point pour cela;

Digitized by Google

aussi songea-t-on à prendre d'autres précautions. La principale consista à fermer toutes les portes de la ville à l'exception d'une seule, à la garde de laquelle furent préposées des sentinelles, ayant pour consigne de ne laisser entrer aucun individu arrivant des lieux infectés ; de cette façon aussi, on diminua le nombre des étrangers qui venaient à Nimes, soit pour chercher des médicaments soit pour fuir la disette qui régnait dans les campagnes environnantes, et qui, dans tous les cas, non-seulement devenaient des bouches inutiles, mais fournissaient encore une nouvelle prise à la maladie et un nouvel appoint à la mortalité. Enfin, Dieu eut pitié de tant de maux et la peste commença à disparaître vers le mois de novembre 1482. Les consuls ne se départirent pas pour cela de leur vigilance ; devant un ennemi toujours menaçant, qui frappait alors qu'on s'y attendait le moins, et qui, comme un nouveau phénix, renaissait sans cesse de ses cendres, il fallait veiller, ils restèrent toujours sur le qui vive ! Par leur ordre, le blé ne sortit plus de la ville ; une seule porte continua à rester ouverte, ce qui permettait d'examiner facilement les entrants et les sortants ; pour surcroît de prudence, cette porte fut fermée pendant la nuit.

Ils prirent une autre mesure des plus utiles. Dans la dernière épidémie, on avait ouvert tous les hôpitaux de l'intérieur aux pestiférés, auxquels on donnait, dans ces établissements, les remèdes dont ils avaient besoin et les soins de toute nature que comportait leur état ; mais on s'aperçut bientôt que l'on avait de la sorte créé tout

Digitized by Google

autant de foyers épidémiques, d'où le mal s'irradiait sur toute la ville et venait encore ajouter aux ravages que le cruel fléau faisait déjà par lui-même ; aussi les consuls, représentant la cité, résolurent-ils d'acheter l'hôpital des Chevaliers, situé hors de l'enceinte, près de l'ancienne porte romaine appelée à cette époque *Porte-Couverte*, et d'y installer les pestiférés.

C'était un hôpital spacieux, dans lequel on pouvait, à peu de frais, faire de grandes salles, établir des quartiers séparés pour les pestiférés et disposer facilement les locaux pour un aménagement convenable. De l'avis de Jean Garcin, docteur en médecine et médecin pensionné de la ville, ouï dans l'enquête faite sur l'opportunité de cet achat, l'affaire était des plus avantageuses pour les pauvres ; « car, disait-il, leur réunion dans une seule maison permettrait de les secourir très-promptement, et de plus, la grande étendue de ce bâtiment rendrait facile leur isolement et empêcherait la contagion de se communiquer non-seulement aux habitants de la ville, mais même aux malades de la maison ».

En conséquence, comme tous les témoins entendus dans cette enquête furent d'un avis unanime, on vendit l'hôpital de Notre-Dame de Méjan, ceux de la Magdelaine, de Saint-Antoine et de Saint-Jacques, et on en transporta les lits dans celui des Chevaliers. On ne conserva, dans l'intérieur de la ville, que l'hôpital Saint-Marc, propriété du chapitre de la cathédrale et destiné aux fem-

Digitized by Google

mes en couches ; celui de Sainte-Croix fut transformé en école (1).

L'acquisition de l'hôpital des Chevaliers avait été faite, comme on vient de le voir, sous les meilleurs auspices ; l'isolement des malades, la position de cette maison hors des murs, au milieu de vastes jardins et de terrains non bâtis, tout devait faire espérer que désormais Nimes serait à l'abri d'une nouvelle invasion de peste. On s'en félicitait par avance, mais cette joie était prématurée ; et, cette fois encore, un espoir en apparence si légitime fut déçu. Dès 1490, la peste se réveillait, frappait insidieusement à droite et à gauche, confondue avec d'autres maladies épidémiques ou saisonnières, qui régnaient aussi à ce moment à Nimes, puis semblait disparaître pour surgir plus terrible et plus meurtrière en 1494.

Partout où il y avait agglomération d'hommes ou d'êtres vivants, ce fléau se déclarait. Cette année, il parut dans le mois de janvier, au moment de la séparation des Etats généraux réunis à Nimes, et son invasion coïncida avec des passages considérables de troupes dans le Languedoc, à l'occasion des guerres de Charles VIII contre Naples et contre Ferdinand, roi d'Espagne. La fureur du mal s'accrut de toutes ces circonstances, il fut impitoyable pour le peuple. En vain implora-t-on la clémence du ciel, en vain porta-t-on en procession les reliques de S. Baudile, patron de la ville, le ciel resta sourd à tant de

(1) Voir *La Charité à Nimes*, par M. l'abbé P. Azaïs, secrétaire perpétuel de l'Académie du Gard, Nimes, 1875.

Digitized by Google

détresse; et, pendant tout le printemps et tout l'été, la peste ne cessa de frapper de grands coups. Le juge-mage Guillaume de Montcalm, craignant pour ses jours, se réfugia à Marguerittes, et les consuls, à leur tour, durent abandonner la pauvre ville, et se retirer à Uchau. Chose surprenante! Uchau, Bouillargues, Marguerittes, localités situées aux portes de Nimes, étaient, dans ce même temps, indemnes de toute atteinte! La mortalité fut si forte à Nimes, qu'on ne trouva plus personne pour enterrer les morts, et qu'il fallut décider, en conseil de ville (15 mars 1494), de donner six florins, soit quatre livres dix sols tournois, salaire énorme pour l'époque, à ceux qui voudraient s'en charger. La terreur devait être bien grande, puisque, malgré l'appât du gain, c'est à peine si on trouva deux particuliers pour cette lugubre besogne. En même temps, la démoralisation était à son comble: les femmes sans pudeur et sans vertu oubliaient leurs devoirs d'épouse et se livraient à un honteux concubinage. La peste s'était faite la pourvoyeuse de la prostitution.... Mères coupables, on les vit aussi exposer le fruit de leurs relations criminelles aux portes des églises ou de l'hôpital, et il fallut lancer contre ces créatures dénaturées les foudres de l'Eglise pour tenter de les rappeler dans la bonne voie. Une pareille calamité avait appauvri la ville; les guerres avec l'Espagne, les subsides énormes qu'on levait sur les habitants, avaient fait le reste; et le Nimes du quinzième siècle était lugubre à voir: ses maisons étaient pour la plupart inhabitées, ses murailles étaient en ruines. Que faire? Les consuls

Digitized by Google

qui, un instant, oubliant les sages traditions de leurs devanciers, avaient fui devant le danger, étaient bientôt revenus se mettre à leur poste. Ils ne désespérèrent point. Pour éviter que la famine vînt augmenter le désastre, on empêcha les grains et la volaille de sortir du pays; et, à cet effet, les consuls firent, avec l'assentiment du sénéchal de Beaucaire, fermer les ports de Villeneuve-lez-Avignon, de Beaucaire, de Fourques et de Saint-Gilles; à l'intérieur, on exigea que ceux qui auraient des bestiaux malades en fissent la déclaration dans les deux jours, sous peine de cent sols d'amende. Enfin, et c'est une mesure qui fait honneur à la perspicacité d'Etienne de Vest, sénéchal de Beaucaire, le passage sur le territoire de Nimes fut refusé à quatre cents gascons qui revenaient d'Italie et retournaient chez eux. L'épidémie cessa enfin, et peut-être est-ce encore grâce au zèle des consuls, gardiens vigilants de la cité, et aux sages précautions qui furent prises, que l'on fut redevable de voir Nimes épargné, alors que la campagne des environs et tout le bas Languedoc étaient cruellement ravagés, en l'année 1499.

Les événements n'en venaient pas moins à l'encontre de la prudence la mieux entendue: l'agglomération des troupes augmentait chaque jour; et, malgré tous les efforts que faisaient les consuls pour s'y opposer, de nombreuses compagnies continuaient à sillonner le pays. Le résultat était prévu d'avance. Déjà l'air s'infectait, les maladies populaires devenaient de plus en plus nombreuses, les maladies vermineuses, la plus

Digitized by Google

haute expression de la pourriture des corps et signe avant-coureur le plus certain de la peste, attaquaient non plus seulement les enfants, mais les personnes de tout âge; bientôt les exanthèmes, les ophthalmies, les affections putrides, les ulcères de la bouche, stomatites, etc., etc., vinrent dominer la scène pathologique: la peste reparut en 1501 et 1502, apportée par les milices du Roussillon, qui l'avaient introduite également dans Montpellier (1). Si l'on en croit plusieurs auteurs et entre autres Laurent Joubert, chancelier de l'université de Montpellier (1568), cette peste de 1502 fut de beaucoup la plus grande de toutes celles qui jusque-là avaient désolé la province de Languedoc. Peu de malades en réchappèrent; les oiseaux eux-mêmes, dit-on, périrent en si grand nombre que la terre en fut toute couverte.

Quoi qu'il en soit, la peste commençait à présenter, à Nimes aussi bien qu'ailleurs, un caractère particulier et auquel on n'était pas encore habitué. D'ordinaire, et le fait est d'autant plus évident qu'on se rapproche davantage de la grande importation de 1348, son invasion était brusque et instantanée; aussi meurtrière au début qu'à la fin de l'épidémie, il n'y avait dans sa marche ni période d'invasion, ni période d'augment, ni période de déclin. Comme ces violents incendies q'une étincelle allume et qui, en un instant, embrasent les cieux de leurs flammes dévorantes, elle était immédiatement à son apogée, frappant sans trève ni merci jusqu'à ce que

(1) *Histoire générale de Languedoc*, tome V livre XXXVI.

Digitized by Google

son œuvre de mort fût achevée. Maintenant, elle suivait une marche ascendante: on aurait dit que le mal couvait encore et qu'il s'essayait lentement avant de prendre son essor. Peu à peu cependant, et malgré les efforts de tous, ses ravages augmentèrent; et, « au mois de janvier 1503, l'hôpital, dit Ménard, était rempli de pestiférés ».

Dès ce moment, la mortalité fut grande et les malades innombrables. Comme il arrivait en pareille occurrence, les médecins manquèrent et les consuls furent obligés de conclure un marché avec un bachelier en médecine, Pierre d'Asperuges, qui, moyennant douze livres tournois, s'engagea à soigner les pestiférés de l'hôpital pendant une année. Disons-le à sa louange, il appert des écrits du temps qu'il s'acquitta avec zèle et conscience de ses obligations.

L'année 1506 vit reparaître la peste, à la suite de la tenue à Nimes des Etats généraux de Languedoc (1505) et d'une disette de grains si considérable qu'elle faillit occasionner une émeute. Elle ne s'éteignit qu'en décembre 1507; et, tandis que les lieux environnants ne couraient aucun risque, elle faisait dans la ville de nombreuses victimes; ce que voyant, les officiers royaux de la sénéchaussée, suivant leur vieille habitude, désertèrent le péril et transférèrent leur tribunal à Sommière; mais, cette fois, ils eurent le bon esprit de mettre leur fuite, non plus sur le compte de l'instinct de leur propre conservation, mais sur celui de leur ardent amour pour le bien public et le salut de tous; car cette translation donnerait ainsi aux parties, dirent-ils, le moyen de poursuivre

Digitized by Google

leurs contestations en justice à l'abri de tout danger du mal. .... *Et ut justitia, sine periculo personarum, omnibus subditis regiis, justitiam postulantibus, fieret, ordinarunt ipsam sedem in villa Sumidrii, in qua non est periculum, fore tenendam.*

Avec la peste de 1516, qui ne pénétra dans la ville, au mois de juin, qu'après avoir déjà ravagé tous les environs, naît une institution qui témoigne une fois de plus de l'esprit pratique des consuls. Ayant fait profit de l'expérience acquise dans les épidémies précédentes, et pensant qu'avant tout il fallait de la méthode dans les dispositions à prendre et que l'incurie et le manque de surveillance étaient les auxiliaires les plus dangereux de la contagion, ils firent adopter la création *d'un capitaine de la santé,* qui, armé de pouvoirs exceptionnels, devait avoir l'initiative de toutes les mesures à prendre contre la peste ou dans le but de maintenir l'ordre public, dans ces temps où la perturbation sociale n'était que trop souvent la conséquence du désarroi inséparable de ces grandes ruines d'hommes et de choses. A l'instar des *provéditeurs de la santé,* que Venise avait institués dès 1348, année de la *mortalega grande,* le capitaine de la santé fut investi, par le conseil de ville de Nimes (7 juin 1516), de la direction entière et absolue de tout ce que comportait le service sanitaire; il eut la surveillance de l'hôpital des pestiférés, le droit de réquisition forcée de tout objet dont l'emploi ou la possession lui paraîtrait utile pour l'accomplissement de son mandat; les prêtres, médecins, chirurgiens, apothicaires, infir-

Digitized by Google

miers, fossoyeurs, et généralement tous ceux que leur profession mettait plus ou moins en contact avec les malades et qu'on désignait sous le nom générique de *serviteurs ou ministres de peste*, furent complétement à sa discrétion, pouvant disposer d'eux à sa convenance et les répartir comme il l'entendait. La propreté de la ville tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le nettoyement des rues et des maisons furent sous sa responsabilité. Il eut à s'assurer des approvisionnements, de la qualité de la viande, du poisson, du fruit, du pain, des herbes et de toutes denrées ou aliments que les marchands débitaient.

La besogne dont on chargea ce fonctionnaire était, comme on le voit, fort considérable, et il était à craindre qu'un seul homme ne pût suffire à une pareille tâche. C'est dans cette prévision qu'on mit sous son commandement un lieutenant chargé plus spécialement de faire ensevelir les morts, de conduire les prêtres et les chirurgiens dans les maisons atteintes et de le seconder enfin dans toutes les questions de détail. Au surplus, il fut bien stipulé que capitaine et lieutenant devaient être l'un et l'autre des hommes courageux, vigilants, infatigables et d'une moralité à toute épreuve, qualités rigoureusement nécessaires pour de pareils emplois. Comme, d'ailleurs, le côté médical des attributions du capitaine de santé: visite de malades, hygiène, assainissement, etc., etc., était en première ligne, il fut reconnu, dès le principe, qu'un médecin était plus apte que tout autre à remplir cette charge; mais la pénurie des hommes de l'art, les occupations dont ils étaient

Digitized by Google

surchargés s'opposèrent souvent, dans la suite, à ce que la nomination de ce fonctionnaire fût faite en conformité de ces vues ; dès 1521, cependant, un médecin, Me Antoine Fabre, fut désigné par acclamation pour cet emploi, qu'il remplit, au profit de tous, pendant toute la durée de l'épidémie.

La réunion du 5 juin 1516 ne décida pas seulement la création d'un capitaine de santé ; elle vota également l'achat ou la location, au dehors de la ville, d'un local pour servir d'infirmerie, l'hôpital des Chevaliers étant reconnu, dès ce jour, insuffisant (1).

Dans un nouveau conseil, tenu le 22 du même mois, on résolut de faire vider la ville à tous les étrangers. Cette mesure était justifiée par la menace de famine qui pesait sur les habitants. On comptait aussi par là se débarrasser d'un grand nombre de pestiférés ; car la plupart de ces étrangers étaient atteints de cette maladie ou en portaient le germe. Ces décisions furent immédiatement publiées à son de trompe, et leur exécution ordonnée sous peine de fouet. Il semble néanmoins que le mal ne fut réellement dans toute son intensité qu'en septembre, puisque ce n'est que dans une délibération, prise en conseil extraordinaire le 2 de ce mois, qu'il fut ordonné de fermer les portes de la ville, à l'exception de deux, auxquelles on placerait des gardes. Or, c'était

(1) Archives de l'Hôtel de ville de Nimes : Registres du seizième siècle, fol. 170 et fol. 214.

Digitized by Google

là une mesure qu'on ne manquait pas de prendre, dès que le danger paraissait menaçant.

Comme la peste, la famine devenait périodique. Pendant tout l'été de 1520, les orages avaient ravagé les campagnes des environs et perdu les récoltes. Le blé manqua, et celui que l'on fit venir d'Agde fut insuffisant. Surprendrons-nous quelqu'un en disant que la peste parut aussi dès le mois d'août de cette année? D'ailleurs, il faut bien le dire, la ville ne fut pas la seule à en être affligée, et on lit, dans les comptes des consuls de Nimes pour les années 1518, 1521 et 1522, qu'elle *pullu-loit pour lors par le pays.* Peut-être qu'une troupe de bohémiens, qui passaient à Nimes à cette époque et qui, dans leurs courses errantes, venaient de traverser des villes atteintes du fléau, furent eux-mêmes les agents directs de la contagion.

Le mal ne le céda à aucun autre par le nombre d'hommes qu'il atteignit. L'hôpital des Chevaliers ne désemplit pas. On n'avait mis d'abord qu'un prêtre et un seul chirurgien pour le service des pestiférés de la ville et de l'hôpital; plus tard, un cordelier, le frère François Begon, fut adjoint à ce prêtre, et, pendant tout le temps que sévit le fléau, se dévoua aux secours spirituels des malades. A la fin de l'épidémie, le conseil de ville le gratifia d'un habit neuf de cordelier, qui se monta à la somme de cinq livres, *pour plusieurs peynes par luy prinses d'avoir servy, l'année dernier passée, confessant les pestifférés, tant de la dicte ville que hospital.* D'un autre côté, un barbier venu de Calvisson, à la demande des consuls, fut attaché spécialement

Digitized by Google

aux pestiférés de l'hôpital; l'autre chirurgien eut le traitement de ceux de la ville.

Le quartier des Prêcheurs fut le plus maltraité, cette année-là; si bien que le prédicateur du carême, qui devait prêcher cette station dans l'église des Jacobins située dans ce faubourg, fut obligé de choisir pour ces exercices religieux la chapelle des frères conventuels, par la crainte qu'avait le peuple d'aller aux Prêcheurs.

Qu'on ne s'étonne pas de cette localisation spéciale de la peste; ne serait-elle pas justifiée par les conditions d'insalubrité et de misère de ces quartiers, qu'elle n'aurait pas lieu de nous surprendre encore, le fait n'étant pas nouveau dans l'histoire de ce fléau. De même, en effet, qu'on le voyait frapper une ville et ne pas toucher la voisine, on avait vu, de tout temps, des quartiers presqu'entièrement respectés, tandis que d'autres, dans une même localité, étaient, par une bizarrerie cruelle, horriblement éprouvés. Evagre, qui, plusieurs siècles avant, signale déjà cette particularité, va même plus loin et prétend que, de son temps, la peste n'attaquait quelquefois que certaines familles d'une même ville ou d'un même quartier (1).

Au demeurant, la crainte de la contagion était plus vive que jamais à Nimes, et elle fut poussée à un tel point que toutes les maisons où il y avait des pestiférés furent fermées par des barres de fer munies de cadenas!

(1) Evagre, *Hist. eccles.*, liv. IV, chapitre 29.

Digitized by Google

Nous ne devons pas passer sous silence que c'est à l'occasion de cette épidémie que le sénéchal de Beaucaire rendit une ordonnance autorisant la construction, loin des portes de Nimes, d'une infirmerie à l'usage des pestiférés. On comprenait de plus en plus qu'il fallait isoler complétement ces malades, et que le salut de la ville ne pouvait être assuré qu'à ce prix. Cette conviction avait déjà présidé, dans le siècle précédent, à l'aménagement de l'hôpital des Chevaliers : c'était une application plus large et plus complète de ces principes de prophylaxie qu'on se proposait de faire aujourd'hui. Les considérants de cette ordonnance, qui porte la date du lundi 10 mars de l'année 1521, ne sont qu'une reproduction de la supplique que les consuls avaient adressée, dans ce but, au sénéchal.

Ceux-ci, dans un langage dont la tristesse dolente semble être un écho de celle que les prophètes bibliques expriment dans leurs jours de douleur, s'écriaient tout en larmes : « Seigneur, nous vous exposons bien humblement que, depuis plusieurs années, la peste s'alimente à Nimes pour le plus grand malheur de la ville et de la sénéchaussée dont elle est la tête. Maintenant tout est en souffrance dans notre malheureuse cité ! Vous nous aviez donné l'ordre de faire sortir tous les pestiférés, et de les envoyer au loin ; nous avons voulu le faire exécuter, mais en vérité, comme la ville n'a à offrir à ces misérables ni lieu de refuge ni asile hors des murs, aucun d'eux n'a voulu quitter Nimes, tous ont préféré s'exposer à une mort certaine que de se confier aux chances

Digitized by Google

aveugles de la fortune. Aurions-nous employé la rigueur pour les y contraindre? Mais, Seigneur, nos cœurs ont saigné à cette pensée, et l'humanité nous a défendu de jeter ainsi dehors comme des chiens, sans abri et sans secours, de pauvres créatures humaines ! Et cependant nous vous le crions du fond de notre désespoir, il est d'un suprême danger de garder dans la ville de tels malades; ils augmentent la mortalité quotidienne et sont pour l'avenir d'un facheux augure.

« Nous avons cherché dans quelles nouvelles impositions nous pourrions trouver l'argent nécessaire pour construire à l'extérieur une infirmerie; mais, hélas ! les temps sont bien durs, la pauvreté est générale, et comment frapper le peuple de nouvelles tailles, lorsqu'il se saigne aux deux bras pour payer les contributions que le souverain lui impose à l'ocasion de ses guerres ?

« Réduits à une extrême indigence, il ne nous reste d'autres revenus que ceux du grenier à sel, que le roi notre Seigneur et Maître veut bien nous abandonner, à la charge de pourvoir à l'entretien de nos remparts. Eh bien ! nous vous demandons à genoux de nous autoriser à employer, cette année, ces minces revenus à une œuvre de salut pour nous.

« Certes, le roi ne veut pas notre ruine, lui qui veille si attentivement à notre sûreté contre les ennemis du dehors, et rien ne lui est plus cher que le corps et la fortune de ses sujets; or, quel emploi plus utile de ces deniers et plus conforme à la volonté royale, que de les faire servir à la construction et à l'entretien de murs capables de

Digitized by Google

défendre la ville et ses habitants contre l'invasion de la peste, ennemi autrement redoutable, dans ces temps de guerre ouverte entre Dieu et les hommes? Enfin, Seigneur, les remparts et les fortifications sont dans un excellent état, aucune réparation ne presse; mais, hélas! à quoi serviront-ils, si bientôt ils n'ont plus de corps à protéger?....».

Touché de leurs prières (et quel cœur aurait pu y rester insensible?), le Sénéchal accorda ce qu'on lui demandait; mais ce ne fut pas sans conditions, si nous nous en rapportons au texte même de l'ordonnance ainsi concue :

« Veue et rapportée ladicte requeste au conseil, ensuyvant la délibération d'icelluy, appoinctons et ordonons que, des restes des émoluments du souquet des graniers et des claveres, sera édiffiée et construicte une maison pour mectre les pestifférés et aultres dangereux de peste, jusqu'à la somme de deux cens livres tournois, *sauf que, quand la ville se trouvera aysée, remborsera le roy de ladicte somme,* ainsi que sera ordonné par le conseil de la cour de céans; et, en oultre, que à la délivrance de la dicte maison au rabais ung des officiers de la cour sera présent....».

La mortalité cessa en août 1521. Six ans de répit, et en 1527, Nimes était attaqué une fois de plus par son plus mortel ennemi. Celui-ci entrait dans la place dès les premiers jours d'avril; et c'est ainsi qu'à huit siècles d'intervalle, la peste présentait dans son invasion les mêmes particularités. Car à Nimes, comme autrefois à Constantinople, c'était au printemps qu'elle éclatait et faisait le

Digitized by Google

plus de victimes ; l'hiver, elle disparaissait ou se ralentissait considérablement. Les médecins nimois de l'époque auraient pu, en lisant Procope, prédire à l'avance sa marche et ses traits essentiels.

Elle frappa ses premiers coups dans l'hôtellerie des Trois-Rois, et de là s'irradia dans la ville et les faubourgs, qu'elle désola jusqu'au 7 août suivant.

Il fut pourvu largement, pendant tout ce temps, aux besoins des pauvres malades.

Sur l'article médicament en particulier, la ville fut d'une largesse extrême ; elle paya à sire Claude de Menonville, apothicaire, la somme de dix-neuf livres sept sols tournois, *pour avouer forny drogues et ce que le barbier demandoit nécessaire à la saineté des pestifférez et infectz, durant ledict temps.*

A l'égard de ce barbier, qui avait pour nom Bernard Villar et qui était venu se louer pour servir les pestiférés pendant cette épidémie, nous avons trouvé, dans les archives de l'Hôtel de ville de Nimes cataloguées par M. de Lamothe (1), la teneur des clauses consenties entre les consuls et lui ; nous en mettons le texte sous les yeux du lecteur comme spécimen de ces sortes de contrats.

« L'an 1527 et le vingt-cinquième jour d'avril, honorables personnes Pierre Pujet, maistre Mathieu Fasendier et Gilles Guiraud, consulz, ont loué maistre Bernard Villar, barbier et surgien du bourg Saint-Andéol, présent, pour servir

(1) Délibérations de l'Hôtel de ville. Registre, K. 4.

Digitized by Google

les malades de peste épidémique audit Nysme à présent régnant, avec les pactes que sensuyvent :

« Premièrement, que ledit Villar sera tenu bien et deuement exercer son art de surgerie et soubzvenir aux mallades de la dite peste.

« Item, seront tenus lesditz consulz luy fournir de toutes drogues nécessaires à ladite maladie, avant qu'il antre.

« Item, seront tenus fere la vie audit Villar et à son serviteur.

« Item, sera tenu ledit Villar aller pancer les pestiférés, tant dedans la ville que dehors, et ce à la dicte et discreption et commandement du maistre et capitaine de la santé.

« Item, ne devra, ne pourra rien prandre des pauvres gens.

« Item, sera payé ledit de Villar de ceux qui auront de quoy, à la dicte des consulz et des maistres en la communauté des cirurgiens de Nismes.

« Item, ne pourra ledit Villar aller pratiquer ailleurs, deurant ladicte peste audit Nismes, sans licence desdits consulz.

« Item, ne sera loysible audit Villar se absenter ne laysser ladite ville despourvue, durant ledit temps de peste, sans licence desdits consulz.

« Item, seront tenus lesdits consulz ly donner, pour chascun moys qu'il vacquera au service de la dicte peste, huit livres tournois, payables à la fin de chaque mois.

« Item, sera tenu ledit Villar demeurer dans la maison que luy sera balhée par lesdits consulz, avec le confesseur et aultres étant depputés pour le service desdits infectz.

Digitized by Google

« Item, et finie la peste, aura ung mois ses gaiges et vye pour son despens.

« Et pour ce faire et non contrevenir, ledit Villar en oblige touz ses biens, meubles et immeubles, présents et à venir et sa personne propre ;

« Et lesdits consulz, tous les biens de la maison commune dudit Nysmes, aux rigueurs des cours de Mgr le Sénéchal, conventions royaux, spirituels de Nysmes et une chacune d'icelles, an renonçant à touz droits que pourraient alléguer. Ainsy l'ont promis et juré.

« Faict en la maison consulaire de Nysmes, aux présences de Martin Andrieux, Escalier Barbier, Anthoine Chevallier et de moy, Mathieu Ollier, greffier ».

Ainsi donc ce pauvre barbier, pour quatre mois d'un labeur incessant, de services de jour et de nuit, pour quatre mois pendant lesquels il eut à tous les instants la mort devant les yeux et suspendue sur sa tête, reçut trente-deux livres tournois!

Le service médical ainsi assuré, tout le souci des consuls fut de localiser le fléau, ou pour mieux dire de faire la part du feu et de sauver le reste, s'il était possible. Le capitaine de santé se chargea de les seconder à leur désir. D'une part, il fit remplir d'eau les fossés de la ville pour tenir au large les troupes qui étaient dans les campagnes voisines, et de l'autre, non-seulement il fit fermer au cadenas les maisons des malades, comme on l'avait fait dans l'épidémie précédente, mais il interdit encore le passage dans les rues où il s'en trouvait. C'est ainsi que la somme de une livre

Digitized by Google

six sols tournois fut donnée au sieur Antoine Mornet, pour avoir fermé avec du bois les avenues de la rue de Malbec (rue Maubet actuelle). Enfin, en attendant que l'infirmerie, dont nous avons vu autoriser la construction, fût prête, il fit dresser dans la campagne des *cappitelles,* petites huttes en bois dans lesquelles furent transportés tous les malades qui consentirent à quitter la ville.

Comme d'habitude, ces maladies avaient jeté l'épouvante : les intelligences et les cœurs se tournèrent vers Dieu, et bientôt on attribua des miracles innombrables et se répétant chaque jour à une croix de Nimes appelée la Belle-Croix et située au quartier de la Curaterie. C'était le moment où la mortalité diminuait, le peuple vit, dans ces miracles, une preuve de la miséricorde du Seigneur, qui venait enfin au secours de son peuple.

Bientôt cependant d'autres maux apparurent ; des bandes de pillards, sous la conduite de deux capitaines, vinrent commettre les dégâts les plus effroyables dans la campagne, rançonnant les paysans, pillant les maisons, égorgeant ceux qui leur résistaient, violant les femmes, semant partout la terreur (1529). Il fallut marcher contre eux ; ce qui suffit pour réveiller la peste dans le pays. Alors, le dernier lundi du mois de janvier 1530, les officiers royaux de la Sénéchaussée tiennent un conseil solennel présidé par le juge-mage Jean de Montcalm , et auquel assistent le prévôt de l'église cathédrale , les premier et deuxième consuls, le viguier et divers docteurs et conseillers, et

Digitized by Google

élaborent un règlement de police dont le but est de préserver la ville du fléau. Mais quelque grande que fût l'autorité de ces divers personnages et quelque étendue que fût leur capacité, ils ne firent, en définitive, que consacrer les prescriptions et renouveler les défenses contenues dans les règlements précédents ; notons cependant quelques points sur lesquels ils semblent de préférence avoir porté leur attention.

Et d'abord, on défendait aux corroyeurs de faire désormais leur métier dans la ville ; ils devaient, dans les trois jours, sous peine d'une amende de 25 marcs d'argent, murer toutes les portes ou issues qui, de leurs maisons, donnaient sur les fossés. Puis guerre ouverte était déclarée aux mendiants robustes et valides, en leur donnant également trois jours pour rompre avec leur oisiveté et se mettre au travail, passés lesquels ils seraient arrêtés et employés au travaux publics.

Tout ceci n'a sans doute rien de bien extraordinaire et ne dépasse pas les limites d'une sage prévoyance. En est-il de même de la défense qu'on se proposa de faire, dans ce même conseil, à tous courtiers, fripiers et revendeurs d'apporter ou de vendre à Nimes aucuns effets de laine, aucune espèce de linge, sans en avoir obtenu la permission des consuls, lesquels, avant de la donner, devraient s'enquérir soigneusement de la provenance de ces hardes et friperies ? Est-ce que la théorie de la contagion et des corps contumaces, telle que l'a formulée pour la première fois, quatorze ans plus

Digitized by Google

tard, l'illustre Fracastor (1), n'est pas tout entière en germe dans cette disposition nouvelle ? Nous avouons hardiment, pour notre part, que nous voyons là un pas de plus fait heureusement dans l'histoire de la peste ; il y a un progrès incontestable sur les idées que l'on avait antérieurement ; les préjugés ridicules, la croyance invétérée à la possibilité de la transmission du mal par la voix et le regard des malades, ont perdu de nombreux adeptes, tandis que l'attention se porte sur des dangers réels non soupçonnés jusqu'alors et que les esprits sont ramenés à une observation rationnelle des faits.

L'assemblée se sépara après avoir décidé qu'indépendamment de l'exécution des articles de ce règlement, une proclamation serait faite aux habitants pour défendre à chacun d'aller dans aucun lieu où il y avait danger de peste, sous peine de 25 marcs d'argent pour les personnes d'état, et du fouet pour les autres, et pour interdire d'une façon formelle toute espèce de réunions, soit dans les tavernes, soit pour les jeux publics, jeux de boules longues, de quilles etc., etc. (2).

Ces prescriptions et ces défenses furent, en effet, peu de jours après, publiées à son de trompe, afin que nul n'en ignorât, dans tous les carrefours accoutumés de la ville. La peste y pénétra néan-

(1) *De contagionibus, et contagiosis morbis, et eorum curatione.* Venetiis, 1546.

(2) *Règlement du Sénéchal de Beaucaire sur la police de Nimes* (1530) ; extrait des registres du seizième siècle des Archives de l'Hôtel de ville de Nimes, in Ménard, tome IV, Pr., p. 116.

Digitized by Google

moins, dès le mois de février 1530. Ennemi invisible, elle avait échappé aux sentinelles qui la guettaient, veillant aux portes depuis le mois d'avril de l'année précédente. Disons cependant que, relativement aux épidémies antérieures, elle fut bénigne, et que le capitaine de santé, Jacques Cotel, ne resta en fonctions qu'un mois et trois semaines. Les affaires même continuèrent, et les assemblées ordinaires purent être tenues.

Et maintenant, considérerons-nous les grands ravages qu'elle fit, en mars 1531, comme la continuation de la dernière épidémie ou comme le fait d'une importation nouvelle ? Il est bien difficile, à plus de trois siècles de distance, de pouvoir se prononcer, d'autant plus que les documents contemporains font complétement défaut. Il est cependant incontestable que la peste, après chaque invasion réelle dans une ville, y laissait, pour ainsi dire, des centres de génération, où subsistait à l'état latent le germe nocif de la maladie, jusqu'à ce qu'une influence, quelquefois mystérieuse mais souvent saisissable, vînt le faire lever. De ces influences, une des plus certaines est celle qui se produisait lorsque, à la fin d'une épidémie, revenaient dans les lieux infectés les personnes qui avaient fui au premier danger. Alors l'infection locale, qui s'était épuisée sur tous ceux qui étaient restés, qui avait frappé tout ce qui était susceptible de l'être, mais qui existait encore virtuellement dans la ville, trouvait un nouvel aliment à sa voracité dans des organismes pour ainsi dire vierges ; l'agitation de l'air, le mouvement, la fatigue, déterminés par une nouvelle installation, le contact

Digitized by Google

de personnes qui, pour n'avoir pas succombé, n'en avaient pas moins subi l'action miasmatique, faisaient le reste. Les nouveaux arrivants étaient fauchés, et ceux-ci devenaient à leur tour la cause d'une explosion plus formidable du terrible fléau. Et en effet, pour le cas présent, le Sénéchal dut transférer sa cour à Millau et les consuls se retirer à Bouillargues et à Courbessac.

Quand le mois d'octobre fut arrrivé, le nombre des malades se réduisit à fort peu ; il y eut bien encore quelques cas de peste, même en novembre, mais ils furent isolés et comme les dernières étincelles d'un incendie qui s'éteint. Les Etats généraux de Languedoc purent s'assembler, le 10 novembre, dans la grand-salle de l'évêché de Nimes, et se séparer, à la fin du même mois, sans avoir eu à en souffrir.

Au mois de mai de l'année 1532, le fléau reparut (1). Peut-être que l'introduction du Luthéranisme à Nimes, dans les premiers mois de cette année, et les troubles qui s'en suivirent, contribuèrent pour leur part à cette nouvelle éclosion. La maladie dura tout l'été et sembla s'éteindre en hiver, pour renaître au mois de mai 1533. Les quartiers pauvres, et particulièrement le faubourg des Jacobins, furent cruellement éprouvés.

Comme d'habitude, l'automne et l'hiver suivants n'eurent pas à compter avec la maladie ; mais on la revit dès le mois d'avril 1534, à la faveur, sans doute, des bohémiens, des vagabonds et des

(1) Archives de l'Hôtel de ville de Nimes, registre du seizième siècle, loco citato.

Digitized by Google

pauvres mendiants, qui inondaient la ville et les campagnes. Malgré tous les efforts faits dans ce sens, il n'avait pas encore été possible de diminuer le nombre de ces derniers. C'est qu'en effet la mendicité fut, au moyen âge et jusqu'au dix-huitième siècle, la plaie de l'Europe et du midi de la France en particulier. Pour ce qui regarde notre pays, il est facile d'expliquer comment on ne pouvait la guérir. Deux causes principales s'y opposaient : c'étaient, d'abord, les guerres continuelles que les seigneurs et riches propriétaires continuaient à se faire entre eux, ou que le roi avait à soutenir contre des étrangers ou de puissants sujets qui se souvenaient encore de la féodalité ; guerres qui avaient toutes pour résultat de ruiner le pays, de jeter la perturbation dans les classes pauvres, en détruisant l'économie de leur existence, en les déshabituant de leurs travaux ordinaires, en détruisant quelquefois le champ qui les faisait vivre, la cabane qui les abritait, ne leur laissant d'autres moyens de sustenter leur malheureuse vie que la mendicité et le vagabondage. La seconde cause, et incontestablement la plus puissante, résidait dans la nature même du méridional. Sobre, vivant de peu, se passant facilement de tout luxe et de tout confortable dans l'existence, n'aspirant qu'à avoir la plus grande part de repos et de soleil, qu'avait-il besoin de travailler, lorsqu'au seuil des églises, aux portes des couvents et de l'hôpital, il trouvait, avec la pitié des fidèles, le repos et le pain de chaque jour, en même temps qu'une pierre pour reposer

Digitized by Google

sa tête par les nuits étoilées de ce ciel enchanteur ?

Les consuls cependant résolurent d'en finir à tout prix avec eux. Dès ce jour, ils se mirent plus sérieusement à l'œuvre et poursuivirent, par tous les moyens en leur pouvoir, la disparition de cette plaie sociale. Le salut public commis à leur garde leur en faisait un devoir, et le péril de l'heure présente le leur commandait impérieusement. Aussi, qu'on s'imagine la terreur qui gagna la gent en haillons, lorsque ces pauvres hères apprirent que, *affin de obvier que*, *pour occasion des assemblées et conversations desdits pauvres qui font les ungs avec les aultres, quelque contagion de peste ne advienne en ladicte ville, ainsi que l'on a trouvé plusieurs fois,* ils étaient menacés, tant hommes que femmes, d'être arrêtés, chargés de chaînes et, sort plus lamentable, d'être employés au nettoyage des rues, fossés et autres lieux publics de la ville ou aux travaux des nouvelles fortifications.

Que leur importait qu'en retour de leur travail on leur donnât comme salaire la nourriture et le vêtement? Il fallait dire un éternel adieu à la vie libre, aux charmes du *far niente*, aux mille petits profits d'un métier peu pénible, etc.! C'est qu'ils avaient beau réfléchir et chercher par quelles ruses ou nouveaux stratagèmes ils pourraient se soustraire à ce sort cruel. Les consuls avaient, cette fois, tout prévu et d'avance déjoué toutes leurs manœuvres. Non-seulement ils allaient être pourchassés à travers les rues de la ville par le viguier ou un de ses lieutenants, mais ils ne pou-

Digitized by Google

vaient même plus espérer trouver un asile chez les particuliers ; car défense expresse était faite à tout habitant de recevoir ou de cacher mendiants et vagabonds, et il devait, sous peine de fortes amendes, dénoncer immédiatement à la justice tous ceux qu'il connaîtrait. Si encore ils avaient pu se couvrir du masque de la dévotion, ils n'auraient pas hésité, ces hommes, quoique pour la plupart « sans religion », à mettre un chapelet à leur ceinture et à errer un bâton à la main, se disant pèlerins de Saint-Baudile ou de Saint-Jacques de Compostelle ; mais ici encore, bon ordre avait été mis : nos pèlerins ne pouvaient plus, comme au bon temps, s'arrêter à Nimes et s'y reposer pendant la durée de jours qu'il leur plaisait, hébergés et nourris aux frais de la ville : leur halte devait être au plus maintenant de trois jours, passés lesquels ils étaient forcés de reprendre leur route. Et puis, pour comble d'infortune, Anne de Montmorency, gouverneur de Languedoc, venait de rendre presque en même temps (18 novembre 1533) une ordonnance qui défendait aux bohémiens, sous peine d'être envoyés aux galères à perpétuité, d'entrer, de passer ou de séjourner dans le pays de Languedoc, avec obligation, pour tous ceux qui s'y trouveraient au moment de la publication de cette ordonnance, d'en sortir sans délai, voire même à grandes journées et par le chemin le plus court.

Dès le début de l'année 1535, la peste était dans les environs, à Bernis, Langlade, Saint-Dionisy et Calvisson. Or, comme on savait pertinemment que la contagion se faisait surtout d'homme à

Digitized by Google

homme, les consuls envoyèrent le trompette de la ville publier à son de trompe, dans tous ces villages, qu'il était défendu à leurs habitants de venir à Nimes jusqu'à nouvel ordre sous peine du fouet; et pour rendre la défense plus efficace, ils tinrent, pendant trois mois, à quelque distance de la ville, des hommes dont la consigne était de s'assurer minutieusement de la provenance de quiconque se présenterait (1).

La peste engendre la famine, la famine à son tour est le levain de la peste: voilà une vérité à laquelle l'histoire des épidémies de Nimes a donné l'évidence et la certitude d'un axiome; mais lorsqu'à la famine se joint l'encombrement, le résultat est, s'il se peut, plus fatal encore, et il semble alors que le mal procède de ce double facteur d'une façon aussi indubitable que le fruit procède de la semence et la mort de la maladie. Ce qui suit en est un nouvel exemple et il ne sera malheureusement pas le dernier.

En 1540, règne dans le pays une grande pénurie de blé, et elle est suivie de la peste en août 1542. C'était aussi une époque où toute la région était traversée par des troupes nombreuses qui, sous la conduite du Dauphin, étaient allées faire le siége de Perpignan. La campagne n'avait pas été heureuse, le Dauphin s'était vu forcé de renoncer à son entreprise, et, l'armée du Roussillon ayant été dissoute, les troupes, composées en grande partie de Piémontais, avaient dû retourner chez eux par le

(1) Archives de l'Hôtel de ville de Nimes; délibérations du Conseil de ville, année 1535.

Digitized by Google

même chemin ; c'est ainsi qu'ils apportèrent la peste à Montpellier, et qu'à leur tour les soldats du sieur de Montpezat, disent textuellement les archives, la firent pénétrer dans Nimes, bien que les consuls, pour éviter ce malheur, eussent obtenu que le gîte d'étape fût établi assez loin de cette place.

C'est de cette épidémie que date la mise en pratique, à Nimes, des *quarantaines individuelles*. Voici à quel propos :

Il arrivait, à chaque peste, qu'une grande partie de la population quittait la ville pour se retirer dans les lieux voisins, et se mettre ainsi à l'abri du danger ; que si par malheur le mal les poursuivait dans leurs refuges, alors ils n'avaient pas de cesse qu'ils n'eussent obtenu leur réintégration dans la cité. Rien n'était cependant plus préjudiciable à l'intérêt général ; on sait pourquoi. D'un autre côté, les habitants des localités indemnes ne voulaient pas le plus souvent, et cela dans un but de sécurité personnelle dont on ne saurait leur faire un crime, recevoir les Nimois qui fuyaient le fléau ; il en résultait que plusieurs de ces malheureux n'avaient plus alors ni feu ni lieu et étaient condamnés à errer misérablement dans la campagne comme des vagabonds, ce qui compromettait tout autant le salut public. Quant à empêcher le véritable Nimois de rentrer dans sa ville, le jour où il le voudrait absolument, il était difficile d'y songer. Il y avait encore à cette époque un droit qui primait tous les autres, devant lequel toute considération, de quelque ordre qu'elle fût, qu'il s'agît même du salut public, devait s'effacer,

Digitized by Google

c'était celui du citoyen ; droit qui faisait véritablement la force des cités communales du temps passé et qui, en imposant à chaque habitant sa part de charges et d'obligations envers la communauté, lui donnait en échange une place inaliénée et inaliénable, sauf indignité, dans la cité, et comme une part au sol que l'on y foulait et à l'air que l'on y respirait.

Comment lever ces difficultés et concilier des intérêts si opposés ? Après mûres réflexions, les consuls crurent que le parti le plus sage et le seul capable de remédier à ce dangereux état de choses était de permettre à tout habitant de rentrer, quand il lui plairait, à la condition qu'il demeurerait rigoureusement enfermé dans sa maison pendant quarante jours, laps de temps pendant lequel, isolé complétement du reste des citoyens, il serait facile de s'assurer s'il n'était pas atteint de la maladie ou s'il n'en portait pas lui-même le germe.

Cet avis ayant été adopté dans un Conseil de ville extraordinaire, tenu le 11 décembre 1542, sous la présidence de Jean d'Albenas, la quarantaine individuelle fut ainsi, dès ce jour, instituée et rendue obligatoire pour tous.

On se demandera peut-être pourquoi cette période de quarante jours plutôt que telle autre? La question n'est pas nouvelle, et dès 1586, c'est-à-dire moins d'un demi-siècle après la date mémorable que nous venons de rappeler, Jean Vergier, chirurgien, la posait à Jean Suau, médecin, de Nimes, et jurisconsulte: « Frère, lui disait-il, pourquoi le temps de quarantaine précis et non autre, est ordonné et commandé pour la purifica-

Digitized by Google

tion des infects? » Et Me Suau lui répondait: « La quarantaine pour les particuliers plus tôt que la trentaine, cinquantaine, soixantaine ou autre temps, et la double quarantaine pour les villes et communautez, est de superstition, non de nécessité, pour la similitude (comme je croy) des quarantaines mentionnées en l'escriture saincte, faictes es lieux solitaires et déserts, sans manger ny boire (moyen certes fort propre pour préserver et guérir de tout mal); car vrayement, le temps légitime, raisonnable et nécessaire pour la purification, est le vraysemblablement suffisant, ayant esgard aux moyens d'icelle: car le temps de soy ne purifie aucunement ..... » (1). Me Suau dit vrai, et nous pensons que le lecteur se contentera comme nous de sa réponse. Au surplus, ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de plus longues considérations à ce sujet.

Comme corollaire à l'institution de cette quarantaine, les habitants des environs, qui avaient refusé l'hospitalité aux Nimois, se virent défendre l'accès de la ville, alors même qu'ils étaient de provenance irréprochable ; l'intérêt de la cité vint ainsi masquer, d'une façon fort naturelle, une petite vengeance.

Du Gévaudan, du Velay, d'Arles et des environs de Nimes où elle régnait, la peste pénétra encore dans la ville en 1543. La principale précaution que

(1) *Traitez contenans la pure et vraye doctrine de la peste, etc.*, par Maistre Jean Suau, natif de Nymes, médecin et juriconsulte. Paris, 1586. — Cet ouvrage se trouve à la bibliothèque de la ville de Nimes, sous le nº 1032 du catalogue de 1861.

Digitized by Google

l'on prit, indépendamment de celles qui étaient habituelles, fut de fermer la maison publique. Ménard nous dit à ce sujet : « La crainte de la maladie vénérienne, regardée longtemps comme une espèce de maladie épidémique, faisoit interdire ce lieu de débauche, dans les temps de peste, où la contagion paroissoit beaucoup plus dangereuse par cette complication de maux. Mais, aussitôt que la peste étoit éteinte, on le laissoit facilement rouvrir, soit qu'on en craignît beaucoup moins les approches, soit que la force du débordement de mœurs l'emportât sur le devoir et sur les ordres publics (1) ».

Le 13 du mois de mars 1545, les Etats de Languedoc s'assemblent extraordinairement à Nimes; et, dès le mois d'avril, la peste y fit son apparition et y demeura une partie de l'été.

La contagion, une fois à peu près éteinte, les rues et chacune des maisons où il y avait eu des malades, furent soigneusement parfumées. Il semble que ce mode de prophylaxie, employé alors pour la première fois à Nimes, eut un excellent résultat, si toutefois les bizarreries innombrables de ce fléau nous permettent de rattacher un effet à une cause.

L'année suivante, en effet, bien que les montagnes du Gévaudan, du Vivarais, du Velai et la ville d'Arles fussent terriblement éprouvées, Nimes jouit d'une immunité à laquelle depuis longtemps elle n'était plus habituée. Cependant

(1) *Histoire de la ville de Nimes*, liv. XII, tome IV, page 181.

Digitized by Google

les Consuls firent défendre, par prudence, dans toute la ville, et à son de trompe (21 mai 1546), toutes danses et réjouissances, sous peine de cent sols d'amende, tant contre les danseurs que contre les ménétriers qui les auraient accompagnés de leurs instruments. En vérité, était-ce bien le temps de s'amuser et de danser, quand la désolation était partout, quand la misère était si grande à Nimes et les pauvres si nombreux que, comme le dit Ménard, les fonds qui leur étaient destinés, la charité, même la plus large et la plus généreuse des habitants aisés, ne suffisaient pas pour subvenir à leur sustentation. Et puis, les danses avaient un double danger : indépendamment des grandes réunions, si nocives par elles-mêmes, qu'elles provoquaient, il arrivait que, alors même qu'aucune personne infectée n'y assistât, les fatigues et l'excitation qu'elles déterminaient, forçaient les individus à prendre haleine plus souvent; ce qui, comme on le sait, était réputé fort dangereux, dans un temps où l'air tout entier était vicié.

En 1549 et en 1557, le haut Languedoc fut cruellement ravagé; en moins de deux mois, il y eut à Toulouse plus de quatre cent cinquante maisons infectées; la même année (1557), la maladie enleva à Carcassonne 2,000 habitants et 1,500 à Rodez. A ces deux époques, Nimes eut encore l'heureuse chance d'être totalement préservé. Il n'en fut pas de même en 1564.

Dès la fin de l'année précédente, la peste avait, dit-on, passé d'Espagne en Languedoc et atteint plusieurs villes des environs du Rhône. Dès que la nouvelle s'en fut répandue, un conseil de ville,

Digitized by Google

tenu à Nimes, le 16 juillet 1564, sous la présidence du juge-mage, Jean de Montcalm, seigneur de Tresques, nomma des commissaires qui, dans le cas où le mal pénètrerait dans la ville, auraient à pourvoir à toutes choses pour le plus grand bien de la communauté et décida de ne plus se réunir en conseil extraordinaire, à cause de l'affluence dangereuse que ces sortes de réunions occasionnaient. Cette dernière partie de la délibération, est assez curieuse pour être reproduite dans le style pittoresque de l'époque.

« Et attendu le grand dangier de peste estant en plusieurs lieux circumvoysins, et que desja en la present ville y a eu quelque excès, tellement qu'il serait chose fort fâcheuse et dangereuse de assembler conseil extraordinere, et pour raison de la cloche sonnant grande multitude de peuple survient, conclud que où, durant ledict bruit de peste, surviendroyt aulcuns affaires concernans ladicte ville et requerroient estre expédiés par le conseil extraordinere, que lesdictz consulz, avec leur conseil ordinere, y pourront pourvoir, comme verront à fere par raison; et ce que sera faict et arresté par eulx de l'advis dudict conseil ordinere, aura aultant de vigueur et efficace, comme s'il avoyt esté faict par ledict conseil extraordinere (1) ».

L'imminence du danger croissant de jour en jour, et déjà plusieurs cas s'étant déclarés dans la ville, les commissaires se réunirent le 20 juillet 1564 « pour donner ordre sur le faict de la

(1) Archives. Délibération de l'Hôtel de ville, *loco citato.*

Digitized by Google

peste ». Une des dispositions principales du règlement qu'ils élaborèrent, portait que l'on mettrait dans un même local, qui serait l'hôpital Saint-Vincent, tous les fossoyeurs, avec les objets nécessaires pour leur service. Quant aux pestiférés eux-mêmes, ils seraient réunis, avec leur prêtre et leur chirurgien, dans le couvent de Sainte-Claire ; car l'hôpital Saint-Vincent, qu'on avait, depuis quelque temps, affecté à leur usage, tombait déjà en ruines et, d'ailleurs, manquait complétement d'eau. Le couvent de Sainte-Claire, par contre, avait de l'eau en abondance, des jardins et une très-bonne situation. Son voisinage des portes Saint-Antoine et de la Madeleine devait permettre de plus, en construisant une petite muraille haute de douze pans à chacune des avenues desdites portes, d'établir un préau où les malades pourraient venir parler aux habitants de la ville et à leurs parents, n'en étant séparés que par l'épaisseur de cette muraille.

Nul d'ailleurs, ajoutait le règlement, ne pourra désormais garder un malade chez lui sans l'avoir déclaré aux consuls ou au capitaine de la santé, sous peine de 500 livres d'amende. Les morts seront visités pour constater la cause du décès, et devront être déclarés également aux consuls avant d'être ensevelis. Les médecins et chirurgiens qui visiteront un malade sans la permission du capitaine de santé, et qui ne lui révèleront pas la nature de la maladie, les apothicaires enfin qui ne feront pas la déclaration des médicaments et des drogues qu'ils auront vendus, seront frappés également de la même peine.

Digitized by Google

Et afin que la recherche des malades fût encore plus exacte et la révélation moins facile à éluder, il fut dit qu'on préposerait dans chaque quartier quelques habitants qui, sous leur propre responsabilité, veilleraient au bon ordre et à l'exécution rigoureuse de ces mesures.

A l'issue de cette séance, les consuls et les commissaires se rendirent au présidial pour faire approuver leur délibération. Le président Guillaume Calvière, Jean de Montcalm, juge-mage, le juge criminel, les conseillers du roi et juges magistrats furent tous d'un avis unanime, et ordonnèrent la prompte mise à exécution de ce sage règlement. Et comme l'argent manquait, que les consuls venaient de déclarer que les caisses de la communauté étaient absolument vides, un emprunt pouvant s'élever jusqu'à concurrence de six cents écus fut autorisé, et Jehan de Voluntat, deuxième consul, fut désigné pour centraliser les sommes qui en proviendraient. Alors on vit, dans un généreux élan de patriotisme et de charité, Pierre Rozel, advocat, s'inscrire pour deux cents écus; maistre Andron, noble François Barrière, seigneur de Nages, le sieur de Caissargues, sire Jean Deyron, maistre Léonard Favier, greffier, maistre Maurice Favier, greffier, maistre Guilhaume Martin, chacun pour cinquante. MM. les officiers de la sénéchaussée suivirent à leur tour ce bel exemple et s'imposèrent de vingt-quatre charges de blé, qui furent levées immédiatement par les soins de maître Jacques Bortéri.

Il n'était que temps de se tenir sur ses gardes.

Digitized by Google

De Lunel, la peste avait, depuis quelques jours, pénétré dans Nimes et elle y était maintenant en pleine évolution. Aussitôt les officiers du présidial furent requis par les commissaires de la santé de faire cesser les prêches et autres assemblées des protestants : « Parce qu'il s'y rendait une si grande affluence de peuple que le danger ne pouvait manquer de devenir plus pressant et la peste plus enflammée ». Ils firent valoir un autre argument : c'est que ce fléau faisait tous les jours de nouvelles victimes et que, jusqu'à présent, tous ceux qui avaient succombé appartenaient à la religion réformée. Au surplus, la loi devait être la même pour tous, et les prêches catholiques avaient cessé depuis déjà plus de quinze jours. La requête était, semblait-il, sans réplique ! Le prêche devenait un centre générateur du mal, quoi de plus naturel que de le détruire ? Mais on comptait sans maître Guilhaume de Calvière, qui répondit bravement qu'il ne ferait cesser les prêches que lorsque les consuls feraient cesser les messes. Les représentants de la cité objectèrent bien qu'ils demandaient qu'on supprimât les prêches, comme ils l'avaient déjà fait eux-mêmes pour ceux des catholiques, mais qu'à l'égard des messes, en réalité, elles ne présentaient aucun danger : « Car, de messes, ajoutaient-ils, s'en disent plusieurs en diverses heures, et le peuple n'y va à si grand nombre, mais bien les uns ouissent une messe, et les autres l'autre, et se trouvent fort écartés, l'église étant fort ample ».

Là était la vérité ; car, il faut bien le dire, l'œuvre de Calvin avait étrangement prospéré

Digitized by Google

à Nimes, et la foi nouvelle s'était d'autant plus vite répandue, avait fait des prosélytes d'autant plus nombreux et plus dévoués, que les obstacles avaient été plus grands. Depuis le mois de septembre 1559, Guilhaume Mauget était à Nimes, catéchisant et prêchant à toutes les heures et partout; et soit que le prêche eût lieu dans la maison du citoyen Guilhaume Raimond, soit qu'il se tînt dans un jardin du faubourg des Prêcheurs, ou dans les églises de Saint-Augustin, de Sainte-Eugénie ou des Cordeliers-Observantins, la foule s'y rendait à flots pressés, avide d'entendre la parole de ce nouvel apôtre, et d'autant plus désireuse de montrer ses convictions au grand jour qu'elle avait dû les cacher plus secrètement pendant tout le règne d'Henri II. Par une raison inverse, les églises catholiques étaient abandonnées; et, tandis que Pierre Viret, le coadjuteur de Mauget, entraînait jusqu'à huit mille personnes à ses sermons, c'est à peine si un petit nombre de catholiques assistaient aux offices divins. Le danger n'était donc pas dans les messes; le président Guilhaume de Calvière ne l'ignorait pas, mais, tout dévoué à la cause de Calvin, il n'en feignit pas moins de le croire et persista dans sa première réponse. Dès lors, il ne resta plus aux consuls qu'à protester contre son refus et à rendre le présidial responsable des maux qui pourraient survenir par suite de son coupable endurcissement; ils ne se découragèrent pas cependant, et n'en continuèrent pas moins à veiller au bien de tous; et, grâce à eux, cette épidémie de 1564 est

Digitized by Google

particulièrement remarquable par les innovations hygiéniques auxquelles elle donna lieu.

Nous avons vu qu'une première délibération avait décidé que tous les pestiférés seraient traités dans le couvent de Sainte-Claire; une deuxième, tenue à la date du 20 août de la même année, institua un véritable système de désinfection pour ces pauvres malades. Pour cela, au sortir de ce lieu, on devait parfumer tous les convalescents, et, afin de ne pas exposer la population saine à prendre le mal à leur contact, les faire passer immédiatement à l'hôpital Saint-Vincent, où ils seraient soumis à de nouvelles pratiques de désinfection, et de là dirigés successivement sur plusieurs autres stations, où ils achèveraient peu à peu de se purifier, et grâces auxquelles le virus, pour ainsi dire de plus en plus dilué, devait finir par perdre toute puissance de contagion. C'est à ce moment que le malade serait rendu à la société, pour laquelle il ne pouvait plus être un sujet de crainte.

Pourquoi faut-il encore que tant de soins aient été pris en vain, et que l'événement soit venu, une fois de plus, montrer la faiblesse et le néant de toute œuvre humaine, lorsque le temps ne l'a pas consacrée! Le mal passa de la ville dans les faubourgs et dans toutes les campagnes des environs; aucun quartier de Nimes ne fut respecté, et ceux-là même qui jusqu'alors avaient été indemnes du fléau, lui payèrent cette fois un tribut considérable. Que faire, dans ces circonstances douloureuses, si ce n'est se réunir en conseil de ville? Là, on s'éclairait mutuellement,

Digitized by Google

et de tant d'hommes voulant le bien de la ville et de leurs concitoyens, il était toujours à espérer qu'il naîtrait quelque idée salutaire. On se réunit donc le trois octobre, le six novembre et enfin le huit de ce dernier mois. La première assemblée n'eut pas une portée considérable. On défendit la circulation dans les villes circonvoisines à tout individu qui ne serait pas porteur d'un certificat authentique, mentionnant le lieu d'où il venait et le séjour qu'il y avait fait; dans la seconde, fut adopté le projet de la construction en dehors de la ville, de cinquante baraques où feraient quarantaine ceux des habitants qu'on soupçonnerait atteints de peste et que par prudence on ferait sortir de la ville. La crainte qu'inspirent les grands rassemblements motive les décisions prises dans la troisième réunion. Jusque-là, ceux qui se louaient pour le travail de la terre avaient l'habitude de se rassembler par troupe, chaque matin, aux portes de la ville, en attendant leur ouverture. Pour éviter ces rassemblements toujours dangereux, on convint de s'entendre avec le sonneur de la cathédrale qui, chaque matin, annoncerait, par une sonnerie spéciale, le moment de cette ouverture. De cette façon, les paysans n'avaient qu'à se tenir prêts chez eux.

En janvier 1565, le mal cessa ses ravages: prêtres, chirurgiens, fossoyeurs, etc., affectés au service des pestiférés, furent congédiés.

Digitized by Google

IV.

Pendant plus de treize ans, la ville de Nimes vécut dans une complète sécurité; elle s'applaudissait des sages mesures prises par ses gouvernants, et, oubliant ses maux passés, se laissait aller à espérer que l'ère des temps lugubres était finie pour elle; mais déjà, pour la troisième fois depuis le quatorzième siècle, la peste venait de s'élancer de l'Orient. C'était le temps (1566) où l'empereur Maximilien II luttait contre le sultan Soliman. La peste, qui s'attise des feux du combat et s'alimente des horreurs de la guerre, avait elle-même plus que triplé le nombre des morts et, s'attachant aux survivants des troupes impériales, était arrivée avec eux jusqu'à Vienne en Autriche. Maintenant elle traversait l'Europe, marquant chacune de ses étapes de funèbres orgies (1).

Quand on apprit qu'elle était dans le Gévaudan, Nimes se mit au régime. Les habitants abandonnèrent la nourriture habituelle, pour ne plus faire usage exclusivement que d'aliments ayant la réputation d'être réfrigérants, tels que les jambons, les anchoix, les sauces aigres et salées, l'oseille,

(1) Cette peste, dite *peste de Hongrie,* et qu'on appela, en Provence, « La grando pesto », fut bien une peste à bubons. Partout où elle parut, à Constantinople, en Allemagne, en Italie, en Portugal, en France, elle présenta ces tumeurs. Fallope les note à Padoue; Palmarius et Ambroise Paré, à Paris; Pomaret, à Montpellier, etc, etc Il y eut aussi des crachements de sang, ce en quoi elle se rapprochait de la peste de 1348.

Digitized by Google

les oranges, etc. Les riches ne burent plus que du vin des meilleurs crûs, *fort trempés*, il est vrai, avec une bonne eau pure; les pauvres, le remplacèrent par l'*oxicrat aromatisé de cannelle*. Mais ce à quoi chacun veilla minutieusement, ce fut à se tenir le ventre libre. On avait, pour cela, une foule d'opiats et de conserves. Les pilules dites *communes de Ruffi contra pestem*, composées d'aloès, de myrrhe et de safran, furent surtout l'évacuant par excellence; on les disait *Holagogues*, c'est-à-dire convenant à tous et à toutes natures. La précaution était des meilleures, et les médecins, en conseillant les purgatifs, avaient de séduisantes comparaisons. « Quand nous voulons, disaient-ils aux Nimois, orner et embellir une maison, nous commençons par la nettoyer et en enlever les ordures, ainsi du corps »; ils ajoutaient, pour entraîner la conviction: « Quand on est sur le point d'être assiégé, ne commence-t-on pas par chasser et détruire toutes choses qu'on suppose devoir favoriser l'ennemi? ainsi faites de même »! Par analogie, les individus atteints de goutte, hémorrhoïdes, fistules, etc., se virent envier leurs infirmités; car ils avaient un préservatif permanent contre la peste et comme une sorte de soupape de sûreté; aussi cette époque fut-elle plus que jamais le règne de la saignée, des ventouses, des cautères et autres exutoires.

La courge, le concombre, la citrouille, le melon, furent supprimés, comme étant trop humides et partant fort sujets à se corrompre et à pourrir; il en fut de même pour le chou, qui logeait, disait-on, l'air infect dans ses replis, les légumes....

Digitized by Google

Mais, inutile de poursuivre plus loin la nomenclature de tous les aliments qui, dès ce jour, furent réputés mauvais, la liste en serait trop longue, les détails à la fois trop subtils et trop fastidieux. On s'en fera, d'ailleurs, une idée suffisante par le tableau que nous allons présenter de la journée, en temps de peste, d'un Nimois du seizième siècle, dans laquelle la composition des repas tient une large place.

Et ici, qu'on nous pardonne notre audace grande d'entrer de plain-pied dans le foyer domestique de l'homme privé et de soulever le voile qui nous cache sa vie intime. Quand trois siècles s'interposent entre un secret, est-ce un secret? et l'indiscret qui le livre, le coupable a droit à quelque indulgence; et, s'il y a crime, sans doute que la prescription doit le suivre de bien près.

Or donc, le Nimois s'appliquait, en temps de peste, à réaliser, dans sa manière de vivre, ce triple but : 1° ne pas rendre le corps plus chaud qu'il ne doit ; car, par suite de cette chaleur excessive, les pores de la peau se dilatent et le miasme pestilentiel peut ainsi être plus facilement absorbé; 2° ne pas l'humecter par trop ; car les corps trop humides se pourrissent et se corrompent facilement; 3° respirer le moins possible, puisque plus il pénètre d'air vicié dans le poumon, moins le cœur est apte à s'en défendre avec efficacité.

Aussi, quand, après une nuit passée dans une chambre bien close, fréquemment parfumée, et pendant laquelle l'époux et l'épouse avaient quelque peu oublié leurs droits et leurs devoirs de

Digitized by Google

conjoints (1), notre honnête citoyen s'était levé, vite il courait à sa toilette. Et alors quelle Laïs sur le retour, pour donner le change sur des charmes passés, quel petit maître, avide de plaire, eut pû montrer un arsenal mieux fourni que celui qu'il entretenait dans le seul but « de purger le corps de toute ordure et saleté » ! Quelle prodigalité de cosmétiques, de dentifrices, d'essences et de parfums de toutes sortes ! Pour la tête, il avait une eau dans laquelle il avait fait infuser de la marjolaine, de la lavande, du romarin et de la sauge (2); pour les dents, une poudre composée de fleurs d'iris, de zest de citron, de racines de cinnamomum et d'œillet; pour les oreilles, de l'huile odorante d'aspic. Il s'oignait les narines avec de la thériaque ou une préparation faite de feuilles de laurier ou de citronnier, et se lavait le visage et les mains avec un vinaigre spécial. Le bain suivait de près; mais, comme en ce temps-là l'eau était rare à Nimes, il était remplacé le plus souvent par des lotions et des frictions répétées sur tout le corps avec les huiles de camomille et de lis, et par des pédiluves à la décoction de roses mélées de fleurs de lauriers, de feuilles d'orangers et de quelques grains de sel.

Il s'habillait.... Comme vêtements, il portait,

(1) On sait que les médecins conseillaient, en temps de peste, de n'user qu'avec la plus grande modération des rapports sexuels, tous les sept jours seulement, et, encore de préférence le matin, en ayant soin de faire suivre l'acte d'un petit sommeil réparateur.

(2) On était loin, à cette époque, des prescriptions des Romains, qui voulaient qu'en temps d'épidémie, on ne lavât jamais la tête: *sæpe manus, raro pedes, nunquam caput.*

Digitized by Google

de préférence ceux faits de tissus épais et serrés qui empêchaient ainsi l'air infect d'arriver jusqu'à la peau, tels que soies, camelots, maroquins, samis, mi-ostades, toutes étoffes sans poils et parfaitement lisses. Il avait soin, d'ailleurs, d'en changer fréquemment et de les parfumer chaque fois. Sa chemise surtout et son pourpoint étaient l'objet de minutieuses attentions. Il ne revêtait jamais la première qu'elle n'eût été au préalable plongée dans une dissolution d'eau de rose avec santal et camphre (1), et le second était toujours couvert de poudre de violette et de cypre.

Ces diverses opérations terminées, et tranquille de ce côté, il songeait à son *armement intérieur;* pour cela, et suivant le conseil de son médecin, il prenait, chaque matin, une mie de pain trempée dans du jus de limon, ou bien un petit bouillon de poulet cuit à l'oseille, tantôt un peu de thériaque.

Si alors la journée était belle, que quelque affaire fût urgente, etc., quand une fois le soleil avait complétement dissipé les vapeurs de la nuit et chassé les brouillards du matin, il sortait de son logis, non sans avoir au préalable mis à ses doigts ou suspendu à son cou toute une parure de bagues à grenats, émeraudes, saphirs, topazes, pierres précieuses, regardées universellement comme talismans infaillibles contre « le mauvais

(1) Le camphre, nouvellement découvert, jouissait vers la fin du seizième siècle d'une haute réputation parmi tous les parfums connus. Il était réputé avoir, par rapport au corps, des propriétés analogues à celles du vent de bise vis à vis l'air extérieur, c'est-à-dire qu'il purgeait le corps humain et suffoquait la chaleur pestilente.

Digitized by Google

air », et garni ses poches, sa ceinture, voire même sa chemise de sachets odorants de toute espèce et de toutes dimensions.

Dehors, il évitait soigneusement les réunions d'hommes. Etait-il obligé de parler à quelqu'un, il ne le faisait qu'à son corps défendant et en tournant son visage du côté opposé, afin d'éviter l'haleine de son interlocuteur. Il marchait lentement, faisait un tour au champ de Mars ou dans les garrigues; ne sautait, ne courait, ni ne chevauchait, exercices pénibles et qui l'auraient contraint à respirer plus souvent... Quelquefois il risquait une partie solitaire et bien calme à l'arc ou à l'arbalète, afin de se récréer l'esprit et se bien persuader qu'il vivait sans crainte et sans alarmes, puis rentrait en son logis ou plutôt en son tombeau.

N'était-ce pas, en effet, un sépulcre vivant que cette maison dont portes et fenêtres étaient rigoureusement closes, surtout lorsque le temps était pluvieux ou que soufflait le vent du midi (1), et de laquelle s'exhalait au loin l'odeur de funèbres aromates? Et comment imaginer un spectacle plus lugubre que celui qu'elle présentait à l'intérieur? A toute heure, des feux étaient allumés dans chaque pièce, et arrosés continuellement d'eau de rose et de vinaigres odorants. Partout, le long des murs et sur tous les meubles, étaient

(1) Le vent du nord était réputé plus salubre; sa froidure tempérait les ardeurs de la saison, sa sécheresse détournait la pourriture; il dissipait les brouillards, chassait les miasmes, aussi, l'appelait-on, à l'instar des latins, le « balai du ciel » (*cæli scopa*).

Digitized by Google

étendus des linges imbibés de ces mêmes compositions. Des feuilles de roses, de myrthe, de saule, de roseau, infusées le plus souvent dans le vin, jonchaient le sol; des charbons ardents étaient promenés dans les moindres recoins. Jour et nuit enfin, on y brûlait de l'encens, du styrax ou des préparations spéciales, telles que oiselets de cypre, trochisques de Gallia moschata, de xilaloé, d'Alypta moschata, confections de vera, de camphre, etc., etc.

Cependant l'heure du repas arrivait.... Les mets étaient peu nombreux, mais choisis: d'abord, un poisson, barbeau, sole, turbot, truite, brochet, frits à la poële ou rôtis sur le gril et assaisonnés de poivre et de cannelle. C'était le mets obligé en temps de peste, et en vérité ce n'était que justice, puisque le poisson, en raison de son habitat dans l'eau, avait la réputation de pouvoir le moins facilement de tous les animaux, se corrompre et s'infecter (d'où le proverbe attribué à Aristote : Sain comme un poisson). Un petit œuf mollet venait après, et le plus souvent le dîner était terminé. Un repas plus copieux *eût engendré trop de sang, et le sang trop abondant bouchait les conduits du corps, empêchait la libre perspiration, d'où pourriture et inflammation.* Pas même une petite rasade d'un bon vin pur pour arroser le tout, à plus forte raison abstinence complète des vins muscats ou de fantaisie, tels que *Hippocras*, *vin miellé*, *pigment* etc., qui auraient échauffé les humeurs, allumé la fièvre et fait courir un horrible danger. A peine si le vieillard atone et débile ou les tempéraments par trop froids pouvaient une fois sans

Digitized by Google

conséquence en mouiller le bord de leurs lèvres; mais l'homme à la fleur de l'âge ne devait avoir qu'une seule boisson, faite d'un petit vin blanc ou clairet, coupé avec de l'eau dont on éprouvait la pureté en y jetant une pièce d'argent enflammée, un morceau d'acier en fusion et de préférence une parcelle d'or brûlant.

La première moitié de la journée passée, le temps était fort long du dîner au souper, et les heures s'écoulaient d'autant plus lentement que le paisible rentier n'avait plus, comme dans la matinée, la ressource de la promenade, condamné qu'il était à la réclusion la plus complète, par la croyance générale que le miasme pestilentiel se renforçait toujours de midi jusqu'au soir, et que l'air extérieur en devenait alors sursaturé; heureusement que l'appétit venait à son secours et le mettait à même de tromper son ennui en lui permettant de se livrer, sur les trois ou quatre heures, à un nouveau petit repas appelé le *reciner* (nôtre goûter actuel). Une petite salade de laitue, de chicorée, d'endive ou d'oseille, mais toujours fortement épicée; un fruit acide: grenade, griotte, orange, etc. en faisaient tous les frais. Que disons-nous? le plus souvent un citron coupé en tranches et sucré suffisait à son désœuvrement. Il est vrai que le citron était le roi des fruits, l'antiputride par excellence, celui dont on vantait le plus les propriétés merveilleuses!

Le souper était le repas le plus copieux: un potage aux herbes, bourrache, buglosse, chicorée, pimpinelle, parfumé avec la sauge, la menthe, l'hysope, la marjolaine, la rue, la bétoine, le

Digitized by Google

fenouil, la mélisse, pour le rendre plus cordial; quelques capres confites dans le sel, des olives, un morceau de viande rôtie et saupoudrée de girofle et de noix muscade; enfin, une tranche de *blanc-manger*, gâteau fait d'amandes douces pilées et relevé par des grains de grenades; ce gâteau remplaçait avantageusement le pain, car il était accrédité que les amandes résistaient au venin.

Ainsi, chacun veillant sur sa propre conservation, les consuls n'eurent plus à s'occuper que des mesures d'ordre général. Comme toute la campagne et les lieux environnants paraissaient parfaitement sains, et que depuis longtemps on n'y avait plus entendu parler de la maladie, toute leur attention se porta sur Mende, signalée comme le foyer de l'épidémie naissante. Incontinent, il fut décidé (mai 1578) de ne plus laisser entrer à Nimes aucun étranger venant de cette direction, sans connaître la date exacte à laquelle il avait quitté ce pays, et sans exiger un bulletin portant mention des lieux par lesquels il avait passé. On eut aussi l'intention de former autour de Nimes un véritable cordon sanitaire, en prévenant les consuls de Lunel, de Beaucaire, d'Uzès, d'Alais et de Sommière de l'état de choses, afin qu'eux-mêmes prissent pour leur ville des précautions semblables, et qu'ainsi, en se protégeant, ils protégeassent aussi les Nimois. Nul doute que ces recommandations, strictement observées, n'eussent été pour la ville un rempart efficace contre le fléau. Les expériences plus modernes, faites à propos du choléra et de la peste, ont démontré, en effet, d'une façon incontestable, que la transmis-

Digitized by Google

sion de ces maladies se fait surtout d'homme à homme, et que le plus sûr moyen de s'en préserver est d'arrêter tout individu venant des lieux suspects. Le succès est dans la pratique la plus rigoureuse de cet isolement, et l'on sait que, pendant le choléra de 1832, la cour impériale de Russie, composée de dix milles personnes, ainsi que les villages de Péterhoff et de Tsarskoé-Selo, dans lesquels elle s'était retirée, durent leur préservation complète à un cordon de troupes placé à quelque distance et qui interdisait tout accès. Malheureusement les grandes calamités comme les grands événements sont quelquefois à la merci des circonstances en apparence les plus futiles.

Il arriva qu'un muletier, du nom de Brouquet, venant d'Alais, et ayant à première vue toutes les marques de la santé, portait en réalité le germe du mal qu'il avait contracté dans cette ville, en touchant un individn porteur d'un bubon à l'aisselle et regardé comme un simple furoncle. Ce fait s'était passé dans une auberge où plusieurs rouliers étaient déjà morts de peste et avaient été ensuite secrètement enterrés. Quoi qu'il en soit, peu de jours après son arrivée à Nimes, le jeune Brouquet tomba malade et mourut. La mort arriva très-probablement d'une façon fort rapide, et avant que les lésions caractéristiques de la peste ne se fussent produites; car personne ne songea à avoir la moindre méfiance, si bien que beaucoup de gens allèrent dans sa maison, assistèrent à ses funérailles, cherchant à consoler des parents malheureux qui venaient de perdre un fils unique. Alors, les grands feux de bois et d'her-

Digitized by Google

bes odoriférantes, les aspersions faites dans toutes les rues et carrefours, toutes les précautions, en un mot, tant privées que publiques, ne sauvèrent pas la ville. « En peu de jours, dit Ménard, ceux qui avaient pénétré dans le logis de Brouquet, furent atteints de la contagion et moururent ».

Fait surprenant : dans cette épidémie, c'est le 15 octobre 1578, c'est-à-dire au commencement de l'hiver, que la peste fit son apparition à Nimes.

Quand le doute ne fut plus permis sur la réalité de cette invasion, un capitaine de santé fut immédiatement nommé, auquel on adjoignit des chirurgiens pour le service des malades (1) (25 novembre 1578); puis, comme le nombre des victimes allait toujours croissant, le vendredi 2 janvier 1579, ordre fut intimé aux régents du collége de ne plus faire les classes que par sections, et à un petit nombre d'élèves à la fois. Les pestiférés furent logés aux maladreries, et les ladres tous transférés à la maison qu'ils possédaient à Marguerittes.

Le mal était marqué par des « bosses, carboncles, morbilles, fièvres aigües, syncopes, phrénésies, convulsions ». Les vomissements étaient abondants; le pouls petit et fréquent, il y avait de l'oppression; les bubons étaient, en général, gros comme une amande, et quelquefois comme un œuf; leur siége principal était à l'oreille, à l'aisselle

(1) Parmi ces chirurgiens, fut Vergier, beau-frère de Jean Suau, et dont le père, mort depuis quelque temps, passait pour avoir été fort versé dans la connaissance et la cure de la peste, et avoir laissé à son fils ses secrets. C'est sur la relation, que fit plus tard Vergier à Suau de cette épidémie nimoise, que ce dernier composa son traité.

Digitized by Google

ou aux aines. La mort arrivait le troisième ou le cinquième jour; à ce moment, la langue était noire, fuligineuse, les yeux enfoncés dans leur orbite, les extrémités froides.

En mai, le fléau était dans toute sa fureur. La reine-mère, revenant à cette époque de la conférence de Nérac, n'osa passer par une ville si cruellement affligée. Il mourait alors jusqu'à quatre-vingt et cent personnes par jour. Plus de trois cents soldats, préposés à la garde des portes et pris parmi les habitants, succombèrent. La ville fut bientôt déserte. Les uns étant morts, les autres ayant fui au loin, il n'y resta plus, à un certain moment, que trente-huit hommes, parmi lesquels : Balthazar Fournier, quatrième consul, sire Antoine Theiron, sire Jehan Deyron, sire Domergue Angle, apothicaire, etc.

Nous puisons tous ces détails dans le journal de Balthazar Fournier, consul de Nimes en ces temps calamiteux, et duquel la ville doit conserver un éternel souvenir.

Balthazar Fournier est, en effet, la personnification la plus magnifique de l'abnégation de soi-même et du dévouement des magistrats à leurs concitoyens, et c'est en l'admirant qu'un nouvel Horace aurait pu s'écrier aussi :

. . . . . .

Nec fulminantis magna Jovis manus :
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ !

On le vit, durant cette épidémie si meurtrière, et tandis que ses trois collègues avaient quitté la

Digitized by Google

ville, lui, quatrième consul, braver les plus grands dangers pour le salut et le bien publics, pourvoir à tout, sans peur et sans reproche, et donner, aux rares citoyens qui étaient restés, l'exemple d'une intrépidité admirable.

La peste finit en août 1579, après avoir enlevé sept mille personnes, soit la moitié du nombre total des habitants (1). Balthazar Fournier, soldat intrépide, resta le dernier sur la brèche, et quand tout danger présent eut cessé, il veilla encore aux intérêts de la cité, et prit les plus sages mesures pour conjurer tout péril à venir. Il fit allumer de grands feux dans tous les carrefours de la ville, afin de purifier l'air, fit balayer, nettoyer, parfumer chaque rue, chaque maison. Alors, quand il eut fait tout ce que la sagesse humaine prescrivait d'accomplir en pareille occurence, le 29 septembre, à onze heures du matin, fut publiée par toute la ville, en présence des consuls, des avocats et de plusieurs notables, tous à cheval, l'ordonnance des Officiers de la Cour royale, annonçant que l'épidémie avait cessé, et que désormais tout le monde pouvait entrer et sortir, à la seule condition d'être muni d'un billet de santé.

Cependant, tant de labeurs et tant de dévouement de la part du quatrième consul ne restèrent pas sans récompense. La ville se montra reconnaissante des services qu'il lui avait rendus, en lui conférant, dans un conseil de ville, réuni en assemblée extraordinaire, le 14 juin 1580, le droit

(1) Manuscrit d'Aubays. — Voir *Recueil des pièces fugitives d'Aubays*. Bibliothèque de Nimes, n° 10892 du 1er catalogue.

Digitized by Google

de bourgeoisie et l'exemption de tout impôt extraordinaire et de capage, sa vie durant. « Et ce, en considération des bons services par lui faicts durant l'année passée et durant la grand contagion de peste ; ayant il seul, comme quatrième consul, gardé ladicte cité ».

Au demeurant, le zèle déployé par ce magistrat tourna au bien public, et lorsque, en 1586, le Vivarais tout entier et la Provence gémissaient des ravages de l'éternel fléau, Nimes, tranquille sur sa salubrité intérieure, n'eut qu'à songer à fermer tout accès à l'ennemi venant du dehors. Elle interdit tout commerce sous peine de confiscation des marchandises, et défendit aux étrangers, et spécialement aux habitants de la Vaunage, de venir dans ses murs « à *peyne d'estre arquebusés* ».

La rigueur de cette mesure, quoique excessive, était justifiée par ce fait qu'Anduse, Sommière, Calvisson, Clarensac, Saint-Côme et Castries, après avoir été fortement atteints, revenaient à la santé, lorsque le peu de soins que Clarensac avait mis à se désinfecter et à défendre ses abords avait amené une nouvelle recrudescence de l'épidémie dans toute la vallée; une enquête minutieuse, faite sur les lieux par un des consuls de Nimes en personne, ne laissait aucun doute à cet égard.

Depuis plus de trois ans, la peste était ainsi aux portes de Nimes, sans les avoir encore franchies; malheureusement, il y avait dans son sein trop de guerre civile, les hostilités entre les protestants et les catholiques étaient trop ardentes, pour qu'elle conservât une plus longue immunité. Et comment

Digitized by Google

aurait-on pu être sûr de l'exécution des ordres donnés pour sa sauvegarde et répondre d'une importation extérieure, quand toute la campagne était à feu et à sang? Elle fut cependant moins frappée qu'elle ne le craignait; et si la maladie y faisait son entrée le 15 octobre 1589, elle en disparaissait, dès la fin de décembre, sans avoir marqué sa présence par de bien grands ravages.

V.

Quarante ans se passent; et tandis qu'à la suite de l'édit de pacification, donné à Nimes par Louis XIII (juillet 1629), on procédait à la démolition des fortifications de la ville, la peste y parut subitement, et il sembla qu'elle s'élançait, toute armée, de dessous chacune des pierres que les travailleurs arrachaient. En réalité elle venait de l'extérieur. Introduite dans Lyon par l'armée du marquis d'Uxelles (1628), elle était descendue de là en Dauphiné et en Provence. D'Aramont, village de cette dernière province, et éloigné de Nimes de quatre lieues seulement, elle fut portée dans cette dernière ville, dit le médecin Baux, par la fille d'un tailleur d'habits qui mourut la première, le 21 de juillet (1).

Les commissaires que le roi avait désignés pour veiller à l'exécution de cette clause de l'édit, furent obligés d'arrêter les démolitions; le présidial se

(1) *Traité de la peste, etc.*, par M. Baux, le fils, docteur en médecine, à Nimes. Toulouse, 1722.

Digitized by Google

retira à Bezouce et les consuls dans les villages voisins, si bien que, le jour de l'élection des successeurs de ces derniers étant arrivé sur ces entrefaites, on procéda à cette cérémonie en plein champ, le 1er décembre 1623.

Cette émigration des magistrats, dont l'exemple fut, on le comprend aisément, suivi par la plupart des notables de la cité et la foule du peuple, eut pour premier résultat de ralentir les coups du fléau. En fait, n'était-ce pas « tirer le bois du feu et l'empêcher de brûler » ? Mais bientôt le peu d'habitants qui restèrent commencèrent à être cruellement décimés. C'est à ce moment (18 janvier 1630) qu'on agita de nouveau la question bien des fois traitée de la construction d'une infirmerie hors des murs. Si on se le rappelle, c'est à l'année 1522 que remonte le projet primitif d'un pareil établissement. L'exécution avait suivi de près, et dès 1531, le bâtiment était à moitié construit. La bonne volonté pour l'achever n'avait pas manqué, mais il n'en avait pas été de même des fonds, et peut-être qu'il fût resté longtemps en construction, « si Robert de la Croix, prévôt de la cathédrale, animé, dit Ménard, par l'esprit de la charité, n'eût offert à la ville d'achever ce bâtiment et d'en mettre en état les chambres des pestiférés, moyennant deux cents écus ». Son offre, proposée au conseil de ville (5 mai 1531), avait été unanimement acceptée; et bientôt cette infirmerie, qui prit le nom d'Hôpital de la Santé et dont l'emplacement était près des faubourgs de la Magdelaine, pouvait recevoir les pestiférés (1533). Mais c'est ici le cas de le dire, tout établissement vient tard et dure peu;

Digitized by Google

construit sans solidité, il ne résista ni au temps, ni au va-et-vient des malades, et cet hôpital, appelé aussi Hôpital Saint-Vincent, fut bientôt hors d'état de les abriter. Les mêmes raisons, jointes à l'opinion de plus en plus accréditée que les maisons qui avaient reçu, pendant un certain temps, les pestiférés, se chargeaient de miasmes que la désinfection la mieux faite ne parvenait pas à détruire, faisaient un devoir de changer fréquemment de local: ainsi à l'asile Saint-Vincent, avait succédé le couvent de Sainte-Claire. Cette fois, le conseil de ville décida, d'une manière formelle, la construction d'une nouvelle infirmerie tout à fait dans la campagne, et à une assez grande distance de la ville, et l'envoi immédiat dans cette maison de ceux qu'on soupçonnait atteints de la peste. L'avis des médecins, au nombre desquels était Pistorius, des chirurgiens et des apothicaires, consultés sur ce projet, fut ici prépondérant et l'emporta sur celui de quelques membres du conseil qui voulaient simplement que les pestiférés fussent renfermés dans leurs propres maisons. Il n'en est pas moins vrai, toutefois, que c'est en définitive ce dernier avis qui fut suivi, puisque la santé était proclamée le 11 mai 1630, que les infirmeries n'étaient point encore construites. Coupable négligence, car, s'il faut en croire certains auteurs, la maladie enleva huit mille personnes en dix mois.

Depuis le printemps de 1630, tout allait pour le mieux à Nimes qui, « lorsqu'elle n'était ni malade ni affamée, était en fête »; dans ce moment même, elle s'occupait activement de la cons-

Digitized by Google

truction d'un jeu de mail et consacrait plusieurs séances de son conseil à examiner et à discuter les propositions faites à ce sujet par Jean Guiraudenc (1637), lorsqu'il fut bruit dans tout le pays que la peste était à Lyon, et que déjà plus de trente maisons étaient fermées. Ce ne fut cependant qu'en avril 1640, que le fléau, qui pour lors ravageait les contrées environnantes: Orsan, Roquemaure, Aubord, Grand-Gallargues, la Bégude-Saint-Nicolas, villages dans lesquels la contagion s'était renouvelée, dit-on, par quelques hardes qui avaient été enfermées durant la peste de 1629, et dont on voulut se servir alors (1), pénétra dans la ville.

Déjà, depuis plusieurs jours, les faubourgs étaient l'objet d'une surveillance rigoureuse, et dès le 3 avril, les citoyens Dugras et Drouilhon avaient été préposés à la conservation de la santé de celui des Prêcheurs et avaient reçu, en conséquence, des consuls une commission dont la teneur suit :

« Les Consuls et gouverneurs de la ville et cité de Nismes, sçavoir faisons que, sur la confiance et probitté que nous avons dans personnes du sieur Daniel Dugras et Anthoine Drouilhon, habitant aux fauxbourgs des Prêcheurs de Nismes : Nous les avons commis et commettons, par arrêt particulier, pour veiller tous deux ensemble, et chacun entre soy, sellon que la nécessité le requerra, à l'observation des ordres concernant la santé de ladite ville et faubourgs, dont la copie

(1) Voir Baux, *loco citato*.

Digitized by Google

luy a esté baillée et l'original publié aux dits faubourgs, et égallement en tout ce quy regarde la santé; en telle sorte que, par le deffaut ou connivence d'ycelluy, la santé ne puisse estre altérée par aucune fréquentation de personnes venant de lieux affligés de la contagion ou autres soupçonnés ni d'ailleurs; enjoignant aux habitants des dits faubourgs, de les reconnaître, et obéir en tout sujet, sur les peines qu'il appartiendra, et auxdits Dugras et Drouilhon de nous tenir avertis de leur diligence. En foy de quoy leur avons fait expédier la présente commission. A Nimes, le treizième jour d'avril 1640 : DE LABAUME, premier consul; GUIRAUD, consul ».

Le 6 du même mois, le bureau de santé fut établi en permanence, et les citoyens Brun, médecin, Duré, apothicaire, et Mitier, chirurgien, reçurent ordre d'assister désormais à chacune de ses séances.

A dater de ce jour, cette institution du bureau de santé prend une telle importance qu'il est nécessaire d'en expliquer brièvement les attributions et le but.

Sa création à Nimes remonte à l'année 1586, époque où, d'une part, les hostilités entre les religionnaires et les catholiques étaient dans toute leur fureur, et où, de l'autre, la peste, qui ravageait le Vivarais, menaçait d'arriver jusqu'à Nimes, deux circonstances, également graves et qui exigeaient une vigilance continuelle. L'établissement de ce bureau devait répondre à cette double nécessité; composé de personnes choisies, il pourrait parer plus promptement

Digitized by Google

aux affaires urgentes, sans avoir besoin de convoquer le conseil de ville. Créé le 25 août 1586, il fut le même jour organisé. On le composa d'un magistrat, des quatre consuls, d'un assesseur et de huit habitants pris dans les différentes échelles de la cité. « Le pouvoir qu'on attribua à ce conseil, dit Ménard, fut de conduire et de régler toutes les affaires concernant la guerre, les fortifications et réparations de la ville, la peste, les voyages et députations, les finances et emplois des deniers publics, les démolitions, les provisions de poudre, de salpêtre, d'armes et autres munitions, en un mot, de régir les affaires de la ville comme le feraient les conseils ordinaires et extraordinaires (1) ». Sa composition lui donnait, il faut le reconnaître, toute l'autorité morale et matérielle pour la prompte exécution de ses décisions. Les consuls y venaient, pour leur part, munis de pouvoirs considérables et indiscutés, ayant par devers eux, depuis de longs siècles, le droit de faire des règlements pour la ville et de les faire exécuter sous peine de punitions déterminées pour les délinquants, d'administrer la justice, de connaître des actions personnelles, réelles, des mixtes, des pétitoires, des possessoires, des querelles et des injures, des blessures, etc., de pourvoir enfin à toutes choses regardant exclusivement la ville. Les magistrats, eux, y apportaient la loi, dont ils étaient les représentants, validant, par leur présence seule, toutes les décisions prises et leur donnant, pour ainsi dire, force de loi ; les

(1) Ménard. *Histoire de la ville de Nimes*, liv. XVIII, tome V.

Digitized by Google

habitants, à leur tour, garantissaient d'avance le consentement de la cité, en même temps que, par le mode qui présidait à leur choix, était donnée satisfaction à ce droit de représentation dont chaque classe était si fière, et sans lequel légitimement aucune mesure d'intérêt général n'aurait pu être prise, aucune sentence rendue. Enfin, plus tard, l'évêque, et à défaut son vicaire général, ayant été appelé à faire partie de ce bureau, la consécration de l'église vint lui donner une nouvelle puissance et une nouvelle force, en faisant considérer ses décisions comme l'expression en toutes choses de la volonté de Dieu aussi bien que de celle des hommes. Ajoutons à cela que ce bureau, qui primitivement devait se prononcer, comme on l'a vu, non-seulement sur les choses concernant la santé, mais encore sur les affaires politiques de la ville, perdit peu à peu ces dernières attributions ou du moins n'eut à en user que dans des proportions fort restreintes et dans des circonstances fort rares, attendu qu'il ne siégeait que dans les temps de peste, périodes malheureuses, où la santé primait toutes autres occupations et tous autres intérêts, et pendant lesquelles la guerre civile était généralement suspendue et les questions d'ordre politique, militaire ou gouvernemental, remises à des temps moins dangereux. De ce fait, n'étant plus dans le cas d'être discuté en haut lieu, et n'ayant plus à lutter avec les autorités supérieures, sur des points aussi litigieux et sur lesquels souvent la Ville et l'Etat avaient des vues différentes, il n'eut plus aussi à craindre de se voir entamé ou amoindri, et acquit par con-

Digitized by Google

séquent une plus grande autorité dans les choses qui restèrent de sa compétence. Le bureau de santé devint non-seulement un arbitre souverain, mais encore un véritable tribunal, devant lequel furent portées toutes les infractions contre les mesures sanitaires, et qui eut à prononcer contre les coupables des châtiments quelquefois d'une très-grande sévérité, quitte à les faire ratifier ou non par le Sénéchal.

Voici quelques exemples de ces contraventions et des peines dont elles furent frappées:

Un jour, un nommé Lauriol, introduit dans la ville, grâce à la connivence d'un cabaretier du nom de Touboulègue, une charge de fromage achetée à Arles, ville présentement atteinte de contagion; le fromage est confisqué au profit des pauvres de l'infirmerie, ledit Lauriol est mis en quarantaine dans sa maison, et Touboulègue, le recéleur, condamné à une amende de dix livres, distribuées aux soldats qui ont fait la capture.

Peu de temps après, c'est un nommé Boisson, qui tient caché dans le temple de Diane, du fil de laine acheté à Grand-Gallargues, et qui attend le moment favorable pour l'introduire dans la ville au mépris des règlements; mais il est découvert, on confisque le fil, et on met Boisson en quarantaine.

Une autre fois, c'est un jeune garçon qui, suborné par un individu du nom de Margarit, vole pendant la nuit un âne qui était dans la hutte du sieur Pinot, chirurgien de l'infirmerie, sous prétexte que cet âne lui appartenait comme héritier de défunt Lasage; les consuls l'apprennent, et, du

Digitized by Google

coup, font mettre à l'infirmerie l'âne et le jeune garçon.

Mais ce fait est plus grave : Le vendredi 25 mai, le premier consul expose au bureau de santé que, malgré l'ordre formel donné aux habitants de la ville de venir déclarer au capitaine de santé les malades qu'ils auraient dans leurs maisons, et cela, dès le premier jour de la maladie, afin qu'on les fît visiter immédiatement par les médecins et chirurgiens, un certain Granier dit Simon, tailleur, désobéissant à ce commandement, a gardé pendant quinze jours chez lui, un de ses enfants malade, sans en prévenir personne et sans même rompre ses relations avec les voisins. Le bureau arrête incontinent « que ledit Granier dit Simon et toute sa famille seront mis dez aujourd'huy hours la ville, en deux huttes escartées l'une de l'autre, avec un homme de garde à leurs despens, pour empescher qu'aucun ne communique avec eux; et d'autant que n'a tenu à luy qu'il n'ait infecté, perdu tous ses voisins, l'a condenné en cent cinquante livres d'amende applicables à la nourriture des pauvres, pour le payement de laquelle, après que sa maison sera parfumée et désinfectée, sera tiré hors d'elle des meubles à concurrence de ladite amende; et que Messeigneurs du Siége présidial de ceste ville seront priés de l'authorizer, attendu qu'elle a esté donnée par bonne considération, pour la conservation de la santé de la ville (1) ».

(1) Archives de l'Hôtel de ville de Nimes. Registres du XVIIe siècle, année 1640.

Digitized by Google

Au 17 avril, s'étaient déjà déclarés dans Nimes quelques cas de peste; le premier consul ayant exposé, ce jour-là même, tant en son propre nom qu'en celui de ses collègues, que les occupations de leur charges étaient trop nombreuses pour qu'ils pussent veiller autant qu'ils le voudraient aux intérêts sanitaires de la ville, et que, en conséquence, il était urgent de nommer un capitaine de la santé, le choix du bureau se porta sur Charles Rivière (1).

En même temps, furent mis en vigueur les anciens règlements usités en temps de peste et concernant la garde des portes, l'inspection des hôtelleries, les bulletins de santé, la propreté des rues, etc.

Tant de précautions n'étaient pas faites pour

(1) Le procès-verbal de cette nomination est consigné dans les termes suivants dans les archives : « Le bureau, bien informé de la bonne vie, pruderie du capitaine Charles Rivière, habitant de la présente ville, attendu la nécessité qu'il y a d'establir un cappitaine de santé pour veiller sur les mallades qui sont dans laditte ville, les faire traitter et enterrer les morts, l'a nommé pour exercer laditte charge de capitaine de santé dans ladite ville, aux gages de septante cinq livres par mois, quy luy seront payées, par Monsieur le second Consul Guiraud, sur les fonds qu'il a en son pouvoir destinés pour les affaires de la santé; et que ledit cappitaine Charles sera mandé pour voir d'accepter ladite charge. Ce qu'ayant esté faict, et l'ayant promis et juré, la main levée à Dieu, comme faisant profession de la relligion prétendue refformée, de bien et deuement s'en acquitter avec la fidellité et loyauté requises, et de révéler les malades qui seront en la ville à Messieurs les consuls, affin que ils donnent des ordres de les faire visiter; ce que ledit Rivière a promis et s'est obligé de fayre; et moyennant ce, ledict bureau l'a estably en ladite charge de cappitaine de santé, avec injonction à tous habitants de le reconnaître et luy obéir; et, pour faire exécuter ses ordres, qu'il luy sera baillé quatre soldats qui seront payés de leurs gages sur lesdits fonds ».

Digitized by Google

rassurer les Nimois, et il arriva ce que nous voyons encore de nos jours, que la crainte du danger grandit avec les mesures que l'on prenait pour le conjurer. Presque tous les officiers du présidial et la plupart des habitants allèrent se réfugier dans les villages environnants, si bien qu'on fut bientôt en peine de réunir, en bureau de santé, trois ou quatre de ses membres. Il n'en était pas moins urgent cependant de veiller au salut de la ville. Aussi, n'écoutant que leur conscience, et pour ne pas être un jour taxés de négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs, les consuls résolurent de prendre sur eux de créer, en outre du capitaine général de la santé, quatre autres capitaines pour les quatre quartiers de la ville, de mettre huit hommes sous le commandement de chacun d'eux, et de nommer un distributeur de vivres assisté de deux soldats. Ce qui fut dit fut fait.

Le soir de ce même jour (19 avril), on parvint enfin à réunir ce bureau introuvable. Il approuva toutes les nominations faites, et décida, en outre, que Me Jean Pinot, chirurgien, serait adjoint à Guillaume Thérémin, au cas où ce dernier ne pourrait suffire à sa tâche.

Sur ces entrefaites, des religieux catholiques, des ministres protestants et des étudiants en théologie de cette religion étant venus s'offrir pour soigner les pestiférés, leurs services furent acceptés, et on les distribua dans la ville et aux infirmeries.

Une telle organisation ne laissait rien à désirer. Un personnel comprenant en tout plus de cin-

Digitized by Google

quante employés, tous liés par la foi du serment, devait consacrer ses soins et ses veilles à l'exécution des ordres donnés et des mesures prescrites. Ces mesures elles-mêmes, et les règlements émanés du bureau de santé ou des consuls, étaient marqués au coin de l'expérience et du bon sens. Indépendamment de celles que nous avons relatées, nous voyons encore que, dès le début de cette épidémie, il est expressément recommandé aux familles qui auront des malades de rester enfermées chez elle, jusqu'à ce qu'il ait été pris une décision à leur égard; que, si ces malades sont envoyés à l'infirmerie, l'individu le plus vigoureux et le plus robuste de la maison frappée, sera tenu d'aller les y soigner pendant tout le temps de leur maladie, sans avoir à en espérer aucune récompense; que défense expresse est faite à qui que ce soit de donner ou recevoir, par dessus les murailles de la ville, ni linges, ni denrées d'aucune sorte, à peine de confiscation et d'une amende arbitraire pour la première fois, et d'un châtiment exemplaire pour la récidive; que toutes les femmes *lubriques* doivent être arrêtées et enfermées dans la tour Vinatière; enfin, que personne ne pourra sortir de la ville et aller en quelque lieu que ce soit sans prendre un garde (25 mai 1640).

Tout ce qui concernait le service médical proprement dit était sous la haute direction du sieur Brun, docteur en médecine, entouré à juste titre d'une considération universelle. Il était chargé particulièrement des constatations de l'état sanitaire des personnes et des lieux.

Digitized by Google

C'est sur son conseil que les infirmeries furent changées de place.

Au début de l'épidémie, on les avait installées dans les bas faubourgs, au-dessous des jardins; le quartier était de tout temps réputé insalubre. Sa position déclive par rapport à la ville faisait qu'il en recevait toutes les émanations morbides; plusieurs marais étaient dans son voisinage, sans compter qu'il fallait aller assez loin pour trouver de l'eau potable et bonne pour les usages domestiques. Le médecin Brun appela bien vite l'attention du bureau sur cette mauvaise installation, et incontinent les pestiférés furent transportés au quartier Saint-Baudile, près des ruines de l'église dédiée à ce saint martyr. On ne pouvait choisir un meilleur site; le lieu était élevé, assez loin de toute habitation, exposé au vent du nord, si salubre dans la contrée, embaumé des suaves odeurs de la garrigue, ayant enfin de l'eau à discrétion; car la source qui, suivant une pieuse légende, était née à l'endroit même qu'avait arrosé le sang du saint martyr, lors de sa décapitation, était dans le voisinage, et elle n'avait jamais tari, même par les plus grandes sécheresses: avantage inappréciable, l'eau étant de plus en plus considérée comme de première nécessité pour les pestiférés, et comme le meilleur agent de destruction du virus pestilentiel. Là furent réunis, non-seulement les malades des premières infirmeries, mais tous ceux aussi qui se trouvaient dans les *capitelles* disséminées aux alentours de la ville.

Ces infirmeries, il faut bien le dire, n'étaient autre chose que la réunion d'un grand nombre de

Digitized by Google

barraques en planches reliées les unes aux autres, ou massées par petits groupes à la manière d'un véritable camp, ressemblance rendue plus grande d'ailleurs par les nombreux soldats qui en défendaient les abords, et qui n'eussent pas hésité à arquebuser quiconque violemment aurait voulu forcer la consigne. A l'intérieur, la discipline y était des plus sévères ; et, en vérité, ce n'était pas sans raison, lorsqu'on songe qu'à peine un malade venait de mourir dans une hutte, que les pestiférés des huttes voisines, n'ayant eux-mêmes souvent que quelques instants à vivre, se précipitaient pour dévaliser le mort, et frustrer les héritiers de ce qui pouvait leur revenir! Il avait même été nécessaire, pour mettre fin à ces vols sacriléges, de faire faire, par ceux qui avaient charge de l'infirmerie, un inventaire des meubles, argent, linge et autres objets trouvés aussitôt après le décès, et de faire publier à son de trompe, dans les infirmeries et aux environs, que tout individu, malade ou non, qui, à l'exception des ayants droit, entrerait dans la cabane d'un décédé, serait puni de mort (26 juin 1640).

Aux grands maux, il avait fallu les grands remèdes, et à de grandes fautes, de grands châtiments. Mais, quoique armés d'un pouvoir considérable, les consuls n'en essuyaient pas moins parfois des échecs dans l'exercice de leur autorité.

C'est que rien n'est si difficile que de tenir le pouvoir par les temps de calamités publiques, alors que, dans la société en dissolution, il n'y a plus ni foi, ni loi, ni autorité civile, ni frein moral, et que le ciel lui-même semble mettre, à un

Digitized by Google

rang égal, la prudence des sages et l'ignorance des sots, les confondant toutes deux dans la même impuissance !

Citons à l'appui un fait entre mille:

Exécuteurs des décisions du bureau, les consuls venaient de prescrire que les moissonneurs et les glaneurs n'entreraient plus dans la ville à la fin de leur journée, mais seraient hébergés par ceux qui les auraient loués, afin d'éviter que ces hommes, débilités par la mauvaise nourriture et un travail excessif fait au milieu des plus grandes chaleurs, et plus susceptibles, par conséquent, d'être contagionnés, ne communiquassent leurs dispositions morbides aux autres habitants. Un soir donc, le premier consul se trouvait à la porte de la Couronne pour veiller à l'observation de cette consigne, quand tout à coup les travailleurs se présentent en grand nombre et demandent l'entrée. On la leur refuse.... Alors, dans leur exaspération, ils se mettent à murmurer; des murmures ils passent aux menaces, aux vociférations et finissent par organiser une véritable sédition... En vain, le premier consul essaie de leur représenter que cette résolution n'a été prise que pour le bien de la cité, et qu'en définitive il s'agit ici du salut de tous les habitants: rien n'y fait, et cette troupe mutinée, obéissant à la voix d'un meneur, n'en continue pas moins ses clameurs insolentes! Le consul dut se retirer, quitte, le mardi suivant (26 juin 1640), à donner connaissance au bureau de santé des incidents de cette orageuse soirée. D'un accord unanime, la prescription fut maintenue dans toute sa rigueur; seulement, on

Digitized by Google

donna au consul une compagnie entière pour lui prêter main forte, si jamais besoin en était.

Les moissonneurs n'eurent désormais aucune velléité de résistance: l'arquebuse ou la baïonnette a été, à toutes les époques, un argument sans réplique.

Un point sur lequel le bureau et les consuls portaient toute leur attention, était celui des *quarantaines individuelles*. Nul n'en était exempt, témoin le sieur Guiraud, deuxième consul, qui, étant sorti de la ville, ne put y rentrer dans la suite qu'après avoir fait la sienne dans un logis des faubourgs, en compagnie de Me Santon, son chirurgien. Quiconque était en quarantaine ne pouvait la rompre sans avoir été, au préalable, visité par le médecin; et, pour peu que celui-ci émît le moindre doute sur la santé du requérant, on le renvoyait à quelques jours et à un nouvel examen. Les étrangers étaient soumis à des formalités plus minutieuses encore; non-seulement ils faisaient quarantaine, mais ils n'étaient admis à la commencer qu'après avoir produit des bulletins de santé, pris dans tous les lieux par lesquels ils avaient passé, et dont l'authenticité était soigneusement vérifiée.

En juillet, on redoubla de vigilance; c'est l'époque où les victimes furent les plus nombreuses et où l'aspect de la ville rappelait davantage celui de ses plus grands jours de deuil. Toutes les maisons où étaient morts des pestiférés, toutes celles qui avaient été habitées par des personnes suspectes, et qu'en cette qualité on avait forcées à quitter la ville, étaient fermées avec une plaque de fer à la

Digitized by Google

porte, et avaient, sur un point élevé de leur façade, un linge blanc attaché au bout d'une perche, de façon qu'on pût le voir de loin et que les habitants s'écartassent. Ces vieux murs, ainsi pavoisés de linceuls, semblaient comme recouverts d'un suaire! Les rues étaient désertes; à peine si quelques rares passants, le visage marqué d'une sinistre pâleur, la bouche et le nez couverts d'une sorte de masque (car ils tremblaient de respirer l'air empoisonné), troublaient le silence de cette solitude.... Quelquefois on entendait le bruit que faisait, en tombant sur le sol, un cadavre jeté d'une croisée!

N'oublions pas, à ce propos, de mentionner un fait consigné dans les archives du premier monastère des Ursulines de Nimes (manuscrit de la sœur de Ferrières). L'historien Ménard le reproduit dans les termes suivants: « Elles (les Ursulines) avoient fait sortir, sur le soir, leur tourrière pour quelque affaire importante. Celle-ci, se trouvant à quarante pas du couvent, tomba sur le cadavre d'un pestiféré qu'on venoit de jetter des fenestres dans la rue; s'étant relevée toute effrayée, elle n'osa pas parler de l'accident qui venoit de lui arriver, et poursuivit son chemin jusqu'à l'évêché, où on l'envoyait. Après qu'elle eut parlé à l'évêque, elle revint au couvent, atteinte d'une grosse fièvre pestilentielle, qui lui dura jusqu'au septième jour, auquel elle demeura sans connoissance pendant quatre heures de suite (1);

(1) Ces sortes de morts apparentes, dues à l'action sidérante du principe pestilentiel, ont été observées de tout temps dans les épi-

Digitized by Google

la sœur qui la servait se disposoit à la jeter par la fenêtre de l'infirmerie, lorsqu'elle revint tout à coup à elle; mais ce fut avec une sueur si horrible que la sœur en pensa tomber en défaillance. Elle se trouva mieux, toutefois, depuis ce moment et fut entièrement guérie au bout de quelques jours.... etc. » (1).

La contagion durait encore, et la ville n'avait plus d'argent. Il en avait tant fallu et il en fallait tant chaque jour pour des dépenses de toutes sortes: entretien des malades à l'infirmerie, subsistance des pauvres de la ville et des faubourgs, gages des médecins et des chirurgiens, achat de drogues et de médicaments, de bois, de linge, construction des huttes, traitement du capitaine de santé, des quatre capitaines de quartier, des intendants des faubourgs, des distributeurs de vivres, des parfumeurs, des *corbeaux,* des *serviciaux,* des valets de cuisine, des contrôleurs, des gardiens de portes, des gardes de l'infirmerie, des huttes de quarantaine, etc., etc.

La ville, comme autrefois, n'avait ni rentes ni revenus; elle avait dû parer jusqu'ici à tous ces frais, soit au moyen d'un emprunt de 8,000 livres, contracté au début de l'épidémie, soit avec l'argent provenant des amendes infligées pour con-

démies de peste. et elles ont failli occasionner souvent de funestes méprises. On trouve, dans le livre, si souvent cité, du docteur Anglada, l'histoire d'un individu de Nimègue, qui, atteint de peste, était tombé, au troisième jour de la maladie, dans une léthargie qui dura cinquante-quatre heures, et qui ne dut qu'à une circonstance insignifiante par elle-même de ne pas être enterré vivant.

(1) *Hist. de la ville de Nimes,* tome VI, liv. 22.

Digitized by Google

traventions aux règlements sanitaires, ou résultant de l'expédition des bulletins de santé. Mais l'emprunt lui-même n'avait pu être réalisé tout entier, parce qu'un grand nombre d'habitants aisés, auxquels on aurait pu imposer une quote-part, avaient fui dans les environs, ne laissant rien chez eux; l'argent des bulletins ne faisait pas, de son côté, une somme bien considérable, la moitié de l'argent perçu de ce chef revenant au secrétaire de la maison consulaire, qui était chargé de les signer et de les expédier aux habitants et autres gens allant dehors (1). Quant aux amendes infligées, leur perception était des plus difficiles et, en réalité, elles étaient plutôt nominales qu'effectives, d'autant que la population pauvre, qui, en majorité était restée dans la ville, était, par conséquent, celle qui fournissait surtout les contrevenants.

Toutes ces raisons n'expliquent que trop comment, dès le 2 juillet, le bureau de santé dut songer à faire un nouvel emprunt, expédient que l'on ne pouvait d'ailleurs éviter, si l'on ne voulait pas que le relâchement s'introduisît dans l'exécution des règlements. L'argent n'était pas seulement le nerf de la guerre, mais il était déjà, à cette époque, le mobile du dévouement de beaucoup d'hommes et le levier de toutes les entreprises; si bien que, le jour où la solde aurait manqué, les gardes auraient cessé leurs services, et les maisons des habitants retirés aux champs seraient restées exposées au pillage.

(1) Ces billets coûtaient six deniers aux Nimois et vingt sols aux étrangers.

Digitized by Google

Pour que l'emprunt fût plus solide, les consuls se mirent en demeure de demander au juge-mage de Rochemaure la permission de convoquer le conseil de ville général.

Il se tint le samedi 21 juillet, sur les deux heures après midi, au moulin de Valérargues, sur le petit Vistre, au-dessous des jardins de la ville. Il y fut délibéré d'emprunter, des habitants les plus aisés, la somme de 6,000 livres, dont on avait besoin.

On était alors à la fin de juillet; depuis déjà quelques jours, il n'y avait plus eu de décès pour cause de peste, et le père gardien de la maison des capucins de Nimes, qui était l'inventeur du parfum dont on se servait dans cette épidémie, se faisait fort de rendre inoffensive l'entrée dans la ville de tous ceux qui, après avoir été atteints de la contagion, en étaient présentement guéris, à la seule condition qu'il eût pratiqué au préalable la désinfection de leurs hardes et de leurs personnes, dans un lieu choisi pour cette opération; le bureau de santé fut donc d'avis de faire la publication de la quarantaine, sauf à la prolonger si, pendant sa durée, il survenait quelques nouveaux cas de contagion. C'était une façon de répondre victorieusement aux propos mensongers de quelques alarmistes, qui publiaient partout que le fléau continuait à faire à Nimes les plus cruels ravages, alors que cependant les derniers malades avaient, au témoignage du médecin Brun, leurs plaies *consolidées et entièrement garies depuis longtemps*. Toutefois, avant de commencer la quarantaine, le bureau de santé, dont la prudence ne

Digitized by Google

saurait être trop louée, ne voulut rien faire sans avoir au préalable entendu le capitaine de santé, qui, mieux que personne, en raison de la nature de ses fonctions, était à même de fournir des renseignements précis sur le véritable état de la ville. En conséquence, le sieur Tallar, qui avait remplacé Charles Rivière dans cette charge, fut appelé, le 1er septembre 1640, devant le bureau, pour émettre son avis sur l'opportunité de la proclamation de la quarantaine. Il le fit dans les termes suivants: « Depuis une quinzaine de jours, il ne s'est trouvé que six ou sept malades, et parmi eux un seul ayant un bubon, *qui estoit marque certaine de peste,* laquelle fut reconnue et vérifiée avoir été contractée dans les huttes mêmes, par la fréquentation trop ordinaire et approche trop grande des malades; que tous les autres n'ont que du *tac* (1), *sans charbons ni bubons,* et que, selon les apparences, la santé de la ville sera parfaite en peu de jours, pourvu que les ordres y soient sévèrement exécutés; qu'au reste, depuis deux ou trois jours, il n'y a eu aucun malade; ce que le sieur Brun, médecin de la ville, peut confirmer et assurer être véritable, pour avoir assisté aux vérifications desdits malades (2) ». Une nouvelle séance (6 septembre) fut encore consacrée à cet objet,

(1) *Le tac* n'était autre chose qu'une forme atténuée de la peste à bubons, ce que, par exemple, la cholérine est au choléra. Voir notre brochure: *Qu'était-ce que le tac*, Paris, G. Masson, éditeur, 1876, et *Procès-Verbaux de l'Académie du Gard*, séance du 8 avril 1876.

(2) Archives municipales. — Délibérations de l'Hôtel de ville de Nimes, registre L, 21 et 23.

Digitized by Google

mais le capitaine de santé ayant fait les mêmes déclarations que précédemment et ayant ajouté que, depuis plusieurs jours, il n'y avait plus eu de malades, et que dès l'instant on pouvait faire commencer la quarantaine; le médecin, le chirurgien et l'apothicaire, employés au service des pestiférés et aptes à se prononcer, par conséquent, en toute connaissance de cause, ayant aussi de nouveau émis un avis favorable, il fut unanimement résolu cette fois que la ville serait mise le jour même en quarantaine, et que, dès le lendemain, la proclamation en serait faite après l'autorisation du conseil général. Le jour suivant, en effet, cette assemblée générale fut réunie dans l'Hôtel de ville, en présence de l'évêque de Nimes et de Jean d'Albénas, docteur ès-droits, capitaine-viguier de la ville; elle ratifia la délibération de la veille, et immédiatement on publia, à son de trompe, la quarantaine dans tous les carrefours accoutumés (7 septembre 1640).

Alors la joie fut sur tous les fronts et l'espérance dans tous les cœurs; on salua d'un *Te Deum* solennel la naissance d'un second dauphin de France, dont le roi annonça la nouvelle aux consuls de Nimes, par une lettre datée de Saint-Germain-en-Laye, 21 septembre. Le vendredi 12 octobre, eut lieu une procession pour remercier le ciel de l'heureuse délivrance de la reine, et le dimanche eut encore lieu, en l'honneur de la famille royale, un grand feu de joie à la place de la Trésorerie, auquel assistèrent les consuls, le viguier d'Albénas, en l'absence des magistrats présidiaux, qui n'avaient point encore quitté Alais, retenus

Digitized by Google

sans doute par quelques procès qu'ils n'auraient pu juger à Nimes; les treize officiers du guet et du papegay s'y trouvèrent aussi, portant une écharpe de taffetas blanc, attachée avec un ruban bleu. L'air retentissait des cris de « Vive le Roi ! Vive Monseigneur le second fils de France »! Le soir, il y eut illumination générale de la ville (1)! Heureux peuple, qui, une fois le danger éloigné, oubliait si vite tant de mois de mortelles terreurs!

La quarantaine se passa sans accident; on ne releva, pendant toute sa durée, qu'un seul cas de peste; ce fut un jeune enfant enlevé à Bouillargues, dans les derniers jours de septembre, d'un charbon pestilentiel. Le bureau de santé, qui en fut informé, se réunit le 2 octobre, au corps de garde de la Couronne, et fit publier, à son de trompe, que défense formelle était faite aux habitants de ce village et à tous ceux qui s'y étaient réfugiés d'entrer dans la ville, ou d'approcher des barrières jusqu'à nouvel ordre, et à tous habitants des faubourgs, jardins ou métairies des environs de Nimes, de retirer ni individus ni meubles, sans autorisation des consuls.

Le 17 octobre, la quarantaine était expirée, et la peste n'avait plus reparu, malgré la rentrée en foule de ceux qui avaient déserté la ville; le présidial lui-même était revenu s'installer à Nimes. C'était un signe des temps... Il n'y avait plus à en douter, la santé pouvait être proclamée en toute sécurité. On se réunit toutefois en conseil de ville

(1) Ménard, *Histoire de Nismes, loco citato;* Registres des délibérations du conseil de v lle, année 1640.

Digitized by Google

général, pour délibérer une dernière fois à ce sujet (23 octobre).

Le juge-mage ayant, dès l'ouverture de la séance, requis le docteur Brun de donner son avis sur l'objet de la délibération, ce médecin s'exprima comme il suit: « Depuis ledit jour, septième de septembre, que la publication de la quarantaine fut faite, jusqu'à présent, j'ay reconnu la maladie contagieuse presque esteinte, n'ayant vériffié que six ou sept mallades, quy, en autres temps moins suspects, auroient esté visittés familièrement, et du dernier y a quinze jours et davantage, et que, pour une ville populeuse comme celle de Nismes, cella ne peut pas avoir interrompu la quarantaine. Considéré même la saison où nous sommes, les fraischeurs, estant revenues, ont puriffié l'air et l'ont rendu moins doubteux; partant je juge, selon les apparences, que la publication de la santé se doit faire au plus tôt ».

Immédiatement il fut conclu, à la pluralité des voix, qu'il n'y avait plus de contagion dans la ville, et que, en conséquence, la santé serait publiée, le même jour, par les places et lieux accoutumés, en présence du juge-mage et des consuls revêtus de leur robe d'écarlate et portant la livrée consulaire; qu'à dater de ce moment, les portes de la ville s'ouvriraient librement devant toute personne venant *des lieux de santé* et munie d'un bulletin, et que le commerce serait rétabli.... Alors le juge-mage, prenant la parole, remercia, au nom de tous les membres du conseil et de tous les autres habitants de la ville, les consuls de la peine et des soins qu'ils avaient pris, eux qui n'avaient pas

Digitized by Google

hésité à exposer leur vie, pour le public, en des temps si déplorables; il les assura de la reconnaissance que la cité aurait toujours tant pour eux que pour leur postérité, et voulut que les archives de la ville portassent à tout jamais la mention de leur dévouement. Mgr Cohon ne fut pas oublié dans ce concert d'éloges ; sa louange était sur toutes les bouches et au fond de tous les cœurs. Pendant ces longs mois d'angoisse, il n'avait pas quitté la cité, passant ses jours et ses nuits à visiter les malades (1), à les consoler de ses bonnes paroles et à les aider de sa bourse, assistant à toutes les séances du bureau de santé, qu'il réunissait le plus souvent dans son propre palais, près de la Belle-Croix. Héritier du mâle courage de Charles Borromée, il avait été pour Nimes, pendant tout ce temps, ce que moins d'un siècle plus tard fut Belzunce pour Marseille; le dévouement et l'intrépidité de l'un et de l'autre furent les mêmes. Si l'évêque de Nimes n'a pas eu de statue comme celui de Marseille, et si son nom n'a pas retenti comme celui de ce dernier à travers le monde, synonyme d'héroïsme et d'abnégation, c'est que le théâtre de son dévouement fut plus petit et l'épidémie moins connue. Du moins, Mgr Cohon vécut dans la mémoire de tous les

(1) « Les pestiférés étaient portés hors la ville, à l'ancien monastère de Saint-Bausile, où l'on avait pratiqué une espèce d'infirmerie qu'on appela le *lazaret*; notre évêque les y allait exhorter, ravi d'exposer sa vie, en véritable pasteur, pour le secours et la consolation de son troupeau » (*Histoire des Evêques de Nismes*, par Léon Mnard. La Haye, 1737).

Digitized by Google

Nimois, et plus tard, en 1656, quand, après avoir échangé le siége épiscopal de Nimes pour celui de Dol, en Bretagne, il fut une seconde fois nommé à l'évêché de Nimes, le peuple et la cité entière, pleins de joie de ce retour, l'attendirent avec l'impatience la plus vive ; et, quelque retard s'étant produit à Rome dans l'expédition de ses bulles, les différents états catholiques de la ville n'hésitèrent pas à écrire directement au pape plusieurs lettres dans lesquelles ils le réclamaient à grands cris. « Et certes, s'écrient-ils dans une de ces lettres, quand nous ne dirions rien de notre prélat, sa personne si charitablement exposée au feu de la peste, les églises redressées.... etc., publieront toujours hautement sa gloire et son mérite: *et, si tacuerimus nos, lapides ipsi clamabunt* (1) ». La ville et son évêque étaient dignes l'un de l'autre!

La santé fut proclamée le 23 octobre 1640 dans tout Nimes, cité et faubourgs compris. Voici la formule de cette publication, élaborée dans la séance mémorable du conseil de ville général tenue le même jour:

« De par le Roy,

« Et de l'ordonnance de M. le Sénéchal donnée ce jourd'hui dans l'hostel de ville de la présente ville de Nismes, authorizant la délibération du

(1) « Le roi lui-même, pour récompenser les services que Mgr Cohon avait rendus à la ville pendant la contagion, le nomma conseiller au parlement de Toulouse et lui donna l'abbaye de Saint-Gilles » (*Evêques de Nismes, loco citato*).

Digitized by Google

conseil général extraordinaire des habitants assemblés à son de cloche.

« Est fait à sçavoir à toute personne que, par la grâce de Dieu, la peste, mal contagieux, a cessé en la ville de Nismes et la santé remize; et partant, de l'advis du médecin, chirurgien et appothicaire, il est permis à un chacun venant des lieux de santé, d'entrer, sortir en ladite ville, en portant bulletin ou attestation en la forme accoutumée; et que l'avis déjà faict pour le nettoyement des rues sera observé. Enjoignant à tous chefs de maison de sortir de leurs logis et de la ville tous les fumiers, immondices, balayures, incontinent après la criée: à peine de soixante sols d'amende pour la première fois et de plus grande en cas de récidive ou de reffus.

« A Nismes, le XXIII octobre 1640 (1) ».

Depuis, les choses allèrent si bien que la contagion disparut complétement, et que bientôt il ne resta plus de cette épidémie qu'un témoignage éclatant de la piété de l'évêque et des consuls, qui, comptant avant tout sur la puissance céleste pour chasser le fléau de la ville, avaient, au plus fort de la tourmente, fait vœu d'offrir à l'église cathédrale dédiée à Marie: les consuls, une statue de la Vierge en argent, et l'évêque, une lampe de même métal. Le tableau représentant ce vœu se voyait encore, au siècle dernier, dans le fond de la sacristie de la cathédrale, avec cette inscription latine:

(1) Archives. Délibérations de l'Hôtel de ville, L. L., 21 et 23.

Digitized by Google

Ex voto
Ut quæ prole sua Virgo pestem abstulit orbis,
Ipsa sibi sacræ geminam pestem auferat urbis.
Clerus ac populus Nemaus.
Anno MDCXL (1).

L'épidémie de 1640 n'est pas la dernière qui ait frappé Nimes au dix-septième siècle. Nous ne parlerons pas des alarmes que fit naître, en juin 1643, l'apparition subite de la peste à Vienne, en Dauphiné, et à Grenoble, ni des précautions qu'on prit pour s'en préserver. Le fléau ne descendit pas jusqu'à Nimes, mais il était, dès le prin-

(1) Des recherches faites dans les tables mortuaires de l'époque, nous pouvons conjecturer que la peste de 1640 enleva à Nimes à peu près un millier d'individus ; elle fut donc beaucoup moins grave que celles de 1575 et 1629 ; aussi la maladie inspirait-elle moins de terreur qu'alors. A la fin de l'épidémie, surtout, on venait visiter les malades par simple curiosité ; on s'approchait sans crainte des huttes des suspects ; les parents, les amis leur apportaient des vivres à toute heure de la journée, choisissant, de préférence, celles où ils savaient les gardes très-occupés, afin de pouvoir plus facilement se soustraire à toute surveillance et prolonger leur entretien. Les abus furent tels que, le 1er septembre, le bureau de santé avait dû prendre des mesures spéciales : visites autorisées seulement le matin de huit à neuf heures, et le soir de quatre à cinq, etc. Ce qui démontre également la bénignité relative de l'épidémie, ce fut le grand nombre de guérisons qu'il y eut. Tous les médicaments et toutes les médications comptèrent des succès, la diète et l'expectation comprises. Il en fut un peu de même, disons-le par anticipation, dans l'épidémie de 1649, au sujet de laquelle Baux raconte « qu'une femme pauvre, qui était seule dans une maisonnette, fut prise de la peste, et, ignorée dans son habitation, en n'ayant que du pain très-sec et de l'eau ; elle ne prit d'autre nourriture, pendant toute sa maladie, que quelques petits morceaux de pain qu'elle faisait amollir dans l'eau : elle se tira d'affaire par cette seule nourriture ». (Baux, *loco citato*).

Digitized by Google

temps, à Marseille, attaquait plusieurs villes et villages de la Provence, et se répandait bientôt en Languedoc. Beaucaire, Saint-Gilles, et autres localités et métairies du voisinage de Nimes étant infectés, la contagion passa dans la ville. D'autres disent qu'elle fut apportée directement de Beaucaire, où elle sévissait, par des Nimois qui s'étaient rendus dans cette ville pour leurs affaires.

L'isolement, les quarantaines, tels sont, cette fois encore, et plus que jamais, le but vers lequel tendent tous les efforts du bureau de santé, nommé dès le 2 août. Les consuls eux-mêmes, ayant pris leur chaperon, et suivis du greffier et des valets de ville, se rendirent, dans l'après-midi du lendemain, dans toutes les hôtelleries et cabarets des faubourgs, pour leur défendre *nominativement* de recevoir ou loger aucun étranger sans billet de santé, vérifié à la porte principale. On éleva pour les suspects des cabanes à l'endroit dit des *Moulins-à-vent*, tandis que le véritable lazaret fut installé, comme dans l'épidémie précédente, au quartier Saint-Baudile. Un individu fut chargé spécialement de puiser de l'eau à la source et de la distribuer aux suspects et aux malades, avec injonction de n'avoir d'autre communication avec eux. On mit des barrières aux principales avenues de la ville; les marchandises de laine furent mises sous clef chez tous les marchands, par les consuls en personne; enfin, défense fut faite, à son de trompe, d'aller en masse à la promenade et de former des attroupements dans les rues ou au-devant des portes. Chacun dut rester chez soi.

Digitized by Google

Ce ne fut que le 9 du mois d'août que quelques individus furent véritablement soupçonnés d'être malades de peste. Ce jour-là, Baux s'aperçut qu'un meunier, pour lequel il avait été appelé, était mort de cette maladie; il en fit immédiatement sa déclaration à l'Hôtel de ville.

Avant cette date, ce même médecin, ainsi que le docteur Brun, accompagnés des chirurgiens ordinaires, avaient bien fait vérification des corps de quelques décédés, mais, tout en disant qu'il fallait veiller, n'avaient pu cependant se prononcer en toute certitude sur la cause de la mort (1). Il était même arrivé, le 6 août, qu'un compagnon charron avait été porté à l'hôpital ordinaire après avoir été reconnu par le docteur Saint-Martin non atteint de maladie suspecte; mais le lendemain, ce médecin, ayant procédé à un examen plus attentif, avait découvert un charbon sur le ventre, de telle sorte qu'on avait dû immédiatement placer ce malheureux dans un quartier éloigné de l'hôpital. Mais ce n'était là, en somme, que des indices et il n'y avait eu jusqu'au 9 que des présomptions.

Le 17, la certitude fut absolue; car les médecins et chirurgiens s'étant, sur ces entrefaites, trans-

(1) Les caractères (bien incertains) auxquels on croyait pouvoir reconnaître qu'un homme était mort de peste, étaient les suivants : 1° présence de charbons sur le corps ; 2° présence de bubons à l'aine, aux aisselles ou ailleurs ; 3° taches noires plus ou moins grandes et plus ou moins nombreuses sur tout le corps (pourpre noir) ; 4° mollesse du corps après la mort. Ce dernier signe, pour certains médecins, avait plus de valeur que tous les autres, si bien qu'ils tenaient pour certain que tout cadavre roide n'était pas celui d'un pestiféré.

Digitized by Google

portés au domicile d'un certain Istor, dit Roullet, qui venait de perdre un fils, reconnurent que trois autres de ses enfants portaient des marques visibles de la maladie contagieuse. Le fléau de Dieu pesait donc bien sur Nimes et la malheureuse cité *n'avait plus qu'à chercher à fléchir le courroux céleste par ses prières ardentes et à pourvoir aux choses nécessaires.* On continua néanmoins, pendant quelque temps encore, à délivrer des billets de santé et à enterrer de nuit les quelques suspects qui moururent. Bientôt cependant les décès augmentèrent tellement et les malades devinrent si nombreux, qu'on ne put céler la vérité plus longtemps.

La maladie était maligne, presque tous ceux qui en étaient frappés mouraient subitement, et, de l'avis unanime des médecins, elle était contagieuse et pestilente, ce dont elle portait toutes les marques extérieures. Les charbons étaient surtout fréquents aux mains, aux cuisses et aux jambes. Ils survenaient chez les enfants du premier âge comme dans la vieillesse la plus avancée. Quand un individu était atteint dans une maison, il était rare que les autres locataires ne le fussent pas également. Les trois enfants de Roullet, une fille demeurant dans une maison voisine, la domestique de cette fille étaient tous les cinq morts subitement dans la nuit du 16 au 17. Les médecins Brun, Baux, Saint-Martin, les chirurgiens Mitier, Santon, Antoine et Guillaume Thérémin avaient procédé minutieusement à la visite des décédés et avaient reconnu les marques non *doubteuses* de peste. Le vendredi 20 août, les con-

Digitized by Google

suls eux-mêmes, portant leur livrée consulaire, assistés de Brun et de Saint-Martin, purent reconnaître publiquement qu'une fille demeurant chez X... avait réellement la peste et présentait un bubon à l'aine.

Ce fut, à ce moment que les officiers du présidial partirent, « comme étant le plus expédient de s'eslargir et sortir de la ville, affin d'empescher le progrès que ceste malladie faict aux villes publiques comme celle-ci ». Ils se retirèrent à Bouillargues, où ils tinrent leurs séances dans une maison appartenant à un avocat de Saint-Gilles ; mais, avant de sortir de la ville, ils députèrent le juge-criminel Calvière au bureau de santé, pour informer les consuls de leur résolution, et les assurer qu'ils ne manqueraient jamais de les assister dans tout ce qui dépendrait d'eux pour le bien et l'avantage de la ville. Ceux-ci les remercièrent de l'intérêt qu'ils portaient à la ville, mais ajoutèrent que eux, consuls, « ont fait une ferme résolution d'exposer leur vie pour faire maintenir dans la ville les ordres et règlements nécessaires pour y conserver la santé ». Calvière applaudit, et, le soir même, lui et le présidial tout entier étaient à Bouillargues. On doit leur rendre toutefois cette justice, que, durant cette épidémie, ils ne cherchèrent pas à entraver l'action du bureau de santé et des consuls, comme ils l'avaient fait en 1640 (1). C'est ainsi que, les progrès du mal ayant nécessité

(1) Voir, au sujet de ces vexations, Ménard : *Histoire de la ville de Nismes*, tome VI, liv. XXII, et Archives de l'Hôtel de ville, registre des délibérations, etc., 1640.

Digitized by Google

de nombreuses dépenses, et partant de fréquents emprunts, qui avaient besoin d'être validés par le conseil général, celui-ci fut convoqué, sans trop de difficultés, le mercredi 15 septembre. La réunion eut lieu à la campagne, dans un pré voisin de la fontaine de Bouillargues et traversé par le ruisseau qui en provient (1). Les magistrats présidiaux, les officiers de la cour royale ordinaire, un certain nombre d'avocats et de procureurs, toutes personnes retirées à la campagne à cause de la maladie, se tenaient entre le ruisseau et le village; les consuls et autres habitants venus de la ville occupaient le côté opposé. Placés ainsi sur les bords des deux rives, et se croyant protégés par ce faible courant d'eau plus que par toutes les barrières ordinaires, la séance fut ouverte. On se salua, de part et d'autre, on se complimenta; après quoi, le premier consul rappela ce qui s'était

(1) Bouillargues et sa fontaine ont toujours été réputés d'une très-grande salubrité; c'est ce qui explique le double choix que fit le présidial de ce village pour s'y installer, et du champ où coulaient les eaux de la fontaine pour la tenue de l'assemblée générale. Dans une dissertation *sur les eaux de la fontaine de Bouillargues, au diocèse de Nimes*, par M. Lecointe, ci-devant lieutenant du régiment de l'Isle-de-France, membre de l'Académie royale de Nimes (manuscrit compris dans le tome II du recueil n° 13.810 de la bibliothèque de la ville et écrit vers 1760), l'auteur ne tarit pas en éloges sur la bonté de cette source. Il raconte que la *fontaine servait d'abreuvoir aux bestiaux des environs et à des troupeaux entiers qui venaient de toutes parts, et qu'on avait remarqué que ceux qui s'y désaltéraient ordinairement ne contractaient presque jamais aucunes des maladies épidémiques qui causent de si grandes mortalités dans certaines provinces.* Il ajoute que, suivant son grand-père, l'eau de cette source « avait, comme la fontaine de Jouvence, la vertu de redonner la fraischeur au visage. . » etc.

Digitized by Google

passé dans la ville depuis le départ du présidial, les maux et les ravages que la peste y avait occasionnés, les mesures prises pour arrêter le mal, etc., et finalement l'emprunt de 3,200 livres fait en dernier lieu, à la date du 13 du présent mois: emprunt, règlement, ordonnances de police, le présidial et le conseil approuvèrent tout; trop heureux en définitive d'apprendre que l'épidémie était, en ce moment, en voie de décroissance.

Hélas! bien assez de deuil avait couvert la ville, pendant les trente jours qui venaient de s'écouler! Le fléau s'était acharné, comme d'habitude, sur les classes inférieures, et ainsi depuis la formidable explosion de 1348, à l'occasion de laquelle un contemporain, Simon de Covino, disait: « que celui qui était mal nourri d'aliments peu substantiels tombait frappé au moindre souffle de la maladie; que le vulgaire, foule très-pauvre, mourait d'une mort bien reçue, car pour lui vivre c'est mourir; mais que la parque cruelle respectait les princes, les chevaliers, les riches, parce que une vie douce leur est donnée dans le monde(1) » ; rien n'était changé! Hier, le faubourg des Prêcheurs était décimé; aujourd'hui, c'est l'enclos des Arènes; demain, ce seront les Jacobins ou Corcomaire, tous quartiers habités également par la partie la plus pauvre de la population nimoise. Les Arènes surtout étaient, depuis le

(1) *De judicio solis in conviviis Saturni* (opuscule en vers relatif à la peste de 1348, composé par Simon de Covino, à Montpellier, en 1350) in Bibliothèque de l'école des Chartes, tome II (1840-41).

Digitized by Google

quinzième siècle, peuplées de misérables et de mendiants. Ce n'était plus, comme autrefois, ce château fort, demeure des chevaliers, véritables représentants de la noblesse du pays, fournissant à eux seuls, quoique peu nombreux, autant de consuls que la cité entière, ayant leur sceau à part et capables de résister, avec leurs propres forces, aux milices réunies de toute la bourgeoisie ! Au lieu des splendeurs et des richesses de la vie féodale, à la place de ces quelques demeures somptueuses et renfermant tout ce que comportait le luxe de ces époques, on ne voyait plus aux Arènes que des masures appuyées les unes sur les autres, étagées sur les gradins qui avaient autrefois porté les maîtres du monde et qui fléchissaient maintenant sous le poids de tant de misères ! De l'époque glorieuse des chevaliers, il ne restait plus qu'une église que le temps et la ruine n'avaient pas même respectée et dont quelques rares sculptures et quelques blasons à moitié effacés rappelaient seuls que ce fut là autrefois la maison du Dieu des riches et le sanctuaire de la dévote noblesse ! Dans cette enceinte, vivait maintenant pêle-mêle toute une population, non-seulement de travailleurs, mais aussi de pauvres mendiants, au nombre de plus de 2,000. Véritable cour des miracles, où, entassés les uns sur les autres, ces malheureux se disputaient un peu d'air et de lumière... Une arcade de cet amphithéâtre était alors toute fière de servir de portique à la demeure du bourreau de Nimes ! Où trouver donc pour le fléau de meilleures conditions de receptivité que dans ce milieu putride et

Digitized by Google

miasmatique ? Aussi est-ce là qu'au témoignage des historiens, la maladie se concentra, pendant l'épidémie de 1649, et fit le plus de victimes.

Le danger venant de ce lieu, le bureau de santé avait interdit aussitôt à ses habitants toute espèce de communication et de commerce avec ceux de la ville (26 août 1649), et fait boucher, par des maçons, l'entrée des Arènes *du côté du palais*, tandis qu'à celle qui aboutissait à la porte Saint-Antoine, avaient été placés trois gardes, dans le double but d'empêcher les habitants de sortir, et de pouvoir leur faire passer les objets de nécessité. Nous devons ajouter qu'avant d'en venir à cette mesure, on leur avait donné un délai de trois jours pour leur laisser le temps de se pourvoir de farine, aviser à leurs autres besoins et se retirer à la campagne, s'ils le préféraient. Ce ne fut pas toutefois sans murmurer que les habitants des Arènes se virent ainsi parqués. On raconte, à ce sujet, qu'un jour les consuls s'étant approchés d'une des portes pour exhorter ces gens à la patience, ils furent accueillis avec des huées, et que quelques-uns des plus irrités allèrent même jusqu'à tenter de démolir la muraille en leur présence et de s'échapper au dehors. Les malades d'ailleurs devenaient de plus en plus nombreux dans cet enclos, si bien que, le mardi 31 août, il fut décidé que tous ceux qui l'habitaient encore seraient mis dans des huttes et cabanes qu'on construirait immédiatement, au quartier du *Lévandon* (1). Ce

(1) Le *Levandon* est compris dans la section 25 BB de l'ancien cadastre.

Digitized by Google

quartier, qui possédait une source, était voisin de Saint-Césaire; ce qui fit que les habitants de ce hameau essayèrent un instant de s'opposer à l'installation de cette nouvelle infirmerie, et proposèrent un lieu voisin de *Fontdame*. Inutile de dire que leurs réclamations furent vaines et que le bureau persista dans son premier projet.

Les Arènes furent ainsi vidées dans les premiers jours de septembre, et il n'y resta plus que quelques individus chargés de veiller sur les maisons et de procéder à leur désinfection complète (1).

Les habitants retirés dans les huttes du Lévandon, y furent nourris et soignés aux dépens de la ville. Bientôt quelques cas de peste s'y déclarèrent, en sorte qu'il fallut y attacher un aspirant chirurgien nommé Guilhot, aux gages de 60 livres le mois et la maîtrise après la cessation de l'épidémie. Il eut une cabane à lui seul, dans laquelle il était abondamment pourvu de remèdes et autres objets nécessaires au service des malades. Les suspects furent séparés des autres (2).

L'épidémie de 1649 vit aussi de beaux dévouements. Le 18 août, jour où la peste parut véritablement maîtresse de la ville, les supérieurs de toutes les communautés religieuses vinrent se présenter à l'envi au bureau de santé, assemblé

(1) Le parfum qu'on employa fut celui dont le médecin Saint-Martin avait le secret et qu'on avait expérimenté dans l'épidémie de 1640 : La ville le lui payait 200 livres le quintal.

(2) Archives. Délibérations de l'Hôtel de ville, folio 54, registre L, 21.

Digitized by Google

dans l'Hôtel de ville, et offrirent chacun de donner des religieux de leur ordre pour assister les pestiférés, tant de la ville que de l'infirmerie, pendant toute la durée de la contagion. L'offre des Récollets fut acceptée. Quand le père gardien eut annoncé à ses religieux le sacrifice auquel les appelait le choix de la ville, quatre d'entre eux se présentèrent spontanément, et demandèrent la faveur d'être employés les premiers. Après avoir reçu la bénédiction du père gardien, ils partirent faisant à Dieu le généreux abandon de leur vie.

Nouveaux athlètes qui, d'eux-mêmes, allaient lutter contre une force autrement cruelle que celle des bêtes féroces, ils auraient pu, martyrs non plus d'un César romain, mais de Dieu et du devoir, crier à leur supérieur qui, les larmes aux yeux, les voyait partir: *Pater, morituri te salutant.* Hélas! comme leur dévouement fut sans restriction et que, sans trêve ni merci, ils s'adonnèrent aux soins des malades des deux religions, faisant leur lit, les aidant à changer de linge, restant constamment à leur chevet et au milieu d'eux, le fléau ne les épargna pas. Vers la mi-septembre, l'un d'eux succomba le premier, les trois autres le suivirent de près. C'est en souvenir d'un si bel héroïsme que, chaque année depuis, la ville offrit aux Récollets un repas, « comme marque publique de la reconnaissance de tous, pour perpétuer la mémoire des services qu'ils avaient rendus lors de la contagion (1) ». Les Pères Ré-

(1) Cette pratique existait encore près d'un siècle après cette épidémie; cependant elle se perd vers l'année 1748, car nous voyons,

Digitized by Google

collets étant morts, deux religieux jésuites recueillirent cet héritage et déployèrent la même activité et le même zèle que leurs glorieux devanciers.

Plût au ciel que de pareils exemples eussent trouvé un écho dans l'âme de tous les citoyens et fait taire les sentiments d'égoïsme qui germent toujours dans quelques cœurs!

Nous n'aurions pas à rappeler que quelques individus, poussés par l'appât d'un gain honteux, profitèrent du désastre public pour fournir de la mauvaise viande, telle que chairs provenant de brebis ou moutons morts de picotte, morve et autres maladies malignes et pestilentielles, ce qui ne pouvait que contribuer à entretenir l'épidémie. Un contrôleur fut nommé pour vérifier chaque fois la viande vendue; on ose à peine le dire, malgré cette surveillance, le fermier de la boucherie ne craignit pas de continuer la fraude, et il fallut, pour en avoir raison, le condamner à 150 livres d'amende.

Nous n'aurions pas à rappeler non plus la triste conduite des parfumeurs, qui volaient partout où ils pouvaient et qui, pour dérober la connaissance de leurs crimes, n'hésitaient pas à mettre le feu aux maisons elles-mêmes. Les archives sont pleines de procès-verbaux dressés contre ces malfai-

à cette date, une supplique être adressée par les religieux Récollets à l'intendant de la province, pour qu'il autorise la continuation du banquet que la ville leur offrait chaque année depuis 1649. La supplique n'aboutit qu'à un refus (1er février 1748), sous prétexte que ce repas était une dépense inutile et que les commissaires des Etats avaient bien fait d'abolir.

Digitized by Google

teurs d'un nouveau genre. Ils recélaient leurs larcins dans la tour Vinatière, qu'on leur avait donnée comme habitation. L'un d'eux ayant été pris sur le fait, un inventaire fut dressé de tout ce qu'il avait volé, on lui mit les fers aux pieds et on l'enferma dans la tour, en attendant qu'on lui fît son procès. Vain espoir de châtiment! le coupable parvint à briser ses fers, à enlever les verroux qui le tenaient enfermé et à s'enfuir à la campagne (1).

Mais pourquoi réveiller ces tristes souvenirs! Ne vaut-il pas mieux, pour l'honneur de l'humanité, laisser dans l'ombre ces déplorables défaillances de l'homme et nous hâter de partager, avec la cité tout entière, la joie bien légitime qu'elle ressentit, lorsque enfin, à peu près débarrassée du fléau, elle put commencer la quarantaine ?

L'assemblée générale du 15 septembre avait décidé que, si l'état de la ville continuait à être satisfaisant, on la publierait dès le 20 courant. On fut assez heureux pour n'avoir pas à la différer davantage (2).

(1) Archives. Délibérations de l'Hôtel de ville, registre L. 22.

(2) Voici le texte de la publication de cette quarantaine. On peut le mettre en regard de la formule que nous avons donnée de la proclamation de la santé pour l'épidémie de 1640.

« De par Messieurs les consuls, gouverneurs de la ville de Nismes,

» On faict assavoir à tous les habitants que, par la mizéricorde de Dieu, la santé de la ville se trouvant en meilleur estat depuis quelques jours, conformément à la deslibération du conseil et assemblée généralle tenue le quinzième de ce mois, la ville commence cejourd'hui la quarantaine pendant laquelle les ordres concernant la conservation de la santé seront observés en ladicte ville et les habitants chargés de

Digitized by Google

Le jeudi 23 septembre, les vendanges commencèrent, et, grâce aux précautions prises, elles furent faites « sans grande altération de la santé de la ville, ainsi que le fit entendre le sieur Martin, médecin de la santé ».

Sur ces entrefaites, quelques cas de peste se déclarèrent à Bouillargues et près du Vistre; il n'en fallut pas davantage pour que les magistrats présidiaux quittassent immédiatement le village ; et, en novembre, nous les trouvons installés à Villeneuve-lez-Avignon, où ils tiennent leurs séances dans la maison d'un particulier du nom de Tierri.

A Nimes même, la contagion sembla un instant vouloir se réveiller. La rue de Corcomaire surtout fut particulièrement éprouvée. « La maladie y continuait par des suites presque journalières », de telle sorte qu'il fallut la fermer avec des barricades et placer tous ses habitants, savoir: ceux qui étaient sains, dans la Tourmagne, les suspects et les malades, dans deux fermes différentes (1). Comme on s'aperçut enfin que le faubourg des Prêcheurs était devenu un autre foyer contagieux, on fut obligé de recommencer la quarantaine et de la faire dater du 1er novembre. De ce jour, la vigilance redoubla... L'accès de la ville fut surtout bien gardé, et afin que personne

faire du feu devant leurs portes et user des précautions nécessaires pour leur conservation,

» Faict ledit jour vingtième septembre 1649 ».

(1) Archives. Délibérations de l'Hôtel de ville, reg. L., 22

Digitized by Google

de ceux qui s'étaient retirés à la campagne n'entrât par surprise, chaque habitant qui, dans la journée, sortait pour ses affaires, devait prendre à la porte de la Couronne une marque de plomb, sur laquelle chaque jour était gravé un nouveau signe ou une nouvelle lettre; en rentrant, la marque était rendue au préposé qui l'avait délivrée. Les femmes de mauvaise vie ne furent pas épargnées; la rumeur publique en désignait-elle une de cette espèce, elle était traquée, chassée ou « mize dans une chambre de l'hospital, pour y être nourrie au pain et à l'eau ».

En somme, on n'eut pas raison de trop s'alarmer des quelques faits auxquels inconsidérément les étrangers voulurent ajouter une grande importance. Le vendredi, 26 novembre, il n'y avait plus aucun malade à l'infirmerie; seules, les huttes des convalescents étaient encore occupées. La santé devenant ainsi meilleure de jour en jour, on autorisa l'entrée dans la ville à une personne de chaque famille, pour préparer leur installation et veiller à leurs affaires. Les consuls adressèrent, de leur côté, une supplique au présidial pour qu'il vînt rétablir ses séances à Nimes, dès que cette seconde quarantaine serait terminée. La présence de ces officiers devait ne plus laisser subsister aucune crainte et était fort désirable à ce point de vue.

La seconde quarantaine fut terminée le 1er décembre. Les malades étaient, depuis quelque temps, fort peu nombreux, et les décès excessivement rares; tellement que, le 19 du mois précédent, le bureau de santé pouvait, sans im-

Digitized by Google

prudence, envoyer des députés à Arles, Montpellier et autres villes circonvoisines, annoncer que, sitôt la quarantaine achevée, on pourrait, en toute sécurité, rétablir le commerce entre Nimes et chacune d'elles. Ce qu'on fit en effet, tout en évitant les rassemblements et les réunions nombreuses. Cette précaution fut même poussée un peu loin, s'il est vrai que l'élection des nouveaux consuls fut faite, cette année-là, le 4 décembre, en présence d'un fort petit nombre de personnes, non pas à l'Hôtel de ville, mais dans un jardin situé près de la Fontaine et appartenant à Rainaud Ferrand, contrôleur des décimes.

Au surplus, comme, en définitive, la sagesse humaine était souvent prise en défaut dans ses conjectures en apparence les plus raisonnablement faites, la ville fit tout pour mettre le ciel de son côté. Nimes entier se souvenait que, dans l'épidémie précédente, la contagion avait cessé le jour où, par un vœu solennel, la ville s'était donnée à la Vierge. Quelle plus belle occasion de renouveler cette offrande et de se placer de nouveau sous l'égide puissante de la Mère de Dieu, patronne et protectrice de la cité! La cérémonie eut lieu dans l'église cathédrale, le mercredi 8 décembre. Le premier et le troisième consuls, portant leurs robes et chaperons consulaires, firent la communion et prononcèrent, à genoux, à haute et intelligible voix, la formule de ce vœu telle qu'ils l'avaient délibérée (1). On pouvait désormais faire

(1) On peut lire cette formule dans le tome sixième de l'*Histoire de la ville de Nismes*, par Ménard.

Digitized by Google

la publication de la santé: c'est ce qui fut résolu, le dimanche 12 décembre, dans le conseil de ville général, tenu à Millau, sur la place publique. Cette proclamation, ainsi que la rentrée du présidial et des habitants, fut fixée, par le juge-mage Rochemaure, au vendredi suivant, 17 décembre. La réunion se termina par des embrassements réitérés et des cris d'allégresse. Les consuls de Millau offrirent alors une collation à ceux de Nimes. Les relations avec l'extérieur reprenaient à partir de ce jour.

L'épidémie, en comptant toutes ses périodes, avait duré plus de cent jours, avait nécessité un emprunt total de 4.700 livres et de deux cent huit salmées de blé; moyennant quoi, des distributions régulières de pain avaient été faites à tous les pauvres de la ville, par les soins des distributeurs de vivres et des secours de toutes sortes, largement accordés; ce qui, joint à la grande surveillance pratiquée, atténua considérablement les ravages du fléau, bien plus sans doute que les trois bouteilles apportées en septembre par le troisième consul de Montpellier, dont l'une contenait une eau prétendue excellente pour guérir de la peste, et les deux autres une composition infaillible pour s'en préserver. C'était là un procédé de bon voisinage et un témoignage de l'intérêt que Montpellier portait à Nimes, mais c'était tout; et, cette fois encore, le spécifique contre la peste n'était pas trouvé.

Sorti de ces mauvais jours, Nimes ne s'endormit pas dans une trompeuse sécurité, et le bureau de santé se tint longtemps encore en per-

Digitized by Google

manence, surveillant Beaucaire, Anduze, Alais, les Martigues, la Provence tout entière, et Bellegarde surtout, où la maladie contagieuse continuait à avoir « des suites très-violentes ». Longtemps encore on exigea des étrangers la production de billets de santé et, réciproquement, força-t-on les habitants et autres qui quittaient Nimes à s'en munir (1). Qui oserait accuser Nimes d'avoir pris en cela des précautions exagérées? Oserait-on appeler folles les terreurs qui l'envahissaient au seul nom de contagion? N'avait-elle pas toujours sujet de redouter de nouveaux malheurs, cette pauvre ville qui, en moins de vingt ans, avait été frappée par trois fois de la peste (2).

Pendant longtemps encore les grandes affaires, les fêtes publiques furent laissées de côté, la tristesse générale n'était que l'expression de la douleur d'un chacun.

C'est souvent après le combat que la désolation est à son comble! Alors on compte les morts, on suppute les désastres faits par l'ennemi et on sonde toute la profondeur des ruines amoncelées. Hélas! qui donc à Nimes n'avait pas une victime à déplorer. Un père mort subitement qui, un instant avant, était plein de santé, une mère ravie à

(1) Voir plus loin un fac-simile de ces billets de santé.

(2) Ces épidémies de 1629, 1640 et 1649 relèvent de la peste européenne du dix-septième siècle. Comme les précédentes, elle était venue de l'Orient, avait été portée de Turquie en Pologne et de là avait pénétré dans le reste de l'Europe, où elle séjourna jusque vers 1660. Elle fut décrite à Montpellier par Ranchin, chancelier de la faculté de médecine.

Digitized by Google

l'affection des siens, un enfant que la mort cruelle venait d'étouffer au berceau ! Les douleurs du passé, les alarmes du présent, terrifiaient les esprits. Les déchirants épisodes de la peste d'Athènes et de celle de 1348, dont Thucydide et Bocace nous ont laissé le sombre tableau, se reproduisaient chaque jour, comme si on avait été en pleine épidémie. Les fantômes hantaient les demeures des vivants, et il semblait, à ces imaginations en délire, que les victimes du fléau se levaient elles-mêmes de leur suaire et venaient leur rappeler que demain ce serait leur tour d'être ravis aussi par le mal impitoyable. Et l'on se précipitait dans les églises et partout où il y avait des morts ensevelis, soit pour calmer les mânes de ceux que l'on croyait irrités, soit, ô folie ! pour chercher à les rappeler à la vie. Un pauvre homme, lit-on dans les Archives, qui avait perdu de la peste une fille adorée, en était devenu fou. Nu-pieds, les habits en désordre, l'œil égaré, il allait par les rues demandant à chacun son pauvre enfant ; quand, un matin, dans un accès de délire on le vit sortir précipitamment de la ville et aller en courant au lieu de sépulture de sa fille, et là, les mains meurtries, les doigts en sang, fouiller la terre pour lui arracher son trésor ! On dut employer la force pour ramener ce malheureux à sa demeure (1).

Ceux que la folie ou la douleur laissaient maîtres d'eux-mêmes commencèrent à songer aux

(1) Archives. Délibérations de l'Hôtel de ville. Registre L, 23.

Digitized by Google

travaux d'assainissement qu'il convenait de faire dans la cité et demandèrent aux consuls leur appui dans cette œuvre éminemment utile. Quelques masures furent démolies, des rues furent élargies, quelques impasses et quelques ruelles furent nettoyées. Telle est celle, entre autres, qui partant de la petite porte de la Cathédrale, allait aboutir au point où avait été bâtie autrefois l'église Saint-Etienne-du-Chemin. « C'était un cloaque de toutes sortes d'immondices, et les voisins, qui en souffraient beaucoup, craignaient avec raison que les mauvaises odeurs qui s'en exhalaient, n'engendrassent quelques maladies malignes, d'autant qu'en cet endroit, on apportait les détritus des quatre coins de la ville ». Elle fut vidée, parfumée, et, à dater de ce moment, ne resta ouverte que de jour ; la nuit elle fut fermée avec une claie de bois (1).

L'hygiène moderne faisait ainsi modestement son entrée dans Nimes par une ruelle méphitique; moins de cent cinquante ans plus tard, elle avait transformé la ville et créé ses magnifiques boulevards !

Ici se termine l'ère lugubre des épidémies de peste à Nimes. Nous ne rappellerons que pour mémoire la fièvre pestilentielle de 1666 , dont un contemporain, Pierre Formi, médecin nimois, nous a laissé la relation (2). Un instant , les

(1) Archives, *ut supra*.

(2) *L'idée de la fièvre épidémique qui, depuis le commencement de cette année, etc.*; par Pierre Formi, docteur en l'Université de Montpellier. A Nimes, 1666.

Digitized by Google

craintes furent des plus vives; en fait, depuis 1649, la peste n'avait cessé de se montrer dans tous les pays environnants; et, à ce moment même, de sinistres rumeurs arrivaient du dehors. Présage plus fâcheux! des globes de feu, de longues comètes et autres météores ignés apparaissaient dans les airs au milieu de nuits sombres (1). Un instant, disons-nous, Nimes se crut à la veille d'une nouvelle peste, et ses consuls, qui pour lors étaient Simon Novy, docteur et advocat; Simon Brouset, bourgeois; Jacques Tallard, marchand, et Fulcran Vanel, ménager, agirent dans cette prévision ni plus ni moins que si le fléau était déjà dans la ville, et surveillèrent surtout la vente des viandes et des poissons aux étaux

(1) Voici, comme preuve à l'appui de la réalité de ces perturbations sidérales qui précédèrent les fièvres épidémiques de 1666, le commencement d'une pièce de vers latins qu'adressa à Pierre Formi, F. Graverol, I. V. D., à l'apparition de son livre:

Charissimo consobrino
Petro Formio,
Clarissimo doctori medico,
In utilissimum eius libellum de febre epidemica foris
etint ra Nemausum jam dudum vagante.

Visus abhinc multo diuturnus mense cometa
(Et numquam impune visus) romana Nemausi
Mœnia tam diro aspectu prospexerat, ut, quæ
Jam modo floruerant numeroso cive, minantis
Sideris influxu, nunc sane tesqua fuissent,
Ni miserata vicem divina potentia nostram
Esset, et immensos largita fuisset amores.
Talis erat facies urbis perterrita, cives
Ut succumbentes celeri langore videret,
..... etc., etc.
(Anno 1666).

Digitized by Google

« afin que, n'estant pas gastés, ils ne puissent point aussi nuire à ceux qui en usent ».

Heureusement il n'en fut rien; la maladie qui s'y déclara au printemps de cette année ne fut qu'une épidémie de fièvres pourprées ou *tacs* dont beaucoup, sans doute, et de préférence parmi les individus « depuis longtemps détenus de diverses indispositions », furent atteints, mais dont personne ne mourut, et qui ne tarda pas à disparaître.

La fortune se montra plus favorable encore dans la terrible peste de 1720-21. Nimes n'eut ni un malade ni un mort, pendant que les Cévennes et le Bas-Languedoc avaient peine à compter les victimes, que soixante-neuf communes dépendant des états de Provence subissaient des désastres inouïs, et qu'Arles, sa voisine et son antique alliée, perdait 10,210 habitants sur une population de 23,178 âmes !

VI.

Si maintenant, en manière de conclusions, nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur le Nimes du moyen âge, nous verrons que tout, dans la constitution de la cité et dans les conditions d'existence de ses habitants, ne justifie que trop les nombreuses apparitions qu'y fit la peste et la gravité des coups qu'elle y porta.

Autrefois, quand les compagnons d'Auguste, attirés par le charme de la fontaine Nemausus et la beauté du ciel du pays, étaient venus fonder

Digitized by Google

la colonie romaine, ils avaient assis les nouvelles constructions sur le penchant de riantes collines et de côteaux couverts de bois. Là, s'étaient élevés bientôt des demeures somptueuses et des temples magnifiques. Le site était des plus salubres; une chaîne de collines, le dominant au nord, le protégeait des vents violents qui soufflaient de cette direction; à ses pieds, sortaient, en jaillissant, les eaux de la Fontaine, qui, sans cesse renouvelées, entretenaient la fraîcheur et la salubrité. Il y avait bien une petite ombre au tableau. Quelques quartiers moins riches, s'étendant vers le midi et voisins des marécages, constituaient la partie basse de la cité; mais les Plébéiens ou les pauvres Arécomiques qui les habitaient étaient peu nombreux, et ces quartiers où se trouvaient la Maison-Carrée, les Arènes, le champ de Mars, véritables dépendances militaires, n'étaient guère fréquentés qu'aux jours des jeux et des exercices de corps; en telle sorte que les Romains n'étaient véritablement soumis que fort peu de temps à ces influences nocives, diminuées d'ailleurs par les travaux considérables de voirie et d'assainissement qu'ils y avaient pratiqués.

Mais, quand les barbares furent venus, quand sous leurs coups eurent croulé les palais et disparu cette brillante civilisation, la malheureuse population nimoise, éperdue et sans ressources, fut réduite à se bâtir, des ruines de la seconde Rome, de misérables demeures, qu'elle entassa autour des Arènes, demandant à ce colosse, qui avait défié les dévastateurs, un abri et un secours

Digitized by Google

contre les ennemis à venir. C'est cet amas de maisons que Raymond V, comte de Toulouse, enferma dans une muraille, en 1194. Alors aussi l'insalubrité fut à son comble, les *cloaca maxima*, les fontaines d'irrigation disparurent. Perdues en une infidité de rigoles qu'elles se creusaient peu à peu, les eaux de la Fontaine y demeurèrent stagnantes, n'ayant plus assez de force pour sortir de la ville. D'un autre côté, la destruction de l'aqueduc romain qui recueillait sur tout son parcours les eaux des marais et assainissait ainsi la campagne, avait transformé de nouveau les plaines de Lognac et de Bellegarde en étangs pestilentiels, qui, comme au temps des Volces Arécomiques, s'étendirent jusqu'à Nimes même (1). Aussi qu'on ne s'étonne pas si, au moyen âge, un grand nombre de quartiers ne consistaient qu'en terrains vagues et en maisons bâties dans les marécages; le nom même que certaines rues portaient à cette époque nous le montre bien. Tout le quartier, par exemple, compris entre le Grand-Temple actuel et les Arènes s'appelait le quartier de Prat (*quarto de prato*); la rue du Chapitre, rue du *Cannau supérieur* (*de campo novo superiori*), et la rue Dorée rue du *Cannau inférieur* (*carriera de campo novo inferiori*) (2).

(1) « D'où que vienne la cause de la peste, il faut que l'on scache qu'elle est plus fréquente et ferme en un lieu espez, comme est l'air des paluds et marescages nubileux et fétides qu'en quelque autre ». (Laurent Joubert, *Traitez de la peste*).

(2) *Promenade d'un curieux dans Nimes*. Enceintes successives, etc, par Fr. Germer-Durand, architecte. Nimes, Catelan, 1874.

Digitized by Google

Les autres rues n'étaient pour la plupart que des impasses, et comme il n'existait ni service de voirie ni commissaires de salubrité, elles étaient de véritables réceptacles d'immondices ; citons entre autres celle des Greffes, qui ne fut fermée qu'en 1677.

Le long des murs intérieurs de la ville, on ne voyait que tas de fumier et de détritus de toutes sortes, alternant avec des mares enormes où « cropissent les eaux », exhalant une odeur méphitique. Les travaux d'alignement, le percement de grandes rues, l'établissement de places pour l'aération, rien de tout cela n'était connu au moyen âge, et tout au plus si les Archives de Nimes relatent la démolition faite, en 1474, de toutes les masures qui encombraient les abords de la cathédrale ; opération, d'ailleurs, qu'on ne put entreprendre qu'avec l'autorisation de Louis XI.

Dans un tel état de choses, on avait beau, lorsqu'une épidémie se déclarait, décréter des mesures qui, au premier abord, sembleraient avoir dû produire d'heureux effets, en réalité elles ne donnaient aucun résultat ; car ce n'est pas en quelques jours qu'on pouvait détruire tant de causes d'infection lentement accumulées. Il faut bien le dire aussi, toutes ces ordonnances publiées à son de trompe n'étaient pas toujours exécutées, ou ne l'étaient le plus souvent que d'une façon illusoire.

Et quelles époques furent plus malheureuses! A-t-on le droit de s'étonner que la peste de 1348 ait si facilement envahi la Provence et le Languedoc, lorsqu'on songe que, dans ces provinces, tous

Digitized by Google

les produits de la terre : vin, huile, blé, etc., manquèrent en 1347; que la pénurie de grains y fut telle qu'on fut obligé de tuer les animaux de basse-cour parce qu'on n'avait rien à leur donner, et que la famine enfin, la hideuse famine y fut si cruelle que Baluze, dans la *Vie de Clément VI*, raconte que l'on vit des gens du peuple, des mères déchirer leurs enfants et en manger les membres sanglants! Ces disettes ne furent, hélas! que trop fréquentes à Nimes; rappelons, en passant, celles de 1482, 1490, 1505, 1519, 1531, 1540, 1557, 1559, dans lesquelles chaque fois le blé fut à un prix si élevé qu'on fut obligé d'organiser des quêtes afin de pourvoir à la nourriture du peuple. Tantôt c'était la pénurie d'eau qui perdait la moisson ou l'invasion des sauterelles et autres insectes nuisibles; tantôt c'était la mortalité qui, ayant décimé les paysans, avait fait que, faute de bras, les champs étaient restés en friche. Puis par ces temps de guerre et de pillage, la sécurité n'était nulle part; il fallait souvent organiser de véritables corps armés à seule fin de veiller à la conservation des récoltes, sans cesse menacées par les pillards et les vagabonds. Quelquefois c'était le Vistre qui, dans ses débordements, inondait la campagne et noyait l'espérance de la moisson. Aux pluies torrentielles succédait, ironie amère! les années suivantes, comme on le vit en 1659 et 1666, une sécheresse extraordinaire qui, durant tout le printemps et tout l'été, non-seulement brûlait la terre, mais augmentait l'insalubrité en favorisant les exhalations mauvaises, en faisant tarir les puits, en corrompant enfin les

Digitized by Google

eaux de la Fontaine; car on ne pouvait empêcher alors que ces eaux, très-rares, ne servissent à la fois à l'alimentation et aux usages de toutes sortes.

Aujourd'hui nous parons à tout cela, et un pays fournit facilement à son voisin ce qui, pour une raison ou pour une autre, peut lui faire défaut; mais il était loin d'en être ainsi dans ces temps calamiteux; il n'y avait pas de routes, les transports étaient excessivement difficiles, les peuples n'avaient entre eux aucun lien de solidarité : on se trompait sans honte et sans pudeur. En 1610, la récolte avait totalement manqué à Nimes, quelques individus apportèrent du blé de Naples. Hélas! il fut si mauvais que les consuls durent nommer une commission pour aviser à ce qu'il y aurait à faire au sujet de « certains marchands qui font fere du pain de certain blé qu'ils ont apporté de Naples, qui est gasté et pourry, quy est à craindre d'apporter quelque grand maladye ».

Que dire maintenant des charges écrasantes qui pesaient sur le pauvre peuple taillable et corvéable à merci? Qu'on lise, pour être édifié à ce sujet, cètte page éloquente de Nisard sur le système fiscal introduit à Nimes (1375) par le duc d'Anjou, gouverneur du Languedoc. « Jamais le fisc, dit cet écrivain (1), n'atteignit plus de choses à la fois. Ce fut un impôt sur l'air et le sang. Le blé, l'avoine, les légumes, le pain, le vin, la viande de boucherie, le poisson, l'huile, le fro-

(1) *Histoire et description de Nimes*, par D. Nisard. Paris, 1842.

Digitized by Google

mage, les intestins des animaux, tous ces objets de consommation furent soumis à des taxes spéciales. Le pain en particulier était atteint sous trois formes : dans la terre à l'état de semence, par l'impôt foncier; dans les greniers, à l'état de grains; chez le boulanger, à l'état de pain par une taxe sur la confrérie. Le vin comme le pain était taxé trois fois : une première fois, dans le sol avant que le bourgeon se fût montré; une seconde fois, dans la vigne vendangée, où le fisc allait compter les grappes et les hottées; une troisième fois, dans le tonneau et jusque dans le verre du consommateur. Il y avait des impôts sur les hôteliers pour chaque journée de cheval ou de mulet qu'ils logeaient dans leur auberge; il y en avait pour la dînée d'un voyageur, il y en avait pour la couchée. L'impôt personnel ou de la capitation saisissait l'enfant presqu'au sortir du berceau; au-dessus de trois ans, il avait le titre d'habitant et une part des charges attachées à ce titre écrasant. Le gros bétail était recensé et taxé par tête ainsi que le peuple; et comme, dans le peuple, l'impôt descendait jusqu'à l'enfant au-dessus de trois ans, de même, dans le bétail grand et menu, outre les bêtes arrivées à leur grosseur naturelle, l'impôt allait épier dans les étables la naissance des veaux, agneaux, chevreaux, cochons de lait, pour les coucher, en sortant du ventre de la mère, sur le registre des imposés ». La ville n'est pas plus heureuse sous le duc de Berri (1402); c'est l'époque des commissaires réformateurs de toute espèce ; commissaires pour l'entretien et la réparation des forteresses, commissaires pour la

Digitized by Google

réparation des chemins, commissaires pour les francs-fiefs, commissaires pour les informations touchant les délits de justice, commissaires pour la réparation des feux, réformateurs des monnaies, etc,, etc.; réformateurs qui ne réformaient rien, mais qui s'abattaient comme des sauterelles sur ces villes et villages délabrés, taxant, rançonnant, extorquant, en gens dont la commission ne devait durer qu'un jour, et à qui la faveur offrait tout à coup cette occasion de fortune rapide (1); commissaires enfin qui ne font autre chose que marcher à travers la patrie : *Incedunt per patriam!* disent tristement les consuls de Nimes.

Les droits que les rois prélevaient étaient aussi exorbitants; au quinzième siècle, par exemple, c'étaient les droits sur les amendes, le greffe, les enquêtes, les causes, la barre, la leude, le trezain de la leude dite légitime, le demi-trezain des blés de la leude, les bans, le poids du roi, la prison dite de la Molepeyre, les objets trouvés, les adultères, les minutes des notaires défunts, les juifs, les confiscations, les terres abandonnées, le logement du vicaire, etc. Les impôts, les subsides, les contributions de guerre sont eux-mêmes si considérables que des communes entières, hors d'état de les payer, désertent le pays et vont chercher un refuge ailleurs, comme cela arriva en 1642.

Il faut signaler encore les guerres, les siéges qu'ont à supporter ces malheureuses populations,

(1) Nisard, *loco citato*.

Digitized by Google

guerres, de religion, dévastations de brigands, incendies. Il n'est pas un chef de troupes qui ne se croie en droit d'exiger l'entretien de ses hommes; et si l'on essaie de s'y refuser, « la ruyne du païs est procurée par des bruslemants, ravaiges de bestail et rençonnements de personnes... ». L'armée de Jacques de Crussols, duc d'Uzès, n'agit pas autrement en 1575.

Et pendant tout ce temps, on n'en est pas moins constamment sur le qui vive! Nuit et jour, sans trêve ni repos, on fait le guet du haut des tours de Nimes; dès que le danger est signalé, on court aux murailles, on les répare tant bien que mal et on se prépare à repousser l'attaque. C'est l'affaire des hommes valides. Les vieillards, les femmes, les enfants, que la voix sinistre du tocsin sonnant l'alarme a jetés dans la consternation, éperdus et tremblants, s'enferment chez eux, se barricadent dans leurs masures en ruine, lesquelles, pour peu que le danger dure, ne seront bientôt plus qu'un réceptacle d'immondices et de pourriture.

Dans ce long inventaire de causes prédisposant à la maladie, n'oublions pas la perturbation morale qu'apportaient dans l'organisme tant de maux frappant tour à tour les pauvres humains, perturbation à laquelle les intelligences n'avaient que trop de tendance depuis les terreurs de l'an mil. Cet état d'anxiété, de malaise et de surexcitation dans les exprits, qui occasionna ailleurs la danse de Saint-Guy, le tarentisme et les folles austérités des flagellants, avait aussi pour effet de détruire

Digitized by Google

toute idée de résistance à la maladie ou de prophylaxie thérapeutique, sans compter que le système nerveux, profondément troublé et n'étant plus par conséquent le régulateur des fonctions organiques, diminuait fatalement la résistance des corps et les livrait sans défense à toutes les influences délétères.

Est-il besoin d'en dire davantage? N'est-il pas évident que, soumis à l'action destructive de toutes ces causes, les Nimois devaient forcément être la proie d'une foule de maladies, endémies ou épidémies locales? Ils le furent en effet.

L'influence du sol marécageux se manifesta par les fièvres intermittentes. Ces affections, qui à certaines époques ont déterminé, par leur prédominance et leur continuité, les constitutions médicales de tout un pays, comme il est arrivé pour Ferrare, au dire de Lanzoni, de Rome, suivant Lancisi, d'Autriche, de Hongrie, etc., ont joué, aux quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième siècles, un rôle prépondérant dans la pathologie nimoise. Les écrits de quelques contemporains en font foi; c'est ainsi que Lazare Rivière nous apprend que le printemps de l'année 1645 fut marqué, dans cette ville, par une véritable épidémie de ces fièvres sous toutes leurs formes, intermittentes, tierces, double-quartes, quotidiennes, rémittentes, intrantes, subintrantes, affectant le plus souvent le type des fièvres continues malignes, attaquant hommes et femmes, enfants au berceau ou dans le sein de leurs mères, passant d'une forme à l'autre, jetant l'épouvante par la soudaineté de leur apparition, la rapidité de leur multi-

Digitized by Google

plication, les variétés infinies de leurs symptômes, ictères, névralgies, paralysies, douleurs au foie, hydropisies, etc.

Les influences atmosphériques engendrèrent les catarrhes intestinaux, les flux dyssentériques, de véritables choléra-morbus à forme épidémique; tel fut notamment celui qui sévit à Nimes, d'une façon si cruelle, l'année 1564, « tuant beaucoup de malades dans quatre jours », et caractérisé par des selles aqueuses et bilieuses, par une grande douleur d'estomac, du ténesme, une soif insatiable, un grand abattement de forces, etc. D'autres fois, c'étaient des grippes ou coqueluches qu'elles déterminaient, et celles-ci dégénéraient assez souvent en pleurésies et en péripneumonies mortelles. Lazare Rivière nous a donné également la relation de deux épidémies de ce genre qui attaquèrent Nimes et tout son territoire, en juillet 1557 et dans l'été de 1580 (1).

Nous aurons achevé le tableau pathologique de Nimes, si nous citons les maladies tenant à la mauvaise alimentation et à la misère physiologique, telles que les affections vermineuses, si fréquentes en ces temps-là, les mille manifestations de la diathèse scrofuleuse, phrénésies, ophthalmies, stomatites, la variole dont l'endémicité re-

(1) La relation de ces deux épidémies de grippe se trouve dans *Les Observations de médecine de Lazare Rivière*, traduites du latin en Français, par M. P. Deboze, docteur en médecine et maître chirurgien juré à Lyon. Lyon, 1680.

Digitized by Google

montait aux époques les plus reculées (1), la dysenterie, le scorbut, le terrible mal des ardents que l'on vit régner pendant une période de trois siècles (dixième, onzième et douzième), et la lèpre enfin.

Toutes ces maladies, relevant directement de ce mélange particulier de causes cosmiques et d'influences morales et politiques, créaient un véritable milieu épidémique et déterminaient, chez cette malheureuse population, des conditions excellentes de réceptivité pour la peste.

Celle-ci, grâce à Dieu, ne naît pas sur notre sol. Chaque pays, de même qu'il a sa faune et sa flore distinctes, a aussi sa pathologie spéciale et ses maladies endémiques. Si le dromadaire d'Afrique

(1) Indépendamment de son endémicité, la petite vérole a toujours fait, à Nimes, par périodes de quatre à cinq ans, des épidémies longues et meurtrières. Aux siècles passés, son pouvoir contagieux était encore plus considérable que de nos jours, et ses ravages plus grands. Ecoutons à ce sujet un fait raconté par Baux et qui remonte au commencement du dix-huitième siècle : « Il n'y a que quelques années, dit-il, dans un temps que nous n'avions ni fièvres malignes ni aucunes de ces maladies qui précèdent la petite vérole et qui la font ordinairement éclore, quelques soldats malades qui revenaient de Catalogne furent portez à l'hôpital, qui est à un des faux-bourgs. Parmi ces malades, il y en avait qui avaient la petite vérole; quelques jours après, les enfants de l'hôpital en furent pris, ensuite les enfants du faux-bourg, après ceux-là, les enfants de la ville du quartier le plus proche de ce faux-bourg, et enfin, dans peu de temps, cette maladie se répandit dans toute la ville, et de là fut portée dans La Vaunage, où elle borna ses progrès. Plusieurs villages de cette vallée furent pris successivement de la petite vérole: elle aurait été portée au premier qui en fut attaqué par un païsan qui, n'ayant jamais eu cette maladie, était venu à Nimes, où il l'avait prise ».

Digitized by Google

ne peut se multiplier en Europe ; si le poivre et le piment sont incapables de se développer ailleurs que dans leur patrie primitive, de même le bouton d'Alep n'attaque que les habitants de cette ville, et la plique de Pologne est exclusive à ce dernier pays.

C'est en vertu de ce même principe que certaines contrées ont toujours été le berceau de la peste, comme l'Asie est celui du choléra épidémique, et le golfe du Mexique, celui de la fièvre jaune.

Là, et là seulement, se rencontrent les conditions de génération et de permanence de ces diverses affections. Peu importe au surplus que le sol y soit le réceptacle d'un germe préexistant dans son sein et s'y maintenant à l'état latent jusqu'à ce qu'une occasion opportune vienne le faire lever, ou qu'il s'agisse d'une intoxication tellurique spécifique analogue à celle qui produit la fièvre intermittente. Peu importe, disons-nous : Ce qu'il faut retenir, c'est cette loi de *distribution et de localisation géographique* des grands fléaux ; car plus nous en tiendrons compte, plus nous nous efforcerons d'organiser sérieusement la prophylaxie quarantenaire, qui constitue notre première sauvegarde contre toute maladie de provenance étrangère.

Mais, s'il arrive qu'un jour ces grands fléaux, après être restés confinés pendant de longues années dans leurs pays originels, obéissant tout d'un coup à une force inconnue, aient une telle exubérance de vitalité, que leur berceau devienne trop petit pour les contenir, et que, malgré toutes

Digitized by Google

les barrières opposées, ils franchissent leurs limites d'endémicité, on voit leur rayonnement se faire de préférence dans les pays qui présentent avec leur patrie des conditions similaires, ou dans lesquels l'existence est la plus chétive et les maladies par conséquent les plus nombreuses et les plus graves. C'est ce qui explique comment, jusqu'au dix-huitième siècle, chaque fois que la peste est venue en Europe, elle a paru à Nimes.

Ce n'est pas tout, et toujours en vertu de la loi précédemment énoncée, après chaque nouvelle invasion, la peste, son œuvre de mort une fois achevée, était destinée à s'éteindre tout à fait dans nos régions et à se conduire comme le fait de nos jours le choléra, qui, l'épidémie terminée, disparaît définitivement sans laisser après lui aucune modification dans la constitution médicale du lieu.

Voilà, en effet, ce qui serait arrivé, si les conditions mésologiques de Nimes, assez différentes de celles des pays originels pour ne pas permettre à la peste de s'y perpétuer à l'état endémique, n'avaient cependant présenté avec elles un assez grand nombre de traits communs, non seulement pour y favoriser son extension à chacun de ses retours en Europe, mais encore pour lui faciliter une sorte d'acclimatement sous une forme particulière, qui ne fut, à vrai dire, que la peste dans ce qu'elle avait d'accommodable avec ces nouvelles conditions d'existence et ce nouveau terrain.

Il arriva, en un mot, pour cette *espèce pathologique*, ce que nous observons pour certaines plan-

Digitized by Google

tes exotiques, qui parviennent à s'acclimater chez nous en subissant des modifications dans leur taille et dans la qualité de leurs fleurs et de leurs fruits, sauf même à dégénérer ensuite par degrés et à obliger plus tard à renouveler la semence.

Dès lors, une épidémie de peste passée, il en resta toujours trace dans la constitution médicale de Nimes, constitution dont le tac devint tellement désormais l'expression habituelle, que plusieurs soi-disant épidémies de peste, surtout parmi celles survenues à une plus grande distance d'une dernière importation de l'Orient, ne furent certainement que des éclosions locales de fièvres pourprées ou tacs. Nous en avons cité plusieurs exemples.

Bien plus, à la fois endémique et épidémique, comme l'est chez nous actuellement la variole ou la fièvre typhoïde, le tac constitua un état pathologique spécial, qui s'entait tour à tour sur toutes les affections régnantes, les modifiait d'une façon uniforme, donnant aux plus diverses comme un air de famille, les marquant toutes d'un même sceau et permettant à chacune de faire sa petite épidémie ; car ce n'est que de cette façon qu'on peut s'expliquer comment les pleurésies, les pneumonies purent prendre, à certaines époques, à Nimes et ailleurs, un caractère de malignité exceptionnel et devenir contagieuses, ainsi que l'ont constaté Lazare Rivière, Colle d'Urbino (1601), Vorster de Brisgaw (1688) et déjà antérieurement Sennert et Wiert (1564). C'est aussi dans ce sens seulement qu'on peut admettre l'existence des pestes dites ophthalmiques, para-

Digitized by Google

lytiques, gastriques, hépathiques, spléniques, hystériques, arthritiques etc., qui n'étaient que l'influence pestiférique agissant, comme le dit un auteur contemporain, sur des parties « ayant quelque grande imbécillité naturelle ou accidentelle, à raison de laquelle sont subjectes et accoustumées à recevoir défluxions et décharges-ments ».

C'est le tac qui marqua tellement la variole de son cachet spécial, qu'en plein dix-huitième siècle, les médecins nimois pouvaient encore établir un parallèle entre cette affection et la peste. C'est lui enfin qui donna à la coqueluche cette phénoménalisation insolite et si grave dont parlent certains auteurs (1).

Ainsi se passèrent les choses depuis 1348.

La première invasion de peste jointe aux causes cosmiques, aux influences morales et politiques, d'où était né le triste état sanitaire de Nimes et que nous avons longuement énumérées, avait donc donné naissance au tac; celui-ci, entretenu par la persistance de ces mêmes influences locales, prend désormais, pendant plus de trois siècles, droit de cité à Nimes; lui, à son tour, favorise l'importation des véritables épidémies de peste,

(1) Nous conseillons à ceux qui voudraient avoir des détails sur les formes insidieuses et variées que présentait la coqueluche dans ses épidémies, notamment dans celle de 1585, sous l'influence de la constitution pestiférique régnante, la lecture du *Traicté de la merveilleuse et prodigieuse maladie épipendémique et contagieuse appelée coqueluche, très-docte et très-utile, faict et composé en forme de dialogue par maistre Jean Suau, natif de Nymes en Languedoc, médecin et jurisconsulte.* Paris, 1586.

Digitized by Google

rend plus facile la transmission de cette dernière par contagion, tandis que la peste elle-même vient, à chaque apparition nouvelle, lui donner une plus grande activité, le renforcer dans son action et permettre, pour ainsi dire, à cette sorte de génie épidémique d'étreindre plus fort que jamais notre malheureux pays, s'il avait eu la moindre velléité de lui échapper. Et tout cela, peste, tac, endémies et épidémies locales, constituent comme un cercle vicieux où tous, malgré la différence de leur origine, sont cependant sous une dépendance réciproque; car, s'ils ne s'engendrent pas d'une façon absolue, ils se prêtent du moins un mutuel appui et s'entretiennent les uns les autres.

La face de notre pays a aujourd'hui changé. Les conditions sociales des habitants, le bien-être et la prospérité relative de tous, constituent un ensemble de résultats et de faits qui nous permettent d'assurer qu'indépendamment de la *prophylaxie extérieure ou quarantenaire*, nous disposons encore, contre l'arrivée des fléaux étrangers et la permanence de leur règne, même sous une forme mitigée, d'une *prophylaxie locale* inconnue de nos aïeux. Il suffit, pour se convaincre de cette vérité, d'avoir des yeux et de comparer avec le passé.

Notre époque est celle de la régénération. C'est avec elle qu'a commencé le progrès, et c'est grâce à ce progrès qui a déjà embrassé les mille manifestations de l'activité humaine, que la médecine et l'hygiène nous permettent de vivre dans des conditions de santé infiniment supérieures à celles

Digitized by Google

de nos pères, et nous donnent l'espoir de transmettre à nos enfants des chances de longévité plus grandes que les nôtres.

Nous le croyons sincèrement; n'en déplaise à certains pessimistes, qui n'ont pas craint de dire que cet espoir n'est qu'un vain rêve qui jamais ne sera, jamais ne pourra être réalisé; prophétie bien triste, mais ajouterons-nous avec le professeur Colin, heureusement démentie par les faits.

Digitized by Google

Digitized by Google

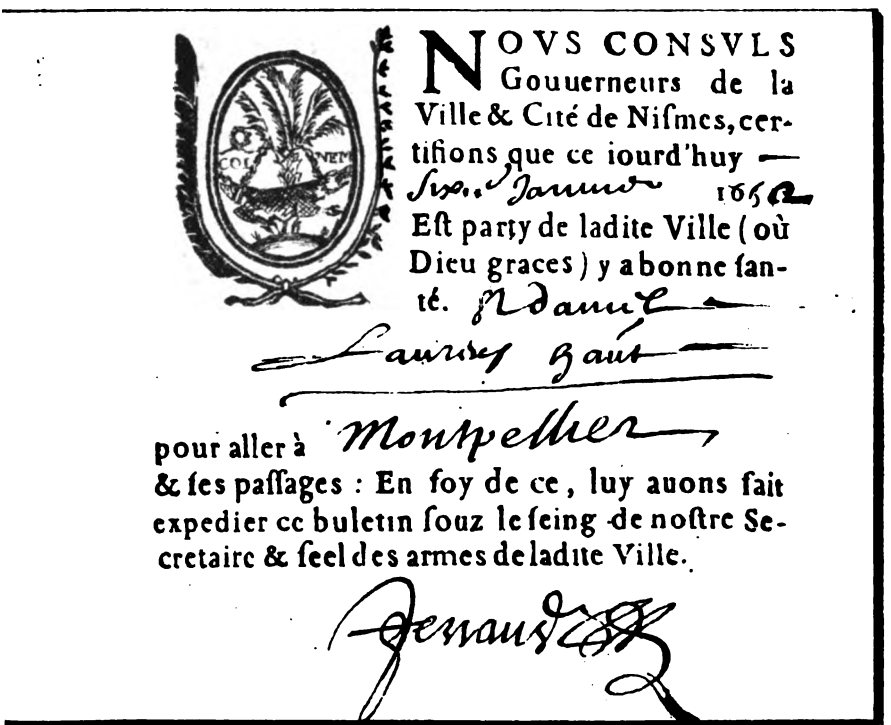

NOVS CONSVLS Gouuerneurs de la Ville & Cité de Nismes, certifions que ce iourd'huy — Six.e Janvier 1652 Est party de ladite Ville (où Dieu graces) y a bonne santé. Ndamel Laurens Gaut

pour aller à Montpellier & ses passages : En foy de ce, luy auons fait expedier ce buletin souz le seing de nostre Secretaire & seel des armes de ladite Ville.

Jerrand

A. PRADEL

FAC-SIMILE des Billets de Santé délivrés à Nimes aux temps de peste, d'après un original communiqué par M. A. DE LAMOTHE Archiviste du département du Gard.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

DES OSSEMENTS FOSSILES

trouvés à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard),

ET SUR

LA NATURE DU TERRAIN DE LEUR GISEMENT;

par le Dr Ed. TRIBES,

membre-résidant.

Les remarquables débris fossiles que j'ai l'honneur de placer sous vos yeux, ont été trouvés et recueillis par M. Roumajon, instituteur à Saint-Gervasy, dans les terrains diluviens qui entourent Saint-Laurent-des-Arbres, son pays.

M. Vignaut, de Saint-Laurent, l'a secondé dans ces recherches, et son nom doit, comme celui du premier, trouver ici sa place.

Le village de Saint-Laurent est situé dans le

Digitized by Google

voisinage de la rive droite du Rhône, dans le canton de Roquemaure; deux kilomètres environ le séparent de ce grand fleuve.

A une petite distance de ce village, dans la direction Sud-Est, se trouve une lisière de terrain aride et sans végétation, s'étendant jusqu'au territoire de Lirac. Elle est formée par des monticules sablonneux, de véritables dunes, au-dessous desquelles on remarque des couches épaisses de cailloux roulés et de graviers.

Ces terrains sont constitués par une série de couches marines de sable quartzeux, colorées en rougeâtre par des matières ferrugineuses. Çà et là sont des couches d'argile mêlées au sable. Ce sont des terrains *sub-apennins* appelés *Crag* par les Anglais, appartenant aux dépôts formés pendant la période pliocène de l'époque tertiaire. Nous donnons plus loin la preuve de cette assertion.

Ces bancs sablonneux sont ravinés facilement par les eaux pluviales, et c'est au moment où les ravinements se produisent que se montrent les restes fossiles qu'ils renferment.

Vous dirai-je maintenant combien ces terrains sont riches en fossiles, et tout l'intérêt qu'il y aurait à les fouiller d'une façon intelligente et suivie ?

MM. Roumajon et Vignaut ont réuni, en peu de temps, une collection de fossiles moins importante par le nombre que par la valeur paléontologique des ossements qui la composent.

Parmi ces débris osseux, se trouvent *trois dents mâchelières* très-bien conservées, et dont il a été

Digitized by Google

permis de tirer le meilleur parti pour le classement de la famille et du genre auxquels appartenait l'animal dont nous avions en main quelques vestiges osseux.

Depuis les savantes études de l'immortel naturaliste français, Georges Cuvier, sur les les fossiles, depuis la découverte par lui faite des lois qui président aux formations organiques des êtres vivants, on a pu ressusciter, pour ainsi dire, les générations des créations primitives.

Ces lois ont un tel caractère de certitude et de précision que, étant donné tel os du squelette, telle dent, etc., etc., la charpente osseuse tout entière peut être retrouvée et reconstruite.

Ces reconstitutions faites comme *a priori*, ne tardent pas à être confirmées par les découvertes ultérieures. « Les pieds, comme le dit Cuvier, se trouvent conformes à ce qu'avaient annoncé les dents, les dents à ce qu'annonçaient les pieds ; les os des jambes, des cuisses, tous ceux qui devaient réunir les deux parties extrêmes se trouvent conformés comme on avait pu le juger d'avance. A la voix de l'anatomie comparée, chaque os, chaque portion d'os reprend sa place. Chacune des espèces renaît, pour ainsi dire, d'un seul de ses éléments ».

Les lois immuables prescrites aux êtres vivants de nos jours, ont offert à la paléontologie sa base la plus sûre et la plus certaine. C'est en s'appuyant sur l'anatomie comparée que cette science a acquis le degré de certitude que personne n'ose lui contester. Il a fallu tout le génie de Cuvier pour trouver ces lois et en léguer les

Digitized by Google

formules au monde savant. Qu'on se rappelle que, presque jusqu'à lui, les restes disparus de notre globe et ensevelis depuis des temps incalculables ont été longtemps considérés et classés scientifiquement comme des *jeux de la nature.*

C'est ainsi qu'on les trouve appréciés et désignés dans les ouvrages des philosophes de l'antiquité qui ont écrit sur l'histoire naturelle, et dans les rares traités que le moyen âge nous a légués sur cette science.

Les ossements fossiles ont donné lieu, tant chez les anciens que chez les modernes, à toutes sortes de légendes ou d'histoires fabuleuses. La tradition qui faisait attribuer à Achille, à Ajax et à d'autres héros de la guerre de Troie, une taille de vingt pieds, se rattachait sans doute à la découverte d'ossements d'éléphants. Du temps de Périclès, on assurait, en effet, avoir trouvé, dans le tombeau d'Ajax, une rotule de ce héros qui était de la grandeur d'une assiette et qui n'était probablement que celle d'un pachyderme fossile.

Notre grand artiste, Bernard Palissy, eut la gloire de reconnaître et de proclamer, le premier, la véritable provenance des débris fossiles. Bernard Palissy soutint en effet, en 1580, il y a près de trois siècles aujourd'hui, dans son ouvrage sur les *Eaux et fontaines,* que les *pierres figurées,* comme on appelait alors les fossiles animaux ou végétaux, étaient des restes souvent pétrifiés, c'est-à-dire transformés en pierre, d'êtres organisés, conservés au fond des mers et délaissés par le retrait des eaux, dans les lieux mêmes où on les retrouve.

Digitized by Google

Qu'on se rappelle les lazzis et les mordantes critiques dont Voltaire accabla notre immortel Buffon, lorsque, défendant et adoptant les idées de Palissy, il proclama, dans son ouvrage sur *les Epoques de la nature,* que les coquilles enfouies dans le sol et jusque sur le sommet des montagnes appartenaient à des espèces autres que celles de nos jours. La colère du malin philosophe de Ferney se manifesta avec la plus grande acrimonie, surtout lorsque Buffon soutint et démontra que les coquilles trouvées sur le sommet des Alpes et des Apennins avaient été laissées par la mer, qui occupait cette partie du globe avant que se produisissent les soulèvements qui avaient donné naissance à ces montagnes.

Voltaire prétendit que les coquilles trouvées dans les Alpes et les Apennins avaient été jetées là par les pèlerins à leur retour de Rome. Ne pouvant rien répondre à son antagoniste, qui le renvoyait aux Pyrénées, où les coquilles marines occupent d'immenses espaces jusqu'à la hauteur de 2,000 mètres, il se contenta d'écrire qu'il ne voulait pas se brouiller avec M. de Buffon pour des *coquilles.*

Il appartenait au génie de Cuvier de tirer de l'étude des fossiles les plus admirables conséquences et de nous amener par elle à la naissance de la théorie de la terre.

« C'est aux *fossiles,* dit ce grand naturaliste, qu'est due la naissance de la *théorie de la terre.* Sans eux, l'on n'aurait peut-être jamais songé qu'il y ait eu, dans la formation du globe, *des époques successives* et une série d'*opérations différentes.*

Digitized by Google

Eux seuls, en effet, donnent la certitude que le globe n'a pas toujours eu *la même enveloppe*, par la certitude où l'on est qu'ils ont dû vivre à la surface avant d'être ainsi ensevelis dans la profondeur. Ce n'est que par analogie que l'on a étendu aux terrains primitifs la conclusion que les fossiles, fournissent directement pour les terrains secondaires; et, s'il n'y avait que des terrains sans fossiles, personne ne pourrait soutenir que les terrains n'ont pas été formés tous ensemble ». (Cuvier, *Ossements fossiles, discours sur les révolutions du globe.)*

Après cette digression, qui trouvait sa place naturelle à l'occasion de l'étude que je m'étais proposée, j'arrive à l'enumération des ossements fossiles trouvés à Saint-Laurent, et à leur description, autant que pourra me le permettre leur état de conservation.

Cette collection se compose de:

1° *Trois mâchelières* ayant une structure identique, quoique ne provenant pas probablement du même sujet;

2° *Une gangue de mâchelière* manquant des parties émaillées et n'étant constituée que par la partie éburnée de la dent;

3° *Une défense* à peu près complète, qui s'est séparée en neuf fragments, au moment de son extraction. Ces fragments sont susceptibles d'être raccordés et soudés entre eux. Ils formeraient ainsi un tout complet et homogène mesurant plus d'un mètre de long, et pesant plusieurs kilogrammes.

Cette énorme défense a certainement appartenu

Digitized by Google

à un sujet adulte et d'un bel âge. L'ivoire qui la constitue est très-solide dans certains points, mais tend à se déliter d'une façon générale. L'état de clivage auquel obéit cet ivoire démontre sa grande vétusté, et permet d'affirmer que le fossile remonte à *la première époque* de l'apparition des *Mammifères Proboscidiens ;*

4° *Une portion d'une autre défense,* la partie terminale ou aiguë, en état de bonne conservation ;

5° *Un fragment de la mâchoire inférieure ;*

6° *Un tibia* composé de deux fragments se soudant parfaitement ;

7° *Une phalange unguéale* d'un gros orteil ;

8° *La tête de la phalange* qui lui correspondait ;

9° *Un os du canon ;*

10° *Un fragment d'andouiller de cerf* trouvé sur les mêmes lieux ;

11° *Débris de coquilles fossiles,* dont trois du genre *Ostrea* et une du genre *Pecten.*

C'est pour mémoire que je signale ces derniers fossiles et pour éclairer sur la nature du terrain où on les a découverts. Ils n'ont, en effet, aucune utilité pour nous dans la reconstitution de l'animal qui fait le principal sujet de notre étude, mais ils en ont une très-grande pour le *classement du terrain* qui les renferme.

Il eût été difficile, en l'absence des *organes dentaires,* de préciser à quel *animal* avaient appartenu les fragments osseux que nous avions sous les yeux.

La défense elle-même ne nous permettait que de préciser la *famille,* mais nous laissait dans

Digitized by Google

l'ignorance la plus complète sur *le genre* et encore plus sur *l'individu*.

Nous pouvions, en effet, muni de cette seule pièce, prononcer avec certitude que nous étions en présence d'un pachyderme proboscidien. Mais nous ne pouvions dire s'il s'agissait du *Dinotherium* de la période miocène, du *Mastodonte* qui apparaît vers la fin de cette même période, ou du *Mammouth, Elephas primigenius* de Cuvier, qui appartient à l'époque quaternaire ou à la fin de la période pliocène.

Les fragments osseux proprement dits, qui appartiennent, selon toute probabilité, au sujet qui portait la défense ou à des congénères, auraient pu facilement, à cause de leur état incomplet et de leur mauvaise conservation, être attribués à tous les grands mammifères de l'ancien monde, *Megatherium, Dinotherium* ou autres, etc.

Nous étions heureusement en possession de tout l'appareil dentaire en état de bonne conservation, et le problème trouvait sa solution immédiate.

Toutefois, avant de nous expliquer sur *l'individualité* à laquelle nous avions à donner un nom, je tiens à vous décrire les dents, qui sont, avons-nous dit, au nombre de trois. Ce sont des *mâchelières.*

Ces mâchelières offrent toutes le même caractère ; elles ont donc appartenu au même sujet ou à ses congénères. Elles sont fortes, massives, mesurant quinze ou vingt centimètres. Elles portent, sur leur couronne, de grosses pointes coniques qui pourraient les faire prendre tout d'abord pour des

Digitized by Google

dents de grands carnassiers, ou tout au moins pour celles du grand omnivore des temps primitifs, de l'*Ursus spelœus*.

Mais, quand on examine de plus près ces organes, on remarque que les *pointes sont mamelonnées et arrondies*, et qu'elles n'offrent rien *d'aigu ni de trop tranchant*, caractère distinctif de *la molaire* des carnivores.

La plus grande de ces mâchelières paraît avoir appartenu à un animal plus vieux que celui auquel auraient appartenu les deux autres. Elle porte les traces de l'usure produite par la mastication, surtout sur sa partie antérieure. Elle occupait très-probablement la partie gauche de la mâchoire inférieure.

Cette dent est fortement usée en avant, l'usure offre un double plan incliné de haut en bas, de dehors en dedans et d'arrière en avant. C'est en avant surtout que la dépression est très-marquée.

Par sa *profondeur*, cette *usure* donne la mesure du grand âge auquel était arrivé l'animal, et, par sa *direction*, nous explique comment il s'y prenait pour opérer sa nutrition.

Il n'est pas douteux qu'il saisissait, entre la partie antérieure de sa molaire et la base de sa défense, les branches d'arbre ou leurs racines, et avait ainsi un solide point d'appui, un levier puissant à l'aide duquel il brisait à son gré les corps les plus résistants.

Sur la face latérale interne et en arrière, l'émail offre une *cassure* assez inégale.

Cette *cassure* paraît avoir été opérée avec un instrument grossier, à tranchant peu étendu et

Digitized by Google

inégal. Des ricochets, des entailles, faits avec le même instrument, se remarquent sur plusieurs points de la partie éburnée.

Je me suis demandé si une main armée *d'un silex tranchant* n'aurait pas opéré ces mutilations, et si cette main n'était pas celle d'un *homme de l'âge de pierre.* La beauté de cet émail, son éclat, sa résistance, sa forme en cônes plus ou moins aigus, ne pouvaient qu'éveiller l'attention de l'homme des âges primitifs, et faire naître en lui l'idée de s'en servir pour armer ses flèches, parer sa personne, ou créer des ustensiles appropriés à ses besoins domestiques.

Un examen attentif de la partie mutilée confirme cette manière de voir. On voit que c'est avec intention qu'on a agi sur ce point, et que les dégradations qu'on y rencontre doivent remonter à une date déjà très-ancienne. Les entailles, arrondies sur leurs angles, offrent un poli qui n'est dû qu'à la patine du temps. Ce fossile a certainement été trouvé et dégradé à une époque impossible à fixer, puis perdu et roulé dans les sables, où il a été retrouvé de nos jours.

Les deux autres mâchelières appartenaient à un animal de la même famille, mais plus jeune, dans tous les cas, que celui auquel appartenait la première.

N'oublions pas de signaler une gangue éburnée, qui n'est autre chose qu'une mâchelière dont la partie émaillée a été enlevée par le temps et les eaux.

L'émail des trois mâchelières est coloré par le

Digitized by Google

fer que renferment les sables et les argiles au milieu desquelles elles ont été trouvées.

D'après Cuvier, la forme mamelonnée des dents que nous venons d'étudier appartient, d'une façon exclusive, aux pachydermes proboscidiens dont il a fait le genre *Mastodonte,* de μαστος et οδους, « dent en forme de mamelon ».

On compte deux espèces dans ce genre:

1° Le *Mastodon giganteum* ou *Mastodonte* de l'Ohio ou de l'Amérique;

2° Le *Mastodon angustidens* ou le *Mastodonte* à dents étroites de l'ancien continent.

C'est à un *individu* de cette dernière espèce que doivent être rapportées les dents, comme les ossements fossiles, que nous venons d'étudier devant vous.

Le *Dinotherium,* le *Mammouth* ou *Elephas primigenius* ont cela de remarquable que leurs dents mâchelières sont en tout semblables à celles de l'éléphant de nos jours.

Au lieu d'être surmontées d'éminences ou de tubérosités en forme de mamelons, elles présentent une large surface lisse, unie, surmontée de sillons réguliers à large courbure.

Les mâchoires des mastodontes étaient beaucoup plus puissamment armées que celles de l'éléphas primigénius et que celles des éléphants de nos jours. Les défenses étaient au nombre de quatre, deux à la mâchoire supérieure, deux à la mâchoire inférieure. Celles de la mâchoire supérieure étaient, chez les sujets adultes, d'une longueur que n'atteignent jamais celles de nos éléphants. Leurs mâchelières étaient au nombre de

Digitized by Google

quatre, deux à la mâchoire supérieure, deux à la mâchoire inférieure. Elles servaient à ces animaux à broyer les racines et les branches des puissants végétaux au milieu desquels ils vivaient et que déracinaient ou brisaient leurs robustes défenses.

Après vous avoir donné mon opinion sur les ossements fossiles trouvés à Saint-Laurent, j'appelle de nouveau votre attention sur l'*étage de Crag* ou de terrain sub-apennin qui les renfermait et dont *la nature marine* ne saurait être discutée. Je vous ai indiqué déjà les *coquillages* fossiles qu'on y rencontre.

Comme cette *couche sub-apennine* se trouve presque contiguë au Rhône, on pourrait, en l'étudiant d'une façon superficielle, la considérer comme résultant d'un *déplacement du lit du Rhône et constituée par des terrains appartenant à ce fleuve;* il n'en est rien cependant. Le voisinage des volcans éteints de Pouzillac, des mines de charbon de Saint-Victor pourraient, en effet, faire supposer que, dans un moment d'ébranlement, le fleuve a quitté cette rive et a laissé à nu son ancien lit. Il n'est plus permis maintenant de soutenir cette thèse, en présence de débris fossiles qui ne peuvent appartenir qu'aux *terrains de source marine,* les *Ostrea,* les *Pecten* signalés plus haut.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant ces quelques lignes sur ces fossiles si remarquables, de vous demander les remercîments de l'Académie pour MM. Roumajon et Vignaut; ils seront pour eux le meilleur des encouragements à continuer des recherches qui, à plus d'un titre,

Digitized by Google

sont dignes de fixer l'attention de votre savante compagnie.

Pour moi, je les remercie de m'avoir fourni l'occasion de reprendre des études favorites, que les devoirs professionnels me permettent peu de continuer.

L'Académie vote un jeton d'argent en faveur de MM. Roumajon et Vignaut, pour les remercier et encourager leurs recherches.

Digitized by Google

Digitized by Google

ndant l'année 1875.

MO	E JOURS.				Nombre de fois que le vent a soufflé des directions							
	Vent.	Brouillard.	Glace.	Gelée blanche.	N.	N-E.	E.	S-E.	S.	S-O.	O.	N-O.
Janvier	21	2	11	6	99	5	14	19	24	2	8	15
Février	5	»	14	3	114	15	»	4	3	2	3	26
Mars	9	»	2	2	105	7	6	1	16	15	6	21
Avril	4	2	»	1	61	16	»	9	19	22	7	33
Mai	5	»	»	1	43	18	6	7	31	56	12	13
Juin	4	»	»	»	94	17	5	2	18	21	9	14
Juillet	4	»	»	»	45	19	7	4	17	36	20	38
Août	3	6	»	»	52	»	5	2	43	17	25	32
Septembre		»	»	»	56	7	13	14	40	16	23	12
Octobre		»	»	»	54	16	21	8	28	14	24	20
Novembre	3	»	8	4	75	15	20	6	7	4	17	21
Décembre	3	»	8	»	121	7	40	1	6	»	1	10
	12	0	43	17	919	142	137	77	252	205	155	255

s du m

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE.

Sur le rapport présenté, le 19 juin 1875, par M. *Ch. Lenthéric*, au nom de la Commission nommée dans la séance du 30 janvier précédent (MM. *A. Viguié*, *Q. des Rivières*, *L. Penchinat*, *G. Pelon*, *A. de Grisy*, *A.-H. Révoil* et *Ch. Lenthéric*),

Le premier prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., a été décerné à M. Fr. Germer-Durand fils, architecte, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, pour un mémoire sur *la Porte-d'Auguste*, accompagné de nombreuses planches.

A cause de l'importance du concours, l'Académie, sur la proposition de sa Commission, a donné un second prix à partager entre MM. Ch. Domergue, auteur d'une étude sur *Saint-Roman-en-Argence*, et l'abbé Goiffon, archiviste du diocèse, auteur d'une *Notice sur l'abbaye de Saint-Gilles*. Ce prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 100 fr. pour chaque lauréat.

Deux mentions honorables ont été accordées : A M. l'abbé Th. Blanc, pour une *Monographie*

Digitized by Google

du village de Domazan (Gard) ; et à M. ALBIN MICHEL, pour une étude sur *Les Roys du Papegay de Nimes.*

La Commission nommée, dans la séance du 16 janvier 1875, pour choisir, dans le domaine de la science ou de l'industrie, le sujet qui devait être mis au concours en 1875, n'ayant point déposé de rapport, il n'y a point eu de concours, cette année.

Digitized by Google

LISTE

DES OUVRAGES OFFERTS EN HOMMAGE

A L'ACADÉMIE DU GARD,

pendant l'année 1875.

Poésies diverses, par M. *Q.-Victor Thouron*, ancien élève de l'Ecole et président de la Société académique du Var. 1 fort vol. in-12.

Poésies, par M. *L. Chalmeton*, associé-correspondant. 1 vol. in-18.

Cartulaire de Marmoutiers pour le Dunois, par M. *Emile Mabille*, 1 vol. gr. in-8° publié sous les auspices de la Société Dunoise.

Etude historique sur Fontfroide, abbaye de l'ordre de Citeaux, diocèse de Narbonne, par M. *E. Cauvet*, membre de la Commission archéologique de Narbonne. 1 vol. in-8°.

Cassiodore. — De l'Ame. Traduction par *Stéphane de Rouville*, 4e édit. 1875, 1 vol. in-32.

Essai sur l'Opéra en France, par M. *A. Pellet*. Nimes, 1875, 1 vol. in-18.

Les Arts dans le Midi de la France, discours prononcé à la distribution des prix du lycée d'Avignon, en 1874, par M. *O. Dauphiné*, professeur. Broch. in-8°.

Etude sur S. François de Sales, par *le même*. Broch. in-8° (Extr. du *Correspondant*).

Méthode d'élever les vers à soie, par le docteur *Carret*. Broch. in-8°.

Digitized by Google

Du chauffage en général et plus particulièrement du chauffage à la vapeur et au gaz, par M. *Ernest Bosc*, architecte. Broch. in-8°, Paris, 1875.

Académie des sciences. — Commission du Phylloxéra. Séance du 3 décembre 1874 Broch. in-4°.

Pays vignobles atteints par le Phylloxéra, broch. in-4°, avec carte.

Postola Sœgur (Sagas légendaires des Apôtres). 1 vol. gr. in-8° de 936 pages.

Enumeratio insectorum Norvegicorum, auctore *H. Siebke*. Fasciculus primus, in-4°.

Die Ægyptischen denkmaeler in Saint-Petersburg, par *J. Lieblein*, broch. gr. in-8°.

La gloire et le bonheur, nouvelle contemporaine, par M. *H. Roux-Ferrand*, membre honoraire. — Br. in-8°.

Le Phylloxéra et la submersion. Une expérience faite dans le Gard, par M. *Ad. Valz*. — Br. in-8°.

Du croup et de son traitement, surtout par la trachéotomie, par le docteur *Bourdel*, prof. agrégé à la Fac. de médecine de Montpellier. Broch. in-8°.

Congrès scientifique de France, tenu à Montpellier en 1868. Extrait du compte rendu, par *le même*. Broch. in-8°.

Deux cas de fractures rares. Considérations cliniques, par *le même*. Broch. in-8°.

Remarques sur le fait de l'existence en société, à l'état sauvage, des espèces végétales affines, et sur d'autres faits relatifs à la question de l'espèce, par *Alexis Jordan*.

Une créature de Dieu, par *E. Anthoyne* (M. *Rodier de la Bruguière*, membre non-résidant). — 1 vol. gr. in-18. Anduze, A Castagnier, 1875.

Catalogue des mollusques marins du Gard, par *C. Clément*, membre de la Société d'étude des sciences naturelles de Nimes. 1875, broch in-8°.

L'inoundatioun dé Toulouse en 1875, par *Charles Gros*, lauréat des concours des Langues Romanes. Broch. in-8°.

Per Toulouse, au noum de Diéou ! Poésie languedocienne, par *Albert Arnavielle*. — Donnez aux pauvres inondés ! Poésie, par l'abbé *Albran*, aumônier du collége d'Alais. Broch. in-8°

Pensées, Maximes, Sentences, Boutades, par *Louis de Combettes-Labourélie*, associé-correspondant.

Les fouilles de Solutré. Lettre à M. Chabas, correspondant de l'Institut, par M. l'abbé *Ducrost* et M. *Adrien Arcelin*. Broch. in-8°.

Les constructeurs de ponts au moyen âge, par M. *L. Bruguier-*

Digitized by Google

Roure, membre de la Société française d'Archéologie. Br. in-8°. (Extrait du *Bulletin monumental*).

La Politique traditionnelle, par M. le chev. *Adolphe Pieyre*. — 1 vol. gr. in-18, Nimes, P. Lafare, 1875.

Le mot, base de la raison et source de ses progrès, par *C.-A. Letellier*

Le Puy-de-Dôme en 1875, par M. *Louis Chalmeton*, associé-correspondant.

Les Jeudis de Monte-Carlo. Impressions musicales, par M. *Charles Domergue*, membre non-résidant. — 1 vol. in-18.

Note sur trois marques de fabrique de verriers et une marque de jaugeage, à l'époque de la domination romaine en Gaule, par M. *Ed. Flouest*, membre non-résidant, br. in-8°. (Extrait de la *Revue des Sociétés savantes*).

Cinquante ans de l'histoire du Chapitre de Notre-Dame de Laon. — Procès-verbaux avec introduction et notes, par M. *Edouard Fleury*, 1 vol. in-8°.

La Conversazione, annuale revista di scienze, lettere ed arti. — Bologne, 1875, livr. gr. in-8°.

Notice sur l'aqueduc romain de Sens, par MM. *Julliot* et *Belgrand*.

Aspirations infinies, par l'auteur d'*Une Créature de Dieu* (M. *Rodier de la Bruguière*, membre non-résidant). — 1 vol. in-18, Anduze, A. Castagnier.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Ain.....	Société d'émulation du département de l'Ain. — Annales d'agriculture, sciences, lettres et arts, à Bourg.
—	Société d'émulation de l'arrondissement de Nantua.
Aisne.....	Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.
—	Société académique de Laon.
—	Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.
-	Société historique et archéologique de Château-Thierry.
—	Société archéologique, à Vervins.
Alger.....	Société historique algérienne, à Alger.
Allier.....	Société d'émulation de l'Allier, à Moulins.
Alpes (Hautes-)...	Académie Flosalpine, à Embrun.
Alpes-Maritimes..	Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
—	Société des sciences naturelles et historiques, des lettres et des beaux-arts, à Cannes.
Ardèche.....	Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche, à Privas.
Aube.....	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
Aude.....	Société des arts et des sciences, à Carcassonne.

Digitized by Google

Aude.....	Commission archéologique, à Narbonne.
Aveyron.....	Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.
Bouches-du-Rhône.	Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, à Aix.
—	Société de statistique de Marseille.
—	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Marseille.
Calvados.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
—	Société d'agriculture et de commerce de Caen.
—	Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques. (Congrès archéologique), à Caen.
—	Société des beaux-arts, à Caen.
—	Société des antiquaires de Normandie, à Caen.
—	Société d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Bayeux.
Charente.....	Société d'agriculture, sciences, arts et commerce de la Charente, à Angoulême.
—	Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.
Charente-Inférieure.	Académie des belles-lettres, sciences et arts, à La Rochelle.
—	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.
—	Commission des arts et monuments de la Charente-Inférieure, à Saintes.
—	Société historique et scientifique de Saint-Jean-d'Angély.
Cher.....	Société des Antiquaires du Centre, à Bourges.
—	Société historique du Cher, à Bourges.
Constantine.....	Société archéologique, à Constantine.
Côte-d'Or.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon.
—	Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon.
—	Société des sciences historiques et naturelles, à Semur.
Côtes-du-Nord....	Société archéologique du département des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.

Digitized by Google

Côtes-du-Nord....	Société d'émulation des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.
Creuse.....	Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.
Dordogne.....	Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, à Périgueux.
Doubs.....	Société d'émulation du Doubs, à Besançon.
—	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Besançon.
—	Société d'émulation de Montbelliard.
Drôme.....	Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.
Eure.....	Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Evreux.
Eure-et-Loir	Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
—	Société dunoise, à Châteaudun.
Finistère.....	Société d'archéologie, à Quimper.
—	Société académique, à Brest.
Gard.....	Société scientifique et littéraire, à Alais.
—	Société d'étude des Sc. natur., à Nimes.
Garonne (*Haute-*)..	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse.
—	Société d'archéologie du midi de la France, à Toulouse.
—	Académie des Jeux-Floraux, à Toulouse.
—	Société d'histoire naturelle, à Toulouse.
Gers.....	Société historique de Gascogne, à Auch.
Gironde.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux.
—	Société philomathique, à Bordeaux.
—	Commission des monuments et documents historiques, à Bordeaux.
Hérault.....	Société archéologique, à Montpellier.
—	Académie des sciences et lettres, à Montpellier.
—	Société archéologique, scientifique et littéraire, à Béziers.
Ille-et-Vilaine....	Société archéologique, à Rennes.
Indre-et-Loire....	Société archéologique de Touraine, à Tours.
—	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire, à Tours.

Digitized by Google

Isère.....	Académie delphinale, à Grenoble.
—	Société de statistique et des sciences naturelles, à Grenoble.
Jura.....	Société d'émulation du Jura, à Lons-le-Saulnier.
—	Société d'agriculture, sciences et arts, à Poligny.
Loir-et-Cher.....	Société des sciences et des lettres, à Blois.
—	Société archéologique du Vendômois, à Vendôme.
Loire.....	Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres, à Saint-Etienne.
—	La *Diana*, société historique et archéologique du Forez, à Montbrison.
Loire (*Haute-*)....	Société d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy.
Loire-Inférieure..	Société académique, à Nantes.
—	Société d'archéologie, à Nantes.
Loiret.....	Société archéol. de l'Orléanais, à Orléans.
—	Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts, à Orléans.
Lot-et-Garonne...	Société d'agriculture, sciences et arts, à Agen.
Lozère.....	Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, à Mende.
Maine-et-Loire....	Société d'agriculture, sciences et arts de Maine-et-Loire, à Angers.
—	Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire, à Angers.
—	Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Manche.....	Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lô.
—	Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts, à Avranches.
—	Société académique, à Cherbourg.
Marne.....	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons-sur-Marne.
—	Académie de Reims, à Reims.
—	Société des sciences et arts, à Vitry-le-Français.

Digitized by Google

Marne (Haute-)...	Société historique et archéologique, à Langres.
Mayenne.....	Société d'archéologie, sciences, arts et belles-lettres de la Mayenne, à Mayenne.
—	Société de l'industrie de la Mayenne, à Laval.
Meurthe.....	Académie de Stanislas, à Nancy.
—	Société d'archéologie lorraine, à Nancy.
Meuse.....	Société philomathique, à Verdun.
—	Société des lettres, sciences et arts, à Bar-le-Duc.
Morbihan.....	Société polymathique du Morbihan, à Vannes.
Nièvre.....	Société nivernaise des lettres, sciences et arts, à Nevers.
Nord.....	Société des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.
—	Comité flamand de France, à Lille.
—	Commission historique du département du Nord, à Lille.
—	Société Linnéenne du nord de la France, à Lille.
—	Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, à Avesnes.
—	Société d'émulation, à Cambrai.
—	Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.
—	Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, lettres et arts, à Dunkerque.
—	Société d'agriculture, sciences et arts, à Valenciennes.
Oise.....	Société académique d'archéologie, sciences et arts, à Beauvais.
—	Comité archéologique, à Senlis
—	Comité archéologique, à Noyon.
Pas-de-Calais.....	Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.
—	Société d'agriculture, à Boulogne-sur-Mer.
—	Société académique, à Boulogne-sur-Mer.
—	Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

Digitized by Google

Puy-de-Dôme.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand
—	Société du Musée, à Riom.
Pyrénées (*Basses-*).	Société des sciences, lettres et arts, à Pau.
Pyrénées (*Hautes-*).	Société académique des Hautes-Pyrénées, à Tarbes.
	Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre.
Pyrénées-Orientales.	Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.
Rhin (*Haut-*).....	Société belfortaine d'émulation, à Belfort.
Rhône.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Lyon.
—	Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, à Lyon.
—	Société d'agriculture, à Lyon.
—	Société linnéenne, à Lyon.
—	Société académique d'Architecture, à Lyon.
Saône-et-Loire....	Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres, à Mâcon.
—	Société éduenne, à Autun.
—	Société d'histoire et d'archéologie, à Châlon-sur-Saône.
Saône (*Haute-*)....	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Vesoul.
Sarthe.....	Société d'agriculture, sciences et arts, au Mans.
Savoie.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
—	Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Chambéry.
—	Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, à Chambéry.
—	Académie de la Val-d'Isère, à Moutiers.
Savoie (*Haute-*)...	Association florimontane, à Annecy.
Seine.....	Société des antiquaires de France, à Paris.
—	Société parisienne d'archéologie et d'histoire.
—	Société centrale d'agriculture, à Paris.
—	Société protectrice des animaux.
—	Société philotechnique, à Paris.
—	Société médicale d'émulation, de Paris.
—	Société de médecine pratique, de Paris.
—	Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.

Digitized by Google

Seine-et-Marne...	Société d'agriculture, sciences et arts, à Meaux.
—	Société d'archéologie, sciences, lettres et arts, à Melun.
Seine-et-Oise	Société des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles.
—	Société des sciences naturelles et médicales, de Seine-et-Oise, à Versailles.
—	Société archéologique, à Rambouillet.
Seine-Inférieure...	Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Rouen.
—	Société libre d'émulation, à Rouen.
—	Société des Amis des sciences naturelles, à Rouen.
—	Société havraise d'études diverses, au Hâvre.
Sèvres (Deux-)....	Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Somme.....	Académie des sciences, belles-lettres, arts agriculture et commerce, à Amiens
—	Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.
—	Société d'émulation, à Abbeville.
Tarn.....	Société littéraire et scientifique, à Castres.
Tarn-et-Garonne..	Société des sciences, belles-lettres et arts, à Montauban.
—	Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
Var	Société d'études scientifiques et archéologiques, à Draguignan.
—	Société académique du Var, à Toulon.
Vaucluse.....	Société littéraire, scientifique et artistique, à Apt.
Vendée.....	Société d'émulation, à la Roche-sur-Yon.
Vienne.....	Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
—	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, à Poitiers.
—	Société de médecine de Poitiers.
—	Société des archives histor. du Poitou, à Poitiers.
Vienne (Haute-)..	Société d'agriculture, sciences et arts, à Limoges.
—	Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.

Digitized by Google

Vosges.....	Société d'émulation des Vosges, à Epinal.
Yonne.....	Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre
—	Société d'études, à Avallon.
—	Société archéologique, à Sens.

Sociétés étrangères correspondantes.

Smithsonian Institution, Etats-Unis.
Société littéraire et philosophique, à Manchester.
Université royale de Norwège, à Christiania.
Université de Lund (Suède).

REVUES.

Revue des Sociétés savantes des départements.
L'Investigateur, journ. de la Soc. des Etudes historiq. (Paris).
L'Indicateur de l'Archéologue, par M. A. de Caix de Saint-Aymour (librairie Reinwald), Paris.

Digitized by Google

TABLEAU NOMINATIF

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

BUREAU DE 1875.

Président d'honneur : M. Le Préfet du Gard.

Président.....	M. Eug. Brun, juge de paix.
Vice-Président.....	M. Irénée Ginoux, arbitre de commerce.
Secrétaire-perpétuel.	M. l'abbé P. Azaïs, O. ✠, aumônier du Lycée.
Trésorier.....	M. Ch. Liotard, secr.-gén. de la mairie de Nimes.
Biblioth.-Archiviste..	M. E. Germer-Durand, ✲, O. ✠, bibliothécaire de la ville de Nimes.

Digitized by Google

BUREAU DE 1876.

Président d'honneur : M. le Préfet du Gard.

Président honoraire : Mgr L. Besson, évêque de Nîmes.

Président..... M. Irénée Ginoux, arbitre de commerce.

Vice-Président.... M. Em. Im-Thürn.

Secrétaire-perpétuel. M. l'abbé P. Azaïs, O. ❡, aumônier du Lycée.

Trésorier... .. .. M. Ch. Liotard, secrétaire-général de la mairie.

Biblioth.-Archiviste. M. E. Germer-Durand, ✻, O. ❡, bibliothécaire de la ville de Nîmes.

Digitized by Google

TABLEAU NOMINATIF

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD

au 1er juin 1876.

CLASSE DES MEMBRES RÉSIDANTS,

comprenant les Académiciens ordinaires ayant leur domicile de fait dans la ville de Nimes.

Nos d'ordre.	DATES des réceptions.	NOMS DES ACADÉMICIENS.
		Messieurs
1	28 février 1821...	Emile Teulon, premier président honoraire de la Cour de Nimes.
2	28 avril 1838.....	Ferd. Girard, O. ✻, anc. pair de France.
3	13 juillet 1850....	Alphonse Dumas, propriétaire.
4	Id.	Jules Salles, peintre.
5	26 novembre 1852.	Aug. Aurès, O. ✻, O. ❶, ingén. en chef des Ponts-et-Chaussées en retraite.
6	22 janvier 1853...	E. Germer-Durand, ✻, O. ❶, biblioth. de la ville de Nimes.
7	22 août 1857.....	L'abbé P. Azaïs, O. ❶, aumônier du Lycée.
8	12 novembre 1859	Aristo Viguié, ✻, président du Consistoire.
9	26 avril 1862.....	Charles Liotard, secrétaire-général de la mairie de Nimes.
10	14 avril 1863....	A.-Henry Révoil, ✻, O. ❶, archit. du Gouvernement.
11	13 février 1864...	Ant.-Hipp. Bigot, homme de lettres.
12	25 février 1865...	Edouard Tribes, doct.-méd., chirurg. en chef des Hospices.
13	16 janvier 1868..	E. Quesnault des Rivières ✻, O. ❶, prov. en r.
14	—	Ern. Roussel, ❶, ✠, homme de lettres.
15	—	Eug. Brun, juge de paix.
16	—	Emile Im-Thürn.
17	—	Irénée Ginoux, arbitre de commerce.
18	—	Ch. Lenthéric, ✻, O. ❶, ✠, ing. des ponts-et-chaussées.
19	—	Fernand Verdier, ancien magistrat.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	DATES des réceptions.	NOMS DES ACADÉMICIENS.
		Messieurs.
20	1er février 1868..	G. Balmelle, ✻, avocat, anc. maire de Nimes.
21	—	Léon Penchinat, avocat.
22	4 décemb. 1869..	Ch. Dombre, ✻, ingén. en chef des P. et Ch. et des chemins de fer de P.-L.-M.
23	—	Gouazé, O. ✻, Premier prés. à la Cour d'appel de Nimes.
24	—	Alb. Puech, médecin du lycée de Nimes.
25	26 décembre 1871.	G. Pelon, ✻, pr. de chamb. à la cour d'app.
26	—	P.-J. Gaidan, anc. dir. du Compt. d'Escomp.
27	16 décembre 1871.	Victor Faudon, ✻, cons. à la cour d'appel.
28	21 juin 1873.....	Eug. Bolze, juge au trib. civil.
29	5 juillet 1873....	Léon Carcassonne, docteur-médecin.
30	19 juillet 1873....	A. de Grisy, inspecteur d'Académie.
31	2 août 1873.....	Marcellin Meynard-Auquier, négociant.
32	9 mai 1874.....	Melchior Doze, ✠, peintre, directeur de l'école communale de dessin.
33	20 juin 1874.....	Auguste Bosc, statuaire.
34	27 février 1875...	René Deloche, ✻, Ing. des ponts et chauss.
35	—	Isaïe Brunel, ✻, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Nimes.
36	8 janvier 1876...	Osw. Dauphiné, prof. de rhét. au Lycée de Nimes.

CLASSE DES MEMBRES NON-RÉSIDANTS,

comprenant les Académiciens ordinaires ne résidant pas dans la ville de Nimes.

		Messieurs
1	15 mars 1853.....	Rodier de La Bruguière, propr., à Anduze.
2	30 avril 1853.....	Mazade, docteur-médecin, à Anduze.
3	20 août 1859.....	Schilizzi, docteur-médecin, à Aiguesmortes.
4	Id.....	Léonce Destremx, propriétaire, à Saint-Christol-lez-Alais.
5	16 mars 1861	Armand de Pontmartin, homme de lettres, aux Angles.
6	16 mars 1861.....	Duclaux-Monteils, ✻, anc. maire, à Alais.
7	11 mai.....	César Fabre, juge de paix, à Alais.
8	28 mars 1863	Léonce Curnier ✻, trés. payeur gén., à Arras.
9	Id.....	Gaston Boissier, ✻, prof. de poésie latine au collége de France, à Paris.
10	28 mars 1863....	Vict. de Baumefort, ✻, propriét., à Saint-Christol, près Lussan.
11	Id.....	L. Alègre, O. ✻, conservateur du Musée-Biblioth., à Bagnols-sur-Cèze.
12	2 janvier 1864....	Baron de Chabaud-La-Tour, G. O. ✻, général de division du génie.
13	2 janvier 1864...	Hippolyte Soulier, à Anduze.

Digitized by Google

Nos d'ordre.	DATES des réceptions.	NOMS DES ACADÉMICIENS.
		Messieurs
14	26 avril 1864.....	E.-J. Pérès, ancien notaire, à Alais.
15	21 mai 1864.....	Adrien Jeanjean, membre du Comice agricole du Vigan, à Saint-Hipp.-du-Fort.
16	2 décemb. 1865..	Abbé Alph. Delacroix, curé de Bagnols-sur-Cèze.
17	9 février 1867....	Bon Roger de Larcy, député du Gard, à Alais.
18	20 avril 1867.....	J.-P. Hugues, présid. du Consist., à Anduze.
19	27 janvier 1872.	Gr. Charvet, agent-voyer de l'arr. d'Alais.
20	—	A. Coulondres, juge de paix, à Villeneuve-lez-Avignon.
21	28 février 1874...	Ed. Bondurand, propr. à Genolhac.
22	4 juillet 1874...	Edm. Hugues, homme de lettres, à Paris.
23	31 juillet 1875....	Ch. Domergue, à Beaucaire.
24	.....	.....

MEMBRES HONORAIRES.

	Messieurs
28 janvier 1832....	Hipp. Roux-Ferrand, ✲, sous-préfet en retraite, à Paris.
10 mars 1833.....	Ém. Frossard, ✲, pasteur à Bagnères-de-Bigorre.
26 avril 1860.....	Louis Bretignière, ✲, insp. d'Acad., à Laon.
30 mars 1861.....	J.-B. Dumas, G. ✲, ancien ministre, ancien sénateur, à Paris.
19 novembre 1864..	Michel Moriau, ✲, ancien recteur de l'académie départementale de Nimes.
13 juillet 1867.....	Pasteur, C. ✲, membre de l'institut.
23 novembre 1867..	P. Talabot, C. ✲, direct. de la Compe des chemins de fer de P.-L.-M., ancien député au Corps législatif.
25 avril 1868.....	F. Paradan, ✲, conseiller à la Cour d'appel, ancien maire de Nimes.
19 décembre 1868..	E. Gaspard, professeur de rhét. à Montpellier.
2 décembre 1871...	P. Courcière, inspecteur d'Académie, à Montpellier.
..... 1873.....	Mgr Anat. de Cabrières, évêque de Montpellier.
..... 1873.....	Ed. Flouest, ✲, avocat-général, à Lyon.
20 mai 1876.....	Ad. Blanchard, maire de Nimes.

Digitized by Google

CLASSE DES ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS.

2 novembre 1820.. Mignet, C. ✻, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, à Paris.
2 novembre 1825.. Di Pietro, ancien directeur des douanes, à Alger.
26 novembre 1830.. Baron Ch. d'Hombres ✻, maire à St-Hippolyte-de-Caton.
15 janvier 1831..... Charles Vassas, ancien élève de l'école polytechnique, au Vigan.
19 mai 1832..... Colladon, physicien à Paris.
12 mars 1836..... De Quatrefages, O. ✻, naturaliste, membre de l'Institut, à Paris.
24 juin 1837..... Duvivier, homme de lettres, à Paris.
28 avril 1838..... De Saurlac, présid. de la soc. d'agric., à Foix.
— Giraud, C. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, à Paris.
4 août 1838 ..... Désiré Nisard, O. ✻, membre de l'Académie française, à Paris.
10 novembre 1838.. Matter, O. ✻, ancien inspecteur général des études, à Paris.
7 décembre 1839.. Germain, O. ✻, professeur d'histoire et doyen de la Faculté des lettres, à Montpellier.
13 février 1840..... Quenin, juge de paix, à Orgon
— Albert Lenoir, ✻, membre du Comité des sociétés savantes, à Paris.
4 juillet 1840..... Magen, homme de lettres, à Agen.
— Olry, ancien secrétaire de la Faculté des lettres, à Strasbourg.
26 décembre 1840... Lecerf, ✻, professeur honoraire, à la Faculté de droit, à Caen.
— Hardouin, avocat, à la Cour de cassation, à Paris.
6 février 1841..... Ragut, secrétaire général de la Société académique, à Mâcon.
— De Salve, médecin, à Liége.
2 mai 1841..... De Payan-Dumoulin ✻, cons. à la Cour d'Aix.
24 décembre 1842... Rivoire ✻, anc. chef de divis. à la Préf. du Rhône.
16 novembre 1844... Vicomte de Santarem, ✻, à Paris.
11 janvier 1845..... Alexis Perret, ✻, professeur à la faculté des sciences, à Dijon.
22 février 1845..... Adolphe Ricard, secrétaire de la Société archéologique, à Montpellier.
5 avril 1845... ... Payan, docteur-médecin, à Aix.

Digitized by Google

15 novembre 1845.. De Robernier, ✻, président de chambre à la Cour de Montpellier.
26 juin 1847 ..... Isidore Hedde ✻, ancien délégué du gouvernement français en Chine, au Puy-en-Velay.
— L'abbé Gareiso, supérieur du grand séminaire, à Nimes.
— Vingtrinier ✻, docteur-médecin en chef des prisons, à Rouen
17 mars 1849 ..... E. de Kerkhove-Varent, ✻, docteur en droit, ancien chargé d'affaires à Constantinople, à Anvers.
— Vicomte de Kerckove ✻, ancien médecin en chef des armées, à Anvers.
14 avril 1849..... Alexandre Schaepkens, peintre, à Bruxelles.
24 mai 1851..... Edw. Barry, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Toulouse.
29 novembre 1851.. Chabanon ✻, docteur-médecin, à Uzès.
20 mars 1852..... Ebrard, docteur-médecin, à Bourg (Ain).
18 décembre 1852.. L'abbé Magloire Giraud, chanoine honoraire de Fréjus et d'Ajaccio, curé à Saint-Cyr (Var).
8 janvier 1853..... Baruffi, médecin en chef de l'hôpital, à Rovigo.
13 avril 1854..... Massone, docteur-médecin, à Gênes.
23 juin 1855..... Roux, ✻, ✠, docteur-médecin.
5 janvier 1856..... Mme Hérald de Pages (Comtesse de Vernède de Corneillan), à Paris.
16 février 1856..... Charles Jalabert, O. ✻, peintre, à Paris.
21 juin 1856..... Jules Pagézy, O. ✻, à Montpellier.
— Albert, médecin-inspecteur des eaux d'Ax, à Saint-Christoly (Médoc).
— Ed. de Barthélemy, secrétaire du Conseil du Sceau, à Paris.
23 janvier 1858..... Martel, ✻, médecin en chef des hospices, au Puy.
20 février 1858..... Cros-Mayrevieille, homme de lettres, à Carcassonne.
1er mai 1858..... Hipp. Minier, homme de lettres, à Bordeaux.
12 novembre 1859.. Aragon, ✻, président de chambre à la Cour de Montpellier.
24 janvier 1860..... Gabriel Azaïs, secrétaire de la Société archéologique, scientifique et littéraire, à Béziers.
31 mars 1860 ..... Guillaume Guizot, homme de lettres, à Paris.
— Delépine, prof. d'histoire, au Lycée, à Toulouse.
9 juin 1860..... Jules de Séranon, avocat à Aix (B.-du-Rhône).
4 août 1860..... L'abbé J. Corblet, directeur de la *Revue de l'art chrétien*, à Amiens.
16 mars 1861..... Armand de Flaux ✻, homme de lettres, à Paris.
13 avril 1861..... J. Garnier, secrétaire-perpétuel de la Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.

Digitized by Google

13 avril 1864..... Marius Chaumelin, homme de lettres, à Marseille.
15 février 1862..... Michel Nicolas ✻, professeur à la Faculté de théologie de Montauban.
25 avril 1863..... Giraud-Teulon, docteur-médecin, à Paris.
23 mai 1863..... Louis Chalmeton, homme de lettres à Clermont-Ferrand.
20 juin 1863..... P. Lenthéric, professeur à l'école régimentaire du génie, à Montpellier.
— Paul Gervais ✻, membre de l'Institut, professeur au Muséum, à Paris.
20 juin 1863..... E. Connelly, conseiller à la Cour de cassation.
21 novembre 1863.. Pompée, directeur de l'école prof. d'Ivry (Seine).
16 janvier 1864..... L'abbé Th. Blanc, curé, à Domazan (Gard).
— Alexis Muston, pasteur, à Bourdeaux (Drôme).
21 mai 1864..... Jos. Roumanille, ✻, libraire, à Avignon.
11 février 1863..... Eug. Arnaud, pasteur, à Crest (Drôme).
— L.-Ch. Jeannel, ✻, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Montpellier.
— Ch. Revillout, professeur de littérature française à la faculté des lettres de Montpellier.
11 mars 865..... Maillet, profess. de philos. au Lycée, à Marseille.
3 juin 1865 ..... Marius Topin, receveur de l'enregistrement, à Paris
1er juillet 1865..... A. Houzé, homme de lettres, à Paris.
2 décembre 1865.. Grasset ✻, président de chambre à la Cour de Montpellier.
30 décembre 1865... Ludovic de Vauzelles ✻, conseiller honoraire à la Cour d'Orléans.
19 mai 1866..... Adolphe Cazalet, insp. de l'Instr. primaire, à Alais.
— Fr. Mistral ✻, homme de lettres, à Maillane.
1er juin 1867.. .... Daniel Grasset, proviseur du Lycée, à Alger.
10 août 1867..... L'abbé Coulomb, missionnaire apostolique, à Uzès.
28 mars 1868.... . Alexis Giraud-Teulon fils, avocat, à Genève.
— J. Benoît ✻, prof. à la Fac. de méd., à Montpellier.
2 janvier 1869..... Ach. Millien, homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
— Jacq. Malinowski, professeur au Lycée, à Cahors.
— Baron G. de Flotte, homme de lettres, à Marseille.
13 mars 1869 ..... L. Roumieux, consul d'Espagne, à Beaucaire.
3 juillet 1869 ..... Cyp. Robbe, cap. en retraite, à Anduze.
31 juillet 1869..... Fr. Vidal, pasteur, à Bergerac.
- Pascal Jourdan, garde-mines, à Guéret.
26 février 1870..... Frédéric Béchard, homme de lettres, à Paris.
9 avril 1870..... Barafort, prés. de Chambre à la Cour de Lyon.
— Albin de Montvaillant, à Anduze.

Digitized by Google

18 juin 1870..... Paul de Rouville ✻, professeur à la Faculté de sciences, à Montpellier.
30 juillet 1870..... V. Auphan, ✻, docteur-médecin, à Alais.
15 avril 1871..... P. Cazalis de Fondouce, ing.-civil, à Montpellier.
5 août 1871..... J. Ollier de Marichard, à Vallon (Ardèche).
20 avril 1872..... L'abbé A. Fabre, prof. au petit-séminaire de Paris.
18 janvier 1873.... De Combettes-Labourélie, au château de Labourélie, par Gaillac.
10 mai 1873..... Lionel d'Albiousse, juge au Tribunal d'Uzès.
8 nov. 1873..... Paul Félix, à Alais.
19 déc. 1874..... J.-B. Goux, homme de lettres, à Agen.
5 déc. 1874..... L'abbé J.-J. Fuzet, secr. de l'Université libre, à Lille.
27 février 1873..... Baron Edm de Rivières, au chât. de Rivières, par Gaillac.
13 mars 1875..... Félix Ducoin, anc. magistrat, à Marseille.
22 mai 1875..... Vict. Laval, méd. aide-major de 1re classe au 3e de ligne, à Nimes.
31 juillet 1875..... G. Bourdel, prof. agrégé à la Fac. de médec., à Montpellier.
18 déc. 1875..... L. Bruguier-Roure, m. de la Soc. fr. d'Archéol., au Pont-Saint-Esprit.
6 mai 1876..... L'abbé Suchet, à Besançon
3 juin 1876..... Lombard-Dumas, à Sommière.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Rapport sur le concours d'Histoire et d'Archéologie, par M. *Ch. Lenthéric*, membre-résidant..... v

Notice sur M. Benjamin Valz, par M. *René Deloche*, membre-résidant..... xix

Notice sur le docteur Augustin Pleindoux, par M. le docteur *Albert Puech*, membre-résidant..... li

Notice sur M. Gaston Goirand de Labaume, par M. *Gustave Pelon*, membre-résidant..... lxxxi

ARCHÉOLOGIE.

Les Mosaïques de Nîmes, par feu M. *Aug. Pelet*, membre-résidant..... 1

Marques de fabrique du Musée de Nîmes, publiées en fac-simile (suite), par M. *Aug. Aurès*, membre-résidant..... 43

Découvertes archéologiques faites à Nîmes et dans le Gard, pendant l'année 1872, par M. *Eug. Germer-Durand*, membre-résidant.

Premier Semestre..... 95

Second Semestre..... 147

Découvertes archéologiques pendant l'année 1873, par *le même*.

Premier Semestre..... 229

L'Homme à l'époque néolithique. — Les grottes sépulcrales de Lanuéjols (Gard) et de Fraissinet-de-Fourques (Lozère), par M. *Adrien Jeanjean*, membre non-résidant..... 287

Digitized by Google

Littérature. — Beaux-Arts.

Bourdaloue prédicateur, d'après des mémoires et documents contemporains, par M. *A. de Grisy*, membre-résidant..... 303
Lucilius et Béranger, ou deux poètes populaires, par *le même*. 387
Les fêtes de Florence à l'occasion du IVe centenaire de Michel-Ange, par M. *Jules Salles*, membre-résidant..... 433
Scheffer et Decamps.— Deuxième partie, Decamps, par M. *Em. Im-Thürn*, membre-résidant..... 477

Poésie.

L'Ase et si Mestre, par M. *Ant. Bigot*, membre-résidant..... 507
Un Vallon des Cévennes, par M. *Eug. Brun*, membre-résidant 511
La Légende du Chasseur noir, par M. *Gust. Pelon*, membre-résidant..... 513
Traduction d'une épître d'Horace (Livre I, épître IX), par M. *Barafort*, associé-correspondant..... 517
Lèu pagamén d'uno counsulto d'avouca, par M. *Paul Félix*, associé-correspondant..... 521

Philosophie. — Législation.

A propos du livre de M. Fouillée : « La Liberté et le Déterminisme », par M. *Eug. Bolze*, membre-résidant..... 527
Les Capitulations et la Réforme judiciaire en Egypte, par M. *Irénée Ginoux*, membre-résidant..... 547

Médecine. — Paléontologie. — Météorologie.

Des grandes épidémies qui ont régné à Nimes depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours. — Typhus et épidémies de peste à bubons, par le doct. *Vict. Laval*, associé-correspondant... 573

Digitized by Google

Etude sur des ossements fossiles trouvés à Saint-Laurent-des-Arbres, et sur la nature du terrain de leur gisement, par le doct. *Ed. Tribes*, membre-résidant..... 731
Résumé des observations météorologiques faites à l'Ecole Normale, en 1875..... 745

Résultat du concours d'Histoire et d'Archéologie de 1875..... 747
Liste des ouvrages offerts en hommage à l'Académie, pendant l'année 1875..... 749
Liste des Sociétés correspondantes..... 753
Tableau nominatif des membres de l'Académie..... 761
Table des matières..... 771
Publications de l'Académie..... 775

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DU GARD

MÉMOIRES.

Première Série (XVIIIe siècle).

Recueil des pièces lues dans les séances publiques et particulières de l'Académie royale de Nismes. 1756. 1 vol. in-8° (Epuisé).

Deuxième Série (1804—1822).

Statuts de l'Académie du Gard (1805). Brochure in-8°.
Notice des travaux de l'Académie du Gard pendant l'an XIII (1804-1805). Broch. in-8°.
— — pendant l'année 1806. 1 vol. in-8° (Epuisé.)
— — pendant l'année 1807. 1 vol. in-8°.
— — pendant l'année 1808. 1 vol. in-8°.
— — pendant l'année 1809. 1 vol. in-8°.
— pendant l'année 1810. 1 vol. in-8°.
— — pendant l'année 1811. 2 vol. in-8°.
Notice ou aperçu analytique des travaux les plus remarquables de l'Académie royale du Gard, depuis 1812 jusqu'en 1822. 2 vol. in-8°.

Troisième Série (1832—1850).

Mémoires de l'Acad. roy. du Gard. 1832. 1 vol. in-8° (Epuisé).
— — 1833-34. 1 vol. in-8° (Epuisé).
— — 1835-1836-1837. 1 vol. in-8° (Epuisé).
— — 1838-1839. 1 vol. in-8° (Epuisé.)
— — 1840-1841. 1 vol. in-8°.
— — 1842-1843-1844. 1 vol. in-8° (Epuisé).
— — 1845-1846. 1 vol. in-8°.
Mémoires de l'Académie du Gard. 1847-1848. 1 vol. in-8°
— — 1849-1850. 1 vol. in-8° (Epuisé.)
Règlement de l'Académie du Gard. 1850. Brochure in-8°.

Digitized by Google

Quatrième Série (1851—1860).

Mémoires de l'Académie du Gard. 1851. 1 vol. in-8°.
— — 1852. 1 vol. in-8°.
— 1853. 1 vol. in-8°.
— — 1854-1855. 1 vol. in-8°.
— — 1856-1857. 1 vol. in-8°.
— — 1858-1859. 1 vol. in-8°.
— — 1860. 1 vol. in-8°.
Règlement de l'Académie du Gard. 1860. Broch. in-8°.

Cinquième Série (1861-1870).

Mémoires de l'Académie du Gard. 1861. 1 vol. in-8°.
— — 1862. 1 vol. in-8°.
— — 1863. 1 vol. in-8°.
— — 1863-1864 1 vol. in-8°, avec les tables, de 1804 à 1860.
— — 1864-65. 1 vol. in-8°.
Règlement de l'Académie du Gard. 1866, broch. in-8°.
Mémoires de l'Académie du Gard. 1865-66. 1 vol. in-8°.
— — 1866-67. 1 vol. in-8°.
— — 1867-68. 1 vol. in-8°.
— — 1868-69. 1 vol. in-8°.
— — 1869-70, 1 vol. in-8° avec les Tables décennales.

Sixième Série (1871-1880).

Mémoires de l'Académie du Gard. 1871, 1 vol. in-8°.
— — 1872, 1 vol. in-8°.
— — 1873, 1 vol. in-8°.
— — 1874, 1 vol. in-8°.
— — 1875, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX.

Procès-verbaux de l'Académie du Gard. Année 1842-1843. 1 vol. in-8° de 225 pages (Epuisé.)
— Années 1843—44, 1844—45. 1 vol. in-8° de 207 pages (Epuisé)
— Années 1845—46, 1846—47. 1 vol. in-8° de 224 pages.
— Années 1847—48, 1848—49. 1 vol. in-8° de 181 pages (Epuisé).
— Année 1849—50. 1 vol. in-8° de 147 pages (Epuisé).
— Année 1850—51. 1 vol. in-8° de 381 pages.
— Année 1851—52. 1 vol. in-8° de 172 pages.
— Année 1852—53. 1 vol. in-8° de 251 pages.
— Année 1853—54. 1 vol. in-8° de 261 pages.
— Année 1854—55. 1 vol. in-8° de 248 pages.
— Année 1855—56. 1 vol. in-8° de 254 pages.
— Année 1856—57. 1 vol. in-8° de 184 pages.
— Année 1857—58. 1 vol. in-8° de 202 pages.
— Année 1858—59. 1 vol. in-8° de 270 pages.
— Année 1859—60. 1 vol. in-8° de 240 pages.
— Année 1860—61. 1 vol. in-8° de 274 pages.
— Année 1861—62. 1 vol. in-8° de 162 pages.
— Année 1862—63. 1 vol. in-8° de 205 pages.
— Année 1863—64. 1 vol. in-8° de 208 pages.
— Année 1864—65. 1 vol. in-8° de 255 pages.
— Année 1865—66. 1 vol. in-8° de 175 pages.
— Année 1866—67. 1 vol. in-8° de 175 pages.
— Année 1867—68. 1 vol. in-8° de 195 pages.
— Année 1868—69. 1 vol. in-8° de 145 pages.
— Année 1869—70. 1 vol. in-8° de 176 pages.
— Année 1871. 1 vol. in-8° de 107 pages.
— Année 1872. 1 vol. in-8° de 167 pages.
— Année 1873. 1 vol. in-8° de 164 pages.
— Année 1874. 1 vol. in-8° de 184 pages.
— Année 1875. 1 vol. in-8° de 196 pages.

Nimes, typ. Clavel-Ballivet, rue Pradier, 12.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06441 7960

Digitized by Google

Digitized by Google